DE LA « MANŒUVRE NAPOLEONIENNE » A L'« OFFENSIVE A OUTRANCE »

LA TACTIQUE GENERALE DANS LA PENSEE ET LA DOCTRINE DE L'ARMEE FRANCAISE

1871-1914

Thèse présentée à la Faculté des Lettres
Institut d'histoire
Université de Neuchâtel

Pour l'obtention du grade de docteur ès Lettres

Par

Dimitry Queloz

Acceptée sur proposition du jury :

Professeur Philippe Marguerat, de l'Université de Neuchâtel, directeur de thèse
Professeur Georges-Henri Soutou, de l'Université de Paris IV Sorbonne, directeur de thèse
Professeur Hervé Coutau-Bégarie, de l'Ecole pratique des hautes études et du Collège interarmées de défense, rapporteur
Professeur Rudolf Jaun, de l'Université de Zurich et de l'Académie militaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, rapporteur

Soutenue le 21 mars 2006

Université de Neuchâtel

2006

uni

Faculté des lettres et sciences humaines

Le doyen
- Espace Louis-Agassiz 1
- CH-2000 Neuchâtel

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de Monsieur Philippe Marguerat, co-directeur de thèse, professeur ordinaire d'histoire à l'Université de Neuchâtel ; M. Georges-Henri Soutou, co-directeur de thèse, professeur à l'Université de Paris IV, Sorbonne ; M. Hervé Coutau-Bégarie, professeur à l'Ecole pratique des hautes études, Paris ; M. Rudolf Jaun, professeur à l'Université de Zürich autorise l'impression de la thèse présentée par M. Dimitry Queloz, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 21 mars 2006

Le doyen
J.-J. Aubert

■ Téléphone : +41 32 718 17 00 ■ Fax : +41 32 718 17 01 ■ E-mail : doyen.lettres@unine.ch ■ www.unine.ch/lettres

« L'influence de la pensée […] est, dans l'histoire, le facteur le plus important. L'inspiration de nouvelles idées et l'introduction des nouvelles méthodes dans l'organisation militaire, la stratégie et la tactique ont joué un rôle qui n'est pas moins significatif que les exploits des génies militaires. »

Basil H. Liddell Hart[1]

[1] LIDDELL HART, Basil H., *The Ghost of Napoleon*, New Haven, Yale University Press, 1937, pp. 11-13. Cité dans ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, p. 7.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements les plus vifs aux personnes et institutions suivantes pour leur précieuse contribution au présent travail :

Nos parents, pour les nombreux sacrifices et leur soutien tout au long de nos études.

Messieurs les Professeurs Philippe Marguerat et Georges-Henri Soutou qui ont accepté de diriger notre thèse et qui nous ont aidé de leurs précieux conseils.

Messieurs les Professeurs Hervé Coutau-Bégarie et Rudolf Jaun pour avoir accepté d'être membres du jury de thèse.

Messieurs les professeurs Rémy Scheurer et Jean-Daniel Morerod qui nous ont permis de choisir et de travailler à un sujet de thèse qui ne relevait pas de leurs domaines d'études.

Monsieur le colonel Dominic Pedrazzini et Monsieur le général Jean Delmas qui nous ont aimablement mis en contact avec Monsieur le Professeur Georges-Henri Soutou.

Monsieur le colonel Hervé de Weck et Monsieur Jean Perrenoud qui ont eu la patience de relire nos manuscrits.

Les personnels de la Bibliothèque militaire fédérale, de la Bibliothèque et des Archives du Service historique de l'armée de terre, de la Bibliothèque de l'Ecole militaire de Paris et de la Bibliothèque nationale de France pour avoir mis à notre disposition les centaines de livres et de documents qui ont servi à notre travail.

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique pour son soutien financier.

INTRODUCTION

1 La pensée militaire et la doctrine de l'armée française dans l'historiographie

L'historiographie de la pensée militaire et de la doctrine de l'armée française de la période 1871-1914 s'est focalisée sur un point : souligner et expliquer le développement de l'esprit offensif de l'armée française dans les années précédant la Première Guerre mondiale. Seuls quelques historiens ont étudié et analysé, au travers d'une vue panoramique plus ou moins large, la pensée militaire française dans son ensemble. Ces dernières études présentent des synthèses intéressantes dans le cadre d'une première approche, mais aucune d'entre elles ne constitue cependant un ouvrage de référence permettant de saisir dans sa globalité la complexité de la pensée militaire française de cette période.

Le meilleur livre de cette catégorie est celui de Carrias, *La pensée militaire française*[1], qui présente un intérêt bien supérieur aux ouvrages de Schneider[2] et de Wanty[3], mais qui ne saurait suffire pour une compréhension approfondie de la question[4]. Dans cette étude claire et riche, s'appuyant sur une importante documentation, Carrias situe l'évolution de la pensée militaire française dans un contexte technique, institutionnel et intellectuel général. L'ouvrage présente toutefois le défaut d'un esprit parfois trop synthétique et superficiel. Carrias se montre en outre trop descriptif. Il n'analyse que peu les doctrines présentées et ne met en relation ni les différents courants de pensée, ni les liens existant entre l'évolution de la pensée en général et celle, plus particulière, de la pensée militaire.

Trois autres ouvrages méritent une attention particulière : celui de Blin[5], celui de Contamine[6] et celui de Goya[7]. Le premier de ces auteurs s'est concentré sur la question des doctrines tactiques. Divisé en trois grandes parties, son ouvrage, très didactique, traite, de manière chronologique, des trois armes : artillerie, cavalerie et infanterie. Conçu comme un manuel, il servait à la préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Blin s'attache avant tout à présenter de manière synthétique et chronologique les développements techniques des armes, l'organisation et la structure de l'armée à ses différents échelons. Il brosse ensuite un portrait synthétique de l'évolution des doctrines tactiques d'après les règlements et l'analyse des principales guerres et batailles jalonnant la période considérée. Les grandes qualités de cet

[1] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960.
[2] SCHNEIDER, Fernand, *Histoire des doctrines militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1957.
[3] WANTY, Emile, *L'art de la guerre*. T. 2 : *De la guerre de Crimée à la Blitzkrieg hitlérienne*, Paris, Verviers, Gérard et Cie, l'Inter, 1967.
[4] Traitant de la pensée militaire et des doctrines à travers l'histoire, ces ouvrages se montrent trop généraux, trop synthétiques et trop simplificateurs. Celui de Schneider, par exemple, concentre son attention avant tout sur Ardant du Picq et sur Foch, même si certains penseurs moins connus, comme Debeney et Pétain, sont cités.
[5] BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931.
[6] CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957.
[7] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004.

ouvrage résident dans sa clarté et ses synthèses des doctrines officielles successives que l'auteur aborde par une étude systématique des règlements. Il se cantonne au niveau tactique et ne commet pas l'erreur de mélanger ce dernier avec le niveau stratégique, contrairement à la majorité des autres livres. Cependant, écrit dans un style télégraphique facilitant l'apprentissage de la matière, sa lecture est difficile et peu agréable. Enfin, l'ouvrage présente le défaut de n'entrer que rarement dans les discussions et les débats de la pensée dans son ensemble.

Quant à l'étude de Contamine, elle séduit par son originalité. Ecrite sur la base d'une bibliographie comprenant plus de mille titres et sources, elle aborde la pensée militaire par thèmes (artillerie, largeur du front, etc.) plutôt que par courants de pensée. Cette approche, qui présente le désavantage de ne pas mettre en évidence ces derniers, permet cependant de se rendre compte des similitudes ponctuelles d'opinion entre des personnes appartenant à des écoles de pensée très différentes. Rempli de sous-entendus et souvent ironique, ce livre présente des thèses originales, allant souvent à l'encontre des idées reçues : manque d'originalité de la pensée de Pétain, non-fatalité de la guerre de tranchées pour la Première Guerre mondiale, etc. !

L'étude du commandant Goya, en dépit du fait qu'elle n'aborde pas certaines questions et laisse de côté nombre de débats, constitue sans doute le meilleur ouvrage traitant de la tactique de l'armée française avant et au cours de la Première Guerre mondiale. Elle a été faite parallèlement à la nôtre et sans qu'il y eut d'échange entre nous. En la lisant, au terme de notre travail, nous avons eu l'heur de découvrir plusieurs conclusions semblables aux nôtres. Parmi ses nombreuses qualités, nous pouvons notamment en relever trois. La première consiste à ne pas confondre les différents niveaux stratégique et tactiques. L'auteur limite en effet son champ d'étude à la tactique et compare toujours les documents en respectant les niveaux hiérarchiques auxquels ils étaient destinés. La deuxième réside dans le fait qu'elle dissocie la doctrine de la pratique. Militaire tout comme nous, le commandant Goya a parfaitement compris que ces deux éléments ne sont pas forcément identiques et qu'ils peuvent même, parfois, présenter de singulières différences, voire des contradictions. Nous pouvons toutefois lui reprocher de ne pas avoir envisagé toutes les conséquences qui en découlaient. Enfin, l'auteur a remarquablement su mettre en évidence les problèmes d'organisation, de structure et d'infrastructure de l'armée française et les conséquences qui en ont découlé.

La majorité des historiens se sont toutefois penchés sur la question du caractère offensif particulièrement développé de la doctrine française en 1914, l'« offensive à outrance », et ont cherché à en déterminer les causes. Ces dernières sont présentées d'une manière parfois un peu trop synthétique dans l'ouvrage néanmoins remarquable d'Azar Gat, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*[8]. Gat distingue quatre écoles historiques dont il mentionne les principaux représentants. Si cette division s'avère caricaturale, dans le sens où certains historiens, tout en présentant une idée force, ne rejettent nullement les autres causes, qu'ils considèrent comme secondaires ou concomitantes, elle permet cependant de présenter d'une manière claire l'ensemble des thèses énoncées.

[8] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992.

La première explication est liée au renouveau intellectuel de la pensée militaire française à partir du milieu des années 1880. Pour des historiens comme Liddell Hart[9], Irvine[10], Possony et Mantoux[11], auxquels nous ajoutons Boucher[12], Maurice[13] et Cochin[14], les penseurs de l'Ecole supérieure de guerre nouvellement créée, découvrant les théories militaires allemandes, ont développé des idées qui eurent une influence déterminante sur la pensée militaire ultérieure, en particulier un esprit offensif marqué.

Une deuxième école a attribué la doctrine de l'« offensive à outrance » aux caractéristiques politiques et sociologiques de l'armée française. Selon les tenants de cette thèse, Montheillet[15], Michon[16], Girardet[17], Challener[18] et, plus récemment, Snyder[19], l'armée était le dernier bastion de conservatisme et d'anti-républicanisme, comme l'avait bien montré l'affaire Dreyfus[20]. Les militaires auraient tenté de conserver leur esprit de corps social et professionnel spécifique et fermé, en dépit de la volonté politique de transformer l'armée en armée de réserve (nation en armes). La doctrine de l'offensive à outrance, envisageable uniquement avec des troupes professionnelles hautement entraînées et possédant une cohésion élevée, aurait été développée en raison de la volonté de maintenir, en quelque sorte, l'esprit de caste des militaires.

Un troisième courant, représenté principalement par Bowditch[21] et Porch[22], a mis l'accent sur l'aspect pathologique de la réaction psychologique de l'armée française face à l'augmentation

[9] LIDDELL HART, Basil H., *Foch, The Man of Orleans*, Londres, Eyre and Spottiwoode, 1931 ; « French Military Ideas before the First World War », in GILBERT, M. (éd.), *A Century of Conflict 1850-1950, Essay for A.J.P. Taylor*, Londres, Hamish Hamilton, 1966, pp. 135-148.
[10] IRVINE, Dallas D., « The French Discovery of Clausewitz and Napoléon », *Journal of the American Military Institute*, 1942, no 4, pp. 143-161.
[11] POSSONY, Stefan ; MANTOUX, Etienne, « Du Picq and Foch : The French School », in EARLE, E.M. (éd.), *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to Hitler*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1944, pp. 206-233.
[12] BOUCHER, Arthur, *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925.
[13] MAURICE, Roger, « Les théories militaires d'avant la guerre », *Mercure de France*, 1er décembre 1917, pp. 399-424.
[14] COCHIN, colonel, « Responsabilité d'avant-guerre », *Le Correspondant*, 10 avril 1933, pp. 44-63.
[15] MONTEILHET, J., *Les institutions militaires de la France (1814-1924). De l'armée permanente à la nation armée*, Paris, Félix Alcan, 1926.
[16] Notons que Michon établit un lien entre cette doctrine réactionnaire et les succès du bergsonisme. MICHON, Georges, *La préparation à la guerre : La loi de trois ans (1910-1914)*, Paris, Librairie des sciences politiques et sociales Marcel Rivière, 1935.
[17] GIRARDET, Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Plon, 1953.
[18] CHALLENER, Richard D., *The French Theory of the Nation in Arms*, New York, Columbia University Press, 1955.
[19] SNYDER, Jack, *The Ideology of the Offensive. Military Decision Making and the Disasters of 1914*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1984.
[20] Tuchman, adepte de la théorie bergsonienne, considère ce facteur comme secondaire. TUCHMAN, Barbara, *The Guns of August*, New York, The Macmillan Company, 1962.
[21] BOWDITCH, John, « The Concept of Elan Vital : A Rationalization of Weakness », in EARLE, E.M. (éd.), *Modern France, Problems of the 3rd and 4th Republics*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1951, pp. 32-43.
[22] La thèse de Porch est beaucoup plus complexe que Gat ne le mentionne. Il développe six autres causes en plus de celle mentionnée par Gat, qui ne constitue d'ailleurs pas la cause principale. Ces six causes sont :
- L'influence de plus en plus grande de l'idéologie républicaine et de la théorie de la « nation en armes » sur et au sein de l'armée ;
- L'absence de doctrine ;
- Les dysfonctionnements au sein de l'armée (faiblesses et structure défaillante du haut commandement, faiblesse intellectuelle des officiers, instabilité ministérielle, ingérence de la politique dans le système

de la puissance de l'armée allemande. Ne pouvant compenser son infériorité matérielle, elle aurait alors basculé psychologiquement dans un autre monde et se serait construit un univers fantasmatique dans lequel l'importance des forces morales l'aurait emporté sur les forces matérielles.

Enfin, une quatrième école, représentée par Tuchman[23] et Howard[24], a situé l'évolution de la pensée militaire française dans un cadre intellectuel plus général et l'a associé avec les idées développées par Bergson, idées caractérisées par un renouveau spirituel et moral[25].

La largeur de la palette des causes montre toute la difficulté à expliquer le développement de l'esprit offensif de l'armée française dans les années précédant la Première Guerre mondiale. Gat a d'ailleurs souligné cette complexité et en a conclu qu'aucune de ces thèses n'est suffisante à elle seule pour expliquer le phénomène et que toutes ont eu leur influence dans le processus de développement.

2 Comparaison avec l'historiographie des pensées et des doctrines militaires contemporaines (Allemagne et Angleterre)

Si nous comparons l'historiographie concernant l'armée française avec celle se rapportant aux autres pays, nous pouvons remarquer de nombreuses similitudes. La majorité des historiens ont, en effet, tout comme pour la France, mis en exergue l'aspect monolithique de la pensée militaire, le développement de l'esprit offensif, l'importance accordée aux forces morales et l'incompréhension de la modernité, débouchant sur le rejet des nouveautés techniques.

---

d'avancement des officiers, vieillissement des cadres supérieurs, disparition de véritables chefs et formation de clans au ministère de la Guerre) ;
- L'absence d'infrastructures d'entraînement et de manœuvre ;
- Le développement technique des armes ;
- La résurgence du nationalisme suite à la crise d'Agadir de 1911.
PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 155-187 ; *The March to the Marne : The French Army, 1871-1914*, Cambridge, London, etc., Cambridge University Press, 1981 ; « Clausewitz and the French, 1871-1914 », in MANDEL, E. (éd.), *Clausewitz and Modern Strategy*, Londres, Frank Cass, 1986, pp. 287-301.

[23] TUCHMAN, Barbara, *The Guns of August*, New York, The Macmillan Company, 1962.

[24] HOWARD, Michael E., « The Influence of Clausewitz », introduction de CLAUSEWITZ, Karl von, *On War*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1976, p. 37.

[25] Avec Krumeich, nous pouvons mentionner d'autres auteurs adeptes de l'explication bergsonienne de la doctrine de l'offensive à outrance. KRUMEICH, Gerd, « L'offensive « à outrance » et la crainte de « l'attaque brusquée ». Problèmes politiques et militaires de la « loi de trois ans » de 1913 », in *Forces armées et systèmes d'alliances. Colloque international d'histoire militaire et d'étude de défense nationale, Montpellier, 2-6 septembre 1981*, Les cahiers de la fondation pour les études de défense nationale, Montpellier, 1984, pp. 447-454. Voir notamment : PIERREFEU, Jean de, *Plutarque a menti*, Paris, Grasset, 1923 ; CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 176 ; PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 155-187 ; POSSONY, Stefan ; MANTOUX, Etienne, « Du Picq and Foch : The French School », in EARLE, E.M. (éd.), *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to Hitler*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1944, pp. 206-233 ; MICHON, Georges, *La préparation à la guerre. La loi de trois ans (1910-1914)*, Paris, Librairie des sciences politiques et sociales Marcel Rivière, 1935, pp. 45-46 et 116-117.

Selon des auteurs contemporains comme Repington[26], Delbrück[27] et Engels[28], la pensée militaire aurait connu, en Allemagne, un déclin après la disparition de Clausewitz[29]. Elle aurait fini par se focaliser, dans les années précédant la Première Guerre mondiale, sur deux points : la victoire décisive par le biais d'une bataille d'annihilation (offensive stratégique) et l'enveloppement tactique. Plus récemment, des historiens ont interprété la pensée militaire allemande dans un sens comparable à celui du courant sociologique dont nous avons parlé. Pour ces auteurs, la pensée militaire aurait eu pour but de forger socialement la nation et de propager une idéologie militariste axée sur l'opposition au socialisme et au libéralisme[30]. A cette vision peu convaincante, nous préférons celle, socio-culturelle, de Thomas Lindemann[31]. Si son livre n'aborde pas les débats d'idées et ne donne aucune indication sur le contenu des doctrines, il apporte un élément significatif à la compréhension de l'esprit offensif des dirigeants politiques et militaires allemands, influencés par le nationalisme « völkisch » et le darwinisme social.

Un auteur, Antulio Echevarria, se distingue au milieu de cette historiographie[32]. Il a souligné les aspects caricaturaux de ses conclusions et a exposé une interprétation très neuve de la pensée militaire allemande de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècles. Sa méthode de travail, très proche de la nôtre, lui a permis de montrer la grande diversité d'opinions des penseurs allemands, ainsi que leur bonne compréhension des vastes changements liés à l'arrivée des armes modernes. Selon lui, ces penseurs ont réussi à surmonter la crise culturelle, stratégique et tactique qui en découlait en imaginant deux solutions : le développement d'une combinaison entre le feu et le mouvement, ainsi que la décentralisation de la conduite de la bataille et du combat. Le problème de l'armée allemande ne se situe pas au niveau de la pensée ou de la doctrine, mais dans la transmission des idées dans la pratique, en raison de défaillances dans l'entraînement des troupes.

---

[26] REPINGTON, Charles à Court, « Tendencies of the German Army », *in Essays and Criticism*, Londres, Constable and Co, 1913.

[27] DELBRÜCK, Hans, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, Berlin, 1900-1927, 4 volumes. Voir également : BUCHOLZ, Arden, *Hans Delbrück and the German Military Establishment : War Images in Conflict*, Iowa City, University of Iowa Press, 1985 ; CRAIG, Gordon A, « Delbrück : The Military Historian », in PARET, Peter, *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to the Nuclear Age*, Princeton, Princeton University Press, 1986, pp. 326-353 ; HERMANN, David G., *The Arming of Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1996, pp. 86-92.

[28] NEUMANN, Sigmung ; HAGEN, Mark von, « Engels and Marx on Revolution, War, and the Army in Society », *in* PARET, Peter, *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to the Nuclear Age*, Princeton, Princeton University Press, 1986, pp. 262-280.

[29] ECHEVARRIA II, Antulio J., *After Clausewitz. German Military Thinkers Before the Great War*, Lawrence, University Press of Kansas, 2000, pp. 1-3.

[30] HÖHN, Reinhard, *Die Armee als Erziehungsschule der Nation. Das Ende einer Idee*, Bad Harzburg, Verlag für Wissenschaft, Wirtschaft und Technik, 1963 ; KEHR, ECKART, *Economic Interest, Militarism, and Foreign Policy. Essays on German History*, Berkeley, University of California Press, 1977 ; KITCHEN, Martin, *The German Officer Corps 1890-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1968 ; OSTERTAG, Heiger, *Bildung, Ausbildung und Erziehung des Offizierkorps im deutschen Kaiserreich 1871 bis 1981 : Eliteideal, Anspruch und Wircklichkeit*, Frankfort, Pater Lang, 1990 ; SCHULTE, Bernd F., *Die deutsche Armee 1900-1914 : Zwischen Beharen und Verändern*, Düsseldorf, Droste Verlag, 1977.

[31] Le nationalisme « völkisch » a faussé la perception de la réalité des dirigeants. Obnubilés par un « complexe de menace », par la théorie des droits des peuples jeunes face aux peuples vieux, par la lutte contre la concurrence constituée par les peuples slaves et gaulois, ayant peur de se retrouver en infériorité par rapport à ces mêmes peuples, les dirigeants allemands ont naturellement vu dans la guerre et dans l'offensive la solution aux problèmes qu'ils percevaient. LINDEMANN, Thomas, *Les doctrines darwiniennes et la guerre de 1914*, Paris, Economica, Institut de stratégie comparée, 2001.

[32] ECHEVARRIA II, Antulio J., *After Clausewitz. German Military Thinkers Before the Great War*, Lawrence, University Press of Kansas, 2000.

En ce qui concerne l'armée britannique, les reproches classiques d'incompétence, d'obstination et de manque d'imagination, de négligence des effets de la puissance du feu ont aussi été développés par l'historiographie[33]. Des bémols ont toutefois été apportés, qui soulignaient que la réforme mise en place au lendemain de la guerre des Boers était arrivée trop tard et que des problèmes budgétaires avaient pesé dans la modernisation de l'armée. Dominik Graham, de son côté, a insisté sur le cadre particulier du *British Expeditionary Force*. Ces défauts étaient liés à sa petite taille (six divisions d'infanterie et une division de cavalerie), à ses fréquents engagements outre-mer et à sa structure. Elle n'était pas conçue pour mener un combat de division ou de corps d'armée et ne possédait pas de réelle doctrine en matière de tactique générale[34].

Quant à Michael Howard et Thimothy Travers, ils ont mis l'accent sur l'aspect moral de la pensée militaire anglaise d'avant 1914. Le premier de ces historiens, qui a attribué un rôle primordial à Henderson[35] qu'il considère comme le plus important penseur anglais, a souligné l'influence de Clausewitz sur l'ensemble de la pensée européenne et l'importance prise par l'esprit de sacrifice en Angleterre[36]. Il se montre cependant trop général, trop monolithique et ne parle pas des débats qui ont eu lieu. Enfin, il aborde surtout les questions d'infanterie et laisse de côté ce qui concerne les autres armes.

Pour Thimoty Travers, les militaires britanniques ont reconnu la puissance acquise par la défensive du fait du développement technique des armes à feu et la quasi-impossibilité pour l'offensive de l'emporter[37]. Toutefois, ils ont conservé leur esprit offensif et ont développé trois sortes d'argumentations pour justifier leur attitude. Ainsi, Hamilton pensait avoir trouvé une solution au problème par une augmentation des forces morales des troupes et un meilleur entraînement individuel. D'autres, comme le colonel Maud et le Major Pollok, éditeur de l'*United Service Magazine*, ont tout simplement accepté l'importance des pertes qui découlait des progrès de l'armement. Enfin, ceux qui étaient influencés par Clausewitz, comme le futur maréchal Haig, se sont rabattus sur une argumentation purement morale et ont affirmé la supériorité du choc. Ces trois argumentations ont été renforcées au lendemain de la guerre des Boers, non seulement en raison de l'étude de la guerre elle-même, mais aussi du fait de l'esprit de la société edwardienne. Travers compare le débat à un combat d'arrière-garde menée contre la puissance du feu. Il écrit que les penseurs ont compris l'importance prise par cette dernière, mais n'ont pas admis qu'il était nécessaire de modifier la tactique.

3 Buts de l'étude, méthode et délimitation du sujet

Les deux plus grands défauts méthodologiques que nous avons pu remarquer dans l'historiographie sont constitués par l'absence de distinction entre stratégie, tactique générale

[33] GRAHAM, Dominik, « *Sans Doctrine* : Britisch Army Tactics in the First World War », in TRAVERS, Timothy; ARCHER, Christon, *Men at War. Politics, Technology and Innovation in the Twentieth Century*, Chicago, Precedent Publishing, 1982, pp. 69-92.

[34] Graham souligne également le fait que les états-majors britanniques n'étaient pas conçus pour supporter le développement considérable de l'armée de terre au cours de la Première Guerre mondiale. En deux ans, l'armée britannique multiplia le nombre de ses divisions par dix.

[35] Auteur du livre *The Science of War*, Henderson étudia beaucoup la guerre de Sécession. Le règlement d'infanterie de l'armée britannique fut modifié en fonction de ses analyses de la guerre des Boers. HENDERSON, G. F. R., *The Science of War*, Londres, 1905.

[36] HOWARD, Michael E., « Men against fire: The Doctrine of the Offensive in 1914 », *in* PARET, Peter, *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to the Nuclear Age*, Princeton, Princeton University Press, 1986, pp. 510-526.

[37] TRAVERS, Thimoty, « Technology, Tactics, and Morale : Jean de Bloch, the Boer War, and British Military Theory, 1900-1914 », *The Journal of Modern History*, 51, 1979, pp. 264-286.

et tactique et par la confusion entre état d'esprit, pensée militaire, doctrine et application de la doctrine. Cette constatation nous fera reprendre l'étude de la pensée militaire française, de la doctrine et de son application par les troupes d'une manière systématique, sans *a priori*. Notre but sera de montrer comment l'armée française a développé une doctrine au lendemain de la défaite de 1870-1871, la doctrine de la « manœuvre napoléonienne », comment elle a évolué et a fini par être abandonnée peu de temps avant la Première Guerre mondiale au profit d'une nouvelle, celle que l'histoire a retenu sous le nom d'« offensive à outrance » et quel est le rôle joué par cette dernière dans le cadre des offensives meurtrières du début de la Première Guerre mondiale. Notre étude se limitera aux questions relevant de la tactique générale. Cette approche se justifie par le fait que l'« offensive à outrance » et la « manœuvre napoléonienne » se situent à ce niveau hiérarchique précis.

3.1 Définitions

3.1.1 La tactique générale

Les notions de stratégie et de tactique sont floues, se recoupent partiellement et ont été définies de manières variables, selon les époques et les auteurs[38]. Durant la période que nous étudions, les penseurs ont eu, comme nous le verrons, des difficultés particulières à définir les deux concepts et à établir une distinction claire entre eux. Aucune de leurs nombreuses définitions n'a réussi à s'imposer et la plupart d'entre elles montrent une incapacité à définir des concepts théoriques. Elles sont avant tout utilitaristes et il n'y a que rarement une véritable distinction de nature entre les deux domaines. La plupart du temps, la stratégie n'est envisagée qu'en tant que « tactique en plus grand » ou tactique à un échelon très élevé[39].

Vu le flou des concepts employés à l'époque en matière de stratégie et de tactique, il ne saurait être question d'utiliser des définitions aussi complexes que celles développées depuis la Première Guerre mondiale[40]. Elles ne permettraient pas, prise de manière trop stricte, d'étudier la réalité des écrits, car elles mettraient à l'écart une partie des documents qui n'entreraient pas dans le moule des définitions. De plus, l'apparition du concept d'« opératique » a introduit un niveau intermédiaire entre la stratégie et la tactique, qui sont les deux seuls niveaux généralement employés en France avant 1914. Enfin, la profonde modification des moyens militaires stratégiques et tactiques, après la Première Guerre mondiale et surtout après la Seconde, a entraîné un glissement du tactique vers le stratégique.

Nous emploierons donc une définition « élastique », capable de prendre en compte la réalité des écrits de l'époque étudiée. Nous définirons simplement la tactique comme la mise en œuvre des moyens à disposition du commandement dans le cadre de la bataille et de sa préparation directe. Nous analyserons les écrits en fonction de cette définition, que ces écrits aient été considérés comme stratégiques ou tactiques par leur auteur. Cette définition doit être cependant précisée. Nous traiterons des questions de tactique générale, c'est-à-dire de tactique combinant l'action d'ensemble des différentes armes : infanterie, artillerie, cavalerie, génie et aviation. Cela aura pour conséquence d'exclure les petites unités jusqu'au niveau de la brigade, qui ont leur tactique propre, la tactique d'arme. Nous serons toutefois obligé de faire

[38] COUTAU-BEGARIE, Hervé, *Traité de stratégie*, Paris, Economica, Institut de stratégie comparée, 1999.
[39] ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 40.
[40] COUTAU-BEGARIE, Hervé, *Traité de stratégie*, Paris, Economica, Institut de stratégie comparée, 1999, pp. 93-129.

de brèves incursions dans ce domaine en raison de l'influence que peut avoir la tactique d'arme sur la tactique générale, en raison aussi de la nécessité de mieux comprendre les caractéristiques techniques de certains matériels.

Nous n'aborderons pas les questions de stratégie, c'est-à-dire la mise en œuvre des moyens dans le cadre de la guerre, par opposition à la mise en œuvre dans le cadre de la bataille pour la tactique. Cette définition écarte tout ce qui concerne la préparation de la guerre tels que les plans de campagne et de concentrations, les questions de mobilisation et de transport, l'emploi des fortifications permanentes dans le cadre des opérations, etc. Comme pour la « limite inférieure » entre tactique générale et tactique d'arme, la « limite supérieure », avec la stratégie, ne sera pas totalement hermétique. D'une part, il existe des interactions entre les deux niveaux. D'autre part, certains auteurs traitent les deux niveaux sans prendre en compte une réelle différence de nature. L'engagement au niveau armée, dans le cadre de la « manœuvre napoléonienne », constitue sans doute l'exemple le plus explicite en la matière. Il ne se différencie pas réellement par rapport à celui des deux échelons inférieurs : corps d'armée et division.

Notre analyse de la tactique générale se fera selon les trois modes d'action proposés par Reichel : feu, choc et manœuvre[41], auxquels nous avons ajouté le moral. Le feu comprend l'ensemble des moyens de combat à distance. Dans le cadre de notre étude, il s'agit principalement du fusil, de la mitrailleuse et de l'artillerie. Le choc, dont le but est de détruire par l'action directe d'une masse agissant rapidement et cherchant le corps à corps avec l'adversaire, comprend deux volets, qui peuvent être présents ensemble ou totalement séparés. Le premier est d'ordre psychologique. L'action engendrée est essentiellement morale. Certains auteurs ont même envisagé exclusivement cet aspect et en ont conclu à l'absence de choc effectif. Selon eux, l'action morale d'une troupe marchant vers l'ennemi, la simple menace de l'abordage, suffisait à faire fuir ce dernier. Le second volet est d'ordre matériel. Dans cette conception du choc, le choc physique existe bel et bien et les deux adversaires en viennent à la lutte effective au corps à corps. Celle-ci doit être envisagée de trois manières : un combat à faible distance, une mêlée à l'arme blanche ou un choc physique correspondant à une véritable multiplication de la masse de la troupe par la vitesse de la charge qu'elle effectue. A l'opposé du choc se situe la manœuvre. Elle est fondée sur le mouvement et cherche à aborder l'ennemi de manière indirecte en l'attaquant sur ses flancs ou ses arrières. Son action est à la fois d'ordre matériel et moral. Enfin, le moral est sans doute le facteur qui est le plus complexe à définir, car il comprend l'ensemble des activités ayant une action psychologique sur l'adversaire. Dans un sens large, il ne se limite pas à l'action psychologique directe du feu, du choc et de la manœuvre. Il comprend également un aspect intellectuel en faisant intervenir aussi les activités de conception et de conduite du commandement.

Ces quatre modes sont interactifs et n'agissent pas de manière séparée. Un exemple concret permettra de bien comprendre cette interaction. La manœuvre engendre un effet moral. L'apparition d'une force ennemie sur le flanc ou sur les arrières peut parfois suffire à faire fuir le défenseur. Cet effet moral se double d'un effet matériel. Dans un cadre purement tactique, cette action se traduit par une augmentation significative de la puissance et de l'efficacité du feu. Le nombre de bouches à feu pouvant être mis en ligne augmente, tandis

[41] REICHEL, Daniel, *Etudes et documents. Le feu*, Armée suisse, Service historique, 1982-1983 ; *Etudes et documents. Le choc*, Armée suisse, Service historique, 1984 et *Etudes et documents. La manœuvre et l'incertitude*, Armée suisse, Service historique, 1986. Voir également COUTAU-BEGARIE, Hervé, *Traité de stratégie*, Paris, Economica, Institut de stratégie comparée, 1999, pp. 349-363.

que les tirs d'écharpe augmentent les effets de destruction. A son tour, cette augmentation de la létalité provoque un effet moral sur l'adversaire pris entre deux feux : il évacue la position ou se rend.

Cette grille d'analyse, basée sur l'étude séparée des quatre modes d'action tactique, permet de déterminer l'importance accordée par les différents théoriciens et les différentes doctrines à chacun d'entre eux. De plus, en intégrant à cette analyse une étude approfondie de la conception de chacun des modes, nous mettrons en évidence les grands courants de pensée qui ont marqué la période étudiée et en retracerons l'évolution, depuis leur genèse jusqu'à leur abandon, avec les influences qu'ils ont pu avoir sur la doctrine de l'armée ou sur des courants contemporains ou ultérieurs.

3.1.2 Etat d'esprit, pensée militaire, doctrine et application de la doctrine

Rares sont les auteurs qui ont cherché à définir des catégories différentes dans ce que nous pouvons appeler la pensée militaire, prise dans le sens d'activité intellectuelle la plus générale et la plus large possible. Antulio Echevarria a distingué la pensée, la théorie et la doctrine militaires, auxquelles il a encore ajouté la pratique[42]. Il définit la pensée comme l'ensemble des doctrines, des théories et des croyances appartenant à un individu, un groupe d'individus ou une époque. Quant à la théorie, elle se réfère à des concepts, des hypothèses et des principes développés pour répondre à une question, pour résoudre un problème.

Cette classification et ses définitions sont bonnes, mais incomplètes. Nous préférons distinguer entre état d'esprit, pensée militaire, doctrine et application de la doctrine, selon les définitions suivantes.

Par état d'esprit, nous entendons l'ensemble des idées générales, non structurées, souvent vagues et mal définies, qui circulent dans un groupe social spécifique. Dans le cas présent qui se rapporte à l'« offensive à outrance », le fait de vouloir attaquer ne donne aucune indication en ce qui concerne les moyens et la manière que l'on désire employer pour y parvenir[43]. Comme le souligne si justement le capitaine Dhé dans son article sur « L'esprit offensif », le « En avant ! » ne suffit pas : « les façons n'empêchent pas l'en avant, elles en préparent l'effet et le rendent plus sûr à la fois et moins coûteux à l'assaillant. »

La pensée militaire se différencie de l'état d'esprit par le fait qu'elle est structurée et vise à appréhender une question dans son ensemble. Elle définit des principes théoriques et des procédés d'application. La pensée militaire est souvent multiple. Elle se divise en courants de pensée qui s'affrontent au travers de la littérature militaire, des débats tactiques et stratégiques qui ont lieu au sein des différentes écoles et des états-majors, voire dans les sociétés militaires.

La doctrine, comme l'a bien définie Antulio Echevarria, représente l'ensemble des méthodes et des idées fondamentales et officielles d'une armée. Elle constitue un ensemble de prescriptions ayant pour but de standardiser les actions des acteurs militaires dans le sens d'une voie unique et bénéfique : défaire l'ennemi dans un combat pouvant présenter une grande variété de conditions différentes. Idéalement, la doctrine constitue la base de l'entraînement des troupes et des états-majors. Nous devons ajouter qu'elle est souvent issue

[42] ECHEVARRIA II, Antulio J., *After Clausewitz. German Military Thinkers Before the Great War*, Lawrence, University Press of Kansas, 2000, pp. 3-8.
[43] DHE, Paul, « L'esprit offensif », *L'opinion militaire*, 10 janvier 1911, pp. 29-32.

d'un des courants de pensée existant. Toutefois, ce n'est pas forcément celui qui est majoritaire qui réussit à s'imposer. Nombre de facteurs, comme la puissance d'influence et la position hiérarchique et institutionnelle des penseurs, jouent un rôle déterminant dans le choix des idées qui constituent la doctrine.

Enfin, l'application de la doctrine se réfère à l'ensemble des pratiques effectives d'une armée. Ces pratiques ne correspondent pas forcément à une application directe et « mathématique » des règlements. Dans ce domaine également, nombre de facteurs interfèrent et peuvent apporter des différences importantes par rapport à l'idéal de la doctrine.

3.1.3 Problématique

Les rapports entre les quatre domaines que nous venons de voir sont fort complexes. Ils posent tout d'abord la question de la diffusion des idées, que ce soit depuis la pensée vers l'ensemble des milieux militaires ou depuis la doctrine vers les différentes troupes en vue de son application. Dans le premier cas, si l'on connaît l'état de la publication, il est plus difficile d'apprécier dans quelle mesure ces textes sont lus et encore plus d'estimer ce que les lecteurs en comprennent et en retiennent.

Dans le second cas, il faut d'abord se demander comment naît la doctrine et qui en est à l'origine ? Cette double interrogation met directement en relation la pensée militaire avec les structures du haut commandement de l'armée. Il faut déterminer quels sont les centres compétents dans l'établissement de la doctrine et quelles sont leurs sources d'inspiration. Dans cette relation, les acteurs de la pensée ne sont toutefois pas passifs. Par leur prestige ou les positions spécifiques qu'ils occupent au sein de la hiérarchie ou des institutions, certains penseurs peuvent avoir une influence particulière et imposer leurs idées alors qu'elles ne sont pas partagées par la majorité des milieux militaires.

Ensuite, comme pour la pensée, il ne suffit pas de connaître le contenu des règlements. Il faut se demander quelle en est l'application effective par les troupes. Cette question implique l'étude des différents canaux de diffusion de la doctrine. En ce qui nous concerne, il en existe deux principaux, officiels : l'Ecole supérieure de guerre, chargée de former les jeunes officiers aux fonctions d'état-major et de cadres supérieurs, et les corps d'armée, chargés de l'instruction des différentes formations en se basant sur les règlements. Cette diffusion de la doctrine ne se fait pas forcément de manière simple. Elle nécessite en premier lieu une acceptation de la doctrine de la part des deux courroies de transmission dont nous venons de parler. Par ailleurs, elle demande un niveau intellectuel et un effort particulier aux cadres et aux enseignants, qui doivent se former, parfois seuls, et restituer la somme de connaissances théoriques et pratiques qu'ils ont dû assimiler. Enfin, elle implique des structures de formation adaptées, que ce soit des écoles, des cours pour les officiers ou des terrains d'entraînement pour les troupes, ainsi que des méthodes d'enseignement appropriées pour les cadres et les différentes formations.

Le schéma de diffusion que nous venons d'exposer est, dans la réalité, plus compliqué, car il ne constitue pas un système fermé, immuable. Une triple dynamique apporte des distorsions plus ou moins grandes dans les processus de transmission des idées et de la doctrine. La première de ces dynamiques consiste dans l'évolution de ce que nous pouvons appeler le cadre militaire général, c'est-à-dire la situation internationale, le degré d'avancement technique et l'expérience des guerres. Toute modification apportée à ce cadre général entraîne une remise en cause plus ou moins grande des idées, que ce soit au niveau de la pensée ou de

la doctrine. En fait, comme le note Antulio Echevarria, l'évolution de la doctrine est presque permanente[44]. Par ailleurs, il faut être conscient du fait qu'il n'y a pas de déterminisme technique[45]. Une nouveauté ne s'intègre pas naturellement et universellement dans une structure aussi complexe et variable d'un pays à l'autre qu'une armée, car cette nouveauté implique souvent des modifications profondes d'organisation, donc de législation, la mise au point d'une doctrine d'emploi, seule et en relation avec les autres armes et moyens, des structures et des procédés d'instruction, des dépenses importantes, etc.

La deuxième dynamique est celle des acteurs. Les institutions militaires sont reliées entre elles par des jeux de pouvoir et d'influence, par des querelles de personnes et de prestige, des volontés de défendre des traditions, sans compter les conflits politiques ou idéologiques. Dès lors, la diffusion des idées peut être freinée, voire totalement bloquée par l'un ou l'autre des acteurs pour des raisons qui n'ont pas grand rapport avec la validité de la doctrine elle-même.

Enfin, il existe une dynamique entre les quatre éléments eux-mêmes. Chacun d'entre eux influence les autres d'une manière plus ou moins importante et cette influence varie dans le temps et en fonction des acteurs. Ainsi, l'état d'esprit et la pensée, qui souvent sont multiples et développent de nombreuses idées qui peuvent être contradictoires, n'influencent pas seulement le choix de la doctrine, mais aussi son application. L'interprétation des règlements n'est jamais totalement neutre et se fait toujours en fonction des convictions propres de chacun. De son côté, l'analyse du niveau d'instruction et des défauts constatés engendre une réévaluation de la doctrine. Quant à la pratique, elle développe des habitudes de travail et des conceptions spécifiques qui peuvent modifier, petit à petit, l'état d'esprit, voire la pensée elle-même.

4 Sources

Les sources que nous emploierons sont de cinq ordres et nous permettrons d'analyser l'état d'esprit, la pensée militaire, la doctrine et son application. Les plus importantes en nombre sont les nombreuses publications des différents penseurs militaires, à l'exception de la littérature d'anticipation[46]. Elles regroupent à la fois des ouvrages et des articles, parus généralement dans les nombreuses grandes revues militaires de l'époque (*Revue militaire générale*, *Journal des sciences militaires*, etc.). Ces publications nous permettront de comprendre l'état d'esprit ainsi que la pensée militaire française dans son ensemble, avec ses différents courants et ses évolutions.

Pour l'étude de la doctrine officielle, nous avons avant tout employé les règlements de l'armée française, ainsi que certaines circulaires ou directives. Ces documents contiennent les rapports des commissions de rédaction, précieux pour connaître les intentions et les buts des rédacteurs. Les principaux règlements analysés sont bien évidemment les règlements traitant de tactique générale : Service en campagne du 26 octobre 1883[47], Service en campagne du 28

[44] ECHEVARRIA II, Antulio J., *After Clausewitz. German Military Thinkers Before the Great War*, Lawrence, University Press of Kansas, 2000, p. 8.
[45] ECHEVARRIA II, Antulio J., *After Clausewitz. German Military Thinkers Before the Great War*, Lawrence, University Press of Kansas, 2000, pp. 223-226.
[46] L'étude de la littérature d'anticipation représente un sujet de thèse en soi. Aussi, nous avons décidé d'écarter délibérément l'ensemble des ouvrages de ce genre. Nous avons toutefois employé quelques-uns de ces livres d'anticipation lorsque leur auteur avait publié d'autres œuvres qui entraient dans le cadre de notre sujet.
[47] *Décret du 26 octobre 1883 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Baudoin, 1884.

mai 1895[48], Conduite des grandes unités du 28 octobre 1913[49] et Service en campagne du 2 décembre 1913[50]. Nous avons aussi porté notre attention sur les nombreux règlements d'armes qui comprennent, eux aussi, nombre d'indications concernant la collaboration entre les armes. Une seconde source intéressante sont les cours, publiés ou non, des principaux enseignants de l'Ecole supérieure de guerre. Ces cours ne représentent pas toujours la doctrine officielle. Nombre d'enseignants n'ont pas diffusé la doctrine en cours, mais ont développé devant leurs élèves des thèses particulières, souvent opposées au contenu des règlements.

L'analyse officielle des conflits a été étudiée au travers des rapports des attachés militaires et des chargés de mission auprès des différents belligérants. Pour la guerre russo-japonaise, ce sont les rapports, surtout les rapports de synthèse, de la mission du général Silvestre auprès de l'armée russe et ceux de la mission du colonel Lombard auprès de l'armée japonaise. Ces rapports ont été analysés par l'état-major qui en a tiré des synthèses destinées à établir les enseignements qu'il fallait retenir de ce conflit. Pour les guerres balkaniques, ce sont les rapports du lieutenant-colonel Fournier, attaché militaire dans les Balkans, ceux de la mission du colonel Piarron de Mondésir et, enfin, ceux du général Herr qui a effectué un voyage à titre privé dans les Balkans à la fin de l'année 1912.

Enfin, le niveau d'instruction et les pratiques de l'armée française ont été abordés au travers des rapports d'inspection du Conseil supérieur de la guerre et des rapports sur les grandes manœuvres.

5 Plan de l'étude

Les limites temporelles de notre étude sont constituées par les deux grands conflits que connut la France, soit celui de 1870-1871 contre l'Allemagne et le début de la Première Guerre mondiale. La fin des hostilités, en 1871, et l'importance de la défaite ont provoqué un changement radical dans la pensée militaire française, puis dans la doctrine, même si les prémices d'un renouveau intellectuel étaient apparues dans les dernières années du second Empire déjà. Quant à la seconde limite, le début des hostilités en 1914, elle vient tout naturellement clore une période riche en études théoriques et pratiques ainsi qu'en débats de toutes sortes.

Notre étude comportera trois parties. La première partie sera consacrée à la renaissance de la pensée militaire française au lendemain de la défaite de 1870-1871. Nous aborderons cette renaissance dans le cadre qui fut le sien, c'est-à-dire celui de l'Ecole supérieure de guerre créée à cette époque. Nous étudierons les méthodes de travail développées dans cette institution, ainsi que la doctrine qui fut mise au point, petit à petit, au cours des années 1880, la « manœuvre napoléonienne », par un petit noyau de penseurs (Lewal, Maillard, Bonnal et Cherfils). Cette doctrine, enseignée dans les cours de l'école, connut la consécration avec son adoption en tant que doctrine officielle de l'armée française dans les années 1890.

Ce courant de pensée n'est pas uniforme. Différentes tendances se dégagent au travers des principaux écrivains, ainsi qu'une évolution, à partir du début du XX^{e} siècle. Nous aborderons

[48] *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897.
[49] *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913.
[50] *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918.

également l'analyse de la doctrine officielle telle qu'elle fut inscrite dans les différents règlements de l'armée française, dont le principal fut le Règlement sur le service en campagne du 28 mai 1895[51].

La deuxième partie sera consacrée aux débats qui se déroulèrent au cours de la période 1900-1914. La doctrine développée à l'Ecole supérieure de guerre fut remise en cause avec la publication d'une série d'articles du général de Négrier, consacrés aux conséquences de l'emploi des nouveaux explosifs (poudres sans fumée) et aux événements de la guerre des Boers[52]. Ces débats peuvent se diviser en trois volets. Le premier concerne l'analyse des conflits contemporains : guerre des Boers, guerre russo-japonaise et guerres balkaniques. La question est de savoir si, et si oui, dans quelle mesure, des enseignements ont été tirés par les différents penseurs militaires français et par les organes du haut commandant. Nous étudierons comment les penseurs et le haut commandement en particulier ont appréhendé ces conflits et comment les éventuels enseignements qui en ont été tirés ont été intégrés, ou non, dans la doctrine de l'armée.

Le deuxième volet regroupe les questions touchant à l'apparition d'armes et de moyens nouveaux : mitrailleuses, artillerie lourde, troupes cyclistes, aviation et fortification de campagne. On peut y ajouter les débats ayant trait à l'emploi de la cavalerie et de l'artillerie de campagne. La plupart de ces controverses ont des origines antérieures à 1900, mais elles ont perduré jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Notre étude déterminera si, oui ou non, comme l'historiographie et la tradition l'affirment, l'armée française a rejeté les nouveautés pour se cantonner dans une conception archaïque de la guerre, héritière des traditions napoléoniennes. Dans ce domaine également, des débats ont eu lieu autour de la doctrine et des modifications ont été apportées.

Enfin, le troisième volet des débats tourne autour de deux courants de pensée particuliers : la « trilogie » formée par Pétain, Debeney et Maud'huy d'une part, et, d'autre part, le triple courant napoléonien comprenant Grouard, Camon et Colin. Ces deux courants n'ont eu qu'une influence limitée sur l'ensemble de la pensée militaire de l'avant-guerre. Ils présentent cependant un intérêt certain. Le premier comprend en effet les thèses d'un homme, Pétain, qui verront leur justesse confirmée au moment de leur application au cours de la Première Guerre mondiale[53]. Quant au second, il regroupe des penseurs qui ont développé des concepts clairs et des idées qui n'ont été ni oubliées, ni rejetées au lendemain de la guerre.

La dernière partie sera consacrée à l'analyse de la doctrine de l'armée française, connue sous le nom d'« offensive à outrance », à la veille des hostilités. Nous analyserons les différents courants d'interprétation historiographique de cette doctrine et verrons dans quelle mesure ces interprétations sont en conformité avec la réalité. Nous étudierons les origines de cette doctrine non seulement au travers des principaux penseurs qui, les premiers, ont mis en exergue au sein de l'armée française le rôle fondamental joué par les forces morales : Ardant

[51] *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897.
[52] NEGRIER, François Oscar de, « Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, pp. 5-32 ; « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 721-767 ; « Cavaliers et dragons », *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1902, pp. 764-800 et 1er janvier 1903, pp. 87-117 ; « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, pp. 854-885 et 1er mars 1904, pp. 110-129.
[53] PEDRONCINI, Guy, *Le haut Commandement français et la conduite de la guerre 1917-1918*, thèse de l'Université de Lille III, 1971 ; *Pétain, général en chef*, Paris, Presses universitaires de France, 1974 et *Pétain. Le soldat et la gloire. 1856-1918*, Paris, Perrin, 1989.

du Picq et Cardot, mais aussi au travers de l'évolution d'autres doctrine du début du XX^e^ siècle, dont certains particularismes annoncent déjà les théories de Grandmaison dans ses fameuses conférences de 1911[54]. Nous étudierons également l'influence de Clausewitz sur la pensée militaire française, influence que certains historiens ont jugé déterminante dans l'élaboration des idées qui ont abouti à la doctrine de 1914[55].

Pour terminer, nous aborderons la question du rôle de la doctrine de l'armée française dans les échecs des offensives menées au début de la Première Guerre mondiale. Ce qui apparaît bien plus important que la doctrine elle-même, c'est l'application qui en a été faite par les troupes. Nous analyserons donc les pratiques des troupes françaises, leur niveau d'instruction et l'application effective de la doctrine au cours des grandes manœuvres. Nous déterminerons également comment cette pratique a influencé la doctrine et a renforcé l'esprit offensif de l'armée, en relation étroite avec les causes déjà mises en exergue par l'historiographie.

[54] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911.

[55] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 296-298 ; COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 179-181 ; FULLER, J.F.C., *The Conduct of War 1789-1961. A Study of the impact of the French, Industrial and Russian Revolutions on War and its Conduct*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press, 1961, p. 128 ; LIDDELL HART, Basil H., *Foch, The Man of Orléans*, Londres, Eyre and Spottiwoode, 1931 ; *The Gost of Napoléon*, New Haven, Yale University Press, 1937 ; « French Military Ideas before the First World War », in GILBERT, M. (éd.) *A Century of Conflict, 1850-1950, Essay for A.J.P. Taylor*, Londres, Hamish Hamilton, 1966, pp. 136-144 ; *Stratégie*, Paris, Perrin, 1998, p. 415 ; MURAISE, Eric, *Introduction à l'histoire militaire*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1964, p. 40.

PREMIERE PARTIE

L'ECOLE SUPERIEURE DE GUERRE ET LA RENAISSANCE DE LA PENSEE MILITAIRE FRANÇAISE (1871-1895)

VERS L'UNITE DE DOCTRINE

Introduction

Au lendemain du désastre de 1870-1871, les différents analystes français furent unanimes pour mettre en évidence le facteur intellectuel en tant que cause majeure de la défaite. La reconstruction de l'armée française impliquait donc une reconstruction, non seulement matérielle, mais aussi une reconstruction intellectuelle. Nous devrions plutôt parler de construction, parce que l'on devait presque partir de zéro. Ce travail prit beaucoup de temps et fut principalement l'œuvre de l'Ecole supérieure de guerre, fondée en 1880. Le rôle primordial joué par cette institution est dû au fait qu'elle regroupa très vite les meilleurs penseurs de l'époque et qu'elle profita de la large dissémination des pouvoirs au sein de l'armée française. Le pouvoir de réflexion et de décision de cette dernière se partageait en effet entre de nombreuses instances aux pouvoirs et aux subordinations mal définis : un Conseil supérieur de la guerre aux activités éphémères, un état-major général croupion et instable, qui ne prit une réelle importance qu'après 1890, un ministère de la Guerre encore plus instable et largement coupé du monde militaire, un gouverneur général de Paris, un cabinet militaire présidentiel et des commandants de corps d'armée largement autonomes, sans compter le « forum »[1], c'est-à-dire les différentes écoles de pensée et la presse militaire en plein développement.

Dans cette première partie de notre étude, nous analyserons le rôle joué par l'Ecole supérieure de guerre dans le cadre de cette reconstruction intellectuelle. Nous verrons comment les pères fondateurs, Lewal, Maillard et Bonnal, mirent au point un programme et des méthodes d'étude et d'enseignement (méthode positive et méthode historique). Nous analyserons ces méthodes, les concepts employés et les conséquences qu'ils entraînèrent, à la fois sur les méthodes de pensée et sur la doctrine elle-même. Les deux sources auxquelles ces penseurs ont puisé sont : celle du vainqueur, le grand Etat-major allemand, et celle de l'histoire, avec l'étude des guerres récentes et des guerres napoléoniennes, qui se rejoignirent grâce à un lien privilégié : Clausewitz.

Nous étudierons, dans un deuxième temps, comment ces trois officiers, auxquels il faut ajouter Cherfils qui ne participa pas à la mise au point des méthodes, ont élaboré une doctrine, en s'appuyant sur l'étude historique de la période napoléonienne : la doctrine de la « manœuvre napoléonienne ». Cette dernière mit toutefois du temps pour atteindre son plein développement et elle ne fut adoptée qu'en 1895, en tant que doctrine officielle de l'armée française, au moment où fut promulgué le Règlement sur le service des armées en campagne du 28 mai.

[1] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 30-31.

D'une manière synthétique, nous pouvons dire que cette doctrine de la « manœuvre napoléonienne » se caractérise par une forme spécifique de manœuvre comprenant quatre phases : un engagement de l'avant-garde destiné à reconnaître et à fixer l'adversaire, un combat d'usure mené par l'avant-garde et une partie des éléments du gros de la troupe, une attaque décisive et une poursuite de l'adversaire en fuite. Cependant, cette présentation synthétique ne saurait rendre compte de la réalité. De nombreux sous-courants ont traversé ce courant de pensée, accordant plus ou moins de valeur à l'un ou l'autre de ces éléments et allant jusqu'à en rejeter certains, cela sans même tenir compte de l'importance accordée aux différents modes d'action tactique. Cette diversité, que nous aborderons de manière détaillée, pose la question de la conservation de l'orthodoxie de la doctrine avec l'arrivée de la deuxième vague d'enseignants à l'Ecole supérieure de guerre, ainsi que son évolution à travers le temps.

Concernant le premier de ces problèmes, deux grands penseurs et enseignants de l'Ecole supérieure de guerre retiendront notre attention : Langlois et Foch. Bien qu'apportant leur touche propre à la doctrine, ils en ont conservé tous les éléments. Le premier fut un des personnages-clefs de la seconde génération des penseurs napoléoniens, car il fut le père de la doctrine de l'artillerie française qui venait de se doter du fameux canon de 75. Quant à Foch, outre l'importance des fonctions qu'il exerça avant et au cours de la Première Guerre mondiale, il fut l'un des enseignants de l'Ecole supérieure de guerre qui marqua le plus ses élèves, parmi lesquels se trouva Grandmaison.

Dans le cadre de l'évolution de la doctrine, nous verrons comment et sous l'influence de quels facteurs, à partir du tournant du siècle, les penseurs relativisèrent l'importance et la nécessité de certains fondements de la « manœuvre napoléonienne », particulièrement l'avant-garde et l'attaque décisive. Ces remises en question créèrent un hiatus entre la pensée et la doctrine officielle au sein même de l'école napoléonienne. Alors que la plupart des éléments caractéristiques de la « manœuvre napoléonienne » étaient remis en cause par les écrivains et les penseurs du courant napoléonien, la doctrine officielle contenue dans le Service en campagne du 28 mai 1895 constitua la doctrine officielle de l'armée française jusqu'à la fin de l'année 1913, au moment de l'adoption de nouveaux règlements. Enfin, l'évolution de ce courant de pensée nous permettra de voir comment sont apparus, au sein même de l'école de la « manœuvre napoléonienne », les éléments qui ont constitué les fondements caractéristiques de la doctrine de l'« offensive à outrance ».

Chapitre I. La création de l'Ecole supérieure de guerre

1.1 La défaite française de 1870 et la reconstruction de l'armée française

1.1.1 Les causes profondes de la défaite : un problème intellectuel

La défaite française de 1870-1871 causa un véritable traumatisme en France[2]. Ce traumatisme constitua, jusqu'à la Première Guerre mondiale, le moteur le plus puissant de la réorganisation matérielle et institutionnelle et du renouveau intellectuel de l'armée française. La rapidité de la débâcle et la perte de l'Alsace-Lorraine mirent en évidence la fin de la prédominance française sur le continent et la réalité de la nouvelle puissance de l'Allemagne, qui avait déjà été soulignée avant la guerre par le colonel baron Stoffel et le général Trochu[3]. Les causes de cette défaite furent dénoncées et analysées par les contemporains des événements et par la génération suivante, dans des débats passionnés[4]. Certains soulignaient l'infériorité, tant quantitative que qualitative, de l'armement, la moindre solidité des troupes, des carences dans l'instruction, enfin une infériorité numérique.

Pour la plupart des auteurs de l'époque, la raison profonde de la défaite française était cependant d'ordre intellectuel. Si, durant la période allant de 1815 à 1870, la France et le monde francophone avaient connu une pensée militaire assez riche, avec l'illustre Jomini et

[2] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 116-117 ; LESOUEF, Pierre, « La création de l'Ecole de guerre (1871-1880) et sa double mission », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 27-28 ; ZANIEWICKI, Witold, « L'impact de 1870 sur la pensée militaire française », *Revue de défense nationale*, août-septembre 1970, p. 1331.

[3] Le colonel baron Stoffel attira l'attention de Napoléon III par divers rapports, remis entre 1866 et 1868, sur la supériorité du corps des officiers d'état-major de l'armée prussienne. Le général Trochu dénonça la faiblesse de l'armée dans un livre, *L'armée française en 1867*, qui réclamait une transformation et un renouvellement de l'enseignement militaire. L'ouvrage, publié anonymement en raison des règlements militaires, dénonçait l'absence de préparation à la guerre et l'idée générale selon laquelle il fallait se « débrouiller ». Mal perçu dans les milieux militaires, le livre, qui d'ailleurs ne proposait aucun remède concret, valut à son auteur une disgrâce jusqu'en juillet 1870. CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 238-262 ; GUILLON, E., *Nos écrivains militaires. Etudes de littérature et d'histoire militaires. Deuxième partie. Depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1899, pp. 350-355 ; LESOUEF, Pierre, « La création de l'Ecole de guerre (1871-1880) et sa double mission », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 27-28 ; SCHNEIDER, Fernand, *Histoire des doctrines militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, pp. 55-57 ; TROCHU, général, *L'armée française en 1867*, Paris, Amyot, 1867.

[4] GUILLON, E., *Nos écrivains militaires. Etudes de littérature et d'histoire militaire. Deuxième partie. Depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1899, pp. 376-377 ; *Centenaire de l'école supérieure de guerre, 1876-1976*, s.l., s.e., s.d., p. 11.

d'autres très bons penseurs militaires (Rogniat, Gouvion-Saint-Cyr, Bugeaud, etc.), leurs idées ne furent pas communiquées à l'ensemble du corps des officiers[5]. Cette difficulté de la propagation des idées et des connaissances militaires résultait de quatre phénomènes qui, bien sûr, s'influençaient mutuellement : absence d'une véritable école militaire[6], carences intellectuelles du corps des officiers et manque de goût pour les activités de l'esprit, influence des périodes révolutionnaire et napoléonienne et, enfin, longue période de paix.

Avant 1870, la France ne possédait pas de véritable école militaire. A la fin du premier Empire, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, assisté du général baron Thiébault, créa, certes, un corps d'état-major permanent et le centre de formation correspondant, l'Ecole d'application d'état-major[7], où la formation consistait, pour les sous-lieutenants issus de Saint-Cyr ou de Polytechnique, en deux années de cours suivis de « stages de courte durée » dans les trois armes. Suivait alors une affectation définitive au corps d'état-major. Cette formation était avant tout théorique et ne comprenait aucun exercice pratique, que ce fût sur la carte ou dans le terrain[8]. De plus, les officiers d'état-major n'étaient nullement préparés aux « fonctions d'organisation et de conduite opérationnelle des troupes ». Ce système du « corps fermé » présentait en outre d'autres inconvénients. Les officiers d'état-major n'avaient plus aucun contact avec la troupe jusqu'au moment où ils devenaient généraux, tandis que les autres généraux, la majorité, issus directement des armes ne recevaient aucune formation d'état-major. Le corps d'état-major « replié sur lui-même et figé » était perçu avec « méfiance » et « jalousie » par les officiers de troupe.

Pour Schneider[9] et pour Carrias[10], le deuxième facteur, la faiblesse intellectuelle des officiers, apparut dès la Restauration, en raison du retour d'émigrés à l'esprit rétrograde, que l'on intégra hâtivement dans l'armée royale, et du maintien en activité d'officiers de l'Empire, souvent insuffisamment formés et dont le caractère manquait de dignité. Sous le second Empire, Gat parle d'un « dédain » et d'une véritable « aversion » de la majorité des militaires

[5] Griffith affirme l'existence d'un niveau de pensée plutôt élevé dans l'armée française et souligne la qualité des troupes durant cette période. Carrias mentionne également un certain nombre d'écrits importants : les *Principes de la stratégie* de l'archiduc Charles, « considéré[s] comme la meilleure doctrine de guerre contemporaine » ; les *Mémoires* de Napoléon, « lus par de nombreux officiers » et ayant servi à plusieurs générations de modèle pour la rédaction des ordres ; les *Considérations sur l'art de la guerr*e du général Rogniat, œuvre historique très critiquée par Napoléon et qui proposait en outre « une méthode de conduite des armées et une solution relative à la défense de la France basée sur les fortifications » ; les écrits de Jomini ; le *De l'armée selon la Charte* du général Morand, qui « eut un grand succès, mais n'entraîna aucune réforme » ; les *Mémoires* de Gouvion-Saint-Cyr dont furent extraites les *Maximes de guerre* ; les *Avant-postes de cavalerie légère* du général Fortuné de Brack qui connurent plusieurs éditions entre 1861 et 1869 ; le *De l'esprit des institutions militaires* du maréchal Marmont. CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 238-262 ; GRIFFITH, Paddy, *Military Thought in the French Army 1815-1851*, Manchester, New-York, Manchester University Press, 1989.

[6] Bonnal précise qu'« avant 1870, les officiers français, désireux d'étendre leurs connaissances militaires, n'avaient à compter que sur eux-mêmes ». BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, p. 15.

[7] *Centenaire de l'école supérieure de guerre, 1876-1976*, s.l., s.e., s.d., p. 11. André Bach fait une description plus positive du corps d'état-major. BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 26-43.

[8] Cet enseignement se composait de deux conférences journalières ayant pour sujet l'art militaire, l'artillerie, les fortifications, l'administration, la géographie, la topographie, le droit et l'économie politique, l'histoire, la littérature militaire, l'organisation et la mobilisation des troupes, les sciences appliquées, la géodésie et l'allemand. *Centenaire de l'école supérieure de guerre, 1876-1976*, s.l., s.e., s.d., p. 15.

[9] SCHNEIDER, Fernand, *Histoire des doctrines militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, pp. 55-57.

[10] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 237.

envers toute forme de littérature et d'activité intellectuelle[11]. Reprenant La Gorce[12] et Irvine[13], il cite le maréchal MacMahon qui était prêt à éliminer de la liste d'avancement les officiers dont il eût vu le nom apparaître sur la couverture d'un livre.

Sous la Révolution, puis sous le premier Empire, bien que l'activité intellectuelle ait été très importante et les innovations nombreuses, presqu'aucun écrit didactique n'avait été produit[14]. Il en découla une mauvaise instruction théorique et une méconnaissance des règlements. Toutefois, l'armée était bien entraînée en raison d'une pratique ininterrompue de la guerre. Les officiers eurent ainsi la fâcheuse tendance à considérer cette dernière comme un « art sublime, échapp[ant] à tout calcul » et ne pouvant s'apprendre, en dehors de la guerre elle-même[15]. Les publications des généraux du premier Empire, la personnalité et le génie de Napoléon contribuèrent d'ailleurs à renforcer cette idée. L'« omnipotence du commandement, poussé à l'extrême par Napoléon, et qui bénéficiait avec lui de la supériorité de son esprit et du dynamisme qu'engendrait son activité, n'était plus, après lui qu'une discipline formaliste et paralysante, l'esprit avait disparu comme si ceux qui exerçaient le commandement n'en avaient pas, ils maintenaient ce qui s'était fait, sans se rendre compte qu'ils le laissaient se dégrader, imitaient ou copiaient en s'en tenant au seul aspect superficiel des choses, et croyaient posséder avec leur infatuation stérilisante le génie qu'ils n'avaient pas »[16]. Cette « mauvaise analyse historique des succès de la Révolution et de l'Empire » constitua une véritable « source d'aveuglement », selon Lesouef[17]. L'armée française prit « inconsciemment l'habitude de se reposer sur le génie d'un seul homme concevant tout par lui-même et n'ayant besoin que d'exécutants ».

Contrairement aux périodes révolutionnaire et napoléonienne au cours desquelles une pratique régulière de la guerre permettait aux officiers, généralement peu instruits, de recevoir une formation au feu et assurait également une « sélection naturelle », la période 1815-1870 ne connut que quelques guerres coloniales ou des guerres courtes, engagées en dehors du territoire national[18]. Les campagnes coloniales étaient trop particulières pour qu'on en tirât un enseignement applicable aux champs de bataille européens[19]. Carrias affirme même que la

[11] Sur le comportement social que l'officier doit avoir et le « rôle » qu'il est obligé de jouer, voir également l'ouvrage de Serman, notamment le chapitre I : « Stabilité et prestige de l'état d'officier ». GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 119-120 ; SERMAN, William, *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.

[12] LA GORCE, Paul-Marie de, *The French Army : A Military-Political History*, Londres, Weidenfeld, 1963, p. 9.

[13] IRVINE, Dallas D., « The French Discovery of Clausewitz and Napoléon », *Journal of the American Military Institute*, 1942, no 4, pp. 146-148.

[14] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 15-17 ; CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 238 et 262 ; LESOUEF, Pierre, « La création de l'école de guerre (1871-1880) et sa double mission », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 26.

[15] Bonnal cite l'ouvrage du maréchal Marmont, *De l'esprit des institutions militaires* et celui du général Morand, *De l'armée selon la charte*. BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, p. 15.

[16] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presse universitaires de France, 1960, p. 262.

[17] LESOUEF, Pierre, « La création de l'Ecole de guerre (1871-1880) et sa double mission », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 26.

[18] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878))*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 24-26.

[19] GUILLON, E., *Nos écrivains militaires. Etudes de littérature et d'histoire militaire. Deuxième partie. Depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1899, p. 377.

conquête de l'Algérie eut une influence néfaste sur la conception de la guerre[20]. Guerre particulière, dans le sens où la liaison entre les trois armes n'eut qu'une importance mineure en raison de la prépondérance de l'infanterie, elle contribua à répandre largement des idées fausses au sein de l'armée française, du fait du grand nombre de cadres et d'unités qui y furent engagés. Quant aux guerres de Crimée et d'Italie, menées dans un état d'impréparation et d'improvisation des plus complets, en appliquant les procédés développés en Afrique[21], elles confirmèrent « l'opinion de ceux qui faisaient reposer le succès uniquement sur la valeur des troupes [et] affich[aient] hautement [leur] mépris pour l'étude de l'art militaire »[22].

Les carences intellectuelles des militaires français d'avant 1870 eurent pour conséquence une incapacité à penser la guerre et à y préparer l'armée, sur la base d'une doctrine appropriée. André Bach parle d'une véritable « fonctionnarisation » de l'armée favorisant la routine et le service intérieur, au détriment du développement intellectuel et du sens de l'initiative[23]. Il montre d'ailleurs bien l'inscription de ce phénomène dans les grands textes législatifs (lois Gouvion-Saint-Cyr de 1818 et Soult des années 1830) et dans les règlements (règlements sur le service intérieur de 1818 et de 1833, règlement sur l'administration des corps de troupes de 1844). Les écrivains de l'après-guerre critiquèrent les trois grandes caractéristiques de la doctrine en vigueur au moment des hostilités : croyance en la suprématie du feu, culte des « belles positions » et immobilisme des troupes. Les deux premières de ces caractéristiques avaient pour origine les études consacrées à la guerre austro-prussienne de 1866 et la confiance accordée aux nouvelles armes : le fusil Chassepot, dont la puissance était certes réelle, ainsi que la mitrailleuse, arme que l'on entoura des voiles du secret et sur laquelle on fondait de grands espoirs. Quant à l'immobilisme des troupes, il était dû à l'impréparation des cadres et de la troupe à des opérations en campagne, les règlements se montrant trop formalistes et tournés vers l'esprit de caserne. Ces trois caractéristiques étaient bien sûr fortement liées entre elles et se renforçaient mutuellement. Il ne pouvait en découler qu'un esprit purement défensif, où l'idée de manœuvre était totalement absente[24].

1.1.2 La reconstruction institutionnelle de l'armée française

Au lendemain de la défaite de 1870, l'armée allemande, victorieuse, devint le modèle à suivre pour les réformes militaires françaises des années 1870[25]. Au point de vue institutionnel, ce modèle fut seulement imité, non pas copié[26]. Alors qu'en Allemagne, il y avait une séparation très nette entre les domaines administratif (ministère de la Guerre) et tactique/stratégique (Grand Etat-major), la France, dans le contexte politique très sensible des débuts de la Troisième République, considéra cette solution comme dangereuse. Le chef de l'armée devait

[20] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 238 et 250-251.
[21] SCHNEIDER, Fernand, *Histoire des doctrines militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, pp. 55-57.
[22] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 445.
[23] BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 436-460.
[24] La critique de l'esprit défensif de l'armée française est venue très tôt. La première conférence donnée par Luzeux en 1875 portait le titre : *Pourquoi devons-nous revenir dans l'armée française à nos vieilles traditions d'offensive ?* LUZEUX, Alexandre, *Conférences régimentaires sur la tactique telle qu'elle est définie par le règlement du 12 juin 1875, sur les manœuvres de l'infanterie*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 1-7.
[25] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 117.
[26] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 20-21.

être contrôlé politiquement. Ce fut donc le ministre de la Guerre, responsable devant le Parlement, qui reçut cette fonction.

Ainsi, pour des raisons d'ordre politique, le ministère de la Guerre, jusqu'alors organe purement administratif comprenant 10 directions et 5 comités consultatifs, tous organes cloisonnés et « largement coupés des besoins militaires », fut transformé en Haut commandement de l'armée[27]. Œuvre des ministres-généraux de Cissey et du Barail, cette réforme avait deux buts principaux. Il s'agissait de réduire les pouvoirs des directions au profit des corps d'armée et du ministre et de remilitariser le ministère. L'état-major général fut créé dès 1871, suivi par les directions d'armes, aidées par des comités techniques. Ces dernières, commandées par des miltaires, avaient des compétences administratives, tandis que les comités techniques étaient chargés de la reflexion technico-tactique.

Cette organisation obtint de bons résultats dans le domaine administratif tant qu'elle fut contrôlée par les ministres de Cissey et du Barail, mais posa de très sérieux problèmes après leur disparition, surtout en matière de doctrine[28]. Après 1878, les directions d'armes reprirent leur autonomie et les organes du ministère, « tremplins de carrière pour les ambitieux » se multiplièrent. En 1914, il n'y avait pas moins de 14 services et directions, 11 comités techniques et 100 comités temporaires. De plus, la question de la compétence et de l'autorité du ministre se posa avec l'arrivée de jeunes généraux ou de civils (Freycinet en 1888) à ce poste. Enfin, l'instabilité ministérielle contribua à assurer l'indépendance des directions et des comités et à fragiliser les jeunes généraux-ministres. Ils avaient en effet de la peine à s'imposer auprès de leurs aînés ou de leurs supérieurs en grade, du fait qu'il pouvaient rapidement perdre leur poste et se retrouver sous la coupe hiérarchique de ces derniers.

L'instabilité ministérielle eut aussi son influence sur l'état-major général[29]. Jusqu'en 1890, celui-ci n'a rien à voir avec le Grand Etat-major allemand. Tout d'abord, son chef était directement lié au ministre. Dès lors, 12 chefs d'état-major se succédèrent durant les 14 premières années de son existence. Ainsi, aucune autorité réelle ne se trouva au-dessus des directions d'armes. Par ailleurs, l'état-major n'était d'un simple cabinet élargi. Au moment de sa création, il ne comprenait que deux bureaux, l'un chargé de la correspondance, des mouvements de troupes et des décorations, l'autre reprenant les missions de feu le Dépôt de la guerre. En 1874, un embryon d'état-major fut mis en place avec la constitution de quatre nouveaux Bureaux, les deux déjà existant se trouvant rétrogradés aux 5e et 6e Bureaux[30].

Le manque de pouvoir du ministère fut encore aggravé par la mise en place de nouvelles sources de pouvoir, parallèles et puissantes, qui entraîna une dispersion des compétences, un éparpillement des pouvoirs et de délicates questions de subordination. La première de ces sources, et la plus stable, fut celle constituée par les commandants de corps d'armée[31]. Créés en 1873, les corps d'armée permanents étaient associés à des régions militaires. Dépendant

[27] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 21-22.
[28] BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 477-478 ; GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 21-22 et 32.
[29] BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 477-478 ; GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 23-24.
[30] Les quatre Bureaux étaient : 1er Bureau : organisation, mobilisation, emplacements et effectifs ; 2e Bureau : statistique (étranger) et service historique ; 3e Bureau : opérations militaires, instruction et service topographique ; 4e Bureau : étapes et transports.
[31] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 25-26.

directement du ministère, leurs commandants eurent une très grande autonomie. De plus, ils étaient au sommet de la hiérarchie militaire et de leur carrière : les ministres, éphémères ou généraux plus jeunes et moins expérimentés, avaient peu de prise sur eux.

Les deux autres sources de pouvoir furent le Gouverneur militaire de Paris et le Conseil supérieur de la Guerre (CSG). L'importance politique du Gouverneur militaire de Paris était primordiale du fait qu'il était chargé de maintenir l'ordre public dans la capitale, lieu d'où étaient parties toutes les révolutions depuis près d'un siècle[32]. Après le départ de Ladmirault (1871-1878) pour des raisons d'âge, la succession rapide de trois généraux entraîna une certaine instabilité du pouvoir jusqu'au milieu des années 1880. Le général Aymard mourut en 1880 et son successeur, le général Clinchant, en 1881. La nomination du général Saussier, en 1884, marqua un tournant et eut des conséquences fondamentales dans l'organisation du Haut commandement français. Républicain reconnu, héros de la campagne de Tunisie, Saussier occupa ce poste jusqu'en 1898.

Par ailleurs, les années 1880 furent marquées par le retrait de Mac-Mahon[33]. Sa démission, en 1879, souleva la question de la désignation d'un généralissime en temps de guerre. Jusque-là, le maréchal-président possédait le prestige indispensable et était considéré comme le véritable chef de l'armée par les commandants de corps d'armée. Après son départ, aucun de ses successeurs n'eut la capacité et la volonté d'endosser ce rôle militaire. De plus, au moment des tensions avec l'Allemagne au cours de l'affaire Schnaebelé et de la période du boulangisme, apparurent les insuffisances en matière de préparation et de commandement de l'armée. La nécessité de créer un véritable état-major fut ressentie. Ces réformes furent l'œuvre du ministre Freycinet, arrivé au pouvoir en 1888. La question du généralissime fut réglée, en dépit de l'opposition parlementaire, par la création d'un nouvel organe, le Conseil supérieur de la Guerre (CSG) et d'une fonction qui parassait anodine, le poste de vice-président dudit conseil.

Le CSG avait connu une première existance très courte entre 1872 et 1874. Composé du ministre, des trois directeurs généraux, du chef de l'état-major et d'un certain nombre d'autres militaires, il avait été créé par Cissey pour faire pièce aux directions du ministère, mais il fut rapidement supprimé par Mac-Mahon. Après deux tentatives de renaissance[34], il connut une nouvelle vie en 1888. Organe consultatif, il devait traiter les questions militaires les plus importantes (mobilisation et concentration des troupes, organisation des places fortes et organisation générale de l'armée, etc.). A sa tête se trouvait le ministre en tant que président, tandis que son vice-président était désigné comme généralissime en temps de guerre. La création de ce poste fut acceptée par le Parlement, en dépit de ses craintes envers les coups-d'état militaires. Le futur généralissime était subordonné au ministre et son titre officiel n'avait rien de prestigieux. De plus, le poste fut confié au général Saussier, dont le républicanisme venait d'être démontré au cours de l'affaire Boulanger, poste qu'il occupa jusqu'en 1898.

[32] BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 216-233.
[33] BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 221-233, 479-504 ; GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 22-23.
[34] Un Conseil supérieur de la Guerre fut recréé en 1878. Il s'occupa du plan de concentration. Sa durée de vie fut d'un mois. En 1881, un éphémère troisième CSG ne laissa aucune trace. SHAT, 7 N 36, *Historique de l'organisation du conseil supérieur de la guerre depuis 1870.*

La création du poste de vice-président du CSG et généralissime impliqua celle d'un véritable chef de l'état-major, à la fois pour apporter un équilibre par rapport au généralissime et pour établir un lien entre ce dernier et l'armée en temps de paix. Jusqu'alors, il y avait eu de nombreuses réticences à la mise en place d'une telle fonction, notamment de la part des ministres qui ne voyaient pas d'un bon œil l'arrivée d'un acteur prestigieux dont le pouvoir serait plus stable que le leur. En dépit de ses convictions anti-républicaines, la nouvelle fonction fut confiée au général de Miribel. Il réorganisa l'Etat-major général, qui prit le nom d'Etat-major de l'armée, et lui donna enfin la forme nécessaire à sa tâche.

Au début des années 1890, toutes les institutions constituant le Haut commandement de l'armée française étaient enfin en place. Contrairement à l'Allemagne où le pouvoir était centralisé entre les mains du chef du Grand Etat-major général, en France, ce fut la séparation des pouvoirs, voulue par les politiciens dans le but de prévenir les coups d'état militaires, qui constituait le fondement de l'organisation. Le pouvoir était éclaté et difracté, en proie à de perpétuelles luttes d'influence entre quatre grands acteurs : ministre, ministère avec ses directions d'armes et ses comités, Etat-major de l'armée et vice-président du CSG et généralissime présumé, qui cumulait cette fonction avec celle de Gouverneur militaire de Paris[35]. Ces dysfonctionnements structurels s'aggravèrent dans la seconde moitié des années 1890. D'une part, l'Etat-major de l'armée perdit de son pouvoir à la suite de la mort de Miribel en 1893. Son successeur, Boisdeffre, n'a pas eu le temps de se préparer à sa charge. Nommé peu de temps avant à la tête d'une division, il n'avait jusque là commandé qu'un régiment et un état-major de corps d'armée. Il ne possédait ni l'expérience, ni le prestige de son prédécesseur pour s'imposer face aux commandants de corps d'armée. De plus, l'Affaire Dreyfus jeta la suspiscion sur l'Etat-major de l'Armée durant de nombreuses années.

L'arrivée au pouvoir des républicains radicaux, en 1898, constitua une autre source de difficulté. Outre les querelles politico-religieuses, qui culminèrent avec l'affaire des fiches, et les graves tensions qui en découlèrent au sein du monde militaire, l'arrivée du général André au ministère entraîna la diminution des compétences du CSG, d'autant qu'il venait de perdre son prestigieux vice-président, le général Saussier[36]. Se méfiant de ce « directoire des généraux », il en limita le nombre de réunions et supprima son rôle d'inspecteur général. Les commandants de corps d'armée, dépendant directement du ministre, gagnèrent encore en autonomie, surtout dans le domaine de l'instruction.

1.2 Le renouveau intellectuel de l'armée française et la création de l'Ecole supérieure de guerre

Les débuts du renouveau intellectuel de l'armée française étaient perceptibles déjà avant la défaite de 1870-1871[37]. Des tentatives de réformes, notamment celle de 1833 qui ne s'attaquait pas au fond du problème, n'avaient cependant pas apporté les changements nécessaires. Sous l'influence du général Jarras, le Bureau de statistique fut créé en 1867. Des officiers furent envoyés en mission à l'étranger et l'organisme s'occupant de ces attachés militaires fut rattaché à la Section statistique en 1871. A la tête de cette dernière se trouvait le

[35] BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 557-566.
[36] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 22-23 et 25-26.
[37] LESOUEF, Pierre, « La création de l'Ecole de guerre (1871-1880) et sa double mission », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 27-28 ; ZANIEWICKI, Witold, « L'impact de 1870 sur la pensée militaire française », *Revue de défense nationale*, août-septembre 1970, p. 1331.

colonel Lewal, dont la conférence fort remarquée sur la marche d'un corps d'armée, montrait déjà les premiers éléments de la méthode historique que des penseurs comme maillard allaient employer ultérieurement. La Section statistique organisait également des conférences hebdomadaires sur des questions d'organisation, de mobilisation, de concentration ou d'armements nouveaux.

Après 1870, ce renouveau intellectuel se fit selon deux axes principaux[38] : les publications de penseurs et la création de l'Ecole supérieure de guerre[39]. Au lendemain de la défaite, la littérature militaire française prit un essor important. Au début, ce dernier se fit surtout par le biais du développement des revues existantes, comme le *Journal des sciences militaires* et le *Spectateur militaire*, publiés respectivement dès 1825 et 1826[40], ou par le biais de la création de nouveaux périodiques. Ainsi, la *Revue d'artillerie* fut fondée en 1873, en raison de la supériorité de l'artillerie prussienne durant la guerre de 1870[41], tandis que la *Revue militaire des armées étrangères*, paraissait dès 1871 sous le nom de *Bulletin militaire de l'étranger*[42]. Publiée par le 2e Bureau de l'état-major de l'armée, elle avait pour but de faire connaître au public les institutions, les organisations et les doctrines des autres pays, domaines trop longtemps négligés. Une quinzaine d'année plus tard, les trois importantes revues d'arme, *Revue d'infanterie*, *Revue du génie militaire* et *Revue de cavalerie*, étaient créées[43]. Enfin, le général Langlois fonda en 1907 la *Revue militaire générale*[44]. Cette dernière avait pour but de mieux faire comprendre et appliquer la doctrine de guerre officielle dans l'armée française et insistait sur la liaison interarmes.

Ce relèvement intellectuel s'avéra toutefois difficile[45]. Les premières études étaient fréquemment d'un niveau insatisfaisant. Ainsi, le livre de Berthaut sur les marches et les combats, qui ne contient aucune méthode de réflexion, confond doctrine et étude historique et ne s'avère, en fin de compte, être que la juxtaposition d'éléments puisés chez divers auteurs[46]. En outre, de nombreux freins gênaient considérablement l'application des nouvelles idées :

[38] Mentionnons un troisième axe, beaucoup moins important en raison des faibles résultats obtenus : la « Réunion des officiers ». Le siège de ce centre intellectuel de l'armée française de l'immédiat après-guerre se trouvait à la caserne de la rue de Bellechasse à Paris. On y apprenait à faire des conférences, à lire des cartes de géographie et à connaître des langues étrangères. Cependant, les résultats ne furent pas à la hauteur des aspirations. JOURDY, général, *L'instruction de l'armée française de 1815 à 1902*, Paris, Félix Alcan, 1903, p. 162.

[39] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 272 ; GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 120.

[40] DANY, Jean, « La littérature militaire d'aujourd'hui », *Revue de Paris*, 1er avril 1912, pp. 619-620.

[41] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 272 ; GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 120.

[42] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 272 ; DANY, Jean, « La littérature militaire d'aujourd'hui », *Revue de Paris*, 1er avril 1912, pp. 615-616 ; GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 120.

[43] La *Revue de cavalerie* parut en 1885, la *Revue du génie militaire* et la *Revue d'infanterie* en 1887.

[44] LANGLOIS, Hippolyte, « Le but de la « Revue » », *Revue militaire générale*, janvier 1907, p. 1.

[45] Carrias écrit qu'en dépit d'un vigoureux « redressement de la pensée », de nombreuses « divergences et l'instabilité des opinions eurent comme conséquence des variations et de l'indécision » qui ne furent réduites par Joffre que peu avant la Première Guerre mondiale. Nous ne partageons pas l'avis de Carrias quand il affirme que Joffre réussit à imposer l'unité de doctrine. De plus, comme nous le verrons, une certaine unité de doctrine avait déjà pu être mise en place dans les années 1890. CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 263 et 272-273 ; NACHIN, Lucien, « Ardant du Picq », *Revue militaire générale*, octobre 1925, p. 64.

[46] BERTHAUT, Auguste, *Des marches et des combats. Commentaires des titres XII et XIII du règlement du 3 mai 1832 sur le service des armées en campagne. Première partie. Marche en avant, combat offensif ; Deuxième partie. Marche en retraite, combat défensif*. La première partie a été publiée à Paris chez J. Dumaine en 1875, puis en 1877. La seconde partie a été éditée en 1879.

obéissance passive, transformation de l'armée, mais en surface seulement, trucage des manœuvres à double action, importance accordée à la parade, immobilisme des esprits.

Pour remédier aux carences intellectuelles de l'armée française, il fut décidé de réorganiser la formation des officiers, nécessité unanimement reconnue[47]. Lesouef rappelle cependant que « le débat fut à la fois long, passionné et confus, les commissions de travail nombreuses, ainsi que les projets de loi ou de décrets et les articles de la presse militaire spécialisée ». La question était de savoir si l'on allait continuer à séparer la formation d'état-major et celle du commandement supérieur. Ainsi, les idées et les projets concernant les besoins et les objectifs de la formation étaient très divergents. Les deux problèmes furent traités de manière séparée et l'on envisageait des solutions spécifiques pour chacun des deux domaines, car on ne comprenait pas bien « l'étroite complémentarité des deux formations ». La nécessité de la formation d'état-major mit du temps à s'imposer, en dépit de l'augmentation des effectifs mis en œuvre par les armées et de l'accroissement constant de la complexité des problèmes de conduite des grandes unités.

En 1876, le général de Cissey, ministre de la Guerre, dont la volonté était de créer une école, ou, à tout le moins, un cours supérieur, destinée à « prépar[er] des officiers, soit aux fonctions d'état-major, soit à l'exercice du commandement », créa les « cours militaires spéciaux »[48]. Il s'inspirait des travaux de la commission présidée par le général Pourcet qui fut chargée de constituer, en février 1872, un projet de réorganisation de la formation des officiers. Les conclusions de l'étude ne proposaient que des changements mineurs, soit un simple élargissement du recrutement et une meilleure sélection des candidats à l'école d'état-major. Quelques officiers, minoritaires, préconisaient cependant la suppression du corps d'état-major et son remplacement par un service d'état-major, qui devait être composé d'officiers issus des trois armes, sélectionnés à partir du grade de capitaine et formés dans une école de guerre chargée de former les officiers d'état-major et de donner un enseignement militaire supérieur aux officiers de troupe.

Ces cours devinrent, par la loi d'état-major du 20 mars 1880, après avoir porté le nom d'Ecole militaire supérieure depuis 1878, l'Ecole supérieure de guerre. Cette nouvelle école fut l'œuvre collective de quatre officiers issus du corps d'état-major et qui avaient eu des postes ou des commandements importants en 1870[49]. Le plus important d'entre eux était le colonel, plus tard général, Lewal, les autres étant les généraux Castelnau, de Cissey et Lebrun.

1.2.1 La définition des buts de l'enseignement

Lors de la création des cours militaires spéciaux en 1876, il fallut constituer *ex nihilo* un enseignement dans un contexte intellectuel difficile[50]. Comme l'écrit un aide de camp de

[47] LESOUEF, Pierre, « La création de l'Ecole supérieure de guerre (1871-1880) et sa double mission », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 12 et 29.

[48] *Centenaire de l'école supérieure de guerre, 1876-1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 12-13.

[49] LESOUEF, Pierre, « La création de l'Ecole supérieure de guerre (1871-1880) et sa double mission », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 28-29.

[50] BERNEDE, Alain, « L'enseignement de la fortification à l'école supérieure de guerre avant la Première Guerre mondiale, ou de la cohérence d'un enseignement et d'une doctrine », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense* (no 10, Histoire de la fortification), ADDIM, 1999, p. 280 ; *Centenaire de l'école supérieure de guerre, 1876-1976*, s.l., s.e., s.d., p. 15 ; DEFONTAINE, lieutenant-colonel, *Historique de l'Ecole supérieure de guerre*, Ecole supérieure de guerre, texte non publié, 1913, troisième partie, pp. 1-30 ; ROCOLLE,

Joffre cité par Rocolle : « On partait du néant, professeurs et élèves avaient également à apprendre et il n'est pas étonnant que, malgré une extrême bonne volonté de part et d'autre, il se soit écoulé des années avant qu'on ait pu enregistrer un résultat pratique de l'enseignement de l'Ecole. C'est à l'Histoire et, comme il était naturel, à celle des campagnes du maître de la guerre qu'on avait tout d'abord demandé la solution du problème… »

Les différentes matières durent être précisées, ainsi que leur poids respectif. Il fallut mettre au point des méthodes et trouver des professeurs. Le général Lebrun désirait constituer un programme d'enseignement basé sur des principes modernes. Les cours devaient être didactiques, logiques et pratiques, les théories abstraites bannies, tandis qu'une méthode d'étude, basée sur les cas concrets, devait être adoptée. Toutes ces idées ne furent pas retenues, car trop novatrices. Ce furent les généraux de Castelnau et Hugues qui choisirent les matières de cours et désignèrent les professeurs parmi les meilleurs officiers, selon un programme moins progressiste. Ces derniers eurent beaucoup de liberté dans l'approche de leur mission.

Au début, les cours s'inspirèrent largement de ceux donnés par l'ancienne Ecole d'état-major, même si la pratique prenait une place primordiale dans la formation et si la tactique générale et la tactique d'arme devenaient les branches les plus importantes. Il n'était en effet pas facile d'abandonner les anciennes pratiques, de pallier l'insuffisance de préparation du personnel enseignant et le manque général d'impulsion, surtout que nombre d'anciens professeurs étaient toujours présents.

Avec l'arrivée du général Lewal à la direction des cours spéciaux en 1877, qui expérimenta et mit en place, petit à petit, le programme des cours[51], un nouvel esprit, basé sur celui de Lebrun, souffla sur l'enseignement supérieur de l'armée française[52]. Cet esprit nouveau fut ainsi décrit par Foch : « Placer les futurs officiers d'état-major en face de chacun des problèmes de la guerre, leur apprendre les principes qui mènent à leur solution, leur en montrer historiquement la valeur ou la certitude, enfin les leur faire résoudre sur le terrain. »

Lewal relégua au second plan la dimension scientifique et technique des matières ; il abandonna les cours de droit, de sciences appliquées, d'économie politique, d'histoire générale et de géodésie pour donner la priorité à la tactique. En outre, il assigna à l'enseignement le but de donner aux élèves une méthode de travail leur permettant de résoudre les problèmes qu'ils rencontreraient au cours de leur carrière. Il désirait avant tout former intellectuellement les jeunes officiers et les initier aux techniques d'état-major et les préparer, grâce à des connaissances pratiques sur le fonctionnement des services et l'emploi des trois armes, à remplir leurs fonctions dans les régiments et les grandes unités[53]. Il imposa une méthode de travail, celle des cas concrets de Verdy du Vernois et exigea que les

Pierre, « Maîtres et disciples avant la Première Guerre mondiale », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 45.

[51] Le programme des cours de l'Ecole supérieure de guerre finit par s'articuler ainsi : « Tactique générale et Histoire militaire », « Infanterie », « Cavalerie », « Artillerie », « Fortifications », « Etat-major », « Géographie », « Topographie », « Administration », « Equitation », « Allemand », « Russe » depuis 1881, « Géodésie » et « Tactique navale » depuis 1889. DEFONTAINE, lieutenant-colonel, *Historique de l'Ecole supérieure de guerre*, Ecole supérieure de guerre, texte non publié, 1913, troisième partie, pp. 31-60 ; FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, pp. 35-37.

[52] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, pp. 35-36.

[53] GOURMEN, Pierre, « Lewal, Maillard et Bonnal. Leur influence sur la doctrine militaire française », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 33-34.

professeurs coordonnent leurs cours « au profit de l'enseignement de la tactique », dans le but de créer une unité de doctrine, inexistante dans l'armée française, qui serait ensuite diffusée par les stagiaires au sein des états-majors et des unités[54].

Selon Lewal, la nécessité de l'unité de doctrine reposait sur deux éléments. D'une part, elle permettait de conserver l'initiative face à l'adversaire, grâce à une grande vitesse d'exécution et au maintien de l'activité en dépit des inévitables problèmes de subordination et de mélanges des troupes sur le champ de bataille. D'autre part, elle renforçait l'unité d'action, en évitant que des erreurs ne fussent commises « du fait de l'initiative plus ou moins incohérente des sous-ordres ». Cette question fut reprise par les successeurs de Lewal[55]. Bonnal considéra l'unité de doctrine comme un des facteurs déterminants du succès : « Une forte éducation tactique passée dans le sang et dans la chair du corps des officiers est seule capable d'inspirer à chacun et à tous l'adaptation juste et rapide des moyens au but que comporte chaque circonstance. »

1.2.2 Les méthodes de travail

Trois hommes jouèrent un rôle déterminant dans l'élaboration des méthodes complémentaires d'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre : Lewal, Maillard et Bonnal. Lewal développa la méthode positive ou des cas concrets, tandis que Maillard fut le grand artisan de la méthode historique. Quant à Bonnal, il systématisa ces méthodes et en assura la diffusion.

Bien que la complémentarité des deux méthodes ait été comprise par les contemporains, il n'y eut cependant pas de réel équilibre entre les méthodes dans le cadre de l'enseignement. Si certains professeurs, comme Maillard, Langlois et Cherfils, employèrent surtout la méthode historique, la méthode positive, qui était employée dans les exercices pratiques et lors des examens, prit, avec le temps, une importance grandissante, au détriment de la méthode historique[56]. Ce déséquilibre présentait un risque en l'absence de toute sanction effective, réelle et impartiale, et cela fut bien perçu par certains contemporains[57]. Considérée comme un

[54] Au lendemain de la défaite de 1870-1871, l'armée française ne disposait pas de méthode d'enseignement, ni de doctrine stratégique ou tactique. Les premières années de travail furent laborieuses, le schématisme omniprésent et l'unité de doctrine absente. Chaque commandant de corps d'armée avait sa propre doctrine et l'imposait à ses troupes. CORDONNIER, colonel, *La méthode dans l'étude de la stratégie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 20-26 ; DEFONTAINE, lieutenant-colonel, *Historique de l'Ecole supérieure de guerre*, 1913, Ecole supérieure de guerre, texte non publié, troisième partie, pp. 61-114. Un bel exemple de ce schématisme est donné par les conférences du chef de bataillon Luzeux. Le texte foisonne de détails quant aux dispositifs, aux effectifs et aux distances. LUZEUX, Alexandre, *Etudes sur le service de sûreté des armées en campagne. Conférences faites les 25 et 26 février 1874*, Paris, Ch. Tanera, 1874.

[55] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 111, 307 et 322 ; *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, pp. 157 et 181-182 et *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, première partie, pp. 255 et 277.

[56] BONNAL, Henri, *L'art nouveau en tactique, étude critique*, Paris, Chapelot, 1904, pp. 4 et 17.

[57] RAGUENEAU, lieutenant-colonel, *Les études militaires en France et la préparation du haut commandement*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 10-11. De son côté, Bonnal, pour qui la méthode des cas concrets « consist[ait] essentiellement […] à résoudre, sur la carte et sur le terrain, un grand nombre de problèmes tactiques, voire même stratégiques, sous la direction d'un maître autorisé », considérait que cette méthode avait, bien qu'« excellente en soi », une faiblesse : « elle ne t[enait] pas compte des forces morales ». Il fallait donc la compléter « à l'aide de recherches historiques entreprises surtout au point de vue psychologique en montrant la guerre moderne telle qu'elle [était], avec son cortège de difficultés sans nombre ». BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, p. 25.

moyen à double tranchants, la méthode positive nécessitait, en permanence, le concours de la méthode historique pour éviter des dérapages : « *La pratique trop exclusive de travaux d'application sur des cas concrets hypothétiques peut tout aussi bien servir à accréditer des erreurs qu'à propager des vérités* : le seul moyen de contrôle sûr consiste dans le retour à la réalité vécue [donc le retour à l'histoire]. »

1.2.2.1 La méthode historique

La méthode historique[58] constitua la partie théorique de l'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre[59]. Mettant l'histoire au cœur de l'enseignement, ainsi que le voulait Maillard[60], cette méthode courrait un double risque. D'une part, elle pouvait déboucher sur la généralisation de conclusions hâtives, par la négligeance des particularités du fait étudié. D'autre part, elle risquait de ne pas tenir compte des évolutions techniques qui ont une influence directe sur la tactique. Ces pièges étaient connus d'un penseur comme Bonnal qui n'envisageait la validité des conclusions que dans le cadre du fait étudié[61], même si certaines d'entre elles, après discussion et synthèse, « acqu[éraient] la solidité de principes applicables à la généralité des circonstances »[62].

La volonté d'éviter ce double piège conduisit à une restriction du champ des études historiques des enseignants de l'Ecole supérieure de guerre. A l'instar de Bonnal, qui considérait que seule une « bataille relativement récente [permettait] de tabler avec quelque certitude sur les possibilités et les impossibilités tactiques de la guerre de demain »[63], ils se limitèrent, dans un premier temps, à l'étude des batailles des guerres récentes de 1866 et surtout de 1870.

L'enseignement de l'histoire militaire connut deux « tendances divergentes »[64]. D'un côté, un enseignement, qui « devait avoir institutionnellement sa propre autonomie en même temps qu'intellectuellement sa propre finalité ». De l'autre, un enseignement que l'on peut qualifier d'orienté, qui « n'avait de sens qu'associé, intégré dans un enseignement de caractère à la fois plus vaste et plus utilitaire : celui de la « stratégie et de la tactique générale » ». La première

[58] Les prémices de cette méthode se trouvaient déjà dans l'œuvre du général Rogniat, parue en 1816, *Considérations sur l'art de la guerre*. CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire françai*se, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 239-240.

[59] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 33-34.

[60] Rocolle cite Maillard : « Le rôle de l'histoire est de faire comprendre le caractère de la guerre, d'indiquer ce qui est possible, de faire connaître l'influence des circonstances extérieures, toutes les péripéties de la guerre ; elle met en évidence les principes permanents de la tactique. » ROCOLLE, Pierre, « Maîtres et disciples avant la Première Guerre mondiale », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 45.

[61] Dans son *Art nouveau*, Bonnal précise ainsi le rôle du professeur : il consiste à « faire ressortir, en se basant sur les plans, les ordres et dispositions des généraux opposés, les causes profondes des succès ou des revers de chacun des partis afin d'en tirer des conclusions ne dépassant pas le cadre du cas étudié. Ce serait folie de sa part que de vouloir extraire de l'analyse des campagnes modernes certains principes […] applicables à la généralité des circonstances ». BONNAL, Henri, *L'art nouveau en tactique, étude critique*, Paris, Chapelot, 1904, p. 22.

[62] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 33-34.

[63] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyenne du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 437-438.

[64] GIRARDET, Raoul, « L'enseignement de l'histoire à l'Ecole supérieure de guerre (1876-1939) », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 99-100.

tendance « semble avoir été implicitement prédominante dans les quatre premières années de la vie de l'Ecole, de 1876 à 1880 ». Dès lors et jusqu'à la Première Guerre mondiale, c'est le second courant qui l'emporta. Ce mouvement commença avec des professeurs comme Derrécagaix, Bonneau et Thiroux. Il trouva sa consécration avec la nomination de Bonnal en 1892 à la chaire « d'histoire militaire, de stratégie et de tactique générale ». S'inspirant du modèle allemand du début du XIX^{e} siècle, l'Ecole supérieure de guerre avait pour but, selon lui, d'étudier scientifiquement la guerre au travers de l'histoire militaire, de constituer une doctrine et de la vulgariser à travers son enseignement[65]. L'intitulé de la chaire révèle bien la fusion des domaines débouchant sur la constitution d'un « genre historique de caractère spécifique, possédant ses présupposés, ses principes et ses règles ».

1.2.2.2 La méthode positive

La méthode positive, qui constituait la partie pratique de l'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre[66], étudiait *a priori* les forces à disposition, leurs sphères d'action, leurs capacités et leurs degrés de résistance (« éléments de la guerre »), sans tenir compte des facteurs moraux, et en tirait des conclusions[67]. Ebauchée théoriquement par Lewal et fixée dans la pratique par Maillard[68], cette méthode doit être remise dans le cadre du contexte du renouveau intellectuel de l'armée française dont le but était de lui donner ce qui lui avait tant manqué au cours de la guerre de 1870-1871 et qui avait été la cause de sa fulgurante défaite : une organisation appropriée ainsi qu'une doctrine simple, applicable et appliquée dans toute l'armée française.

Les conceptions méthodologiques théoriques de Lewal avaient été élaborées avant la guerre de 1870 et étaient partagées par le général Trochu[69]. Elles furent reprises et développées, après la guerre, dans trois ouvrages, *La réforme de l'armée* (1871)[70], les *Lettres à l'armée* (1873)[71] et les *Etudes de guerre. Partie organique* (1873)[72] et surtout, d'une manière plus concrète, dans une conférence donnée en mars 1878[73]. Mettant en exergue ce qu'il considérait comme les deux causes principales de la défaite de 1870, à savoir le désintérêt pour la tactique[74] et la négligence de l'enseignement[75], Lewal déterminait deux directions de travail

[65] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 9 et 28-29.
[66] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 33-34.
[67] DEFONTAINE, lieutenant-colonel, *Historique de l'Ecole supérieure de guerre*, Ecole supérieure de guerre, texte non publié, 1913, troisième partie, pp. 61-88.
[68] PETAIN, Philippe, « L'Ecole supérieure de guerre. Discours prononcé le 6 avril 1935 à l'occasion de la remise de la Légion d'honneur à l'Ecole supérieure de guerre », *Revue d'infanterie*, mai 1935, pp. 822-823.
[69] Ces conceptions avaient été publiées en 1869 dans un article du *Moniteur de l'armée*, sous le pseudonyme de Studens. STUDENS, U. (LEWAL, Jules Louis), *Lettres à l'armée sur sa réorganisation*, Paris, J. Dumaine, 1872 ; GUILLON, E. *Nos écrivains militaires. Etudes de littérature et d'histoire militaires. Deuxième partie. Depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1899, pp. 377-378.
[70] LEWAL, Jules Louis, *La réforme de l'armée*, Paris, J. Dumaine, 1871.
[71] STUDENS, U. (LEWAL, Jules Louis), *Lettres à l'armée sur sa réorganisation*, Paris, J. Dumaine, 1872.
[72] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Partie organique*, Paris, J. Dumaine, 1873. Lewal a publié quatre volumes d'*Etudes de guerre* entre 1873 et 1879 : I. *Partie organique* ; II. *Tactique de mobilisation. Tactique de combat* ; III. *Tactique de marche* ; IV. *Tactique de stationnement*. Les éditions ultérieures de 1881-1883 et 1889-1890 ont été augmentées respectivement d'une *Tactique des renseignements* et d'une *Tactique des ravitaillements*.
[73] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878.
[74] Lewal écrit que, depuis la Restauration jusqu'au second Empire, l'armée française s'était avant tout préoccupée de stratégie (partie spéculative, conceptuelle de la science militaire) et qu'elle avait négligé la tactique (partie pratique, d'application), cette dernière étant considérée comme mineure. LEWAL, Jules Louis,

qui devaient permettre de rétablir l'égalité intellectuelle et doctrinale avec l'armée allemande. La première consistait à établir une organisation et des doctrines en adéquation avec les nécessités du temps de guerre. La seconde à en assurer la transmission à tous les niveaux des troupes et du commandement par une méthode d'instruction appropriée.

Cette méthode d'instruction, la « méthode positive », consistait à étudier, à partir « d'un fait de guerre isolé de son cadre historique »[76] (guerre, campagne, bataille), le même fait, mais en lui substituant les moyens (armes, matériels, moyens de transport et de communications) du présent[77]. Le but de cette méthode, qui se voulait avant tout pratique, était de permettre à tout officier de pouvoir résoudre les problèmes concrets que la guerre lui poserait à chaque instant. La base en était constituée par la « tactique positive » que Lewal considérait comme une science, et non comme un art, et dont il comptait employer les méthodes de travail : « définitions précises », « formes exactes », « déductions logiques »[78].

La formation comprenait deux phases. Dans un premier temps, on utilisait la tactique positive en vue de donner une instruction poussée, basée sur des règles précises (formations, dispositifs et procédés à employer dans telle ou telle circonstance, distances, étendues des formations, etc.)[79]. Chaque officier disposait ainsi de ce que Lewal appelait le « type normal » de comportement à adopter face à chaque situation. Ce « type normal » était considéré comme un véritable principe. Il constituait une solution pour un ensemble de cas analogues, « indépendant[s] des circonstances particulières, et pouvant ordinairement s'appliquer à toutes [les situations], hormis des éventualités exceptionnelles qui comportent une dérogation. [La tactique positive est] indépendante des localités, des situations, des circonstances particulières ». La seconde étape consistait à rechercher « des applications utiles »[80]. Il s'agissait en fait de résoudre concrètement un cas en « s'efforç[ant] d'arriver à une solution exacte ».

La méthode positive, avec ses deux phases, apportait un progrès important et présentait des avantages qui devaient, selon Lewal, remédier aux carences de la formation des cadres de l'armée, que la guerre avait si cruellement mises en évidence[81]. La tactique positive enseignait à chaque officier, en fonction de la mission reçue, la manière dont il devait se comporter. Il n'avait ainsi, ni à effectuer de trop grandes réflexions, ni à inventer une solution neuve, ce qui constituait un sérieux avantage dans le feu de l'action. L'exécution de l'ordre était, ensuite, assurée dans le cadre d'une unité de doctrine, ce qui devait éviter toute surprise au supérieur. Cette exécution était également facilitée car, à force de travailler toujours avec les mêmes

Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 6-20.

[75] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 24-26.

[76] *Centenaire de l'école supérieure de guerre, 1876-1976*, s.l., s.e., s.d., p. 16.

[77] LEWAL, général Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878.

[78] Lewal reprend la phrase de Frédéric II : « La guerre est un métier pour les ignorants, un art pour les gens médiocres, une science pour les hommes supérieurs ». LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 71-72.

[79] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 34, 37-54 et 86-87.

[80] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 90-101.

[81] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 37-54.

schémas, les différents rouages étaient bien rodés. Enfin, cette pratique permettait de proportionner judicieusement les moyens aux effets désirés.

1.2.2.3 Les critiques des méthodes de travail de l'Ecole supérieure de guerre

Certains contemporains, dont le plus important fut sans doute le général de Négrier, attirèrent l'attention sur les problèmes méthodologiques des études à l'Ecole supérieure de guerre : concentration presque exclusive sur la période napoléonienne, généralisation arbitraire de principes et de procédés de Napoléon, mauvaise analyse des faits[82]. Toutefois, ce ne fut qu'après la Première Guerre mondiale que les historiens analysèrent, avec plus ou moins de rigueur, ces méthodes. Nous nous bornerons à étudier ces critiques, sans entrer dans celles touchant à la doctrine militaire elle-même, car les deux éléments ne sont pas intrinsèquement liés entre eux, même si le général Delmas a mis en évidence la dépendance existant entre la méthode de raisonnement et la doctrine de l'armée française en 1913[83]. De plus, des erreurs méthodologiques, surtout l'absence de véracité dans le cadre des études historiques, n'impliquent pas obligatoirement des défauts graves au sein de la doctrine. Comme l'écrit à juste titre Tournès, les études stratégiques et tactiques de Bonnal, bien qu'historiquement peu fondées, ont eu une influence positive sur l'armée française à l'époque où elles ont été développées[84].

1.2.2.3.1 Les mises en garde de Lewal

Les défauts des méthodes d'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre étaient connus, dès le début, par leurs auteurs. Ces derniers ont même cherché à mettre en garde contre les dérapages et les exagérations qui risquaient de se produire. Dès l'exposé de sa méthode positive en 1878, Lewal a pressenti les reproches que l'on ne manqua pas de lui faire à partir des années 1890. Dans son *Introduction à la tactique positive*, il écrivait déjà que les « types normaux » ne devaient pas constituer une « entrave » pour les officiers intelligents dont l'« initiative » était constituée par la « juste adaptation des types normaux aux éventualités »[85]. Il revint, en 1891, sur cette question de l'autoritarisme et du conservatisme de la méthode positive dans un petit ouvrage d'une quarantaine de pages, alors que se développait en Allemagne une querelle à ce propos[86]. Pour Lewal, les reproches adressés à la méthode positive relevaient d'une mauvaise interprétation. L'erreur consistait à considérer le type normal comme immuable, « absolu », alors qu'il était « relatif »[87] : « Le type normal tient compte de tous les éléments de chaque problème, les synthétise et donne un procédé moyen applicable dans le plus grand nombre de cas. Sa flexibilité permet son adaptation à la plupart des terrains, sa souplesse offre la faculté de l'approprier à des situations de dimension variable […] Il est à la fois un exemple, un conseil, un point de comparaison ou de repère. »

---

[82] NEGRIER, François Oscar de, « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, pp. 858-869.

[83] DELMAS, Jean, « Aperçu historique des méthodes », *Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'Ecole supérieure de guerre*, no 57, 1973, 1er trimestre, pp. 42-45.

[84] TOURNES, René, *L'histoire militaire. But et utilité – Difficultés et méthodes. La crise de l'histoire. L'enseignement de l'histoire dans les Ecoles militaires préparatoires et à l'Ecole de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922, pp. VI, XI, 58, 63-66 et 101-107.

[85] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 37-54.

[86] LEWAL, Jules Louis, *Les types normaux*, Paris, Baudoin, 1891.

[87] LEWAL, Jules Louis, *Les types normaux*, Paris, Baudoin, 1891, p. 7 et 114.

Lewal a également compris les risques et les limites de la méthode historique. Dans sa *Stratégie de combat*, il discernait l'élément déterminant de l'épopée napoléonienne, les notions de particularisme et de contexte historiques et soulignait les risques d'une mauvaise utilisation de la méthode historique[88]. L'épopée napoléonienne ne pouvait donc pas servir d'exemple reproductible tel quel[89] : « C'est se tromper que de présenter aux jeunes officiers des types de batailles, dans le passé ou dans le présent, en les leur citant comme exemples de ce qui serait à imiter, à reproduire. Les historiens marchent à grands pas à la suite du vainqueur que rien n'arrête et entonnent ainsi un récit vrai dans les faits, inexact dans sa combinaison. Rien n'est plus faux que de choisir de pareils exemples, d'exalter certains grands coups de foudre, où tous les avantages sont au même parti, tous les mécomptes de l'autre […] C'est le combat réel que nous recherchons, parce qu'on peut y apprendre quelque chose et qu'on a l'espoir de voir se reproduire des situations analogues. »

Lewal soulignait ainsi la nécessité d'une « critique éclairée » : il ne fallait pas seulement considérer « les résultats obtenus », mais tenir également compte des « causes » et des « moyens ». « L'histoire est une source incontestable de renseignements quand on l'étudie bien et surtout au point de vue spéculatif. Sous le rapport positif, elle donne beaucoup moins qu'on le suppose, tant le fond même de la guerre a changé […] En lisant l'histoire on voit les faits et l'on en recherche la cause. En constatant les résultats, on s'efforce d'en déduire les moyens et les procédés employés pour les obtenir. C'est une étude du passé, ce n'est pas une étude de l'avenir. En s'attachant à la dernière campagne, à une seule bataille, les idées se spécialisent et on finit par y voir ce qui ne s'y trouve point. »

1.2.2.3.2 Les critiques

Outre le formalisme et la paresse intellectuelle dénoncés par la plupart des auteurs[90], et qui ne sont d'ailleurs pas particuliers à l'Ecole supérieure de guerre, l'historiographie a mis en exergue trois défauts : une triple réduction de la méthode historique liée à une conception orientée de l'histoire, un dogmatisme qui résulte d'un positivisme exagéré et une absence de méthode de raisonnement dans la résolution des cas concrets.

1.2.2.3.2.1 Le dogmatisme

La méthode positive, par le biais de la tactique positive, portait en elle-même le germe du dogmatisme, d'autant que l'ensemble de la méthode était au plus haut point marquée du sceau du scientisme et du positivisme[91] et qu'elle n'était pas équilibrée par un emploi suffisant de la

[88] Pour Lewal, l'épopée napoléonienne se caractérisait par la personnalité de Napoléon. Concevant tout par lui-même, ses subordonnés ne faisaient qu'exécuter. Avec l'évolution et la complexification des armées, une telle chose n'était plus possible au moment où Lewal écrivait. LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1re partie, pp. 26 et 32-36.

[89] LEWAL, Jules Louis, *Le combat complet*, Paris, Baudoin, 1898, pp. 38-39.

[90] Voir à ce sujet notamment : A., « L'Ecole supérieure de guerre et son enseignement », *Revue de Paris*, 15 juin 1920, pp. 783-794 ; JIBE (MORDACQ, H.), *L'armée nouvelle. Ce qu'elle pense, ce qu'elle veut*, Paris, Plon, 1905, pp. 128-139, 140-142 et 152-154 ; PETAIN, Philippe, « L'Ecole de guerre. Discours prononcé le 6 avril 1935 à l'occasion de la remise de la Légion d'honneur à l'Ecole supérieure de guerre », *Revue d'infanterie*, mai 1935, pp. 825-828.

[91] Gat insiste sur le positivisme et le scientisme de la méthode de Lewal. Caractéristiques déterminantes de la pensée française depuis le siècle des Lumières, le positivisme et le scientisme se retrouvèrent chez d'autres penseurs : Berthaut, Derrécagaix, Pierron et surtout Jung. Ce dernier, avec son ouvrage *La guerre et la société*, défendit la thèse selon laquelle la guerre était une science, à l'instar des mathématiques, de la physique ou de la biologie, avec ses lois universelles. GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon press, 1992, pp. 120-121. Lewal considérait la guerre comme un véritable « système », au

méthode historique. La résolution de cas concrets entraînait la création d'« autorités » et freinait l'évolution des idées, en dépit des moyens de vérification proposés par Lewal[92]. Comment en effet vérifier l'exactitude de la « solution exacte » ? Les trois méthodes rationnelles de Lewal conduisent plus à une autojustification de la doctrine qu'à une réelle vérification de la validité de la solution. Les critères de vérifications auraient dû être indépendants ou, à tout le moins, les plus indépendants possible par rapport à la doctrine, ce qui n'est pas le cas chez Lewal. Les principes de raisonnement employés pour obtenir la solution étaient fortement liés à la doctrine. Leur analyse ne suffisait donc généralement pas à justifier la valadité d'une solution. La méthode historique ne constituait pas un moyen réel non plus. Outre qu'elle nécessitait une grande culture historique, elle présentait le défaut d'être, elle aussi, liée fortement à la doctrine. Si l'analyse de l'histoire permet de développer une doctrine, elle ne peut ensuite être employée sans précaution comme moyen de justification. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on se limite à des périodes historiques très restreintes. Enfin, la comparaison avec les solutions admises faisait à nouveau référence à la doctrine, puisque ces dernières sont celles de la doctrine. Les solutions admises dans le cadre d'une autre doctrine pouvaient, soit ne pas être connues, pour des doctrines d'autres pays par exemple, soit simplement rejetées, parce que contraires à la doctrine officielle.

Parce qu'ils nécessitaient un degré de réflexion élevé, de bonnes connaissances de l'histoire et des débats tactiques nationaux et internationaux, les trois moyens de vérification proposés par Lewal ne pouvaient être vraiment appliqués que par des penseurs particulièrement intelligents et cultivés. Ils renforçaient ainsi davantage la notion d'« autorité ».

1.2.2.3.2.2 La triple réduction de la méthode historique

La critique la plus importante, développée par nombre d'historiens, concerne l'enseignement de l'histoire. Comme Girardet l'a mis en évidence d'une manière très synthétique, la méthode d'enseignement de l'histoire telle que pratiquée durant une trentaine d'années à l'Ecole supérieure de guerre suivant le modèle de Bonnal, qui a « lu l'Histoire prévenu »[93], et « examinée du point de vue de l'historiographie contemporaine, de ses préoccupations et de ses orientations […] correspond en fait à une triple démarche réductrice : réductrice dans ses finalités, réductrice dans ses champs d'observation, réductrice enfin dans ses méthodes »[94].

---

sens scientifique du terme, mais rejetait cependant toute idée de « [mise] en formule », toute réduction à une « équation ». LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878))*, Paris, J. Dumaine, 1878, p. 99. JUNG, Théodore, *La guerre et la société*, Paris, 1889. Gat qualifie cet ouvrage de « catalogue de la pensée positive » en raison de la citation de tous les grands penseurs des sciences sociales et de leurs précurseurs.

[92] Lewal propose trois méthodes permettant de « vérifier » l'« exactitude » des solutions, basées sur « le raisonnement et le calcul, ou autrement dit la méthode rationnelle ». La première est une méthode théorique qui consiste à exposer les « principes [qui ont conduit à la solution] et la déduction des conséquences qu'ils comportent ». La deuxième est une analyse historique qui recherche « ce qui a été accompli, pour conclure, par analogie, aux possibilités pratiques [du moment] ». La dernière, de type comparatiste, étudie les « solutions admises en divers pays ou par différents écrivains ». Lewal insiste lourdement sur l'aspect scientifique et concret de sa méthode, notamment en invoquant l'ingénieur et mathématicien Gabriel Lamé (1795-1870) et le philosophe René Descartes. LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 90-101.

[93] C'est-à-dire avec des idées préconçues et des *a priori*. BOUCHER, Arthur, *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, p. XXV.

[94] GIRARDET, Raoul, « L'enseignement de l'histoire à l'Ecole supérieure de guerre (1876-1939) », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 100-101.

Cette triple réduction doit être mise en relation avec la méconnaissance des principes de l'enseignement supérieur en général et de la science historique en particulier[95]. Partant du fait que l'armée française était restée à l'écart des grands courants intellectuels qui animèrent la vie civile, Tournès a montré que l'armée française ne remarqua pas le développement de l'histoire en tant que science, avec ses buts et ses méthodes. L'enseignement donné dans les écoles militaires restait donc « archaïque », les publications eurent une « valeur scientifique […] douteuse » et les doctrines s'appuyaient sur une « documentation historique d'une fantaisie déconcertante ». Tournès critique surtout l'œuvre de Bonnal, auquel il reproche une productivité démesurée, avec sept œuvres de plusieurs centaines de pages en quatre ans, sa propension à vouloir privilégier la beauté de la démonstration au détriment de la vérité historique, la partialité et l'insuffisance de la documentation et la surinterprétation des documents allant dans le sens de la thèse. Tous ces défauts de méthode ont poussé Tournès à conclure : « En réalité, toute cette série d'ouvrages a pour la connaissance du système de guerre impérial le même mérite que peut avoir Alexandre Dumas pour qui veut se documenter sur le cardinal de Richelieu. »

La méthode historique était « réductrice dans ses fins, […] dans la mesure où elle se veut explicitement utilitaire »[96]. Le but était de « fournir des leçons, de livrer au futur chef de guerre un certain nombre de règles de conduite immédiatement et généralement applicables ». Cet utilitarisme a entraîné deux conséquences, liées entre elles, qui se sont mutuellement nourries. La première consista à confondre histoire militaire et doctrine. Cette confusion fut d'autant plus importante que l'enseignement de l'histoire militaire, de la stratégie et de la tactique générale était confié à un seul et même professeur et que le cours ne sépara pas, durant longtemps, les trois matières[97]. La seconde fut l'élaboration de principes abstraits « visant à l'universalité aussi bien qu'à l'intemporalité […] Le danger de la démarche est évident […] : la primauté accordée à la préoccupation pédagogique conduit tout naturellement à la formulation de concepts abstraits, prétendant à avoir valeur absolue et dégagés de toute considération de temps et de milieu »[98]. En raison de la restriction temporelle des périodes étudiées, il y eut une confusion entre les notions de « principes » et de procédés »[99]. L'enseignement de l'histoire militaire déboucha sur une « imitation » des autorités et non sur l'« assimilation » des enseignements historiques et la compréhension profonde des phénomènes[100]. Mal utilisée, la méthode historique conduisit à la création d'« autorités » et à

[95] TOURNES, René, *L'histoire militaire. But et utilité – Difficultés et méthodes. La crise de l'histoire. L'enseignement de l'histoire dans les Ecoles militaires préparatoires et à l'Ecole de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922, pp. VI, X-XI, 58, 61-63, 66, 101-107.

[96] GIRARDET, Raoul, « L'enseignement de l'histoire à l'Ecole supérieure de guerre (1876-1939) », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 100-101.

[97] TOURNES, René, *L'histoire militaire. But et utilité – Difficultés et méthodes. La crise de l'histoire. L'enseignement de l'histoire dans les Ecoles militaires préparatoires et à l'Ecole de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922, pp. VI, XI, 58, 63-66 et 101-107.

[98] GIRARDET, Raoul, « L'enseignement de l'histoire à l'Ecole supérieure de guerre (1876-1939) », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 100-101.

[99] Certains contemporains, comme Bonnal et Jaquier, avaient déjà parfaitement vu le problème et mis en garde contre le risque de confondre les principes et les procédés. BONNAL, Henri, *L'art nouveau en tactique, étude critique*, Paris, Chapelot, 1904, p. 44 ; JAQUIER, Léon de, *Etudes sur la liaison des armes. L'artillerie dans le combat de cavalerie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1892, pp. 25-26.

[100] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 239-240 et 291-292.

un oubli des progrès techniques dans l'armement. Il n'y avait ainsi, pas de « réflexion réelle sur la nature de la guerre »[101].

La méthode était également réductrice parce qu'elle ne traitait que des conflits du XVIII[e] et du XIX[e] siècles[102], avec une focalisation sur les guerres napoléoniennes, selon certains critiques[103], ou sur celle de 1870, selon d'autres[104]. Cette double focalisation s'explique par le but assigné à l'étude de l'histoire, soit la recherche d'une doctrine comportant le secret de la victoire. Si des raisons banales (proximité des événements, participation des officiers à cette guerre, volonté de connaître les méthodes du vainqueur et les raisons de la défaite[105]) justifièrent, dans un premier temps, l'étude du conflit de 1870, un mécanisme plus complexe entraîna, ultérieurement, la focalisation sur les études napoléoniennes, due à un double processus complémentaire. A la recherche d'une recette conduisant à la victoire, les penseurs militaires se sont rapidement et naturellement tournés vers celui qui incarnait le génie militaire absolu, national et récent : Napoléon. En outre, cette orientation a été encouragée par l'étude des méthodes des écrivains allemands : les militaires français retrouvaient la trace de l'Empereur via Clausewitz.

Enfin, la méthode était réductrice dans le sens où elle évacuait les problèmes de recrutement, de financement, d'équipement, de développement, pour se concentrer sur l'action du chef[106] : « Visant à donner de la pensée et de l'action du chef une image toujours cohérente, codifiée en une succession rigoureusement ordonnée de plans et de décisions, elle opère dans la multiplicité des sources documentaires une sorte de sélection systématique écartant délibérément tout fait susceptible d'altérer la netteté du schéma proposé. Privilégiant certains textes, en ignorant beaucoup d'autres, elle apparaît ainsi sous l'aspect d'un montage logique dont la stricte ordonnance permet à la fois de fournir une explication globale de l'événement et d'en dégager l'enseignement. »

Poirier et Engerand sont allés encore plus loin dans le sens de cette réduction thématique. Le premier considère que la méthode historique oubliait les « déterminations externes de la stratégie [ignorance des capacités économiques et financières, des potentiels industriels et techniques, des cohésions nationales, des possibilités d'évolution, dans le temps, des coalitions, etc.] » pour se retrancher dans une « île intellectuelle » qui « magnifie le « grand

[101] ZANIEWICKI, Witold, « L'impact de 1870 sur la pensée militaire française », *Revue de défense nationale*, août-septembre 1970, pp. 1336-1341.
[102] Girardet analyse la liste des sujets de composition écrite pour le concours d'admission à l'Ecole supérieure de guerre entre 1878 et 1912. Les résultats sont significatifs : sur 38 sujets, 19 traitent des guerres napoléoniennes, 9 de la guerre de 1870-1871, 7 des guerres du milieu du XIX[e] siècle (Bohème et Italie), 2 du conflit russo-turc de 1877 et 1 des guerres révolutionnaires. Ce qui est encore plus significatif, selon Girardet, c'est que l'analyse se limite à une campagne et même le plus souvent à une seule bataille. GIRARDET, Raoul, « L'enseignement de l'histoire à l'Ecole supérieure de guerre (1876-1939) », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 100-101.
[103] Le général de Négrier fut le premier à dénoncer cette focalisation sur les campagnes de l'Empereur. NEGRIER, François Oscar de, « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, pp. 858-869.
[104] FONVILLE, général, « L'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre et la guerre », *Revue de Paris*, 1[er] juin 1916, p. 460.
[105] FONVILLE, général, « L'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre et la guerre », *Revue de Paris*, 1[er] juin 1916, p. 460.
[106] GIRARDET, Raoul, « L'enseignement de l'histoire à l'Ecole supérieure de guerre (1876-1939) », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 100-101.

style » opérationnel »[107]. Le second insiste sur l'exclusivité de l'enseignement historique, au détriment de la science, de l'économie et de la géographie[108].

1.2.2.3.2.3 L'absence de méthode de raisonnement

L'absence de méthode de raisonnement dans le cadre de la résolution des cas concrets a également eu une influence sur la doctrine elle-même[109]. Elle a contribué à développer l'esprit offensif en favorisant le facteur « mission » au détriment du facteur « ennemi ». Comme l'a démontré le général Delmas, la méthode de raisonnement de Maillard, en dépit d'une démarche analytique, ne comprenait ni « processus de raisonnement », ni « raisonnement dialectique », dans le sens où il n'y avait pas de « retour régulier à l'ennemi [selon le procédé] « ses activités, mes activités, etc. » »[110]. Cette notion d'appréciation de la situation n'a pas tardé à disparaître des cours, rapidement remplacée par la notion de « avoir un but, avoir un plan », déjà présente chez Maillard[111]. La dépendance entre la méthode de raisonnement et la doctrine a trouvé sa pleine expression en 1913, avec la doctrine de l'« offensive à outrance ». Il y avait « parfaite cohérence entre doctrine et méthode de raisonnement », basées sur la limitation au degré moindre du facteur « ennemi ».

1.2.3 La distinction entre stratégie et tactique : un problème de définition

Les penseurs de l'Ecole supérieure de guerre n'ont réussi ni à définir clairement les concepts de stratégie et de tactique, ni à les différencier selon leur nature. Le premier à tenter des définitions est Lewal. Ses conceptions sont la conséquence de la prise de conscience des carences intellectuelles de l'armée française du second Empire et de la défaite de 1870 qui en avait découlé. Reprochant à l'enseignement militaire d'avant-guerre d'avoir enseigné la stratégie, réservée normalement à quelques officiers privilégiés, à des jeunes officiers qui ne savaient pas « comment on dispose une compagnie, un bataillon, une batterie ou un escadron », Lewal, par l'effet bien connu de balancier, adopta une vision utilitariste, caractérisée par une prédilection marquée pour la tactique et une répugnance pour la stratégie[112]. Lors d'une conférence, en 1878, il alla jusqu'à dire « que le terme de stratégie devait être désormais rayé du vocabulaire militaire »[113].

Ce mépris de la stratégie, hérité de la pensée de Lewal, fut une des caractéristiques de la pensée militaire française de la période 1871-1914. Rares furent les penseurs contemporains

[107] COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, postface de POIRIER, Lucien, pp. 325-326.
[108] ENGERAND, Fernand, *Le secret de la frontière 1815-1871-1914 Charleroi*, Paris, Bossard, 1918, pp. 133-256.
[109] DELMAS, Jean, « Aperçu historique des méthodes », *Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'Ecole supérieure de guerre*, no 57, 1973, 1er trimestre, pp. 42-45.
[110] Chez Maillard, les éléments d'appréciation de la situation étaient : « les forces dont on dispose », « la direction déjà suivie », « les forces de l'ennemi », « d'où il vient », « la nature du terrain », « ses projets à soi » et « ceux probables de l'ennemi, etc. ».
[111] Delmas cite le cours de Maillard de 1886, p. 365 : « La bataille est une lutte de vitesse entre deux volontés. Il faut avant tout privilégier le facteur *mission* ; confronter trop souvent la mission à l'ennemi risque de réduire sa liberté d'action. »
[112] Lewal considérait, au lendemain de la guerre de 1870, que l'instruction militaire était mal conçue. Il envisageait trois niveaux à étudier, dans l'ordre suivant : « les exercices et écoles du champ de manœuvre [qui] constituent l'enseignement élémentaire », « la tactique [qui] forme l'enseignement secondaire » et « la stratégie [qui] est l'enseignement supérieur ». LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 103-104.
[113] BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 1ère série. La prochaine guerre. Le haut commandement. Les avant-gardes d'armée. Le testament militaire de Kouropatkine*, Paris, Chapelot, 1906, pp. 75-76.

qui, comme Beauchesne, affirmèrent la subordination de la tactique à la stratégie. Cela est particulièrement marqué chez Foch. Pour lui, la stratégie se trouve au service exclusif de la tactique et n'existe pas de manière autonome. Cette conception de la stratégie se nie « presque » par elle-même, selon l'expression de Contamine, comme le montre la célèbre formule de Foch : « Non, il n'y a plus désormais de stratégie à prévaloir sur celle qui assure et vise les résultats tactiques, la victoire dans la bataille […] Puisque la stratégie n'existe pas par elle-même, puisqu'elle ne vaut que par la tactique, puisque les résultats tactiques sont tout […] »[114]

Les définitions données par Lewal dans ses *Etudes de guerre*[115] ont été reprises dans tous ses ouvrages ultérieurs, bien qu'affinées dans l'*Introduction à la tactique positive*[116]. Elles sont inspirées d'un élément commun trouvé dans les définitions de Jomini et dans celles du dictionnaire de Littré[117]. Du premier, il a repris l'idée que « presque toutes les opérations de la guerre appartiennent aux deux branches, c'est-à-dire à la stratégie pour leurs combinaisons et leurs rapports avec le plan général, et à la tactique pour leur exécution sur un terrain déterminé », du second l'idée que « *la tactique exécute les mouvements qui sont commandés par la stratégie* ». Dès lors, il n'y a pas, chez Lewal, de distinction entre stratégie et tactique, dans le sens où, « loin de constituer deux arts ou deux sciences, [elles] ne sont qu'une seule et même science et que les règles qui gouvernent les deux parties sont identiques, puisque la seconde n'est autre que la traduction matérielle de la première ». La distinction entre stratégie et tactique ne s'établit pas sur la différence de nature, mais sur la manière dont on traite les choses[118]. Elle se situe au niveau de la différence entre conception et réalisation et ne tient pas compte du niveau hiérarchique des unités[119]. La stratégie conçoit un plan, tandis que la tactique l'exécute, quelle que soit la formation avec laquelle on travaille[120].

---

[114] BEAUCHESNE, général de, *Stratégie et tactique cavalières*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905, pp. 54-56 ; CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 82 ; FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, pp. 45-46.

[115] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 24-37.

[116] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878))*, Paris, J. Dumaine, 1878 ; *Introduction à la partie positive de la stratégie*, Paris, Baudoin, 1892, p. 2 ; *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, p. 14 ; *Le plan de combat. Etude de stratégie*, Paris, Chapelot, 1901, p. 2.

[117] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 24-37.

[118] Lewal envisage une deuxième différence importante. La stratégie n'est « pas susceptible de perfectionnement », alors que la tactique se perfectionne avec les progrès de l'armement, du matériel et de l'organisation des armées. Selon Lewal, les procédés, d'Annibal à Napoléon, ont toujours été les mêmes : « surprise », combinaison de « marches savantes et multipliées », manœuvre. LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 6, 10-23.

[119] Dans son *Introduction à la tactique positive*, Lewal établit la division, comme limite, au niveau de l'organisation militaire, entre la stratégie et la tactique. Il ne change toutefois pas la distinction principale élaborée trois ans auparavant. LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 6, 10-23.

[120] La stratégie concerne « la conception, la direction », elle « embrasse les combinaisons […] elle est la pensée », alors que la tactique s'occupe de « l'exécution », de « l'application [Elle est] la réalisation de la pensée ». LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 24-37.

Les conceptions et les définitions de Lewal sont confuses, difficiles à saisir dans leur ensemble et contiennent nombre d'éléments contradictoires[121]. Comme l'a montré Grouard, comment concilier l'affirmation selon laquelle la stratégie constitue le lot de quelques privilégiés (le haut commandement) avec le fait que la majorité des officiers, selon Lewal lui-même, doivent faire de la stratégie et de la tactique, suivant qu'ils conçoivent un plan ou l'exécutent ? L'introduction ultérieure d'une limite entre les deux domaines, définie par le niveau hiérarchique de la division, ne fera que jeter un peu plus le trouble sur des concepts déjà obscurs. Soit les officiers commandant des troupes situées au-dessous de la division ne font qu'exécuter, sans jamais concevoir, soit il existe une tactique de conception et une autre d'exécution. La stratégie devrait, elle aussi, comprendre un volet de conception et un autre d'exécution. Cela revient en fin de compte à nier la première définition donnée.

Les définitions de Lewal ont été fort peu reprises par ses contemporains ou ses disciples. Même Jung a jugé les définitions de son maître insuffisantes[122]. Nous ne trouvons une certaine influence de Lewal que chez Maillard et, dans une moindre mesure, chez Robert. Quant à Cardot[123], il n'a jamais cherché à définir les concepts de stratégie et de tactique et les quelques rares phrases dans lesquelles il aborde la question montrent une grande confusion ; il a même avoué n'avoir « jamais aperçu la limite qui […] sépare » la tactique de la stratégie[124] : « Chacun sait que toute bonne stratégie est le contraire de la bonne tactique et repose sur des principes opposés. Si la stratégie est simultanée, la tactique sera successive, si elle est linéaire, la tactique sera perpendiculaire ; si elle est offensive, la tactique sera défensive, etc. ; voir Clausewitz, Leer, et *tutti quanti*. »

Le général Berthaut, contemporain de Lewal et qui a été l'un des premiers à se préoccuper des questions stratégiques, voyait les notions de changement et de principes/procédés comme différences essentielles entre la stratégie et la tactique. Selon lui, « *la stratégie* [était] *immuable dans ses principes* »[125]. En revanche, la tactique, qui n'avait pas de principe, mais des « méthodes », des « moyens », des « procédés », était « essentiellement changeante ». Elle variait selon le terrain, la nature des adversaires en présence et de l'armement. Berthaut pensait que seules les instructions concernant les petites unités (jusqu'au niveau bataillon) étaient possibles à écrire[126]. Pour les grandes unités, il considérait que cela était trop difficile, du fait que ce domaine touchait de trop près les hautes sphères de l'art de la guerre et qu'il n'était pas possible de traiter de tous les cas envisageables, à moins de se contenter de « généralités insuffisantes ».

La pensée de Berthaut n'est pas synthétique et ne s'élève pas au niveau de l'abstraction. Il recherche des modèles applicables aux différentes situations et ne peut parler en termes généraux, en termes de principes. En outre, il confond doctrine et étude historique. Son ouvrage est très détaillé (on trouve de nombreuses données concernant des horaires de marche

[121] GROUARD, Antoine, *Nouvelles observations sur l'objet et les éléments de la stratégie*, Paris, Baudoin, 1897, pp. 15-29.
[122] JUNG, Théodore, *La guerre et la société. Stratégie, tactique et politique*, Paris, Charpentier, 1890, pp. 15-32.
[123] CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 16 novembre 1874, no 208, p. 280.
[124] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, volume 1, 1903, p. 151 ; volume 2, 1905, p. 1 ; *Hérésies et apostasies militaires de notre temps*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908, p. 392.
[125] BERTHAUT, général, *La guerre actuelle. Ses conditions. Ses solutions possibles*, Paris, 1915, pp. 40-41.
[126] BERTHAUT, général, *Des marches et des combats. Commentaires des titres XII et XII du règlement du 3 mai 1832 sur le service des armées en campagne. Première partie. Marche en avant, combat offensif*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1877, pp. VIII-XII.

et des dispositifs, des distances, etc.), didactique et représente plus un manuel d'application qu'un ouvrage de doctrine. Il constitue, par ailleurs, plus une juxtaposition d'éléments puisés chez différents auteurs qu'une réflexion personnelle[127].

Chez Maillard, les définitions manquent de clarté, mais n'atteignent pas à la même confusion que chez Lewal, et il y a aussi une certaine retenue par rapport à la stratégie[128]. La marque de Lewal se fait sentir dans les notions de conception et d'exécution, mais avec des sens différents, sous l'influence du colonel Blume dont il reprend la définition de la stratégie[129]. Centrée sur la notion d'exécution, la tactique concerne toutes les unités constituées, prises isolément, dans le sens où toute combinaison est exclue, depuis la compagnie jusqu'au corps d'armée[130]. Ultérieurement, Maillard a fait intervenir l'armement dans sa définition de la tactique[131]. Cette dernière en est directement dépendante et se trouve soumise à son évolution.

A partir de 1890 environ, des définitions plus conformes à celles que nous connaissons aujourd'hui apparaissent. Elles contiennent une distinction spatiale et temporelle entre la stratégie et la tactique. Robert peut être considéré comme celui qui s'est montré le plus clair dans cette nouvelle conception[132]. La stratégie est définie comme « l'ensemble des connaissances nécessaires pour faire mouvoir et agir les armées sur le théâtre d'opérations. [Elle] a, devant elle, pour asseoir ses combinaisons, tout le temps qui s'écoule entre la déclaration de guerre et la première rencontre possible ». La tactique, de son côté, se trouve en relation très étroite avec la bataille. Elle « est l'ensemble des connaissances nécessaires pour faire mouvoir et agir une armée en vue du combat. [Elle] prépare et mène le combat en quelques heures […] ».

Toutefois, ces définitions et ces conceptions sont très diverses. Celles de Gilbert sont très orientées et restrictives[133]. Influencée par une certaine lecture de Clausewitz et par les études napoléoniennes, il conçoit la stratégie et la tactique comme une manœuvre en vue de concentrer ses forces sur le « point décisif ». Dans un esprit semblable, Bonnal, lui aussi

[127] Berthaut a « puisé » chez les « principaux écrivains militaires, dans la Revue militaire de l'étranger et dans les remarquables études du colonel Verdy du Vernois et du général Lewal ». BERTHAUT, général, *Des marches et des combats. Commentaires des titres XII et XII du règlement du 3 mai 1832 sur le service des armées en campagne. Première partie. Marche en avant, combat offensif*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1877, p. XIII.

[128] Utilisant le mot « stratégie » dans le cadre de la mise en exergue de l'importance du commandement, Maillard s'empresse d'ajouter qu'il s'est « interdit d'employer ce terme ». MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, p. VIII. Maillard emploie ultérieurement l'expression « principes régulateurs de la conduite des armées » pour éviter le terme « stratégie ». MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, p. IX.

[129] La stratégie « fixe le but et la direction [,] rassemble en temps et en lieu les moyens mis à la disposition de la tactique ». MAILLARD, L., *Ecole supérieure de guerre. Cours de tactique d'infanterie. 1884-1885*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 9-10. Dans ses *Eléments de guerre* de 1891, la définition de la stratégie reste liée aux notions de conception et de direction, donc au commandement. MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. VIII-IX.

[130] Maillard écrit : « Chaque unité considérée isolément ne fait que de la tactique. Le cours de tactique comprendra tout ce qui a trait à la conduite, dans toutes les circonstances de guerre, des unités considérées isolément » et précise ultérieurement : « L'unité peut être ou isolée, ou à une aile, ou encadrée. »

[131] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, p. 271.

[132] ROBERT, Frédéric, *Trois conférences sur la tactique*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1890, pp. 15-17.

[133] GILBERT, Georges, « Eléments de la guerre », *Sept études militaires*, Paris, Librairie de *La Nouvelle Revue*, 1892, p. 327.

influencé par la pensée allemande[134], articule ses critères de différenciation autour des notions d'échelon hiérarchique[135] et de manœuvre/bataille. Il conserve cependant une vision française, marquée par le scientisme et la défaite de 1870. La tactique est envisagée comme une science appliquée, alors que la stratégie est un art : « la tactique ne s'apprend pas dans les livres », il faut avant tout l'entraîner[136]. Jung, dans un esprit encore plus scientiste, a fait intervenir la notion de but[137], qui détermine la différence entre la stratégie et la tactique. En tactique, le but est immédiat, alors qu'en stratégie, il est plus flou et moins immédiat.

Si les définitions se multipliaient en ne devenant pas forcément plus précises, la question de la limite entre la stratégie et la tactique continuait de se poser. Certains penseurs soulignaient la difficulté à poser une limite claire entre les deux domaines. Il n'en découlait cependant pas obligatoirement une confusion. Gamelin, bien que très succinct, semble avoir bien saisi la différence entre stratégie et tactique[138]. En revanche, Mordacq se montre plus brouillon ; ses principes, valables uniquement en stratégie, et ses procédés, valables dans le seul domaine tactique, sont mal définis et jettent le trouble dans une définition paraissant claire dans un premier temps[139].

Jung[140] et Robert[141] déterminent assez clairement cette limite, dans des conceptions similaires, qui découlent de leur vision spatiale. Pour le premier, la limite entre les deux domaines est fixée par le moment du changement d'articulation des troupes[142]. A la stratégie appartient tout ce qui est du domaine des marches, à la tactique tout ce qui concerne les rassemblements, les stationnements et la préparation au combat. Chez le second, elle se situe au moment où « le voisinage de l'ennemi exerce une influence directe sur les formations et les mouvements, et force à prendre certaines dispositions en vue du combat »[143].

Certains, enfin, ont établi une limite entre stratégie et tactique en employant des critères de distinction s'articulant autour de l'échelon hiérarchique. Pour Jung et Bonnal, la tactique générale commence avec la division, première unité à disposer des trois armes et des

[134] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, p. 28.
[135] Dans ses *Considérations tactiques* de 1912, Bonnal introduit le critère d'indépendance. Les armées sont les éléments stratégiques du généralissime. Les commandants d'armées, tant qu'ils lui sont subordonnés, font de la tactique. En revanche, s'ils opèrent de manière indépendante, ils font de la stratégie. Pour Bonnal, les deux unités de tactique générale sont la division et le corps d'armée. BONNAL, Henri, *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, p. 47.
[136] BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 1ère série. La prochaine guerre. Le haut commandement. Les avant-gardes d'armée. Le testament militaire de Kouropatkine*, Paris, Chapelot, 1906, p. 65.
[137] La définition de Jung fait également intervenir trois autres éléments : le milieu, les moyens et les hommes. *« La tactique militaire constitue donc l'ensemble des dispositions aptes à régler l'emploi judicieux des hommes, des moyens et des milieux dans un but immédiat donné. »* JUNG, Théodore, *La guerre et la société. Stratégie, tactique et politique*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1890, pp. 15-32.
[138] GAMELIN, Maurice, *Etude philosophique sur l'art de la guerre (essai d'une synthèse)*, Paris, Chapelot, 1910, p. 10.
[139] MORDACQ, H., *Etudes stratégiques*, Paris, L. Fournier, 1910, *passim*.
[140] JUNG, Théodore, *La guerre et la société. Stratégie, tactique et politique*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1890, pp. 15-32.
[141] ROBERT, Frédéric, *Trois conférences sur la tactique*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1890, pp. 15-17.
[142] JUNG, Théodore, *La guerre et la société. Stratégie, tactique et politique*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1890, pp. 15-32.
[143] Robert précise que cela correspond au moment où les armées sont à une distance de quatre à six journées l'une de l'autre. ROBERT, Frédéric, *Trois conférences sur la tactique*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1890, pp. 21-24.

services[144]. Ces deux auteurs ont aussi fait intervenir le critère d'indépendance[145]. Dès qu'une grande unité opère isolément, et non plus dans le cadre d'une formation supérieure, elle quitte le niveau de la tactique pour passer à celui de la stratégie.

La plupart de ces définitions montrent une incapacité à élaborer des concepts clairs et des définitions globales, abstraites et pas seulement descriptives et utilitaristes[146]. Leur diversité révèle aussi le flou conceptuel et sémantique régnant dans la pensée militaire française de la période 1870-1914.

Cette diversité et cette confusion ne furent pas sans conséquences sur la pensée militaire en général et la doctrine en particulier. Certaines d'entre elles eurent une grande importance, comme la croyance en la plus grande importance de la tactique par rapport à la stratégie[147], cela en dépit de la conversion ultérieure de Lewal[148], ou la notion de tactique positive, dont l'emploi abusif déboucha sur une schématisation extrême de la doctrine et de la pensée des autorités.

La plus importante fut sans doute la confusion systématique entre les niveaux stratégique et tactique. Cette confusion a étét mentionnée dans divers écrits[149], mais rares furent ceux qui l'identifièrent explicitement en tant que cause de certains problèmes récurrents de l'armée

[144] BONNAL, Henri, *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, p. 47 ; JUNG, Théodore, *La guerre et la société. Stratégie, tactique et politique*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1890, pp. 15-32.

[145] Jung cite les exemples d'une colonne de toutes armes et d'un gouverneur militaire de place. BONNAL, Henri, *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, p. 47 ; JUNG, Théodore, *La guerre et la société. Stratégie, tactique et politique*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1890, pp. 15-32.

[146] Derrécagaix est un bel exemple de cet utilitarisme descriptif. Ses définitions s'inscrivent dans le cadre de l'opposition offensive-défensive, au moment de l'analyse des avantages et des désavantages de l'offensive et de la défensive. « L'offensive stratégique comprend l'attaque générale, puis les mouvements qu'elle exige et, dans une certaine mesure, la bataille qui doit terrasser l'ennemi […] L'offensive tactique n'envisage que le mode d'attaque sur un point particulier du champ de bataille […] La défensive stratégique est la défensive générale ; la défensive tactique est la résistance à l'attaque sur une position choisie. » DERRECAGAIX, Victor-Bernard, *Ecole supérieure de Guerre. Histoire militaire, stratégie et tactique générale, 1ère partie. 1883-1884*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 276-285.

[147] Pour Lewal, l'importance de la stratégie se réduit avec l'évolution historique, au profit de la tactique, dont les progrès « seuls [ont] assuré de complètes et durables victoires » à travers les âges. LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878)*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 6, 10-23.

[148] Chez Lewal, après 1870, la stratégie constitue un élément mineur, d'autant qu'elle n'est le lot que de quelques militaires particuliers. Cette vision s'est toutefois modifiée et la stratégie a pris une importance beaucoup plus grande une vingtaine d'année plus tard. Comme l'a écrit Bonnal, Lewal « a trouvé plus tard son chemin de Damas » et a écrit plusieurs livres sur la stratégie. Le premier d'entre eux a été l'*Introduction à la partie positive de la stratégie*, paru en 1892. Lewal a voulu clarifier le concept « au moment où tant de personnes discutent les grandes questions militaires avec une manifeste incompétence ». Pour Lewal, la « partie essentielle » de la stratégie était la conduite des opérations. Il maintenait toutefois la distinction établie ci-dessus. La même idée se retrouvait dans sa *Stratégie de combat* de 1895 : « La stratégie existe dans une bataille comme dans une campagne et la tactique se montre dans l'exécution du plan de campagne comme dans celle du plan de combat. » LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la partie positive de la stratégie*, Paris, Baudoin, 1892, p. 2 ; LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, p. 14 ; BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 1ère série. La prochaine guerre. Le haut commandement. Les avant-gardes d'armée. Le testament militaire de Kouropatkine*, Paris, Chapelot, 1906, pp. 75-76. Mordacq a également repris l'anecdote. MORDACQ, H., *La stratégie, historique, évolution*, Paris, L. Fournier, 1912, p. 65.

[149] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 10-13 ; BONNEAU, commandant, *Ecole supérieure de guerre. 1890-1891. 1e division. Cours de stratégie et de tactique générale*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 1-8.

française jusqu'en 1914. Beauchesne fait exception dans ce domaine[150]. Il souligne la confusion qui règne au sein de l'armée française et parle des penseurs qui confondent les principes et les procédés à employer en fonction de l'échelon hiérarchique envisagé. Il prend l'exemple de certains militaires qui pensent qu'il est nécessaire de fixer une armée pour pouvoir la manœuvrer, comme il est nécessaire de le faire avec une petite unité.

Cette confusion entraîna une absence de distinction nette des principes et des procédés d'engagement des différents échelons de l'armée, absence que l'on trouve au sein même de l'enseignement et de la doctrine, comme le montrent les cours de l'Ecole supérieure de guerre et le Règlement de 1895[151]. Elle était entretenue dans l'enseignement à l'Ecole supérieure de guerre, en raison de l'adoption implicite des définitions confuses de Lewal, de l'intitulé des cours (cours d'histoire militaire, de stratégie et de tactique générale) et de l'incapacité de certains professeurs à établir une distinction claire. Comment, dans de telles conditions, les élèves, de jeunes officiers, ont-ils perçu ces questions et comment ont-ils interprété les propos de leurs enseignants ? Cette confusion dans les règlements fit que dans les manœuvres et les exercices, on engageait un régiment de la même manière qu'un corps d'armée ou une armée, avec toutes les conséquences fâcheuses que cela impliquait, notamment dans le cadre de la manœuvre et dans celui du choix entre la défensive et l'offensive.

Enfin, cette confusion, liée à la minimisation de la stratégie par rapport à la tactique, relégua au second plan une véritable réflexion stratégique et, bien sûr, aussi, une doctrine stratégique distincte de la doctrine tactique. Les militaires se contentèrent d'un mélange entre stratégie et tactique et ce ne fut que tardivement que l'on se rendit compte de l'absence d'un véritable centre d'étude et d'enseignement de la stratégie. La création du Centre des hautes études ne résolut cependant pas la question. Le débat consécutif aux conférences du colonel de Grandmaison ne portait en effet pas seulement sur la doctrine. Les commentateurs n'arrivèrent pas à définir de manière unanime si Grandmaison se plaçait dans un cadre stratégique ou tactique.

Conclusion

La défaite française de 1870-1871 causa un véritable traumatisme en France. Même si des raisons matérielles et techniques furent invoquées pour en expliquer les causes, les contemporains jugèrent que la victoire allemande était avant tout due à la supériorité intellectuelle du commandement prussien. Cette supériorité avait permis de penser la guerre et d'y préparer l'armée par le biais d'une doctrine appropriée, diffusée jusqu'aux plus bas échelons. Le système allemand, à l'origine de la victoire, devint donc le modèle à suivre pour une armée française en pleine renaissance intellectuelle et matérielle.

Le relèvement matériel fut plus rapide que le relèvement intellectuel. Ce dernier se fit principalement dans le cadre de l'Ecole supérieure de guerre et, d'une manière secondaire, grâce au développement de la littérature militaire spécialisée. L'Ecole supérieure de guerre, inspirée de la *Kriegsakademie* de Berlin, fut créée en 1880, succédant aux cours spéciaux. Elle avait pour but de donner une formation supérieure aux officiers qui suivraient ses cours, d'établir une unité de doctrine et de la diffuser largement dans les états-majors et les unités, par l'intermédiaire des stagiaires.

---

[150] BEAUCHESNE, H. de, *A propos des conférences du colonel de Grandmaison*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 39-41.

[151] BONNEAU, commandant, *Ecole supérieure de guerre. 1890-1891. 1e division. Cours de stratégie et de tactique générale*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 1-8.

La mise au point des méthodes de travail et des concepts fut longue et difficile, car l'on partait du néant. Les résultats furent mitigés. Trois hommes jouèrent un rôle déterminant : Lewal, Maillard et Bonnal. Le premier développa la méthode positive et le deuxième la méthode historique. Le dernier les systématisa et les diffusa. L'utilisation de ces méthodes nécessitait un certain équilibre dans leur emploi. Assez rapidement cependant, cet équilibre fut rompu au profit de la méthode positive qui, par ailleurs, contenait un défaut majeur, l'absence de méthode de raisonnement, et connaissait une évolution négative : elle devint dogmatique. De son côté, la méthode historique péchait par une triple réduction, dans ses finalités, dans ses périodes et dans ses thèmes d'étude. Enfin, les concepts de stratégie et de tactique furent mal définis et varièrent en fonction des penseurs. Deux traits fondamentaux caractérisent toutefois ces définitions : une vision utilitariste et une absence de distinction de nature entre la stratégie et la tactique.

Les conséquences de ces problèmes méthodologiques et conceptuels furent importantes. La confusion systématique entre les niveaux stratégique et tactique empêcha une séparation nette entre pensée stratégique et pensée tactique. De plus, elle entraîna l'absence de distinction dans les principes et les procédés d'engagement des différents échelons de l'armée, comme le montrent le règlement de 1895 et surtout la manière dont il fut appliqué dans le cadre des grandes manœuvres. Enfin, elle marginalisa la réflexion stratégique, qui ne gagna, partiellement d'ailleurs, son autonomie qu'avec la création du Centre des hautes études, quelques années seulement avant le début de la Première Guerre mondiale.

Chapitre II. L'élaboration de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » : Lewal, Maillard, Bonnal et Cherfils

Pierron a été le premier à étudier les doctrines napoléoniennes et prussiennes et à les opposer dans des conférences données en 1876-1877 à l'Ecole supérieure de guerre[152]. Toutefois, il ne faisait que juxtaposer des extraits d'études et d'ordres divers, ce qui « n'apportait aucun éclaircissement sur la méthode et la doctrine allemande ». Ce ne fut donc qu'avec Lewal, Maillard, Bonnal et Cherfils, la première génération d'enseignants de l'Ecole supérieure de guerre, que cette dernière entra dans sa période « créatrice », selon le mot de Défontaine[153]. Lewal a été le premier à développer des idées particulières en matière de tactique. Bien que certaines d'entre elles aient été reprises et développées, ce fut Maillard qui élabora les bases de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » et qui en assura une première propagation[154]. Le rôle de Bonnal ne fut cependant pas moindre, car c'est à lui que nous devons la systématisation, la généralisation, la propagation et la défense de la nouvelle doctrine, postérieurement à la période Maillard. Ce fut naturellement par leurs cours à l'Ecole supérieure de guerre que ces quatre penseurs diffusèrent tout d'abord leurs idées. Dans un second temps, les règlements et les nombreux ouvrages qu'ils publièrent constituèrent un autre moyen de transmission important de la doctrine.

En plus de ces quatre grands acteurs, un personnage, bien que n'ayant pas appartenu au corps enseignant de l'Ecole supérieure de guerre, a été un des plus fervents disciples et penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne » : il s'agit de Gilbert[155]. Ses relations avec les Bonnal[156], les Langlois[157] et autre Maillard[158] ont été très étroites et ils se sont mutuellement

---

[152] PIERRON, Edouard, *Les méthodes de guerre actuelles et vers la fin du XIX^e^ siècle. Conférences faites à l'Ecole supérieure de guerre en 1876-1877*, Paris, J. Dumaine, 1878-1881 ; CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 275.

[153] DEFONTAINE, lieutenant-colonel, *Historique de l'Ecole supérieure de guerre*, 1913, Ecole supérieure de guerrre, texte non publié, troisième partie, p. 115.

[154] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 125.

[155] Pour une biographie et les relations entre *La Nouvelle Revue* et sa directrice, Madame Juliette Adam, avec le capitaine Gilbert : ADAM, Juliette, *Le capitaine Gilbert*, Paris, Nancy, Strasbourg, Berger-Levrault, 1924.

[156] Gilbert a suivi Bonnal dans son évolution concernant la défensive stratégique. BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 2^e^ série. La première bataille. Le service de deux ans. Du caractère chez les chefs. Discipline. Armée nationale. Cavalerie, etc*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 201-202.

[157] Gilbert a repris la totalité de la doctrine de Langlois en ce qui concerne l'artillerie. GILBERT, Georges, *La Guerre sud-africaine*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1902, p. 529 ss.

[158] Les *Eléments de la guerre* sont une présentation de l'ouvrage du même titre de Maillard. Gilbert en approuve presque tous les éléments. GILBERT, Georges, « Eléments de la guerre », *Sept études militaires*, Paris, Librairie de *La Nouvelle Revue*, 1892, pp. 317-391.

influencés. Très apprécié des milieux militaires officiels français, Bonnal a pu dire de lui au moment de son hommage funèbre : « Avec Gilbert disparaît le plus grand penseur et le plus illustre écrivain de l'armée française contemporaine. » Toute l'œuvre de Gilbert montre la suprématie des forces morales et leurs liens avec la « manœuvre napoléonienne »[159].

A la base de cette doctrine de la « manœuvre napoléonienne » se trouve une conception de la guerre centrée sur une double idée : la destruction des forces de l'adversaire en tant que but et l'offensive en tant que moyen[160]. Ces idées, absentes des premiers écrits de Lewal, ne se sont affirmées que dans la deuxième moitié des années quatre-vingts[161]. Elles ont été inspirées par les études sur Clausewitz et Napoléon menées à l'Ecole supérieure de guerre à partir de ce moment-là. Si ces idées impliquent une stratégie offensive, elles laissent toutes les options ouvertes au niveau tactique, tant chez Lewal[162] que chez Maillard[163] et, dans une moindre mesure chez Bonnal[164]. Maillard, qui reprend les termes de Clausewitz, sans oublier la seconde partie de la proposition, considère la défensive – il s'agit là d'une déclaration capitale – comme le tremplin indispensable de toute offensive[165] : « On discute encore les mérites relatifs des deux formes de guerre comme si l'une excluait l'autre ! C'est une erreur contre laquelle il convient de réagir : la défensive est plus forte en soi que l'offensive, mais elle ne conduit qu'à un résultat négatif ; l'offensive seule provoque la décision ; la défensive sert de masque, de point d'appui à l'offensive qui, sans cette base, conduirait à une guerre folle. »

Chez Lewal toutefois, l'affirmation de la supériorité de l'offensive sur la défensive au niveau stratégique est antérieure aux études napoléono-clausewitziennes et se trouve dans l'ensemble de son œuvre. Ainsi donc, contrairement aux thèses développées par Liddell Hart, l'influence

[159] GILBERT, Georges, *La Guerre sud-africaine*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1902, p. 592.

[160] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la partie positive de la stratégie*, Paris, Baudoin, 1892, pp. 26-27 ; MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. V et XIV ; BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 1-2 et 186.

[161] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la partie positive de la stratégie*, Paris, Baudoin, 1892, pp. 26-27 ; MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. V et XIV ; GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 125.

[162] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 58-70.

[163] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, p. XIV.

[164] Si Bonnal est un partisan de l'offensive tactique raisonnée, il n'exclut nullement, selon les circonstances et les intentions du commandement, des batailles ou des phases de bataille défensives : « Il est des moments où il convient de ménager ses forces, car si les troupes, par excès d'ardeur, échappent à la direction, elles risquent de se briser contre l'obstacle et de compromettre par une déroute les succès des plus belles combinaisons. Un grand corps de troupes doit pouvoir combattre en reculant, dans un but tactique ou stratégique bien défini ». Bonnal cite également l'exemple russe de 1807 : « [les Russes] ne concevaient rien en dehors de l'attaque ; mais ils apprirent à leurs dépens combien est dangereuse une offensive à outrance quand on a devant soi un adversaire manœuvrier, dont les combinaisons reposent sur la certitude de voir l'ennemi se jeter sur le premier appât qu'on lui présente. » Tirant les enseignements des défaites françaises de 1870 liées à la passivité de la défense, Bonnal ne condamne pas la défensive en tant que telle, mais la défensive passive. Sa conception de la défense repose sur deux piliers : la constitution de points d'appui fortifiés et la manœuvre. BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, pp. 112, 196, 307 ; *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, pp. 78-79 et 186-187 ; *L'art nouveau en tactique, étude critique*, Paris, Chapelot, 1904, p. 34.

[165] Dans la pensée de Maillard, il existe en outre de nombreux points communs entre la défensive et l'offensive. Toutes deux sont basées sur la manœuvre et la profondeur du dispositif. MAILLARD, L., *Ecole supérieure de guerre. Cours de tactique d'infanterie. 1884-1885*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 410-426 et 523-537.

de la pensée de Clausewitz ne fut pas à l'origine de l'affirmation concernant la supériorité de l'offensive sur la défensive[166]. Elle est antérieure et ne fut que renforcée ultérieurement après la découverte du penseur allemand.

Cette affirmation n'est pas seulement liée à l'expérience de la guerre de 1870[167]. Elle s'appuie sur une étude beaucoup plus générale de l'histoire[168]. Les études sur Clausewitz et Napoléon n'ont fait que conforter Lewal dans ses idées. Dès 1878, il justifiait cette supériorité par des raisons morales, en mettant en exergue la notion d'« initiative »[169]. Les ouvrages ultérieurs soulignent encore plus l'importance du facteur moral et montrent que la notion de « volonté » s'est particulièrement renforcée[170]. Sous l'influence des écrits de Clausewitz, la bataille est devenue une lutte entre deux volontés ayant pour but de détruire celle de l'adversaire pour lui imposer la sienne. Cet esprit offensif et cette importance de la volonté ne signifiaient cependant pas une offensive débridée, hâtive et téméraire[171] : « Il ne s'agit pas de se lancer, puis de se débrouiller à l'improviste, ou ne pas se débrouiller, ni de compter sur la vigueur, la résolution ou la chance, pour se tirer d'affaire après s'être imprudemment engagé. »

Cette prudence par rapport à l'esprit offensif se retrouve au niveau de la tactique[172]. Dans ce cadre, Lewal est allé beaucoup plus loin, puisqu'il a, tout comme Maillard, affirmé la supériorité de la défensive, dont il a souligné l'importance temporelle ou sectorielle au cours du combat et la puissance que lui donnaient les moyens techniques modernes[173]. C'est la notion de « combat complet », exposée à la fin des années 1890 pour montrer toute la complexité de ce dernier[174], et dont on trouve déjà les grandes lignes dans les écrits antérieurs[175]. La défensive et l'offensive ne sont pas opposées. Elles constituent les deux faces d'une même réalité. Au cours d'une bataille, chaque unité doit passer, successivement, de l'une à l'autre, en fonction du plan de bataille et des actions de l'ennemi. Lewal rejoint ainsi Clausewitz, qu'il cite d'ailleurs, et écrit que défensive et offensive sont « deux états difficiles à séparer. L'offensive et la défensive sont des actes différents de l'action, concourant au but et se succédant. Il faut les utiliser l'une et l'autre » au moment favorable. La contre-attaque devient par conséquent, chez Lewal, une forme de manœuvre très forte, d'autant qu'elle

[166] LIDDELL HART, Basil H., *Foch, The Man of Orléans*, 1931 ; *The Gost of Napoléon*, Yale University Press, 1937 ; « French Military Ideas before the First World War », in GILBERT, M. (éd.) *A Century of Conflict, 1850-1950, Essay for A.J.P. Taylor*, Londres, 1966, pp. 136-144 ; *Stratégie*, Paris, Perrin, 1998, p. 415.

[167] Lewal écrit que la guerre de 1870-1871 a montré « d'une manière frappante ce qu'on savait déjà rationnellement : l'écrasante supériorité de l'attaque sur la défense ». LEWAL, Jules Louis, *La réforme de l'armée*, Paris, J. Dumaine, 1871, p. 581.

[168] Lewal écrit que, mis à part quelques cas particuliers (campagne de 1812, guérilla, guerre de montagne), dans le domaine de la stratégie, l'offensive l'emportait toujours. LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, p. 387.

[169] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878))*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 58 et 101.

[170] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, p. 20.

[171] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 70-80 et 146.

[172] Lewal écrit : « Prudence n'est pas timidité. » Il mettait en garde contre l'interprétation abusive du comportement défensif d'une armée. Une telle attitude ne signifiait pas obligatoirement la faiblesse, à l'instar de l'exemple de Wellington. LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1896, 2e partie, p. 114.

[173] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 52-70.

[174] Le combat n'est pas seulement « défensif, offensif, défensif-offensif, expectant, traînant, décisif, etc. », il est tout cela successivement ou en même temps, car ces dénominatifs ne s'appliquent pas au combat dans toute sa durée et son ampleur, mais seulement à l'une ou l'autre phase. LEWAL, Jules Louis, *Le combat complet*, Paris, Baudoin, 1898, pp. 7-16.

[175] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 173-175 ; LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 59-70.

s'appuie sur la surprise et qu'elle profite de la désorganisation de l'adversaire, au moment où se révèle l'échec de son offensive.

2.1 Lewal

La pensée tactique de Lewal contient les prémices de la « manœuvre napoléonienne » qui sera développée ultérieurement par Maillard et par Bonnal. Cette pensée repose sur trois piliers qui constituent, chez lui, la base de la tactique : l'indépendance par rapport au terrain ; la tactique positive ou nécessité des formes absolues et l'unité de tactique, soit la tactique générale[176]. Cette dernière n'est pas seulement la « tactique des trois armes », la simple réunion ou addition des tactiques d'arme. Liée au combat, elle implique la coordination des armes et non pas la succession ou la juxtaposition de l'action de ses dernières.

Si la tactique générale représentait le résultat de la coordination de l'ensemble des armes, Lewal a cependant défini une arme principale, l'infanterie, et deux auxiliaires, l'artillerie et la cavalerie[177]. Partant de cette primauté de l'infanterie et de la nécessité d'une étroite collaboration interarmes, Lewal concluait à la nécessité de l'unité des principes tactiques pour toutes les armes, qui débouche inévitablement sur l'unité de doctrine[178], et à la primauté du rôle joué par l'infanterie dans l'élaboration de la tactique : « L'infanterie étant l'arme principale, essentielle, régulatrice du combat, c'est sur elle que devront se modeler ses auxiliaires. C'est le rôle de l'infanterie qui doit influencer toute la tactique, et ses auxiliaires devront se conformer à ses possibilités. »

Lewal n'accordait pas de place prépondérante et exclusive à l'un ou à l'autre mode de la tactique, qu'il considérait avant tout sous l'angle de la complémentarité[179] : « La tactique positive utilise soigneusement toutes les forces de quelque nature qu'elles soient, et se garde bien de négliger les facteurs moraux. Seulement elle met chaque chose en son véritable lieu et condamne l'exclusivisme. » Toutefois, nous pouvons remarquer une certaine évolution de ses conceptions à ce sujet. Avec le temps, le feu, élément qui avait la prédilection de Lewal dans ses premiers ouvrages, semble avoir perdu une partie de son importance, tandis que le moral en gagnait beaucoup. Faut-il voir derrière ce changement une influence des études sur Clausewitz et Napoléon ? Sans doute, mais encore faut-il en préciser la nature exacte.

Pour saisir ce renforcement de l'importance des forces morales, il faut distinguer les deux niveaux traités par Lewal. Dans ses premiers ouvrages, il s'est avant tout intéressé aux questions de tactique. Dès lors, il privilégiait le feu, tandis que le moral était envisagé dans le cadre de la troupe et des cadres subalternes. La notion de moral recouvrait avant tout ce qu'il nommait le « génie particulier [de la] nation »[180]. Dans ses ouvrages ultérieurs, la *Stratégie de combat*[181] et le *Plan de combat*[182], où l'importance des forces morales est plus marquée, il

[176] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 114-119.
[177] La première seule peut, en effet, combattre, dans une certaine mesure, isolément. LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 118-119.
[178] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 111-112 et 120.
[179] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des sciences militaires *(avril 1878))*, Paris, J. Dumaine, 1878, p. 62.
[180] LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des sciences militaires *(avril 1878))*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 54-55.
[181] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895-1896.
[182] LEWAL, Jules Louis, *Le plan de combat. Etude de stratégie*, Paris, Chapelot, 1901.

s'est davantage intéressé aux questions relatives à la conception d'une action et, par conséquent, au rôle du chef. La notion de moral se rapportait donc au haut commandement, au général en chef et se situait dans un cadre plus stratégique que tactique. L'influence de Clausewitz s'est exercée donc essentiellement au travers du renforcement de la notion de volonté[183]. Elle touche le domaine du haut commandement et ne concerne pas les échelons inférieurs de la tactique.

2.1.1 La manœuvre

Chez Lewal, la conception de la manœuvre permet d'étudier en même temps la physionomie de la bataille. Il existe en effet une corrélation étroite entre les deux éléments dans le sens où chacune des quatre phases principales de la bataille : concentration, déploiement, combat d'usure et effort principal[184] correspond à une phase de la manœuvre et est en relation avec une troupe et des formations spécifiques[185]. Ces quatre phases n'ont pas de limites bien nettes entre elles et se succèdent dans une évolution que l'on peut qualifier de linéaire. La succession de ces phases, liée au fait qu'il était nécessaire de produire à la fois un effet moral et un effet matériel[186], impliquait un déploiement en profondeur des unités, permettant un engagement successif et allant *crescendo*[187].

La manœuvre définie par Lewal présente trois caractéristiques : rapidité dans le déploiement de manière à être prêt à frapper l'adversaire en premier[188], application d'une idée préconçue, selon les principes de Napoléon et de Bugeaud et économie des forces (les réserves « constituent le moyen d'action le plus puissant du commandement à tous les degrés, la manifestation la plus formelle de sa pensée et de sa combinaison »)[189]. La manœuvre a donc un caractère offensif très marqué, mais elle est toutefois garantie contre les exagérations par des garde-fous. Une certaine souplesse est conservée grâce à l'emploi de l'« ordre préparatoire »[190]. Il constitue le moyen d'imprimer, dès le début de la bataille, une direction générale aux troupes, qui conduira à l'obtention de la supériorité numérique au cours de

[183] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 122.

[184] Dans son ouvrage de 1875, Lewal n'envisageait que trois phases pour la bataille : « préliminaires », « développement » et « effort décisif », mais qui correspondent en fin de compte à une schématisation plus poussée des quatre phases définies ultérieurement. LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 154-164.

[185] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1896, 2e partie, pp. 148-149.

[186] L'effet moral consiste à inspirer confiance aux hommes en les assurant qu'ils seront soutenus. L'effet matériel est l'accroissement du nombre, l'arrivée de renforts.

[187] L'ordre échelonné préconisé par Lewal, valable aussi bien en défense qu'en attaque, présentait en outre l'avantage de permettre le flanquement et par conséquent de protéger l'échelon antérieur des manœuvres de l'adversaire. LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 177-181.

[188] Le déploiement, qui succède à la concentration, s'effectue à couvert dans le but d'abriter les batteries et les réserves. Si l'artillerie se déploie en masse, l'infanterie, elle, ne doit déployer que la tête de ses colonnes, afin de conserver un dispositif de marche permettant la manœuvre tout en réduisant la profondeur. LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 105-114.

[189] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 124-133.

[190] L'« ordre préparatoire » est un dispositif pris en fonction d'une idée première, non encore définitive, mais qui constitue le « commencement de l'exécution ». La notion de « front de combat » y joue un rôle déterminant. Le front de combat se définit par la largeur moyenne de front d'une unité permettant une extension ou une concentration ultérieure, selon que le commandement décide d'agir offensivement ou défensivement. LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 114-124.

l'attaque décisive[191]. Il doit pouvoir être modifié jusqu'à la fin du combat et répondre aux différentes hypothèses générales établies par le commandement.

De plus, la conception de l'effort décisif chez Lewal se caractérise par une certaine sagesse. Il se montre pragmatique dans le choix entre l'attaque d'aile et l'attaque centrale. Bien que partisan de l'attaque d'aile[192], il pèse les avantages de l'une et de l'autre et ne privilégie pas l'organisation par rapport à l'exécution[193]. Le choix ne peut se faire de manière purement théorique, puisque, dans la décision du commandement, interviennent des considérations stratégiques variant en fonction des circonstances. Ensuite, Lewal souligne la nécessité de la préparation et du soutien permanent de l'attaque par le feu[194]. Il établit une comparaison avec la guerre de siège dans laquelle « il faut faire brèche et détruire tous les flanquements », ce qui implique la prépondérance de l'artillerie, seule apte à détruire celle de l'adversaire, en liaison étroite avec l'action de l'infanterie, et à diminuer la résistance de l'infanterie ennemie. Enfin, Lewal distingue l'attaque décisive et l'assaut qui n'en constitue que la seconde phase. Il aborde alors, avec beaucoup d'équilibre et de précautions, la problématique feu du défenseur/moral de l'attaquant. D'un côté, le fait de donner l'assaut développe le moral de l'assaillant et des formations compactes doivent être adoptées de manière à pouvoir entraîner les troupes. Dans le même temps, il met en évidence la supériorité du feu, sa suprématie sur le choc et la démoralisation rapide des troupes progressant en subissant des pertes très élevées.

2.1.2 Le feu

Lewal considérait la tactique comme un système dans lequel chaque mode d'action jouait son rôle. Toutefois, il accordait une importance particulière au feu, même si, comme nous l'avons vu, cette importance semble avoir diminué, avec le temps, au profit du moral[195]. Les conceptions de Lewal concernant le feu furent marquées par l'expérience de la guerre de 1870, dont il tira les enseignements : écrasante supériorité de l'artillerie allemande et incapacité du feu d'infanterie, en dépit de l'excellente puissance de feu du Chassepot français, à lui opposer une parade suffisante[196]. Si le conflit avait montré que le fusil était quatre fois plus meurtrier que le canon[197], pour Lewal, les balles de l'infanterie ne produisaient ni l'effet

[191] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1896, 2e partie, pp. 99-104.
[192] L'avantage principal de l'attaque d'aile provient du fait qu'il est possible de mener conjointement une attaque de flanc avec une attaque de front. LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1896, 2e partie, pp. 99-104.
[193] Selon Lewal, l'attaque d'aile est plus difficile à préparer et à organiser que l'attaque centrale, mais cette dernière est plus difficile à exécuter.
[194] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1896, 2e partie, pp. 87-104.
[195] Nous trouvons à plusieurs reprises cette affirmation de la prépondérance du feu dans l'œuvre de Lewal. Voir notamment les quinze points ou « prodromes incontestables de la tactique de combat » dont le numéro sept dit : « Le feu a une supériorité immense sur le choc : le feu est donc l'essentiel et le choc l'accessoire. » LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, p. 138. Dans le même ouvrage, Lewal affirmait la prépondérance du feu. LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 435-443. Dans sa conférence de 1878, il affirmait que seuls les moyens matériels « peuvent permettre à la puissance morale de s'exercer, tandis que la réciproque n'est pas vraie [Les moyens moraux] forment un excellent complément, mais ne peuvent servir de base ». LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878))*, Paris, J. Dumaine, 1878, p. 68. Dans sa *Stratégie de combat*, il écrivit encore que « le feu [était toujours] supérieur au mouvement ». LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1896, 2e partie, p. 105.
[196] LEWAL, Jules Louis, *La réforme de l'armée*, Paris, J. Dumaine, 1871, pp. 367-370.
[197] Lewal a employé les chiffres publiés en 1872 dans une étude de la *Revue maritime et coloniale* (novembre 1872, p. 240) et concernant cinq guerres récentes : 80% de blessures étaient dues au fusil, 18% à l'artillerie et

moral, ni l'effet physique de l'obus. De plus, en raison de l'augmentation de la puissance de feu du fusil (cadence de tir et portée) et la quasi-inviolabilité des positions qui en découlait, l'artillerie représentait le seul moyen d'écraser la défense de l'adversaire.

En 1875, reprenant en partie des idées déjà exposées quatre années auparavant[198], Lewal développa une organisation ainsi qu'un emploi tactique complet de l'artillerie[199]. Il préconisait de doter chaque division d'une artillerie organique de six batteries. Comme pour l'infanterie, il adoptait les principes d'échelonnement et de réserve. L'artillerie de corps d'armée devait être considérée comme une artillerie à part entière, et pas simplement comme une réserve. Le rôle de l'artillerie se résumait à : « Tout pour aider l'infanterie ». Aussi puissante que possible, elle devait être engagée massivement dès le début de la bataille, de manière à gêner le déploiement de l'adversaire et à faciliter celui des troupes amies. Elle devait en outre chercher à entamer celle de l'adversaire, puis à l'annihiler, condition *sine qua non* de l'action de l'infanterie.

En 1895, Lewal revint sur la tactique de l'artillerie dans sa *Stratégie de combat*. Ses conceptions n'ont pas sensiblement varié, mais les idées de Langlois les ont influencées en ce qui concerne la coopération entre l'artillerie et l'infanterie[200] et l'artillerie lourde[201]. Lewal avait eu des hésitations à propos du calibre et de la mobilité des canons. Dans sa *Stratégie de combat*, il rejette l'emploi de l'artillerie lourde sur le champ de bataille. Bien que ne connaissant pas encore les effets moraux et physiques réels de ces armes encore en projet, il leur reproche leur absence de mobilité ainsi que la difficulté de les mettre rapidement et discrètement en batterie, dans des conditions de sécurité indispensables.

L'augmentation de la puissance du feu, manifeste dès la guerre de 1870 et renforcée avec l'emploi de la poudre sans fumée, n'a pas conduit Lewal à affirmer seulement la primauté de l'artillerie sur les autres moyens de feu. Outre la « supériorité immense » du feu sur le choc[202], il en a tiré trois conséquences, étroitement liées[203]. La première était la nécessité d'adopter la formation en ligne, avec dispersion[204], la seule formation à permettre à la fois de se soustraire à la puissance du feu et d'exploiter le sien propre avec un rendement maximum.

2% aux armes blanches. LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 120-132.

[198] En 1871, Lewal affirmait la nécessité d'une artillerie nombreuse (au moins quatre pièces pour 1'000 hommes). Il privilégiait la portée et la précision, plutôt que la rapidité du tir et le calibre du projectile, qu'il considérait comme « secondaire dans une certaine mesure ». Lewal précisait qu'il ne fallait « cependant pas aller trop loin dans cette voie et croire qu'un projectile de 4 p[ouvait] équivaloir à un de 12 ». LEWAL, Jules Louis, *La réforme de l'armée*, Paris, J. Dumaine, 1871, pp. 77 et 365-368. En 1875, il corrigea son opinion, accordant la primauté au calibre et à la portée plutôt qu'à la mobilité, la portée compensant souvent une faible mobilité. LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 290-291.

[199] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 249-253 et 289-295.

[200] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 105-114 et 135-138.

[201] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1896, 2ème partie, pp. 93-95.

[202] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, p. 138.

[203] Nous traiterons ultérieurement les conséquences sur la cavalerie.

[204] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation, Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 120-132 et 138 ; LEWAL, Jules Louis, *Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du* Journal des Sciences militaires *(avril 1878))*, Paris, J. Dumaine, 1878, p. 46.

Comme deuxième conséquence, Lewal affirmait, qu'en liaison avec une utilisation appropriée du terrain et de la fortification de campagne, la puissance de feu rendait le front presque inviolable[205]. Toutefois, Lewal, au vu des expériences des récents conflits, ne concluait pas à l'impossibilité de s'emparer d'une position. Il faisait le parallèle avec la guerre de siège, précisant que la guerre de campagne prendrait de plus en plus cette forme et que, par conséquent, le rôle de l'artillerie augmenterait[206]. Il soulignait cependant la nécessité de conserver à la guerre de campagne son caractère spécifique et ne souhaitait pas la transformer en guerre de siège, avec ses principes et ses procédés propres[207].

Enfin, l'augmentation de la puissance du feu avait une influence sur la manœuvre, avec l'obligation des attaques débordantes[208]. Agissant à l'aile, seul endroit où l'attaque convergente (combinaison d'une attaque de front avec une attaque de flanc) est possible, l'attaque débordante présentait le double avantage de concentrer les effets du feu (avantage matériel) et de menacer les communications de l'adversaire (avantage moral)[209]. De plus, elle maintenait la « liberté du chef » et Lewal la qualifiait de « disposition excellente, féconde en résultat. Elle réunit les deux attaques de front et de flanc qui restent bien liées. Elle exige une décision première au début afin de fixer le côté vers lequel on se portera ».

L'augmentation de la puissance du feu entraînait également d'importantes conséquences pour la cavalerie[210] : la fin des actions en masse, au point de vue du nombre ou des formations, la diminution de son rôle sur le champ de bataille et l'augmentation de celui qu'elle jouait dans l'exploration et les « petites opérations ». La nouvelle organisation que Lewal préconisait au lendemain de la défaite de 1870 renforçait la collaboration avec l'infanterie et limitait la taille des unités de cavalerie, qui ne devaient plus désormais dépasser le niveau du régiment[211]. Partisan d'une cavalerie polyvalente, il se montrait favorable à l'uniformisation et à

[205] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 135-138 ; 1896, 2e partie, pp. 23-28. Lewal insistait sur la nécessité de l'emploi de la fortification de campagne, dénonçant le mépris qu'avaient pour elle les officiers et la troupe. Les deux ennemis de la fortification de campagne étaient « paresse » et « ignorance ». Critiquant l'esprit offensif régnant dans l'armée, il considérait que, bien comprises, les fortifications de campagne n'étaient pas purement défensives et pouvaient servir l'attaque : économie des forces, points d'appui permettant de progresser ou de recueillir les troupes en cas d'échec, possibilité de tromper l'adversaire par des attaques simulées précédant un repli, garantie de la solidité des zones faibles (ailes), possibilité de conserver le terrain acquis.

[206] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 292-295.

[207] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1896, 2e partie, pp. 93-95.

[208] Seul l'ordre dispersé permettait l'extension nécessaire et suffisante du front, tout en conservant des réserves importantes. LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, p. 139. Lewal distinguait trois formes d'attaque d'aile : le mouvement enveloppant (attaque par les deux ailes en même temps), le mouvement tournant (l'attaque de flanc est distante et présente une certaine indépendance par rapport au reste de l'armée) et le mouvement débordant (prolongation de la ligne de combat de manière à envelopper une aile de l'adversaire). LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1896, 2e partie, pp. 23-28.

[209] Chez Lewal, il existe un lien entre moral et manœuvre. Un des meilleurs moyens d'obtenir la déstabilisation du moral adverse est la surprise et le procédé le plus efficace pour l'obtenir est une attaque de flanc. LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1896, 2e partie, p. 99. Il rejetait les deux autres formes d'attaque d'aile. L'attaque enveloppante aux deux ailes ne pouvait déboucher que sur l'affaiblissement du centre et la séparation en deux de l'armée, sauf si l'on disposait d'une supériorité numérique importante. Quant au mouvement tournant, il présentait de nombreux inconvénients dont les principaux étaient l'isolement d'une partie de l'armée et la difficulté de communication et de synchronisation des mouvements.

[210] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 297-302.

[211] LEWAL, Jules Louis, *La réforme de l'armée*, Paris, J. Dumaine, 1871, pp. 97-98.

l'allégement de l'équipement de la cavalerie[212]. Toutes les troupes devaient avoir le « même costume, le même armement, le même service ». L'armement devait être renforcé en moyens de feu, par l'adoption du mousqueton ou de la carabine[213] et d'un canon « très léger », susceptible de suivre la cavalerie dans ses évolutions rapides[214]. Cela ne signifiait cependant pas la transformation de la cavalerie en infanterie montée. Lewal rejetait en effet la constitution de formations de dragons.

Cette doctrine, développée au lendemain de la guerre de 1870[215], fut reprise en grande partie une vingtaine d'année plus tard, dans la *Stratégie de combat*[216]. Toutefois, Lewal a modifié son opinion ou apporté des précisions significatives dans plusieurs domaines. Dans la plupart des cas, il s'agit de la conséquence des changements techniques dans les armements et de l'évolution structurelle de l'armée. L'utilisation de la poudre sans fumée, jointe à l'augmentation de la puissance du feu, rendait la reconnaissance par la cavalerie beaucoup plus difficile[217]. Lewal préconisait donc un renforcement de la coordination avec l'infanterie, par un soutien de cette dernière et une intégration plus poussée dans l'avant-garde. Quant à l'engagement de la cavalerie elle-même, l'« adresse et la ruse » devaient remplacer le nombre. La cavalerie ne devait plus être engagée que sous forme de patrouilles, avec mission de combattre celle de l'adversaire afin de pouvoir parvenir jusqu'aux forces d'infanterie.

2.1.3 Le moral

La position de Lewal dans la question du moral est complexe et nécessite une étude globale de son œuvre. Nous avons vu l'importance grandissante accordée aux facteurs moraux en raison de la mise en exergue de la volonté, sous l'influence des études clausewitziennes. Cette primauté de la volonté, qui n'est toutefois pas synonyme d'exclusivisme, doit être comprise comme une complémentarité avec le « savoir », facteur intellectuel, qui lui sert de « correctif »[218], et avec les facteurs matériels qui ne sont en rien négligés[219] : « La croyance dans les facteurs moraux porte encore beaucoup d'officiers à dédaigner le reste. Ils se refusent à usiner, à industrialiser, à matérialiser la guerre. Ils ne voient qu'un côté, alors qu'il y en a deux […] Le dualisme reste sans cesse, impérieux : volonté-moral et sciences-habileté technique, on ne saurait sortir de là. »

---

[212] LEWAL, Jules Louis, *La réforme de l'armée*, Paris, J. Dumaine, 1871, pp. 103-104.
[213] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 361-363.
[214] LEWAL, Jules Louis, *La réforme de l'armée*, Paris, J. Dumaine, 1871, p. 369.
[215] Lewal envisageait trois rôles pour la cavalerie sur le champ de bataille : le renseignement, la diversion et la charge. Cette dernière devait allier la rapidité avec la surprise, excluant toute forme de feu. En dehors du champ de bataille, Lewal attribuait quatre rôles à la cavalerie : sécurité, exploration, « agression » (embuscades, surprises, raids) et « démonstrations » (diversions, mouvements tournants, dissimulation des mouvements de l'infanterie). LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat*, Paris, J. Dumaine, 1875, pp. 255-256, 304-305 et 363-365.
[216] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895-1896, 2 parties.
[217] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 95-97.
[218] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, pp. 7-10.
[219] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 1ère partie, p. 24. L'équilibre entre les forces morales et les forces matérielles se retrouve dans les écrits du début du XXe siècle, même si le rôle du commandant en chef est particulièrement mis en évidence, vu la parité existant entre les armées européennes au point de vue des facteurs matériels. Voici deux citations parfaitement claires, montrant bien que Lewal n'a pas changé de position depuis le milieu des années 1890 ; « L'habileté et l'énergie du chef sont les facteurs indispensables, comme les plus sûrs garants de la victoire. La force morale est un des grands moyens d'action du chef suprême [Lewal parle des forces matérielles] Les deux sont indispensables : la surexcitation des sentiments élevés et les gros bataillons. » ; « L'audace est l'essence même de la guerre, quand elle repose sur l'habileté des prévisions. » LEWAL, Jules Louis, *Le plan de combat. Etude de stratégie*, Paris, Chapelot, 1901, pp. 2 et 9.

2.2 Maillard

Maillard fut le premier à donner une unité d'enseignement et de méthode à l'Ecole supérieure de guerre, premier pas vers l'unité de doctrine, élément fondamental de sa pensée[220]. Il a longuement insisté sur l'unité en matière de tactique, unité qui comprenait trois niveaux : l'unité de conception (unité de doctrine), l'unité d'action (emploi simultané de tous les moyens d'action) et l'unité de but (battre l'ennemi).

Ce ne fut qu'à partir de 1882, lorsque Maillard fut nommé professeur suppléant de tactique d'infanterie, que les méthodes et les exigences de Lewal furent réellement appliquées. Son enseignement fut progressivement mis au point, notamment grâce aux études des campagnes modernes (guerre de Sécession, guerre de 1870) et aux ouvrages des écrivains militaires des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles[221]. Gourmen et Défontaine soulignent à juste titre une double, voire une triple influence[222] : celle de la pensée allemande, avec l'étude de Clausewitz et des penseurs contemporains (Verdy du Vernois, von Scherff et von Pencker), celle de Cardot, du 2^{e} Bureau de l'état-major de l'armée, très lié avec Maillard, avec lequel il avait fait la guerre de 1870 dans le même régiment[223] et celle du lieutenant-colonel Robert. Une application des nouvelles méthodes ne commença vraiment qu'en 1885, avec le cours de Maillard, devenu professeur titulaire, sur la bataille de Saint-Privat[224]. Utilisant comme source principale la relation de la bataille par l'état-major prussien, il fut le premier professeur de l'Ecole supérieure de guerre à étudier de manière systématique cette bataille qui devint, petit à petit, le centre de son enseignement. Alors que le premier cours lui consacrait seulement 26 pages « d'observation », cette part finira par devenir prépondérante : 140, puis 162, enfin 218 pages.

Le cours de Maillard était divisé en deux cycles. En première année, l'échelon « division » était étudié et, en deuxième, l'échelon « corps d'armée ». Initialement, ce cours traitait de la tactique d'infanterie mais rapidement, il engloba la tactique générale et la définition d'une doctrine. Ces deux points constituent et expliquent la réussite de Maillard : il a su rattacher la tactique générale autour de l'arme principale, l'infanterie, mettant les tactiques particulières d'arme au service de cette dernière[225].

---

[220] MAILLARD, L., *Ecole supérieure de guerre. Cours de tactique d'infanterie. 1884-1885*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 18-19 ; DEFONTAINE, lieutenant-colonel, *Historique de l'Ecole supérieure de guerre*, Ecole supérieure de guerre, texte non publié, 1913, troisième partie, pp. 61-88 ; GOURMEN, Pierre, « Lewal, Maillard et Bonnal. Leur influence sur la doctrine militaire française », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 34-35.

[221] Au moment où Maillard fut nommé adjoint au cours de tactique d'infanterie, il était chef de bataillon. Selon Bonnal, il aurait souvent répété : « A ce moment, je ne savais rien en fait d'art militaire, mais *j'était capable de lire un texte*. » BONNAL, Henri, *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, p. 41.

[222] Défontaine donne une troisième source d'inspiration possible pour Maillard. Il s'agit du cours de tactique de l'Ecole supérieure de guerre du lieutenant-colonel Robert, qui traita du même sujet.

[223] Alors que Cardot était conférencier en 1884, il tenta, mais en vain, de créer un cours de tactique générale qui devait être la synthèse et le régulateur des cours de tactique d'arme. La qualité de ses conférences fit toutefois une grande impression sur son auditoire et influença certainement Maillard. Bonnal affirme que c'est la conférence de Cardot qui a été à l'origine des études et des cours de Maillard sur la bataille de Saint-Privat. BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 1ère série. La prochaine guerre. Le haut commandement. Les avant-gardes d'armée. Le testament militaire de Kouropatkine*, Paris, Chapelot, 1906, p. 76.

[224] ZANIEWICKI, Witold, « L'impact de 1870 sur la pensée militaire française », *Revue de défense nationale*, août-septembre 1970, p. 1332 ; BONNAL, Henri, *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, p. 41.

[225] Gourmen cite deux exemples d'auditeurs de Maillard qui furent subjugués par la qualité de l'enseignement de Maillard. Foch, alors stagiaire, a écrit qu'avant les cours de Maillard, « il n'avait jamais soupçonné ce qu'il

L'historiographie a diversement apprécié la doctrine développée par Maillard, fréquemment accusé d'être à l'origine du « simplisme tactique » dans lequel a baigné la pensée militaire française durant de nombreuses années. Carrias lui a plus reproché les carences de sa doctrine touchant aux questions de subordination et de commandement que la doctrine elle-même[226]. En revanche, Gourmen a vu dans la pensée de Maillard « une pensée militaire où le bon sens l'emportait sur le dogmatisme et qui pour l'avenir était un excellent outil de réflexion. Fondée sur l'étude des campagnes modernes, écartant tout esprit de système au profit de la méthode, celle-ci dégageait une doctrine basée tout à la fois sur des principes cohérents, sur la complémentarité de l'offensive et de la défensive, sur l'exaltation des forces morales »[227].

Ces appréciations contradictoires mettent en évidence toute la difficulté de saisir globalement une pensée complexe, relativement équilibrée en dépit de nombreuses assertions très fortes, et qui, surtout, a été interprétée, reprise et schématisée par l'ensemble des disciples du courant de pensée le plus important de l'armée française durant la période 1871-1914. Le jugement ne peut être que très différent selon que l'on étudie la méthode et la doctrine de Maillard ou les applications plus ou moins grossières et caricaturales qui en ont été faites par ses successeurs ou ses disciples.

2.2.1 La suprématie de la manœuvre : le « principe » de l'avant-garde et l'« attaque décisive »

La manœuvre développée par Maillard, dont les différentes phases sont en étroite relation avec sa conception de la physionomie de la bataille[228], a été reprise, avec diverses interprétations, par la plupart des penseurs militaires français pendant une dizaine d'année. Elle constituera la base de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne »[229]. L'armée française l'adoptera comme doctrine et la conservera officiellement jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, bien qu'elle sera abondamment critiquée dès le tournant du siècle par divers courants, parmi lesquels se trouvaient des disciples de Maillard et de Bonnal.

---

venait d'entendre ». Le général Millet, commandant en second de l'Ecole entre 1889 et 1892 : « A chaque leçon de Maillard nous découvrions une nouvelle Amérique ».

[226] Carrias adressait trois reproches à Maillard. Premièrement, la contradiction par rapport à l'initiative. Dans ce domaine on considérait que les Français n'étaient pas inférieurs aux Allemands, mais qu'ils les « dominaient par nature, en définitive la vanité faisait qu'on se trompait avec persévérance ». Deuxièmement, le fait d'attribuer pour mission au service de sûreté de renseigner, de couvrir, de protéger et d'établir « une correspondance entre ces termes et les divisions de cavalerie, les brigades de cavalerie et les éléments de sûreté, en omettant d'indiquer que l'intervention du chef seule permettait de faire que ces virtualités devinsent des réalités ». Enfin, « il ne faisait pas apparaître la condition essentielle de la victoire tactique, qui était que le chef parvînt à réunir en un tout cohérent l'action de l'avant-garde et celle du gros ». CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 278-279.

[227] GOURMEN, Pierre, « Lewal, Maillard et Bonnal. Leur influence sur la doctrine militaire française », in *Centenaire de l'Ecole supérieure de guerre (1876-1976). Actes de colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 35.

[228] Maillard a défini huit phases de la bataille :
- Action de la cavalerie ;
- Reconnaissance personnelle du commandant de la colonne ;
- Engagement de l'avant-garde ;
- Reconnaissance offensive ;
- Lutte d'artillerie ;
- Choix du point d'attaque ;
- Exécution de l'attaque ;
- Poursuite.

[229] MAILLARD, L., *Cours de tactique générale et d'infanterie. 1887-1888. 2e partie. Eléments de la guerre. Marches – Stationnement – Service de sûreté – Combat*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 488-548.

La manœuvre constitue le mode d'action tactique déterminant dans la pensée de Maillard[230]. Cette suprématie découle des conceptions napoléono-clausewitziennes de la guerre, soit la destruction des forces armées de l'adversaire en tant que but, et la bataille en tant que moyen. Dans ce contexte, la manœuvre constitue le moyen de réalisation pratique : « Pour détruire, il faut atteindre et frapper, donc se mouvoir et, par suite, « *manœuvrer* ». *L'offensive est inséparable de l'Idée* [sic] *de « manœuvre »*. »[231] L'influence napoléonienne ne s'est toutefois pas arrêtée là. Maillard a étudié les campagnes napoléoniennes pour en tirer une forme de manœuvre spécifique, dont l'idéal aurait été réalisé par Napoléon lors de la bataille d'Iéna[232].

Pour Maillard, la manœuvre, bien que mettant en exergue l'importance de la volonté, fait appel aux plus hautes qualités intellectuelles et de réflexion du commandement[233]. L'aspect conceptuel revêt une importance déterminante, au moins aussi importante que l'exécution. Dès lors, la manœuvre ne se réduit pas à une simple équation dont la réussite dépendrait d'une application particulièrement énergique. La définition de Maillard montre toute la complexité de la manœuvre, avec son subtil dosage entre l'offensive et la défensive, la prise en compte de la valeur des troupes, des caractéristiques du terrain et de l'ennemi[234]. Elle montre en outre le souci d'aborder l'ennemi dans des conditions à la fois favorables pour soi et défavorables pour lui. Si, selon le général Delmas, il n'y a pas de dialectique dans la méthode de Maillard concernant l'étude de l'ennemi[235], cela n'implique cependant ni une négligence complète de ce facteur, ni un esprit offensif absolu, appliquable et appliqué dans n'importe quelle situation.

Enfin, Maillard inscrit le feu, élément secondaire, dans le cadre de la manœuvre, en tant qu'élément intégral[236]. Il en constitue le moyen de préparation : « Grâce à [lui], on détruit, on démoralise l'ennemi et on le prépare à recevoir mollement les attaques dirigées contre lui. L'art de manœuvrer le feu consistera à produire des bourrasques de projectiles sur les fractions ennemies que l'on voudra déloger des positions qu'elles veulent conserver. » Le feu constitue le moyen de préparation de la manœuvre qui est le moyen de décision.

---

[230] Maillard a cité à plusieurs reprises dans son œuvre la phrase de Napoléon : « La Victoire est aux armées qui manœuvrent. »

[231] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, p. V.

[232] Les *Eléments de la guerre* présentent une étude « dériv[ée] du concept Napoléonien [sic] basé sur la « manœuvre » et visant la guerre de demain, telle que nous [Maillard] la concevons, nerveuse et active ». MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, p. V.

[233] Maillard écrit que la puissance morale est la « résultante de trois forces : l'Intelligence qui conçoit, la Volonté qui exécute, le Courage qui fait affronter la mort ». MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. VII-VIII et XIX.

[234] Maillard a donné la définition suivante de la manœuvre : *« C'est une combinaison de mouvements et de dispositions en vue d'atteindre l'ennemi dans des conditions favorables pour soi, défavorables pour lui, combinaison de l'offensive avec la défensive, basée sur l'ennemi, le terrain et la valeur des troupes. »* MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, p. XVI.

[235] DELMAS, Jean, « Aperçu historique des méthodes », *Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'Ecole supérieure de guerre*, no 57, 1973, 1er trimestre, pp. 42-45.

[236] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. XVIII-XIX et 278-280 ; *Ecole supérieure de guerre. Cours de tactique d'infanterie. 1884-1885*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 301-356.

2.2.1.1 Le « principe » de l'avant-garde

La recherche d'une certaine invulnérabilité a conduit Maillard à développer le « principe » de l'avant-garde[237], auquel il a consacré la majeure partie de son ouvrage de 1891[238]. Valable aussi bien en tactique qu'en stratégie, ce principe est un « PRINCIPE DE GUERRE, *indépendant des armes* », donc de l'évolution technique[239]. Déjà entièrement développé dans son *Cours de tactique d'infanterie* de 1884-1885[240], le principe de l'avant-garde repose sur une donnée morale : la guerre est le lieu d'affrontement de deux volontés opposées possédant chacune sa liberté d'action[241]. Du fait de cette liberté d'action, l'ennemi ne peut être frappé « où, quand, et comment on veut le frapper ». Il faut, pour y parvenir, réunir deux conditions. La première consiste à être soi-même libre de ses propres mouvements. C'est l'*« objet du service de sûreté »*[242], mission de la cavalerie. Il doit garantir la liberté d'action dans le temps (éviter la *« surprise »*) et dans l'espace (éviter la *« paralysie »*) des forces amies dans sa « zone de manœuvre »[243]. La seconde condition consiste à priver l'ennemi de sa liberté d'action, c'est-à-dire l'immobiliser, condition *sine qua non* de la manœuvre. C'est alors qu'intervient la notion d'avant-garde, directement inspirée de la pensée napoléonienne.

Pour établir son concept d'avant-garde, Maillard est parti de l'« axiome » napoléonien selon lequel une armée doit à chaque instant être prête à combattre, quelle que puisse être sa situation (repos, halte, marche, etc.)[244]. Comme cela est impossible pour l'ensemble de l'armée, Maillard préconisait de diviser l'armée en deux parties. L'avant-garde, détachée du corps principal au repos ou en train de manœuvrer et placée entre ce dernier et l'ennemi, a

[237] L'avant-garde peut, selon sa position par rapport au corps principal, prendre le nom d'arrière-garde ou de flanc-garde. Nous emploierons, sauf cas particulier, le terme générique d'avant-garde.
[238] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. 183-476.
[239] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, p. 271.
[240] MAILLARD, L., *Ecole supérieure de guerre. Cours de tactique d'infanterie. 1884-1885*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié.
[241] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. 183-191.
[242] Le service de sûreté est la mission de la cavalerie. Comprenant trois missions distinctes, à savoir renseigner, couvrir et protéger, ce service de sûreté nécessite « trois organes » différents qui se répartissent dans trois zones du dispositif d'armée. Le premier, le plus éloigné des colonnes, est la « cavalerie d'exploration », constituée par les divisions de cavalerie indépendantes des colonnes et souvent engagées au loin. Organe personnel du commandant en chef, elles doivent lui fournir le renseignement. Le deuxième regroupe les brigades de cavalerie des corps d'armée. En tant que « cavalerie de sûreté », elles ont pour mission d'« assurer d'une manière permanente la protection des colonnes » et d'assurer leur service d'exploration. Enfin, l'échelon rapproché, comprenant la cavalerie de liaison et la « cavalerie opérant avec des détachements de toutes armes » en vue d'assurer la protection des colonnes. MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. 203-242.
[243] Maillard définit ultérieurement la « zone de manœuvre ». *« Espace nécessaire à une colonne pour porter tous ses éléments depuis son point de rupture jusqu'à l'entrée du champ de bataille ; c'est dans cette zone que les grandes unités exécutent, en masse, les marches d'approches et qu'elles trouvent des emplacements et des cheminements défilés aux vues et aux coups de l'ennemi. L'utilisation de cette zone de terrain constitue en partie, pour les chefs et pour les troupes, l'art de la manœuvre. »* Il précise peu après : « [La] zone de manoeuvre est d'une importance capitale, importance au moins égale à celle du champ de bataille ; là sont les réserves de troupes, de munitions, de matériel, les ambulances ; là débouchent les colonnes qui ont forcé la marche pour venir prendre part à la bataille ; c'est là que le chef fait ses dispositions d'attaque et par là qu'il exécutera la retraite s'il renonce à la lutte… ; c'est là, là seulement, que le chef *a sa liberté d'action* et qu'il est maître de son armée ou de l'unité qu'il commande. » MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. 280-281.
[244] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. 243-254.

pour mission de conserver la liberté d'action au sein de la zone de manœuvre, en protégeant le gros des troupes. Sa mission recouvre dans une certaine mesure celle de la cavalerie, puisqu'elle garantit aussi la sûreté, soit la couverture et la protection du gros de la troupe afin de lui conserver sa liberté de manœuvre. Son action est toutefois différente, dans le sens où elle peut être qualifiée d'active et ne se limite pas à une simple couverture ou protection du « corps principal ». L'avant-garde immobilise l'adversaire par le combat, presque toujours nécessaire, mais qui n'est cependant pas obligatoirement un combat offensif, comme le souligne à plusieurs reprises Maillard. De plus, elle doit aussi préparer l'engagement du gros, c'est-à-dire « déblayer les abords du champ de bataille » et « faciliter [et] protéger […] l'entrée [en action de l'artillerie] »[245].

Cette notion de puissante avant-garde, avec sa double mission, posait nombre de problèmes que les contemporains surent bien mettre en évidence[246]. En Allemagne, où la question était également discutée, le général von der Goltz, à la tête du courant de pensée opposé aux avant-gardes fortes, présenta de forts arguments en leur défaveur[247]. Selon lui, une telle avant-garde impliquait la dualité du commandement, une restriction de la liberté de manœuvre du commandant en chef et le risque d'une mauvaise application du principe de l'économie des forces. Maillard réfuta ces arguments, mais pas toujours de manière convaincante. Si, en théorie, il semblait possible de maintenir la subordination du chef de l'avant-garde et l'entière liberté de manœuvre du commandant en chef, jusqu'à la possibilité de se retirer totalement du combat, on pourrait douter de la pertinence de ces affirmations dans la pratique. Comment, en effet, établir la limite entre la juste autonomie nécessaire à l'accomplissement d'une mission et l'indépendance, dans le cadre très délicat de l'engagement en avant-garde, loin du commandement général, d'une force représentant près du tiers des effectifs ? En outre, vu cette très forte proportion de troupes engagées, comment peut-on imaginer une totale liberté de manœuvre pour le général en chef ? Ce dernier, pourra-t-il refuser la bataille au risque de laisser écraser le tiers de ses forces, si son avant-garde se trouve engagée au-delà de ce qui a été prévu ? Enfin, l'engagement de l'avant-garde ne sera-t-il pas toujours trop poussé par son commandant, en raison de la mission secondaire qui consiste à préparer l'entrée en action du gros des troupes ?

2.2.1.2 L'attaque décisive

L'attaque décisive constitue l'élément le plus important de la bataille dans la pensée de Maillard. Inspiré sans doute de l'« effort décisif » de Lewal, le concept a cependant été élaboré sur la base des études historiques consacrées à la bataille de Saint-Privat, une

[245] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. 260-277.
[246] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. 260-277.
[247] Les six arguments sont les suivants :
- La constitution d'une avant-garde crée un commandement indépendant ;
- Les avant-gardes doivent être obligatoirement soutenues, ce qui empêche le déploiement du corps principal ;
- Si l'avant-garde est très forte, son commandant voudra engager ses moyens et combattre, restreignant ainsi la liberté d'action de son supérieur ;
- Le chef d'une avant-garde faible sera au contraire trop prudent et ne pourra remplir sa mission ;
- L'infanterie ne peut être retirée que très difficilement du combat ;
- Les avant-gardes fortes sont « bonnes à tout faire ».

première fois dans le *Cours de tactique d'infanterie* de 1884-1885[248] et approfondie dans celui de 1887-1888[249].

L'attaque décisive est une attaque de front, exécutée avec des moyens massifs, en vue d'obtenir la supériorité numérique, et conjuguée avec une attaque de flanc. Les deux actions sont coordonnées, afin d'obtenir une combinaison et une convergence des forces, une concentration des feux et une supériorité numérique sur l'adversaire. Deux remarques s'imposent d'emblée à propos de cette conception basée sur l'attaque de front et les masses, conception qui, nous le verrons, n'a pas été toujours comprise, ni par les disciples de Maillard, ni d'ailleurs par certains historiens. Maillard considère, avec raison, le combat de front comme une règle du champ de bataille : le combat encadré constitue la norme pour la plupart des unités d'infanterie. Quant aux masses, si elles ont fait naître l'idée des troupes massées, chez Maillard elles signifiaient tout autre chose, soit « des masses de troupes »[250].

Maillard ne se différencie pas beaucoup de Lewal dans ce concept d'attaque décisive. Toutefois, deux points méritent discussion. Le premier concerne le « timing » de l'attaque décisive. Maillard souligne la complexité qu'il y a à établir un horaire[251]. Les contraintes sont importantes et il s'agit de concilier les facteurs de vitesse et de surprise avec ceux, contradictoires, de préparation, qui doivent être envisagés sous un double aspect : laisser le temps nécessaire à l'infanterie de prendre son dispositif et à l'artillerie de gagner sa lutte contre celle de l'adversaire, puis d'entamer suffisamment, moralement et physiquement, l'infanterie adverse. Cette question concerne en dernière analyse surtout l'action de l'artillerie. Dès lors, Maillard insiste sur la nécessité d'une succession rapide des deux phases d'engagement de cette dernière et sur un emploi massif et foudroyant dans le cadre de la préparation.

Le second point concerne la notion de « point décisif » que Maillard définit dans son cours de 1887-1888. Contrairement à Lewal qui considérait que le lieu d'application de l'attaque décisive ne pouvait être déterminé *a priori* et qu'il fallait tenir compte des considérations stratégiques, Maillard déduit la notion de point décisif du but de la guerre ou de la bataille, c'est-à-dire la destruction des forces ennemies[252]. Les considérations stratégiques ou tactiques autres que la localisation de l'ennemi apparaissent secondaires[253]. De cette notion de point décisif et de ses deux corollaires (l'obligation d'une concentration de forces supérieure à celle de l'ennemi sur ce point et l'obligation d'attaquer le premier), Maillard a conclu à la nécessité d'adopter des formations souples et manœuvrières permettant une concentration et un déploiement rapide, ainsi qu'à la nécessité d'un commandement intelligent, rapide et résolu.

---

[248] MAILLARD, L., *Ecole supérieure de guerre. Cours de tactique d'infanterie. 1884-1885*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 301-374.

[249] MAILLARD, L., *Cours de tactique générale et d'infanterie. 1887-1888. 2e partie. Eléments de la guerre. Marches – Stationnement – Service de sûreté – Combat*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 488-548.

[250] Maillard souligne bien qu'il faut établir une distinction : la « nécessité de présenter non des troupes massées, mais des masses de troupes ».

[251] Pour Maillard, c'est le général en chef qui décide le moment du déclenchement de l'attaque et celui de l'assaut.

[252] Chez Maillard, la notion de point décisif existe aux niveaux stratégique et tactique. Le point décisif est le point où l'ennemi à intérêt à concentrer ses troupes. Il devient par conséquent le point où l'on a aussi intérêt à concentrer ses propres troupes.

[253] Si Maillard mentionne la nécessité de tenir compte du terrain, des possibilités d'enveloppement, de déploiement d'une masse d'artillerie et des possibilités d'action combinée des trois armes, il traite en premier lieu des difficultés de la reconnaissance, donc des difficultés à trouver où se situe le point décisif de l'ennemi.

2.2.2 Le moral

En dehors de la manœuvre à laquelle il a accordé la primauté, Maillard s'est également intéressé aux facteurs moraux. Leur importance remonte au lien qu'il établit entre ces derniers, la manœuvre et la surprise[254]. La puissance morale trouve sa « suprême expression » dans le commandement qui fait manœuvrer l'armée. Ce dernier acquiert dès lors une importance capitale, puisqu'il est considéré, selon l'expression de Moltke, comme le « créateur de la Victoire ». En outre, c'est par la manœuvre que Maillard envisage la création de la surprise, qui est à la fois mode d'action de la manœuvre et agent de la victoire[255]. L'importance des facteurs moraux provient aussi du fait que ce sont eux qui déterminent l'acceptation de la défaite[256]. Selon Maillard, il n'y a pas de liens entre les pertes subies et cette dernière. Ce qui fait gagner la bataille, c'est la supériorité morale qui « ne résulte pas des effets matériels produits par un feu supérieur ».

Chez Maillard, la grandeur de la puissance morale doit être replacé dans un contexte socio-culturel très vaste[257]. Il existe un lien très important l'unissant à la manœuvre et à l'intelligence[258]. Elle n'est pas seulement l'apanage du commandement, isolé de la nation, mais aussi le fruit du développement intellectuel d'une civilisation, pris dans sa globalité. La puissance morale n'est ainsi pas une simple abstraction philosophique émanant de la seule volonté, une énergie toute puissante, elle est aussi et avant tout le produit de l'intelligence, qui dicte un emploi judicieux et raisonné des moyens.

2.3 Bonnal

La doctrine de Bonnal, basée sur l'étude de l'échelon armée, fut à l'origine de l'unité de doctrine en matière de stratégie, mais elle eut aussi une influence sur la tactique générale. Les deux domaines étaient, nous l'avons vu, mal définis et peu distingués, d'autant que tous deux étaient enseignées dans le même cours qui comprenait encore l'histoire militaire. Les cours de Bonnal, qui se voulaient des études historiques et non l'exposé d'un corps de doctrine, manquent de systématique et de structure et mélangent les dimensions stratégique et tactique. Pour en faire ressortir pleinement des idées cohérentes et générales, ils nécessitent un gros

[254] MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. VII-VIII.
[255] Maillard écrit : la « *Puissance morale* [,] plus redoutable que le canon et le fusil, apte à faire naître toutes les surprises, parce qu'elle crée sur l'heure les moyens d'action les plus inattendus et les artifices les plus variés en les appliquant avec une admirable précision aux circonstances ».
[256] MAILLARD, L., *Ecole supérieure de guerre. Cours de tactique d'infanterie. 1884-1885*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 301-356.
[257] Les deux citations suivantes sont à cet égard tout à fait explicites. « L'histoire enseigne que les grandes collisions ont succédé à des périodes d'activité extrême dans les lettres, les sciences, l'industrie, les arts et la philosophie. Les poètes, les savants, les philosophes, même ceux qui prêchent la paix universelle, sont les artisans de la guerre par leurs écrits, leurs découvertes, leurs revendications : en faisant entrevoir aux peuples des horizons nouveaux, ils exaltent les passions, déterminent un courant d'idées, créent l'unité de pensée et dirigent ainsi toutes les forces intellectuelles vers l'idéal entrevu. […] Dans une nation où l'activité a fait naître une élite intellectuelle, on est certain de trouver des chefs militaires capables [Chez ces derniers,] les facultés intellectuelles seront unies aux vertus morales les plus hautes et à une énergie indomptable. » MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, pp. XX-XXII. « Engendrée par toutes les qualités de l'esprit et du cœur humain, [la puissance morale] grandit à mesure que se développent l'éducation, l'instruction, les nobles sentiments, les idées d'un peuple, à mesure que se perfectionne l'organisation des armées […] » MAILLARD, L., *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891, p. VII.
[258] Pour Maillard, la manœuvre est « l'emploi intelligent et réfléchi des moyens d'action. Il ne peut être question de choc aveugle, de *bataille de soldats* ! »

effort de reconstruction et de synthèse. En outre, les idées de Bonnal, qui succéda à Maillard en 1892, reprennent celles, tactiques, de ce dernier avec un approfondissement, une systématisation et une transposition à un échelon supérieur, ce qui favorise encore la confusion. En dehors de Maillard, d'autres sources influencèrent également Bonnal. Outre les analyses historiques qu'il mena, il y eut tout d'abord Gilbert, qui appartenait comme lui à la première promotion de l'Ecole supérieure de guerre. Il y eut ensuite Ardant du Picq, que Bonnal qualifie de « nature exceptionnelle » dans ses *Hautes études militaires*[259] et qui forgea en grande partie ses conceptions par rapport au moral.

La doctrine de Bonnal se trouve exprimée dans ses cours de l'Ecole supérieure de guerre sur les batailles de Saint-Privat[260], de Froeschwiller[261] et de Sadowa[262]. Analysant les défaites françaises et autrichiennes des guerres de 1866 et de 1870, Bonnal est fortement marqué par les éléments qui ont constitué les défauts de ces deux armées : l'absence de doctrine et la passivité du commandement. Tout naturellement, il prend le contre-pied de ces défauts, mais de manière exagérée. Les facteurs « vitesse d'exécution » et « unité de doctrine », liés à un « culte de l'offensive » exagéré, permettent de compenser les erreurs de doctrine et de conception du commandement et de conduire malgré tout à la victoire. Avec Bonnal apparaît pour la première fois la supériorité de l'exécution sur la conception, la supériorité de la volonté et de la vitesse sur les facteurs intellectuels.

2.3.1 La « manœuvre napoléonienne »

La pensée de Bonnal s'inscrit dans le même cadre que celle de Lewal et de Maillard en ce qui concerne le but de la guerre (la destruction des forces de l'ennemi) et le moyen pour y parvenir (la bataille)[263]. Toutefois, il y a chez lui une systématisation de certains éléments de la doctrine de ces deux penseurs, qui conduit à une généralisation et à une radicalisation de la « manœuvre napoléonienne ». Le premier de ces éléments concerne la bataille envisagée en tant que moyen de la guerre. La systématisation conduit Bonnal à préconiser une approche encore plus directe avec la notion de bataille décisive, c'est-à-dire une « grande bataille qui procurera au vainqueur l'ascendant moral et, par conséquent, les plus grandes chances d'imposer, dans la suite, à l'adversaire, une paix avantageuse ». Cette idée renforce encore la confusion entre stratégie et tactique. Vu la nécessité de la concentration de la « majorité des

[259] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, p. 15.

[260] Cours de l'Ecole supérieure de guerre de 1894, l'« étude stratégique » sur la bataille de Saint-Privat a été complétée et publiée entre 1904 et 1912. Dans cet ouvrage, Bonnal s'intéresse avant tout à « la psychologie du commandement » et renvoie à son *Froeschwiller* pour ce qui concerne les « procédés tactiques des deux adversaires ». BONNAL, Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904-1912.

[261] Premier grand ouvrage à avoir été publié par Bonnal, l'étude de la bataille de Froeschwiller contient déjà tous les points importants de sa doctrine, qui transparaît dans des remarques et des « commentaires ». Paru en 1899, ce livre est une version revue et complétée en 1895 d'une étude effectuée en 1888 à l'Ecole supérieure de guerre. BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899.

[262] Cet ouvrage, paru en 1901, est le résumé de quelques conférences faites à l'Ecole supérieure de guerre, dont le texte a été autographié en 1894. Indépendante des récents progrès de l'armement, cette étude s'intéresse avant tout à la doctrine du grand état-major prussien de 1866, personnifié par son chef, le général von Moltke. BONNAL, Henri, *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901.

[263] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 1-2 et 186.

troupes » au début d'une guerre[264], vu aussi le fait qu'il n'est envisagée qu'une seule grande bataille, la guerre a tendance à se confondre avec la bataille elle-même. Le second élément contribue aussi à rapprocher les notions de stratégie et de tactique. Il explique la radicalisation de la manœuvre de Maillard par Bonnal, qui articule sa pensée autour de trois « points de doctrine » universellement vrais : « conserver sa propre liberté d'action et limiter celle de l'ennemi », « imposer sa volonté à l'adversaire et faire en sorte de ne pas subir la sienne » et « économiser ses forces en faveur de la masse à faire agir sur un point convenablement choisi et au moment favorable, en vue de produire un événement décisif » [265].

Chez Bonnal, la manœuvre s'articule autour de quatre axes : le « carré », l'« avant-garde », le « combat d'usure » et le « combat décisif »[266]. Il développe son concept[267] en prenant pour cadre une « armée indépendante [soit] une armée séparée du groupe principal des armées par de grands obstacles ou une grande étendue de terrain »[268], composée de cinq corps d'armée et d'une division de cavalerie. Le dispositif adopté est celui du « carré »[269], qui permet « de passer, en quelques heures, d'un dispositif de marche à un dispositif de combat »[270] et

[264] Bonnal cite à ce sujet une lettre de Napoléon au maréchal Davout du 26 mai 1812 où, selon lui apparaît pour la première fois cette idée. BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 2. Bonnal insiste sur l'importance de cette concentration des forces au niveau stratégique. Si, pour une raison quelconque, elle ne peut avoir lieu, Bonnal envisage une retraite à l'intérieur du territoire « jusqu'au moment opportun ». Une telle attitude ne saurait cependant être considérée que comme « exceptionnelle ». BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 1. Bonnal continue à défendre cette opinion en 1906. BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 1ère série. La prochaine guerre. Le haut commandement. Les avant-gardes d'armée. Le testament militaire de Kouropatkine*, Paris, Chapelot, 1906, pp. 22 et 29.

[265] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 18-19.

[266] Un cinquième élément, la poursuite de l'ennemi, constitue la dernière phase de la bataille. BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 249.

[267] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 47-51.

[268] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 33. Si plusieurs armées sont réunies, elles doivent agir de manière concertée et coordonnée face à l'ennemi, toujours selon un principe napoléonien. Le rôle du commandant en chef devient alors prépondérant pour assurer cette concertation et cette coordination de deux forces indépendantes. BONNAL, Henri, *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, pp. 74-76.

[269] Bonnal cite la phrase de Napoléon au maréchal Soult le 5 octobre 1806 : « Vous pensez bien que ce serait une belle affaire que de se porter autour de cette place [Dresde] en un bataillon carré de 200,000 hommes ». BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 49. Ce dispositif en carré est, selon Bonnal, celui adopté par Napoléon au début de ses campagnes. BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 65.
L'importance du « carré » et des combinaisons est à l'origine de l'opinion de Bonnal prescrivant l'ordre ternaire ou quaternaire au sein des unités. Il souligne que, souvent, avec l'ordre binaire, le commandant manie en fait les unités deux niveaux hiérarchiques plus bas. Par exemple, le commandant d'une division travaille avec quatre régiments et non pas avec ses deux brigades. Bonnal espère ainsi que les divisions redeviennent, avec des corps d'armée à trois ou quatre divisions, « comme au temps de Napoléon, l'unité de manœuvre par excellence ». BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 260.

[270] BONNAL, Henri, *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, pp. 45-47.

d'« entamer la marche dans une direction quelconque »[271]. Il comprend une « avant-garde principale » composée d'au moins une division d'infanterie et une brigade de cavalerie, des « flancs-gardes », la division de cavalerie à l'arrière de l'avant-garde principale, le « gros » de l'armée, au centre du dispositif et réparti sur deux lignes : trois corps en première ligne et deux en seconde, avec des « avant-gardes particulières » en avant des corps d'aile.

L'élément-clef de ce dispositif et de la manœuvre est constitué par l'« avant-garde générale »[272] qui est considéré comme le « fond de la doctrine Napoléonienne [sic] »[273]. Bonnal ne se différencie pas de Maillard en ce qui concerne la composition de l'avant-garde et le rôle de garant de la sûreté[274], qui doit permettre au corps principal de déployer l'ensemble de ses moyens[275]. En revanche, il développe nettement sa mission de reconnaissance. Il en fait un instrument capital dans le processus de prise de décision du commandement[276]. Placée tel un écran entre l'adversaire et le « gros » de l'armée, l'avant-garde, composée des trois armes, permet, si de simples reconnaissances ne suffisent pas, de « contraindre » l'ennemi « à montrer ses forces », au moyen d'un combat mené par l'infanterie et l'artillerie.

Ce renforcement de la mission de reconnaissance ne faisait qu'accroître le problème déjà souligné à propos des conceptions de Maillard, à savoir la diminution de la liberté de manœuvre du commandement. Devenue l'organe majeur de la reconnaissance en raison de la diminution des possibilités de la cavalerie à cause de l'apparition de la poudre sans fumée, l'avant-garde renforçait son caractère offensif, puisqu'elle ne pouvait accomplir sa mission que par le combat. Dès lors, elle devenait bien plus un organe de contrainte qu'une garantie de la liberté de manœuvre. Bonnal a reconnu les difficultés que pouvait poser son concept[277]. Toutefois, il n'a pas donné de réponse satisfaisante, se contentant de préconiser un emploi « parcimonie[ux] » de l'infanterie tant qu'un engagement à fond n'avait pas encore été décidé par le commandement.

---

[271] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 49.

[272] Même s'il parle d' « avant-garde stratégique » chez Napoléon et d'« avant-garde tactique, base » de la doctrine allemande durant la Guerre de 1870-1871, Bonnal ne fait pas de distinction claire et explicite entre les deux niveaux. BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 68. Pour une synthèse du rôle de l'avant-garde : BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva*, du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 19-20.

[273] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 31-32.

[274] BONNAL, Henri, *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, p. 82.

[275] Bonnal cite Napoléon pour étayer son argumentation : « le devoir d'une avant-garde ne consiste pas à s'avancer ou à reculer, mais à manœuvrer… L'art d'un général d'avant-garde ou d'arrière-garde est, sans se compromettre, de contenir l'ennemi, de le retarder, de l'obliger à mettre trois ou quatre heures à faire une lieu. » BONNAL, Henry, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 68 et 84.

[276] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 132-133.

[277] BONNAL Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, pp. 243-244.

Le « combat d'usure » et l'« attaque décisive » constituent les deux phases successives de la bataille, une fois le gros des troupes engagé. Bonnal reprend, ici encore, les conceptions de Maillard, mais il s'en distancie toutefois en se montrant plus offensif[278] et en insistant davantage sur le combat par le feu mené par l'infanterie[279]. Comme il n'y a pas de procédé spécifique au combat d'usure ou à l'attaque décisive, ce qui différencie ces deux phases, c'est la notion d'« économie des forces »[280]. Dans le combat d'usure, l'économie des forces doit être appliquée avec la plus grande rigueur : il ne faut engager que les troupes strictement nécessaires et les « renforc[er] progressivement par des troupes fraîches »[281]. En revanche, dans l'attaque décisive, il faut « faire agir brusquement une masse, aussi forte que possible, là où l'on a l'intention de provoquer un événement », selon la formule de Napoléon[282]. Cette attaque décisive est qualifiée par Bonnal de « grand coup qui doit tout décider »[283]. Il en donne un exemple dans son *Sadowa*. Le 2 juillet 1866, sur le front des 1re, 2e et 3e armées allemandes (Josephstadt-Königgrätz), il envisageait, à la place de Moltke, de mener cette attaque décisive en attaquant « de front, avec les troupes strictement nécessaires et, de flanc, avec l'excédent des forces disponibles ». Sa masse d'attaque eût comporté 100'000 hommes et 350 pièces d'artillerie et eût agi sur un front de 12 à 15 kilomètres : « Une telle masse, énergiquement conduite, brise violemment la résistance des lignes longues et minces du défenseur, à la condition, toutefois, que ses attaques se produisent sur un terrain favorable à l'emploi des trois armes combinées ou, tout au moins, de l'artillerie et de l'infanterie. »

Si le moral joue un rôle déterminant (Bonnal parle de « *furia franzese* »), il ne suffit cependant pas, à lui seul, pour faire réussir l'attaque décisive[284]. Elle doit être « organisée » et « conduite » avec « discernement »[285]. Elle comporte un mouvement enveloppant coordonné avec une attaque frontale soutenue par une deuxième ligne. Si la notion d'impulsion venant de l'arrière est présente chez Bonnal, celle-ci n'implique pas un emploi de troupes massées et intègre la puissance du feu : les formations adoptées sont minces afin de se soustraire au feu de l'artillerie.

[278] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 366.
[279] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 96, 279-281 et 388-389.
[280] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 381.
[281] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 381.
[282] BONNAL Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, première partie, p. 256.
[283] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 283 ; *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, p. 80.
[284] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 303.
[285] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 303.

2.3.2 L'importance du feu

Après la manœuvre, le mode de combat déterminant est le feu, dans la défensive comme dans l'offensive[286]. Bonnal considère que la puissance et la précision du feu moderne permet à un défenseur abrité, dont le moral est intact, d'infliger des pertes importantes à l'attaquant, même si son opération est bien montée et qu'il dispose de la supériorité numérique. Cette affirmation s'appuie sur des exemples historiques, comme l'« hécatombe » de la garde prusienne à Saint-Privat[287], exemples historiques que Bonnal privilégie aux spéculations de temps de paix, basées sur des expériences de polygones de tir[288].

La doctrine d'engagement des feux de Bonnal est issue des études consacrées aux guerres de 1866 et de 1870. Elle a cependant été certainement aussi influencée par la pensée de Langlois, en matière d'artillerie. Dans son *Froeschwiller*, il fait des développements qui ont l'ambition de retrouver les principes de la guerre napoléonienne[289]. Ses deux caractéristiques sont l'engagement selon un plan de combat établi par le commandement[290] et un engagement coordonné avec l'infanterie[291]. Bonnal tient compte des progrès techniques et tactiques (« éloignement des chevaux et des caissons », « protection du personnel », « emplacements défilés »), qui assurent à l'artillerie une quasi invulnérabilité[292], qui conduit à la disparition des duels. En dépit de cette puissance reconnue de l'artillerie, le feu de l'infanterie constitue l'élément essentiel[293]. Toutefois, cette suprématie du feu de l'infanterie est fortement liée aux capacités manœuvrières et offensives, ainsi qu'à l'habileté tactique de l'infanterie. Bonnal insiste sur ce point dans les conclusions qu'il tire de la bataille de Sadowa[294]. De ce combat d'infanterie contre l'artillerie, il conclut « qu'une artillerie très supérieure par le nombre et la valeur technique doit succomber quand elle lutte, seule ou à peu près, contre une infanterie

[286] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 246-247.
[287] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 246-247.
[288] Bonnal met en exergue la mauvaise influence d'une longue période de paix qui engendre « la substitution des élucubrations de cabinets et des résultats de polygone aux doctrines issues de la guerre réelle ». Il voit deux raisons à ce phénomène : la disparition assez rapide des « anciens combattants » et « la difficulté d'apprécier sainement les modifications [apportées par] un armement nouveau et perfectionné aux procédés tactiques suivis dans les guerres antérieures ». BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 438.
[289] BONNAL Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, première partie, p. 256.
[290] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 136.
[291] BONNAL, H., *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 136.
[292] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 261-262.
[293] Le *Froeschwiller* insiste sur le rôle de l'artillerie, en raison de la supériorité prussienne dans ce domaine et de l'incapacité française à la contrebalancer en utilisant judicieusement la puissance de son fusil. Le *Sadowa*, en revanche, met en évidence la capacité à exploiter la supériorité du feu de mousqueterie, même avec une infériorité dans le domaine de l'artillerie, à l'exemple des Prussiens. Grâce à un fusil de qualité supérieure, ces derniers ont pu préparer les attaques par « des feux rapides à petite distance et de courte durée ». BONNAL, Henri, *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, pp. 160 et 182-184.
[294] BONNAL, Henri, *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, pp. 183-184.

souple, mobile, ardente, et qui sait utiliser aussi bien les couverts que les déclivités du sol pour se rapprocher d'elle jusqu'à la distance du tir de mousqueterie foudroyant »[295].

2.3.3 Le rôle secondaire du moral

L'élément moral apparaît relativement peu dans l'ensemble de l'œuvre de Bonnal, même s'il gagne en importance au fur et à mesure de ses écrits. Il joue cependant un rôle très important dans quatre domaines : la valeur du chef, la valeur du soldat, la force de l'attaque, surtout de l'attaque décisive, et la durée du combat. A l'instar de ce que nous avons vu chez Maillard, l'importance de l'élément moral augmente avec l'élévation du niveau hiérarchique auquel Bonnal s'est intéressé : dans le *Saint-Privat*[296], le moral tient une place plus grande que dans le *Froeschwiller*, fortement marqué par la primauté du feu. L'importance de la volonté va se développer dans les ouvrages ultérieurs[297]. Dans ses *Hautes études militaires*, Bonnal écrit qu'en campagne les « qualités du caractère l'emportent sur toutes les autres et l'on a vu des généraux d'une culture intellectuelle plutôt faible, mais possédant un moral très fort, l'emporter à la longue sur des adversaires bien supérieurs à eux sous le rapport de l'intelligence et du savoir »[298]. Cette suprématie de la volonté n'implique toutefois pas une mise à l'écart de l'élément intellectuel[299]. Le moral, considéré comme important, voit cependant sa définition se réduire, dans le sens où il s'incarne avant tout dans l'« unité de doctrine ». Les aspects créatifs et conceptuels passent au second plan, au profit de la schématisation de la pensée et de l'exécution. Dans cette conception, le dogmatisme l'emporte sur la réflexion, la « mécanisation » sur l'adaptation aux circonstances.

Dans le domaine du moral, Bonnal a connu une double influence : celle du courant de pensée napoléonien et celle d'Ardant du Picq, qu'il qualifie de « nature exceptionnelle » dans ses

[295] Bonnal prend l'exemple de la 2e armée qui réussit à s'emparer de Chlum, de Rosberitz, de Nedelist et de Lochenitz grâce à l'attaque de cinq brigades d'infanterie, appuyées par quatorze batteries (84 canons) et vingt escadrons. « Par la supériorité de son fusil se chargeant par la culasse, et grâce à des procédés tactiques bien appropriés aux feux rapides, l'infanterie de ces cinq brigades avait dispersé toutes les troupes autrichiennes qui avaient cherché à lui résister. Bien plus, l'artillerie autrichienne avait dû reculer chaque fois devant ses attaques en laissant entre ses mains de nombreux canons. Telle est la magie d'une attaque de flanc imprévue, que les 4e et 2e corps autrichiens, surpris en flagrant délit de déplacement latéral, ne surent opposer à des forces très inférieures qu'une résistance insignifiante, et cela, malgré le concours d'une nombreuse et très brave artillerie et de plusieurs divisions de cavalerie. » BONNAL, Henri, *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, p. 160.

[296] Dans le *Saint-Privat*, le rôle du chef s'accroît et nous trouvons ça et là des phrases très marquantes : « Or, suivant Napoléon, le moral est tout à la guerre : *est vaincu, qui croit l'être* », ou encore : « Le combat de Spicheren, du côté prussien, se distingue par l'unité de vues et l'accord des volontés ». BONNAL, Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, première partie, pp. 336-337 et 595.

[297] Dans le *Sadowa*, l'influence du moral, et particulièrement la volonté, est déjà plus importante. Bonnal souligne à plusieurs reprises la supériorité prussienne dans ce domaine par rapport aux Autrichiens. Le « culte [exagéré] de l'offensive », l'« entraînement physique et moral » des troupes ont permis de « racheter par leur valeur les défauts de la haute direction ». « Généraux, officiers et soldats de cette nation [Prusse] étaient très supérieurs par le caractère, l'énergie, l'instruction technique et l'intelligence, à leurs adversaires. » Bonnal emploie même l'expression de « virilité du commandement [qui] sauva la situation et permit aux troupes d'obtenir un éclatant succès » du côté prussien à Nachod. BONNAL, Henri, *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, pp. 55, 61 et 181-182.

[298] Bonnal cite Napoléon : « […] Le moral et l'opinion font plus de la moitié de la réalité. » et Moltke : « […] Les qualité du caractère l'emportent sur celles de l'intelligence et tel qui brille sur le champ de bataille passait inaperçu en garnison. » BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 3-6.

[299] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 3-6.

Hautes études militaires[300]. Sous l'influence de ce dernier, Bonnal a placé l'homme, avec ses qualités et ses défauts moraux, ses forces et ses faiblesses, au centre du combat. La valeur du soldat acquiert donc une grande importance, beaucoup plus collective qu'individuelle, car elle est, en fin de compte, celle de la « race » : le soldat français a les qualités de la race française[301]. Cet élément forme une des bases indispensables de la puissance militaire d'un Etat et Bonnal se plaît à souligner, esprit de revanche oblige, que les qualités du soldat français « sont à peu près les mêmes qu'il y a un siècle », c'est-à-dire qu'elles sont équivalentes à celles des soldats de la Révolution et du premier Empire[302].

Bonnal a également étudié deux autres aspects du moral qui sont en relation directe avec la psychologie collective : l'usure morale due au combat[303] et la panique, conséquence directe de cette usure psychologique[304]. Le combat use la volonté de l'homme et les effets de cette usure psychologique sont durables[305]. Cette usure n'est pas sans conséquences sur la guerre et la bataille, ainsi que sur la manière de mener l'une et l'autre. D'une part, elle renforce la nécessité d'une guerre courte avec décision rapide au moyen d'une « grande bataille initiale »[306]. D'autre part, elle oblige à une application très stricte des principes de concentration et d'économie des forces : il faut éviter « tout combat qui n'entre pas dans le jeu ou dans l'esprit des combinaisons du haut commandement ».

Dans la bataille, les forces morales intéressent particulièrement l'une de ses phases les plus importantes : l'attaque décisive. C'est le rapport entre la puissance morale de l'assaillant et celle du défenseur qui détermine le moment où cette dernière doit être lancée. De plus, le moral constitue le mode d'action fondamental de cette phase[307].

La puissance morale agit à la fois sur le défenseur et sur l'assaillant. Sur le défenseur, c'est le choc psychologique qu'exerce « une grande masse de troupes disposées en plusieurs lignes qui s'avancent imperturbablement comme une marée humaine dont les flots semblent devoir

[300] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, p. 15.
[301] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 141. L'aspect héréditaire est prépondérant par rapport à l'éducation. Bonnal reprend d'ailleurs une phrase de Napoléon : « La bravoure est une qualité innée : on ne se la donne pas. » BONNAL, Henri, *La récente guerre sud-africaine et ses enseignements*, Paris, Chapelot, 1903, pp. 47-49.
[302] Bonnal cite, comme qualités du soldat français, sa capacité à continuer « à se bien battre, même lorsque toute direction lui fait défaut », son « entrain » et sa « bravoure ». BONNAL, Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, première partie, pp. 271et 319.
[303] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 339.
[304] BONNAL, Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, première partie, pp. 560-561.
[305] BONNAL, Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, première partie, p. 566.
[306] Bonnal envisage une autre solution, « celle des peuples relativement faibles par le nombre et par l'organisation, mais très forts sous le rapport de l'énergie et du patriotisme », qui consiste, à l'instar de la Russie en 1812, à épuiser l'ennemi par des combats en retraite jusqu'au moment où l'équilibre des forces est renversé au profit du défenseur qui peut alors « offrir » la bataille décisive. BONNAL, Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, première partie, p. 569.
[307] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 246-247.

tout submerger » et qui saisit le défenseur d'« angoisse », puis de « terreur » et qui le pousse à s'enfuir[308]. Ce choc psychologique est décrit ainsi par Bonnal : « Quelle puissance n'exerce pas le spectacle de la force organisée sur des soldats épars, sans direction, qui comprennent tous, instinctivement, l'inanité de leurs efforts décousus contre des troupes nouvelles vigoureusement conduites. Et puis la fatigue, la vue des morts et des blessés, l'explosion des projectiles d'artillerie, exercent une action déprimante. La volonté lutte contre les instincts de la chair, jusqu'au moment où l'espoir du succès fait place à la conviction que de nouveaux efforts ne changeront rien au destin. Alors chacun s'efforce de sauver une existence désormais précieuse. L'égoïsme succède tout à coup au dévouement sans bornes, à l'ardeur guerrière ; et, tels soldats qui, à midi, se seraient fait tuer plutôt que de rompre d'une semelle, s'en vont maintenant, courbés, les yeux hagards, fuyant le danger jusqu'à ses apparences, inconscients de leur pusillanimité. »

Chez l'assaillant, Bonnal décrit avec enthousiasme et lyrisme l'impulsion que la deuxième ligne exerce sur la première[309] : « L'effet moral procuré par une seconde ligne marchant à 300 ou 400 mètres de la première est considérable, surtout durant la période d'épuisement qui suit le premier bond en avant. Les combattants de première ligne ont dû s'arrêter, faute de souffle, mais les tambours et les clairons qui se font entendre derrière eux leur produisent l'effet d'une musique céleste. Peu à peu, le cœur bat moins vite, les forces renaissent, le courage aussi, et lorsque la deuxième ligne n'est plus qu'à 100 mètres de la première, celle-ci redonne un effort égal au précédent. »

Cependant, c'est dans le cadre de la psychologie du commandement que le moral constitue le facteur déterminant[310]. Bonnal met en relation le contexte dans lequel évolue le chef et les qualités que ce dernier doit posséder[311]. Dans une situation où l'incertitude règne en permanence, il lui faut à la fois le coup d'œil pour voir les erreurs de l'adversaire et saisir le moment opportun[312], l'audace pour oser en profiter et la volonté pour appliquer ses décisions[313].

---

[308] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 339.

[309] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 388.

[310] L'avant-propos du *Saint-Privat* comporte une épigraphe de Napoléon : « A la guerre, les hommes ne sont rien, c'est un homme qui est tout ». BONNAL, Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, première partie, avant-propos. Bonnal pense également « qu'une unité tactique ne vaut que par ses chefs et que ceux-ci n'ont le pouvoir de la maîtriser au feu qu'à la condition de l'avoir formée physiquement, moralement et techniquement, dès le temps de paix, en se formant eux-mêmes ». BONNAL, Henri, *La récente guerre sud-africaine et ses enseignements*, Paris, Chapelot, 1903, p. 50.

[311] BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 169 ; *L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique*, Paris, Chapelot, 1904, première partie, pp. 267 et 323.

[312] Cette notion d'opportunité acquiert une importance particulière dans le cadre de l'attaque décisive. Vu la puissance du feu, cette dernière ne peut réussir que si la préparation a été effectuée de manière appropriée et que si elle est déclenchée au moment opportun, c'est-à-dire au moment où le défenseur est en plein désarroi. Ce moment, qui est fugace et que seul un commandant expérimenté peut saisir, c'est celui où le feu (mode fondamental de la préparation) cède le pas devant le moral (mode fondamental de l'attaque décisive), celui où le défenseur faiblit dans sa force morale. BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 246-247. BONNAL, Henri, *L'esprit de la guerre moderne. La*

2.4 Cherfils

Cherfils fut le grand théoricien de la cavalerie au sein des penseurs napoléoniens de l'Ecole supérieure de guerre, dont il a adopté les grandes idées pour les transposer dans le cadre de l'engagement de la cavalerie. Fondateur de la doctrine des masses de cavalerie, il s'est également inspiré des écrits de Schauenbourg, de de Brack, de Hohenlohe et du Prince de Ligne[314]. Il mit en exergue la prépondérance du moral[315], à tous les échelons de l'armée[316]. Se manifeste là l'influence de Cardot, d'Ardant du Picq et de Gilbert. Le premier lui a notamment fourni la base de sa « philosophie de la bataille » avec sa découverte de l'esprit de la bataille napoléonienne[317]. Au deuxième, considéré comme l'un des meilleurs écrivains militaires français, il emprunta à ses *Etudes sur le combat* de nombreux éléments lors de la rédaction de sa *Cavalerie en campagne*[318]. Quant au troisième, il jugea sa doctrine en accord avec la sienne propre, à quelques détails près et il éprouva pour lui la plus grande admiration[319].

2.4.1 La « philosophie de la bataille » et la suprématie du moral

Toute l'œuvre de Cherfils révèle la croyance en la prépondérance du moral dans le domaine de la guerre et plus particulièrement dans celui de la tactique : « l'idée morale domine toute la guerre, plus particulièrement la bataille qui en est l'acte essentiel, suprême »[320]. Cherfils a développé une « philosophie de la bataille » justifiant la suprématie du choc sur le feu. Comme, dans son esprit, le choc physique n'existe généralement pas[321], c'est, par conséquent de suprématie du moral qu'il s'agit. Inspirée du concept d'esprit de bataille napoléonienne

manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique, Paris, Chapelot, 1904, première partie, pp. 259-260.

313 Bonnal écrit : « Rien n'est absolu à la guerre où les déterminations, le plus souvent, sont le résultat de la lutte qu'entament, dans l'esprit du chef, les arguments contraires, tour à tour transformés en avantages et en inconvénients ». BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 169.

314 CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 65-68.

315 CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 506-507.

316 Cherfils considère que « les mêmes qualités de l'esprit, du caractère et du cœur » sont nécessaires pour les cadres, qu'ils soient commandant d'un escadron ou général en chef. CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 2-3.

317 CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 511-512.

318 Cherfils commente ainsi l'ouvrage d'Ardant du Picq : « […] livre admirable que je recommande aux méditations de tous ceux qui aiment les choses militaires écrites en français, simplement avec le bon sens et avec le cœur, un livre bien français, bien lumineux, plein de bon sens, un livre comme il y en a trois ou quatre dans notre littérature. » CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 61-62.

319 Cherfils ne voit qu'un seul défaut dans toute la doctrine de Gilbert : l'absence de séparation entre exploration et sûreté. CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 441-465.

320 CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 506-507.

321 CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 65-74.

développé par Cardot[322], cette « philosophie » établit une distinction de nature entre les armes à feu et les armes blanches[323]. Les premières, destinées au combat à distance, sont les « instruments de la pensée », donc de la peur, et elles ne cessent d'évoluer. Elles n'ont qu'une capacité de destruction « limitée » et ne constituent par conséquent qu'un moyen de préparation. Les secondes, immuables, sont celles du courage, de l'acte décisif. Elles doivent « chasser l'ennemi », donc le « détruire moralement [et] ce but est la fin dernière de la bataille ». Cette distinction entre armes à feu et armes de choc et les deux actes « distinctifs et successifs » qu'ils impliquent, justifie, pour Cherfils, une bataille en deux phases : préparation et « événement », ayant chacune ses principes et ses procédés, et suivies par une troisième phase : la poursuite. Ces trois phases correspondent en outre chacune à l'engagement d'une arme : la préparation à l'artillerie, l'événement à l'infanterie et la poursuite à la cavalerie. Cherfils ne voit cependant pas un engagement successif des trois armes, dans la mesure où c'est l'action d'ensemble qui est déterminante et où chaque arme possède partiellement les propriétés particulières des deux autres.

Les six composantes du moral définies par Cherfils : chef, surprise, « à-propos dans le choix du moment de l'attaque », résolution, soutiens et « prévision de la contre-attaque ennemie dans la poursuite » sont en relation très étroite avec la manœuvre et la volonté[324]. Elles mettent avant tout en exergue le rôle du chef, qui représente, à lui seul, la moitié de la force morale[325]. De la qualité du chef dépend la majorité des autres composantes, puisque c'est lui qui décide de la manœuvre et qui dirige l'action au cours de la bataille. Définies dans le cadre de la cavalerie, les composantes du moral peuvent être reprises, dans leur intégralité, dans le domaine plus large de la tactique générale et même dans celui de la stratégie[326]. Si elles révèlent un esprit très offensif où la volonté a une place privilégiée[327], elles ne négligent pas la réflexion. La manœuvre conçue par le chef doit aussi être habile.

A ces six éléments s'est ajoutée ultérieurement, dans l'*Essai sur l'emploi de la cavalerie*, la confiance dans l'armement[328]. Si elle apparaissait déjà antérieurement, elle prit alors une nouvelle origine ainsi qu'une importance plus significative. Elle s'appuyait dès lors aussi sur l'armement du cavalier et non plus seulement sur l'habileté du dispositif. Elle s'individualisa

[322] CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 511-512.
[323] CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 513-530.
[324] La surprise, qui a pour but de semer la terreur chez l'adversaire, est réalisée par l'« événement ». Cherfils définit ainsi l'événement : « Il a pour but unique la démoralisation de l'adversaire, pour moyens la destruction, la surprise, la terreur, et pour moteur essentiel, la force morale » ; il se situe au triple niveau du temps, de l'espace et de l'exécution. Les quatre derniers concernent plus particulièrement la charge et aussi, dans une certaine mesure, la manœuvre. CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 74-84 ; CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 510, 513-530.
[325] Dans son *Essai sur l'emploi de la cavalerie*, l'importance du chef est toujours aussi grande. CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 74-75 ; CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 271-294 et 507.
[326] CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, p. 74.
[327] En parlant du cavalier, Cherfils écrit : « il est l'âme vivante du combat et […] la victoire est dans son cœur ». CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, p. 65.
[328] CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 271-294.

et se personnalisa, dans le sens où un lien direct et personnel s'établissait entre le cavalier et son armement, alors que l'habileté du dispositif se situe dans un cadre collectif.

Situant la relation entre la confiance et l'armement dans le cadre strict du combat de cavalerie[329], Cherfils a pu se focaliser sur le choc, mode d'action déterminant dans la lutte contre la cavalerie adverse. Dès lors, ce furent deux armes archaïques qui furent prescrites pour équiper les cavaliers : la lance, parce qu'elle frappe loin et la cuirasse, parce qu'elle protège de la lance.

2.4.2 La doctrine d'emploi de la cavalerie

Dans la pensée de Cherfils, la cavalerie joue surtout un rôle avant et après la bataille[330]. Ses missions et son organisation varient en fonction des phases de cette dernière[331]. Nous nous proposons d'étudier plus particulièrement trois aspects : l'engagement des unités de cavalerie indépendantes dans la sûreté et dans le combat de cavalerie, ainsi que la cavalerie dans la bataille.

Dès le lendemain de la guerre de 1870, Cherfils a théorisé l'emploi de la cavalerie. Il a été le fondateur de la doctrine des masses indépendantes : division, puis corps de cavalerie[332]. En mai 1874, au cours d'une conférence, il affirmait déjà la nécessité de créer une cavalerie indépendante, directement subordonnée au commandant en chef[333]. Cette nécessité découlait du principe, reconnu de tous temps, de l'obligation d'« éclairer » la marche des armées, mission que seule une troupe mobile comme la cavalerie pouvait remplir. Cherfils considérait que ce rôle avait encore gagné en importance avec l'accroissement de la mobilité, conséquence du développement du chemin de fer et des réseaux routiers.

---

[329] Cherfils écarte le feu, qui ne joue qu'un rôle mineur dans le combat de cavalerie.

[330] CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 277-311.

[331] Une fois la mission de sûreté remplie, c'est-à-dire une fois l'armée ou le groupe d'armées déployés, les unités de cavalerie indépendantes agissent sur les ailes pour couvrir les flancs, inquiéter ceux de l'adversaire et chercher à l'immobiliser. La cavalerie de sûreté d'armée se reforme en brigade et agit au profit du corps d'armée. Enfin, la cavalerie de sécurité travaille à celui des divisions d'infanterie. Au moment de l'« événement », la cavalerie doit être regroupée et préparée en vue de l'exploitation de la victoire. C'est ainsi que les brigades de corps d'armée sont regroupées en une division. La « mise à profit de la victoire » voit ainsi l'engagement de deux divisions de cavalerie, qui sont lancées sur les arrières de l'ennemi.

[332] En plus du corps indépendant de cavalerie, Cherfils a théorisé l'emploi de deux autres organes de cavalerie : la division de cavalerie dépendante et la cavalerie de corps d'armée. La division dépendante se compose des brigades des corps d'armée que Cherfils propose de regrouper. Cela doit se faire pour deux raisons. Tout d'abord, c'est le service de sûreté de l'armée en général dont il s'agit et non pas de celui des corps en particulier. Ensuite, comme le service de sûreté consiste en premier lieu à « mettre l'armée à l'abri de la découverte de l'ennemi » et, par conséquent, à lutter contre la cavalerie adverse, il est nécessaire de concentrer les forces au maximum. Cette cavalerie appartient à l'avant-garde d'armée, qui se compose d'un corps d'armée et de cette division de cavalerie dépendante. La cavalerie doit être déployée en un « rideau d'avant-postes » à une journée en avant de l'avant-garde afin de garantir la liberté d'action du général d'armée. Le second organe est la cavalerie de corps d'armée. Elle est chargée d'assurer la sécurité de ce dernier, ce que nous pourrions nommer sa protection rapprochée. Deux escadrons sont considérés comme suffisants. CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 190-245 ; CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 402-419, 467-489.

[333] CHERFILS, Maxime, *Mémoire sur le service de sûreté stratégique de la cavalerie. Conférence faite le 3 mai 1874*, Paris, Ch. Tanera, 1874, pp. 5-7 et 27-29.

La proposition de créer des divisions de cavalerie[334] destinée à remplir cette mission s'inspire des idées de Lewal et en reprend les grandes lignes en ce qui concerne le dispositif à adopter[335]. Le service de sûreté est envisagé sous un aspect à la fois « défensif et offensif »[336]. Il est défensif, dans le sens où le rideau de cavalerie « doit couvrir l'armée et former autour d'elle un rideau à travers lequel rien ne doit pénétrer ». Il est offensif, dans le sens où il doit reconnaître et renseigner à propos de l'ennemi, du terrain et des ressources de la zone explorée. Ce caractère offensif est toutefois limité, car, une fois le contact établi avec l'ennemi, la cavalerie doit adopter une attitude défensive[337]. Son rôle consiste à protéger le déploiement de l'armée, au besoin au moyen du combat retardateur mené par le feu. Les actions offensives se limitent à des coups de sondes au travers du rideau défensif adverse en vue de compléter l'exploration[338]. Le concept et l'emploi de la division indépendante de cavalerie ont été repris et développés, avec deux modifications essentielles dans sa composition comme dans son rôle, dans une série d'articles publiés dans la *Revue de cavalerie* de février et de mars 1887[339]. La nouvelle division de cavalerie, avec sa troisième brigade, prend un caractère résolument offensif. Elle est de plus en plus envisagée comme un moyen de combat, contre la cavalerie adverse où pendant la bataille.

La nécessité d'un nouvel organe indépendant de cavalerie, le corps de cavalerie, a résulté de la création d'un nouvel échelon : le groupe d'armées[340]. Développé dans le cours de 1895 de l'Ecole supérieure de guerre, le nouveau concept a intégré, dans sa conception du combat de la cavalerie et de la bataille, le principe de l'avant-garde napoléonienne de Maillard et de Bonnal[341]. Avec le corps de cavalerie indépendant, le combat de la cavalerie a encore gagné en importance[342]. Le corps de cavalerie est le seul à posséder des éléments spécifiques de choc, les cuirassiers. De plus, même si la mission de couverture reste essentielle, la lutte

[334] Cherfils proposa de doter chaque armée (quatre corps d'armée, 100'000 hommes) d'une division de cavalerie. Déployée sur un front d'une trentaine de kilomètres, chaque armée pouvait ainsi être couverte sur un front de 40 kilomètres. CHERFILS, Maxime, *Mémoire sur le service de sûreté stratégique de la cavalerie. Conférence faite le 3 mai 1874*, Paris, Ch. Tanera, 1874, pp. 13-18.

[335] CHERFILS, Maxime, *Mémoire sur le service de sûreté stratégique de la cavalerie. Conférence faite le 3 mai 1874*, Paris, Ch. Tanera, 1874, pp. 18-22.

[336] CHERFILS, Maxime, *Mémoire sur le service de sûreté stratégique de la cavalerie. Conférence faite le 3 mai 1874*, Paris, Ch. Tanera, 1874, pp. 24-26.

[337] CHERFILS, Maxime, *Mémoire sur le service de sûreté stratégique de la cavalerie. Conférence faite le 3 mai 1874*, Paris, Ch. Tanera, 1874, pp. 31-33.

[338] Une fois l'armée déployée, la division de cavalerie se replie sur les flancs et est utilisée pour assurer la liaison des corps d'armée entre eux ou pour couvrir une aile.

[339] Les textes publiés en 1887 ont été accueillis avec beaucoup de satisfaction et Cherfils a décidé de les publier sous forme de livre. Il analyse le rôle de la cavalerie d'une armée dans un ordre chronologique, depuis la mobilisation jusqu'à la victoire, sur un terrain donné en Lorraine. Il part d'une idée de manœuvre : le généralissime se trouve face à deux masses ennemies se concentrant l'une à Metz, l'autre à Sarrebourg. Il a décidé d'attaquer avec plusieurs armées l'ennemi de Metz, tout en immobilisant celui de Sarrebourg. Cette dernière mission est dévolue à une division de cavalerie indépendante. CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition.

[340] CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899.

[341] Le corps de cavalerie comprend quatre divisions. Une division de cavalerie légère en constitue l'avant-garde, où doit se trouver le commandant du corps, afin de pouvoir diriger son unité. Durant la marche, chaque division de cavalerie dispose de sa propre avant-garde, comprenant un régiment ou une brigade, selon la mission reçue et la distance qui la sépare du gros, ainsi que toute l'artillerie. Grâce à cette dernière, l'engagement de l'avant-garde peut avoir le caractère brutal approprié, caractère au reste en accord avec le combat de cavalerie. CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 154, 212-214 et 246-254.

[342] CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 807-808.

contre la cavalerie adverse est plus marquée que dans les ouvrages précédents. Cette augmentation de la fonction de combat ne signifie cependant pas la recherche systématique du duel avec la cavalerie adverse[343].

Cherfils a distingué les deux types de combat que la cavalerie pouvait mener. De plus, comme il s'était interrogé sur l'avenir de la cavalerie en mission d'exploration avec l'apparition de la poudre sans fumée[344], il s'est également interrogé sur les possibilités de combat de la cavalerie au moment de la bataille, suite à l'augmentation de la puissance du feu[345]. Ce dernier facteur constitue, en opposition avec toutes les considérations logiques, un facteur favorable à un engagement de la cavalerie sur le champ de bataille. Cherfils voit dans la cavalerie l'arme du moral par excellence[346]. Dans ce cadre, l'augmentation de la puissance du feu, qui favorise l'usure morale de l'adversaire, crée des conditions exceptionnelles pour la cavalerie, prête à agir avec célérité et par surprise. Séduisant en soi, ce raisonnement ne tient cependant compte, ni de l'usure physique et moral des propres troupes, ni surtout du degré atteint par la puissance du feu.

Dans la conception du combat de cavalerie de Cherfils, la manœuvre[347] et le moral jouent les rôles déterminants, le choc n'existant pas[348]. La manœuvre est conçue en deux temps et a pour

[343] Dans l'exemple particulier donné dans la *Cavalerie en campagne*, la mission de la cavalerie indépendante comporte trois volets : « marcher sur Sarrebourg », « reconnaître l'ennemi » et « l'attaquer, l'inquiéter, attirer toute son attention sur nous ». Cherfils en conclut, afin de pouvoir réaliser la mission, qu'il faut éliminer la cavalerie adverse, qui est seule capable de s'opposer à l'exécution de la mission. La destruction de la cavalerie comprend une phase de recherche au moyen de patrouilles d'officiers et, ensuite, la destruction de la cavalerie proprement dite. Cet exemple est particulier et il ne faudrait pas en déduire la nécessité d'une recherche systématique de la cavalerie adverse, en vue d'un grand duel. Dans un ouvrage de 1908, traitant de la question du combat de cavalerie, Cherfils rejette l'idée de la recherche *a priori* de la cavalerie adverse. Signalons que le contexte n'est pas tout à fait le même, puisqu'il s'agit ici du moment même de la bataille et non pas de la phase d'exploration. Il parle de « danger ». La cavalerie qui se détache de son armée se met dans une position d'infériorité « grave, si l'autre sait rester en contre-attaque et tirer parti des avantages de terrain qui s'offrent à elle ». CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 37-39, 61-62 ; *En marge de la bataille de Rezonville*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908, pp. 13-16 et 28-29.

[344] Cherfils pense que ce rôle a augmenté, en raison de l'augmentation de l'importance de l'avant-garde, dont l'âme est constituée par la cavalerie. Certes, il reconnaît bien qu'une troupe en position est devenue invisible, mais cela n'empêche pas la cavalerie de remplir sa mission. Elle dispose de renseignements, obtenus lors du combat contre la cavalerie adverse ou par d'autres moyens, qui lui permettent de ne pas venir butter contre une position ennemie. De plus, les positions ne constituent que des exceptions à la guerre. Les troupes se déplacent fréquement et leurs mouvements sont parfaitement repérables par la cavalerie. Cherfils affirme même que plus le mouvement prendra de l'importance et plus le rôle de la cavalerie grandira. CHERFILS, Maxime, *Cours de cavalerie appliqué. 1890-1891*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 346-348 ; CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 495-497.

[345] CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 273-311.

[346] Dans la conception de Cherfils, l'attaque de cavalerie a peu d'effet matériel. L'action est avant tout morale. La cavalerie doit agir par surprise, cette dernière étant proportionnelle à la démoralisation subie lors de la préparation de l'attaque. L'attaque, qui comporte trois phases (approche à couvert, attaque en ligne et ralliement), doit impérativement viser les flancs ou les arrières de l'adversaire. CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 597-613.

[347] CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 104-111.

[348] S'appuyant sur divers textes, mais principalement les *Entretiens* du prince de Hohenlohe et les *Etudes* d'Ardant du Picq, Cherfils affirme que, si deux cavaleries, engagées en masses et serrées, se chargent, celle qui est moralement la plus forte l'emportera, tandis que l'autre fuira avant le choc physique. La force morale donne donc la victoire avant que le choc ait lieu. « Ainsi, l'action de la cavalerie se résume non en le choc de deux

but d'appâter l'adversaire par l'engagement d'un régiment de cavalerie légère, destiné à le tromper. Ce n'est qu'une fois parvenu à ce résultat que la véritable attaque, répartie en trois échelons, est lancée.

Le feu ne représente qu'un rôle secondaire, car, comme nous l'avons vu il ne constitue qu'un acte de « destruction préalable » et non l'acte de « décision » de la bataille[349]. Cette place secondaire n'en fait toutefois pas un élément négligé par Cherfils. Il s'est en effet intéressé à l'emploi du feu sous toutes ses formes[350] : artillerie, mitrailleuses et mousqueterie et s'est interrogé sur les modifications du rôle de la cavalerie qu'engendrait la poudre sans fumée. Cherfils a conclu que le feu constituait le mode d'action privilégié de la cavalerie *« intentionnellement faible »*, alors que le choc était le mode d'action de la cavalerie forte, qui voulait anéantir moralement son adversaire[351]. Dans son esprit, l'emploi de l'un ou l'autre mode varie en fonction de la mission reçue et surtout en fonction de la puissance morale que l'on accorde à ses propres forces.

Conclusion

L'élaboration de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » fut longue et a nécessité une succession d'études historiques et de reflexions menées par trois penseurs militaires pour parvenir à sa forme la plus élaborée avec Bonnal, sans parler du rôle joué par Cherfils qui a repris leurs idées pour les appliquer au domaine plus spécifique de la cavalerie et a théorisé la doctrine d'emploi des grandes unités de cette arme : la division puis le corps de cavalerie. A l'origine de cette doctrine se trouve une conception de la guerre issue des études historiques menées sur les campagnes de 1870 et sur celles de Napoléon et basée sur la destruction des forces de l'adversaire en tant que but et sur l'offensive en tant que moyen pour y parvenir. L'influence de Clausewitz dans ce domaine n'est pas aussi importante que ce qui a été affirmé par Liddell Hart. S'il est vrai que cette double idée ne se trouve pas dans les premiers écrits de Lewal et qu'elle ne fut adoptée qu'à la fin des années 1880, postérieurement aux études menées sur Clausewitz, il ne faut pas oublier que l'on mena également, parallèlement à ces dernières, des études sur Napoléon, qui aboutissaient à des conclusions identiques. De plus, la croyance en la nécessité d'une stratégie offensive, qui laisse ouvertes toutes les possibilités au niveau tactique, est antérieure à la découverte de l'écrivain allemand. Elle provient de l'expérience de la guerre de 1870 et d'une étude plus générale de l'histoire. La découverte de la pensée de Clausewitz n'a fait que confirmer des idées déjà bien établies.

La doctrine de Lewal contient les prémices de la « manœuvre napoléonienne » qui fut développée et systématisée ultérieurement par Maillard et Bonnal. L'apport de Lewal concerne la définition des caractères de la tactique et la forme de la manœuvre. C'est lui qui

impulsions matérielles, mais au contraire en la lutte de deux impulsions morales. » CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 65-74.

[349] CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 91-97 ; *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 295-296.

[350] Cherfils préconise l'emploi des trois batteries de la division en groupe, seule manière de ne pas gêner la manœuvre de la cavalerie. L'artillerie doit chercher à créer un effet de surprise afin d'augmenter l'ascendant moral de la cavalerie amie. Le principe d'engagement est : « détruire la cavalerie et […] empêcher que sa propre cavalerie ne soit détruite ». Cherfils souhaite renforcer le feu de la division de cavalerie par l'adjonction de mitrailleuses, afin de constituer un « soutien d'infanterie » très appréciable. CHERFILS, Maxime, *Cours de cavalerie appliqué. 1890-1891*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 207-210 ; *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 91-97.

[351] CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, p. 459.

est à l'origine des trois idées fondamentales que sont l'indépendance de la tactique par rapport au terrain, la nécessité d'une forme absolue de la tactique et l'unité de tactique ou tactique générale. De plus, c'est lui qui définit une physionomie de la bataille en quatre phases principales (concentration, déploiement, combat d'usure et effort principal) correspondant chacune à une phase de la manœuvre et à l'emploi d'une formation spécifique. Sur ces bases, Maillard a greffé le « principe » de l'avant-garde et la notion d'attaque décisive. L'avant-garde répondait à la double nécessité, pour une armée, de pouvoir combattre à chaque instant, quelle que fût sa situation, et de garder sa liberté d'action tout en limitant celle de son adversaire. Similaires aux conceptions de Lewal, celles de Maillard en matière d'attaque décisive n'en apportaient pas moins une nouveauté fondamentale concernant le « point décisif », c'est-à-dire le lieu d'application de l'attaque décisive. Contrairement à Lewal qui prétendait que ce lieu ne pouvait être déterminé à l'avance, Maillard affirmait que sa localisation découlait du seul but de la bataille, c'est-à-dire de la destruction des forces adverses.

Bonnal systématisa certaines des idées de Lewal et de Maillard, ce qui aboutit à une généralisation et à une radicalisation de la « manœuvre napoléonienne ». La bataille, moyen de destruction des forces adverses, devint le but de la guerre avec la notion de bataille décisive. La confusion entre stratégie et tactique en fut encore accentuée, d'autant que la « manœuvre napoléonienne » s'appliquait dans un cadre mal défini en raison de l'absence de séparation entre les cours d'histoire militaire, de stratégie et de tactique. Chez Bonnal, la « manœuvre napoléonienne » s'articule autour de quatre éléments : le « carré », qui permet de passer rapidement du dispositif de marche au dispositif de combat, l'« avant-garde », le « combat d'usure » et le « combat décisif ». Le plus important d'entre eux est l'avant-garde, garante de la sûreté. Par rapport à Maillard, Bonnal a développé considérablement son rôle en matière de reconnaissance, ce qui en a fait un organe capital dans le processus de prise de décision du commandement. Ce renforcement de la mission de reconnaissance accrût le problème, déjà présent chez Maillard, de la diminution de la liberté de manœuvre du commandement. Conscient de cette difficulté, Bonnal n'apporta toutefois pas de réponse aux oppositions posées et se contenta de préconiser un emploi limité de l'infanterie.

La « manœuvre napoléonienne » créa une certaine unité de doctrine. Toutefois, la lenteur du développement et l'évolution des idées montrent que cette unité de doctrine était fragile. De plus, cet accord concernant la forme de la manœuvre n'impliquait pas une unité en ce qui avait trait aux autres modes d'action de la tactique. La valeur attribuée au moral ou au feu n'était pas la même chez les différents penseurs. D'un côté, Lewal et Bonnal accordaient une place plus particulière au feu. De l'autre, Maillard et Cherfils s'attardaient davantage sur l'importance des forces morales. Ces dernières virent toutefois l'importance de leur valeur s'accroître, notamment le rôle de la volonté, sous l'effet conjugué de l'intérêt que l'on porta aux échelons hiérarchiques plus élevés et de l'influence de la pensée de Clausewitz.

Chapitre III. Les penseurs de la seconde génération : Langlois et Foch

Les penseurs de la première génération, que nous avons étudiés au chapitre précédent, ont créé la doctrine de la « manœuvre napoléonienne ». Une multitude d'écrivains, de penseurs et d'enseignants de l'Ecole supérieure de guerre se sont réclamés de ce courant et des centaines d'ouvrages et d'articles ont été publiés. Parmi les disciples des grands créateurs de cette doctrine, nous en retiendrons deux, qui ont exercé une influence particulière sur la pensée militaire française au cours de la période 1900-1914, tout en gardant l'orthodoxie par rapport à la doctrine de leurs maîtres : Langlois et Foch.

3.1 Langlois

Langlois a eu une influence considérable dans la doctrine d'emploi de l'artillerie de campagne à la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècles. C'est lui qui développa les nouveaux procédés de tir et la nouvelle doctrine d'emploi tactique de l'artillerie à tir rapide. Cette influence se fit sentir, non seulement en France mais aussi dans toute l'Europe, notamment en Allemagne[352] et en Russie où ses idées furent adoptées par l'école d'artillerie des officiers.

En dépit de cette position particulièrement favorable à la compréhension du feu, ou peut-être à cause d'elle, Langlois a toujours accordé une place prépondérante aux facteurs moraux, reléguant le feu au second plan[353]. Spécialiste de l'artillerie, il en connaît les défauts : vulnérabilité, dépendance par rapport aux autres armes, mobilité relative, difficulté à régler les tirs, etc[354]. Cette position le conduit à avoir une vision limitative de l'artillerie : « […] le commandement doit considérer comme son devoir le plus strict d'être en mesure de *tirer de l'arme tout ce qu'elle peut donner* et, en même temps, de *n'exiger d'elle que ce qu'elle peut donner.* »

Les facteurs moraux, chez Langlois, s'articulent autour de trois axes : la confiance dans le chef[355], la notion de « race » et l'esprit offensif. Comme la plupart de ses contemporains, il

---

[352] Voir à ce sujet l'ouvrage du général ROHNE, Heinrich, *Die französische Feldartillerie. Organisation, Bewaffnung, Ausbildung, Schiessen, Gefecht nach dem Reglement vom 16. November 1901 dargestellt und kritisch beleuchtet von H. Rohne*, Berlin, E.S. Mittler und Sohn, 1902.

[353] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, p. 5.

[354] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 1, 125 et 232-233.

[355] Vuillemot cite les phrases suivantes de Langlois à propos de ses observations durant les combats autour de Metz : « J'ai beaucoup appris à Metz, nous disait-il souvent, sur la conduite de l'homme. J'ai vu des régiments qui, placés dans des conditions de dépression morale considérable, souffrant de la faim, énervés par l'inaction,

croit à l'existence de caractères psychologiques permanents et particuliers, propres à chaque nation, qui conditionnent les défauts et les qualités guerrières des peuples[356]. Il souligne, avec un certain orgueil et sans doute beaucoup d'espoir, la convergence existant entre les caractères de la nation française (« initiative », « hardiesse », esprit d'« offensive à outrance » et de volonté du « mouvement en avant toujours et quand même »)[357], l'esprit d'offensive[358] et l'importance du rôle du chef[359].

3.1.1 Prépondérance de l'artillerie : masse et mobilité

La doctrine de Langlois s'inscrit dans le cadre de la manœuvre napoléonienne[360]. Toutefois, il développa des conceptions particulières en matière d'engagement de l'artillerie, et l'apparition d'armes nouvelles le contraignit à étudier les modifications que ces dernières étaient susceptibles d'apporter. Outre la constitution d'*« avant-lignes d'artillerie »* ou *« rideaux d'artillerie »*, organes avant tout défensifs et destinés à entamer l'usure de l'adversaire[361], la principale particularité de Langlois en matière de tactique concerne l'avant-garde. L'artillerie en constitue l'acteur principal, en raison de sa puissance de feu et de sa mobilité[362] : *« L'artillerie engage le combat, couvre le déploiement, fait disparaître les rideaux d'artillerie, aide l'avant-garde à pousser jusqu'aux forces vives de l'ennemi, à contraindre l'ennemi à présenter son infanterie ; elle permet d'économiser l'infanterie du gros, de lui éviter un déploiement prématuré, une attaque dans le vide. »*

---

conservaient toute leur cohésion, toute leur énergie, tout leur moral, tandis que d'autres, quoique très bons encore, étaient loin d'avoir gardé toutes leurs qualités de vigueur et d'entrain. Les premiers étaient commandés par des hommes qui avaient sur leur troupe l'ascendant moral que donne la confiance ; les autres avaient des chefs dont l'autorité se manifestait, en temps de paix, par une discipline de fer maintenue à coups de punitions. Or, en campagne, les petites punitions deviennent impuissantes, et les troupes qui ne marchent que par la crainte du chef ne peuvent résister à l'épreuve de la guerre, et fondent rapidement. » VUILLEMOT, lieutenant-colonel, « Le général Langlois », *Revue militaire générale*, février 1912, pp. 127-133.

[356] LANGLOIS, Hippolyte, *Enseignements de deux guerres récentes. Guerres turco-russe et anglo-boer*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1903, 2e édition, pp. 158-160 ; HAMILTON, Ian, *Journal de route d'un officier d'état-major pendant la guerre russo-japonaise*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, préface de LANGLOIS, Hippolyte, pp. VI-VII.

[357] HAMILTON, Ian, *Journal de route d'un officier d'état-major pendant la guerre russo-japonaise*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, préface de LANGLOIS, Hippolyte, p. VII.

[358] Le *« désir de l'offensive »* est considéré LA « qualité nationale » française. LANGLOIS, Hoppolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, p. 450.

[359] Langlois commente ainsi la conclusion d'Hamilton : « Cette conclusion ne saurait nous déplaire, à nous autres Français dont la race, malgré une campagne odieuse, reste attachée à l'idéal militaire. Comme les nôtres, les généraux anglais paraissent convaincus de la prépondérance à la guerre des forces morales, et de la nécessité, pour vaincre, d'avoir la ferme volonté de vaincre. » HAMILTON, Sir Ian, *Journal de route d'un officier d'état-major pendant la guerre russo-japonaise*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, préface de LANGLOIS, Hippolyte, p. VII.

[360] Les titres indiquant les différentes phases de la bataille sont significatifs à cet égard : « reconnaissance du Ve corps », « engagements aux deux ailes », « engagement des avant-gardes des Ve et XIe corps prussiens », « action du XIe corps », « combat démonstratif et combat décisif », « caractère du combat démonstratif », « attaque décisive ». LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 190-215. Nous retrouvons la même physionomie de la bataille dans son ouvrage *Manœuvre d'un détachement de toutes armes avec feux réels*, Paris, Baudoin, 1897. Langlois distingue cinq phases : la phase d'approche, la « lutte d'artillerie », le « combat de préparation », l'« attaque décisive » et le « retour offensif ».

[361] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 157-158, 318-321 et 340-341.

[362] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, p. 368

En dépit de certains freins, il s'ensuit une augmentation du nombre de batteries déployées dès les premiers contacts avec l'ennemi[363]. Non seulement, le nombre de batteries appartenant à l'avant-garde est plus grand, mais il y a aussi la volonté et la nécessité[364] de déployer le plus rapidement possible celles du gros des forces. Cet accroissement du nombre de forces déployées d'emblée, joint à la puissance du feu de l'artillerie, qui empêche toute manœuvre ou retrait[365], entraîne une conséquence que Langlois n'a pas du tout envisagée. Le renforcement du rôle de l'artillerie dans l'avant-garde accentuait encore la diminution de la liberté d'action du commandement.

Langlois a développé sa doctrine d'emploi de l'artillerie dans son ouvrage principal, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*[366], qui reprend le texte de son cours de l'Ecole supérieure de guerre, dont les idées avaient été exposées dès 1886 dans le cadre de conférences. Dans le premier tome, où il affirme d'emblée l'« importance capitale » de l'artillerie en raison de ses deux qualités « primordiales […] la mobilité et la solidité matérielle et morale »[367], il a exposé une doctrine basée sur l'action en masse et sur la mobilité[368]. Le premier de ces axes ne doit cependant pas être dissocié du principe d'économie des forces. Si l'artillerie doit être engagée en masse et déployée rapidement[369], elle ne doit le faire que de manière appropriée et en temps utile, de manière à éviter de se dévoiler inutilement[370]. Quant à la mobilité, elle est un moyen de multiplication de l'efficacité de la masse[371] et elle est une mobilité des pièces et non une mobilité des feux. C'est le mouvement des batteries, non le déplacement des feux, qui permet de moduler la concentration en masse et de frapper à l'endroit et au moment voulus. Dès lors, la mobilité

[363] Langlois mentionne quatre freins à l'augmentation du nombre des batteries de l'avant-garde : la sécurité des batteries durant la marche et l'action, sécurité qui doit être assurée par l'infanterie, l'incertitude concernant les forces ennemies, le danger de séparer l'artillerie de tête de l'infanterie du gros et la nécessité de conserver les liens tactiques au sein des corps d'armée et des divisions. LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 274-279.

[364] Pour Langlois, l'engagement de l'artillerie de l'avant-garde entraîne l'engagement de celle du gros des troupes, débouchant sur *une « lutte d'artillerie »*. LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, p. 369.

[365] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 361-365.

[366] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, 2 tomes. L'ouvrage comprend six parties : « Moyens d'action et effets de l'artillerie de campagne », « Etude résumée de quelques faits historiques », « Mode d'emploi tactique de l'artillerie à shrapnels », « Influence des engins nouveaux sur le mode d'emploi de l'artillerie de campagne », « L'artillerie dans le combat des unités isolées ; ravitaillement ; reconnaissance » et « Préparation de l'artillerie de campagne à la guerre ». Le texte de l'édition de 1908 est presque le même que celui de la première édition de 1892. Seules quelques modifications ont été apportées par l'auteur. Ces modifications, signalées dans le texte, concernent des points techniques n'ayant plus d'intérêt au moment de la deuxième édition, des annotations et des annexes. Volumineux, le livre comprend deux tomes et se révèle d'un accès difficile, en raison d'une structure touffue et compliquée.

[367] La mobilité est liée à la capacité de transporter tout le personnel sur les voitures et de se déplacer à diverses allures. La solidité au combat « tient d'une part, au groupement des servants autour d'une pièce pour ainsi dire fixée au sol, d'autre part à la force de l'encadrement ». LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 1 et 231.

[368] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 1, 125 et 232-233.

[369] L'artillerie doit être mise en tête des colonnes, de manière à pouvoir se déployer rapidement et entrer en action en masse sitôt après l'entrée en contact avec l'ennemi. LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 124-128.

[370] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 264-265.

[371] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 129-132.

physique de l'artillerie acquiert une importance capitale[372]. Comme elle s'obtient au moyen d'un matériel et d'une organisation adaptée[373] et surtout grâce à un matériel léger[374], elle constituera un des éléments capitaux du débat à propos de l'artillerie lourde, dont nous parlerons dans un chapitre ultérieur.

Cette tactique des masses nécessitait deux conditions pour sa réalisation[375] : le *« maintien du lien tactique »* et la « *direction unique* en vue *d'une action commune* » avec l'infanterie[376]. Cette coopération entre les deux armes découlait du « principe absolu » définissant le rôle de l'artillerie sur le champ de bataille : *« tirer sur l'ennemi qu'il importe le plus de détruire, au point de vue tactique, sur l'ennemi le plus dangereux, non pas pour l'artillerie elle-même, mais pour l'armée »*[377]. Carrias a mis en évidence l'aspect trop schématique de cette conception dans laquelle la question de la coordination tant désirée entre l'infanterie et l'artillerie n'est aucunement résolue[378]. Langlois ne définit en effet ni comment devait s'opérer la désignation des objectifs, ni les procédés permettant l'action combinée des deux armes, ni les responsabilités en matière d'organisation et d'exécution pratique.

3.1.2 La défensive

Comme les auteurs « napoléoniens » de la première génération, Langlois affirme la suprématie de l'offensive sur la défensive[379]. Toutefois, cette suprématie est plus marquée chez lui que chez ses prédécesseurs. Il établit un lien entre cette suprématie de l'offensive et l'augmentation de la puissance du feu, qui en est la conséquence directe. Selon une « véritable *loi* » de l'histoire, les progrès techniques ne cesseraient de la renforcer. De plus, Langlois n'envisage la défensive que sous un aspect négatif. Elle n'a pas de vertu propre, elle n'est pas le fruit d'une volonté ou d'un choix et elle n'est que la conséquence imposée de la défaite : elle n'a de raison d'être que lorsque « l'issue de chacune des phases de la lutte […] est funeste »[380].

Bien qu'il nie toute qualité à la défensive, Langlois en traite abondamment. Comme chez tous les penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne », elle se caractérise par une forme

[372] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 242-247.
[373] Au combat, la mobilité ne peut être conservée que si les chevaux, les caissons et le personnel sont abrités. Cela implique l'emploi du terrain et l'emploi de la fortification passagère.
[374] Langlois cite l'exemple de la bataille de Nachod où l'artillerie à cheval, bien que située plus en arrière de la colonne est arrivée en position avant l'artillerie lourde. Elle a pu en outre traverser tous les terrains, alors que l'artillerie lourde a été considérablement entravé dans ses déplacements. Langlois indique qu'une surcharge de 100 à 200 kilogrammes peut immobiliser un attelage en campagne, vu le mauvais état des chemins, la fatigue et la malnutrition des chevaux.
[375] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 140-143.
[376] Langlois écrit : « Pour agir, il faut *avoir un but, prévoir* les moyens d'exécution et *préparer* cette exécution. Autrement l'action n'est plus qu'une agitation stérile ».
[377] Pour Langlois, il découle de ce principe que les objectifs de l'artillerie vont changer de nature selon que l'on est en défensive ou en attaque, et selon les phases du combat. Dans la défensive, l'artillerie doit d'abord combattre celle de l'adversaire, puis l'infanterie, qui constitue l'adversaire le plus dangereux, dès qu'elle « devient menaçante ». LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 160-164.
[378] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 278.
[379] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 247-248 et 303.
[380] A l'opposé, l'offensive est définie de manière positive. Elle est le résultat de la victoire dans chacun des actes de la bataille, « depuis le moment de la prise de contact, jusqu'à la poursuite ».

active[381], soit la contre-attaque[382] et le retour offensif[383], et s'exécute dans la profondeur[384], ce qui lui fait développer les concepts d'« avant-ligne/ligne principale »[385] et de « zone de défense », comprenant plusieurs lignes successives[386]. Les éléments passifs, les points d'appui, sont réduits au minimum indispensable[387]. Quant à la fortification de campagne, elle n'est envisagée qu'en tant que moyen de protection contre les effets de destruction du feu, non comme un élément de défense en soi et ne doit pas entraver la mobilité des troupes[388].

3.1.3 L'influence des nouvelles armes sur la tactique

Dans son ouvrage sur la guerre des Boers et la guerre russo-turque de 1877-1878, Langlois a étudié les conséquences qui résultaient de l'adoption de deux armes nouvelles : la poudre sans fumée et le canon à tir rapide. Il en a déduit sept « lois générales de l'évolution tactique »[389] qui entraînaient deux modifications majeures concernant l'engagement de l'artillerie et de l'avant-garde.

Les conséquences que Langlois tire de l'emploi de la poudre sans fumée sont, comme nous le verrons, les mêmes que celles de ces contemporains, soit l'invisibilité des tireurs et la difficulté des reconnaissances qui en découle[390]. Elles ne l'ont toutefois pas conduit à remettre en cause le principe de l'avant-garde. Il est resté dans le cadre de la manœuvre napoléonienne et s'est contenté de préconiser la modification de la structure et de la composition de l'avant-garde. Il a développé le concept d'*« avant-gardes d'exploration ou de couverture »*, qu'il

[381] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 211-212 et 334-335.
[382] Langlois définit la contre-attaque comme « un mouvement offensif qui se produit sur l'assaillant pendant sa marche d'attaque (contre l'attaque) ».
[383] Le retour offensif « est une action qui a pour but de reprendre une position conquise par l'ennemi, de *retourner* occuper un point d'appui perdu ». Langlois ne donne pas de préférence à l'un ou l'autre de ces « moyens actifs » de défense.
[384] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 304-318.
[385] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp.352-356.
[386] La zone de défense comporte plusieurs lignes successives : les points d'appui occupés par l'infanterie formant les « lignes de résistances successives de l'infanterie » et la ligne de position de l'artillerie. A l'arrière se situe la « zone de manœuvre des troupes ». A l'avant et sur les ailes, des détachements sont chargés de renseigner et de gêner les forces de reconnaissance adverses. LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 304-318.
[387] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 80 et 162-164.
[388] Langlois écrit : « Il faudra manier beaucoup la terre et la manier judicieusement et avec rapidité, dans l'artillerie comme dans l'infanterie ».
[389] Ces sept lois sont :
- « Les perfectionnements apportés au fusil rendent presque toujours l'attaque de front plus difficile » ;
- « Les perfectionnements apportés au fusil facilitent l'action enveloppante ou de flanc » ;
- « L'accroissement progressif de la puissance de l'artillerie facilite toujours l'attaque » ;
- « Les fronts de combat prennent une extension de plus en plus grande » ;
- « De plus en plus, la défense a la possibilité et le devoir de manœuvrer en profondeur » ;
- « L'assaillant doit perfectionner et fortifier de plus en plus les organes destinés à la prise de contact » ;
- « Les progrès de l'armement diminuent constamment la force de résistance de la fortification permanente ; ils augmentent au contraire la valeur de la fortification légère de campagne ».
LANGLOIS, Hippolyte, *Enseignements de deux guerres récentes. Guerres turco-russe et anglo-boer*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1903, 2e édition, pp. 205-236.
[390] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 2, pp. 28-88.

préfère nommer *« détachements de contact »*[391]. Les avant-gardes classiques sont en quelque sorte dédoublées, « l'une poussée loin en avant, formant l'organe nouveau, l'autre plus restreinte, assurant la sécurité rapprochée, le repos du gros ». La composition est également modifiée par un renforcement en artillerie, vu « la nécessité d'une poussée en avant proportionnée à la puissance de l'armement (fusil et canon) [qui] s'accentue chaque jour » et une augmentation de la mobilité des troupes. Cette dernière est obtenue par un renforcement de la cavalerie ainsi que par l'affectation de moyens de transport pour l'infanterie (chevaux, voitures à cheval, bicyclettes).

Le « canon à tir rapide, sans recul, avec affût à bouclier », constitue, chez Langlois, l'arme qui apporte les modifications les plus importantes en matière de tactique[392]. L'influence de cette nouvelle artillerie représente l'apport principal de Langlois dans la pensée militaire française et même mondiale, puisque ses idées ont été reprises à l'étranger. Pour l'artillerie elle-même, Langlois envisageait des conséquences importantes : l'affranchissement par rapport aux contraintes du terrain, la possibilité du tir en rafales (« réglage sûr et large », suivi d'un « feu à toute vitesse de très courte durée ») et la nécessité de la mobilité des pièces, qui, seule, permettait une concentration des moyens. Langlois récuse l'augmentation de la distance de tir en dépit de l'augmentation de la portée théorique de l'arme[393]. Influencé par les écrits de Hohenlohe, de Bugeaud et de Lewal, prenant en compte les inconvénients mentionnés par ces auteurs[394], il privilégie la zone d'« action décisive » des armes et non leur portée maximale[395]. Le nouveau canon « ne modifie pas le caractère des différentes phases du combat », mais l'emploi de l'affût à bouclier apporte des modifications à la « physionomie du combat », principalement dans le duel d'artillerie. Du fait de la protection apportée à la pièce et à ses servants, le bouclier entraînait une inefficacité de l'obus à balle fusant[396]. Dans ces conditions, la destruction de l'artillerie ennemie devenait impossible et seule une neutralisation est envisagée par Langlois, avec, comme conséquence pratique, la nécessité de n'engager le duel que « fort peu avant l'action décisive ».

Cette nouvelle conception d'engagement de l'artillerie correspond à une disparition de la préparation de l'attaque par l'artillerie. Elle vient s'ajouter au fait que Langlois considérait que, dans l'attaque, l'action de l'artillerie contre l'infanterie, objectif principal, ne devait avoir lieu qu'au moment de la progression des troupes[397]. Langlois remettait ainsi en cause un des

[391] En 1908, le lieutenant-colonel Meunier publie une étude sur le rôle des détachements de contact dans la guerre de Mandchourie, dans laquelle il se pose en disciple de Langlois. MEUNIER, René, *Les détachements de contact dans la guerre russo-japonaise*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908, tome 2, pp. 89-113.

[392] Le nouveau canon de 75 possédait trois caractéristiques nouvelles : une cadence de tir très rapide qui lui conférait une puissance destructrice considérable, un système de pointage permettant le tir indirect et un bouclier assurant une protection efficace à ses servants contre les obus à balles. LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 2, pp. 89-113.

[393] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 239-242.

[394] Ces deux désavantages sont la révélation prématurée des forces et la difficulté du réglage des tirs. Plus la distance de tir augmente et plus la difficulté de régler le tir est importante. Non seulement la visibilité de l'impact et de l'objectif diminuent avec l'éloignement mais, en plus, le relief joue un rôle déterminant en masquant les objectifs et les points d'impact. La quantité de munitions nécessaire pour obtenir une certaine efficacité augmente dès lors de manière considérable. Se pose alors la question du ravitaillement des batteries en obus, à une période où le transport se faisait essentiellement à la force du cheval et où les moyens de communication sont très limités.

[395] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 248-251.

[396] Vu l'emploi du couvert, le tir percutant est impossible.

[397] Du fait des projectiles employés (obus à balles), l'artillerie seule restait impuissante et seule une action coordonnée avec l'infanterie permettait d'obtenir des résultats. Il en découle « que toute préparation prématurée

éléments fondamentaux du combat d'usure, tel qu'il le définissait, antérieurement dans son ouvrage : le *« duel à mort »* entre les deux artilleries, rendu nécessaire par la nécessité de détruire l'artillerie adverse pour faire réussir l'attaque[398].

3.2 Foch

La pensée de Foch a été exposée dans deux ouvrages : *Des principes de la guerre*[399] et *De la conduite de la guerre*[400]. Les *Principes* regroupent les conférences faites à l'Ecole supérieure de guerre durant la période 1895-1901, alors que Foch était adjoint, puis titulaire du cours de tactique et d'histoire militaire[401]. Ils ne constituent pas « un exposé complet, méthodique, encore moins académique de l'art de la guerre, mais une simple discussion de quelques points principaux [ayant pour but de donner des principes] de la conduite des troupes et surtout l'orientation à donner à l'esprit pour qu'il conçoive toujours une manœuvre rationnelle »[402]. Quant à la *Conduite*, elle s'intéresse davantage aux questions de stratégie qu'aux questions de tactique. Le livre développe toutefois les mêmes idées que les *Principes*, mais d'une manière moins dogmatique, du fait qu'il aborde l'étude d'un cas pratique.

La pensée de Foch se caractérise par la stabilité. Dans les *Principes*, il consacre un chapitre à la « bataille moderne », en puisant aux sources de Cardot, de Millet[403] et de Bonnal[404]. Bien que conscient des changements survenus dans l'armement et l'équipement depuis les guerres

---

par le feu d'artillerie est une consommation inutile et regrettable de munitions […] la préparation doit se faire pendant la marche même de l'infanterie, sous le feu du fusil ; elle doit être violente : l'action de l'infanterie doit succéder immédiatement à l'action de l'artillerie ». Les seuls éléments réels de préparation considérés comme nécessaires sont les brèches à créer dans les obstacles et les incendies à faire éclater. LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 69-81 et 128-129.

[398] La lutte d'artillerie se déroule en deux temps. Un premier, très court, durant lequel l'artillerie la plus habile à trouver l'adversaire, à régler son tir et à effectuer un « tir rapide, échelonné en profondeur » dans toute la zone possible de déploiement de l'artillerie parvient à faire taire son adversaire. Un second, beaucoup plus long, durant lequel le vainqueur empêche l'artillerie vaincue de reprendre un tir efficace. Cette phase se caractérise par une *« intermittence »* des tirs, l'artillerie vaincue reconstituant généralement une « masse mobile » que le commandement emploie selon les besoins. Une fois le duel d'artillerie terminé, la seconde phase du combat d'usure peut commencer. Le vainqueur prend l'offensive et le vaincu est acculé à la défensive. Le premier divise son artillerie en deux groupes. L'un est chargé des tir de contre-batterie, l'autre, franchissant la ligne de crête appuie directement les actions de l'infanterie. Le vaincu use alors rapidement ses forces, car il ne peut opposer que son infanterie à l'action combinée de l'artillerie et de l'infanterie de son adversaire.

[399] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1903. L'ouvrage a connu de nombreuses rééditions, notamment en 1906, 1911, 1917 et 1919. Nous utiliserons l'édition de 1996 (Paris, Imprimerie nationale) qui contient une présentation d'André Martel.

[400] FOCH, Ferdinand, *De la conduite de la guerre : la manœuvre pour la bataille*, Paris, Berger-Levrault, 1904.

[401] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, p. 35.

[402] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 85-86.

[403] Dans ses *Mémoires*, Foch rend hommage au commandant Millet, adjoint de Maillard au cours d'infanterie (1885-1888), directeur de l'Ecole supérieure de guerre (1889-1892) avec, pour adjoint, Bonnal. Foch, qui fut son chef d'état-major de corps d'armée, puis d'armée, écrit qu'il lui doit sa carrière et « implicitement, les éléments de sa propre doctrine : une large vision, dans le temps et dans l'espace, de la bataille décisive dont l'issue dépend de la manœuvre qui doit précéder et conditionner le choc afin de limiter l'effet du feu ». FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, p. 41.

[404] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 489-517.

napoléoniennes et les guerres d'unification de l'Allemagne[405], il considère que ces évolutions n'apportent que des modifications de degré et non pas de nature. En outre, sa pensée s'articule autour de principes, qui sont par essence immuables. Elle a donné lieu à de nombreux commentaires dans l'historiographie militaire. Le nombre de critiques, la diversité des thèmes abordés et des opinions en montrent toute la complexité. Deux points méritent d'être abordés dans le cadre de notre étude : la méthode et le style.

3.2.1 La méthode et le style

Avec Foch, une méthode d'enseignement nouvelle a fait son apparition à l'Ecole supérieure de guerre[406]. Sans formation historique et devant, comme le souligne Gat, « partir de zéro », il n'enseigna plus l'histoire, mais seulement la stratégie et la tactique. Ainsi, Foch a délivré ses propres idées, sans avoir besoin d'en faire remonter la paternité à Napoléon ou à quelqu'un d'autre, même s'il s'appuyait sur des autorités[407]. On connaît l'influence qu'eut sur lui la littérature militaire allemande : Clausewitz, von der Goltz et les études historiques sur la guerre de 1870-1871. Ces dernières assurèrent, selon Tournès, une base beaucoup plus solide à ses analyses que chez ses prédécesseurs. Toutefois, cet intérêt pour l'école allemande n'a pas conduit à l'assimilation de cette dernière. Seul Schneider affirme que Foch « posséd[ait] à fond les idées de Clausewitz ainsi que celle des auteurs du début du XX^{e} siècle ».

L'histoire fut pour Foch un outil et non pas un objet d'étude[408]. Les *Principes* ont ainsi pu être considérés comme l'« exemple parfait d'une utilisation prospective de l'histoire à qui le chercheur demande non des modèles à reproduire, ou des recettes à appliquer, mais des cas concrets à analyser afin d'en dégager les passages obligés du raisonnement conduisant de la réflexion à l'action »[409].

La méthode de Foch a été étudiée, notamment par Guitton[410], pour qui l'« essence » de sa pensée est constituée non par un « *système* », mais par une « *méthode* »[411] considérant avant

[405] Foch reconnaît trois changements dans la bataille moderne : une augmentation de la portée et de la puissance des armes, une augmentation des capacités de manœuvre des armées, ainsi qu'une augmentation des effectifs. Il envisage l'apparition de « formes nouvelles » de guerre en raison de l'emploi d'armes et de techniques nouvelles : ballons, télégraphes, chemins de fer, artillerie à tir rapide, artillerie lourde, etc.

[406] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 133 ; TOURNES, René, *L'histoire militaire. But et utilité – Difficultés et méthodes. La crise de l'histoire. L'enseignement de l'histoire dans les Ecoles militaires préparatoires et à l'Ecole de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922, pp. 107-108.

[407] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 29-34 ; CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 287 ; GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 133 ; SCHNEIDER, Fernand, *Histoire des doctrines militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, pp. 64-65 ; TOURNES, René, *L'histoire militaire. But et utilité – Difficultés et méthodes. La crise de l'histoire. L'enseignement de l'histoire dans les Ecoles militaires préparatoires et à l'Ecole de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922, pp. 107-108.

[408] TOURNES, René, *L'histoire militaire. But et utilité – Difficultés et méthodes. La crise de l'histoire. L'enseignement de l'histoire dans les Ecoles militaires préparatoires et à l'Ecole de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922, pp. 107-108.

[409] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, p. 9.

[410] GUITTON, Jean, « La pensée et la guerre chez Foch », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 54.

[411] Guitton précise : « Le système est clos. La méthode est ouverte. Le système impose à l'expérience un cadre, une structure. La méthode sert à se mouler sur les articulations du réel. La différence est grande entre l'esprit de système et l'esprit de méthode, ou, pour parler avec Pascal, entre « l'esprit de géométrie » et « l'esprit de

tout la « finalité »[412]. Celle-ci consiste à poser en premier lieu des « principes »[413], c'est-à-dire des « règles d'actions et de bon sens, qui sont supérieures à toutes les axiomatiques ». Ces principes sont « parfaitement simples, constamment vrais, souverainement efficaces ». Ils sont ensuite appliqués à des cas particuliers, selon une méthode analogue à celle suivie par Pascal dans ses découvertes[414]. Les *Principes* de Foch constituent ainsi une *« poiétique »* à valeur universelle[415], c'est-à-dire « une logique de l'action, logique qui n'a jamais encore été parfaitement explicitée. Elle consisterait à donner des règles pour obtenir un résultat (politique, technique, poétique, pratique…), quel que soit le domaine de l'application ».

Si la méthode de Foch présente des qualités, elle pose cependant deux problèmes d'ordres pédagogique et méthodologique. Le fait que les *Principes* ne se veulent pas un « exposé complet, méthodique, encore moins académique de l'art de la guerre » explique-t-il, ou excuse-t-il, le problème méthodologique de Foch ? La question importante qui se pose est celle de la définition des principes.

Foch n'a pas établi de liste de principes[416]. Il se contente d'en citer quatre : l'« économie des forces », la « liberté d'action », la « libre disposition des forces » et la « sûreté ». Les définitions qu'il en donne dans son ouvrage sont complexes et peu abordables. Son énumération reste de surcroît totalement ouverte, en raison d'un « etc. ». Les principes sont-ils donc en nombre fini ou peut-on en trouver de nouveaux ? Et combien ? En outre, contrairement à ce qu'affirme Guitton, leur caractère immuable ne paraît pas aller de soi, car ils ne deviennent « indiscutables » qu'une fois « établis », selon des critères que Foch ne précise d'ailleurs pas[417]. Enfin, Foch souligne que certains sont « contradictoires les uns avec les autres »[418]. Dans ce cas, lequel privilégier, et selon quel critère. Pour ce faire, le « bon sens » de Guitton se montre, selon nous, insuffisant.

La base méthodologique de l'ouvrage de Foch se révèle donc plutôt faible et sa force réside plus dans la manière de l'appliquer à des situations concrètes. Les *Principes* étant un cours destiné à des élèves relativement jeunes, appartenant aux premiers grades de la hiérarchie, qui

finesse » ». Carrias avait déjà parlé d'une « méthode d'action et de commandement au dynamisme fécond ». CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 287.

412 C'est le fameux *« De quoi s'agit-il ? »*, avec sa réponse : « Sachez pourquoi et avec quoi vous agirez ; vous saurez comment il faut agir ».

413 Delmas souligne cependant que Foch part d'un postulat historique : « Napoléon a écrit que les principes de la guerre se lisaient dans les exploits des grands capitaines. Napoléon est un grand capitaine : donc les principes ne peuvent résulter pour nous que des campagnes de Napoléon ». DELMAS, Jean, « Aperçu historique des méthodes », *Bulletin trimestriel de l'association des amis de l'Ecole supérieure de guerre*, no 57, 1973, 1er trimestre, p. 37. Sur les principes enseignés par Foch, que Tournès oppose aux « événements » de ses prédécesseurs, voir : TOURNES, René, *L'histoire militaire. But et utilité – Difficultés et méthodes. La crise de l'histoire. L'enseignement de l'histoire dans les Ecoles militaires préparatoires et à l'Ecole de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922, pp. 107-108.

414 Guitton insiste sur le caractère particulier des cas à résoudre.

415 Schneider écrit que cette méthode s'est révélée « exacte […] sur le champ de bataille », tandis que Guitton précise qu'elle peut « survivre à l'époque où elle a été conçue » et s'« appliquer à des états d'esprit, à des milieux culturels, des circonstances, et des techniques différentes ». GUITTON, Jean, « La pensée et la guerre chez Foch », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 57 ; SCHNEIDER, Fernand, *Histoire des doctrines militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, p. 69.

416 FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 95.

417 FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 94.

418 FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 86.

sont sensés recevoir une formation intellectuelle visant à les rendre aptes à résoudre des applications pratiques, une telle pédagogie est-elle adaptée au but recherché ? Nous pouvons fortement en douter, d'autant que le style de Foch ne contribue en rien à rendre plus clair ses propos.

Le style de Foch est marqué par la primauté accordée aux forces morales et surtout à la volonté[419]. Son esprit et son caractère, simplicité extrême, honnêteté, ténacité, transparaissent dans son écriture et surtout dans ses discours[420]. Ces derniers expriment l'action, se conformant ainsi avec la méthode poiétique employée. Le « mot clé du vocabulaire militaire » de Foch est, selon Martel, le mot « décision »[421]. Il « exprime [non seulement] la démarche intellectuelle qui découle de la mission reçue, aboutit à une intention et s'exprime par des ordres envoyant des formations au combat », mais aussi par l'importance de la volonté et des facteurs moraux.

Ce style permettait à Foch de fasciner son auditoire de l'Ecole supérieure de guerre[422], d'autant plus qu'il savait jouer, voire abuser, de sa qualité de Polytechnicien et du prestige de l'école dont il sortait[423]. Pour Mayer, les textes de Foch sont caractérisés par un « emploi abusif et fallacieux du langage mathématique pour donner à ses démonstrations une apparence scientifique qui forçât les convictions d'hommes peu habitués, pour la plupart, à la rigueur du raisonnement »[424].

Si captivant qu'il fût, Foch manquait de clarté, comme l'ont souligné nombre d'historiens[425]. Liddell Hart cite un rapport secret qui prétend que Foch faisait de la « métaphysique si abstruse que cela rendait idiot bon nombre de ses élèves »[426], et Mayer donne une brillante synthèse de son style : « [Si Foch] parle bien, il s'exprime mal. Il parle bien, en ce sens qu'il intéresse, qu'il enflamme, qu'il passionne, qu'il arrive à faire accepter de ses auditeurs ce qui, présenté froidement, révolterait leur bon sens. Il s'exprime mal, en ce sens que ses discours sont pleins d'incorrections, d'impropriétés de termes, d'obscurités, et aussi de « trous », comme son style écrit […] Mais toutes les taches disparaissent dans le rayonnement de sympathie qui l'entoure […] Foch est fait pour l'action. Et, pour lui, parler est une manière d'agir. Essentiellement vibrant et vivant, il se laisse aller aux élans de son cœur. »[427]

---

[419] Sur l'importance du caractère chez Foch, voir : GAT, Azar, *The development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 133-134.

[420] Keynes a écrit que « l'esprit et le caractère de Foch sont d'une extrême simplicité – d'une simplicité toute médiévale. Il est honnête, sans peur et tenace ». KEYNES, John Maynard, *Two Memoirs*, Londres, Garnett, 1949, p. 15.

[421] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, p. 13.

[422] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clrendon Press, 1992, pp. 133-134.

[423] MAYER, Emile, *Trois maréchaux : Joffre, Galliéni, Foch*, Paris, Gallimard, 1928, pp. 145-147.

[424] Un bel exemple de ce langage scientifique de Foch : selon lui, la guerre est « positive dans sa nature ». Elle « n'admet que des solutions positives : pas d'effet sans cause ; si vous voulez l'effet, développez la cause, appliquez la force. Si vous voulez faire reculer l'adversaire, battez-le ; sans cela, rien n'est fait, et pour cela un seul moyen : la bataille. » FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 125-126.

[425] Mentionnons, entre autres, Contamine, qui cite Fayolle, et Gat, qui reprend Liddell Hart. CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 82 ; GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp 133-134.

[426] LIDDELL HART, Basil H., *Foch, The Man of Orleans*, Londres, Eyre and Spottiwoode, 1931, pp. 42-43.

[427] MAYER, Emile, *Trois maréchaux : Joffre, Galliéni, Foch*, Paris, Gallimard, 1928, pp. 155-157.

3.2.2 La primauté des facteurs moraux

Dans son introduction aux *Principes*, Martel ne tranche pas la question de la prédominance du moral par rapport aux autres modes d'action tactique dans la pensée de Foch[428]. S'il admet que certaines formules reviennent sans cesse, qui inciteraient à le faire dans un sens positif et qu'il existe une identité de point de vue avec Ardant du Picq, il considère plutôt Foch comme « un moraliste, de ceux qui pratiquent les sciences morales et politiques qu'on ne saurait ramener à la psycho-sociologie ». De plus, il souligne que le dernier chapitre du livre, « La bataille moderne », montre que Foch intègre dans sa pensée la puissance du feu et ne reste pas dans un immobilisme conceptuel[429], même s'il laisse aux professeurs de tactique d'arme « le soin de développer les conséquences de cette prépondérance [du feu] ».

Nous ne pouvons accepter totalement l'argumentation de Martel. En effet, dès les premières pages des *Principes*, Foch met en évidence les facteurs moraux comme des facteurs déterminants, en prenant l'exemple du grand état-major prussien qui, grâce à Scharnhorst, Willisen et Clausewitz, les intégra dans son enseignement, ce qui eut pour conséquence une compréhension globale de la guerre par le haut commandement allemand qui obtint ainsi la victoire en 1870[430].

Bien que Foch ne cite pas Ardant du Picq, ce dernier a eu une grande influence sur lui, même si cette influence s'est exercée par le biais d'un autre penseur[431]. Comme chez lui, la primauté des facteurs moraux à la guerre relève du fait que Foch place l'homme au centre de sa pensée, que ce soit dans l'exercice du commandement ou dans son exécution. Toutefois, c'est surtout dans le commandement que Foch juge déterminante l'action des facteurs moraux. Déterminante, cette action l'est d'ailleurs à double titre. Foch, qui reprend le mot de Napoléon[432], insiste sur le caractère d'exécution de la guerre : les principes ne servent à rien s'il n'y a pas d'application, qui est le résultat de la volonté du chef, de son caractère et de sa formation[433]. Cette importance de l'application et de la volonté débouche sur la primauté de l'exécution par rapport à la conception et sur la primauté de la volonté par rapport au facteur intellectuel : « A la guerre, le fait a le pas sur l'idée, l'action sur la parole, l'exécution sur la théorie. » En outre, l'importance du chef intervient également dans la détermination de la défaite ou de la victoire, qui est, dans la pensée de Foch, d'ordre moral et non matériel, selon le célèbre aphorisme de Joseph de Maistre[434] : « Une bataille perdue est une bataille qu'on

[428] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, pp. 47-48.

[429] Pour Martel, les citations suivantes sont tout à fait éloquentes : « les armes nouvelles modifient certaines données de la bataille », « [le] rôle de l'artillerie dans la préparation », « le feu devient l'argument prépondérant ».

[430] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 88-91.

[431] Vu l'influence qu'eut Ardant du Picq sur les penseurs de l'Ecole supérieure de guerre, il est difficile de concevoir que Foch ne le connaissait pas. FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 88-91.

[432] « La guerre est un art simple et tout d'exécution ».

[433] Foch cite la méthode de Moltke qui consiste à « développer librement, pratiquement, artistiquement les qualités de l'esprit et du caractère à l'aide d'une culture militaire préalable, résultant soit de l'étude historique, soit de sa propres expérience […] Ce qui revient à dire que la stratégie n'est qu'une affaire de *caractère* et de *bon sens* ; que, pour arriver sur le terrain avec cette double faculté, il faut l'avoir développée par l'exercice, il faut avoir fait ses *humanités militaires, étudié et résolus des cas concrets* ». FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 96, 107 et 203.

[434] Foch résume mathématiquement sa pensée de la manière suivante :
« Guerre = département de la force morale ;

croit avoir perdue, car une bataille ne se perd pas matériellement. » La victoire est synonyme de volonté !

La primauté des facteurs moraux s'explique également par le fait que l'attaque décisive est une action d'ordre moral chez Foch[435]. L'attaque décisive, comparée à « l'événement de la bataille napoléonienne » et à « l'ordre oblique de Frédéric », a pour but de briser les forces morales de l'ennemi[436]. Il cite l'exemple de la colonne MacDonald à la bataille de Wagram[437] et conclut ainsi : « Au total, la troupe *décimée* battre la troupe *décimante* ; mais bien décider le mouvement en avant de toute l'armée, c'est-à-dire la victoire sur le vaste Marchfeld ; le résultat sortir non des effets matériels – ils sont tous à l'avantage du vaincu – , mais d'une action purement morale qui apporte à elle seule la décision et la *décision intégrale*. »

Bien qu'il accorde la primauté aux forces morales, Foch ne néglige pas le feu. Si ce dernier ne tient pas la première place, il constitue tout de même un élément de première importance qui ne fait d'ailleurs que s'accroître avec l'augmentation des progrès de l'armement et de sa puissance de feu[438]. Toutefois il n'est pas envisagé comme un mode d'action propre et autonome[439] : il est au service des forces morales, permettant de favoriser l'offensive, de développer ses propres forces morales et de détruire celles de l'adversaire. Son action est avant tout morale, notamment à cause de la surprise.

Pour Foch, le combat par le feu ne représente que la première phase de l'attaque, celle qui précède le choc[440]. Toutefois, cette première phase « est devenue une phase inévitable », en raison de la puissance du feu[441]. Ses conceptions en matière de combat par le feu n'ont rien de très original. L'artillerie constitue l'arme principale, en raison de sa portée, de sa mobilité et de sa souplesse d'emploi[442]. Foch préconise l'emploi immédiat de toutes les forces, en masse, et l'absence de réserve, de manière à prendre la supériorité sur l'artillerie de l'adversaire. Il se différencie de Langlois par le fait qu'il croit à la possibilité de détruire l'artillerie de l'adversaire, ou, à tout le moins, à celle de la réduire au silence. En ce qui concerne le combat par le feu de l'infanterie, Foch adopte une attitude pragmatique, dans laquelle le

---

Victoire = supériorité morale chez le vainqueur ; dépression morale chez le vaincu ;
Bataille = lutte de deux volontés. »
FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 434-437.

[435] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 197, 322 et 439-444.

[436] FOCH, Ferdinand, *De la conduite de la guerre. La manœuvre pour la bataille*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1915, 3e édition, p. 353.

[437] Préparée par une charge de 40 escadrons et le feu de 102 pièces d'artillerie, elle a été exécutée par 50 bataillons, soit 22'500 hommes. Foch souligne l'impuissance de cette colonne à agir par le feu ou le choc, les pertes énormes subies (1'500 hommes arrivent au but) et le peu de dégâts matériels infligés à l'adversaire.

[438] Dans une note de bas de page, Foch précise que l'armement de son époque « confirme et accentue la justesse de l'aphorisme napoléonien : « L'arme à feu est tout ; le reste n'est rien. » ». FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 321-322.

[439] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 500-504.

[440] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 321-322.

[441] Foch écrit : « les qualités morales les plus solides fondent sous les effets des armes actuelles, si l'on permet à l'ennemi d'en déchaîner toute la puissance […] On ne peut plus, comme on le faisait autrefois, par un appel adressé à l'énergie, aborder un adversaire intact ».

[442] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 497-500.

commandement joue, une fois de plus, un rôle déterminant[443], dans le sens où, non seulement, c'est à lui de choisir les objectifs et le genre de feux (feux à volonté, rapides, de salve, de ligne, etc.), mais c'est à lui, également, de saisir, dans le cadre de l'action, dans quelle mesure et durant combien de temps la troupe peut maintenir l'effet voulu[444].

3.2.3 La manœuvre et l'attaque

Foch s'inscrit dans le courant de pensée, historique, nationaliste et positiviste, des penseurs « napoléoniens », dont il reprend tous les éléments en matière de manœuvre. Son apport personnel a consisté, avant tout, à ériger ces éléments en un véritable système, l'*« union des forces dans le temps et dans l'espace »*, au moyen des communications et de l'unité de commandement[445], au sens scientifique du terme, et à en faire l'exposé dans un style très mathématique. Il a fortement insisté sur les principes d'économie des forces et de liberté de manœuvre et il a développé et précisé le rôle de l'avant-garde, en le liant à la notion de sûreté, c'est-à-dire, avant tout, à la nécessité de fixer l'adversaire[446].

Le principe d'économie des forces découle, chez Foch, de la dialectique « concentration des forces en vue de l'action/dispersion » destinée à empêcher l'adversaire d'agir[447]. Il a pour but de répartir les forces « dans le temps et dans l'espace, et de les y employer de deux façons différentes pour arriver finalement à les appliquer dans les conditions voulues, en stratégie comme en tactique : *ensemble sur un même point ; dans l'unité de temps, l'unité de lieu* »[448] et permet d'avoir la supériorité des forces au point voulu, selon l'aphorisme de Napoléon : « L'art de la guerre consiste à avoir toujours plus de forces que l'adversaire, avec une armée plus faible que la sienne, sur le point où l'on attaque ou sur celui où il vous attaque. »[449]

Dans l'application faite par Foch, ce principe est complexe. C'est une notion dynamique, à la fois dans le temps et dans l'espace, en relation très étroite avec la manœuvre : « Le principe de l'économie des forces, c'est […] l'art de déverser *toutes* ses ressources à un certain moment sur *un* point ; d'y appliquer toutes ses troupes, et, pour que la chose soit possible, de les faire toujours communiquer entre elles au lieu de les compartimenter et de les affecter à une destination fixe et invariable ; puis, un résultat obtenu, de les faire de nouveau converger et agir contre un nouveau but unique. C'est l'art de peser *successivement* sur les résistances que l'on rencontre, du poids de toutes ses forces et, pour cela, de monter ces forces en système. »[450] D'une manière concrète et synthétique, l'économie des forces telle que définie

[443] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 320-322 et 265-366.
[444] Une bonne direction des feux permet d'obtenir un rendement élevé par rapport à la consommation de munitions. Foch cite l'exemple du 2e bataillon du 37e prussien lors de la bataille de Nachod. Ayant soutenu l'action principale des Autrichiens durant toute une matinée, il a réussi à les arrêter en utilisant 23'000 cartouches, soit en moyenne 23 cartouches par homme. FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 365-366.
[445] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 199-203.
[446] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 203-217 et 245-366.
[447] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 139-197.
[448] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 145.
[449] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 143 et 197.
[450] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 146-147.

par Foch peut être présentée comme suit : se garder avec la troupe la plus faible possible et affecter le maximum de ses forces à l'« attaque principale »[451].

Si la forme de la manœuvre chez Foch ne présente pas de caractère spécifique, en revanche sa nature est marquée par un renforcement offensif significatif, poussé si loin qu'il conduit à une véritable identification entre la manœuvre et l'attaque[452] : la « manœuvre, visant pour finir : *l'action voulue, résolue, soudaine et énergique des masses* sur *un point choisi* [le choc] ». Cette conception de la manœuvre coïncide avec l'affirmation de la supériorité de l'offensive sur la défensive et l'accentuation de cette supériorité en raison des progrès matériels de l'armement[453]. Foch étaie son propos par le fameux exemple de l'attaque de 2'000 hommes contre 1'000 défenseurs seulement. Les premiers arrivent à tirer 20'000 balles en une minute contre 10'000 seulement pour les défenseurs. « Comme on le voit, la supériorité matérielle du feu croît rapidement au profit de l'attaque, avec le perfectionnement des armes. Combien croissent encore plus rapidement l'ascendant, la supériorité morale de l'assaillant sur le défenseur, de l'écraseur sur l'écrasé. » Dans sa démonstration, qui se veut mathématique, Foch néglige cependant deux facteurs déterminants : les très grandes différences de vulnérabilité et de précision des tirs entre le défenseur et l'assaillant !

Sa conception de la manœuvre pousse Foch à manifester un esprit offensif outrancier, quelle que soit la situation. Dans la *Conduite*, prenant l'exemple des Allemands à Gravelotte, il écrit[454] : « Là est la leçon magnifique, la paraphrase du principe connu : « La meilleure manière de se défendre est d'attaquer », devenu même : « Plus on est faible, plus on attaque ». »

Conclusion

Parmi les successeurs des pères fondateurs de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » à l'Ecole supérieure de guerre, Langlois et Foch occupent une place particulière. Langlois a développé les procédés de tir et la doctrine d'emploi de l'artillerie à tir rapide, suite à l'adoption du fameux canon de 75. Ses idées eurent une influence considérable, non seulement en France, mais aussi en Allemagne et en Russie. Spécialiste de l'artillerie, Langlois connaissait parfaitement les défauts et les limites de cette arme. Cela le conduisit à accorder la prépondérance aux facteurs moraux et à reléguer le feu au second plan.

La doctrine de Langlois en matière d'artillerie s'inscrit dans le cadre de la « manœuvre napoléonienne ». Basée sur les notions d'action en masse et de mobilité des pièces (et non des feux), cette doctrine a contribuée au renforcement, pourtant déjà important, du combat de l'avant-garde, du fait du déploiement plus nombreux de batteries dans cet organe. Contrairement à Bonnal qui avait saisi les problèmes de liberté d'action découlant d'un

[451] Foch lie le principe d'économie des forces avec l'emploi de la fortification et de l'artillerie. Elles seules donnent « la solidité et l'inviolabilité indispensables ». L'emploi de la fortification entraîne une double conséquence : la nécessité de l'artillerie lourde et celle des obusiers (trajectoire courbe). Foch, s'appuyant sur une citation de von der Goltz, affirme le rapprochement de plus en plus important entre les procédés de la guerre de campagne et ceux de la guerre de siège. FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 152 ; *De la conduite de la guerre. La manœuvre pour la bataille*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1915, 3e édition, pp. 45-47.

[452] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 136-138 et 442-443.

[453] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 122-123.

[454] FOCH, Ferdinand, *De la conduite de la guerre. La manœuvre pour la bataille*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1915, 3e édition, p. 355.

renforcement du caractère offensif de l'avant-garde, Langlois n'a pas soupçonné que ses idées contraignaient davantage le commandement à engager le gros de ses forces, une fois l'avant-garde engagée. Par ailleurs, il n'a pas résolu la question fondamentale de la coopération entre l'artillerie et l'infanterie, qui constituait pourtant la base de sa doctrine. Il n'a définit ni les procédés de coordination, ni les principes de subordination entre les deux armes.

Les enseignements tirés par Langlois de l'apparition de la poudre sans fumée ne sont pas fondamentalement différents de ceux des autres penseurs contemporains. En revanche, cela ne l'a pas conduit à remettre en cause le cadre général de la « manœuvre napoléonienne ». Il s'est contenté de préconiser un renforcement des organes de prise de contact, par la création de « détachements de contact ». C'est dans le domaine de l'artillerie qu'il a vu la modification la plus radicale. L'adoption du canon à tir rapide avec bouclier, capable de réaliser des tirs indirects, lui a fait remettre en cause l'efficacité du duel d'artillerie. Joint à la croyance de l'inefficacité de la seule action de l'artillerie, qui entraînait la quasi-disparition de la notion de préparation des attaques, cette remise en question du duel eut pour conséquence de relativiser l'importance du combat d'usure. La bataille se dirigeait de plus en plus vers une action unique et rapide, l'attaque décisive appuyée directement par l'artillerie, sans aucune préparation spécifique.

Foch a repris les différents éléments de la « manœuvre napoléonienne » pour les ériger en un véritable système, exposé de façon très mathématique. Il a beaucoup insisté sur la notion d'économie des forces et a, par conséquent, mis en exergue la sûreté. Il a enfin renforcé l'aspect offensif de la manœuvre, de sorte que cette dernière s'identifiat avec l'attaque. La pensée de Foch s'articule autour de principes immuables (économie des forces, liberté d'action, libre disposition des forces, sûreté) et constitue une poiétique à valeur universelle. Possédant avant tout un caractère pratique d'application, cette pensée pose divers problèmes dans le cadre d'un enseignement ayant pour but de donner une formation intellectuelle et méthodologique à de jeunes officiers. Foch n'a pas défini clairement ses principes. La liste qu'il établit est ouverte et il ne donne aucun moyen de choisir entre ceux qu'il juge contradictoires. De plus, son style est elliptique et confus. Ses cours, par leur force d'expression, ont avant tout enflammé son auditoire. Ils ont permis de communiquer le goût pour l'offensive, pour l'action et pour l'importance accordée aux facteurs moraux. Ils ont transmis à la génération de Grandmaison la primauté de l'exécution sur la conception, de la volonté sur l'intelligence.

Chapitre IV. L'école de la « manœuvre napoléonienne » et la doctrine de l'armée française

Au lendemain de la guerre de 1870-1871, l'armée française a rapidement rédigé des règlements d'armes pour l'infanterie et la cavalerie[455]. Ces textes ont été élaborés à une période où la pensée militaire française commençait à renaître, dans un contexte de reconstruction des institutions[456]. Il n'y avait aucune centralisation en matière de réflexion et l'école de la « manœuvre napoléonienne » n'avait pas encore commencé à définir sa doctrine. Ce furent les directions d'armes qui firent rédiger ces règlements par des commissions *ad hoc*. Dans ce chapitre, nous nous limiterons à étudier le Règlement d'infanterie de 1875, qui s'inscrit, dans une certaine mesure, et contre son gré pourrait-on dire, dans le cadre de la tactique générale.

Le Règlement d'infanterie de 1875 constitue une œuvre pionière dans la pensée militaire française, dans le sens où il fut le premier règlement *moderne* de l'armée française. Fruit des leçons de la guerre de 1870, il avait pour base la puissance du feu moderne[457]. Il ne fut pas bien accepté, en dépit de ses très grandes qualités, reconnues par nombre de penseurs et

---

[455] Les nouveaux règlements d'artillerie ont été élaborés ultérieurement. *Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne*, Paris, Imprimerie nationale, 1875 ; *Instruction pratique sur le service de la cavalerie en campagne. Approuvée par le ministre de la guerre le 17 février 1875*, Paris, J. Dumaine, 1875 ; *Instruction sur le service de la cavalerie éclairant une armée approuvée par le ministre de la guerre le 27 juin 1876*, Paris, J. Dumaine, 1876 ; *Décret du 17 juillet 1876, portant règlement sur les exercices de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1876 ; *Instruction sur l'emploi de l'artillerie dans le combat, approuvée par le ministre de la guerre le 1er mai mai 1887*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1888.

[456] Pour la mise en place des institutions, *cf.* pp. 25-28. GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 24-25.

[457] Le règlement d'infanterie de 1875 était basé sur quatre principes :

1° L'importance prépondérante du feu comme mode d'action ;

2° L'impossibilité pour une troupe d'un certain effectif de se déplacer et de combattre en ordre serré dans la zone efficace du feu ennemi ;

3° La nécessité de fractionner les troupes en première ligne et d'adopter un ordre dispersé (conséquence du point 2°) ;

4° La translation du combat sur la ligne de tirailleurs, jusqu'alors chargée seulement de la préparation.

BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, pp. 134-135 ; BONNAL, Henri, *L'art nouveau en tactique, étude critique*, Paris, Chapelot, 1904, p. 5 ; NACHIN, capitaine, « Les règlements de manœuvres d'infanterie d'avant-guerre », *Revue militaire française*, 1er novembre 1922, pp. 238-241 ; WANTY, Emile, *L'art de la guerre. T. 2 : De la guerre de Crimée à la Blitzkrieg hitlérienne*, Paris, Verviers, Gérard et Cie, l'Inter, 1967, p. 54.

d'historiens[458]. Selon Cour, la tâche des rédacteurs était très difficile du fait de sa modernité : « Ce fut un bon guide pour l'époque. Il fixe des règles simples, fermes, certes trop strictes, et qui ne laissaient guère de marge aux exécutants, mais cette manière correspondait aux besoins du temps. Les cadres n'avaient pas alors l'expérience et le jugement personnels qu'ils ont acquis depuis ; on s'adressait à des débutants. »

Si le Règlement avait un caractère défensif, ce n'était pas seulement dû au fait qu'il était paru peu de temps après la guerre de 1870-1871, comme l'affirme Maillard[459]. Ne s'intéressant qu'aux petites unités, il ne lui était pas possible de prendre en compte des actions offensives de grande envergure.

Marqué du sceau de la défensive, il était, en outre, à la fois trop novateur, trop strict et trop particulier[460]. Trop novateur, car il intégrait la puissance du feu et accordait beaucoup d'indépendance aux petites unités et aux individus. Trop strict, car il envisageait une formation de combat unique, valable pour tous les terrains et dans tous les cas, précisant les effectifs en ligne et en soutien, les distances. Trop particulier, car il ne s'intéressait qu'aux petites unités d'infanterie : compagnie et bataillon. Règlement d'arme de l'infanterie, il n'avait aucune prétention à fixer une doctrine générale, point qui est trop souvent oublié par la critique.

4.1 Le Décret du 26 octobre 1883 sur le service en campagne

Le Service en campagne du 26 octobre 1883 fut le premier règlement moderne de l'armée française concernant la tactique générale[461]. Ainsi, pendant la décennie qui succéda à la défaite de 1870-1871, l'armée française resta sans véritable doctrine officielle en la matière, si ce n'est l'ordonnance de 1832, totalement obsolète en dépit de sa remise à jour en 1873, et un Règlement général publié en 1881 ne contenant rien sur le combat[462]. Cela montre toute la difficulté du renouveau intellectuel. Les penseurs eurent de la peine à concevoir la manière d'engager les grandes unités et ne pouvaient définir que les principes et les procédés de combat des différentes armes, dans le cadre des formations tactiques de base. Il serait intéressant de connaître les pratiques des troupes. Sans doute que les commandants de corps d'armée, très autonomes en matière d'instruction, s'inspiraient de leurs souvenirs de guerre et

[458] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, p. 167 ; PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 212-246 ; WANTY, Emile, *L'art de la guerre. T. 2 : De la guerre de Crimée à la Blitzkrieg hitlérienne*, Paris, Verviers, Gérard et Cie, l'Inter, 1967, p. 54.

[459] MAILLARD, L. *Ecole supérieure de guerre. Cours de tactique d'infanterie. 1884-1885*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 301-356.

[460] BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, p. 135 ; BONNAL, Henri, *L'art nouveau en tactique, étude critique*, Paris, Chapelot, 1904, pp. 8-9 et 13 ; GEROME, Auguste-Clément, *Essai historique sur la tactique de l'infanterie depuis l'organisation des armées permanentes jusqu'à nos jours*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1903, 2e édition revue et augmentée, pp. 427-430 ; NACHIN, capitaine, « Les règlements de manœuvres d'infanterie d'avant-guerre », *Revue militaire française*, 1er novembre 1922, pp. 238-241.

[461] *Décret du 26 octobre 1883 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Baudoin, 1884, p. 5.

[462] Selon Cour, le Règlement de 1881 « n'est qu'une suite, sans idée tactique directrice, de prescriptions minutieuses sur l'avant-garde, les avant-postes, les bivouacs et les cantonnements [...] Nous sommes encore dans la brume la plus complète ». CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presse universitaires de France, 1960, p. 275 ; COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, p. 168.

des idées que le « forum » commençait à émettre pour développer des conceptions qui leur étaient propres. Sans doute aussi ces conceptions, assurément très diverses, étaient-elles marquées par le cadre général dans lequel l'armée française évoluait : la reconstruction matérielle du lendemain de la défaite et l'isolement politique de la France dû au « système bismarkien ». La défensive générale était partout présente, s'appuyant sur le système de fortifications construit par Séré de Rivières à partir de 1875.

Fruits des travaux de diverses commissions et de l'état-major général, le Règlement de 1883 représente, dès lors, un double tournant dans la doctrine française de l'après-guerre franco-allemande de 1870-1871. Comme l'a bien mis en évidence Carrias, il signifie un retour à l'offensive, même si ce retour est en fin de compte modéré[463]. De plus, il représente également une première approche de codification de la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne ».

Ce règlement a assez rapidement perdu de sa valeur. D'une part, la majorité des notions qu'il contenait sont rapidement devenues très floues en raison du fait que le corps d'armée n'était envisagé qu'en tant qu'élément isolé et indépendant, et non en tant que composant d'une armée[464]. Par ailleurs, ce règlement se montre trop formaliste. Dès lors, il est très détaillé en ce qui concerne les dispositifs de stationnement et de marche et le service de sûreté. Il présente une conception très mécanique de la bataille, avec des phases distinctes se succédant dans le temps, et ne parvient pas à définir des principes généraux, adaptables aux situations particulières du champ de bataille[465].

Le Service en campagne du 26 octobre 1883 s'intéresse principalement à deux modes d'action tactiques : la manœuvre et le feu. La première constitue le mode d'action déterminant de la bataille. C'est elle qui permet de vaincre la puissance du feu et qui doit détruire les troupes adverses au moyen d'attaques de flanc. L'unité d'action en constitue le principe le plus important et, contrairement à ce qu'affirme Carrias, le règlement ne néglige pas la coopération entre les trois armes[466]. Si le texte n'insiste pas sur cette notion, il souligne la nécessité de l'unité d'action et la collaboration entre l'artillerie et l'infanterie est mentionnée à plusieurs reprises, même si elle n'est pas définie concrètement.

Concernant le feu, le règlement souligne l'importance déterminante de l'artillerie. Dans l'offensive, cette dernière joue le rôle-clef par un engagement rapide et massif, en concentrant ses feux. Au moyen du duel, elle doit obtenir la supériorité sur celle de l'adversaire et elle doit faciliter l'engagement de l'infanterie. Elle doit enfin préparer et appuyer l'attaque décisive. Quant au feu d'infanterie, il est envisagé de manière ambiguë. Si, d'un côté, comprenant toute la puissance du feu, le règlement prône l'ordre dispersé, d'un autre, soucieux de l'économie des munitions, il prescrit des feux à commandement.

[463] Le règlement prône la recherche de l'offensive, considérée comme le moyen de vaincre. Cet esprit offensif est encore assez timide, comme le montre l'importance accordée au combat défensif, à qui est consacré deux pages contre une seule au combat offensif. CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 275-276.

[464] En temps de paix, l'armée française ne disposait pas d'unité organique supérieure au corps d'armée. Toutefois, en cas de guerre, ces derniers devaient être regroupés en armées. De plus, à partir du début des années 1890, les penseurs commencent à théoriser le regroupement des armées en groupes d'armées.

[465] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 276.

[466] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, *Presses universitaires de France*, 1960, p. 276.

4.2 Le Décret du 28 mai 1895 sur le service des armées en campagne

Le Règlement du 28 mai 1895 a remplacé celui, provisoire, du 11 mai 1894 qui modifiait le Service en campagne de 1883[467]. Il a constitué la doctrine officielle de l'armée française, en matière de tactique générale, jusqu'à son remplacement, à la veille de la Première Guerre mondiale, par la Conduite des grandes unités du 28 octobre 1913 et le Service en campagne du 2 décembre 1913[468]. La nécessité de remplacer le Règlement de 1883 découlait de l'adoption de nouvelles armes, des changements dans la structure des armées (constitution des armées et théorisation des groupes d'armées) et de l'expérience des manœuvres[469].

Les idées développées par l'école de la « manœuvre napoléonienne » constituaient officieusement la doctrine de l'armée française depuis le début des années 1880 et avaient connu une première codification dans le Service en campagne de 1883[470]. Elles avaient séduit de nombreux esprits, mais pas convaincu tout le monde et ne s'étaient pas encore imposées officiellement dans leur globalité. Même le président de la Commission[471] chargée de l'élaboration du nouveau règlement, le général baron de Cools, ne s'était rangé aux vues de Maillard et de Bonnal que très tardivement, lors d'un voyage d'état-major en 1893[472]. Ce ne fut donc qu'avec le Règlement sur le service en campagne du 28 mai 1895 que la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne » développée par l'Ecole supérieure de guerre connut la consécration. Il était, selon Bonnal, « sa fidèle expression »[473]. Les principales autorités sur

[467] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 283-284.
[468] Le Service en campagne de 1895 a été modifié par Décret du 7 août 1905. Les modifications apportées ne concernent que l'organisation et la logistique, sans conséquences notoires sur la tactique générale. *Bulletin officiel du ministère de la Guerre. Partie réglementaire, 1905/2*, pp. 1217-1234. COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 169-170.
[469] *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. I-XX.
[470] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 169-170.
[471] L'élaboration du règlement a été confiée à une Commission par le général Mercier, ministre de la Guerre. Le rapport au Président de la République est signé par son successeur le général Zurlinden. La Commission était composée du général baron de Cools, président et membre du Conseil supérieur de la guerre, du général de division de Verdière, président du Comité technique d'état-major, remplacé le 29 novembre 1894 par le général de division de France, du général de division Coiffé, président du Comité technique de l'infanterie, remplacé le 23 mai 1894 par le général de division Giovanninelli, du général de division Ladvocat, président du Comité technique de l'artillerie, du général de division Peaucellier, président du Comité technique du génie, du général de division Jessé, président du Comité technique de la cavalerie, du général Renouard, sous-chef d'état-major général de l'armée, du colonel Delanne, rapporteur, du commandant Bourotte, secrétaire, et du capitaine de Margerie, secrétaire. Le règlement a été approuvé par le Conseil supérieur de la guerre. BOUCHER, Arthur, *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, p. 86 ; *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. I-XX.
[472] BONNAL, Henri, *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, pp. 45-46.
[473] BONNAL, Henri, *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de* Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, p. 17 ; *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, pp. 45-46 ; CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 283-284 ; CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 412-419 ; GOURMEN, Pierre, « Lewal, Maillard et Bonnal. Leur influence sur la doctrine militaire française », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, 1976, s.l., s.e., s.d., p. 36.

lesquelles les concepteurs du règlement se sont basés étaient Bonnal et Maillard, Langlois et Ruffey pour l'artillerie et Cherfils pour la cavalerie[474].

Le succès des idées de l'école de la « manœuvre napoléonienne » et leur adoption dans la doctrine s'expliquent facilement. La première raison réside dans le fait que l'Ecole supérieure de guerre a regroupé les meilleurs cerveaux de l'armée française et qu'elle n'était menacée par aucune concurrrence intellectuelle sérieuse dans le cadre des institutions de l'époque. Comme le dit Goyat, les professeurs de l'ESG ont ainsi pu occuper « le vide doctrinal que n'ont pu combler les officiers du ministère ou des corps d'armée »[475].

Le ministère n'était pas un centre de réflexion en matière de tactique générale. Ses divers organes étaient trop cloisonnés et centrés sur une arme ou un service. De son côté, l'Etat-major n'en était encore qu'à ses premières années d'existence et devait s'occuper avant tout des questions d'organisation de l'armée. Quant aux corps d'armée, ils étaient dirigés par des officiers formés aux idées du second Empire et ils ne pouvaient constituer, du fait qu'ils étaient au nombre d'une vingtaine, un réel centre homogène de pensée. Des penseurs isolés, comme Grouard ou Nigote, développaient bien des conceptions particulières et intelligentes, mais ils n'occupaient pas une place institutionnelle suffisamment importante pour avoir une influence effective sur la doctrine.

La seconde raison de la réussite de l'Ecole supérieure de guerre est liée au fait qu'elle a pu diffuser ses idées de manière efficace. D'une part, les penseurs de l'ESG ont publié de nombreux livres et articles au cours des années 1880 et 1890. Même s'il est difficile de dire dans quelle mesure ils étaient effectivement lus, ces textes, par leur omniprésence, ont certainement eu de l'influence, ne serait-ce qu'en faisant connaître les noms de leurs auteurs. D'autre part, l'ESG a aussi, et peut-être même surtout, diffusé ses idées par le biais des élèves qui ont suivi ses cours. Avec 80 à 100 stagiaires promus chaque année, au milieu des années 1890, ce n'étaient pas moins d'un millier d'officiers, soit environ le 10% des cadres de l'armée (grade supérieur à celui de capitaine), qui avaient été formés aux idées des Lewal, Maillard et Bonnal[476]. L'Ecole supérieure de guerre a ainsi pu « préparer le terrain » à une réception de la « manœuvre napoléonienne » dans les états-majors des grandes unités.

Le nouveau Règlement apportait un progrès significatif. Pour la première fois, un document officiel donnait une « véritable doctrine » concernant la bataille[477]. Toutefois, il ne constituait pas une rupture par rapport à celui de 1883. Il s'est inspiré de son prédécesseur, dont il a voulu respecter dans la mesure du possible « la contexture et la forme qui [étaient] familières à toute l'armée »[478]. Il en diffère cependant par l'esprit. Plus pratique que son prédécesseur et

[474] CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 412-419.
[475] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 27-29 et 83.
[476] L'armée française compte, à cette époque, environ 300 généraux, 400 colonels, 400 lieutenants-colonels, 1'800 chefs de bataillons et 7'000 capitaines, soit environ 9'900 officiers d'un grade supérieur à celui de capitaine. BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, p. 48.
[477] LAITHIEZ, lieutenant-colonel, *Pour nous mettre d'accord sur les grandes divisions de la bataille et la mesure dans laquelle elles influent sur la forme de l'engagement des petites unités encadrées ; les conséquences pour l'infanterie de l'accroissement des effets du feu de l'artillerie ; la marche de l'infanterie sous le feu*, Paris, Chapelot, 1905, pp. 5-8.
[478] Le document remis par la Commission comportait treize titres : I Organisation générale de l'armée ; II Des ordres ; III Exploration ; IV Sûreté ; V Des marches ; VI Cantonnements, bivouacs et camps ; VII Remplacements des munitions ; VIII Alimentation des troupes en campagne ; IX Réquisitions ; X

destiné à l'ensemble de l'armée, il codifiait des principes et des règles générales plutôt que des prescriptions formelles ou trop particulières, qui ne peuvent convenir aux circonstances multiples et variées du champ de bataille. De plus, le document se limitait à ce qui était applicable et appliqué en campagne et ne reprenait pas de nombreuses prescriptions valables uniquement en temps de paix.

Le Règlement de 1895 apportait cinq grandes modifications par rapport à son prédécesseur, qui concernaient principalement l'exploration et les reconnaissances (titre III et XI), la sûreté (titre IV) et le combat (titre XIV)[479]. Ce fut aussi à propos de ces domaines que le règlement connut les plus vives critiques.

Il existerait une confusion entre la sûreté et le renseignement dans le Service en campagne de 1895[480]. Cette critique, sans être fausse, n'est cependant pas totalement fondée. Pour les concepteurs du Règlement, le titre III traitant de l'exploration concerne l'échelon armée[481], et l'exploration, confiée à la division de cavalerie, est un service indépendant des troupes en marche, qui ne contribue qu'indirectement à leur protection. Quant au service de sûreté (titre V), qui doit à la fois renseigner et protéger, il comprend deux organes différents, chargés chacun d'une mission particulière[482] : l'avant-garde et la cavalerie des corps d'armée (une brigade) dont la mission est d'assurer la « sûreté éloignée » ou « de première ligne »[483]. Cette mission consiste à fournir des renseignements et à empêcher les incursions de la cavalerie adverse. Quant à l'avant-garde, à prendre dans le sens défini par l'école de la « manœuvre napoléonienne », elle concourt à la protection immédiate des troupes[484]. Cette structure, relativement claire en théorie, se montre plutôt compliquée dans la pratique, notamment pour des questions de subordination. De plus, elle pose le problème de sa généralisation aux autres échelons, généralisation désirée par les concepteurs du Règlement, mais qui est en contradiction avec la spécification de l'emploi à l'échelon armée.

Concernant le combat, le Règlement de 1895 ne comporte pas tous les défauts qu'on lui a souvent attribués. Les reproches traditionnellement adressés à la doctrine de l'armée française de la fin du XIX^{e} siècle (formalisme, esprit exagérément offensif, particularisme de forme pour l'attaque décisive par rapport aux autres attaques) concernent plutôt le Règlement

Détachements ; XI Reconnaissances ; XII Des convois et de leurs escortes ; XIII Service de la gendarmerie aux armées. Tous les titres ont été approuvés par le Conseil supérieur de la guerre. Les titres III et IV avait déjà été rendus réglementaires par le Décret du 11 mai 1894 (Règlement provisoire sur le service des armées en campagne). Le général Zurlinden a fait établir un titre XIV sur le combat, également approuvé par le Conseil supérieur de la guerre. Le Règlement ne contient rien concernant la guerre de siège, un règlement spécifique étant en cours d'élaboration. *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. I-XX.

[479] La cinquième différence concerne les cantonnements (titre V). Vu l'accroissement des effectifs, ces derniers doivent se faire en profondeur. Les prescriptions de marches ont dès lors dû être moins formelles, notamment dans le voisinage de l'ennemi. *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. I-XX.

[480] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 283-284.

[481] *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. 28-29.

[482] *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. 30-58.

[483] Le commandant d'armée peut réunir les brigades des corps d'armée pour remplir cette mission de sûreté de première ligne.

[484] Cette avant-garde se compose de troupes des trois armes et englobe l'escadron de cavalerie divisionnaire.

d'infanterie de 1884, modifié en 1887, et celui de 1894[485]. Cette lignée de règlements n'est pas directement inspirée des idées de l'école de la « manœuvre napoléonienne » et elle a été critiquée par les principaux penseurs de ce courant. Le Règlement du 29 juillet 1884[486] s'inspirait des travaux de Dragomirov, repris et adaptés par Cardot[487]. Si le retour à l'esprit offensif a été salué[488], les défauts du nouveau Règlement ont été mis en évidence. Bonnal, qui préconisait une « sage révision » du Règlement de 1875 et non pas une réécriture complète[489], a dénoncé le retour à l'esprit linéaire, ce qui faisaient du Règlement de 1884 un document inférieur à celui de 1875[490]. L'aptitude offensive de l'infanterie et les défauts du Règlement de 1884 furent encore renforcés par les deux règlements ultérieurs. L'Instruction sur le combat de 1887 réglementa l'allure des combats et instaura dans toute formation offensive la constitution d'une troupe de choc, distincte de celle chargée de la préparation[491]. Le Règlement du 15 avril 1894[492] renforça l'esprit offensif, augmenta la concentration des formations (coude à coude dans la ligne et distance d'un pas dans les colonnes), généralisa les feux de salves, schématisa les phases du combat et diminua la profondeur des formations[493].

Les principaux défauts de ces trois règlements ne se retrouvent pas dans le Service en campagne de 1895. Ce dernier ne se situe pas au même niveau hiérarchique et, par

[485] Pour une étude approfondie de ces règlements, voir le cours de tactique d'infanterie de Pétain. PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 212-246. Voir également : GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 86-89.

[486] Les premières critiques du Règlements d'infanterie de 1875 ont beaucoup plus porté sur les applications qui en ont été faites que sur les principes qui en constituaient la base. Les défauts du Règlement d'infanterie de 1875 furent accentués en raison d'une mauvaise application dans les manœuvres et les exercices. Cela aboutit à des difficultés de commandement, ainsi qu'à la perte de l'unité d'action et des capacités offensives. BONNAL, Henri, *L'art nouveau en tactique, étude critique*, Paris, Chapelot, 1904, pp. 6-7.

[487] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, p. 40.

[488] Le nouveau Règlement de 1884 affirmait le retour à l'offensive, à l'instar du Service en campagne publié une année plus tôt. CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 276.

[489] Un autre contemporain, le colonel B., considérait qu'il n'y avait aucune raison de modifier le Règlement de 1875, du fait de l'absence d'apparition d'arme fondamentalement nouvelle. L'introduction du fusil Gras à la place du Chassepot et du Mauser, en remplacement du Dreyse, n'imposait aucune révolution dans la tactique. B., colonel, *La poudre sans fumée et ses conséquences tactiques*, Paris, Jouvet et Cie, 1890, pp. 1-2.

[490] BONNAL, Henri, *L'art nouveau en tactique, étude critique*, Paris, Chapelot, 1904, p. 9 ; *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, p. 36.

[491] C'est dans ce Règlement de 1887 que l'on trouve la fameuse citation : « Une infanterie brave et énergiquement commandée peut marcher sous le feu le plus violent, même contre des tranchées bien défendues, et s'en emparer ». L'Instruction de 1887 avait pour but « d'accroître l'aptitude au combat offensif [en] augment[ant] la puissance des feux par la réduction des fronts de combat et une densité plus grande de la chaîne ». BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, p. 136.

[492] Ce règlement apporta des innovations qui furent jugées de manière divergente par les contemporains. Blin mentionne les innovations suivantes :
- Engagement d'éclaireurs pour reconnaître les positions ennemies et protéger l'entrée en ligne des troupes ;
- Suppressions des soutiens, la compagnie entrant en ligne toute entière ;
- Renforcement de la ligne au moyen des réserves et sur ordre du commandant de bataillon ;
- Assaut donné par la chaîne, appuyée par de petites colonnes manoeuvrables et espacées, ne se fondant pas avec la chaîne et pouvant faire face aux contre-attaques ;
- Emploi du feu à répétition.
BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1931, p. 137.

[493] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 276 ; NACHIN, capitaine, « Les règlements de manœuvres d'infanterie d'avant-guerre », *Revue militaire française*, 1er novembre 1922, pp. 242-243.

conséquent, ne traite pas de l'engagement des petites unités, son titre XIV n'ayant pas pour objet de réglementer le combat[494]. Refusant tout formalisme et soulignant la nécessité de s'adapter aux circonstances, le titre XIV se borne à mettre en évidence des principes généraux destinés à établir une unité de doctrine. Cette dernière ne devait par ailleurs constituer qu'une base à employer ultérieurement, lors de l'élaboration des différents règlements d'armes, qui devaient, eux, définir les procédés d'exécution et la manière dont chaque unité devait intervenir dans le combat.

Dans ce titre XIV, trois points retiennent l'attention. En premier lieu, l'importance des forces morales[495]. Le Règlement s'inscrit dans la ligne de pensée clausewitzo-napoléonienne et en reprend les principaux axes : bataille envisagée en tant que lutte entre deux volontés opposées[496], importance du rôle du chef et « élan moral » de la troupe chargée de l'attaque décisive. Dès lors, le caractère offensif du Règlement est très marqué[497]. Toutefois, la défensive n'est nullement condamnée, bien que considérée comme incapable, et à juste titre, de donner des « résultats décisifs »[498]. C'est la défensive passive, cause de la défaite de 1870, qui est rejetée.

Cette importance accordée aux forces morales n'éclipse pas le rôle du feu[499]. L'artillerie joue un rôle primordial. Engagée dès le début en masse, de manière simultanée, usant de la surprise et concentrant ses feux, elle mène le combat de préparation qui peut durer plusieurs jours. Ce combat comprend la lutte d'artillerie et l'appui de l'action des autres armes. Dans le cadre de l'attaque décisive, la nécessité d'une préparation spéciale par le feu et d'un appui constant au moment de l'exécution sont mis en exergue. Ce rôle préparatoire du feu se retrouve dans l'infanterie. Le feu s'associe, de manière équilibrée, avec le mouvement, élément d'exécution : « Le mouvement en avant, seul est décisif et irrésistible, mais il ne l'est que lorsque le feu efficace, intense, lui a ouvert la voie. »

Enfin, l'attaque décisive n'est pas envisagée de manière formaliste[500]. Le choix du point d'attaque est laissé à la décision du commandement, qui la prend en fonction des indications du combat ou, selon une décision *a priori*, d'après les circonstances. Si l'élément moral de l'attaque décisive est mis en exergue, les éléments matériels ne sont pas négligés. Quant à la notion de choc, elle n'apparaît pas d'une manière aussi formaliste que la critique et l'historiographie l'ont habituellement soulignée. Le règlement ne préconise pas l'emploi de colonnes massives ; il ne parle que de renforcement constant de la chaîne et d'échelonnement en profondeur, qui donne l'impulsion nécessaire à la progression.

Si le Règlement sur le service en campagne du 28 mai 1895 ne contient pas tous les défauts qu'on lui a généralement attribués, il n'en est cependant pas complètement exempt. Ce furent

[494] *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. I-XX.
[495] *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. I-XX et 146-167.
[496] *Cf.* l'article 128 : « Le combat peut être offensif ou défensif, mais il a toujours pour but de briser par la force la volonté de l'ennemi et de lui imposer la nôtre. Seule l'offensive permet d'obtenir des résultats décisifs. La défensive passive est vouée à une défaite certaine ; elle est à rejeter absolument. »
[497] Le règlement consacre près de cinq pages au combat offensif contre à peine une au combat défensif.
[498] Le règlement souligne que la défensive doit être employée en cas d'infériorité et a pour but d'« attirer l'ennemi sur un terrain où l'on croit pouvoir lutter dans de bonnes conditions ».
[499] *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. 146-167.
[500] *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. 146-167.

toutefois son utilisation et son application qui furent les plus critiquables[501]. Alors qu'il avait été conçu comme une base de doctrine pour l'élaboration des règlements d'arme, les lecteurs et les rédacteurs reprirent le plan d'ensemble du Service en campagne de 1895 et en généralisèrent les principes pour les transposer, dans le combat d'infanterie, à toutes les unités, depuis le corps d'armée jusqu'à la compagnie. Il en résulta une confusion générale que l'on trouve dans les textes d'infanterie jusqu'en 1914. Malgré ce que dit Cour, il ne faut pas voir dans cette question qu'une « inexpérience dans l'art de légiférer en vue de la guerre et du combat ». Le problème est beaucoup plus profond et relève d'une incapacité quasi générale des cadres et des penseurs de l'armée française à différencier les différents niveaux de la tactique et à séparer cette dernière de la stratégie[502]. Le combat d'un bataillon encadré n'est pas celui d'un corps d'armée en plus petit, mais l'une ou l'autre de ses phases particulières.

Le Règlement sur le service en campagne de 1895 a constitué la base doctrinale du Règlements d'infanterie du 3 décembre 1904, qui apparaît comme un document ambigu, contenant des contradictions, diversement compris et apprécié non seulement par les écrivains et les penseurs contemporains, mais également par les troupes[503], même s'il « a eu l'heureuse fortune de réunir les suffrages des officiers qui ont assisté à la guerre de Mandchourie »[504]. Il a été rédigé à un moment qui n'était pas des plus propices[505]. Conçu peu de temps après la guerre des Boers dont il portait la marque avec sa conception très individualiste du combat, il ne pouvait tenir compte des expériences de la guerre de Mandchourie, en dépit de la volonté d'intégrer les enseignements des guerres les plus récentes[506]. Ses deux caractéristiques principales sont la prise en compte de la « puissance de plus en plus dominante du feu »[507] et l'importance accordée à l'initiative et à l'aptitude manœuvrière[508]. La prise en compte de la puissance du feu ne va cependant pas jusqu'au bout des conséquences qu'il était possible et normal de tirer[509]. Si le Règlement adopte l'ordre dispersé[510] et s'il compte plus sur le feu que

[501] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 170-171 ; LAITHIEZ, lieutenant-colonel, *Pour nous mettre d'accord sur les grandes divisions de la bataille et la mesure dans laquelle elles influent sur la forme de l'engagement des petites unités encadrées ; les conséquences pour l'infanterie de l'accroissement des effets du feu de l'artillerie ; la marche de l'infanterie sous le feu*, Paris, Chapelot, 1905, pp. 5-8.

[502] Parmi les exceptions Frédéric Robert, professeur à l'Ecole supérieure de guerre. Il a bien fait la différence entre la bataille d'une unité isolée et celle d'une unité encadrée. Il souligne avec justesse que seule une unité isolée doit mener toutes les phases de la bataille et que chacune de ses composantes est engagée dans une phase bien spécifique. ROBERT, Frédéric, *Tactique de combat des grandes unités*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1885, première partie, pp. VII et 117-154.

[503] Blin a vu dans ce règlement un lien de parenté très fort avec celui de 1875, alors que, pour Cour, ils sont totalement inconciliables. BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, pp. 137-138 ; COUR, capitaine, *En attendant un nouveau règlement d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 15-16.

[504] CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, p. 19.

[505] COUR, capitaine, *En attendant un nouveau règlement d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 18-24.

[506] *Décret du 3 décembre 1904 portant règlement sur les manœuvres de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, p. 7.

[507] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 290.

[508] *Décret du 3 décembre 1904 portant règlement sur les manœuvres de l'infanterie*, paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, p. 1.

[509] Le règlement tire les conséquences suivantes de l'adoption des poudres sans fumée et des conflits récents :
- Difficultés de plus en plus grandes pour les reconnaissances, « d'où fonctionnement plus délicat, plus complexe et plus lent des organes de contact » ;

sur la masse pour progresser, il se montre plutôt laconique à propos du corollaire découlant normalement de cette affirmation : la coordination entre l'artillerie et l'infanterie[511]. Ne traitant du combat interarmes que sur deux pages et renvoyant au Service en campagne pour la définition des principes, le Règlement ne donne en outre aucun moyen concret de réaliser cette collaboration. De plus, la volonté de maintenir le tir collectif en raison du danger d'une consommation exagérée de munitions[512] montre une incompréhension des réalités du combat et se révèle en contradiction avec le fractionnement de la ligne des tirailleurs en groupes[513]. Enfin, les effets du feu sont avant tout envisagés au point de vue moral, le feu n'étant considéré que comme un catalyseur du mouvement[514]. « Très rarement il est question d'infliger des *pertes*, de réaliser la *destruction* […] il s'agit surtout de *distribuer l'épouvante à point voulu*. »[515] Les conséquences de cette recherche de l'effet moral furent un amoindrissement de l'instruction tactique et technique du tireur ainsi qu'un amoindrissement de la compréhension de l'importance réelle du feu qui déboucha sur un « recul marqué de l'emploi efficace du feu »[516].

- Dilution très grande des formations : groupes de tirailleurs irrégulièrement répartis sur le front de combat et non plus chaîne de tirailleurs. Emploi systématique des couverts pour les progressions qui sont plus lentes et pour les rassemblements ;
- « Préparation plus minutieuse et plus méthodique des attaques » ;
- Importance accrue du feu comme moyen d'action pour l'infanterie ;
- Importance accordée à la réflexion, à l'esprit de décision et à l'initiative. Rejet du formalisme et développement de l'aptitude manœuvrière.

Décret du 3 décembre 1904 portant règlement sur les manœuvres de l'infanterie, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, p. 11.

[510] Comme l'indique Blin, le règlement fixe quatre éléments :
- Le « danger d'exposer aux vues de l'ennemi des troupes massées même de faible effectif » ;
- La « substitution à la ligne de tirailleurs de groupes irrégulièrement répartis sur le front de combat » ;
- La progression lente de couverts en couverts ;
- La « préparation minutieuse des attaques ».

BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, pp. 137-138.

[511] *Décret du 3 décembre 1904 portant règlement sur les manœuvres de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lauvauzelle, 1906, pp. 72, 82-83 et 95-97 ; CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 290 ; FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, p. 53 ; LAITHIEZ, lieutenant-colonel, *Pour nous mettre d'accord sur les grandes divisions de la bataille et la mesure dans laquelle elles influent sur la forme de l'engagement des petites unités encadrées ; les conséquences pour l'infanterie de l'accroissement des effets du feu de l'artillerie ; la marche de l'infanterie sous le feu*, Paris, Chapelot, 1905, p. 8.

[512] *Décret du 3 décembre 1904 portant règlement sur les manœuvres de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, p. 11.

[513] COUR, capitaine, *En attendant un nouveau règlement d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 18-29.

[514] « Lorsque les pertes obligent à suspendre la marche, *le feu* devient l'unique moyen de préparer la reprise du mouvement. En principe, le feu est conduit par section ; il commence et cesse sur l'ordre des chefs de section ; son intensité est réglée en raison des circonstances et du but à atteindre. Il y a intérêt à lui donner toute l'intensité compatible avec l'approvisionnement en munitions toutes les fois qu'il est nécessaire d'ébranler le moral de l'adversaire et de l'amener à ralentir son tir. Dans ce cas il est exécuté par *rafales subites, courtes et violentes* et concentré sur le but à battre. » *Décret du 3 décembre 1904 portant sur les manœuvres de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 81-82.

[515] LAFFARGUE, capitaine, « Etude comparée sur la tactique des feux d'infanterie avant et depuis la guerre de 1914-1918 », *Revue militaire générale*, mai juin 1921, pp. 346-348.

[516] LAFFARGUE, capitaine, « Etude comparée sur la tactique des feux d'infanterie avant et depuis la guerre de 1914-1918 », *Revue militaire générale*, mai juin 1921, pp. 348-349.

Bien qu'issu du courant de pensée napoléonien[517] et directement inspiré du Service en campagne de 1895[518], le Règlement d'infanterie de 1904 contient deux idées en opposition avec celles développées dans le Service en campagne. Il y a tout d'abord l'avant-garde qui se voit attribuer un rôle « assez nettement défensif »[519]. Ensuite l'attaque et plus particulièrement l'attaque décisive. Si l'expression « attaque décisive » ne se trouve pas dans le texte, le concept du Règlement de 1895 apparaît toutefois encore, mais de manière dénaturée, affaiblie[520]. Comme l'écrit Cour : « Déjà on admet, et on professe même, qu'une attaque à intention officiellement non décisive peut, à l'improviste, fournir la rupture du front ennemi, alors que la « décisive » peut échouer, et que, dès lors, toutes les attaques doivent être menées à fond, comme si elles devaient être décisives. »[521] Avec Montaigne, nous considérons cependant qu'il faut aller plus loin dans le raisonnement et conclure qu'il n'y a plus de combat de préparation suivi par une action décisive, décidée *a priori*[522]. Le combat est morcelé en attaques menées à fond et laissées à l'initiative des chefs locaux. Il est suivi d'un « effort principal » préparé par le commandement et exécuté là où les attaques partielles ont pu faire brèche.

Conclusion

En matière de tactique générale, il fallut attendre 1883 pour voir la parution d'un règlement moderne dans l'armée française : le Service en campagne du 26 octobre 1883. Jusqu'alors, les autres règlements étaient des règlements d'arme. Ce document était le fruit de diverses commissions et de l'état-major général et il remplaçait une ancienne ordonnance datant de 1832. Il constitue un timide retour à l'offensive et une première codification de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne », alors en cours d'élaboration à l'Ecole supérieure de guerre. Trop formaliste et trop schématique, il a rapidement été remis en cause du fait qu'il n'envisageait le corps d'armée qu'en tant que grande unité indépendante et non en tant qu'élément d'armée.

Le règlement de 1883 fut modifié en 1894, puis remplacé une année plus tard par le Service en campagne du 28 mai 1895. Ce dernier a constitué la doctrine de tactique générale officielle de l'armée française jusqu'à son remplacement à la veille de la Première Guerre mondiale par la Conduite des grandes unités du 28 octobre 1913 et par le Service en campagne du 2 décembre 1913. Bien que représentant la doctrine officieuse de l'armée française depuis le début des années 1880, avec une première codification dans le Service en campagne de 1883,

[517] Le Règlement de 1904 est qualifié par Bonnal d'« œuvre de premier ordre, en parfaite harmonie avec les conditions de la guerre moderne ». Selon lui, il dérive du Règlement provisoire de 1902, qui est lui-même inspiré des idées développées par Bonnal dans deux de ses ouvrages : *Education de l'infanterie française*, écrit sous le pseudonyme de Flêtres en 1887 et *Infanterie* en 1899. BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 3e série. Les grandes manœuvres en 1908. La psychologie militaire de Napoléon, etc., etc.…*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 103-105.

[518] Nous retrouvons dans le Règlement l'importance accordée aux forces morales, la destruction des forces morales de l'adversaire en tant que but du combat, l'affirmation de la supériorité de l'offensive sur la défensive, du mouvement sur le feu, la nécessité des dispositifs en profondeur, l'importance des réserves, etc.

[519] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, p. 171.

[520] *Décret du 3 décembre 1904 portant règlement sur les manœuvres de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 84-85.

[521] *Décret du 3 décembre 1904 portant règlement sur les manœuvres de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 78-86 ; COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, p. 171.

[522] MONTAIGNE, lieutenant-colonel, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*. Volume 2 : *Etude de la guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 210-212.

la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » ne s'imposa officiellement qu'avec le nouveau règlement. Le président de la Commission de rédaction, le général baron de Cools, n'accepta, d'ailleurs, les idées de l'Ecole supérieure de guerre que peu de temps avant l'élaboration du document.

Le Service en campagne du 28 mai 1895 apporta des progrès considérables par rapport à son prédécesseur. Définissant des principes et des règles générales, infiniment moins formaliste, il était beaucoup plus pratique et mieux adapté. Les grandes nouveautés avaient trait à l'exploration et aux reconnaissances, à la sûreté et au combat. Les nombreuses critiques adressées au règlement ne sont pas toutes justifiées. La plupart se rapporte bien plus aux règlements d'infanterie de 1884, 1887 et 1894. Ces textes ne sont pas directement issus de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » et ont été critiqués par Bonnal qui les trouvait inférieurs au Règlement de 1875. Ils proviennent d'un courant de pensée parallèle, celui de Cardot, dont les origines remontent à l'école russe de Dragomirov.

En dépit de ces qualités, le Service en campagne n'était pas exempt de défauts ; il contenait ceux de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne ». Toutefois, ce furent son application et son utilisation qui engendrèrent les problèmes les plus graves. Les principes et les procédés qu'il posait pour le corps d'armée n'étaient pas directement transposables aux formations subordonnées. Ce fut pourtant ce qui se passa dans le cadre des manœuvres. De plus, le Règlement d'infanterie de 1904, qui aurait dû découler du Service en campagne de 1895, rompit avec deux de ses éléments fondamentaux : le rôle de l'avant-garde, qui devint défensif, et l'attaque décisive, qui disparaissait au profit d'attaques locales menées à fond. Il y avait dès lors un hiatus profond au sein même de la doctrine entre les principes d'engagement des grandes unités et ceux des petites.

Chapitre V. La doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne » après 1905

Alors que les penseurs de l'Ecole supérieure de guerre venaient à peine d'élaborer une doctrine, cette dernière suscita de nombreuses critiques. Nous avons déjà examiné celles concernant la méthodologie et nous verrons ultérieurement les reproches qui touchent aux questions doctrinales qui furent émis par les autres courants de pensée. Très rapidement la doctrine développée dans le Service en campagne de 1895 ne fut plus acceptée par l'ensemble de l'armée française, en dépit de son maintien officiel jusqu'à l'arrivée des nouveaux règlements à la fin de l'année 1913 et au début de 1914. Même les penseurs se réclamant de l'école de la « manœuvre napoléonienne » adoptèrent des idées qui ne cadraient plus toujours avec l'orthodoxie. La position de la *Revue militaire générale* est significative à cet égard[523]. Fondée en 1907 par Langlois, dans le but de mieux faire comprendre et appliquer la doctrine de guerre officielle de l'armée française, elle perdit, au moment où le général de Lacroix en prit la direction en 1912, son rôle de défenseur de la doctrine officielle.

Il faut toutefois préciser que les pères fondateurs eux-mêmes n'étaient pas unanimes quant à certains points précis de la doctrine. Dans ce chapitre, nous allons voir quels ont été ces différents points ainsi que les principaux particularismes des idées de Lewal, de Bonnal et de Cherfils. Nous nous pencherons également sur la question de l'évolution de leurs idées et nous déterminerons si cette évolution a coïncidé avec celle, plus générale, de l'ensemble du courant napoléonien.

5.1 Les particularismes doctrinaux des pères fondateurs (Lewal, Bonnal et Cherfils) et l'évolution de leurs idées jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale

5.1.1 Lewal

L'un des fondements de la « doctrine napoléonienne », l'avant-garde générale, ne fut pas accepté par Lewal[524]. Ce rejet n'était cependant pas total et concernait plus la conception systématique de l'école de la « manœuvre napoléonienne » que le principe en lui-même. Lewal considérait en effet que l'avant-garde générale était nécessaire dans certaines situations particulières, en cas de progression en une seule colonne ou lorsqu'il fallait s'emparer d'un

[523] LANGLOIS, Hypolite, « Le but de la « Revue » », *Revue militaire générale*, janvier 1907, p. 1 ; LACROIX, général de, « Aux lecteurs et aux collaborateurs de la *Revue Militaire générale* », *Revue militaire générale*, mai 1912, pp. 509-510.
[524] LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, Première partie, pp. 80-94.

point de passage. Ce que Lewal préconisait, c'était une avant-garde pour chaque colonne de brigade.

Les reproches adressés au concept d'avant-garde générale étaient au nombre de trois. La première de ces critiques concerne la position de l'avant-garde. Située au centre, elle ne couvrait pas les ailes et n'était pas toujours en mesure de localiser le gros des forces adverses, d'autant plus que le centre avait perdu beaucoup de son importance, en raison de la nécessité toujours plus grande des mouvements débordants. Le deuxième reproche a trait aux effectifs. En raison des transports par chemin de fer et de la connaissance des zones de rassemblement des armées et, vu les faibles distances séparant ces dernières, il n'y aurait ni la place suffisante, ni la nécessité de faire manœuvrer de puissantes avant-gardes. De plus, comprenant près du tiers des forces, l'avant-garde constituait une véritable entrave à la liberté de manœuvre. Dotée d'une telle puissance, le commandant en chef ne pouvait qu'être entraîné, contre son gré, par le résultat du premier engagement de son avant-garde. Enfin, Lewal considérait que l'avant-garde ne serait pas forcément capable de remplir ses missions. En infériorité numérique si l'ennemi déployait le gros de ses moyens, elle ne parviendrait pas à l'immobiliser, d'autant que celui-ci chercherait inévitablement, soit à écraser l'avant-garde, soit à la contourner. Quant à l'obtention de renseignements[525], il ne faudrait pas y compter si l'ennemi était en ligne de colonne. Il pourait ne déployer que les troupes nécessaires et l'indécision ne ferait que se prolonger.

5.1.2 Bonnal

La doctrine de Bonnal, telle que nous l'avons analysée, représente la doctrine de ce que nous pouvons appeler la « période classique », durant laquelle il officia, comme enseignant, puis comme directeur à l'Ecole supérieure de guerre. A partir de 1905, les écrits de Bonnal (les *Questions militaires d'actualités* parues entre 1906 et 1914 et les *Considérations sur la tactique actuelle* de 1912) montrent que sa pensée a connu une évolution importante dans trois domaines : l'engagement de l'artillerie[526], la conception de la manœuvre et le rôle de la cavalerie.

Constatant le schématisme[527] qu'avait pris la « pensée napoléonienne » à la suite de son départ de l'Ecole supérieure de guerre, Bonnal a fortement critiqué cette tendance. De plus,

[525] LEWAL, Jules Louis, *Etudes de guerre. Tactique des renseignements*, Paris, J. Dumaine, 1881, volume 1, pp. 1, 10-11 et 56-57.

[526] Dès 1904, suite à l'introduction de l'artillerie à tir rapide, le rôle du canon prend de plus en plus d'importance chez Bonnal. Le duel d'artillerie, ainsi que la possibilité de le remporter, apparaissent. Bonnal préconise l'emploi du tir masqué, sauf à partir du moment où l'on a la supériorité d'artillerie et que l'infanterie attaque. Il intègre également la notion de batterie en position de surveillance, ainsi que celle des grandes batteries avec déplacement de tir. Il préconise l'emploi de batteries à six pièces. BONNAL, Henri, *L'art nouveau en tactique, étude critique*, Paris, Chapelot, 1904, pp. 25 et 54 ; *Questions militaires d'actualité. 1ère série. La prochaine guerre. Le haut commandement. Les avant-gardes d'armée. Le testament militaire de Kouropatkine*, Paris, Chapelot, 1906, pp. 33-39 ; *Questions militaires d'actualité. 3e série. Les grandes manœuvres de 1908. La psychologie militaire de Napoléon, etc., etc.…*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 213-221.

[527] Si Bonnal s'est montré relativement doctrinaire, il a toujours combattu toute forme de schématisme. Dans son étude des combats de Froeschwiller, il écrit qu'ils « font bien ressortir, d'une part, l'inanité des dispositifs normaux, des schémas et, en général, de toute règle absolue, quand il s'agit de lutter contre un adversaire redoutable ». BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 391. En 1912, Bonnal écrit : « En matière de tactique, l'art domine la science, et surtout la fausse science, qui se paie de mots et se borne à employer des procédés mécaniques ne nécessitant qu'un très petit effort de l'esprit ». BONNAL, Henri, *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, pp. 41-45.

ses idées ont connu une évolution significative à propos de la manœuvre. Il relativisa sa valeur propre et remit en cause les principes de l'offensive stratégique et de l'avant-garde. C'est, en fait, une remise en cause complète, par l'un de ses tenants les plus influents, de la base de la pensée de l'école de la « manœuvre napoléonienne ».

Ces remises en cause apparaissent dans les *Questions militaires d'actualité* de 1908, où Bonnal préconise d'adopter une attitude stratégique défensive face à un adversaire tel que l'Allemagne[528]. Il envisage une défense en profondeur, ainsi qu'une bataille courte de cinq à six jours, beaucoup moins longue que dans la guerre russo-japonaise, en raison des conditions européennes différentes[529]. Il ne remet cependant pas en cause la supériorité de l'offensive et se réclame toujours de la « pensée napoléonienne ». Il cherche seulement à développer et à exploiter la puissance de l'offensive, en profitant des conditions favorables que peut procurer une défensive adaptée aux circonstances.

En outre, la pensée de Bonnal connaît un glissement vers une mise en évidence de la primauté des facteurs moraux. La manœuvre n'a plus de « vertu propre » et elle a désormais de la valeur « surtout par la ténacité que met le commandant en chef à en poursuivre la réalisation et par la valeur des troupes, ce qui revient à dire que les deux facteurs principaux de la victoire sont : le caractère du chef et la vaillance des combattants »[530]. Celà ne conduit toutefois pas à l'idée d'offensive directe, frontale où seule une volonté supérieure serait considérée comme déterminante. S'il considère que l'attaque frontale s'impose dans certains cas, notamment lorsque le terrain permet l'engagement d'une forte masse d'artillerie, il pense que les attaques frontales seront, à l'avenir, « plus rare[s] ».

L'avant-garde est remise en cause dans l'ouvrage de 1912[531]. Bonnal va jusqu'à écrire que l'« avant-garde est loin d'être une panacée, il est même des cas où elle serait contraire au bien de l'ensemble […] » Il s'attaque au principe de sûreté, dont il critique l'« abus manifeste des applications » à l'Ecole supérieure de guerre, après son départ. Mal interprétée, systématiquement exagéreé dans son application, la sûreté risquait de conduire à la défaite face à un adversaire « beaucoup moins nombreux, mais qui attaque à fond sur un point ».

Enfin, un dernier grand changement dans la pensée de Bonnal concerne la cavalerie. Si sa position à propos des possibilités de la cavalerie dans la bataille elle-même ne varie pas[532], en revanche, il plaide pour un net renforcement de son rôle après et surtout avant la bataille[533].

---

[528] Bonnal a soutenu l'emploi de la défensive stratégique au cas où la concentration des troupes, au début de la guerre, ne pouvait se faire, pour une quelconque raison, en même temps que celle de l'ennemi. BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 2e série. La première bataille. Le service de deux ans. Du caractère chez les chefs. Discipline. Armée nationale. Cavalerie, etc*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 12-13 et 27-29.

[529] La bataille de Moukden a duré dix-neuf jours.

[530] BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 2e série. La première bataille. Le service de deux ans. Du caractère chez les chefs. Discipline. Armée nationale. Cavalerie, etc*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 36-38.

[531] BONNAL, Henri, *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, pp. 41-45 et 51.

[532] Pour Bonnal, la cavalerie est « impuissante à lutter contre une infanterie appuyée à un village et dissimulée dans les jardins ou vergers qui l'entourent […] Pour qu'une attaque de cavalerie ait quelques chances de renverser l'infanterie, il faut qu'elle attende le débouché de celle-ci en terrain découvert, ou mieux, qu'elle profite des ondulations du sol pour surgir à l'improviste et à courte distance ». BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 329 ; *Questions de critique militaire et d'actualité. 6e série. Armée anglaise et guerre continentale. Généraux d'Alsace et de Lorraine. Le lieutenant Roze. Dennewitz. A propos de « Servir »*, Paris, Chapelot, 1914, pp. 187-200.

[533] Bonnal voit la confirmation de la valeur de la doctrine française dans les opérations de la cavalerie turque en Thrace, opérations qu'il considère comme « fort réussies ». BONNAL, Henri, *Questions de critique militaire et*

Bonnal a toujours vu un emploi de la cavalerie en masse (divisions) et manœuvrant sur les ailes de l'ennemi[534]. Au tournant du siècle, il se montrait toutefois très « circonspect » quant à la création de corps permanents de cavalerie[535]. Tirant des enseignements des expériences de la Grande Armée en 1812, de l'armée d'Allemagne en 1813 et de l'armée prussienne en 1866, il soulignait la difficulté d'entretenir ces formations de deux, trois ou quatre divisions. Quelques années plus tard, il se montrera un ardent partisan des corps de cavalerie, en vue du grand duel entre les cavaleries ennemies indépendantes, précédant le grand choc entre les deux armées[536]. Bonnal préconisera de constituer, avec les dix divisions de cavalerie, trois ou quatre corps destinés à opérer à l'aile nord de l'armée française, là où le terrain est favorable, avec pour mission de conserver à l'armée sa liberté de manœuvre, condition de la victoire. Pour la première fois, le choc prendra une importance déterminante chez Bonnal : le combat contre la cavalerie adverse est mené en colonnes et les cavaliers sont équipés, soit d'une cuirasse légère de trois kilogrammes, « arme de la mêlée », soit, pour les cuirassiers et les dragons, de la lance, arme par excellence de la cavalerie.

5.1.3 Cherfils

Durant les quinze années qui précèdent la Première Guerre mondiale, la doctrine de Cherfils a connu une évolution significative[537]. Il ne remit pas en cause les principes, par essence immuables, présentés dans son *Essai sur l'emploi de la cavalerie*, mais il considéra que quelques « règles » devaient être modifiées. Au détriment de la manœuvre, nous remarquons tout d'abord un renforcement de l'importance des facteurs moraux, qui étaient déjà considérés comme primordiaux dans ses écrits antérieurs[538]. L'attaque n'est plus conçue qu'en tant que choc frontal brutal, Cherfils ne croyant ni à l'inviolabilité des fronts ni à la réussite des attaques d'ailes qui dilatent outre mesure le front et en diminue la résistance. Vu l'augmentation de la puissance du feu et de la portée des armes, les formations doivent être dilatées, aussi bien en largeur qu'en profondeur[539], ce qui engendre à la fois la disparition de l'avant-garde générale[540] et la nécessité accrue de l'emploi combiné des trois armes dès

d'actualité. 6e série. Armée anglaise et guerre continentale. Généraux d'Alsace et de Lorraine. Le lieutenant Roze. Dennewitz. A propos de « Servir », Paris, Chapelot, 1914, pp. 187-200.

534 BONNAL, Henri, *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 435-439.

535 Bonnal se montrait partisan de la constitution de corps temporaires dans des circonstances particulières où ils pouvaient « rendre des services exceptionnels ». BONNAL, Henri, *Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale*, Paris, Chapelot, 1901, pp. 127-128, 165 et 170.

536 BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 2e série. La première bataille. Le service de deux ans. Du caractère chez les chefs. Discipline. Armée nationale. Cavalerie, etc*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 85-96.

537 CHERFILS, Maxime, « Sur l'instruction et la préparation de la guerre. Essai sur un emploi de la cavalerie », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 291-319.

538 CHERFILS, Maxime, *Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition, pp. 251-255 et 270-271 ; *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 552-556 et 579-596 ; « Sur l'instruction et la préparation de la guerre. Essai sur un emploi de la cavalerie », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 296-298.

539 CHERFILS, Maxime, « Sur l'instruction et la préparation de la guerre. Essai sur un emploi de la cavalerie », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 296-298.

540 Le front est devenu trop étendu, avec ses 15 à 20 kilomètres pour qu'une armée puisse encore remplir efficacement les missions dévolues à cet organe. Chaque corps d'armée doit dès lors posséder sa propre avant-garde. Les armées ne doivent plus être « compartimentées », mais « juxtaposées » sur le front. CHERFILS, Maxime, « Sur l'instruction et la préparation de la guerre. Essai sur un emploi de la cavalerie », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 298-299.

l'échelon division[541]. Enfin, avec la disparition de l'avant-garde générale, la découverte n'est plus garantie[542]. Cherfils préconise de créer un nouvel organe : la division de cavalerie d'armée, dotée d'artillerie et appuyée par des compagnies de cyclistes. Ces masses de cavalerie doivent être employées aux ailes si, comme il est probable, l'espace entre les deux armées ennemies est très restreint. Dans ce cadre, l'exploration n'est plus du ressort de la cavalerie. C'est à l'aviation qu'il convient désormais de remplir cette mission[543].

5.2 L'école de la « manœuvre napoléonienne » après 1905. Les penseurs des deuxième et troisième générations

L'évolution des idées chez les pères fondateurs n'a, d'une manière générale, rien de particulier. Elle s'inscrit dans une mouvance beaucoup plus générale. Les débats et les modifications portaient sur quatre points principaux : l'attaque décisive, l'importance des forces morales, l'avant-garde générale et le rôle du génie. Après 1905, la « manœuvre napoléonienne » se dénatura et rares furent les penseurs qui conservèrent une totale orthodoxie. Il n'y avait plus de réelle unité de doctrine, si bien que nombre d'auteurs partageaient beaucoup de points communs avec d'autres écoles de pensée. Il est possible de mettre en évidence l'existence d'un glissement naturel vers d'autres conceptions, notamment l'école de Grandmaison, comme nous le verrons dans la troisième partie de notre étude.

Léon Accambray est un bel exemple du mélange de différentes doctrines que l'on peut trouver chez les écrivains militaires français dans la décennie qui précède la Première Guerre mondiale[544]. C'est également un contre-exemple face aux thèses d'historiens comme Montheillet, Michon, Girardet, Challener et Snyder. Partisan de l'« offensive à outrance » dans laquelle l'audace joue un rôle primordial, accordant une grande valeur aux forces morales et revendiquant son appartenance au courant de la « manœuvre napoléonienne », il n'en est pas moins disciple de Percin en matière de collaboration interarmes, très proche de la doctrine de Pétain en matière de feu et de mouvement et totalement opposé à l'armée de métier.

5.2.1 L'attaque décisive

Le concept d'attaque décisive, assez complexe, se construisit en plusieurs étapes, avec des idées particulières de réalisation qui provoquèrent parfois une très grande confusion[545]. Issu des études de Maillard sur la bataille de Saint-Privat, le concept se compliqua avec l'adoption d'un organe de flanquement et d'un procédé d'application en échelon, une sorte d'adaptation au combat moderne de l'ordre oblique de Frédéric. Mal défini, il fit également naître une

[541] CHERFILS, Maxime, « Sur l'instruction et la préparation de la guerre. Essai sur un emploi de la cavalerie », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 301-307.
[542] La sûreté est garantie par les avant-gardes de corps d'armée. CHERFILS, Maxime, « Sur l'instruction et la préparation de la guerre. Essai sur un emploi de la cavalerie », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 308-313.
[543] Nous traiterons de l'aviation dans un chapitre ultérieur. Sur la doctrine aérienne de Cherfils voir : CHERFILS, Maxime, « Essai d'une doctrine d'aviation militaire », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 152-163. Article paru dans l'*Echo de Paris* du 25 juillet 1911 ; CHERFILS, Maxime, « Moralité des grandes manœuvres de l'est V », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 258-265. Article paru dans l'*Echo de Paris* du 11 octobre 1911 ; CHERFILS, Maxime, « Les millions de l'aviation. De leur emploi », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 176-186. Article paru dans l'*Echo de Paris* du 23 mars 1912.
[544] ACCAMBRAY, Léon, *Pour la puissance de la patrie. L'armée qui se meurt. L'armée qui va renaître*, Paris, Librairie Aniéré J Victorion et Cie, 1913.
[545] LAITHIEZ, Marie-Armand, *Il faut conclure*, Paris, Chapelot, 1906, pp. 9-16.

confusion entre l'assaut (choc) et l'attaque décisive (acte décisif). Enfin, la question se posait de savoir si l'attaque décisive nécessitait des troupes particulières (constitution d'une masse de choc) et si elle impliquait l'emploi de procédés particuliers.

Après 1900, le débat se poursuivit. Ainsi, Verraux, dans son cours de l'Ecole supérieure de guerre de 1905, luttait contre le courant de pensée préconisant l'emploi d'une formation normale, composée de troupes massées[546]. Selon lui, cette doctrine était issue d'une erreur d'interprétation dans l'étude des batailles napoléoniennes. Il considérait qu'il n'y avait pas de formation normale et les attaques exécutées au moyen de troupes massées étaient impossibles. Sa doctrine, qui tenait compte de la puissance du feu et l'intégrait parfaitement, se voulait une synthèse entre la concentration des forces et des efforts, l'exploitation de la puissance du feu et la manœuvre. Il préconisait l'attaque d'une masse lancée en lignes successives qui renforçaient la première ligne, la chaîne de tirailleurs, en fonction des pertes subies, ainsi qu'un enveloppement stratégique.

Cependant, le débat le plus important ne concernait plus la forme de l'attaque décisive, mais sa nature et sa réalisation. Le glissement de la forme vers la nature s'est fait aisément. En niant les particularismes de l'attaque décisive, on arrive fatalement à une absence de distinction par rapport à une attaque « normale ». Si Mordacq ne voit plus qu'une seule caractéristique spécifique pour l'attaque décisive : l'engagement par le commandement de tous les moyens disponibles[547], Bertin affirme qu'il n'y a pas d'attaque décisive[548]. Toute attaque peut être décisive si elle réussit, et c'est la disponibilité des réserves ennemies qui joue le rôle déterminant dans la question.

En ce qui concerne la réalisation de l'attaque décisive, elle a été souvent mise en doute, à la fois par ceux qui considéraient que le front était devenu inviolable et par ceux qui affirmaient que la puissance du feu constituait la condition nécessaire et suffisante pour remporter la victoire et cherchaient à envelopper l'adversaire. L'argumentation développée par Laithiez montre que la situation est plus complexe que ne le croyaient les contempteurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne »[549]. L'attaque d'aile, si elle est pratiquée par les deux adversaires au même endroit, débouche sur un combat de front, comme le montrera d'ailleurs la « course à la mer » de l'automne 1914. Quant à la doctrine de la toute puissance du feu, elle comporte un aspect momentané que lui reproche Laithiez. Sous le feu de l'adversaire, le défenseur est neutralisé. Sans l'attaque, il peut reprendre le combat dès que l'intensité du feu diminue.

Deux auteurs développèrent des conceptions nouvelles, beaucoup plus précises et complètes que ce qui avait été fait jusqu'alors. Chez Laithiez, l'attaque décisive se caractérise par l'absence d'instantanéité et l'absence de formation déterminée[550]. Elle est envisagée comme la longue suite d'actions successives menées par des troupes différentes[551]. Ce n'est pas le

[546] VERRAUX, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. 1905. Cours de tactique générale. 3e partie. La bataille moderne*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié.
[547] JIBE (MORDACQ, H.), *L'armée nouvelle. Ce qu'elle pense, ce qu'elle veut*, Paris, Plon, 1905, pp. 187-189.
[548] BERTIN, capitaine, *Guerre russo-japonaise. Liao-Yang. Six mois de manœuvre et la bataille*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 743-784.
[549] LAITHIEZ, Marie-Armand, *Il faut conclure*, Paris, Chapelot, 1906.
[550] LAITHIEZ, Marie-Armand, *Il faut conclure*, Paris, Chapelot, 1906, pp. 17-20.
[551] Laithiez distingue six grandes étapes :
- « Enlever une première ligne d'infanterie ennemie » ;
- « Débusquer les soutiens et renforts de cette première ligne » ;
- « Attaquer de flanc ou les ailes créées par la rupture partielle du front » ;
- « Enlever l'artillerie ennemie » ;
- « Marcher aux réserves ennemies et les disperser » ;

choc d'une troupe massée qui écrase tout sur son passage en quelques minutes ! Cette conception rejoint celle de Buat, dans le sens où elle envisage l'action jusqu'à son accomplissement[552]. Buat donne une définition de l'attaque décisive comprenant deux moments : la conquête d'un terrain sur l'ennemi et l'exploitation de cette dernière jusqu'à la victoire[553]. Engagée au moyen de troupes particulières (la réserve générale), l'attaque décisive n'en revêt cependant pas une forme particulière[554].

5.2.2 L'importance des forces morales, prééminence de la volonté

Comme nous le verrons, un courant de pensée accordant la primauté aux forces morales est apparu dès les années 1880. A partir du début du XX^{e} siècle, il influença la pensée militaire française et l'on assista à un renforcement général de l'importance accordée aux facteurs moraux. Le contexte politico-culturel général constituait un terrain favorable à l'éclosion et à la réception de telles idées. La publication des œuvres d'Ardant du Picq fut accueillie avec enthousiasme en 1903[555]. A cette époque, trois enseignants connus de l'Ecole supérieure de guerre professaient l'importance, voire la primauté, des forces morales : Foch, dont nous connaissons l'influence prépondérante sur ses élèves[556], Lanrezac, qui y enseigna de 1892 à 1897 et participa à la direction de l'école de 1898 à 1902, et Langlois, dont la notoriété n'est plus à démontrer.

Parmi les élèves de l'Ecole supérieure de guerre qui suivirent ce courant « moral », tout en restant dans le cadre de la « pensée napoléonienne », se trouve Gamelin. Il s'agit d'un des meilleurs exemples, d'autant plus qu'il occupa des fonctions importantes auprès de Joffre[557]. Disciple de l'école de la « manœuvre napoléonienne », Gamelin a subi l'influence des trois maîtres dont nous venons de parler[558]. Cette prééminence des forces morales, et surtout de la volonté, se trouve, chez lui, tant dans la conception qu'il se fait de la guerre que dans sa doctrine et sa méthode de réflexion. Concernant la « philosophie » de la guerre[559], Gamelin reprend les idées d'évolution des sciences développées par Cousin et Le Bon[560]. Cette

- « Balayer tout ce qui va s'efforcer de couvrir la retraite ».

[552] Buat considère que la définition de l'attaque décisive telle que donnée à l'article 130 du Service en campagne de 1895 manque de clarté et de précision. Si elle indique le « but initial » des efforts de l'attaque décisive, elle ne définit pas le « terme final ». Selon Buat, beaucoup d'officiers considéraient que l'attaque décisive se terminait au moment où la troupe occupait la position ennemie, alors que, pour lui, l'attaque décisive n'était terminée qu'une fois toutes les actions de l'ennemi en vue de reprendre la position conquise avaient échoué et que l'exploitation pouvait commencer. BUAT, Edmond, *Etude théorique sur l'attaque décisive suivie de la relation détaillée de trois exemples concrets d'attaque (deux attaques d'aile et une attaque centrale)*, Paris, Chapelot, 1909.

[553] BUAT, Edmond, *Etude théorique sur l'attaque décisive suivie de la relation détaillée de trois exemples concrets d'attaque (deux attaques d'aile et une attaque centrale)*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 5-14

[554] BUAT, Edmond, *Etude théorique sur l'attaque décisive suivie de la relation détaillée de trois exemples concrets d'attaque (deux attaques d'aile et une attaque centrale)*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 14-30.

[555] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Chapelot, 1903, pp. I-II.

[556] GAMELIN, Maurice, *Etude philosophique sur l'art de la guerre (essai d'une synthèse)*, Paris, Chapelot, 1906, p. 1.

[557] Gamelin a été collaborateur de Joffre entre 1902 et 1915.

[558] Gamelin cite aussi Langlois et son *Artillerie en liaison avec les autres armes* et les cours de l'Ecole supérieure de guerre de Brun, Ruffey et Fayolle. Dans le domaine de la cavalerie, il reprend les thèses du colonel Bourdériat, que les généraux Poulleau et Donop ont fait appliquer. GAMELIN, Maurice, *Etude philosophique sur l'art de la guerre (essai d'une synthèse)*, Paris, Chapelot, 1906, pp. 1, 34 et 37-40.

[559] GAMELIN, Maurice, *Etude philosophique sur l'art de la guerre (essai d'une synthèse)*, Paris, Chapelot, 1906, pp. 2-9.

[560] Gamelin distingue trois périodes de conceptualisation de la guerre dans la pensée militaire française depuis 1870. Ces trois périodes se sont succédées sans rupture brutale, surtout entre les deux dernières. Des penseurs

conception de la guerre introduit une méthode d'analyse destinée à élaborer une doctrine formée de « principes » suffisamment généraux pour être permanents et indépendants des progrès de l'armement et dont l'application dépend de la volonté du commandement qui reste libre de son choix. Quant à la méthode de raisonnement, au processus décisionnel, il a aussi pour base la volonté, « *principe* » de la victoire consistant à « *faire ce qu'on veut, malgré l'ennemi* »[561]. Gamelin résume sa méthode en trois verbes : « savoir, pouvoir, agir » ou trois mots : « moi, l'ennemi, les moyens »[562]. S'il intègre ainsi l'ennemi dans son raisonnement, Gamelin ne lui accorde qu'un rôle réduit, que l'on peut qualifier de passif. Si l'ennemi est bien envisagé dans une dialectique de deux volontés opposées, il ne joue pas un rôle autonome, avec sa volonté et ses intentions propres. Il n'est appréhendé qu'en fonction de la volonté et des intentions du commandant français. La mise à l'écart systématique des possibilités ennemies constitue une singulière marque de cécité intellectuelle et débouche sur une réduction de l'idée de bataille, centrée sur la seule volonté.

5.2.3 L'avant-garde générale

Le rôle de l'avant-garde générale a été très critiqué. Certains ont désiré le limiter. Ainsi, chez Bastien, l'avant-garde n'a plus pour mission, que « de *signaler, retarder, user* et si possible, *fixer* l'ennemi »[563]. D'autres sont allés beaucoup plus loin et en ont préconisé la suppression.

Ce rejet de l'avant-garde n'implique toutefois pas celui du principe de l'avant-garde en tant que tel, ni la minimisation du principe de sûreté. La position de Mordacq, relativement compliquée et délicate à saisir, est à cet égard explicite[564]. S'il rejette, en stratégie, l'avant-garde générale et les avant-gardes d'armées formées par les avant-gardes des corps, en tactique sa position est différente[565]. L'avant-garde générale contredit, selon lui, le principe d'économie des forces. Sur le front d'une armée (80 à 100 kilomètres), l'avant-garde ne peut plus remplir sa mission. Elle s'avère incapable de renseigner et ne peut fixer qu'une très faible partie des forces ennemies. Elle risque également de se faire écraser avant l'arrivée du gros des forces et d'entraîner le commandant en chef à combattre dans une autre direction que celle prévue.

---

ont ainsi passé de l'une à l'autre. La première de ces périodes a été celle durant laquelle la guerre a été considérée comme une science, avec des « schéma[s] ». La deuxième a considéré la guerre comme un art, avec des techniques et des « *réflexes* ». La simple connaissance des faits n'était plus considérée comme suffisante. Il fallait en tirer des enseignements, afin de pouvoir adapter les moyens au but, dans le cadre d'une situation nouvelle. Enfin, la troisième période, celle dans laquelle se trouve Gamelin, envisage la guerre comme une « *philosophie* ».

[561] GAMELIN, Maurice, *Etude philosophique sur l'art de la guerre (essai d'une synthèse)*, Paris, Chapelot, 1906, p. 15.

[562] Dans le processus décisionnel, Gamelin se pose trois questions : « Qu'est-ce que je veux ? », « Qu'est-ce que peut l'ennemi pour m'empêcher de faire ce que je veux ? » et « Comment avec les moyens dont je dispose puis-je faire ce que je veux malgré l'ennemi? ».

[563] BASTIEN, G., *L'organisation du terrain sur le champ de bataille. Méthode de discussion et étude de cas concrets de fortification passagère à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1909, pp. 7-11.

[564] MORDACQ, H., *Etudes stratégiques*, Paris, L. Fournier, 1910, pp. 191-216.

[565] JIBE (MORDACQ, H.), *L'armée nouvelle. Ce qu'elle pense, ce qu'elle veut*, Paris, Plon, 1905, pp. 186-187.

5.2.4 Le rôle du génie

Si les pères fondateurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne » n'ont pas minimisé l'importance du rôle du génie et ont souligné la nécessité de la fortification de campagne, ils ne se sont cependant que peu penchés sur l'intégration des troupes du génie dans le cadre de la bataille. Le Service en campagne de 1895 traitait cet aspect de manière marginale[566]. Dans l'offensive, le génie avait pour mission première de favoriser la mobilité des troupes en écartant les obstacles rencontrés au cours de la progression. La construction de fortifications était une mission secondaire, non systématique, et elle n'était envisagée que dans un cadre purement défensif, même dans l'offensive.

Durant la décennie précédant la Première Guerre mondiale, en revanche, ce problème a été abordé par les disciples de l'école de la « manœuvre napoléonienne », et il n'y a pas que les officiers issus de l'arme du génie qui appartiennent à cette catégorie. Ainsi, Mordacq intègre le génie dans la collaboration interarmes et lui attribue pour missions de construire les fortifications et de faciliter la mobilité des troupes[567]. Toutefois, le penseur qui est allé le plus loin dans cette voie est bien un officier du génie. Bastien considère le génie comme la quatrième arme et a su l'intégrer dans la « *tactique générale, unique*, d'après laquelle [chacune des quatre armes], mettant en jeu ses vertus propres, collabore, de son mieux, *à l'action commune* » et il a développé une méthode de résolution pratique des problèmes de fortification[568].

Conclusion

La doctrine de la « manœuvre napoléonienne » ne présentait pas le caractère unitaire qui avait été souhaité par ses pères fondateurs. Ces dernier, eux-mêmes, n'acceptèrent pas tous les éléments caractéristiques de la doctrine. Leurs idées évoluèrent également au cours du temps et leurs disciples en adoptèrent de nouvelles qui ne cadraient plus toujours avec l'orthodoxie. Ainsi, l'avant-garde générale et l'attaque décisive furent peu à peu abandonnées.

Le premier à avoir critiqué l'avant-garde générale fut Lewal. Il en reprochait l'application systématique, bien plus que le principe. Les défauts qu'il signala (incapacité à couvrir l'ensemble de la zone en avant de l'armée, surpuissance qui faisait perdre toute liberté d'action au commandement et incapacité à remplir les missions envisagées) furent repris ultérieurement par l'ensemble des opposants, sous une forme ou une autre, et finirent même par être acceptés par Bonnal.

Le concept d'attaque décisive fut développé en plusieurs étapes, avec nombre d'idées particulières. Il connut beaucoup de variantes différentes : attaque de front, de flanc ou combinaison entre les deux. Il suscita également le débat à propos de l'éventuelle particularité de ses procédés de réalisation, ainsi que sur le rôle que devait jouer le commandement dans

---

[566] *Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897, pp. 146-167.

[567] JIBE (MORDACQ, H.), *L'armée nouvelle. Ce qu'elle pense, ce qu'elle veut*, Paris, Plon, 1905, pp. 199-201, 213-215 et 219-221 ; MORDACQ, H., *La guerre au Maroc. Enseignements tactiques des deux guerres franco-marocaine (1844) et hispano-marocaine (1859-1860)*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1904, pp. 110-111.

[568] BASTIEN, G., *L'organisation du terrain sur le champ de bataille. Méthode de discussion et étude de cas concrets de fortification passagère à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1909 ; *Notions de tactique générale. Organisation et propriétés des quatre armes. Méthode de discussion et étude de cas concrets. Stationnement, mouvement, combat. Objet, agencement, fonctionnement des divers Services d'une armée en campagne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 47 et 154-179.

son déclenchement. Mal défini quant au niveau hiérarchique qui le concernait, il engendra la confusion avec l'assaut. Les disccussions à propos de sa forme glissèrent petit à petit vers une remise en question de sa nature : puisque l'attaque décisive ne comportait pas de procédés particuliers, elle ne se distinguait pas d'une attaque « normale ».

Avec l'abandon des deux éléments les plus importants de la « manœuvre napoléonienne », cette doctrine tomba peu à peu à l'abandon. Ce processus de remise en cause fut lent. Il dura plus de dix ans, jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il ne fut pas uniforme dans l'ensemble de l'armée. Des penseurs restèrent fidèles à l'orthodoxie, tandis que d'autres n'adoptaient qu'une partie des idées nouvelles et que d'autres encore rejetaient l'ensemble de la doctrine. Cette évolution doit en outre être remise dans un contexte de développement de l'importance accordée aux forces morales, notamment à la volonté. Parmi les tenants de la « manœuvre napoléonienne », plusieurs penseurs jouèrent un rôle fondamental. Gilbert et Cherfils en firent partie, tout comme Langlois et Foch. Ces deux derniers eurent sans aucun doute une influence déterminante, le premier du fait de son aura en matière de doctrine de l'artillerie et le second, en raison de sa capacité à enthousiasmer ses élèves à l'Ecole supérieure de guerre.

Les transformations doctrinales que nous venons de mentionner ont ouvert la voie à la doctrine de l'« offensive à outrance ». Il n'y a pas eu de rupture nette entre les deux doctrines, mais une évolution lente. Nous verrons, dans la troisième partie de notre étude, comment cette transformation, déjà en cours vers 1905, s'effectua et s'acheva cinq années plus tard, au moment où Grandmaison donna les grandes lignes de la nouvelle doctrine dans des conférences appelées à devenir célèbres.

Conclusion

Le traumatisme de la défaite de 1870 fut le principal moteur du renouveau intellectuel de l'armée française. Ce dernier eut pour cadre principal l'Ecole supérieure de guerre qui domina, jusque vers 1900, l'ensemble de la pensée militaire française. Cette école fut fondée sur le modèle de la *Kriegsakademie*, dont on avait compris la supériorité par rapport au système français de l'Ecole d'état-major. Réunissant les meilleurs penseurs militaires français du moment, elle n'eut pendant vingt ans aucune réelle concurrence intellectuelle dans le forum capable de lui opposer efficacement des idées différentes. Elle profita en outre de la faiblesse des structures de l'armée française, avec son haut commandement polycéphale et instable. Le ministère de la Guerre variait au rythme des changements de gouvernement. L'Etat-major général ne possédait ni la structure ni la stabilité lui permettant de jouer un rôle effectif. Le Conseil supérieur de la guerre n'était consulté qu'épisodiquement, tandis que le commandant en chef prévu pour le temps de guerre ne possédait pas de pouvoir particulier. Par ailleurs, l'Ecole supérieure de guerre disposait d'un atout puissant : la capacité de diffuser ses idées parmi les stagiaires qui suivaient ses cours. Ces dernières pouvaient ensuite se répandre, petit à petit, au sein des grandes unités de l'armée. Ces trois éléments expliquent le succès de l'Ecole supérieure de guerre dans l'élaboration et l'imposition de sa doctrine.

Les cours militaires spéciaux, puis l'Ecole supérieure de guerre durent d'abord définir des buts et des méthodes d'enseignement, ainsi qu'un programme de cours. Lewal joua un rôle primordial. Il mit de côté les aspects scientifiques et techniques des matières, choisissant de former les élèves aux techniques d'état-major et de leur donner des méthodes de travail leur permettant de résoudre les problèmes qu'ils rencontreraient au cours de leurs carrières. Il développa la méthode positive, ou des cas concrets. Maillard, de son côté, mit au point la méthode historique. Ces deux méthodes étaient complémentaires et devaient apporter un équilibre dans la réflexion et dans la résolution des problèmes. Toutefois, elle connurent, dans leur application par les successeurs et les disciples des fondateurs, des perversions. La méthode positive devint dogmatique. De plus, ne possédant pas de méthode de raisonnement, elle conduisit à favoriser le facteur mission au détriment du facteur ennemi dans la résolution des problèmes. De son côté, la méthode historique connut une triple réduction. A l'écart de la science historique en général, l'histoire militaire, telle que pratiquée à l'Ecole supérieure de guerre, en ignorait les principes et les méthodes. Dès lors, elle réduisit son champ d'étude pour se limiter aux deux périodes napoléoniennes. Elle devint purement utilitaire et déboucha sur la création d'autorités. Enfin, elle se concentra sur des questions spécifiques, comme le rôle joué par le chef, n'abordant que rarement les problèmes d'organisation militaire, d'économie et de développement des armées.

Ces problèmes de méthodes se doublèrent de problèmes de concepts. La stratégie et la tactique ne furent pas définies clairement ni distinguées selon leur nature. La stratégie, qui fut d'ailleurs marginalisée et peu étudiée, fut envisagée en tant que tactique en plus grand. Dès lors, il y eut une confusion entre les principes et les procédés d'engagement des différents échelons de l'armée. Le combat était perçu comme une réduction de la bataille, l'engagement d'une petite formation comme une réduction de l'engagement d'une grande unité et non pas comme l'une ou l'autre de ses phases. Cette confusion n'était pas seulement présente dans les esprits. Elle se retrouva dans les règlements et dans les cours de l'Ecole supérieure de guerre où l'on avait implicitement admis les définitions confuses de Lewal. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'étude des manœuvres et des exercices montre que ces problèmes conceptuels ont touché nombre d'officiers et qu'ils avaient pour conséquence un mauvais engagement des troupes, ainsi que des problèmes en matière de choix entre l'offensive et la défensive.

La doctrine de la « manœuvre napoléonienne » fut élaborée petit à petit dans le cadre de l'Ecole supérieure de guerre. Elle fut l'œuvre de Lewal, de Maillard, de Bonnal et de Cherfils. Lewal en posa les bases, définissant les grandes phases successives de la bataille. Maillard introduisit les notions d'avant-garde et d'attaque décisive. Bonnal en systématisa les éléments, tandis que Cherfils la transposa dans le domaine de la cavalerie. Cette doctrine fut codifiée une première fois alors qu'elle était à l'état embryonnaire dans le Service en campagne du 26 octobre 1883, puis de manière complète dans celui du 28 mai 1895. Elle constitua la doctrine officielle de l'armée française jusqu'à l'adoption de nouveaux règlements à la fin de l'année 1913.

L'école de la « manœuvre napoléonienne » ne fut pas unitaire. Ses tenants se divisèrent en sous-courants accordant plus ou moins d'importance au feu et au moral. Ce dernier élément se renforça d'ailleurs en raison de la personnalité de certains penseurs et de l'influence des études napoléono-clausewitziennes. De plus, le fait de s'intéresser à des unités de plus en plus élevées de la hiérarchie entraînait un intérêt de plus en plus poussé pour les questions liées au rôle du chef et du haut commandement. L'influence de Clausewitz doit cependant être relativisée. Elle se situe avant tout dans le renforcement de l'importance accordée à la volonté. Si elle a renforcé la valeur attribuée à l'offensive par rapport à la défensive, elle n'est pas à l'origine du phénomène. Ce dernier est le fruit à la fois de l'ensemble des études historiques menées à l'Ecole supérieure de guerre et des enseignements tirés du conflit de 1870. Bien avant la découverte du penseur allemand, les militaires français jugeaient la défensive inférieure à l'offensive dans le domaine de la stratégie, tout en restant parfaitement ouvert en tactique. Le renforcement de l'esprit offensif fut également le résultat de la forme de la « manœuvre napoléonienne ». L'avant-garde générale, de par son importance numérique, constituait, dans la pratique, plus une entrave à la liberté de manœuvre qu'un organe destiné à sa garantie. Le commandement ne pouvait abandonner le tiers de ses troupes et était contraint d'engager la bataille.

Par ailleurs, la « manœuvre napoléonienne », telle qu'elle fut envisagée par Bonnal, représente une vision idéale et limitée dans le temps, qui ne fut pas partagée par l'ensemble des penseurs. Elle mit du temps pour parvenir à maturité et elle connut une évolution, après 1905. Les points les plus problématiques étaient l'avant-garde générale et l'attaque décisive. L'avant-garde générale fut critiquée dès la définition du concept par des penseurs comme Lewal du fait qu'elle limitait la liberté de manœuvre du commandement et qu'elle n'était pas suffisamment puissante pour faire face à un adversaire particulièrement offensif et pour remplir toutes les tâches qui lui étaient attribuées. Les critiques se renforcèrent avec le temps,

l'avant-garde générale fut abandonnée peu à peu et même Bonnal finit par en rejeter l'idée en 1912. Le concept d'attaque décisive manquait de clarté. L'attaque décisive fut fréquemment confondue avec l'assaut. Développé sur plusieurs années, le concept se compliqua et souleva diverses questions à propos de sa forme : l'attaque décisive était-elle une attaque de front, une attaque de flanc ou une combinaison entre les deux ? Le débat tourna également autour de sa nature et de ses particularités : l'attaque décisive nécessitait-elle une troupe et des procédés spécifiques ? Il entraîna une négation du particularisme de l'attaque décisive par rapport à une attaque « normale ». Cela conduisit à en nier l'existence effective d'autant que l'on admit que l'attaque décisive pouvait échouer alors que n'importe quelle autre attaque pouvait réussir.

Après la disparition ou le retrait des pères fondateurs, l'école de la « manœuvre napoléonienne » perdit sa suprématie en tant que moteur intellectuel de l'armée française. Les deux points essentiels de sa doctrine étaient remis en question par l'ensemble des penseurs. De plus, elle renforça l'importance qu'elle accordait aux facteurs moraux, notamment sous l'influence de penseurs comme Foch et Langlois. Cette évolution annonce déjà clairement l'apparition des idées développées ultérieurement par Grandmaison.

DEUXIEME PARTIE

LES DEBATS DE LA PENSEE MILITAIRE FRANCAISE (1900-1913)

LE FOISONNEMENT INTELLECTUEL ET L'ECLATEMENT DE L'UNITE DE DOCTRINE

Introduction

Nous avons vu au chapitre V les critiques et les remises en cause doctrinales qui apparurent au sein même de l'école de la « manœuvre napoléonienne » : remise en question de l'attaque décisive et de l'avant-garde générale, augmentation de l'importance accordée à la volonté dans le cadre des forces morales. Ces remises en question internes se doublèrent, aux environs de 1900, d'un train de critiques extérieures à ce courant de pensée, liées à deux phénomènes d'actualité : les conflits contemporains, surtout la guerre des Boers, et l'apparition de nouvelles armes, en relation avec l'emploi de la poudre sans fumée. De plus, l'absence de fondements historiques de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » contribua à la remise en question de la doctrine de l'armée française[1]. Au moment où les attaques arrivaient de tous côtés, des études historiques, plus sérieuses que celles menées jusqu'alors par l'Ecole supérieure de guerre, montrèrent que les bases historiques sur lesquelles s'appuyait la « manœuvre napoléonienne » étaient sans réelle valeur. Ainsi, le livre de Maistre sur Spicheren montrait que cette bataille n'était pas un modèle d'engagement d'avant-garde, mais une affaire engagée suite à la désobéissance d'un sous-ordre et gagnée par « l'audace agressive et froide » d'Alvensleben[2].

Dans cette deuxième partie, nous analyserons les critiques émises contre la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne » et les nouvelles idées qui ont été exposées jusqu'à la Première Guerre mondiale. La première et la plus virulente de ces critiques provenait du général de Négrier qui développa une doctrine en s'inspirant à la fois de l'étude des nouvelles idées émergeant en Allemagne au tournant du siècle et de l'étude du conflit qui se déroulait en Afrique du Sud : la « guerre de rideaux » et l'emploi de « colonnes mixtes ». Ce nouveau courant de pensée, bien qu'ayant fait grand bruit, n'eut qu'une influence mineure sur la doctrine, à l'exception du règlement d'infanterie de 1904 ; les idées et les conclusions émises par Négrier furent rapidement abandonnées en raison de la guerre russo-japonaise.

[1] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 174-177.
[2] MAISTRE, lieutenant-colonel, *Spicheren (6 août 1870)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908.

Nous étudierons, dans un deuxième temps, comment l'armée et la pensée militaire française ont analysé les deux conflits majeurs du début du XX^{e} siècle, la guerre russo-japonaise et les guerres balkaniques de 1912-1913. Au cours de ces deux conflits, l'armée française envoya des missions auprès des belligérants, missions qui cherchèrent à dégager les enseignements qu'il était possible de tirer des événements. Nous verrons que ces enseignements ont été nombreux et souvent justes. Toutefois, la diversité des thèses et certaines des oppositions contenues dans les rapports ont empêché le 2^{e} Bureau de l'état-major de tirer des conclusions nettes, acceptées par l'ensemble des personnes envoyées en mission.

Au travers des nombreux débats ayant eu lieu, nous aborderons ensuite la question de l'intégration des nouvelles armes dans la pensée et dans la doctrine. Plusieurs de ces débats et de ces doctrines datent d'avant 1905. Avant cette date, ils n'ont toutefois pas empêché la constitution d'une doctrine en matière de tactique générale ainsi que sa diffusion par le biais des cours de l'Ecole supérieure de guerre et des règlements. Nous analyserons comment les militaires français ont fait face à la modernité et comment ils ont étudié et résolu les grandes questions posées par l'apparition de l'aviation et des troupes cyclistes, par le développement des mitrailleuses et de l'artillerie lourde, par l'adoption de la nouvelle artillerie de campagne à tir rapide permettant le tir masqué, par l'augmentation considérable de la puissance du feu de la cavalerie et, enfin, par l'emploi de la fortification de campagne. Nous verrons si, comme l'affirment la tradition et une grande partie de l'historiographie, l'armée française s'est opposée systématiquement à l'adoption des nouveaux matériels, que ce fût pour des raisons idéologiques ou doctrinales.

Enfin, nous étudierons deux courants de pensée qui montrent à quel point la pensée militaire française d'avant la Première Guerre mondiale était éclatée. Le premier de ces courants est constitué par la « trilogie » Pétain-Debeney-Maud'huy. Leurs idées, enseignées à l'Ecole supérieure de guerre, serviront à révéler les divergences existant entre la doctrine officielle des règlements et le contenu des cours de l'école. Elles illustreront aussi l'absence d'unité de doctrine à l'Ecole supérieure de guerre, qui a été exprimé ainsi par Revol, élève à cette époque[3] : « Le corps enseignant de la promotion 1903-1905 obéissait-il à une direction intellectuelle chargée de nous insuffler les éléments d'une doctrine officielle dûment accréditée ? Je n'en sais encore rien et j'avoue qu'à l'école nous n'en avions guère le sentiment. S'il y avait une unité de doctrine, elle était plus négative que constructive ; elle se manifestait par un esprit critique [très fort chez Pétain et Bourdériat et, dans une moindre mesure aussi, chez Fayolle.] »

Le second courant est multiple. Il s'agit des trois écoles d'inspiration napoléonienne de Camon, Colin et Grouard. Certains de leurs ouvrages ont été considérés comme des classiques et leurs auteurs jouissaient d'une certaine notoriété au lendemain de la Première Guerre mondiale. Ces penseurs n'eurent pourtant qu'une influence très limitée sur la pensée militaire et sur la doctrine, car ils n'occupaient pas des postes-clefs dans l'armée française. Le sérieux de leurs études historiques contribuèrent toutefois à la remise en question des analyses « napoléoniennes » de l'Ecole supérieure de guerre et, par conséquent, de la doctrine qui en était issue.

La complexité et la diversité des débats donne le plan de cette deuxième partie. Il est très difficile de dégager de grands axes synthétiques et nous avons été conduit à établir une succession de tableaux plus ou moins indépendants les uns des autres. De plus, la plupart des

[3] REVOL, J., « A l'Ecole supérieure de guerre (1903-1905) », *Revue historique des armées*, 1979, no 3, pp. 132-135.

débats n’ont pas connu de conclusion définitive et il est souvent impossible de dire quelle en a été l’issue. La structure de notre étude montre par elle-même l’éclatement de la pensée militaire française au cours de la décennie qui a précédé la Première Guerre mondiale.

Chapitre I. La « nouvelle école »

Au moment où les penseurs militaires français commençaient à envisager la guerre dans son ensemble et pensaient avoir mis au point une « doctrine objective », une « crise de la pensée [s'est produite,] provoquée par les transformations tactiques qui s'étaient manifestées en Allemagne et qu'accentuaient les jugements portés par certains sur les événements de la guerre du Transvaal »[4]. Le principal responsable de cette crise a été le général de Négrier qui publia, de manière anonyme, une série de quatre articles dans la *Revue des Deux Mondes* entre le 1er septembre 1901 et le 15 mars 1904[5]. Avant lui, quelques écrivains militaires français s'étaient déjà interrogés sur les conséquences tactiques de l'apparition des poudres sans fumée[6]. L'emploi de ces nouveaux explosifs n'avait pas seulement pour conséquence la disparition de la fumée sur le champ de bataille, mais aussi une augmentation de la puissance de propulsion du projectile et de sa capacité de destruction. L'arrivée de ces nouveaux explosifs coïncidait en outre avec celle d'autres nouveautés techniques : le fusil de petit calibre et le canon à tir rapide.

1.1 Les premières études sur les conséquences de l'emploi des poudres sans fumée

Les premières études sur les conséquences de l'emploi des poudres sans fumée, menées au début des années 1890, ne débouchèrent pas sur des conclusions unanimes. Si toute mentionnaient des modifications importantes, peu annonçaient une véritable révolution, d'autant que des constantes historiques posaient, selon certains auteurs, des limites claires aux évolutions envisagées[7]. D'une part, la suprématie morale et matérielle de l'offensive, à la fois stratégique et tactique, restait une constante, une « loi […] écrite dans l'histoire ». D'autre part, les particularités nationales, invariables, avaient, elles aussi, leur influence sur les doctrines. L'armée française ne pouvait pas simplement reprendre à son compte les doctrines allemandes. Elle devait en développer d'autres qui fussent en conformité avec les qualités de sa « race », avec ses traditions et son régime social.

[4] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 287.
[5] Publiés en six livraisons, les quatre articles sont :
« Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, pp. 5-32 ;
« Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 721-767 ;
« Cavaliers et dragons », *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1902, pp. 764-800 et 1er janvier 1903, pp. 87-117 ;
« L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, pp. 854-885 et 1er mars 1904, pp. 110-129.
[6] Les nouveaux explosifs étaient de deux types : la poudre sans fumée proprement dite (poudre B) et de nouveaux explosifs puissants type mélinite. Nous emploierons le terme de poudre sans fumée pour désigner les deux types d'explosifs, car ce fut le terme le plus couramment utilisé par les auteurs contemporains.
[7] CLEMENT, François, *Lettres sur la poudre sans fumée et les méthodes de guerre*, Paris, Baudoin, 1891.

Certains, tout en admettant des modifications profondes dans le domaine tactique, ne sortaient pas du cadre de la « manœuvre napoléonienne ». Ainsi le commandant Brun et le colonel B. Le premier, dans ses cours de l'Ecole supérieure de guerre, ne croyait pas à une révolution tactique en raison de l'adoption des poudres sans fumée, mais considérait que les changements allaient toutefois être importants[8]. L'invisibilité de l'adversaire, tant dans ses dispositions que dans ses effectifs, rendait la reconnaissance et la prise de contact par la cavalerie et l'avant-garde beaucoup plus difficiles. Dès lors, deux conséquences importantes apparaissaient en tactique générale : l'extension du front de l'avant-garde et l'influence grandissante des facteurs stratégiques sur le combat, en raison de l'imprécision des renseignements obtenus[9]. Dans le domaine de l'artillerie, Brun envisageait un renforcement des capacités offensives ainsi qu'une nouvelle doctrine dont les bases étaient la recherche des couverts en raison de l'augmentation considérable de la puissance du feu, la nécessité d'être constamment renseigné sur les positions ennemies et l'adoption d'une méthode de réglage des feux adaptée aux tirs contre des buts très peu visibles.

Les conclusions tirées par le colonel B. à propos de l'emploi des poudres sans fumée étaient opposées à celles de Brun[10]. La plus importante était la diminution de la puissance de l'offensive. B. ne faisait pas seulement intervenir les difficultés matérielles de l'assaillant et les avantages matériels du défenseur[11], il tenait compte également des facteurs moraux. La disparition du masque de fumée entraînait, chez l'individu, une perception plus accrue des dangers, ce qui diminuait son élan offensif[12]. Dès lors, l'idéal de la bataille préconisé par B. était la forme défensive-offensive[13].

D'autres, toutefois, tirèrent des conclusions radicalement différentes de l'emploi des poudres sans fumée et quittèrent le cadre de la « manœuvre napoléonienne ». Le commandant Nigote, par exemple, dans ses deux ouvrages de la première moitié des années 1890[14], développa des thèses très proches de celles soutenues par Négrier une décennie plus tard. Avec l'emploi des nouvelles poudres, le feu devenait le mode d'action prépondérant de la tactique. Les modifications profondes résultaient de la disparition de la fumée, de l'atténuation du bruit et de la rasance des trajectoires[15]. Les nouveaux matériels d'artillerie permettant le tir indirect défilé et employant des poudres sans fumée, les batteries devenaient invisibles sur le champ de bataille[16]. Se posait dès lors la question de la manière de combattre un adversaire invisible. Nigote soulevait une question cruciale qui fera couler beaucoup d'encre et qui ne sera pas résolue de manière satisfaisante avant le début de la Première Guerre mondiale, mais sa réponse ne convainc pas. Il préconisait d'occuper les hauteurs, de manière à voir derrière les

[8] BRUN, commandant, *Ecole supérieure de guerre. 1891-1892. Cours d'artillerie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 297-316.
[9] Brun précise que la reconnaissance ne peut plus se faire en engageant uniquement de l'infanterie et de l'artillerie. Il faudra manœuvrer et agir avec beaucoup de circonspection pour éviter toute surprise.
[10] B., colonel, *La poudre sans fumée et ses conséquences tactiques*, Paris, Jouvet et Cie, 1890.
[11] B. souligne que l'augmentation de la puissance du feu favorise surtout le défenseur qui peut utiliser toute la portée de ses armes, sans être gêné par la fumée. De plus, les difficultés de reconnaissance de l'assaillant deviennent très grandes. La cavalerie ne peut plus remplir cette mission contre des troupes d'infanterie et B. préconise l'emploi de cavaliers solitaires, cherchant à voir sans être vu. B., colonel, *La poudre sans fumée et ses conséquences tactiques*, Paris, Jouvet et Cie, 1890, pp. 29-32 et 40-45.
[12] B., colonel, *La poudre sans fumée et ses conséquences tactiques*, Paris, Jouvet et Cie, 1890, pp. 35-37.
[13] B., colonel, *La poudre sans fumée et ses conséquences tactiques*, Paris, Jouvet et Cie, 1890, pp. 57-61.
[14] NIGOTE, Claude, *Les grandes questions du jour*, Paris, Baudoin, 1891 ; *La bataille de la Vesles*, Paris, Baudoin, 1894.
[15] NIGOTE, Claude, *Les grandes questions du jour*, Paris, Baudoin, 1891, pp. 2-7.
[16] NIGOTE, Claude, *La bataille de la Vesles*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 19-48.

crêtes situées en contrebas. Il subordonnait donc la décision du commandement, la tactique, au facteur géographique. En outre, il semblait oublier que la solution proposée nécessite une disposition géographique particulière et l'obligation d'occuper des sites favorables au moment de la bataille. Pour l'infanterie, les conséquences étaient également profondes : les soutiens et les réserves étaient supprimés et seuls les tirailleurs étaient conservés[17]. Le combat par le feu, devenait un acte individuel, mais seulement aux courtes et moyennes distances[18]. Nigote préconisait, enfin, la constitution d'une infanterie légère, mobile, en créant des troupes cyclistes et en transformant la cavalerie en infanterie montée[19].

En matière de tactique générale, les modifications qu'il envisageait sont encore plus profondes, avec le rejet total de la « manœuvre napoléonienne »[20]. La bataille de la Vesles qu'il imagine montre une nouvelle forme de manœuvre générale axée sur la défense en profondeur utilisant largement les manœuvres de flanc et les attaques de nuit[21]. Le principe de l'avant-garde est également rejeté et les reconnaissances sont effectuées par des détachements des trois armes, avec emploi de cyclistes ou d'infanterie transportée sur des voitures, formant un rideau devant le gros des troupes. L'importance de la manœuvre est réduite au profit de celle du feu, dont la nouvelle puissance favorise, matériellement et moralement, la défensive[22]. Mais cette dernière n'est nullement passive. Nigote se caractérise bien plus par la prudence et la croyance en la nécessité de se protéger des effets du feu que par une volonté exclusivement défensive[23].

1.2 Le général de Négrier

Avant la publication de ses fameux articles parus dans la *Revue des Deux Mondes* qui furent à l'origine d'un violent débat à propos de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne », le général de Négrier avait publié deux études. La première, un petit ouvrage sur le combat d'infanterie, attirait l'attention sur les modifications tactiques découlant de la mise en service des nouvelles armes[24]. Négrier ne développait cependant pas une nouvelle doctrine et se contentait de définir sept conséquences de l'emploi de la poudre sans fumée, qui montrent une bonne compréhension de la puissance nouvelle du feu[25]. Conscient à la fois de cette puissance, mais aussi de ses limites, et accordant aux forces morales une place prépondérante[26], il préconise une position attentiste, axée sur la souplesse intellectuelle du commandement[27]. Il n'envisage pas de révolution, mais souligne qu'il faut être prêt à s'adapter, dès le début d'une guerre, aux circonstances nouvelles qui s'imposeraient.

[17] NIGOTE, Claude, *Les grandes questions du jour*, Paris, Baudoin, 1891, pp. 2-7.
[18] Nigote insiste sur la nécessité d'un entraînement au tir individuel pour chaque soldat, unique moyen d'obtenir la précision du tir sur le champ de bataille, en dépit de l'émotion. Toutefois, il reste un partisan des feux de salves pour les grandes distances. NIGOTE, Claude, *La bataille de la Vesles*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 77-87.
[19] NIGOTE, Claude, *Les grandes questions du jour*, Paris, Baudoin, 1891, pp. 2-7.
[20] NIGOTE, Claude, *La bataille de la Vesles*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 87-105.
[21] NIGOTE, Claude, *La bataille de la Vesles*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 19-48.
[22] NIGOTE, Claude, *La bataille de la Vesles*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 77-105.
[23] Nigote parle d'employer les moyens de protection de la défense dans l'offensive, ce qui ne correspond pas à une volonté exclusivement défensive.
[24] NEGRIER, François Oscar de, *Observations sur le combat de l'infanterie*, 1892.
[25] NEGRIER, François Oscar de, *Observations sur le combat de l'infanterie*, 1892, pp. 4-7.
[26] Négrier termine son ouvrage en insistant sur la valeur des forces morales et le rôle de l'officier dont elles dépendent : « La force d'une troupe réside dans son moral. » NEGRIER, François Oscar de, *Observations sur le combat de l'infanterie*, 1892, pp. 15-16.
[27] NEGRIER, François Oscar de, *Observations sur le combat de l'infanterie*, 1892, pp. 3-4.

Sa seconde étude, un article anonyme paru dans la *Revue de cavalerie* de septembre 1897, est de la même veine[28]. Commentant les manœuvres effectuées sous sa propre direction[29], il adopte une position plutôt orthodoxe et conservatrice par rapport aux règlements et aux doctrines en vigueur. Nous retrouvons les deux éléments-clefs déjà mis en exergue : la puissance du feu et l'importance des facteurs moraux. Les enseignements tirés de ces manœuvres concernent avant tout la cavalerie dans ses relations avec les autres armes[30]. Si Négrier affirme la pleine utilité de la cavalerie dans les opérations et sur le champ de bataille, il accepte cependant implicitement des limites assez contraignantes, sans en mesurer toutefois toutes les conséquences, comme il le fera dans ses écrits ultérieurs[31].

Les quatre articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes* ne constituent pas un corps de doctrine, homogène et rigoureusement exposé. Parus sur une période de deux ans et demi et traitant de sujets forts divers, ils montrent la lente maturation de la pensée de Négrier.

Les idées nouvelles développées par Négrier résultent d'une double influence : l'étude de l'évolution de la doctrine allemande vers la fin du XIX^{e} siècle[32] et celle de la guerre des Boers et des enseignements que Britanniques et Allemands en ont tiré[33]. L'influence allemande a sans doute été prépondérante. Elle a agi assez tôt dans la pensée de Négrier, par le biais de l'analyse des grandes manœuvres impériales de 1898, 1899 et 1900, au cours desquelles il a noté des modifications importantes dans la pratique, qui constitueraient le prélude à un changement de doctrine[34]. Ultérieurement, les écrits de Colmar von der Goltz joueront également un rôle important[35], les enseignements tirés du conflit sud-africain ne faisant que confirmer et renforcer les idées développées auparavant.

---

[28] NEGRIER, François Oscar de, « Manœuvres de deux divisions de cavalerie et d'un corps d'armée », *Revue de cavalerie*, septembre 1897, pp. 513-534.

[29] Se déroulant sur trois jours, les manœuvres ont opposé deux divisions de cavaleries, soutenues par une brigade d'infanterie, à un corps d'armée. La mission de la cavalerie était d'entraver la marche de l'adversaire. NEGRIER, François Oscar de, « Manœuvres de deux divisions de cavalerie et d'un corps d'armée », *Revue de cavalerie*, septembre 1897, pp. 517-523.

[30] NEGRIER, François Oscar de, « Manœuvres de deux divisions de cavalerie et d'un corps d'armée », *Revue de cavalerie*, septembre 1897, pp. 515-517.

[31] L'action de la cavalerie est tributaire de trois facteurs. En raison de la vulnérabilité, la surprise et la vitesse lui sont indispensables dans ses déplacements, si elle veut éviter des situations critiques. En outre, l'efficacité de son action dépend de la parfaite maîtrise du renseignement. Ce dernier doit être renforcé par l'adjonction d'officiers supplémentaires chargés d'effectuer des reconnaissances ponctuelles précises et capitales pour le commandement. Elles doivent apporter les précisions que le service d'exploration normal ne peut pas toujours donner. Sur le champ de bataille, la cavalerie connaît également des contraintes. Elle doit agir par surprise et en utilisant habilement le terrain. La charge, dont l'effet est avant tout moral, ne peut réussir qu'à ces conditions. NEGRIER, François Oscar de, « Manœuvres de deux divisions de cavalerie et d'un corps d'armée », *Revue de cavalerie*, septembre 1897, pp. 517-523, 526-528 et 530-531.

[32] NEGRIER, François Oscar de, « Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, pp. 5-32 ; « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, pp. 854-885 et 1er mars 1904, pp. 110-129.

[33] NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 721-767 ; « Cavaliers et dragons », *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1902, pp. 764-800 et 1er janvier 1903, pp. 87-117 ; « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, pp. 854-885 et 1er mars 1904, pp. 110-129.

[34] NEGRIER, François Oscar de, « Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, pp. 25-26.

[35] VON DER GOLTZ, Colmar, *Das Volk in Waffen. Ein Buch über Heerwesen u. Kriegsführung in unserer Zeit*, Berlin, Rv Decker's Verlag, 1883. Cet ouvrage a été publié l'année suivante en France sous le titre *La nation armée, organisation militaire et grande tactique moderne* (Paris, Hinrichsen). Négrier a utilisé le texte publié dans la *National Review* de novembre 1903.

1.2.1 La primauté des forces morales

Chez Négrier, le facteur moral constitue l'élément déterminant, bien qu'il ait considéré que les modifications nécessaires en matière de tactique était la conséquence de l'augmentation de la puissance du feu. Il partage cette opinion avec beaucoup de ses contemporains. Comme chez ces derniers, le nationalisme en forme la base, en dépit du fait qu'il ait puisé une grande partie de sa pensée en Allemagne ou en Angleterre. La tactique n'est pas seulement la résultante de facteurs matériels et moraux universels : elle est aussi d'essence nationale et le caractère de la nation constitue un critère déterminant dans le choix de la doctrine[36]. Influencé sans doute aussi par la lecture d'Ardant du Picq, Négrier partage avec les penseurs de son époque le goût pour les questions de psychologie individuelle et collective de la bataille. Ses conclusions ne sont pas non plus très originales : modifications physiologiques dues au stress, qui empêche le soldat de tirer juste aux grandes distances, diminution de la « faculté de jugement », développement du caractère instinctif, « tendance irraisonnée à l'imitation », importance capitale du comportement des cadres inférieurs[37]. Dès lors, Négrier considère comme nécessaire le développement des forces morales de la nation, afin que le soldat soit en mesure, individuellement et collectivement, de résister à l'action psychologique terrifiante du champ de bataille[38].

Cette importance du facteur moral et cette individualisation de la psychologie des combattants sont cependant poussées plus loin que chez la plupart des penseurs de son époque. Négrier fait intervenir ces éléments dans ce qu'il appelle la « nature de la discipline », dont dépendent la tactique et les procédés de combat[39]. Il oppose la « discipline coercitive » à la « discipline morale », la première se caractérisant par un encadrement et une surveillance étroite des troupes et une absence de possibilité d'initiative. La tactique qui en découle est « formaliste » et « rigide » et amène à l'emploi de « colonnes », de « masses », « même lorsque les progrès de l'armement les condamnent », et à l'emploi du concept d'attaque décisive[40]. La « discipline morale » se caractérise, elle, par un « moral élevé » et une « discipline librement consentie, faite de dévouement et d'abnégation ». La tactique qui lui est liée est alors « celle que l'armement comporte », c'est-à-dire, à l'époque, l'emploi du « combat de tirailleurs, où l'homme est souvent abandonné à lui-même, [et qui est] le procédé le plus actif et le plus puissant ».

---

[36] NEGRIER, François Oscar de, « Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, p. 12.

[37] NEGRIER, François Oscar de, « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, p. 859 ; 1er mars 1904, pp. 119-122 et 128-129.

[38] Vu la dilution des formations, les phénomènes d'« attirance de l'abri » et d'« adhérence au sol », de déprime physique et nerveuse liée aux conditions de la lutte (invisibilité de l'ennemi et de la mort qui frappe sans prévenir), chaque soldat, individuellement, doit être formé au maniement de ses armes et être en parfaite condition morale. Selon Négrier, la nécessité de ce renforcement de la puissance morale de la nation est l'enseignement essentiel à tirer de la guerre des Boers. « La tactique de l'avenir […] dépendra plus encore de l'état moral de la nation au début de la guerre et de l'énergie individuelle du soldat que de la puissance de l'armement. » C'est en effet grâce à sa « valeur individuelle », son « initiative » et son « courage » que le combattant, dès son arrivée dans la « zone des feux rapprochés », pourra continuer à combattre et à avancer. NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 723 et 763-767.

[39] NEGRIER, François Oscar de, « Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, p. 7.

[40] NEGRIER, François Oscar de, « Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, pp. 18-22.

Chez Négrier, les facteurs moraux interviennent aussi dans la manœuvre. Selon lui, l'emploi de vagues successives permettrait de remédier à l'action déprimante du champ de bataille[41]. Dès lors, les troupes fraîches disposeraient d'une supériorité morale et transmettraient une « impulsion morale » à l'attaque, qui en constituerait la « principale puissance »[42]. De plus, l'action de la manœuvre sur l'adversaire serait avant tout d'ordre moral : c'est l'« événement » napoléonien, c'est-à-dire l'enveloppement, qui aurait été la clé de la réussite de plusieurs batailles : Ulm, Iéna, Eylau, Eckmuhl, Wagram, Lutzen et Bautzen[43]. Négrier voit l'événement comme le moyen de détruire psychologiquement l'adversaire et d'obtenir la victoire en faisant « entendre soudainement le canon » derrière lui, alors qu'il est « durement engagé […] depuis de longues heures »[44].

1.2.2 Le feu

Si le moral constitue l'élément déterminant chez Négrier, le feu est considéré comme un « facteur très important, dont il serait dangereux de ne pas avoir prévu les effets »[45]. D'ailleurs, l'évolution de la puissance du feu est à l'origine de toutes les transformations tactiques qu'il envisage[46], non seulement en matière de feu, mais aussi dans le cadre du choc et de la manœuvre.

Concernant le feu, Négrier tire deux enseignements principaux. Outre la disparition du choc[47], le feu provoque la quasi-inviolabilité des fronts[48] en raison de la « puissance du fusil » et de l'« invisibilité des buts », due à l'engagement de formations diluées, à la fortification de campagne et à divers procédés de camouflage. Dès lors, Négrier développe de nouvelles doctrines en matière de tactique d'arme. Pour l'artillerie, il envisage l'emploi d'une combinaison de pièces très puissantes et de canons légers à tir rapide dans le but de combattre efficacement un ennemi protégé par des tranchées et d'appuyer les troupes d'assaut[49]. De plus, il rejette la constitution de groupements d'artillerie importants, dont le fractionnement est fonction du terrain et des circonstances et préconise la concentration des feux, non par la concentration des batteries, mais par la convergence des feux de batteries éloignées[50]. Pour

[41] NEGRIER, François Oscar de, « Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, pp. 21-22.
[42] Précisons que pour Négrier, et contrairement à l'opinion de certains adeptes de l'attaque décisive qui croient que les échelons situés en arrière « poussent » mécaniquement les précédents, l'entraînement des troupes de l'avant a lieu par un effet moral.
[43] NEGRIER, François Oscar de, « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1904, p. 113.
[44] NEGRIER, François Oscar de, « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, pp. 865-868.
[45] NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, p. 723.
[46] NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, p. 723.
[47] NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 759-760.
[48] NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, p. 757.
[49] NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 760-761.
[50] NEGRIER, François Oscar de, « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1904, pp. 127-128.

l'infanterie, Négrier rejette la doctrine des feux de masse et la notion de gerbe qui lui est associée[51]. Il souhaite une instruction individuelle de qualité afin de disposer de bons tireurs.

Vu la disparition du choc, c'est évidemment la cavalerie qui connaît les modifications les plus fondamentales[52]. Selon Négrier, elle ne serait plus en mesure d'effectuer des charges traditionnelles et son « mode d'action » se serait considérablement transformé et développé, surtout dans la manœuvre : mouvements enveloppants, poursuites, combats d'arrière-garde. A l'instar de l'infanterie montée, la cavalerie devrait désormais combattre par le feu (carabines, artillerie, mitrailleuses) et être équipée et armée comme l'infanterie.

1.2.3 La manœuvre

A partir de l'augmentation de la puissance du feu et de la disparition du choc, Négrier a conclu à une modification radicale de la manœuvre[53]. Les premières idées, exposées dans la *Revue des Deux Mondes*, sont nées d'un rejet de l'attaque décisive[54] et de l'étude de la nouvelle doctrine naissante de l'armée allemande, caractérisée par un esprit offensif violent destiné à fixer l'adversaire par une manœuvre enveloppante[55]. La manœuvre préconisée par Négrier s'articule autour d'une attaque menée en plusieurs vagues successives et sur des fronts très étendus. Il s'agit d'obtenir le rendement maximal d'une troupe, grâce à un déploiement immédiat de tous les moyens de feu[56].

S'inspirant des leçons tirées par les Anglais dans la deuxième moitié de la guerre des Boers[57], Négrier expose plus complètement sa nouvelle doctrine dans deux articles de la *Revue des Deux Mondes* en 1902[58] fondée sur la « guerre de rideaux » et les « opérations combinées de nombreuses colonnes mixtes ». Par « guerre de rideaux », il faut entendre l'emploi de formations en ligne plutôt qu'en colonne, avec une faible densité d'hommes au mètre courant (un tous les trois ou quatre pas), sans soutien, ni réserve. Ces « rideaux », contrairement à l'avant-garde de l'école « napoléonienne », ne sont pas liés au gros des forces qu'ils protègent. Autonomes et ne pouvant compter sur un appui, ils manœuvrent d'après les instructions reçues, « mais avec la plus large initiative ». Leur mission est de progresser, de

[51] L'Ecole de tir a développé la notion de gerbe : « faisceau théorique des trajectoires des balles partant d'un groupe serré de tireurs dont tous les fusils sont dirigés avec la même hausse sur le même objectif ». Des règles tactiques en ont été déduites et il en fut même conclu que l'instruction individuelle du tireur n'avait aucune importance, seule comptant la « conduite scientifique du feu par les chefs ». NEGRIER, François Oscar de, « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, p. 859.

[52] NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 759-760 ; « Cavaliers et dragons », *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1902, pp. 764-800 et 1er janvier 1903, pp. 87-117 ; « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1904, p. 112 ; *La cavalerie du service de deux ans (Extrait de la* Revue des Deux Mondes *du 15 août 1908)*, Paris, Chapelot, 1908.

[53] NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 757-758.

[54] NEGRIER, François Oscar de, « Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, pp. 18-22.

[55] NEGRIER, François Oscar de, « Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, pp. 23 et 29-31.

[56] Négrier voit deux avantages supplémentaires : forcer l'adversaire à employer prématurément ses réserves pour venir à bout de chacun des échelons successifs et assurer la liberté de manœuvre des échelons situés en arrière.

[57] NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 757-758.

[58] NEGRIER, François Oscar de, « Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 757-758 ; « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, pp. 868-869 et 1er mars 1904, pp. 112-119 et 122-127.

« surveiller la direction de marche » et d'appuyer, par une attaque de flanc, le groupe voisin qui ne pourrait plus avancer du fait de l'ennemi. Quant aux « colonnes mixtes », elles sont formées de groupements des trois armes opérant sur des fronts très larges. Une fois le contact établi avec l'ennemi, elles se contentent de le fixer, tandis que les autres le débordent en vue de l'attaquer sur ses flancs ou ses arrières. La décision est obtenue par l'« enveloppement à grande distance, suivi d'une action concentrique » et permettant une « combinaison des feux de front et d'écharpe ». Ce n'est plus la supériorité numérique qui constitue le facteur décisif, mais la combinaison entre le feu (artillerie et mousqueterie) et le mouvement de troupes « soigneusement défilées ». Les réserves sont employées pour exploiter les succès et non pour briser des résistances opiniâtres[59].

1.3 La guerre des Boers

L'étude de la guerre des Boers (1899-1902) a soulevé en France, au début du XX^{e} siècle, un débat passionné chez les penseurs militaires contemporains[60]. D'un côté nous trouvons les écrivains de la « nouvelle école » avec, comme principal acteur, son chef de file, le général de Négrier. De l'autre, ceux de l'école de la « manœuvre napoléonienne » avec Bonnal, Langlois, Gilbert et Fournier[61], auxquels nous devons ajouter Colin, qui, bien qu'appartenant à un autre courant de pensée napoléonien, tire les mêmes conclusions[62]. Toutefois, il existe une exception à cette division en deux partis radicalement opposés : le commandant Fonville dont l'étude de 1904 montre qu'il a subi à la fois l'influence de Kessler et de Langlois. Sa position se situe entre les deux courants antagonistes, mais se rapproche plutôt de celle de l'école de la « manœuvre napoléonienne »[63].

---

[59] NEGRIER, François Oscar de, « L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1904, pp. 125-127.

[60] QUELOZ, Dimitry, « La pensée militaire française et les enseignements tactiques de la guerre des Boers », *Stratégique* no 84, 4/2001, pp. 61-83.

[61] BONNAL, Henri, *La récente guerre sud-africaine et ses enseignements*, Paris, Chapelot, 1903 ; FOURNIER, H., *La guerre sud-africaine*, Paris, Chapelot, 1902-1904, 3 tomes ; GILBERT, Georges, *La guerre sud-africaine*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1902 ; LANGLOIS, Hippolyte, *Enseignements de deux guerres récentes. Guerres turco-russe et anglo-boer*, Paris, Lavauzelle, s.d. La première étude, celle de Gilbert reprend la doctrine de Langlois. Elle est préfacée par Bonnal, qui reprend Gilbert dans son propre ouvrage. Quant à celle de Langlois, elle se base sur la présentation des événements faite par Fournier. Parmi les auteurs secondaires, Guionic a utilisé Bonnal et Langlois comme sources pour ses *Causeries*. Il tire les mêmes conclusions qu'eux. GUIONIC, lieutenant-colonel, *Causeries d'un fantassin. Combat de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, 2^{e} édition, pp. 17-38. Niessel, utilisant l'ouvrage de Fournier, développe les mêmes arguments que les autres penseurs napoléoniens. NIESSEL, Albert, *Enseignements à tirer au point de vue de la tactique générale de la guerre de l'Afrique du Sud*, Paris, Chapelot, 1902. Cardot a aussi violemment critiqué la doctrine de la « nouvelle école » qui représente, selon lui, le « culte de la peur ». CARDOT, Lucien, *Hérésies et apostasies militaires de notre temps*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908, p. 437.

[62] COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, pp. 38-42.

[63] De Kessler, Fonville retient l'extension des fronts comme conséquence de l'emploi de la poudre sans fumée et de l'augmentation de la puissance du feu. A Langlois, il emprunte ses conclusions concernant la coopération entre l'infanterie et l'artillerie ainsi que celles sur l'emploi judicieux des avant-postes fait par les Boers. Pour Fonville, les enseignements tirés du conflit anglo-boer sont applicables dans le cadre d'une guerre européenne, en dépit de quelques particularités. La seule grande différence consiste dans le faible développement des moyens de communication en Afrique du Sud. Adepte de l'école de la « manœuvre napoléonienne », Fonville croit en la supériorité de l'offensive sur la défensive, à la nécessité de l'échelonnement du dispositif en profondeur, au rôle de l'avant-garde et à l'attaque décisive. En revanche, suivant là les conclusions de la « nouvelle école », il préconise un ordre dispersé en largeur et un fractionnement des unités avec, comme corollaire, une extension des fronts. FONVILLE, Emmanuel-François-René, *Etude tactique de la guerre sud-africaine, 1899-1900*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1904.

Cherchant à tirer des enseignements du conflit anglo-boer utilisables pour les armées européennes et plus particulièrement pour celle de la France, les auteurs des deux camps se sont demandés dans quelle mesure les expériences anglaises étaient applicables à une guerre européenne et si elles impliquaient des changements dans la doctrine française. Tous les auteurs, même Négrier, ont été d'accord pour souligner le caractère spécifique de cette guerre et l'impossibilité d'en déduire la doctrine du futur.

Quatre particularités ont été plus ou moins développées. La première est le facteur géographique. Le théâtre d'opération sud-africain, se caractérisant par des zones semi-désertiques très découvertes et ne possédant que peu de lignes de communication, ne pouvait être comparé avec les champs de bataille potentiels du Nord-Est de la France. Ensuite, les effectifs et les équipements différaient totalement de ceux des armées européennes. L'armée boer était une armée de milice, composée presque exclusivement d'infanterie montée. Ses effectifs d'environ 38'000 hommes, soit l'équivalent d'un corps d'armée européen, avec une dotation en artillerie représentant environ la moitié de celle d'un corps européen, ont permis aux Britanniques, dans la seconde moitié du conflit, de disposer d'une supériorité numérique écrasante, de l'ordre de dix contre un. Ces effectifs très faibles étaient, en outre, engagés sur un théâtre d'opération de très grandes dimensions. Par ailleurs, les caractéristiques morales des Boers en faisaient des combattants qui ne pouvaient être comparés avec les soldats européens. Les auteurs, très marqués par la notion de « race », insistaient sur les caractères spécifiques de la « race » des Boers (habitude de vie rustique en campagne, foi religieuse très grande, habileté exceptionnelle de cavalier et de tireur, etc.), mais aussi sur ses défauts (incapacité de combattre autrement qu'en défensive et sur une position très forte, indiscipline et individualisme excessifs empêchant de remporter de réelles victoires dans des opérations réglées). Enfin, les écrivains ont souligné, dans les deux camps, l'absence d'un véritable savoir-faire tactique.

Ces conditions spéciales ont empêché Négrier de se montrer, dans un premier temps du moins, trop affirmatif quant aux conclusions à tirer du conflit. Elles ont en revanche constitué un argument de poids dans les écrits des penseurs napoléoniens qui se sont montrés globalement très catégoriques dans leurs affirmations et leur rejet des thèses de la « nouvelle école ». Unanimes, les différents penseurs napoléoniens l'ont été dans leurs propos, en dépit de leurs divergences quant à la primauté du feu sur le moral. Outre le particularisme du conflit, leur argumentation repose sur deux piliers. La guerre des Boers n'avait pas apporté de nouveauté par rapport à ce qui était connu de la puissance du feu depuis la guerre de 1870. Ses effets, ses limites et les moyens de s'y soustraire (cheminements défilés, formations diluées et utilisation du terrain) étaient connus à ce moment. En outre, les penseurs napoléoniens ont interprété les échecs des Britanniques d'une manière très différente de celle de Négrier. Alors que ce dernier y voyait une preuve de l'inviolabilité des fronts et, dans une certaine mesure, une infériorité de l'offensive[64], ces adversaires considéraient que les échecs des attaques anglaises étaient la conséquence de l'incompétence tactique du commandement. Le second argument soulignait les différences existant entre la doctrine napoléonienne et les deux doctrines successives employées par les Anglais au cours du conflit. Les échecs

[64] La « nouvelle école » a souvent été accusée de posséder un esprit défensif et d'avoir une mauvaise influence sur la pensée militaire et l'état d'esprit de la troupe. Certains penseurs de la « nouvelle école » ont cependant insisté sur le fait que cette dernière se voulait offensive, à l'instar du chef d'escadron Lucas qui écrit : « Partout, au contraire, se fait jour cette pensée maîtresse que l'Offensive est le but et la carabine un moyen puissant, qui s'offre au moment où les autres moyens, choc et arme blanche, deviennent impuissants ». LUCAS, Armand, *Cavalerie. La nouvelle doctrine*, Paris, Chapelot, 1903, pp. 8-9.

britanniques ne permettaient dès lors pas de remettre en cause la doctrine de l'armée française.

1.4 Trois auteurs ambigus : Kessler, Lamiraux, Mayer

Gat a inscrit dans la même école de pensée que Négrier des auteurs comme Mayer, Kessler, Berrot et Lamiraux. Selon lui, leurs doctrines étaient semblables dans le sens où, conscients de la puissance du feu moderne, ils désiraient allier la défense tactique avec l'offensive stratégique[65]. Les idées de ces auteurs sont en réalité plus complexes et la défensive tactique n'en constitue généralement pas l'élément cardinal.

1.4.1 Kessler

Kessler, qui reprenait globalement la doctrine développée dans le Service en campagne du 28 mai 1895[66], se situait entre le courant de pensée napoléonien et celui de la « nouvelle école ». Dans sa *Tactique des trois armes*, il ne se présentait pas comme un opposant farouche à la doctrine officielle[67] et il n'a d'ailleurs pas été attaqué par les penseurs de l'école napoléonienne. La préface du livre montre en outre bien le but de sa démarche. Il s'agissait de rappeler et non pas de critiquer des principes qui se trouvaient dans les règlements.

Le premier de ces principes concerne l'unité d'action des trois armes. Bien qu'il considère l'infanterie comme l'arme principale en raison de ses propriétés particulières (mobilité, polyvalence et puissance de feu), Kessler insiste sur le fait que la tactique générale est « le mode d'emploi et d'action combinée des trois armes dans le combat »[68]. Le second a trait au niveau hiérarchique et à la situation de l'unité étudiée. Kessler différencie l'action de la division isolée[69], celle du corps d'armée encadré[70] et celle de l'armée[71]. Toutefois, c'est au niveau du corps d'armée qu'il inscrit ses conceptions en matière de tactique générale[72]. La composition et la puissance du corps d'armée lui ont fait prendre le rôle joué antérieurement par la division.

Les critiques que Kessler adresse à la doctrine napoléonienne montrent qu'il s'inscrit dans la troisième génération de cette école. Il prend ses distances par rapport à l'avant-garde, mais sans toutefois la rejeter complètement[73], et par rapport à l'attaque décisive[74], tout en affirmant la suprématie de l'offensive sur la défensive[75]. Contrairement à ce qu'a prétendu Défontaine, qui a justement souligné la proximité des idées de Kessler et de Langlois, la doctrine de Kessler ne se rapprochait pas davantage de celle de Négrier[76]. Les deux seuls points qu'il

[65] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 135-136.
[66] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, p. 33.
[67] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. V-VIII.
[68] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. 1-3.
[69] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. 34-58.
[70] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. 59-68.
[71] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. 68-98.
[72] La division ne comprend que peu de cavalerie et sa puissance est relativement limitée. Au niveau de l'armée, le commandant en chef n'a plus sous ses ordres qu'un seul élément spécial de combat, la division de cavalerie, dont la mission est clairement définie à l'avance : l'exploration. KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. 33 et 69.
[73] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. 38-39, 55-56 et 72-73.
[74] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. 48-49.
[75] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. 3, 53 et 90-91.
[76] DEFONTAINE, lieutenant-colonel, *Historique de l'Ecole supérieure de guerre*, 1913, troisième partie, p. 117.

partage totalement et exclusivement avec ce dernier sont la forme de la manœuvre et la diminution des capacités d'action du commandement, une fois la troupe engagée, à cause de l'importance des effectifs, du déploiement des formations et des structures de l'armée[77].

La manœuvre, selon Kessler, comporte deux phases et est de forme enveloppante[78]. Le premier temps, pour une unité isolée[79], comprend l'engagement de l'avant-garde, en défensive si nécessaire, de manière à donner « au gros les délais nécessaires pour exécuter sa manœuvre et se rassembler sur les points qui remplissent les conditions exigées »[80]. Le second temps comprend l'engagement du gros des forces, de manière concentrique. Cet enveloppement, en pratique, se limite toutefois le plus souvent « à une action contre une aile ou un flanc de l'ennemi, combinée avec une opération contre son front »[81].

L'expérience de la guerre de Mandchourie conforta Kessler dans ses idées[82]. Il insiste davantage sur le fait que les troupes devaient s'adapter au terrain et aux couverts. En accord avec le Règlement d'infanterie du 3 décembre 1904, il souligne qu'il n'existe plus de dispositif de combat pour l'infanterie. Les formations de marche et de combat relèvent de la décision des chefs qui agissent selon les circonstances. La dispersion des unités crée de larges intervalles qui doivent être surveillés, sans pour autant constituer un danger. Cette dispersion présente, selon lui, l'avantage de favoriser la manœuvre, dont l'importance est poussée très loin, comme le montre la valeur accordée aux réserves. Elles ne doivent pas être engagées dans la recherche de la supériorité du feu, mais dans la manœuvre qui constitue l'élément déterminant.

1.4.2 Lamiraux

La doctrine de Lamiraux, commandant de l'Ecole supérieure de guerre de 1893 à 1895, est complexe et se situe au carrefour de plusieurs courants de pensée. Il partage certaines idées avec Négrier, mais il a publié des ouvrages une dizaine d'années avant les articles les plus significatifs de ce dernier. Dès lors, il ne faut pas inverser les influences. La prédilection pour le mouvement enveloppant[83], le rejet de l'avant-garde napoléonienne[84] et l'affirmation de l'inefficacité de la cavalerie dans l'exploration[85] apparaissent comme les trois points communs à Lamiraux et à Négrier.

---

[77] Le commandant en chef de l'armée ne dispose d'aucun moyen de combat propre, en dehors de la division de cavalerie, dont la mission principale est l'exploration. Kessler préconise donc de créer une artillerie légère d'armée. Soutenue par quelques bataillons de chasseurs, elle servirait soit de noyau de réserve générale, soit comme moyen de renforcement de la division de cavalerie, soit encore comme moyen d'action rapide du commandement. KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. 82-88.

[78] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, p. 43.

[79] Cette recherche de la victoire par l'enveloppement s'applique aussi bien à la division, qu'au corps d'armée et à l'armée. KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, p. 79.

[80] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, p. 44.

[81] KESSLER, général, *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition, pp. 79-80.

[82] KESSLER, général, *La guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909.

[83] LAMIRAUX, François, *Etudes pratiques de guerres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1891, tome I, pp. 152-153 et 170-189 ; *Etude critique du projet de règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1902, pp. 130-131.

[84] Lamiraux considère que le commandement n'est plus libre dès le premier engagement de l'avant-garde. Il ne peut se retirer à sa guise. Les exemples historiques sont nombreux, qui montrent que des engagements mineurs ont dégénéré en batailles importantes : Froeschwiller, Spicheren, Gravelotte. LAMIRAUX, François, *Etude sur le fusil modèle 1886 et sur son rendement dans le tir individuel et dans le tir collectif*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, s.d., pp. 348-349 (note 1).

[85] LAMIRAUX, François, *Etudes pratiques de guerres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1891, tome II, pp. 131-136.

Lamiraux croit à l'importance accordée au feu[86], à une évolution de la tactique liée au développement de l'armement, au fait de ne pouvoir tirer des enseignements utiles que des conflits les plus récents[87], à l'importance des facteurs moraux[88] et à la destruction des forces armées adverses comme but de la guerre[89]. Ces idées peuvent se retrouver dans la « nouvelle école », mais ne lui sont pas exclusives, certaines faisant partie intégrante de la « pensée napoléonienne ».

Les prises de positions de Lamiraux sont complexes et particulières et pas forcément en accord avec celles de Négrier. Sa conception du feu est un bon exemple de son particularisme. Conscient de la puissance du feu[90] et de la difficulté de l'attaque frontale, il refuse cependant d'admettre l'inviolabilité des fronts[91] et se montre partisan du feu de salve[92]. Cette préférence pour les feux collectifs s'explique avant tout par des raisons morales, car Lamiraux en reconnaît les difficultés de réalisation et les défauts. Cette préférence pour les feux collectifs ne signifie pas un rejet de la formation individuel de chaque tireur[93]. Lamiraux considère que seule une troupe bien formée et bien commandée peut obtenir une efficacité de tir suffisante[94].

1.4.3 Mayer

Mayer a pu passer pour un visionnaire, qui a prédit la forme particulière que prendrait la Première Guerre mondiale, avec son front continu depuis le Largin jusqu'à la mer du Nord et ses tranchées[95]. Si cela est vrai, ses idées n'en présentent pas moins de graves défauts. Avec

[86] LAMIRAUX, François, *Etudes pratiques de guerres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1891, tome I, pp. 148-150.
[87] LAMIRAUX, François, *Etudes pratiques de guerres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1891, tome II, p. 11.
[88] LAMIRAUX, François, *Etude sur le fusil modèle 1886 et sur son rendement dans le tir individuel et dans le tir collectif*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, s.d., p. 336.
[89] LAMIRAUX, François, *Etudes pratiques de guerres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1891, tome II, p. 239.
[90] Lamiraux souligne l'importance des effets matériels de l'artillerie. Si, en période de paix, les qualités d'un canon sont la légèreté et la mobilité, sur le champ de bataille, la puissance des projectiles lourds est très appréciée. Il cite l'exemple de la guerre de 1870, durant laquelle les canons lourds de 12 ont rendu de grands services, dans la mesure de leur nombre très limité. LAMIRAUX, François, *Etudes pratiques de guerres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1891, tome I, pp. 148-150.
[91] LAMIRAUX, François, *Etudes pratiques de guerres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1891, tome I, pp. 152-153.
[92] LAMIRAUX, François, *Etudes sur le fusil modèle 1886 et sur son rendement dans le tir individuel et dans le tir collectif*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, s.d., pp. 100 et 336-346 ; *Etude critique du projet de règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie*, Paris, limoges, Charles-Lavauzelle, 1902, pp. 160-164.
[93] LAMIRAUX, François, *Etude sur le fusil modèle 1886 et sur son rendement dans le tir individuel et dans le tir collectif*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, s.d., pp. 336-346 ; *Etude critique du projet de règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1902, pp. 136-137.
[94] Lamiraux estime que l'imprécision du tir collectif, sur le champ de bataille, est de huit à dix fois supérieure aux tirs de polygone, en raison de l'influence du facteur moral. L'efficacité d'un tir au combat ne dépasse ainsi pas les 2%. Ce chiffre, qui donne déjà un tir écrasant permettant de mettre l'adversaire hors de combat, ne saurait être augmenté de manière significative par la présence de quelques bons tireurs. C'est le chef qui dirige le tir, le lieutenant, éventuellement le capitaine, qui est le facteur le plus important. Cependant, la formation des tireurs n'est pas négligeable, car seule une troupe bien formée et bien commandée peut parvenir à ces 2%. A titre de comparaison, Lamiraux cite des chiffres de la seconde partie de la guerre de 1870-1871, au cours de laquelle le pour cent était de 0,1 avec les troupes de Province dont l'instruction était très faible.
[95] *Un vieil article du lieutenant-colonel Emile Mayer (Emile Monceau) sur la guerre actuelle. Extrait de la Revue militaire suisse de juin 1915*, Lausanne, Revue militaire suisse, 1915 ; CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 85 ; SCHAPIRA, Jacques ; LERNER, Henri, *Emile Mayer. Un prophète bâillonné*, Paris, Michalon, 1995.

Contamine, nous pouvons lui reprocher la passivité de sa doctrine ; il n'a « pas devin[é] que même dans ces conditions, la lutte prendrait fin par l'action et non par la lassitude » et il n'a pas tenu compte de la situation stratégique en cas de guerre avec l'Allemagne[96].

Dans le domaine tactique, la pensée de Mayer n'a rien de très originale. Elle s'inscrit dans le courant de la « nouvelle école », bien qu'il s'en soit défendu après la Première Guerre mondiale[97]. Son article dans la *Revue militaire suisse* de mai 1902 est cependant tout à fait clair[98] : il profite de la parution des articles de Négrier pour se présenter comme le porte-parole d'un courant de pensée plus vaste et s'abriter derrière une autorité supérieure. Contrairement à ce qu'affirme Revol, la doctrine de Mayer n'a pas été « inconsciemment » reprise des cours de tactique générale de Verraux, qui a enseigné à l'Ecole supérieure de guerre après que Mayer ait été chassé de l'armée et alors qu'il avait déjà publié nombre de textes[99]. Nous pouvons encore souligner la parenté des idées avec Jean de Bloch[100]. Si Mayer prétend que son article sur « L'évolution de la tactique » paru dans la *Bibliothèque universelle* de février 1891 a inspiré Bloch[101], il a repris certaines idées de ce dernier dans son article de 1902[102].

Dès 1885, Mayer s'est intéressé à l'évolution du feu de l'infanterie qui serait devenu, au fur et à mesure du perfectionnement du fusil, « un des facteurs prépondérants du combat »[103]. Son texte est cependant davantage une étude scientifique que la présentation d'une doctrine personnelle. Cet article, comme ceux qu'il publiera ultérieurement, s'intéresse aux relations entre le feu et le moral[104]. Ce lien est étudié de manière plus approfondie dans un article anonyme de 1888 de la *Revue scientifique* sur la poudre sans fumée[105]. Mayer y affirme l'importance des facteurs moraux dans la guerre, en soulignant que le phénomène relève de la psychologie collective. Même si les conséquences de l'emploi de la poudre sans fumée étaient encore incertaines pour l'infanterie, il envisage une individualisation de plus en plus poussée du combat. Les troupes peu formées devenaient moins bonnes, mais les troupes aguerries agissaient avec plus de calme et de précision. L'effet du feu est également abordé en fonction de ses conséquences morales, bien plus que matérielles. Avec la poudre sans fumée, la mort devenait permanente et invisible, ce qui constituait une charge psychologique très lourde pour

[96] Si l'Allemagne avait été libre de ses mouvements, elle aurait pu frapper à l'Est, puis se retourner contre la France. CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, pp. 68 et 85.
[97] Dans son ouvrage de 1928, Mayer écrit qu'il ne partageait pas les « tendances et les conclusions » de Négrier, mais qu'il s'est « abrit[é] » derrière lui. MAYER, Emile, *Trois maréchaux : Joffre, Galliéni, Foch*, Paris, Gallimard, 1928, pp. 136-137.
[98] *Un vieil article du lieutenant-colonel Emile Mayer (Emile Monceau) sur la guerre actuelle. Extrait de la revue militaire suisse de juin 1915*, Lausanne, Revue militaire suisse, 1915, pp. 7-8. Cet article reprend de larges extraits de l'article de 1902. MONCEAU, Emile (MAYER, Emile), « Quelques idées françaises sur la guerre de l'avenir », *Revue militaire suisse*, mai 1902, pp. 396-409.
[99] REVOL, J., « A l'Ecole supérieure de guerre (1903-1905) », *Revue historique des armées*, 1979, no 3, pp. 132-135. Les cours de l'Ecole supérieure de guerre connaissaient une diffusion restreinte. L'affirmation de Revol pose la question de l'accessibilité à ces cours pour une personne extérieure à l'Ecole.
[100] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 135.
[101] La *Revue militaire suisse* écrit que cet article est passé inaperçu. Si cette remarque est valable dans un cadre général, elle ne prouve rien pour le cas plus particulier de Bloch. *Un vieil article du lieutenant-colonel Emile Mayer (Emile Monceau) sur la guerre actuelle. Extrait de la revue militaire suisse de juin 1915*, Lausanne, Revue militaire suisse, 1915, pp. 6-7.
[102] MAYER, Emile (VEUGLAIRE, Abel), « Le combat dans la guerre moderne », *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, avril 1902, pp. 55-78.
[103] MAYER, Emile, « Les feux de l'infanterie », *Revue scientifique*, 25 avril 1885, pp. 524-532.
[104] MANCEAU, Emile (MAYER, Emile), *Dragomiroff*, Paris, Chapelot, 1906, p. 15.
[105] X (MAYER, Emile), « La poudre sans fumée », *Revue scientifique*, 22 septembre 1888, pp. 368-372.

le combattant. Dans le domaine de l'artillerie, Mayer se montre plus affirmatif. L'absence de fumée entraînait une importante augmentation de l'efficacité de cette arme.

Mal intégré dans l'armée[106], défendant des idées peu orthodoxes, Mayer n'a pas eu d'influence dans la pensée militaire française. De plus, chassé de l'armée à la suite de l'Affaire Dreyfus et ayant publié la plupart de ses articles dans des revues suisses (*Revue militaire suisse* et *Revue universelle*), il fut peu lu et rarement cité par ses contemporains.

Conclusion

Suite à la découverte de la poudre sans fumée et des explosifs puissants (mélinite), qui coïncidait en outre avec l'arrivée des fusils de petit calibre et du canon à tir rapide, des penseurs s'interrogèrent à propos des modifications tactiques que l'apparition de ces nouveaux moyens pouvait entraîner. Les études menées dès le début des années 1890 n'aboutirent pas à des conclusions unanimes. Des modifications importantes étaient pressenties, mais pas de changement fondamental : les auteurs restaient dans le cadre de la « manœuvre napoléonienne ». Des raisons d'ordre moral et social constituèrent un frein à la perception de l'évolution qui se dessinait.

L'un des premiers à avoir envisagé une véritable révolution fut le commandant Nigote. Dès 1890, il remettait en question la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » et préconisait une nouvelle forme de manœuvre basée sur la défense en profondeur, les manœuvres de flanc, les attaques de nuit et l'emploi, à l'avant du dispositif, d'un rideau de troupes mobile composé des trois armes. Toutefois, ce ne fut qu'avec les écrits du général de Négrier, une décennie plus tard, que la remise en cause de la doctrine de l'Ecole supérieure de guerre prit de l'importance. Négrier s'inspirait à la fois de l'étude de la doctrine allemande en plein changement et des événements qui se déroulaient en Afrique du Sud. La doctrine de Négrier accordait la primauté aux facteurs moraux, même si les profonds changements qu'il envisageait résultait des modifications intervenues dans le cadre du feu. Sans doute influencé par Ardant du Picq, il plaçait l'homme au centre de ses préoccupations. Il opposait la « discipline coercitive » de la « manœuvre napoléonienne » à la « discipline morale », qui était devenue indispensable en raison de l'individualisation du combat. Il développa également une nouvelle forme de manœuvre reposant sur deux fondements : l'emploi de « rideaux » et de « colonnes mixtes ».

Les idées de cette « nouvelle école » furent combattues, dans le cadre d'un débat de plusieurs années se déroulant par le biais de publications, par les tenants de la « manœuvre napoléonienne ». Les positions étaient généralement bien campées, avec, d'un côté, Négrier, et, de l'autre, Bonnal, Langlois, Gilbert et Fournier. L'argumentation de ces derniers reposaient sur le fait que le conflit sud-africain était trop particulier pour en tirer des conclusions applicables à une guerre européenne. De plus, ils soulignaient qu'aucune nouveauté en matière de feu n'était apparue. Sa puissance, ses effets et les moyens permettant de s'y soustraire étaient connus depuis la guerre de 1870. Enfin, ils montraient que les échecs des Britanniques étaient surtout la conséquence de leur doctrine, qui était différente de celle de la « manœuvre napoléonienne ». Dès lors, ils virent dans les événements sud-africains non pas une remise en cause de leurs idées, mais bien plutôt une justification.

La polémique soulevée par la guerre des Boers fut importante, mais elle se termina assez rapidement, sans apporter de modifications importantes en matière de doctrine. Négrier était

[106] SCHAPIRA, Jacques ; LERNER, Henri, *Emile Mayer. Un prophète bâillonné*, Paris, Michalon, 1995.

isolé et n'occupait pas une place lui permettant de contrer la puissante influence des tenants de la « manœuvre napoléonienne ». De plus, l'éclatement du conflit russo-japonais vint apporter des arguments à ces derniers. On ne parla dès lors plus guère des idées de la « nouvelle école ». Certaines d'entre elles furent toutefois adoptées dans le Règlement d'infanterie de 1904 et elles eurent une influence importante dans le cadre des pratiques offensives des petites unités.

Chapitre II. Les conflits contemporains : la guerre russo-japonaise et les guerres balkaniques de 1912-1913

2.1 La guerre russo-japonaise

Si la polémique à propos de la guerre des Boers et des doctrines de la « nouvelle école » a laissé de profondes traces dans la mentalité de l'armée française, en revanche, le débat s'est rapidement estompé en raison de l'apparition d'un conflit dont les conditions se rapprochaient davantage de celles d'une guerre franco-allemande : la guerre russo-japonaise de 1904-1905.

2.1.1 L'école de la « manœuvre napoléonienne »

Comme pour la guerre des Boers, l'école de la « manœuvre napoléonienne » a considéré que l'analyse de la guerre de Mandchourie confirmait leur doctrine[107], mais aussi la faillite des idées développées par la « nouvelle école ». Cette opinion a été unanime ou presque dans la littérature militaire française. Peu d'auteurs ont contredit les thèses développées par l'école de la « manœuvre napoléonienne » et ils ont eu peu d'écho. De plus, les Russes eux-mêmes ont apporté un soutien important aux thèses napoléoniennes avec l'ouvrage du colonel Biélaïev, traduit en français par le colonel Novikov[108]. L'auteur écrit dans sa préface[109] : « Les théories exposées aux élèves de l'Ecole d'artillerie des officiers, c'étaient les idées du général Langlois. En présentant aux artilleurs russes cette étude, nous saluons avec un profond respect

[107] Dans la préface de la deuxième édition de la *Conduite* (1909), Foch écrit qu'il a vu dans ce conflit l'application, surtout par les Japonais, des principes fondamentaux de la guerre : emploi de l'avant-garde napoléonienne, esprit d'initiative et d'offensive, emploi de la manœuvre. FOCH, Ferdinand, *De la conduite de la guerre. La manœuvre pour la bataille*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1915, 3e édition, pp. VII-X. Dans la préface de la troisième édition de ses *Principes* (1911), Foch, tirant les leçons de la guerre des Boers et de la guerre russo-japonaise, écrit que « la Guerre dans sa conduite reste soumise aux mêmes lois que par le passé ». FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, p. 48. Le capitaine Loir, qui a étudié un épisode de la bataille de Liao-Yang d'après un article de Réginald Kann, a conclu que « les grands principes de guerre formulés par les généraux Langlois et Bonnal restent encore les seuls vrais, et que rien, dans les faits cités, ne vient les infirmer, puisqu'au contraire on a pu voir que la cause des insuccès japonais venait justement de l'oubli et de la non-application de ces principes ». KANN, Réginald, « Les théories tactiques et la guerre actuelle (russo-japonaise) », *Revue de Paris*, 15 février 1905, pp. 673-679. Kann présente les procédés de l'armée japonaise et décrit les événements, mais ne cherche pas à en tirer un enseignement. LOIR, Maurice-Eugène, *Etude d'un cas concret de la guerre russo-japonaise. L'enlèvement des lignes de Chiouchanpou les 29-30-31 août 1904 par les 3e et 5e divisions japonaises*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, p. 40.

[108] NOVIKOV, colonel, *Questions de tactique d'artillerie d'après l'expérience de la guerre russo-japonaise*, Paris, Chapelot, 1908.

[109] NOVIKOV, colonel, *Questions de tactique d'artillerie d'après l'expérience de la guerre russo-japonaise*, Paris, Chapelot, 1908, p. 13.

notre maître le général Langlois comme le créateur de l'artillerie à tir rapide et des principes qui règlent son emploi au combat, principes qui ont reçu une si brillante confirmation dans les campagnes de la Mandchourie. »

Notons toutefois une certaine prudence dans les conclusions de nombre d'écrivains, conscients des particularités stratégiques du conflit[110] et du manque d'informations fiables[111]. Ils ne voulaient pas commettre la même erreur que les écrivains de la « nouvelle école » en tirant des conclusions hâtives, qui se révéleraient erronées à la lumière des guerres ultérieures.

En dépit de ces particularités, le conflit a été considéré comme présentant le plus haut intérêt, au point de vue tactique, car il opposait deux armées présentant de grandes similitudes avec les armées européennes[112]. Pourtant, les enseignements tactiques ont été relativement limités, en raison de l'organisation particulière des armées russes et japonaises. Aucun enseignement probant ne pouvait être tiré de l'engagement de la cavalerie, en dehors de l'importance prise par le combat à pied[113]. Celle des Russes, malgré son importance numérique et sa valeur théorique (elle comprenait 1'344 escadrons, soit à peu près la somme de toutes les cavaleries des quatre grandes puissances continentales européennes[114]), s'était révélée médiocre en raison de son mauvais emploi par le commandement, ainsi que de la mauvaise instruction de ses cadres subalternes et de ses hommes[115]. Quant à la cavalerie japonaise, elle était peu nombreuse et de mauvaise qualité, le cheval n'occupant pas, culturellement, la même place qu'en Europe[116].

Les matériels d'artillerie ne correspondaient pas à ceux employés en Europe[117]. L'artillerie japonaise n'était qu'à tir accéléré et la mauvaise qualité des attelages l'avait confinée dans une certaine immobilité. De son côté, l'artillerie russe, moderne, souffrait de nombreuses

[110] Les penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne » ont mis en évidence que le conflit ne pouvait pas constituer un véritable exemple pour les guerres européennes. Ces particularités touchaient avant tout la longueur et la faiblesse du rendement des lignes d'opération des armées, qui ont entraîné une lenteur des opérations, une longueur des accalmies, ainsi qu'une quasi-impunité des erreurs commises. L'armée russe a opéré à l'extrémité d'une unique voie ferrée de 10'000 km, tandis que les Japonais ne disposaient que de la ligne Nagasaki-Port-Arthur, deux ports séparés par une mer de 700 miles. FOCH, Ferdinand, *De la conduite de la guerre. La manœuvre pour la bataille*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1915, 3e édition, pp. VII-X. GUIONIC, lieutenant-colonel, *Causeries d'un fantassin. Combat de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 5-8.

[111] LANGLOIS, Hippolyte, *Questions de défense nationale*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 169-212 ; 1904. NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, p. 9.

[112] ESCALLE, Charles Pierre, *Histoire abrégée de la Guerre russo-japonaise (opérations sur terre et sur mer). Le combat d'infanterie d'après les enseignements de la guerre*, Auxerre, Imprimerie Albert Lanier, 1908, p. 159.

[113] BOULLAIRE, général, *La cavalerie russe en Mandchourie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, p. 54 ; NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, pp. 63-95 ; PEDOYA, Gustave, *La cavalerie dans la guerre russo-japonaise et dans l'avenir*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 36-53.

[114] Allemagne (489 escadrons), Autriche (531 escadrons), France (448 escadrons) et Italie (145 escadrons).

[115] PEDOYA, Gustave, *La cavalerie dans la guerre russo-japonaise et dans l'avenir*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 8-30 ; PRAX, commandant, *Ecole supérieure de guerre. 1907. Notes sur l'emploi de la cavalerie pendant la guerre russo-japonaise*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié.

[116] PEDOYA, Gustave, *La cavalerie dans la guerre russo-japonaise et dans l'avenir*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 6-8.

[117] BERTIN, capitaine, *Guerre russo-japonaise. Liao-Yang. Six mois de manœuvre et la bataille*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 743-784. Le texte a été publié antérieurement dans la *Revue militaire de l'étranger* ; LANGLOIS, Hippolyte, *Questions de défense nationale*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 169-212 ; NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, pp. 96-122.

lacunes dans l'instruction de la troupe et du commandement en raison de l'introduction récente des nouveaux matériels.

Les enseignements tactiques tirés par l'école de la « manœuvre napoléonienne » ont été néanmoins relativement nombreux et divers. Le plus important a sans doute été d'ordre moral : l'importance de la valeur du commandement[118] et celle des qualités de la « race » (dévouement au chef, mépris de la mort, recherche de la gloire, initiative, hardiesse, esprit offensif, etc.)[119]. En ce qui concerne le feu, les penseurs napoléoniens ont mis en évidence le caractère individuel des feux d'infanterie[120], l'emploi des portées maximales des fusils[121] et le rôle joué par les mitrailleuses[122]. Conséquemment à cette mise en exergue de la puissance du feu[123], ils ont tiré divers enseignements, notamment la nécessité de se protéger de ses effets. Ainsi, Escalle a souligné l'allongement de la durée des batailles et l'interdépendance entre l'offensive et la défensive : « Les batailles de l'avenir seront donc souvent fort longues, exigeront des efforts de volonté inconnus jusqu'alors. L'offensive et la défensive ont perdu leur caractère exclusif d'autrefois, et *l'offensive pourra souvent se définir* [comme] *l'occupation successive de positions défensives servant de points d'appui à des bonds vers l'ennemi.* »[124]

Ce sont les différents moyens employés pour se soustraire à l'efficacité du feu qui ont le plus retenu l'attention : utilisation du terrain, comme masque et comme bouclier, emploi de formations appropriées[125], opération de nuit[126] et recours systématique à la fortification de

[118] A propos du commandement, Niessel écrit : « Nous [trouvons dans le conflit russo-japonais] la preuve que le rôle du commandement reste prépondérant dans la conduite des opérations et que l'offensive vigoureuse, ne craignant pas la casse quand l'objectif à atteindre en vaut la peine, reste toujours possible. » NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, p. 11.

[119] ESCALLE, Charles Pierre, *Histoire abrégée de la Guerre russo-japonaise (opérations sur terre et sur mer). Le combat d'infanterie d'après les enseignements de la guerre*, Auxerre, Imprimerie Albert Lanier, 1908, pp. 164-167 ; HAMILTON, Sir Ian, *Journal de route d'un officier d'état-major pendant la guerre russo-japonaise*. Traduit de l'anglais par le lieutenant Verdet du 66e d'infanterie. Préface de Langlois, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. VI-VII ; MARES, Darius, *Quelques observations sur la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 43-46.

[120] NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, pp. 19-21.

[121] ESCALLE, Charles Pierre, *Histoire abrégée de la Guerre russo-japonaise (opérations sur terre et sur mer). Le combat d'infanterie d'après les enseignements de la guerre*, Auxerre, Imprimerie Albert Lanier, 1908, pp. 171-180 ; JANIN, lieutenant-colonel, *Aperçus sur la tactique des armées russe et japonaise pendant la campagne de Mandchourie d'après les témoins oculaires*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1908, p. 192.

[122] JANIN, lieutenant-colonel, *Aperçus sur la tactique des armées russe et japonaise pendant la campagne de Mandchourie d'après les témoins oculaires*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1908, p. 192 ; NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, pp. 123-130.

[123] Dans la préface de la troisième édition des *Principes*, Foch écrit à propos de la guerre des Boers et de la guerre de Mandchourie : « Ces dernières campagnes ont montré tout le développement pris par le feu à la suite des progrès réalisés dans l'armement. Ils en étendent la justesse, l'efficacité, la portée, la rapidité… ». FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, p. 48.

[124] ESCALLE, Charles Pierre, *Histoire abrégée de la Guerre russo-japonaise (opérations sur terre et sur mer). Le combat d'infanterie d'après les enseignements de la guerre*, Auxerre, Imprimerie Albert Lanier, 1908, pp. 161-164.

[125] JANIN, lieutenant-colonel, *Aperçus sur la tactique des armées russe et japonaise pendant la campagne de Mandchourie d'après les témoins oculaires*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1908, p. 192 ; NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, pp. 11-18.

campagne, même dans l'offensive[127]. Niessel écrit à propos de ce dernier point[128] : « On a même dit que le trait caractéristique et original de la tactique japonaise était la réunion à un degré inconnu jusqu'à présent de l'esprit offensif et de l'emploi des travaux de fortification au cours de l'action. Il faut certainement faire la part de l'exagération dans certaines appréciations de correspondants de journaux; mais on est obligé de constater que jamais le large emploi fait par eux de la fortification de champ de bataille n'a nui à l'esprit offensif si accentué des Japonais ; cet emploi a seulement imprimé à leurs offensives tenaces et violentes un cachet de méthode et de prudence vraiment original. »

Enfin, un des enseignements les plus inattendus a été l'importance du choc, non seulement au niveau moral, mais aussi au niveau physique. Les attaques, menées selon les mêmes méthodes que celles des règlements des armées européennes, se sont terminées par de violents combats au corps à corps[129]. La baïonnette avait connu un regain d'emploi extraordinaire, causant, selon certaines études, 7% des pertes[130], tandis que la grenade avait été remise à l'honneur par les Japonais, alors qu'elle était considérée comme totalement démodée[131].

2.1.2 Les études officielles de l'armée française

L'armée française a envoyé deux missions auprès des belligérants pendant la guerre de Mandchourie. La première, auprès de l'armée russe, était composée du général Silvestre[132],

[126] JANIN, lieutenant-colonel, *Aperçus sur la tactique des armées russe et japonaise pendant la campagne de Mandchourie d'après les témoins oculaires*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1908, p. 192 ; NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, pp. 35-51.

[127] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, p. 48 ; JANIN, lieutenant-colonel, *Aperçus sur la tactique des armées russe et japonaise pendant la campagne de Mandchourie d'après les témoins oculaires*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1908, p. 192.

[128] NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, pp. 131-134.

[129] GUIONIC, lieutenant-colonel, *Causeries d'un fantassin. Combat de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 9-13 ; NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, pp. 24-28.

[130] Niessel analyse les statistiques des blessures, bien que les chiffres soient encore incertains pour tirer des conclusions définitives. Avec 7% des blessures, la baïonnette se révélerait presque aussi destructrice que l'artillerie qui n'aurait causé que 8% des pertes. Niessel cite d'autres sources qui donnent des chiffres beaucoup plus importants pour l'artillerie : 50% de pertes dues à l'artillerie à Liao-Yang et 33% sur le Cha-Ho. Ces analyses effectuées avec des chiffres partiels doivent être, selon l'auteur, regardées avec beaucoup de précautions. NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, pp. 52-55 et 112 ; DELMAS, G., *Les enseignements de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, s.d. ; ESCALLE, Charles Pierre, *Histoire abrégée de la Guerre russo-japonaise (opérations sur terre et sur mer). Le combat d'infanterie d'après les enseignements de la guerre*, Auxerre, Imprimerie Albert Lanier, 1908, pp. 181-183 ; MARES, Darius, *Quelques observations sur la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 25-37 ; NIDVINE, Serge, *La baïonnette*, Paris, Chapelot, 1907.

[131] NIESSEL, capitaine, *Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905, pp. 135-137.

[132] Dans un ouvrage publié en 1910, Silvestre a souligné la difficulté qu'il y a à tirer des enseignements définitifs d'une guerre qui vient juste de se dérouler, en raison de la difficulté d'établir les faits avec certitude, d'autant que les conditions dans lesquelles le conflit s'est déroulé ont été particulières. Il a mis en évidence la différence de situation morale entre l'armée russe et l'armée japonaise. Pour cette dernière, la guerre était une question d'honneur et d'existence dans laquelle le nationalisme avait la plus grande importance, alors que, chez les Russes, beaucoup d'officiers étaient opposés à la guerre, les troupes étaient mal instruites, sans cohésion, avec de nombreux réservistes issus des couches les moins bien éduquées de la population. Au point de vue tactique, Silvestre retient les enseignements suivants : supériorité de l'offensive et de la manœuvre, inviolabilité des

chef de mission, du commandant Cheminon de l'artillerie, du capitaine Boucé de l'infanterie, et du capitaine de frégate de Cuvreville, attaché naval à Saint-Pétersbourg. La seconde, dirigée par le colonel Lombard, comprenait le lieutenant-colonel Corvisart, attaché militaire à Tokyo, le capitaine Payeur de l'artillerie, et le lieutenant Bertin de l'infanterie. Les rapports de ces deux missions ont constitué les bases des études de l'état-major, destinées à tirer les enseignements du conflit, même si d'autres sources ont été employées, dans une mesure qu'il est très difficile d'évaluer, vu leur ampleur et leur diversité.

2.1.2.1 La mission française auprès de l'armée russe et les rapports du général Moulin

La mission française auprès de l'armée russe a remis cinquante-cinq rapports sur le conflit russo-japonais, dont l'un mérite une attention particulière, du fait de son caractère synthétique. Il s'agit d'une étude de l'armée russe, qui met en évidence les insuffisances des forces de l'allié de la France[133], les carences d'organisation, d'instruction, de tactique, de commandement[134], la passivité complète des Russes, à tous les échelons hiérarchiques, et leur penchant pour la guerre de position[135].

Les enseignements mis en évidence dans ce rapport concernent presque tous la puissance du feu. L'artillerie et son emploi ont été étudiés avec soin : portée des armes, consommation et efficacité des munitions, efficacité de l'artillerie lourde[136]. A propos du feu de l'infanterie, il souligne l'individualisation du tir et affirme que tout doit être fait pour favoriser l'aisance du tireur, notamment en ce qui concerne son sac et son équipement[137]. Le rapport attire aussi l'attention sur le fait que les mitrailleuses russes n'ont joué aucun rôle. Etant montées sur roues, elles se sont montrées très visibles, donc très vulnérables et difficiles à mettre en position. Du fait de la puissance du feu, les attaques de front sont jugées inefficaces contre une position défensive utilisant puissance du feu de l'infanterie et fortification de campagne. Le rapport ne conclut toutefois pas à l'inviolabilité des fronts. Il juge au contraire que toute position peut tomber grâce à l'emploi de la manœuvre. Il aborde également la délicate question des formations de l'infanterie, soulignant toute la complexité du problème et le fait

fronts, extension des fronts en raison de l'augmentation de la puissance du feu, impossibilité de progresser en formation dans une zone battue par le feu, importance des opérations de nuit, importance de la fortification de campagne, importance de la précision du tir d'infanterie, efficacité des mitrailleuses engagées en compagnie, importance de la précision des feux d'artillerie, emploi des grandes distances, même si c'est aux distances efficaces que la décision est obtenue, importance de la mobilité et de la concentration des feux, efficacité des tirs de flanc, utilité du feu de la cavalerie (artillerie et fusil), importance de la cavalerie divisionnaire. SILVESTRE, F., *Considérations sur la campagne de Mandchourie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910.

[133] SHAT, 7 N 671, Extrait du rapport du chef de la mission militaire française auprès de l'armée russe en Mandchourie sur l'armée russe.

[134] Les commandements et les états-majors n'étaient pas organisés dès le temps de paix. Le commandement était excessivement centralisé et agissait de loin.

[135] Le rapport insiste sur la très faible mobilité des Russes qui n'avaient aucune doctrine en matière de tactique de marche : absence de formation, de régularité, aucune reconnaissance des routes, pas d'adaptation des efforts en fonction de la situation, etc..

[136] Les observateurs ont souligné la recherche de la portée la plus élevée. Si elle était efficace lorsque les coups pouvaient être observés, les résultats décisifs contre les tranchées et les villages n'ont pu être obtenus qu'en rapprochant les batteries à moins de 2'000 mètres. Ce rapprochement des pièces ne pouvait avoir lieu qu'une fois la supériorité prise sur l'artillerie adverse. Concernant les munitions, le rapport affirme la plus grande efficacité du shrapnel et montre la très grande consommation de l'artillerie russe : 300 coups en moyenne par jour et par pièce, avec des pointes à plus de 500. Cette consommation élevée était due, selon le rapport, à la faiblesse numérique de l'artillerie russe et au fait que beaucoup de tirs ont été effectués au hasard. L'inefficacité de l'artillerie lourde est affirmée, pour trois raisons : l'absence de concentration, le manque de mobilité ayant entraîné une arrivée tardive sur le champ de bataille et la mauvaise méthode de tir.

[137] Le rapport souligne que le sac et l'équipement du fantassin français ne sont plus adaptés.

que chaque type de formation est adapté à une situation particulière. Si cette dernière change (feux d'artillerie à la place de feux d'infanterie, tirs d'écharpe au lieu de tirs de fronts, etc.), la formation n'est alors plus adaptée et devient extrêmement vulnérable. La clef de la réussite réside dans l'invisibilité : cheminements variables, effectués en petits groupes, en fonction du terrain.

Une seconde source concernant l'armée russe est constituée par l'ensemble des rapports du général Moulin, attaché militaire français en Russie. Ces rapports n'ont généralement pas le caractère de synthèse nécessaire à une interprétation aisée. L'un d'entre eux toutefois, concernant les obusiers, est particulièrement intéressant[138]. Il rapporte les enseignements de la guerre russo-japonaise tirés par un général russe, membre du Comité d'artillerie, qualifié d'« artilleur le plus capable sur les questions de matériel ». Le texte insiste sur la nécessité d'équiper l'artillerie de campagne de 25% d'obusiers de campagne à tir rapide, dont le calibre se situerait aux environs de 120 mm et de fournir à cette artillerie une dotation en munitions comprenant 75% d'obus brisants.

2.1.2.2 La mission française auprès de l'armée japonaise

Le rapport de synthèse, rédigé par Lombard et remis à l'état-major le 28 mars 1906[139], ainsi que son annexe de quatorze pages concernant les conclusions à retenir dans le domaine de l'artillerie[140], contiennent les cinq enseignements essentiels que la mission a retenus du conflit russo-japonais. Bien que son auteur appartienne au courant de pensée napoléonien, il a su s'écarter de certains points de la doctrine, notamment en matière de tactique d'artillerie, pour relever des enseignements différents[141]. De plus, il a intégré toutes les nouveautés techniques employées au cours du conflit, comme le montre une des phrases de sa conclusion : « Le fusil automatique, la mitrailleuse, l'obus à explosif, le télégraphe, l'outil, joueront un rôle considérable dans la prochaine guerre. »

Trois éléments principaux ressortent de ce rapport. Le premier concerne l'importance accordée aux travaux de génie, aussi bien dans l'offensive que dans la défensive. Lombard insiste sur le rôle déterminant joué par la fortification, devenue une nécessité pour abriter les troupes, y compris l'artillerie. Il préconise d'augmenter la dotation de l'infanterie en outils portatifs en équipant un homme sur deux d'une pelle-bêche. Il montre également l'importance du génie dans l'ouverture du chemin aux troupes d'assaut, qui détruit les obstacles, surtout les fils de fer barbelés, installés devant les positions.

Le deuxième point touche à l'infanterie et à son rôle jugé capital. Pour Lombard, elle a constitué la force principale de l'armée japonaise et l'élément essentiel de la victoire. Concernant son armement et son équipement, il conclut à la nécessité de diminuer la visibilité de la troupe par un bronzage des pièces métalliques, par l'adoption d'un uniforme de couleurs

[138] Le rapport mentionne la nécessité de doter l'artillerie de campagne d'obus brisant dans une proportion de 1/6. Concernant la portée des tirs, il affirme qu'ils sont possibles jusqu'à 6 km. Enfin, le rapport souligne l'importance de la mitrailleuse pour l'infanterie et la cavalerie. Elle doit posséder deux qualités : une taille réduite et une grande mobilité. La dotation doit être d'une pièce par compagnie. SHAT, 7 N 1521, Rapport no 2518. Sur quelques questions d'armement, 2 janvier 190[…]. La date de l'année n'est pas indiquée. Il s'agit certainement de 1905 ou 1906.

[139] SHAT, 7 N 1700, Rapport d'ensemble du colonel Lombard chef de mission, 13 décembre 1905.

[140] SHAT, 7 N 1701, Artillerie. Conclusion du chef de mission, 6 février 1906.

[141] Lombard a signé le premier article de la nouvelle *Revue militaire générale* fondée par Langlois. LOMBARD, général, « Le principe de la liaison des armes et la guerre russo-japonaise », *Revue militaire générale*, janvier 1907, pp. 3-11.

peu voyantes[142], et à la nécessité de doter le fantassin d'un fusil automatique et de grenades à main. La délicate question de la mitrailleuse est traitée dans son ensemble et avec rigueur. Arme pouvant obtenir de très grands succès dans la défensive, elle s'est révélée inadaptée dans l'offensive, en raison de sa taille, donc de sa visibilité, et de sa lourdeur. Lombard préconise dès lors de faire de la mitrailleuse, non pas un moyen de feu des petites unités, mais de les regrouper comme réserve de feu du commandement au niveau de la brigade, en équipant chacune d'elle d'un groupe de deux à quatre pièces.

Enfin, le rapport s'intéresse particulièrement à l'artillerie, comme le montre l'annexe qui lui est spécifiquement consacrée. Nombre des enseignements tirés par Lombard ont confirmé la doctrine de Langlois : absence de réelle lutte d'artillerie, préparation de l'attaque en concentrant les feux sur la position à attaquer, engagement de l'artillerie en masse, inefficacité du shrapnel contre une troupe abritée, possibilité d'action sous le feu pour une artillerie à bouclier. Toutefois, l'expérience de la guerre a conduit Lombard à nuancer les principes de Langlois et à mentionner des enseignements qui leur sont opposés : recherche des portées maximales, possibilité d'un certain défilement et utilité de l'artillerie lourde.

En dépit de son inefficacité, l'artillerie lourde avait été employée de manière constante par les deux belligérants, en raison du grand effet moral de l'obus explosif. Concernant les effets physiques, l'avis de Lombard est incertain. D'un côté, il reconnaît qu'ils ont été faibles, tout en employant le conditionnel, preuve de ses hésitations. De plus, une bonne partie de cette inefficacité s'expliquerait par des conditions auxquelles il était possible de remédier : faiblesse du cheval japonais qui a entraîné un manque de mobilité, recherche de la protection du terrain en raison de l'absence de bouclier, manque d'instruction tactique. Lombard conclut à la nécessité de disposer d'une artillerie lourde d'armée pour battre la fortification de campagne[143], mais les membres de la mission ne sont pas unanimes à ce sujet. Le chef d'escadron Payeur, de l'artillerie, considère qu'un parc léger de siège est suffisant.

La question du tir indirect et du défilement à adopter est évoquée avec beaucoup de pragmatisme. Selon Lombard, l'artillerie doit maîtriser toutes les situations et adopter la solution la plus adaptée à la situation particulière. Il souligne cependant la valeur de la doctrine russe : défilement faible et tir indirect, qui permet d'allier une très grande efficacité à une protection suffisante, tout en ne nécessitant pas de déplacer l'artillerie pour appuyer directement l'attaque.

2.1.3 Les enseignements tirés du conflit par le 2e Bureau de l'état-major

Le 2e Bureau de l'état-major a synthétisé les enseignements tirés du conflit russo-japonais. Dans un premier rapport d'octobre 1905, il a établi une synthèse concernant l'artillerie russe, à partir des cinquante-cinq rapports de la mission[144]. Ce texte tire de véritables conclusions et préconise nombre de modifications dans la doctrine, l'équipement et l'instruction de l'artillerie française. Il confirme la validité de certains principes de la doctrine de Langlois : engagement de l'artillerie en masse, en totalité dès le début, sans garder de réserves ; destruction en quelques minutes d'une artillerie découverte ; surveillance des batteries

[142] Les tenues camouflées sont à l'étude depuis 1899. Les trois projets successifs « boer » (1903), « beige bleu » (1905-1906) et « réséda » (1911-1912) ont été rejetés. La tenue « bleu horizon » a été adoptée en juillet 1914. GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, p. 96.

[143] Son calibre doit être de 150 mm au moins et l'obus de type explosif. L'emploi doit se faire en masse de 20 à 24 pièces en vue d'obtenir un effet sérieux.

[144] SHAT, 7 N 1532, Observations faites sur l'artillerie dans la guerre russo-japonaise (côté russe), 24 octobre 1905.

éteintes ; importance du tir indirect ; bonne organisation du commandement de l'artillerie afin de pouvoir engager les forces nécessaires contre des buts déterminés. Il en développe toutes les conséquences, deux points étant particulièrement mis en exergue : le tir indirect et le tir aux grandes distances.

Une synthèse générale a été établie, entre décembre 1905 et mars 1907, dans une série de seize notes thématiques[145]. En plus des conclusions issues des autres documents, le fascicule développe en dix points les caractères de cette guerre[146] : supériorité de l'offensive sur la défensive et celle de la manœuvre sur le feu, nécessité de la liaison de plus en plus étroite entre les armes, nécessité de l'ordre dispersé et de la progression par bonds courts et rapides en petits groupes, importance des localités comme points d'appui et, enfin, celle du combat de nuit. Le rapport souligne que toutes ces caractéristiques de la guerre moderne correspondent à celles définies par l'école de la « manœuvre napoléonienne » et qu'elles sont enseignées à l'Ecole supérieure de guerre. Ainsi, les conclusions générales du 2e Bureau sur la guerre de Mandchourie rejoignent celles tirées par les écrivains et les penseurs militaires que nous avons étudiés au début de ce chapitre.

Ces conclusions sont d'ordre général et elles relèvent de principes, globaux et intemporels plutôt que de procédés variables dans le temps. Les enseignements des quinze autres fascicules sont dès lors beaucoup plus intéressants. Plus concrets, ils sont l'objet de discussions plus serrées de la part des rédacteurs, qui n'ont pas toujours été en mesure d'en tirer des conclusions nettes et définitives. Celles tirées par Lombard ont été davantage reprises que celles de Silvestre. Le fait que Lombard ait été en mission du côté des vainqueurs a sans doute joué un rôle. De plus, les synthèses fournies par ce dernier étaient beaucoup plus claires et permettaient de tirer plus facilement des enseignements que les textes de Silvestre.

Le 2e Bureau de l'état-major a tiré des conclusions nettes en ce qui concerne les liaisons[147], l'infanterie et la tactique de l'artillerie. Les auteurs du rapport soulignent la pertinence de la doctrine des feux d'infanterie de l'armée française[148], mais aussi l'insuffisance de la dotation en munitions d'infanterie[149]. Ce qui les préoccupent en premier lieu, ce sont deux grands défauts de l'équipement du soldat français : la trop grande visibilité des uniformes[150] et le sous-équipement en matière d'outils portatifs[151]. Concernant la tactique de l'artillerie, ils reprennent les conclusions de Lombard et de Silvestre[152]. Les grands enseignements du conflit

[145] SHAT, 7 N 1702, Enseignements de la guerre russo-japonaise, notes no 1 à 16.
[146] SHAT, 7 N 1702, Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 16. Les enseignements, mars 1907.
[147] Reprenant les conclusions de Lombard, le rapport préconise l'augmentation du nombre des unités télégraphistes, l'organisation d'un service téléphonique dans les régiments d'infanterie et les unités d'artillerie, l'emploi de motocyclettes et de petites voitures en complément. SHAT, 7 N 1702, Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 5. Etablissement des liaisons sur le champ de bataille (Emploi du télégraphe et du téléphone), janvier 1906.
[148] Le rapport cite le général Silvestre : « Les prescriptions sur les feux du Règlement du 3 décembre 1904 et celles du Règlement de tir du 31 août 1905 correspondent à tous les enseignements de la guerre de Mandchourie au sujet de l'emploi du fusil. » SHAT, 7 N 1702, Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 9. Fusil et tir de l'infanterie, février 1906.
[149] Le rapport reprend les conclusions de Lombard. SHAT, 7 N 1702, Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 1. Munitions d'infanterie, décembre 1905.
[150] Sur ce point, tous les observateurs sont unanimes. SHAT, 7 N 1702, Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 7. Habillement, janvier 1906.
[151] Le document insiste sur le fait que le nombre d'outils portatifs doit être augmenté de manière urgente en France où il n'est que de un pour cinq.
[152] SHAT, 7 N 1702, Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 12. Tactique d'artillerie (Choix des positions et exécution des feux), mars 1906 ; SHAT, 7 N 1702, Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 13. Tactique de combat de l'artillerie, avril 1906.

sont la recherche des portées maximales, l'emploi du tir indirect et du défilement, la nécessité d'un service de reconnaissance et d'observation « minutieux » et la concentration des feux obtenue par la convergence des tirs. Un certain conservatisme apparaît à propos des deux premiers points qui constituent les enseignements les plus significatifs. Silvestre considère que les résultats décisifs ne peuvent être obtenus qu'à partir de 2'000 mètres : « Les batteries devront, dans tous les cas, ouvrir le feu à la distance la plus rapprochée que permettront les circonstances. » Quant au tir masqué, s'il constitue la règle, il ne devrait pas être employé en défense, pour lutter contre des objectifs mobiles.

En ce qui concerne les mitrailleuses et certains domaines de l'artillerie, le 2e Bureau de l'état-major n'a pas été en mesure de tirer des conclusions définitives. Si tous les observateurs ont souligné l'utilité incontestable des mitrailleuses et leur très grande efficacité matérielle et morale[153], ils ont émis des opinions très partagées quant à l'organisation des unités, l'utilité du bouclier[154] et la proportion des mitrailleuses qui varie, selon les observateurs, entre une et six, voire huit pièces par régiment. Le seul point sur lequel les officiers français se sont trouvés d'accord, c'est que la dotation japonaise de deux pièces par bataillon était trop élevée pour une guerre européenne. L'organisation des unités a également fait l'objet de nombreuses propositions divergentes. Certains ont préconisé une dotation au niveau régiment, d'autres au niveau brigade et d'autres, enfin, au niveau division.

Toutes ces divergences révèlent des conceptions tactiques très différentes et la difficulté qu'il y a à saisir le rôle que peut jouer une nouvelle arme : la mitrailleuse constitue-t-elle une arme d'appui direct de l'infanterie, pouvant être engagée aux niveaux tactiques les plus bas ou, au contraire, une sorte de réserve d'artillerie légère, à la disposition du commandement ? Peut-elle être, dans le premier cas, remplacée par le fusil-mitrailleur, beaucoup plus léger ? Comment l'intégrer dans une doctrine offensive, sans diminuer les capacités offensives de l'infanterie ?

Les conclusions manquent également de netteté quant à l'artillerie[155]. Les avis des membres des missions ont été trop contradictoires et nombre de données trop incertaines pour que le 2e Bureau arrive à se faire une opinion définitive. En matière d'artillerie lourde, les conclusions de Lombard sont relativisées par l'adoption partielle des idées de Payeur et de quelques précisions de Silvestre. Si la nécessité de l'artillerie lourde est reconnue (Lombard), les remarques de Payeur et de Silvestre retenues dans le rapport en réduisent la portée. Pour Payeur, les canons courts sont sans effets sur des positions peu profondes tandis que, pour Silvestre, l'efficacité des canons longs est due à leur grande portée plus qu'à leur puissance. Le rapport n'arrive pas non plus à tirer un enseignement clair quant à la répartition des pièces dans l'organisation de l'artillerie. Les avis sont contradictoires et seule la nécessité d'augmenter le nombre des pièces ressort du document. Encore n'arrive-t-on pas à préciser s'il faut constituer des batteries de six pièces ou augmenter le nombre des batteries. Enfin, si le rapport affirme la nécessité de la discipline de feu, l'amélioration des capacités en ravitaillement et l'augmentation de la proportion des obus explosifs à un tiers, il souligne l'impossibilité de prévoir ce que pourrait être la consommation en munitions dans un conflit européen.

[153] SHAT, 7 N 1702, Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 2. Mitrailleuses, décembre 1905.

[154] Le bouclier assure une bonne protection, mais gêne terriblement les déplacements, surtout avec une mitrailleuse montée sur trépied, seule arme pouvant équiper les régiments d'infanterie. Le bouclier n'a d'intérêt que dans le cadre de la défensive.

[155] SHAT, 7 N 1702, Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 10. Matériel d'artillerie, février 1906 ; Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 11. Organisation de l'artillerie, mars 1906 ; Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 14. Munitions d'artillerie, décembre 1906.

2.1.4 La Commission d'évaluation des rapports du 2e Bureau

Le travail effectué par le 2e Bureau de l'état-major a suscité la controverse. Le 29 juillet 1907, le ministre de la Guerre décida de constituer une Commission chargée d'évaluer les rapports de synthèse sur la guerre russo-japonaise et de tirer des conclusions définitives[156]. Présidée par le général de Lacroix, vice-président du Conseil supérieur de la guerre, la Commission comprenait les deux chefs de missions auprès des armées russe et japonaise : Silvestre et Lombard. Elle a remis son rapport au ministère le 13 décembre et, après quelques remarques apportées par ce dernier, le rapport définitif a été remis le 28 décembre 1907. Il remettait en cause la synthèse du 2e Bureau[157]. Le général Silvestre considérait même que les documents élaborés par ce dernier ne représentaient pas suffisamment l'opinion des missions militaires et qu'ils devaient être retirés des mains des troupes qui le possédaient[158].

La Commission s'est montrée très prudente quant aux enseignements à tirer du conflit russo-japonais et son rapport a infiniment moins de force que celui qui avait été établi précédemment. Elle soulignait l'absence de nombreux renseignements et documents : ordres d'engagements, modifications sur le terrain et raisons de ces modifications, etc. De plus, l'expérience de la guerre des Boers avait marqué ses membres, qui refusaient de tirer des conclusions prématurées. En revanche, elle mettait en exergue la particularité stratégique la plus importante du conflit : chacun des belligérants ne disposait que d'une seule ligne de communication dont la perte impliquait la destruction irrémédiable des troupes engagées[159]. Les enseignements que la commission a tirés, au nombre d'une vingtaine, ne présentaient pas, selon les dires de la commission elle-même, le caractère de la nouveauté. Ils ne faisaient que correspondre aux enseignements donnés à l'Ecole supérieure de guerre.

Dès lors, l'armée française ne tirait pas d'enseignements réels de la guerre russo-japonaise. Le manque de netteté du dernier rapport, les querelles entre les commissions et la croyance que l'on enseignait à l'Ecole supérieure de guerre les enseignements du conflit ont empêché toute prise de décision, d'autant que les problèmes structurels de l'armée française et l'absence d'un pouvoir fort ne permettait pas de trancher avec toute l'autorité nécessaire un ensemble de questions très délicates.

2.2 Les guerres balkaniques de 1912-1913

Les guerres balkaniques de 1912-1913 ont présenté un intérêt particulier pour l'armée française. Elles étaient particulièrement intéressantes parce qu'elles opposaient les matériels et les doctrines allemands et français[160]. Or, dans tous les cas, c'étaient les matériels et les

[156] SHAT, 7 N 1533, Note pour l'état-major de l'armée, 28 octobre 1907.
[157] SHAT, 7 N 1533, Note relative aux enseignements de la guerre russo-japonaise, 16 novembre 1907.
[158] Le général Silvestre a écrit au général de Lacroix une lettre le 10 décembre 1907. SHAT, 7 N 1533, Lettre du ministre de la guerre au général Silvestre, 2 février 1908.
[159] Pour la Commission, il en est résulté un déploiement stratégique perpendiculaire à la ligne de communication, une extension du front pour éviter de se faire tourner et de perdre cette ligne, ce qui a eu pour conséquence un affaiblissement du front, entraînant un recours massif à la fortification. Cette contrainte logistique a conduit les belligérants à économiser leurs forces, surtout en ce qui concerne l'artillerie.
[160] La première guerre balkanique a opposé les membres de l'Entente balkanique (Serbie, Bulgarie, Grèce, Monténégro) à la Turquie en 1912-1913. Les doctrines, les matériels et les méthodes d'instruction de l'Allemagne (Bulgarie, Turquie) ont affronté ceux de la France (Serbie, Grèce). Après la défaite de la Turquie et la signature du traité de Londres, qui a achevé le démembrement de l'Empire ottoman en Europe et ratifié l'indépendance de l'Albanie, les anciens alliés sont entrés en guerre à propos du partage des territoires conquis. Cette deuxième guerre a opposé la Serbie et la Grèce à la Bulgarie. Après l'intervention de la Roumanie et de la

doctrines français qui avaient remporté la victoire. Ce fait a sans doute eu pour conséquence un chauvinisme et une cécité de la part des militaires français, qui ne voyaient pas forcément à quel point l'armée turque était faible, en dépit de sa récente réorganisation par l'Allemagne[161]. De toute manière, quels qu'aient pu être les enseignements tirés de ces conflits, il était impossible de les intégrer dans la doctrine, pour des raisons de temps, avant que la Première Guerre mondiale n'éclate.

Trois canaux de renseignements ont fourni des informations soit au 2e Bureau de l'état-major, soit directement au ministre de la Guerre : le lieutenant-colonel Fournier, attaché militaire dans les Balkans accrédité auprès de la Roumanie, de la Serbie et du Montenegro[162], la mission du colonel Piarron de Mondésir[163] et le général Herr, qui a effectué un voyage à titre privé dans la péninsule balkanique en novembre-décembre 1912[164].

2.2.1. Fournier

Fournier a établi deux rapports généraux sur les guerres balkaniques auxquels sont venus se joindre divers rapports thématiques[165]. Même s'il considérait que les raisons du succès serbe se trouvaient dans un esprit offensif supérieur à celui des Turcs, dans une meilleure organisation et dans la valeur du corps des officiers, son premier rapport général a surtout tiré

Turquie, la Bulgarie, vaincue, a dû renoncer, par le traité de Bucarest de 1913, à la Macédoine, qui a été partagée entre les deux vainqueurs, et céder Andrinople à la Turquie et la Dobroudja septentrionale à la Roumanie. HERR, général, *Sur le théâtre de la guerre des Balkans. Mon journal de route (17 novembre-15 décembre 1912)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913 ; *La guerre des Balkans. Quelques enseignements sur l'emploi de l'artillerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, p. 5 ; WANTY, Emile, *L'art de la guerre. T. 2 : De la guerre de Crimée à la Blitzkrieg hitlérienne*, Paris, Verviers, Gérard et Cie, l'Inter, 1967, pp. 79-80.

[161] Wanty insiste sur la mauvaise qualité de l'armée turque, ce qui explique, selon lui en grande partie, les victoires des coalisés et a éclipsé la valeur de l'armée bulgare. WANTY, Emile, *L'art de la guerre. T. 2 : De la guerre de Crimée à la Blitzkrieg hitlérienne*, Paris, Verviers, Gérard et Cie, l'Inter, 1967, pp. 79-80.

[162] Envoyé dans la région suite à une décision présidentielle du 22 juin 1912, Fournier est resté dans les Balkans jusqu'en novembre 1915.

[163] Arrivé à Andrinople le 13 avril 1913, soit dix-huit jours après la prise de la place par les Bulgares le 26 mars, Piarron de Mondésir, avec l'aide des capitaines d'Alauzier et Bellenger, a recueilli les témoignages d'officiers ayant participé au siège et mené des études sur le terrain. Il n'a pas pu recueillir des renseignements du côté turc, mais a réussi à combler cette lacune en s'adressant au consul d'Angleterre resté dans la place lors du siège. PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. V-VI et VIII.

[164] HERR, général, *Sur le théâtre de la guerre des Balkans. Mon journal de route (17 novembre-15 décembre 1912)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913 ; SHAT, 7 N 1152, Rapport du général Herr commandant l'artillerie du 6e corps d'armée concernant un voyage dans la péninsule des Balkans pendant la guerre de 1912.

[165] Un premier rapport, daté du 18 février 1914, concernait la consommation en munitions. L'expérience des deux guerres balkaniques montrait une faible consommation moyenne de cartouches chez les Serbes (126 coups par fusil pour les deux guerres). Fournier, qui prévoyait une consommation plus grande chez le fantassin français en raison de son caractère moins calme, considère toutefois les approvisionnements de l'armée française comme suffisants. En revanche, il préconise de développer ceux de l'avant. Pour l'artillerie, Fournier souligne la très grande consommation en obus et surtout en obus explosifs dont la dotation devrait représenter 50%. Il compte, pour des opérations devant durer cinq ou six mois, avec une consommation de 4'000. « Ce chiffre, résultant de l'expérience de la guerre, mérite de retenir l'attention en vue de l'évaluation des approvisionnements à constituer dès le temps de paix pour l'artillerie de campagne. » SHAT, 7 N 1568, Rapport du lieutenant-colonel Fournier au ministre de la guerre (état-major de l'armée, 2e Bureau), 18 février 1914.
Un deuxième rapport traitait des pertes. Fournier écrivait qu'il n'y avait pas encore de statistiques globales concernant les causes des pertes dans l'armée serbe et que les chiffres disponibles concernaient certaines unités spécifiques. Si le fusil a été la plus vulnérante des armes, l'artillerie a accru son pouvoir destructeur par rapport aux conflits précédents, puisqu'elle a été la cause de 10 à 40% des pertes selon les unités. SHAT, 7 N 1568, Rapport du lieutenant-colonel Fournier au ministre de la guerre (état-major de l'armée, 2e Bureau), 22 mars 1914.

des enseignements particuliers concernant l'artillerie[166]. Corroborés dans le second rapport général[167], ces enseignements peuvent se résumer à deux points essentiels, qui n'apparaissent toutefois pas avec toute la vigueur nécessaire : l'efficacité de l'artillerie de campagne jusqu'à 4'000 mètres et la quasi-inutilité de l'artillerie lourde. L'efficacité de l'artillerie est ainsi relativisée. Si Fournier affirme que les effets contre l'infanterie ont été très grands, il ne remarque pas la contradiction avec les chiffres cités concernant l'origine des pertes : avec 15% de pertes dues à l'artillerie, la proportion ne s'avère pas fondamentalement plus élevée que dans les conflits antérieurs. Cette contradiction a d'ailleurs laissé le 2e Bureau perplexe, qui a inscrit des points d'interrogation à côté de ce passage. Quant à l'inutilité de l'artillerie lourde, elle a été nuancée dans un rapport du 23 mars 1914 qui soulignait la difficulté à tirer de véritables enseignements à ce propos[168]. Fournier va jusqu'à donner la traduction de deux lettres d'officiers d'artillerie de l'armée serbe, tous deux commandants d'une unité d'artillerie lourde, dont les opinions concernant la valeur de cette arme sont totalement divergentes.

Fournier s'est également penché sur différentes questions en relation avec le combat d'infanterie. La principale leçon qu'il tire de l'étude des combats est la possibilité de réussir des attaques de front[169], en dépit de la puissance du feu et de la quasi-invulnérabilité que la fortification confère au défenseur. Si elle était prête à en payer le prix[170], une infanterie bien menée et prête au sacrifice pouvait emporter des positions bien défendues, même dans des conditions particulièrement difficiles, comme ce fut le cas lors du conflit serbo-bulgare, où la rareté des villages et des forêts privait l'infanterie de couverts[171]. En ce qui concerne les mitrailleuses[172] et la fortification de campagne[173], Fournier souligne la généralisation de leur

[166] SHAT, 7 N 1568, Rapport du lieutenant-colonel Fournier au ministre de la guerre (état-major de l'armée, 2e Bureau), 3 février 1913.

[167] L'annexe numéro 7, traitant de l'artillerie, ne constitue qu'un complément au rapport du 3 février 1913. SHAT, 7 N 1568, Rapport d'ensemble du lieutenant-colonel Fournier sur les opérations de la guerre serbo-bulgare, 10 août 1913.

[168] SHAT, 7 N 1568, Rapport du lieutenant-colonel Fournier au ministre de la guerre (état-major de l'armée, 2e Bureau), 23 mars 1914.

[169] L'attaque se déroule généralement comme suit. La chaîne de tirailleurs, renforcée au fur et à mesure, progresse jusqu'à 800 mètres de l'adversaire. A cette distance, elle atteint sa densité maximale. Commence alors la préparation par le feu, en liaison avec l'artillerie. A cette distance, le feu de l'infanterie a sa plus grande efficacité, en raison du grand nombre de tireurs, de la précision du tir et du peu d'influence psychologique sur le tireur. Une supériorité du feu permet de progresser jusqu'à environ 200 mètres, distance d'assaut. Les mouvements en zones découvertes doivent se faire en ordre dispersé, les progressions par bonds variables de petits groupes (section). Sur la position d'assaut, la chaîne est renforcée par les bataillons de deuxième ligne. L'assaut se fait à la baïonnette. Fournier insiste sur la fréquence des progressions de nuit, suivies d'une attaque à l'aube. SHAT, 7 N 1568, Rapport d'ensemble du lieutenant-colonel Fournier sur les opérations de la guerre serbo-bulgare, 10 août 1913, annexe no 6.

[170] Les pertes se sont élevées à environ 15% des troupes engagées, 10'000 morts et 33'000 blessés sur 300'000 hommes. A noter que la campagne a duré un mois.

[171] Vu le caractère particulièrement dénudé du terrain, il a souvent été nécessaire, selon Fournier, d'attaquer à découvert sur une distance d'environ 800 mètres.

[172] Fournier insiste sur la qualité des services rendus par les mitrailleuses dans l'armée serbe, tout en soulignant la vulnérabilité de cette arme face à l'artillerie. Les mitrailleuses doivent user d'un très bon camouflage et ne pas intervenir groupées. Dans l'armée serbe, chaque régiment d'infanterie disposait de quatre mitrailleuses (deux sections de deux pièces). SHAT, 7 N 1568, Rapport d'ensemble du lieutenant-colonel Fournier sur les opérations de la guerre serbo-bulgare, 10 août 1913, annexe no 12.

[173] Dans l'offensive, l'infanterie serbe a marqué chaque étape de sa progression par la fortification que les lignes suivantes amélioraient. Fournier précise qu'un tel usage de la fortification nécessite un entraînement particulier dès le temps de paix. Constituée de tranchées et d'abris à faible profil, protégée en avant par des réseaux de fils de fer, la fortification de campagne est pratiquement invulnérable, dans ses deux composantes, aux coups de l'artillerie. Cette dernière doit donc combattre le défenseur, et non la fortification elle-même, au moment où il se bat contre l'assaillant.

emploi, aussi bien dans l'offensive que dans la défensive[174]. Enfin, il insiste sur des questions d'équipement : nécessité de disposer d'un uniforme de couleur terre et peu voyant et d'alléger le fantassin[175], et nécessité de l'emploi généralisé des transmissions téléphoniques entre les états-majors, à partir du niveau régiment[176].

2.2.2 La mission Piarron de Mondésir

La mission menée par Piarron de Mondésir à Andrinople a surtout étudié un aspect spécifique de la guerre : la poliorcétique[177]. Aussi, les conclusions s'intéressent-elles davantage à cette dernière qu'à la guerre de campagne, comme le montrent les divers rapports remis au 2e Bureau de l'état-major[178] et les ouvrages publiés[179]. Toutefois, l'étude du siège et de la prise d'Andrinople par les alliés[180] lui avait permis de tirer des enseignements concernant la guerre en campagne. Les conclusions de Piarron de Mondésir mettent en évidence l'importance des nouveaux matériels : mitrailleuses[181], grenades[182] et aviation[183]. Il s'attarde également beaucoup sur les questions de fortification de campagne[184] et des opérations de nuit[185]. Faisant référence au général Percin, Piarron de Mondésir affirme la nécessité de poursuivre la mise au point d'une doctrine en s'inspirant des méthodes bulgares, qu'il décrit avec minutie[186].

[174] SHAT, 7 N 1568, Rapport d'ensemble du lieutenant-colonel Fournier sur les opérations de la guerre serbo-bulgare, 10 août 1913, annexes no 6 et 12.
[175] SHAT, 7 N 1568, Rapport d'ensemble du lieutenant-colonel Fournier sur les opérations de la guerre serbo-bulgare, 10 août 1913, annexes no 6 et 10.
[176] SHAT, 7 N 1568, Rapport d'ensemble du lieutenant-colonel Fournier sur les opérations de la guerre serbo-bulgare, 10 août 1913, annexe no 4.
[177] PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, p. VIII.
[178] SHAT, 7 N 1152, Note au sujet des hostilités éventuelles entre Bulgares et Serbo-Grecs, 24 mai 1913 (Piarron de Mondésir) ; Troisième rapport du colonel de Mondésir, 31 mai et 1er juin 1913 ; Envoi de documents concernant la 2e guerre (Piarron de Mondésir) ; Rapport no 2 du colonel Piarron de Mondésir, 24 mai 1913 ; Complément au Rapport sur le rôle de l'artillerie dans le siège d'Andrinople, 12 mai 1913 (Bellanger) ; Rapport no 1 du colonel du génie breveté Piarron de Mondésir, 29 avril 1913 ; Mémoire de M. le capitaine Bellanger, 29 avril 1913 ; Quatrième rapport du colonel Piarron de Mondésir, 21 septembre 1913.
[179] BELLENGER, Georges, « Notes sur l'emploi de l'artillerie dans la campagne des Balkans », *Revue d'artillerie*, novembre 1913, pp. 85-100 ; « Rôle de l'artillerie de siège et de campagne dans les opérations autour d'Andrinople », *Revue d'artillerie*, janvier 1914, pp. 295-315 et février 1914, pp. 360-375 ; PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914.
[180] PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, p. 36.
[181] S'il se montre très laconique à propos des mitrailleuses, en ne leur consacrant qu'une douzaine de lignes, faute de connaître les détails nécessaires, Piarron de Mondésir écrit qu'elles « jouèrent un rôle important ». PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 139-140.
[182] Piarron de Mondésir parle avec beaucoup de détails des grenades, lancées à la main jusqu'à 25 mètres et au moyen d'un petit mortier portatif jusqu'à 300 mètres. PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, p. 197.
[183] Pour Piarron de Mondésir, la « nécessité d'un service de renseignement aérien est la première leçon du siège ». PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 46 et 182.
[184] Utilisée dans toutes les circonstances de la bataille, la fortification de campagne a notamment été, en liaison avec une très bonne utilisation du terrain, la cause de la réussite de l'attaque des forts du secteur Est dans la nuit du 25 au 26 mars. Dans sa conclusion, Piarron de Mondésir écrit qu'« il faut s'attendre, dans les campagnes modernes, à rencontrer de solides retranchements ». PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 118-119, 147-148, 193-197 et 202.
[185] PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 124-125, 194 et 201-202.
[186] PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 123-124.

En ce qui concerne l'artillerie, les membres de la mission ont adopté des positions différentes, concernant notamment l'importance de l'artillerie lourde. D'un côté, Piarron de Mondésir insiste sur la nécessité de disposer d'obusiers moyens ou de gros calibre, en raison de leur polyvalence et de leur utilité pour combattre un adversaire retranché[187]. De l'autre, Bellenger, qui relativise l'efficacité de l'artillerie de campagne en raison de la recherche des grands défilements et des portées maximales[188], considère que l'artillerie lourde est inutile dans la guerre de campagne[189]. Selon lui, c'est la concentration des feux de l'artillerie de campagne qui constitue la clef du succès, conjointement avec la vigueur avec laquelle les opérations sont menées.

2.2.3 Herr

Les conclusions tirées par le général Herr s'opposent en partie à celles de Fournier[190]. Sensibles aux difficultés propres aux études menées sur un conflit récent, Herr se montre très méfiant par rapport à la documentation et aux témoignages et il est conscient de la volonté d'instrumentaliser les attachés militaires qui sont soigneusement écartés et contrôlés par les belligérants[191]. Une partie des divergences s'expliquent par le fait que Herr n'a étudié que le conflit serbo-turc[192]. Le déséquilibre notoire entre les deux armées a engendré des conditions de guerre particulières, conditions totalement différentes de celles de la deuxième guerre balkanique[193]. Herr note en effet à plusieurs reprises la faiblesse morale de l'armée turque, la mauvaise instruction de ses troupes, ainsi que le mauvais emploi des réservistes. Il oppose ces faiblesses au patriotisme des Serbes, qui leur a permis de supporter les difficultés de la campagne, à la qualité de leur instruction et à leur emploi judicieux des unités du deuxième ban.

---

[187] PIARRON DE MONDESIR, L., *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 202-203.

[188] Si l'emploi d'un grand défilement rend l'artillerie presque invulnérable, il présente le désavantage de ralentir les transmissions, en dépit de l'emploi du téléphone. Bellenger envisage donc l'artillerie surtout comme un moyen d'appui moral pour l'infanterie, qui est considérée comme l'arme principale. Bellenger souligne que, grâce à une bonne liaison entre les armes, les attaques de l'infanterie sont possibles, même contre des retranchements, comme l'ont montré les Serbes à plusieurs reprises.
En contradiction avec Piarron de Mondésir, Bellenger vante l'efficacité des batteries lourdes contre les réseaux de fil de fer. Alors que le 75 paraît inefficace, le 155 permet de détruire entre 15 et 20 mètres carrés et creuse un cratère très utile pour l'assaillant, que ce soit pour finir d'ouvrir une brèche dans le réseau ou pour reprendre haleine. BELLENGER, Georges, « Notes sur l'emploi de l'artillerie dans la campagne des Balkans », *Revue d'artillerie*, novembre 1913, pp. 85-92 ; « Rôle de l'artillerie de siège et de campagne dans les opérations autour d'Andrinople », *Revue d'artillerie*, février 1914, pp. 369-370.

[189] Bellenger reconnaît la nécessité d'emploi de l'artillerie lourde contre des positions bien aménagées. BELLENGER, Georges, « Notes sur l'emploi de l'artillerie dans la campagne des Balkans », *Revue d'artillerie*, novembre 1913, pp. 96-100.

[190] Le rapport du 3 janvier 1913 de Herr contient les mêmes informations que celles contenues dans son *Journal de route* et sa *Guerre des Balkans*. SHAT, 7 N 1152, Rapport du général Herr commandant l'artillerie du 6e corps d'armée concernant un voyage dans la péninsule des Balkans pendant la guerre de 1912 ; HERR, général, *Sur le théâtre de la guerre des Balkans. Mon journal de route (17 novembre-15 décembre 1912)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913 ; *La guerre des Balkans. Quelques enseignements sur l'emploi de l'artillerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913.

[191] HERR, général, *Sur le théâtre de la guerre des Balkans. Mon journal de route (17 novembre-15 décembre 1912)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 2 et 117.

[192] Ses conclusions sont tirées des batailles de Koumanovo, de Monastir et de Tchataldja. HERR, général, *La guerre des Balkans. Quelques enseignements sur l'emploi de l'artillerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, p. 5.

[193] HERR, général, *Sur le théâtre de la guerre des Balkans. Mon journal de route (17 novembre-15 décembre 1912)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, *passim*.

Les enseignements de Herr concernent avant tout l'artillerie, arme à laquelle il appartient. Dans ses écrits, il insiste sur deux points principaux : l'efficacité de l'artillerie, qui, pour la première fois de l'histoire, semblait avoir été nettement plus meurtrière que le fusil et, de plus, capable de détruire des batteries défilées[194], et la recherche des grandes portées. Ces enseignements lui font entrevoir des changements fondamentaux dans le domaine de l'équipement et de la tactique. Herr voit la possibilité d'obtenir des résultats dans le cadre de la lutte d'artillerie[195]. Dès lors, cette phase devenait une véritable nécessité, car, une fois l'ascendant pris sur l'artillerie adverse, la supériorité du feu permettait une progression de l'infanterie dans des conditions relativement favorables. Cette efficacité dépendait toutefois de la qualité de la préparation du tir, donc de la connaissance et du repérage du terrain, ainsi que des capacités d'observation[196]. Dans ce cadre, Herr préconise l'emploi d'échelles observatoires, de télémètres et d'avions d'observation. Ces nouveaux moyens d'observation étaient en outre d'autant plus nécessaires du fait de l'emploi des grandes portées, qualité qui fut considérée comme première de l'artillerie lourde, bien avant les capacités de tir courbe[197]. La recherche des grandes portées et l'efficacité de l'artillerie conduisent Herr à prévoir l'importance nouvelle de l'artillerie lourde dans le futur[198]. Il préconise l'adoption d'un canon long de 100 mm, qui allierait légèreté, cadence de tir élevée et facilité de ravitaillement en munitions et développe une organisation ainsi qu'une doctrine d'emploi au niveau du corps d'armée.

2.2.4 L'analyse des rapports du général Herr et du lieutenant-colonel Fournier

Les rapports de Herr et de Fournier ont été analysés, sans doute par le 2e Bureau de l'état-major de l'armée[199]. L'auteur de cette analyse souligne l'opposition radicale des conclusions entre les deux rapports et se montre très prudent à cause de ces divergences. Il cite l'exemple de la bataille de Monastir au cours de laquelle, selon Fournier, la lutte d'artillerie n'a débouché sur aucun succès alors que, selon Herr, l'artillerie à longue portée a protégé la mise en place de l'artillerie de campagne et réussi à combattre avec efficacité des objectifs à 10 kilomètres. S'il se montre plutôt favorable aux thèses de Fournier quant à l'artillerie lourde, en raison du meilleur contexte dans lequel ce dernier a travaillé[200], il accepte les autres conclusions de Herr relatives aux nouveaux moyens d'observation et à la doctrine de l'artillerie de campagne (principe de la concentration des efforts).

---

[194] HERR, général, *La guerre des Balkans. Quelques enseignements sur l'emploi de l'artillerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, p. 7 ; *Sur le théâtre de la guerre des Balkans. Mon journal de route (17 novembre-15 décembre 1912)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, p. 20.

[195] HERR, général, *La guerre des Balkans. Quelques enseignements sur l'emploi de l'artillerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 7-8, 12 et 16.

[196] HERR, général, *La guerre des Balkans. Quelques enseignements sur l'emploi de l'artillerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 8-9 et 22-23.

[197] HERR, général, *La guerre des Balkans. Quelques enseignements sur l'emploi de l'artillerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 13 et 17-22.

[198] Herr conclut : « Cette indication est du plus haut intérêt et semble faire présager pour l'artillerie lourde un rôle inconnu jusqu'à ce jour ou tout au moins oublié ». HERR, général, *Sur le théâtre de la guerre des Balkans. Mon journal de route (17 novembre-15 décembre 1912)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 40-41.

[199] Le document ne comprend ni date, ni signature, ni indication de provenance. SHAT, 6 N 43, Au sujet de l'emploi de l'artillerie pendant la Guerre des Balkans.

[200] Herr a voyagé quatre semaines dans la région et n'a visité que deux champs de batailles durant une journée à chaque fois et longtemps après la bataille. Fournier, de son côté, a été sur place dès le début du conflit et s'y trouvait encore au moment de la rédaction du document. Il a en outre pu assister à la bataille de Monastir.

Conclusion

La guerre russo-japonaise et les conflits balkaniques de 1912-1913 furent étudiés de manière approfondie, non seulement dans le cadre du « forum », mais aussi par les institutions de l'armée française, notamment le 2e Bureau de l'état-major. De ces deux conflits, seul le premier aurait pu permettre une intégration des enseignements dans la doctrine, avant que n'éclate la Première Guerre mondiale. Le second arriva trop peu de temps avant cette dernière pour que les leçons puissent être intégrées et diffusées.

Comme dans le cas de la guerre des Boers, l'école de la « manœuvre napoléonienne » vit dans les événements d'Extrême-Orient une confirmation de sa doctrine. Elle fut confortée en cela par les Russes qui, ayant adopté les idées de Langlois en matière d'artillerie, en vantèrent toutes les qualités. Les penseurs napoléoniens montrèrent toutefois une certaine prudence dans leurs analyses. Ils avaient des doutes quant à la fiabilité des sources et étaient conscients des particularismes du conflit. Ils redoutaient de commettre la même erreur que les écrivains de la « nouvelle école » en tirant des conclusions hâtives, qui seraient remises en cause au prochain conflit.

En dépit de leurs hésitations, les penseurs napoléoniens tirèrent nombre d'enseignements, parfaitement intelligents et qui montrent une bonne compréhension de la guerre moderne. Les principaux furent d'ordre moral : ils mirent en exergue l'importance de la valeur du commandement et les qualités de la « race » japonaise, ainsi que la supériorité de l'offensive. En ce qui concerne le feu, ils soulignèrent sa puissance (emploi des mitrailleuses) et son individualisation, ainsi que la nécessité de se protéger de ses effets par une judicieuse utilisation du terrain, un emploi permanent de la fortification de campagne, même dans l'offensive, et le recours aux attaques de nuit.

L'armée française a en outre envoyé deux missions officielles auprès des belligérants : la mission Silvestre côté russe et la mission Lombard côté japonais. Les enseignements tirés des rapports qu'elles ont remis à l'état-major ont été analysés et synthétisés par le 2e Bureau. Selon les analystes de l'état-major, les enseignements généraux sur la guerre moderne correspondaient aux idées de l'école de la « manœuvre napoléonienne » qui étaient enseignées à l'Ecole supérieure de guerre. Leurs conclusions rejoignaient donc celles tirées par les écrivains napoléoniens. En ce qui concerne les enseignements plus concrets du conflit, les discussions étaient plus serrés, les avis plus divers, voire franchement opposés. Les divergences à propos des questions concernant l'organisation des formations de mitrailleuses et celles ayant trait à l'artillerie lourde ont empêché une utilisation concrète des synthèses du 2e Bureau. Remises en cause par les chefs de mission, ces synthèses ont fait l'objet de longs débats au sein d'une commission qui finit par remettre un rapport qui ne dégageait aucun enseignement net et concluait que les cours de l'Ecole supérieure de guerre contenaient tout ce qu'il était nécessaire de savoir en matière de caractéristiques des guerres modernes.

L'étude des guerres balkaniques de 1912-1913 ne permit pas de dégager des enseignements nets, utilisables en vue d'une modification de la doctrine. Les analyses furent aussi sans doute troublées par le fait que les doctrines et les matériels français remportèrent la victoire. On sous-estima leurs homologues allemands, sans se rendre compte de la faiblesse générale de l'armée turque. De plus, les thèmes et les bases d'analyse n'étaient pas les mêmes dans les trois missions. La mission Piarron de Mondésir s'est avant tout intéressée aux questions de poliorcétique (siège d'Andrinople). Le général Herr n'a étudié que la guerre serbo-turque, tandis que la mission Fournier a présenté une vision plus générale de l'ensemble des conflits.

Il ne faut donc pas s'étonner des divergences de conclusions entre les rapports des missions, ni des difficultés éprouvées par le 2e Bureau à tirer des enseignements définitifs.

Chapitre III. Les armes nouvelles

L'historiographie a souvent mis en exergue le rejet du modernisme de l'armée française à la veille de la Première Guerre mondiale. Il aurait été causé à la fois par la propension à l'offensive, qui excluait l'adoption de moyens peu mobiles comme l'artillerie lourde, et par une subordination des moyens matériels aux forces morales, qui poussait à négliger les armes et les matériels nouveaux. Cette affirmation doit être fortement nuancée. La primauté accordée aux forces morales n'impliqua pas obligatoirement un rejet des nouveautés, ni une négligence des facteurs matériels, comme le montre remarquablement l'exemple de l'aviation. De plus, pour bien comprendre la complexité de la situation, il faut tenir compte des facteurs structurels, économiques et démographiques de l'armée française, qui ont eu une importance capitale, car ils ont freiné le développement de certaines nouveautés qui étaient acceptées avec enthousiasme et empêché d'imposer certaines décisions dans le contexte d'une pensée militaire en plein éclatement. Enfin, certains retards en matière d'artillerie s'expliquent par la très grande qualité du matériel et des doctrines en service au début du siècle, notamment le fameux canon de 75.

3.1 L'aviation

L'armée française s'est penchée, dès le début, avec beaucoup d'intérêt, sur l'avion, promis à un développement extraordinaire[201]. Dès 1890, le ministre de la Guerre Freycinet a appuyé financièrement, grâce aux fonds secrets, les recherches de Clément Ader. Des tractations, infructueuses, ont été menées vers 1906-1907 en vue de l'achat de l'appareil des frères Wright. A partir du moment où l'avion n'a plus simplement été un simple engin de sport et qu'il a commencé à être employé militairement, des études sérieuses ont été menées et sa valeur a été reconnue[202]. Bellenger écrivait ainsi en 1912[203] : « A l'heure actuelle, l'aviation

[201] CARLIER, Claude, *Sera maître du monde, qui sera maître de l'air : La création de l'aviation militaire française*, Paris, ISC, Economica, 2004.

[202] En septembre 1910, quatorze avions ont été utilisés au cours des manœuvres de Picardie, en tant que moyen d'exploration. Ces expériences ont montré que l'aviation avait un rôle stratégique important à jouer, mais que dans le domaine tactique, elle ne pouvait remplacer la cavalerie. Elles ont été poursuivies l'année suivante sous la direction de l'Inspection permanente de l'aéronautique, créée le 22 octobre 1910. L'aviation a également été très rapidement envisagée comme moyen d'observation pour l'artillerie. Des études ont été effectuées à la demande commune de l'inspecteur permanent de l'aéronautique militaire et du président de la Commission d'études pratiques de l'artillerie de campagne. En septembre 1911, le colonel Dumézil, président de la Commission d'études pratiques de tir sur l'utilisation des aéroplanes par l'artillerie de campagne, pouvait exprimer sa satisfaction par rapport aux premières expériences. Poursuivies l'année suivante au camp de Mailly par le général Maunoury, dans le cadre de la commission désignée par le Conseil supérieur de la guerre en vue de créer une aviation d'artillerie, ces expériences ont confirmé les conclusions de Dumézil. Bien qu'il reconnaissait les avantages qu'apporterait une aviation d'observation pour l'artillerie, Maunoury a conclu qu'elle

s'est révélée comme l'un de ces moyens dont toute nation soucieuse de son existence et de sa dignité doit s'assurer la disposition complète et la meilleure mise en œuvre. »

L'emploi de l'aviation dans les conflits de l'époque a par ailleurs été étudié avec soin et ces travaux ont toujours abouti à la conclusion de la nécessité de disposer d'avions d'observation et d'avions de reconnaissance. En 1912, le lieutenant de Boisricheux note que l'engagement de quelques avions italiens a contraint les Turcs à déplacer leurs grandes unités au cours de marches nocturnes, afin qu'elles ne soient pas repérées[204]. Les guerres balkaniques, où les avions n'ont été engagés également qu'en très petit nombre et dans des conditions difficiles, ont conduit le général Herr, le lieutenant-colonel Fournier et le colonel Piarron de Mondésir, tous trois observateurs directs de ces conflits, à souligner le rôle primordial que pouvait jouer l'aviation dans une guerre moderne[205].

L'aviation a joué un rôle très important dans l'exaltation des forces morales dans la France de l'immédiat avant-guerre[206]. Alors qu'elle se trouvait en infériorité militaire, à la fois qualitative et quantitative par rapport à l'Allemagne, la France a trouvé dans son avance en matière aérienne un moyen de soutenir la renaissance de son orgueil national et militaire[207]. Les qualités morales des pionniers (courage, audace, mépris de la mort) entraient en résonance avec un certain état d'esprit des militaires. En outre, ces pionniers participaient à l'affirmation de la supériorité du qualitatif sur le quantitatif, ce qui permettait de relativiser l'infériorité militaire de la France[208]. Ce bel enthousiasme de la nation et cette avance

ne saurait être organisée en raison de la pénurie de cadres dans l'artillerie. SHAT, 1 N 17, Rapport du colonel Dumézil, président de la Commission d'études pratiques de tir sur l'utilisation des aéroplanes par l'artillerie de campagne, 4 septembre 1911 ; BELLENGER, Georges, *Pilote d'essais : du cerf-volant à l'aéroplane*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 205-206 ; BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 3-9.

[203] BELLENGER, Georges, *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, p. 4.

[204] BOISRICHEUX, lieutenant de, *Les aéroplanes dans la guerre d'aujourd'hui*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 6-16.

[205] SHAT, 7 N 1152, Rapport du général Herr commandant l'artillerie du 6e corps d'armée concernant un voyage dans la péninsule des Balkans pendant la guerre de 1912 ; 7 N 1568, Rapport d'ensemble du lieutenant-colonel Fournier sur les opérations de la guerre serbo-bulgare, 30 août 1913, annexe no 13 ; PIARRON DE MONDESIR, *Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913)*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 46 et 182.

[206] ESTIENNE, Jean-Eugène, *La valeur militaire de l'aviation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, p. 3 ; UN OFFICIER AVIATEUR, « Regardons vers le ciel ! », in *L'opinion militaire*, 25 décembre 1911, pp. 711-715 ; REY, Etienne, *La renaissance de l'orgueil français*, Paris, Grasset, 1912, pp. 34-43 ; VALLET, Albert, *L'aviation militaire en 1912. Son rôle dans la guerre moderne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, p. 5.

[207] A la veille de la Première Guerre mondiale, la France est le pays qui a la plus grande avance en matière d'aviation. Les pilotes et les fabricants (Ader, Blériot, Farman, Caudron, Voisin, Breguet, Roland Garros, etc.) ont une renommée internationale.

[208] L'enthousiasme pour l'aviation est général, tant chez les militaires que chez les civils, comme le montrent les compétitions organisées, les textes publiés dans la presse non spécialisée et les conférences données dans différents milieux. Voir à ce sujet : BELLENGER, Georges, *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912 ; CHALLEAT, J., *Armées modernes et flottes aériennes*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911 (conférences faites en janvier 1911 aux officiers d'infanterie de l'Ecole d'instruction du Prince-Eugène, à la caserne Clignancourt) ; CHERFILS, Maxime, « Essai d'une doctrine d'aviation militaire », in *L'Echo de Paris*, 25 juillet 1911 ; « Moralité des grandes manœuvres de l'est V », in *L'Echo de Paris*, 11 octobre 1911 ; « Les millions de l'aviation. De leur emploi », in *L'Echo de Paris*, 23 mars 1912 ; ESTIENNE, Jean-Eugène, *La valeur militaire de l'aviation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913 (conférence faite le 24 janvier 1913 aux officiers de complément de la garnison de Lyon).

technique ont été considérés comme un moyen de développer les forces morales de la France, d'encourager le patriotisme et de renforcer la valeur morale des combattants au sol[209].

La question du moral et de son renforcement au moyen de l'aviation n'est toutefois pas basée sur une idéologie abstraite reposant sur la primauté des forces morales en vue de pallier une infériorité numérique et matérielle. L'aviation est, au contraire, conçue comme un moyen de renforcer l'armée française en vue d'obtenir une supériorité matérielle dans un domaine spécifique, qui engendre elle-même un renforcement des forces morales. La supériorité morale découle de la supériorité matérielle et n'est pas la simple résultante d'une construction idéologique abstraite.

3.1.1 Les doctrines aériennes : entre anticipation et réalisme

En France, un homme de génie, à la fois ingénieur, aviateur et penseur, a développé une doctrine aérienne globale[210]. Clément Ader, visionnaire, a exposé, dès 1891, au ministre de la Guerre Freycinet sa conception du rôle que pouvait jouer l'aviation au cours d'un conflit. Il a appréhendé l'aviation militaire dans sa globalité et en a abordé tous les aspects : organisation, stratégie, tactique, technique. Il a traité de la guerre dans les airs, de la guerre contre les forces terrestres, de la guerre aéronavale, notamment avec la construction de porte-avions, et de la lutte antiaérienne. Il a élaboré une doctrine complète, tant stratégique (attaque contre les troupes en opération, contre les fortifications, les villes et les voies de communications) que tactique (appui tactique au sol et réserve tactique du commandement), engageant une vaste gamme d'avions et d'armements appropriés aux différentes missions[211].

Les militaires ont eu une vision beaucoup plus réaliste des possibilités de l'aviation[212]. Contrairement à Ader qui se projetait dans le futur et envisageait une doctrine inapplicable avec les moyens de son époque, ils se sont contentés de développer des doctrines tenant compte de la technique du moment où ils écrivaient. Cette distinction entre les deux visions est importante, car elle permet d'expliquer un « manque d'enthousiasme » des militaires pour les nouveautés. Les militaires se sont plus préoccupés de développer et de transmettre une doctrine applicable *hic et nunc*, tenant compte des réalités techniques, que de théoriser une guerre future. Estienne, le futur père des chars de l'armée française, constitue un exemple marquant de ce réalisme[213]. Ecrivant en 1913, à un moment où l'aviation avait déjà atteint un

[209] Trois penseurs sont allés très loin dans ce sens : Vallet, disciple de Foch et d'Ardant du Picq, Bellenger, esprit très offensif et un auteur anonyme, officier aviateur considérant les forces morales comme le principal facteur de la victoire. Ce dernier est allé jusqu'à développer l'idée de faire de l'aviation une arme nationale, à l'instar de ce que la marine représentait pour l'Angleterre et l'armée de terre pour l'Allemagne. UN OFFICIER AVIATEUR, « Regardons vers le ciel ! », *L'opinion militaire*, 25 décembre 1911, pp. 711-741 ; BELLENGER, Georges, *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912 ; VALLET, Albert, *L'aviation militaire en 1912. Son rôle dans la guerre moderne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913.

[210] ADER, Clément, *La première étape de l'aviation militaire en France*, Paris, J. Bosc, 1907 ; *L'aviation militaire*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909 ; *L'avionnerie militaire, pointage aérien*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912.

[211] ADER, Clément, *L'aviation militaire*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. IX, 13-16, 106-120, 199-229 et 235-305.

[212] BELLENGER, Georges, *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, p. 4 ; CHALLEAT, J., *Armées modernes et flottes aériennes*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911 ; ESTIENNE, Jean-Eugène, *La valeur militaire de l'aviation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 3-4 ; UN OFFICIER AVIATEUR, « Regardons vers le ciel ! », in *L'opinion militaire*, 25 décembre 1911, pp. 731-732 ; VALLET, Albert, *L'aviation militaire en 1912. Son rôle dans la guerre moderne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 24-27.

[213] ESTIENNE, Jean-Eugène, *La valeur militaire de l'aviation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 3-4.

certain degré de perfectionnement technique[214], il mettait en garde contre un enthousiasme trop fort par rapport à l'aviation. « Service auxiliaire infiniment utile, sinon indispensable », cette dernière connaissait, selon lui, des limites et ne constituait pas un moyen révolutionnaire de la manière de faire la guerre.

Les penseurs militaires français d'avant la Première Guerre mondiale ont envisagé l'emploi de l'aviation dans quatre domaines : la liaison[215], l'exploration, l'observation au profit de l'artillerie et l'attaque au sol, soit comme moyen de bombardement stratégique, soit d'appui tactique. Quant à la chasse, elle n'a été que fort peu envisagée, en raison des difficultés à armer les avions de l'époque (faible charge utile, difficulté de viser, quasi-impossibilité de régler les tirs de mitrailleuses)[216].

3.1.1.1 L'exploration et la reconnaissance

L'exploration et la reconnaissance ont été les missions de l'aviation les plus théorisées avant la Première Guerre mondiale. Comme pour les autres missions, les penseurs en ont montré les limites d'utilisation. Vu les incertitudes concernant les possibilités des appareils et vu aussi la rapidité du développement technique, ils ne se sont pas montrés capables de définir clairement ces limites. Ainsi, pour Estienne et Vallet, l'avion était un moyen qui ne pouvait être employé qu'aux niveaux des corps d'armée et de l'armée, en raison de son faible rayon d'action[217]. De leur côté, Cherfils, Challéat et Bellenger ont affirmé la possibilité d'emploi de l'avion en tant qu'organe de reconnaissance du généralissime[218]. Challéat a toutefois précisé que l'avion, comme le dirigeable, n'apportait rien de plus que les autres moyens de renseignement dans la première phase de la guerre, au moment de la mobilisation et des transports stratégiques[219].

---

[214] L'évolution technique en matière d'aviation a été extrêmement rapide et l'année 1910 a constitué une année charnière dans ce cadre. Du fait de la rapidité de cette évolution, les doctrines développées, ont été très rapidement dépassées. L'exemple de Cherfils est tout à fait significatif à cet égard. Alors qu'en 1911, il envisageait l'avion avant tout comme un moyen d'exploration, une année plus tard, il parlait d'un acheminement vers la « guerre aérienne », avec engagements d'avions de reconnaissance pour la cavalerie et les états-majors, pour le réglage des tirs d'artillerie, pour la chasse, le combat et la protection des reconnaissances. CHALLEAT, J., *Armées modernes et flottes aériennes*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. V-VI ; CHERFILS, Maxime, « Essai d'une doctrine d'aviation militaire », in *Pour l'armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 162-163. Article paru dans *L'Echo de Paris* du 25 juillet 1911 ; « Les millions de l'aviation. De leur emploi », in *Pour l'armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 179 et 185-186. Article paru dans *L'Echo de Paris* du 23 mars 1912.

[215] BELLENGER, Georges, *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, pp. 13-15 ; BOISRICHEUX, lieutenant de, *Les aéroplanes dans la guerre d'aujourd'hui*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 16-18 ; ESTIENNE, Jean-Eugène, *La valeur militaire de l'aviation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 11-12 ; UN OFFICIER AVIATEUR, « Regardons vers le ciel ! », in *L'opinion militaire*, 25 décembre 1911, pp. 730-731 ; VALLET, Albert, *L'aviation militaire en 1912. Son rôle dans la guerre moderne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 19-22.

[216] BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 3-9 ; CHERFILS, Maxime, « Les millions de l'aviation. De leur emploi », in *Pour l'armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, p. 179 ; ESTIENNE, Jean-Eugène, *La valeur militaire de l'aviation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 12-13.

[217] ESTIENNE, Jean-Eugène, *La valeur militaire de l'aviation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 8-9 ; VALLET, Albert, *L'aviation militaire en 1912. Son rôle dans la guerre moderne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 7-9.

[218] BELLENGER, Georges, *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, pp. 4-10 ; CHALLEAT, J., *Armées modernes et flottes aériennes*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 51-54 ; CHERFILS, Maxime, « Essai d'une doctrine d'aviation militaire », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 160-161.

[219] CHALLEAT, J., *Armées modernes et flottes aériennes*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 40-51.

En tant que moyen d'exploration et de reconnaissance, l'avion entrait en concurrence avec la cavalerie. On a donc fréquemment intégré le rôle de l'aviation dans un cadre très large où la cavalerie, organe traditionnel de renseignement, continuait à jouer un rôle important. L'aviation possédait trois avantages fréquemment mis en évidence. Le premier était bien sûr la rapidité de transmission des renseignements lointains[220]. Le deuxième résidait dans la possibilité d'explorer dans la profondeur du dispositif adverse, de découvrir le dispositif en arrière de la ligne de front et de comprendre les intentions ennemies, notamment par la localisation de ses réserves[221]. Enfin, après la bataille, l'avion permettait de garder le contact avec un ennemi battu ou de repérer rapidement des routes libres en cas de retraite[222].

En dépit de ces avantages, les penseurs n'ont jamais imaginé un remplacement total de la cavalerie par l'aviation. Pour eux, la plupart des missions de la cavalerie ne se trouvaient pas modifiées du fait de l'emploi de l'avion, dont les limites d'utilisation étaient suffisamment nettes pour ne pas envisager une révolution. Outre les restrictions d'emploi de l'avion liées à la météorologie et à sa fragilité, la cavalerie se montrait encore très supérieure dans les reconnaissances à courtes distances et elle était capable de maintenir le « contact plastique » avec l'adversaire[223]. L'aviation était donc envisagée plutôt comme un « indispensable auxiliaire des divisions de cavalerie » que comme un moyen de renseignement exclusif[224].

3.1.1.2 L'observation au profit de l'artillerie

L'emploi de l'aviation comme moyen d'observation pour l'artillerie a été envisagé par la quasi-totalité des penseurs. Tous soulignaient l'avantage que donnait l'avion pour repérer les objectifs, observer les feux et en évaluer l'efficacité, surtout en raison de l'accroissement des portées des canons, de l'emploi du terrain par les troupes et de la recherche des grands défilements par l'artillerie. Estienne a été le penseur qui a été le plus loin dans la recherche d'une solution technique pratique, applicable en matière de transmission, à un moment où la radio ne pouvait pas encore être embarquée pour des questions de poids, de place, de fragilité des appareils et d'interférences magnétiques[225]. Les expériences menées par le colonel Dumézil se sont inspirées de ses travaux et ses conclusions ont été vérifiées[226]. Le

[220] BELLENGER, Georges, *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, pp. 4-10 ; BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 3-9.

[221] BELLENGER, Georges, *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, pp. 4-10 ; BOISRICHEUX, lieutenant de, *Les aéroplanes dans la guerre d'aujourd'hui*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 6-16 ; CHERFILS, Maxime, « Essai d'une doctrine d'aviation militaire », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 160-161 ; VALLET, Albert, *L'aviation militaire en 1912. Son rôle dans la guerre moderne*, Paris, Nancy, Chapelot, pp. 9-16 ; X, commandant, « L'aéroplane et la guerre », *Journal des sciences militaires*, 1er décembre 1910, pp. 241-245.

[222] CHALLEAT, J., *Armées modernes et flottes aériennes*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, p. 56 ; VALLET, Albert, *L'aviation militaire en 1912. Son rôle dans la guerre moderne*, Paris, Nancy, Chapelot, pp. 9-16.

[223] BOISRICHEUX, lieutenant de, *Les aéroplanes dans la guerre d'aujourd'hui*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 6-16 ; BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 3-9 ; X, commandant, « L'aéroplane et la guerre », *Journal des sciences militaires*, 1er décembre 1910, pp. 241-245.

[224] UN OFFICIER AVIATEUR, « Regardons vers le ciel ! », in *L'opinion militaire*, 25 décembre 1911, pp. 729-730.

[225] BOISRICHEUX, lieutenant de, *Les aéroplanes dans la guerre d'aujourd'hui*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 24-32.

[226] La précision et la rapidité des renseignements étaient très grandes : 2 à 5 minutes pour le contrôle d'un tir, 10 à 15 minutes pour tirer sur un objectif inconnu de l'artillerie. Dans ses conclusions, le rapport souligne l'intérêt

renseignement, le contrôle des tirs et la désignation de nouveaux objectifs étaient des tâches exécutables grâce à un matériel de transmission simple : des cartes plombées pour les aviateurs et deux bandes de calicot blanc pour chaque batterie destinées à mentionner les demandes.

Si, en définitive, une aviation d'observation d'artillerie ne fut pas créée, ce fut en raison des moyens limités en hommes, surtout les officiers d'artillerie, et en matériels qui n'auraient pas permis d'équiper l'ensemble de l'armée française[227].

3.1.1.3 Le bombardement d'objectifs au sol

L'avion a été envisagé comme arme capable de détruire des objectifs au sol, en dépit des problèmes de rayon d'action, de capacité d'emport, de précision des bombardements et de vulnérabilité[228]. Ses capacités de destruction allaient augmenter avec les développements techniques, notamment dans le cadre des concours organisés par les frères Michelin. Les attaques ont surtout été étudiées au niveau de la tactique générale et de la stratégie, laissant de côté l'appui des troupes au sol, à cause de la moindre puissance de feu de l'avion en comparaison de l'artillerie[229]. En raison des faibles capacités de destruction, les bombardements sont envisagés de manière ponctuelle, afin de détruire des infrastructures de production ou de communication, des états-majors, des services et des dépôts[230].

3.1.2 Les conséquences de l'emploi de l'aviation

Les penseurs militaires français d'avant la Première Guerre mondiale ont vu, avec une certaine justesse mais aussi avec beaucoup de limites, les conséquences découlant de l'emploi de l'aviation. Le fait qu'ils envisagent l'avion avant tout comme un moyen d'exploration et de reconnaissance, en raison de ses possibilités techniques, justifie ces limites.

---

de l'emploi de l'avion pour guider les tirs contre des batteries à grand défilement, généralement invulnérables, contre les avant-trains et les caissons, contre les réserves et les troupes situées en deuxième ligne. SHAT, 1 N 17, Rapport du colonel Dumézil, président de la Commission d'études pratique de tir sur l'utilisation des aéroplanes par l'artillerie de campagne, 4 septembre 1911.

[227] Le rapport de Dumézil définit la nécessité de disposer de 9 avions par corps d'armée, soit au total de 180 avions. Cette aviation d'artillerie devait être intégrée aux troupes d'artillerie. SHAT, 1 N 17, Rapport du colonel Dumézil, président de la Commission d'études pratique de tir sur l'utilisation des aéroplanes par l'artillerie de campagne, 4 septembre 1911 ; UN OFFICIER AVIATEUR, « Regardons vers le ciel ! », in *L'opinion militaire*, 25 décembre 1911, pp. 731-732.

[228] BELLENGER, Georges, *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, p. 17 ; BOISRICHEUX, lieutenant de, *Les aéroplanes dans la guerre d'aujourd'hui*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, 18-24 ; CHALLEAT, J., *Armées modernes et flottes aériennes*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 40-51 ; UN OFFICIER AVIATEUR, « Regardons vers le ciel ! », in *L'opinion militaire*, 25 décembre 1911, pp. 731-732 ; VALLET, Albert, *L'aviation militaire en 1912. Son rôle dans la guerre moderne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 24-27.

[229] CHERFILS, Maxime, « Essai d'une doctrine d'aviation militaire », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 162-163.

[230] Estienne a été le penseur qui a étudié avec le plus d'attention les possibilités du bombardement au sol : un avion, dont l'équipage est entraîné, volant à 20 m/s, arrive à mettre entre 30 et 40% de projectiles dans un carré de 100 mètres de côté, depuis une hauteur de 1'500 mètres. Il considère la précision des bombardements comme « très suffisante pour permettre d'envisager raisonnablement le bombardement aérien des obstacles et des êtres animés ». En raison du peu d'effets matériel et moral des projectiles légers, il préconise l'emploi de gros projectiles contre des ouvrages et des voies de communication ou de grenades incendiaires contre les cantonnements, les parcs et les hangars. Estienne a rejeté l'idée du bombardement aérien des villes. Ses raisons sont avant tout d'ordre moral et juridique. ESTIENNE, Jean-Eugène, *La valeur militaire de l'aviation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 6-8.

Ils s'accordaient pour souligner qu'au niveau tactique l'aviation n'entraînait aucune révolution. Dans le domaine des opérations, ils mettaient en évidence deux conséquences fondamentales dues à l'amélioration de la qualité du renseignement[231]. Les déplacements des troupes devaient désormais être camouflées avec le plus grand soin pour ne pas être repérés. Il fallait exploiter les terrains couverts (forêts, villages) pour cacher les stationnements et les déplacements et recourir aux marches de nuit. La seconde conséquence, la plus importante, était une augmentation de la nécessité de l'offensive. A la fois mieux renseigné, donc capable d'agir avec plus de précision, et contraint d'agir plus vite pour garder le secret de ses intentions, le commandement se voyait ainsi doublement forcé à l'offensive. Dès lors, l'aviation constituait un moyen de justification supplémentaire de la supériorité de l'offensive et des penseurs comme Boullaire ont su employer cet argument en faveur de la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne »[232].

L'aviation et l'augmentation de la nécessité de l'offensive ont aussi été l'occasion pour certains de théoriser un changement et un développement du rôle de la cavalerie[233]. Vu le camouflage des troupes, le « contact plastique » avec l'adversaire devenait encore plus nécessaire. Si le rôle de reconnaissance de la cavalerie se trouvait limité, son rôle dans le service de sûreté de première ligne gagnait en importance. En outre, vu l'accroissement de la nécessité et de la rapidité de l'offensive, la cavalerie, à la fois arme de la vitesse et de l'offensive, voyait son rôle stratégique augmenter[234].

3.1.3 La doctrine aérienne de l'armée française

Le 27 novembre 1912, le ministère de la Guerre émettait un règlement très confidentiel définissant l'emploi de l'aéronautique en cas de guerre[235]. La doctrine qu'il développait reprenait globalement ce qui avait été écrit par les penseurs contemporains. En complémentarité des moyens d'exploration traditionnels (dirigeables et cavalerie), l'aviation, organisée en service d'armée, avec attribution d'avions aux corps d'armées au moment de la bataille, est avant tout envisagé comme un moyen d'exploration aux distances moyennes (exploration d'armée) et courtes (reconnaissance tactique), et comme un moyen de liaison. L'avion n'est pas encore reconnu comme moyen de combat, même si on considère qu'il est capable de combattre des dirigeables et d'attaquer des troupes concentrées ou des objectifs terrestres très vulnérables. Le combat aérien entre avions n'est pas envisagé non plus.

3.2 La mitrailleuse

Jusqu'au début du XX^{e}, la mitrailleuse était considérée comme une arme purement défensive, chargée de la défense des positions[236]. Cette opinion était liée à son mauvais emploi durant la

[231] BELLENGER, Georges, *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, pp. 15-16 ; BOISRICHEUX, lieutenant de, *Les aéroplanes dans la guerre d'aujourd'hui*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 6-16 ; BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, p. 9 ; VALLET, Albert, *L'aviation militaire en 1912. Son rôle dans la guerre moderne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 9-16 ; X, commandant, « L'aéroplane et la guerre », *Journal des sciences militaires*, 1er décembre 1910, pp. 241-245.
[232] BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 11-12.
[233] BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 9-13 et 18-19.
[234] BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 18-19.
[235] *Instruction sur l'organisation et l'emploi de l'aéronautique en temps de guerre approuvée par le ministre de la guerre le 27 novembre 1912*, Paris, Imprimerie nationale, 1912.
[236] MISSY, H. Lucas de, *Les mitrailleuses américaines à Santiago*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1899, pp. 5-7 ; TOUCHE, M., *La fortification mise en rapport avec les progrès de l'artillerie*, Paris, J. Dumaine, 1872, pp. 10-11.

guerre de 1870, au cours de laquelle elle fut engagée en batterie contre l'infanterie ou en contrebatterie d'artillerie. Dans la doctrine française de la fin du XIX[e] siècle, axée sur la manœuvre et l'offensive, la mitrailleuse ne pouvait être perçue qu'en tant que moyen secondaire[237]. Son défaut le plus important était la difficulté à en régler le tir[238]. Il fallait résoudre le problème de l'estimation précise de la distance : avec une erreur d'appréciation de 50 mètres à une distance de 1'000 mètres, les touchés tombaient à 60%, alors qu'avec un tir parfaitement réglé, ils étaient de 98%. En dépit des problèmes techniques qui rendaient la mitrailleuse fragile et d'un emploi délicat[239], sa puissance de feu était reconnue, mais pas clairement quantifiée[240]. Sa valeur réelle était appréciée de manière fort diverse. Pour Velpry, une mitrailleuse correspondait à la puissance de feu de 70 fusils, alors qu'elle nécessitait une vingtaine d'hommes pour en assurer l'engagement. A l'opposé, Cosseron de Villenoisy était le plus enthousiaste par rapport à la mitrailleuse en l'accréditant de la puissance de feu d'un bataillon.

Le commandant de Missy, en 1899, fut le premier auteur à préconiser un emploi offensif de la mitrailleuse. Il s'était inspiré de la guerre américano-espagnole, où la mitrailleuse avait été employée pour la première fois depuis 1870 dans le cadre d'un conflit entre deux nations civilisées[241]. Il fut suivi en 1900 par le général Luzeux[242]. A partir de la guerre de Mandchourie, les qualités de la mitrailleuse ont été unanimement reconnues dans la défensive et nombre de penseurs ont défendu avec beaucoup d'insistance son efficacité dans l'offensive[243]. Toutefois, ce conflit ne permettait pas de tirer des conclusions fermes quant à l'organisation des unités de mitrailleuses et à leur doctrine d'emploi.

[237] Cosseron de Villenoisy a été un des rares apôtres de la mitrailleuse avant le tournant du siècle. Selon lui, l'arme devait être améliorée et allégée, de manière à pouvoir être servie par un seul homme. Il lui accorde une très grande puissance de feu, puisqu'il considère qu'avec 600 coups par minute, elle possède la puissance de feu d'un bataillon d'infanterie. COSSERON DE VILLENOISY, M., *La force militaire de la France*, Paris, Baudoin, 1890, pp. 20-27.

[238] BRUN, commandant, *Ecole supérieure de guerre. 1891-1892. Cours d'artillerie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 297-316 ; VELPRY, M., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 4-6.

[239] Nécessitant un entretien soigné, la mitrailleuse Hotchkiss de l'armée française, pourtant d'une génération ultérieure, sera encore victime de fréquentes ruptures de pièces en raison des contraintes mécaniques très fortes et d'enrayages réguliers. Dans son cours d'infanterie de 1913, Debeney considérait que l'organisation française, avec ses trois sections de deux pièces par régiment, était adéquate et suffisante. Il souhaitait une amélioration technique de la mitrailleuse plutôt qu'une augmentation numérique. AUBERT, lieutenant, *Emploi tactique des mitrailleuses*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 3-4 ; DEBENEY, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'infanterie. 1913*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, quatrième conférence « Les mitrailleuses d'infanterie », pp. 1-47.

[240] ACCAMBRAY, Léon, *Pour la puissance de la patrie. L'armée qui se meurt. L'armée qui va renaître*, Paris, Librairie Aniéré J Victorion et Cie, 1913, pp. 15-18 ; BRUN, commandant, *Ecole supérieure de guerre. 1891-1892. Cours d'artillerie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 297-316 ; COSSERON DE VILLENOISY, M., *La force militaire de la France*, Paris, Baudoin, 1890, pp. 20-27 ; VELPRY, M., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 12-14 et 18-19.

[241] MISSY, H. Lucas de, *Les mitrailleuses américaines à Santiago*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1899.

[242] LUZEUX, Alexandre, *Les mitrailleuses dans la guerre moderne*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1900.

[243] AUBERT, lieutenant, *Emploi tactique des mitrailleuses*, Paris, Chapelot, 1908, p. 5 ; CULMANN, Frédéric, *Thèmes tactiques à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de Guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 21-22, 77, 82, 93 et 148 ; GOBILLOT, Louis Maurice, *Emploi de la mitrailleuse dans le combat offensif*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 5-8 ; M., lieutenant, *Les mitrailleuses à l'étranger. Tactique et organisation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908, préface du commandant Niessel ; VELPRY, M., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 19-25.

Ces deux dernières questions ont été posées plus tardivement dans l'armée française que dans les autres pays et elles ont été très discutées[244]. Ce retard a souvent été interprété comme la conséquence d'un rejet de la mitrailleuse, qui aurait été à l'origine des insuffisances de l'armée française dans ce domaine, insuffisances qui furent soulignées après les expériences de la Première Guerre mondiale. Cela n'est pas conforme à la réalité. Les insuffisances en matière de mitrailleuses proviennent certes d'un rejet, mais seulement au niveau de la troupe et pas des penseurs ou de la doctrine[245]. De plus, elles proviennent surtout d'un mauvais choix de doctrine, d'un sous-équipement des unités par rapport aux dotations réglementaires[246] et d'insuffisances en matière d'instruction[247], aggravés par une mauvaise diffusion de la doctrine[248].

3.2.1 Organisation des unités de mitrailleuses et engagement tactique

Il existait deux manières de concevoir l'engagement des mitrailleuses et, par conséquent, deux types d'organisation[249]. La première envisageait les mitrailleuses en tant que moyens de feu propres du bataillon. Il en découlait un engagement en section, à l'instar de ce que pratiquait l'infanterie coloniale française, dont chaque régiment d'infanterie disposait de deux pièces. La seconde faisait de cette nouvelle arme une réserve de feu à l'échelon régiment ou brigade. L'engagement était alors prévu en compagnie. Les mitrailleuses devaient être mises sur caissons et les servants montés. Cette dernière solution fut adoptée par l'Allemagne avec, toutefois, une tendance de plus en plus marquée à appliquer la première solution selon les circonstances. Les autres pays choisirent, eux, l'engagement en section.

Ces deux solutions présentaient chacune des défauts et des avantages. L'engagement en compagnie, qui avait les faveurs d'Aubert, permettait une grande concentration des moyens de feu. Beaucoup plus solide et mieux commandée en raison de son meilleur encadrement, la compagnie pouvait recevoir des missions particulières. Enfin, l'engagement en compagnie permettait l'emploi de matériel de mesure de distance perfectionné, assurant une meilleure

[244] AUBERT, lieutenant, *Emploi tactique des mitrailleuses*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 14-16 ; M., lieutenant, *Les mitrailleuses à l'étranger. Tactique et organisation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908, pp. V-X.

[245] SHAT, 6 N 42, Note sur l'emploi tactique des sections de mitrailleuses dans les troupes d'infanterie, 7 novembre 1911.

[246] Les sections de mitrailleuses des régiments de réserve n'avaient pas toujours été équipées de leur matériel réglementaire. De plus, seuls les régiments frontière avaient trois sections de mitrailleuses par régiment, les autres n'en avaient que deux. SHAT, 1 N 15, Conseil supérieur de la guerre. Inspection des 11e et 17e CA 1914, 13e corps d'armée, dossier d'inspection, Rapport sur les inspections en 1913 ; MAITROT, général, « Les armées française et allemande au point de vue de l'outillage de guerre », *Le Correspondant*, 25 septembre 1912, pp. 1068-1069.

[247] En 1911, Lyautey a émis une note sur l'emploi tactique des sections de mitrailleuses dans l'infanterie. Dans le 10e corps d'armée, les manœuvres de garnisons et d'ensemble ont montré qu'il n'y avait pas d'unité de doctrine concernant l'emploi des mitrailleuses. Les défauts étaient :
- Abus d'emploi par une utilisation permanente ;
- Autonomie trop grande des sections, due en partie au désintéressement des officiers, et absence de liaison avec les troupes d'infanterie.
SHAT, 6 N 42, Note sur l'emploi tactique des sections de mitrailleuses dans les troupes d'infanterie, 7 novembre 1911 ; BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 3e série. Les grandes manœuvres en 1908. La psychologie militaire de Napoléon, etc., etc.…*, Paris, Chapelot, 1909, p. 58.

[248] Le premier règlement sur l'emploi des mitrailleuses, promulgué en mars 1909, a été longtemps tenu secret, freinant considérablement la vulgarisation de la doctrine officielle. SHAT, 6 N 42, Note sur l'emploi tactique des sections de mitrailleuses dans les troupes d'infanterie, 7 novembre 1911.

[249] AUBERT, lieutenant, *Emploi tactique des mitrailleuses*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 8-14 ; DEBENEY, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'infanterie. 1913*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, quatrième conférence « Les mitrailleuses d'infanterie », pp. 1-47 ; GUIDE, A., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, L. Duc & Cie, 1907, pp. 29-31.

précision du tir. En contrepartie, l'engagement en compagnie ne facilitait pas la collaboration avec l'infanterie qui devait être appuyée et augmentait la vulnérabilité en raison du regroupement des pièces. L'engagement en section présentait, bien évidemment les défauts et les qualités inverses. Moins vulnérables, les sections de mitrailleuses étaient cependant moins bien encadrées, dépendantes des unités auxquelles elles étaient attribuées et ne possédaient qu'une puissance de feu relativement faible.

3.2.2 Les mitrailleuses dans la pensée militaire française

La mitrailleuse a généralement été envisagée comme une arme spéciale[250]. Dotée de propriétés spécifiques (mobilité dans tous les types de terrains, faible vulnérabilité, rapidité d'entrée en action et puissance de feu), différentes de celles de l'infanterie, et ne possédant pas la puissance de feu de l'artillerie, elle nécessitait un engagement particulier, dans le cadre du régiment ou de la brigade. Bonnal, Velpry et Lyautey ont ainsi insisté sur le fait que la mitrailleuse ne devait pas être engagée, donc dépensée, dans les actions normales de la bataille qui pouvaient être menées par l'infanterie[251]. Dès lors, nombre de penseurs français voyaient la mitrailleuse comme une réserve de feu entre les mains du commandement, engageable rapidement et avec efficacité selon les besoins[252].

Dans l'offensive, les penseurs envisageaient trois rôles principaux pour la mitrailleuse. Le premier, qui consistait à renforcer la puissance de feu de l'avant-garde dotée d'effectifs relativement faibles, a évidemment été souligné par les disciples de l'école de la « manœuvre napoléonienne »[253]. Elle permettait d'appuyer la ligne des tirailleurs, de compenser la faiblesse des effectifs lorsqu'une troupe devait étendre son front et de couvrir ses ailes, constamment menacées. Les deux autres rôles étaient liés à l'attaque, et plus particulièrement, à l'assaut[254]. La mitrailleuse constituait le moyen idéal pour appuyer l'attaque et l'assaut, à

[250] SHAT, 6 N 42, Note sur l'emploi tactique des sections de mitrailleuses dans les troupes d'infanterie, 7 novembre 1911 ; AUBERT, lieutenant, *Emploi tactique des mitrailleuses*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 6-7 ; BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 3e série. Les grandes manœuvres en 1908. La psychologie militaire de Napoléon, etc., etc…*, Paris, Chapelot, 1909, p. 58 ; CULMANN, Frédéric, *Thèmes tactiques à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de Guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 211-22, 77, 82, 93 et 148 ; DEBENEY, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'infanterie. 1913*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, quatrième conférence « Les mitrailleuses d'infanterie », pp. 1-47 ; GUIDE, A., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, L. Duc & Cie, 1907, pp. 1-4 ; VELPRY, M., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 19-25.

[251] Pour Lyautey, il y a une multitude d'emplois de la mitrailleuse dans le combat. Le principe dictant son engagement est celui de la rentabilité tactique. Pour Velpry, il n'y a pas avantage à l'employer dans les phases du combat d'usure. Un bataillon comprenant 1'000 fusils ne voit augmenter sa capacité que de 70 fusils par section de mitrailleuses, tout en immobilisant une vingtaine de soldats. SHAT, 6 N 42, Note sur l'emploi tactique des sections de mitrailleuses dans les troupes d'infanterie, 7 novembre 1911 ; BONNAL, Henri, *Questions militaires d'actualité. 3e série. Les grandes manœuvres en 1908. La psychologie militaire de Napoléon, etc., etc…*, Paris, Chapelot, 1909, p. 58 ; VELPRY, M., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 19-25.

[252] CULMANN, Frédéric, *Thèmes tactiques à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de Guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 21-22, 82 et 93 ; VELPRY, M., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 19-25.

[253] GOBILLOT, Louis Maurice, *Emploi de la mitrailleuse dans le combat offensif*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 28-31 ; VELPRY, M., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 19-25.

[254] SHAT, 6 N 42, Note sur l'emploi tactique des sections de mitrailleuses dans les troupes d'infanterie, 7 novembre 1911 ; CULMANN, Frédéric, *Thèmes tactiques à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de Guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, p. 148 ; GOBILLOT, Louis Maurice, *Emploi de la mitrailleuse dans le combat offensif*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 9-13 ; VELPRY, M., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 19-25.

partir du moment où les troupes s'étaient suffisamment approchées de la position ennemie et que l'artillerie ne pouvait plus la battre. Elle permettait aussi d'assurer rapidement la défense d'une position conquise, avant l'arrivée de troupes fraîches et l'installation des batteries d'accompagnement.

En défense, la mitrailleuse permettait de combattre efficacement avec des effectifs réduits[255]. Outre sa grande puissance de feu, son intérêt résidait dans sa distance d'engagement efficace comprise entre 600 et 1'500[256], distance qui correspondait à la zone où les feux de l'infanterie et de l'artillerie n'atteignaient pas toute leur efficacité. La mitrailleuse comblait ainsi une lacune importante dans la défensive.

3.2.3 Le Règlement du 25 novembre 1912

Le Règlement sur les sections de mitrailleuses d'infanterie du 25 novembre 1912, qui reprenait celui du 12 mars 1909[257], définissait l'organisation et la doctrine d'emploi des mitrailleuses au sein de l'armée française[258]. Privilégiant la recherche de l'invulnérabilité[259], il prévoyait un engagement en section de deux pièces à l'échelon du bataillon[260]. L'attribution des pièces n'était pas organique, le chef de corps distribuait ses sections de mitrailleuses à ses bataillons en fonction des missions. Dans la pratique, cette manière de répartir les mitrailleuses s'est révélée en contradiction avec la volonté d'une liaison étroite avec l'infanterie[261]. Une collaboration efficace nécessitait en effet un travail en commun permanent. Elle ne pouvait que difficilement s'exercer dans le cadre prévu, surtout avec les conditions d'instruction de l'époque, le manque de terrains d'exercices appropriés, les difficultés de collaboration entre les différents moyens et le secret qui a trop longtemps entouré la doctrine d'engagement des mitrailleuses.

Dans le Règlement du 25 novembre 1912, la mitrailleuse n'est pas envisagée comme une arme secondaire[262], purement défensive et favorisant la guerre de position[263]. Si le règlement ne lui reconnaît pas de capacité offensive propre, elle n'en est pas moins parfaitement intégrée

[255] Velpry souligne ainsi tout l'intérêt de renforcer la dotation en mitrailleuses des troupes de couverture, peu nombreuses et agissant essentiellement défensivement. VELPRY, M., *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 19-25.
[256] AUBERT, lieutenant, *Emploi tactique des mitrailleuses*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 6-7.
[257] *Règlement du 12 mars 1909 sur la manœuvre et le tir des sections de mitrailleuses d'infanterie. Type mixte et type alpin*, Paris, Imprimerie nationale, 1909.
[258] *Règlement sur les sections de mitrailleuses d'infanterie (mitrailleuses et affûts modèle 1907) approuvé par le Ministre de la Guerre le 25 novembre 1912. Tome I. Manœuvre et tir*, Paris, L. Fournier, 1916.
[259] Les concepteurs du règlement, à l'instar des penseurs militaires français, désiraient éviter les concentrations de pièces, très visibles et donc très vulnérables face à l'artillerie. *Règlement sur les sections de mitrailleuses d'infanterie (mitrailleuses et affûts modèle 1907) approuvé par le Ministre de la Guerre le 25 novembre 1912. Tome I. Manœuvre et tir*, Paris, L. Fournier, 1916, p. 35 ; AUBERT, lieutenant, *Emploi tactique des mitrailleuses*, Paris, Chapelot, 1908, p. 7 ; GOBILLOT, Louis Maurice, *Emploi de la mitrailleuse dans le combat offensif*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 5-8.
[260] *Règlement sur les sections de mitrailleuses d'infanterie (mitrailleuses et affûts modèle 1907) approuvé par le Ministre de la Guerre le 25 novembre 1912. Tome I. Manœuvre et tir*, Paris, L. Fournier, 1916, pp. 5-7.
[261] *Règlement sur les sections de mitrailleuses d'infanterie (mitrailleuses et affûts modèle 1907) approuvé par le Ministre de la Guerre le 25 novembre 1912. Tome I. Manœuvre et tir*, Paris, L. Fournier, 1916, p. 35.
[262] Voir également à ce sujet l'importance de la place accordée aux mitrailleuses dans le Règlement d'arbitrage de 1913. *Instruction du 26 juillet 1913 sur le service de l'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, pp. 15 et 17.
[263] *Règlement sur les sections de mitrailleuses d'infanterie (mitrailleuses et affûts modèle 1907) approuvé par le Ministre de la Guerre le 25 novembre 1912. Tome I. Manœuvre et tir*, Paris, L. Fournier, 1916, p. 35.

dans le cadre de la manœuvre offensive[264]. En raison de sa puissance de feu, elle participe de manière décisive au principe de l'économie des forces et, par conséquent, renforce les possibilités de manœuvre des troupes. De plus, la mitrailleuse est considérée comme une arme tout à fait indiquée pour couvrir les flancs de l'attaque et garantir la défense des points d'appui conquis[265].

3.3 Les cyclistes

Dans l'armée française, la bicyclette a été employée dès la fin des années 1880 comme moyen de transmission rapide[266]. Alors que l'on étudiait la création de troupes de reconnaissance, la possibilité d'employer des cyclistes en soutien de la cavalerie a été envisagée[267]. Toutefois, les essais ont conduit l'état-major à y renoncer, provisoirement du moins. Des penseurs, tous issus du courant de l'école de la « manœuvre napoléonienne », et disciples de Langlois, ont cependant poursuivi la réflexion et théorisé l'emploi de formations cyclistes comme troupes de combat. Les adversaires mettaient en exergue les défauts de la bicyclette[268], sa vulnérabilité et son manque de mobilité et soulignaient la difficulté que les troupes avaient à s'éclairer et à se couvrir sur les flancs[269]. Les deux arguments les plus importants en défaveur du cycliste résidaient dans son incapacité à se déplacer dans tous les terrains et dans son inertie, une fois descendu de sa machine[270]. Au moment du déploiement en vue du combat, il devait l'abandonner, d'où la quasi-certitude de la perte ultérieure de la mobilité de la formation.

L'adoption de la bicyclette pliante inventée par Gérard permit de trouver une solution à ces problèmes[271]. Les troupes cyclistes avaient la capacité de suivre et d'appuyer la cavalerie dans tous les terrains. Dès 1896, des formations cyclistes importantes ont été engagées au cours des manœuvres[272]. En dépit de ces essais plutôt réussis, une vague hostile, comprenant principalement le ministre de la Guerre et son cabinet et le chef de l'état-major de l'armée,

---

[264] *Règlement sur les sections de mitrailleuses d'infanterie (mitrailleuses et affûts modèle 1907) approuvé par le Ministre de la Guerre le 25 novembre 1912. Tome I. Manœuvre et tir*, Paris, L. Fournier, 1916, p. 38.

[265] *Règlement sur les sections de mitrailleuses d'infanterie (mitrailleuses et affûts modèle 1907) approuvé par le Ministre de la Guerre le 25 novembre 1912. Tome I. Manœuvre et tir*, Paris, L. Fournier, 1916, pp. 37-38.

[266] L'emploi de la bicyclette dans l'armée française a été adopté en principe en 1887 et réglementé par « lettre collective » du 8 mai 1889. Un deuxième règlement provisoire est paru le 2 avril 1892. L'utilisation prévue était la transmission des messages. GERARD, Henri, *Le problème de l'infanterie montée résolue par l'emploi de la bicyclette*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 22-23 ; MORDACQ, H., *Les cyclistes combattants. Historique. Reproches qui leur ont été adressés. Services qu'ils sont appelés à rendre. Leur tactique. Habillement. Matériel*, Paris, L. Fournier, 1910, pp. 13-22.

[267] BALAN, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre, 1891-1892. Cours de tactique d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 441-443.

[268] GERARD, Henri, *Le problème de l'infanterie montée résolue par l'emploi de la bicyclette*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 14-35.

[269] MORDACQ, H., *Les cyclistes combattants. Historique. Reproches qui leur ont été adressés. Services qu'ils sont appelés à rendre. Leur tactique. Habillement. Matériel*, Paris, L. Fournier, 1910, pp. 41-52.

[270] GERARD, Henri, *Le problème de l'infanterie montée résolue par l'emploi de la bicyclette*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 22-33.

[271] MORDACQ, H., *Les cyclistes combattants. Historique. Reproches qui leur ont été adressés. Services qu'ils sont appelés à rendre. Leur tactique. Habillement. Matériel*, Paris, L. Fournier, 1910, pp. 13-22.

[272] GERARD, Henri, *Infanterie cycliste en campagne. Etude sur la carte d'après l'ouvrage* Cavalerie en campagne *de M. le colonel Cherfils*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1898, pp. 1-2 ; MORDACQ, H., *Les cyclistes combattants. Historique. Reproches qui leur ont été adressés. Services qu'ils sont appelés à rendre. Leur tactique. Habillement. Matériel*, Paris, L. Fournier, 1910, pp. 13-22 ; NUDANT, P., *Deux journées de manœuvres. Infanterie et cyclistes en liaison avec la division de cavalerie. Suivi de « Réflexion » par M. le général H. Langlois*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1907.

s'est opposée à la constitution d'unités cyclistes[273]. Cette hésitation était due aux modifications importantes qu'entraînait la constitution de 25 compagnies cyclistes, soit une par corps d'armée et une par division de cavalerie exigée par les partisans de la bicyclette. De plus, suite à la guerre des Boers, la polémique à propos du remplacement de la cavalerie par de l'infanterie montée vint encore compliquer la question. Certains ont alors poussé à la création d'un bataillon de cyclistes par corps d'armée.

Ce ne fut qu'avec l'Instruction sur l'emploi du groupe cycliste du 7 août 1913 que l'armée disposa d'un document qui réglementait officiellement l'organisation et l'emploi tactique du groupe cycliste au sein de la division de cavalerie[274]. Composé de trois pelotons et équipé d'une bicyclette portative, le groupe cycliste devait augmenter la capacité offensive de la division de cavalerie, en la soutenant de manière permanente grâce à sa vitesse[275], sa mobilité et sa souplesse. Il était chargé de remplir les missions de combat à pied et participait, par son feu, au combat de la division.

Les trois principaux théoriciens de l'emploi au combat des formations cyclistes ont été Langlois, Mordacq et surtout Gérard, qui a publié en 1894 déjà un ouvrage sur les troupes cyclistes[276]. Ils voyaient dans la bicyclette un moyen de transport économique, rapide, discret et d'une très grande souplesse. Toutefois, les conceptions de ces trois penseurs quant aux missions et à l'organisation n'étaient pas identiques.

L'idée de troupes cyclistes est née, chez Gérard, d'une double préoccupation. Il voulait pallier l'insuffisance de la cavalerie dans l'exploration et la sûreté[277], grâce à une troupe d'infanterie « montée », capable de suivre la cavalerie[278]. Cette infanterie « montée » n'avait rien à voir avec les bataillons d'infanterie prévus jusqu'alors en soutien de la cavalerie, dont la mission se limitait à suivre péniblement la cavalerie et à la recueillir en cas d'échec. Gérard préconisait de renforcer chaque division de cavalerie indépendante et de remplacer le bataillon de chasseurs de la brigade de cavalerie de corps d'armée par un bataillon de cyclistes[279], dont la mission consisterait à soutenir la cavalerie, à exécuter les reconnaissances en force et à percer le rideau tendu par l'adversaire en avant de son dispositif[280]. Il voulait

[273] LANGLOIS, Hippolyte, *Questions de défense nationale*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 269-283 ; MORDACQ, H., *Les cyclistes combattants. Historique. Reproches qui leur ont été adressés. Services qu'ils sont appelés à rendre. Leur tactique. Habillement. Matériel*, Paris, L. Fournier, 1910, pp. 13-22.

[274] *Instruction sur l'emploi et la conduite du groupe cycliste approuvée par le ministre de la guerre le 7 août 1913*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, pp. 3-6.

[275] Le règlement donne une vitesse moyenne de déplacement du groupe cycliste de 12 km/h.

[276] GERARD, Henri, *Le problème de l'infanterie montée résolue par l'emploi de la bicyclette*, Paris, Baudoin, 1894.

[277] GERARD, Henri, *Le problème de l'infanterie montée résolue par l'emploi de la bicyclette*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 5-10.

[278] GERARD, Henri, *Infanterie cycliste en campagne. Etude sur la carte d'après l'ouvrage* Cavalerie en campagne *de M. le colonel Cherfils*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1898, pp. 81-82.

[279] Dans son ouvrage de 1896, Gérard évoque une compagnie cycliste de 200 hommes. Selon lui, il n'est pas encore possible de constituer des bataillons. GERARD, Henri, *Le problème de l'infanterie montée résolue par l'emploi de la bicyclette*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 38-61 ; *Infanterie cycliste en campagne. Etude sur la carte d'après l'ouvrage* Cavalerie en campagne *de M. le colonel Cherfils*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1898.

[280] Dans son ouvrage de 1898, Gérard donne des exemples d'engagement d'une compagnie de cyclistes de 200 hommes au profit d'une division de cavalerie indépendante : occupation des avant-postes durant la nuit ; « tête de pont » volante de la cavalerie pour garantir un passage ; pivot de manœuvre (point d'appui) pour le combat de cavalerie et soutien de la cavalerie victorieuse dans la poursuite. GERARD, Henri, *Infanterie cycliste en campagne. Etude sur la carte d'après l'ouvrage* Cavalerie en campagne *de M. le colonel Cherfils*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1898, pp. 14-15, 21-24, 26-27 et 33-34.

aussi disposer d'une force mobile capable de frapper l'adversaire de flanc et par surprise[281]. Selon Gérard, l'infanterie « montée » était la seule troupe capable de remplir de telles missions, puisqu'elle avait à la fois la mobilité nécessaire, une capacité à engager à bonne distance son mode d'action principal, le feu, et une grande force de résistance qui pouvait contraindre l'adversaire à réagir avec de puissants moyens[282].

Langlois voyait dans le bataillon cycliste le moyen de réaliser la « manœuvre napoléonienne », face à l'armée allemande, dont la doctrine était basée sur l'enveloppement[283]. Pour faire échouer ce dernier, l'artillerie et la cavalerie, en dépit de leur souplesse et de leur vitesse, n'étaient plus assez solides « pour une action vigoureuse et durable ». Les troupes cyclistes, organes d'armée à même d'apporter la solidité requise, constituaient le « noyau de réserves mobiles d'armées »[284]. Langlois était en opposition avec Mordacq[285] qui, de son côté, voyait les cyclistes seulement en tant que soutien de la division de cavalerie indépendante[286]. Il rejetait l'emploi de cyclistes en tant que réserve mobile. Au niveau de l'armée, tant la dimension réduite du front (15 kilomètres) que le fait qu'elle était encadrée et ne risquait pas d'être tournées faisaient que le bataillon de cyclistes n'était pas nécessaire. En revanche, au niveau du groupe d'armée, la question devait être, selon lui, étudiée, mais ce n'était pas un bataillon qu'il faudrait, mais, vu les effectifs du groupe d'armées, des formations de 15'000 ou 20'000 hommes, ce qui nécessiterait la transformation des unités de chasseurs en troupes cyclistes, donc un changement d'organisation considérable.

3.4 L'artillerie lourde

La question de l'artillerie lourde, des plus complexes, a souvent été étudiée de manière simplificatrice, réduisant le manque d'artillerie lourde de l'armée française de 1914 à la

[281] Paloque a également été un partisan de la première heure des troupes cyclistes pour ce genre de missions. En 1896, il a publié une étude avant tout technique sur la bicyclette. Il a cependant consacré quelques pages aux questions de tactique, envisageant une section de 100 à 200 cyclistes par corps d'armée. PALOQUE, Jules, *Etude sur la bicyclette*, Paris, Nancy, 1896.

[282] GERARD, Henri, *Le problème de l'infanterie montée résolue par l'emploi de la bicyclette*, Paris, Baudoin, 1894, pp. 11-13.

[283] LANGLOIS, Hippolyte, *Questions de défense nationale*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 269-283.

[284] Langlois préconise de constituer au sein de chaque armée (armée moyenne de quatre corps), une réserve mobile comprenant « une brigade ou une division de cavalerie avec une ou deux batteries à cheval et quatre bataillons cyclistes avec un ou deux groupes de batteries montées ». LANGLOIS, Hippolyte, *Questions de défense nationale*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 269-283 ; NUDANT, P., *Deux journées de manœuvres. Infanterie et cyclistes en liaison avec la division de cavalerie. Suivi de « Réflexion » par M. le général H. Langlois*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1907, pp. 29-33.

[285] Au niveau de la tactique de combat, Mordacq soulignait la très grande parenté avec l'infanterie. L'armement était en effet le même, sauf les mitrailleuses, dont Mordacq souhaitait l'adjonction. Les différences se situaient surtout au dans les mouvements en raison de la vitesse des troupes cyclistes. Mordacq développa une doctrine particulière, axée sur la rapidité, la mobilité et la manœuvre en liaison avec la cavalerie. Loin de constituer une simple infanterie dont la mobilité serait plus grande, les troupes cyclistes devaient être engagées de manière à maximiser leurs modes de combat. MORDACQ, H., *Les cyclistes combattants. Historique. Reproches qui leur ont été adressés. Services qu'ils sont appelés à rendre. Leur tactique. Habillement. Matériel*, Paris, L. Fournier, 1910, pp. 77-82 et 91-94.

[286] Dans le cadre d'une formation d'infanterie ou qui comprenait les trois armes (division ou corps d'armée), Mordacq considérait que les cyclistes n'apporteraient rien et que les dépenses qui en découleraient seraient injustifiées. Il en préconisait l'emploi en bataillon « léger, souple, maniable » de 400 à 500 hommes répartis en trois compagnies. Ce dernier devait constituer l'infanterie mobile capable de soutenir la division de cavalerie, sans lui enlever son principal atout, la mobilité. Il était en mesure d'assurer la sécurité en stationnement, de former l'avant-garde lors de déplacements, de recueillir une cavalerie vaincue, d'appuyer son combat et de couvrir ses flancs. MORDACQ, H., *Les cyclistes combattants. Historique. Reproches qui leur ont été adressés. Services qu'ils sont appelés à rendre. Leur tactique. Habillement. Matériel*, Paris, L. Fournier, 1910, pp. 62-71.

mauvaise influence de ceux qui considéraient cette arme comme inutile dans le cadre d'une doctrine offensive. Les carences de l'armée française en la matière relèvent en fait de la « confusion générale à propos des questions de tactique », des défauts d'organisation et de structure du haut commandement et de l'administration et des problèmes de personnes[287]. En 1911, Joffre, tout en adoptant une doctrine très offensive, décida de doter l'armée d'un obusier léger et d'un canon long[288]. Ce furent les services techniques de l'artillerie, en dépit d'essais concluants, qui s'opposèrent à l'adoption d'un nouveau matériel, la plaquette Malandrin devant répondre à la question du tir courbe[289].

Jusque vers 1910, l'artillerie française était incontestablement supérieure à l'artillerie allemande[290]. Suite à la guerre russo-turque de 1877-1878, l'armée française se dota d'une artillerie lourde d'excellente qualité pour l'époque, avec l'adoption du matériel de Bange et Baquet. La mise en service successive du canon de 75 en 1897 et du 155 Rimailho à tir rapide en 1904[291] à l'échelon de l'armée permit à l'artillerie française de conserver sa première place. Soulignons que l'adoption de ce matériel lourd s'était fait dans le cadre d'une doctrine très offensive, celle de la « manœuvre napoléonienne ». Dès 1905 toutefois, l'artillerie allemande combla petit à petit son retard. Il était rattrapé vers 1910 par une série d'améliorations apportées au canon de 77, par l'adoption au niveau du corps d'armée d'un

[287] Porch, qui reprend les textes du général D. (*cf. Revue d'artillerie*, octobre 1913-mars 1914), de Weygand à propos du Centre des hautes études militaires dont la doctrine sur l'artillerie lourde était très vague et le discours de Charles Humbert du 14 juillet 1914 sur l'impréparation de l'armée française, affirme que le manque d'artillerie lourde est dû à l'anarchie administrative et à l'instabilité du ministère de la Guerre, qui, liées aux problèmes techniques, empêchèrent la prise de décisions fermes nécessaires dans le cadre d'un programme d'élaboration de longue durée. Le manque de pouvoir du haut commandement (les Comités techniques avaient été supprimés en 1910 et il ne restait plus que les Directions techniques qui dépendaient directement du ministère et sur lesquels le commandant en chef n'avait aucun pouvoir, même après la réforme de 1911), l'indécision de l'état-major et l'état lamentable des services de construction qui obligea Messimy à se tourner vers l'industrie privée en 1911 sont d'autres causes de cette situation. PORCH, Douglas, *The March to the Marne. The French Army 1871-1914*, Cambridge, London, etc., Cambridge University Press, pp. 232-234 et 236-232. Voir également MICHON, Georges : *La préparation à la guerre : La loi de trois ans (1910-1914)*, Paris, Librairie des sciences politiques et sociales Marcel Rivière, 1935, pp. 211-225. Goya souligne l'incapacité du ministère de la Guerre à faire aboutir les projets en cours. Il cite les exemples des tenues camouflées, de l'artillerie lourde et des cuisines de campagne. Le premier d'entre eux est particulièrement significatif. Des essais ont été menés dès 1899, mais il a fallu attendre la loi du 9 juillet 1914 pour voir l'adoption de la tenue « bleu horizon », après l'échec des tenues « boer » (1903), « beige-bleu » (1905-1906) et « réséda » (1911-1912). GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 96 et 155-162.

[288] WEYGAND, Maxime, *Histoire de l'armée française*, Paris, Flammarion, 1938, p. 315.

[289] Les études ont été assez nombreuses et des matériels performants pouvaient être construits à la veille de la guerre. Ils ont cependant été développés trop tardivement et les moyens financiers insuffisants ne permettaient pas de lancer une production en série. Les trois matériels d'artillerie lourde mobile étaient un modèle de 105 long modèle 1914, le 155 long de Bange modernisé (futur 155 L modèle 1877-1914) et le 155 GPF (grande puissance Filloux) à flèche ouvrante qui fera partie du programme d'armement de 1916. De plus, des mortiers lourds avaient été commandés : le 280 de Creusot et le 370 Filoux. Selon Contamine, l'Allemagne du début du XX^{e} siècle dépensait trois fois plus que la France pour l'acquisition de matériel. Il précise par ailleurs que les demandes des services étaient arrêtées avant de parvenir devant le Parlement « ce qui permettra de dire qu'il n'a jamais refusé de crédit ! ». CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, pp. 82 et 156 ; DOISE, Jean ; VAISSE, Maurice, *Diplomatie et outil militaire*, Paris, Imprimerie nationale, 1987, p. 168.

[290] MAURICE, Roger, « Les théories militaires d'avant la guerre », *Mercure de France*, 1er décembre 1917, p. 403 ; PORCH, Douglas, *The March to the Marne. The French Army 1871-1914*, Cambridge, London, etc., Cambridge University Press, pp. 232-233 ; WEYGAND, Maxime, *Histoire de l'armée française*, Paris, Flammarion, 1938, p. 315.

[291] L'adoption du 155 TR Rimailho (21 batteries constituent l'artillerie lourde d'armée et la seule artillerie de campagne à tir courbe, suite à la suppression du 120 court) n'a pas fait développer de doctrine quant à son emploi : « à l'inverse de ce qui devrait normalement se produire, la *réalisation technique* avait devancé la *demande tactique* ». DHE, Paul, « L'esprit offensif », *L'opinion militaire*, 10 octobre 1911, p. 393.

obusier de 105 et d'un obusier lourd de 155 et par une amélioration des doctrines et des procédés d'engagement[292].

La supériorité de l'artillerie de campagne de l'armée française, équipée du fameux canon de 75, constitua certainement un facteur déterminant qui retarda, en France, l'ouverture et la conclusion du débat à propos des questions d'artillerie lourde[293]. Alors que l'Allemagne adoptait de nouveaux matériels et définissait une doctrine claire, la France, confiante dans la supériorité de son artillerie, ne parvenait pas à prendre une décision et laissait ouvertes toutes les questions concernant l'artillerie lourde : emploi d'un matériel court ou long, artillerie en tant qu'organe de corps d'armée ou d'armée, emploi simultané, postérieur ou différent de l'artillerie de campagne, emploi de l'obus explosif ou à balles, conception du ravitaillement[294]. Lorsque le débat sortit des milieux militaires avec la présentation du rapport sur le budget de 1911 de Clémentiel, qui soulevait la question de la dotation des corps d'armée français en obusiers, à l'instar de ce qui se faisait en Allemagne, il ne gagna ni en clarté ni en rapidité[295] et finit par tourner à la querelle byzantine[296]. En 1914, les différents acteurs étaient cependant parvenus à s'accorder sur la nécessité de posséder des batteries lourdes, notamment pour l'attaque des points d'appui[297].

Comme l'a montré le général Challéat, la question de l'artillerie lourde comprenait deux aspects distincts, qui n'ont pas toujours été très bien distingués par les contemporains et dans l'historiographie : l'adoption d'un obusier de campagne destiné à équiper les corps d'armée et l'adoption d'une artillerie lourde à l'échelon de l'armée. L'indépendance de ces questions est illustrée par Penennrun et Bertin. Le premier, tirant les enseignements des conflits balkaniques, considérait comme inutile l'adoption d'un obusier léger en raison de l'emploi de la plaquette Malandrin[298]. Toutefois, il affirmait la nécessité de disposer d'un canon de calibre moyen (105-120) en raison de sa grande portée et de l'effet moral qu'il aurait sur les troupes amies. Bertin, de son côté, appuyait ses convictions sur une étude topographique du champ de bataille le plus probable d'une guerre franco-allemande : la Lorraine[299]. Beaucoup de pentes de cette région pouvaient être battues par le canon de 75 et l'obusier n'était pas indispensable

[292] Selon Doise et Vaïsse, l'infériorité française en matière d'artillerie n'était pas aussi importante qu'on le croit généralement. Cette infériorité n'est apparue qu'au moment où la guerre de mouvement est devenue une guerre de tranchées. En 1914, le corps d'armée français possédait 120 canons de 75 (12 batteries au régiment de corps d'armée et 9 batteries dans chaque division). Le corps d'armée allemand possédait en artillerie de division 108 canons de 77, 36 obusiers de 105 et une artillerie de corps de 16 obusiers de 150. En artillerie légère, les Français avaient une supériorité écrasante : 30 batteries contre 18 (6 pièces) chez les Allemands. De plus, la portée de l'artillerie lourde allemande était faible : 6'000 mètres pour le 105 et 7'000 mètres pour le 150. Les canons longs ne figuraient qu'au niveau armée. Si les Allemands en possèdent trois fois plus que les Français, ils ne les ont pas utilisé au cours des premiers mois de la guerre (guerre de mouvement). DOISE, Jean ; VAISSE, Maurice, *Diplomatie et outil militaire 1871-1969*, Paris, Imprimerie nationale, 1987, p. 147.

[293] Pour Dhé, ce retard est aussi lié aux nombreux mécomptes rencontrés avec le 120 court. DHE, Paul, « L'esprit offensif », *L'opinion militaire*, 10 octobre 1911, pp. 395-396.

[294] PALOQUE, Jules, *Artillerie de campagne*, Paris, Octave Doin et fils, 1909, pp. 205-217.

[295] CHALLEAT, J., *La question de l'obusier léger*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 3-4 ; GLUCK, Gabriel Léopold, *Obusiers de campagne et artillerie lourde*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 5-6 ; PERCIN, général, « La question de l'obusier de campagne », in *La vie militaire en France et à l'étranger : première année, 1911-1912*, Paris, F. Alcan, 1913, pp. 31-71.

[296] GLUCK, Gabriel Léopold, *Obusiers de campagne et artillerie lourde*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 5-6.

[297] LEBON, Georges, *Le témoignage de l'expérience*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1914, p. 14 ; PORCH, Douglas, *The March to the Marne. The French Army 1871-1914*, Cambridge, London, etc., Cambridge University Press, pp. 235-236.

[298] PENENNRUN, Alain de, *40 jours de guerre dans les Balkans. La campagne serbo-bulgare en juillet 1913*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914 (3e édition), pp. 251-255.

[299] BERTIN, capitaine, *Guerre russo-japonaise. Liao-Yang. Six mois de manœuvre et la bataille*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 743-784.

au niveau du corps d'armée. En revanche, il se montrait favorable à l'artillerie lourde au niveau de l'armée.

3.4.1 L'obusier de campagne

La question de l'adoption d'un obusier léger de campagne a été assez bien exposée par un anonyme dans un fascicule paru en 1901[300] qui synthétisait le problème. Il s'agissait en fait de déterminer le type de bataille de l'avenir : bataille en rase campagne où l'obusier n'était pas nécessaire ou guerre de position pour laquelle il était indispensable[301]. Les partisans de la bataille-manœuvre, tant en France qu'en Allemagne[302], pensaient qu'il ne fallait pas alourdir les corps d'armée en les dotant d'obusiers, même si une artillerie lourde pouvait s'avérer indispensable dans certains cas. Selon eux, l'obusier léger, avec ses défauts, n'apportait rien à la puissance de l'artillerie dans une guerre de campagne : difficulté de réglage des tirs, importance de la consommation en munitions, inefficacité contre des troupes à couvert, difficulté des tirs indirects et contre des objectifs défilés. Cette vision du problème ne reflétait pas exactement la réalité, même si elle a été couramment reprise dans l'historiographie. En effet, des partisans de la « bataille manœuvre » et de l'offensive, comme Challéat et Culmann, ont été de fervents défenseurs de l'obusier.

Les deux opposants les plus farouches à l'obusier de campagne ont été Langlois, puis Paloque[303]. Le premier a sans doute été celui dont l'influence a été la plus grande sur la pensée militaire de son époque. Sa doctrine en matière d'artillerie de campagne jointe à la très grande efficacité du canon de 75 ont eu pour conséquence de retarder toute étude approfondie de l'emploi de l'obusier de campagne[304].

L'opposition de Langlois à l'artillerie lourde et aux obusiers au niveau du corps d'armée[305], ainsi que son parti pris pour le canon à tir rapide sont les conséquences de ses études menées au début des années 1880[306]. Il en avait tiré deux conclusions[307], qu'il avait vérifié avec les canons de 5 et de 7, puis avec ceux de 80 et de 90. Il y avait avantage à diminuer le calibre et à augmenter la vitesse de tir. En plus de ces arguments balistiques, des raisons tactiques et logistiques l'incitaient à préférer une artillerie légère. Sa tactique d'artillerie, basée sur la masse et le mouvement, impliquait une grande mobilité physique[308]. La légèreté du matériel jouait donc un rôle déterminant. L'argument logistique en défaveur de l'artillerie lourde était

[300] X***, *La question de l'obusier de campagne*, Paris, Chapelot, 1901.
[301] L'auteur prend l'exemple de la bataille de Plewna qui a montré la nécessité de disposer d'un obusier. Cette bataille n'a pas été une simple bataille en rase campagne, mais bien le siège d'une place.
[302] L'auteur cite von Bernhardi comme disciple de cette école en Allemagne.
[303] D'autres écrivains étaient opposés à l'adoption d'un obusier. Ainsi, Penennrun à la suite de ses études sur les guerres balkaniques. PENENNRUN, Alain de, *40 jours de guerre dans les Balkans. La campagne serbo-bulgare en juillet 1913*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914 (3e édition), pp. 251-255.
[304] O.B., *La question de l'obusier léger de campagne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 5-6.
[305] Langlois n'était pas un opposant complet à l'artillerie lourde. Il la considérait nécessaire à l'échelon de l'armée et ne la rejetait qu'à celui du corps d'armée. Selon lui, la dotation de l'armée française en batteries lourdes était suffisante. Son renforcement pouvait être obtenu par une modernisation, en remplaçant le matériel de 120 court et de 155 court en service par le Rimailho. LANGLOIS, Hippolyte, *Quelques questions d'actualité. Extraits de « l'Opinion » et du « Temps »*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, p. 49.
[306] VUILLEMOT, lieutenant-colonel, « Le général Langlois », *Revue militaire générale*, février 1912, pp. 127-133.
[307] Premièrement, jusqu'à une certaine distance, les effets de l'artillerie légère sont proportionnellement supérieurs à ceux de l'artillerie lourde. Au-delà de cette distance D, l'artillerie lourde reprend l'avantage. Deuxièmement, la distance D augmente avec le développement technique.
[308] LANGLOIS, Hippolyte, *L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, Paris, Chapelot, 1908, tome 1, pp. 129-132 et 242-247.

la « dualité des calibres » qui entraînait de sérieux problèmes de ravitaillement. Langlois a été confirmé dans ses idées par des études historiques menées sur trois grands conflits contemporains : la guerre russo-turque de 1877-1878, la guerre des Boers et la guerre de Mandchourie[309] et par de nouvelles expériences faites en polygone, notamment par la commission de Bourges en 1907[310].

Convaincu de la supériorité du canon de 75, Langlois s'est pourtant montré conscient de la nécessité de renforcer l'artillerie française pour faire face à la puissance de celle de l'Allemagne[311]. Repoussant l'idée d'un retour à la batterie de six pièces, il préconisait d'étudier l'emploi des canons de type pom-pom, dont la précision, la mobilité et la grande cadence de tir étaient considérées comme très avantageuses pour l'attaque[312].

Les partisans de l'obusier n'ont pas toujours été suffisamment convaincus de leurs idées, ni très percutants dans leur argumentation. Percin qui, par ailleurs, était opposé à l'emploi de l'artillerie lourde sur le champ de bataille en raison de l'inefficacité des gros calibres[313], soulignait l'utilité de l'obusier et l'intérêt du tir courbe[314]. La solution qu'il préconisait en 1913, consistant à remplacer toutes les pièces de 75 par des obusiers de 90, est des plus intéressantes. Elle présentait l'avantage de concilier les problèmes d'effectif, de logistique et de mobilité avec le besoin de capacité en tir courbe. Toutefois, il ne considérait pas l'obusier comme une arme indispensable et se plaisait à en souligner les problèmes d'utilisation[315]. Son manque de conviction lui a fait changer d'avis quelques mois plus tard : en 1914, Percin se montre favorable à l'adoption de la plaquette Malandrin[316].

De même O.B. ne se positionne pas clairement[317]. Il montre que les objections techniques développées par Langlois, sans doute justifiées à l'époque où ce dernier écrivait, n'ont plus de raison d'être une dizaine d'années plus tard : les progrès techniques permettaient de fabriquer

[309] LANGLOIS, Hippolyte, *Enseignement de deux guerres récentes. Guerres turco-russe et anglo-boer*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1903, 2e édition, pp. 199-204 ; *Questions de défense nationale*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 37-61 (article paru dans *Le Temps*, 7 janvier 1906).

[310] Il a fallu 6 à 8 coups de 75 pour détruire un canon visible et 60 à 70 projectiles d'obusiers. Pour atteindre une tranchée d'artillerie à 3'000 mètres, 30 à 40 obus de 15 cm ont été nécessaires, ce qui impliquait une consommation de 3'000 à 4'000 projectiles pour détruire 100 mètres de tranchées.

[311] LANGLOIS, Hippolyte, *Quelques questions d'actualité. Extraits de « l'Opinion » et du « Temps »*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908, p. 111. L'article « La loi des cadres » est paru dans *Le Temps* du 25 février 1908.

[312] Langlois est suivi dans ses idées par le capitaine Héring, futur général et futur défenseur de Pétain, dont les conceptions en matière de physionomie de la bataille se rapprochent de celles de Grandmaison. HERING, Pierre, *Deux conférences sur l'artillerie de campagne à l'usage des officiers de toutes armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 50-52 et 73-76 ; LANGLOIS, Hippolyte, *Questions de défense nationale*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, p. 31.

[313] PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 255-264.

[314] PERCIN, Alexandre, « La question de l'obusier de campagne », in *La vie militaire en France et à l'étranger : première année, 1911-1912*, Paris, F. Alcan, 1913, pp. 31-71.

[315] Percin jugeait qu'il « n'y a pas péril en la demeure ». Il préférait la mitrailleuse à l'obusier pour appuyer l'attaque de l'infanterie jusqu'au dernier moment, jugeant que la question de la liaison entre l'infanterie et l'artillerie n'était pas réglée et qu'elle était encore plus délicate à résoudre qu'avec le canon de campagne. De plus, Percin ne pensait pas que l'artillerie de campagne était impuissante face aux obusiers. La lutte d'artillerie se faisant selon le principe de la contre-attaque, une batterie prise sous le feu d'obusiers pouvait être dégagée par une autre batterie située dans une position permettant d'atteindre ces derniers. Enfin, Percin insistait sur deux problèmes pratiques d'emploi de l'obusier : le commandement à distance des batteries et l'observation des tirs.

[316] PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 255-264. La plaquette Malandrin est un dispositif fixé sur l'obus du canon de 75 permettant de lui donner , dans une certaine mesure, une trajectoire courbe.

[317] O.B., *La question de l'obusier léger de campagne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912.

un obusier mobile aussi léger, efficace et fiable que le canon de 75[318]. De plus, il insiste sur le fait que l'armée allemande a modernisé ses obusiers[319]. En dépit de ces arguments très sérieux, il conclut que la question de l'adoption d'un obusier léger n'a pas encore de réponse définitive et qu'il faudrait faire des études pratiques importantes pour déterminer si une adoption constituerait un progrès important.

Outre l'argument de l'évolution technique qui permettait la construction d'un obusier capable de performances efficaces[320], les partisans de l'obusier ont surtout axé leur argumentation sur l'infériorité de l'artillerie de corps d'armée française[321]. A partir de 1910, la France n'était plus dans la situation du tournant du siècle où le canon de 75 lui donnait la supériorité dans le domaine de l'artillerie de campagne et lui permettait de développer sa doctrine basée sur la manœuvre. Le canon de 77 allemand, à la suite de nombreux perfectionnements, était presque devenu l'équivalent du 75 français. De plus, avec l'adoption des boucliers et du tir à grand défilement, le canon de 75 ne pouvait plus assurer à lui seul toutes les missions sur le champ de bataille. En raison de la trajectoire très tendue de ses projectiles, il se montrait incapable de battre de nombreux angles morts, de lutter contre un objectif très défilé et d'appuyer la progression de l'infanterie jusqu'au dernier moment. Enfin, le canon de 75 se montrait totalement inefficace au-delà de 5'000 mètres.

L'adoption d'un obusier ne constituait pas forcément un handicap dans le cadre de la manœuvre. Des penseurs militaires influents ont su intégrer la nouvelle arme dans une doctrine offensive et axée sur la manœuvre. Dès 1901, Ruffey, à la fois adepte de la « manœuvre napoléonienne » et disciple de Langlois en matière d'artillerie de campagne, s'est intéressé à la question de l'obusier léger et a développé une doctrine d'emploi avec un matériel de 110 mm[322]. Il voyait même dans l'adoption de cette nouvelle arme un moyen de renforcer les capacités offensives de l'armée française. Challéat, qui insistait sur la nécessité de la mobilité et de la légèreté de l'obusier[323], intégrait aussi ce dernier dans la manœuvre[324].

[318] L'auteur fait une étude comparative de l'efficacité de l'obusier par rapport à celle du canon. Il part de la constatation que la théorie balistique ainsi que les tabelles de tir des canons et obusiers existants indiquent que le tir est plus précis avec l'obusier qu'avec le canon. Il donne un exemple concret : une tranchée de 200 mètres défendue par 200 hommes et distante d'environ 2'000 mètres. En un quart d'heure, une batterie de quatre obusiers de 105 de type Schneider pourrait tirer un feu d'efficacité de 300 coups dont la moitié en shrapnels. Les calculs théoriques donnent 8 obus explosif et 36 shrapnels au but. Avec un taux d'efficacité calculé assez bas, l'auteur mentionne que les pertes de l'infanterie s'élèveraient à 22%. Pour le canon, il ne donne pas de chiffre de pertes, mais écrit qu'au grand maximum une vingtaine d'obus atteindraient la tranchée, sur 700 tirés. Il souligne également la différence de capacité de destruction entre les projectiles. L'obus de 105 pèse 16 kg et contient 3 kg d'explosif alors que celui de 75 en contient moins d'un kilogramme. O.B., *La question de l'obusier léger de campagne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 10-20.

[319] O.B., *La question de l'obusier léger de campagne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 22-23.

[320] Pour Glück, les expériences menées par la commission de Bourges ont été faites avec du matériel ancien. Les conclusions ne présentent plus de valeur argumentaire et de nouvelles expériences devraient être refaites avec du matériel moderne. GLUCK, Gabriel Léopold, *Obusiers de campagne et artillerie lourde*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 11-19.

[321] CHALLEAT, J., *La question de l'obusier léger*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 3-4 ; « Préoccupations publiques au sujet de l'artillerie », in *La vie militaire en France et à l'étranger : deuxième année, 1912-1913*, Paris, F. Alcan, 1914, pp. 140-146.

[322] Arme de corps d'armée, l'obusier de campagne de 110 mm à tir rapide devait être employé en coordination étroite avec le canon de 75. Ruffey préconisait la création de groupes d'artillerie mixtes comprenant une batterie d'obusiers à six pièces et deux batteries de 75. Le corps d'armée comprendrait ainsi 80 pièces de 75 et 36 obusiers. Ruffey prévoyait l'emploi d'observatoires, échelles ou ballons, pour résoudre la question de l'observation des tirs. RUFFEY, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie. L'artillerie en liaison avec les autres armes. Quatrième partie. 1901*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié.

[323] Challéat considère que le poids maximal de la pièce doit être de 1'800 kg, comme pour le canon de campagne. Les projectiles devraient peser entre 16 et 20 kg.

Il y voyait le moyen de contrebattre les obusiers de l'adversaire, de combattre des objectifs très défilés et d'appuyer l'infanterie dans le combat de près et, enfin, d'effectuer des destructions importantes grâce à la puissance des projectiles[325]. Même Culmann et Dubail ont été des partisans convaincus de la nécessité d'adopter un obusier[326]. Culmann, d'un esprit très offensif, proche des idées de Grandmaison, s'est révélé particulièrement précoce puisqu'en 1906, il soulignait déjà la nécessité de doter d'obusiers l'artillerie de corps d'armée.

3.4.2 L'artillerie lourde

En France, la question de l'artillerie lourde s'est posée d'une façon tout à fait différente qu'en Allemagne[327]. Au lendemain de la guerre de 1870, l'artillerie lourde de campagne avait disparu des armées. Suite à la constitution des régions fortifiées de Verdun, Toul et Epinal, les Allemands, décidés à pouvoir écraser ces puissants moyens d'arrêt, ont doté leur armée d'une artillerie lourde comprenant des obusiers de 15 cm et des mortiers de 21 cm. Cette artillerie a été intégrée à l'armée de campagne dès 1892. Dès lors, son renforcement et l'amélioration de son intégration n'ont pas cessé. Dans le même temps, les Allemands cherchaient à remédier à l'incapacité de l'artillerie de campagne à détruire les retranchements. Après de nombreux essais et diverses déconvenues, ils ont choisi un obusier de 10,5 cm en 1898, qui est tombé dans le plus grand discrédit après deux années d'essais, en raison de son inefficacité. Cela a fortifié l'idée d'employer l'artillerie lourde dans la guerre de campagne. En 1908, le Règlement d'artillerie lourde à pied, longtemps tenu secret dans certaines de ces parties, consacrait la fin de cette évolution, en intégrant organiquement un groupe d'obusiers lourds de 15 cm dans chaque corps d'armée.

En France, vu les ressources en hommes et en chevaux, le développement de l'artillerie lourde ne pouvait se faire qu'au détriment de l'artillerie de campagne, et non en plus, comme outre-Rhin. Ce fut un des freins les plus importants au développement de cette arme. En outre, la France, qui n'envisageait pas une invasion de l'Allemagne, n'avait pas à prévoir de combattre contre des zones puissamment fortifiées. Les qualités du canon de 75 lui assurait une supériorité sur l'artillerie de campagne allemande et l'adjonction d'une artillerie lourde aurait diminué les capacités de manœuvre et de mobilité des troupes[328]. L'armée française a toutefois cherché, comme les autres armées européennes, mais avec quelque retard, à résoudre la question de la mobilité en employant la traction mécanique[329]. Dès le début du XX^{e} siècle,

[324] CHALLEAT, J., « Préoccupations publiques au sujet de l'artillerie », in *La vie militaire en France et à l'étranger : deuxième année, 1912-1913*, Paris, F. Alcan, 1914, pp. 140-146.

[325] Challéat préconise l'emploi de l'obus universel, utilisé comme shrapnel fusant ou obus explosif fusant ou percutant, avec ou sans retard. Il en souligne les avantages suivants : largeur de la zone d'efficacité double par rapport à celle du canon et possibilité de tirer dans des situations où le canon est impuissant (constructions très résistantes, appui de l'attaque jusqu'au dernier moment, tir contre un objectif masqué, etc.). Challéat rejette l'emploi des obus à balles classiques en raison du manque de précision du tir fusant très plongeant et l'emploi des obus explosifs classiques du fait de leur rayon d'efficacité très limité en tir percutant. CHALLEAT, J., *La question de l'obusier léger*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 5-14.

[326] CULMANN, Frédéric, *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 158-159 et 274-299 ; SHAT, 1 N 15, Conseil supérieur de la guerre. Inspection des 11^{e} et 17^{e} CA 1914, 13^{e} corps d'armée. Dossier d'inspection, Rapport sur les inspections en 1913 et Appréciation d'ensemble sur le corps d'armée et son haut commandement.

[327] GLUCK, Gabriel Léopold, *Obusiers de campagne et artillerie lourde*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 6-19.

[328] Jusque vers 1905, l'artillerie lourde présentait nombre d'insuffisance qui en faisaient une arme difficile à intégrer dans le cadre de la guerre de campagne : faible mobilité, difficulté de repérage des objectifs, lenteur et manque de précision des tirs.

[329] La faible mobilité de l'artillerie lourde a constitué l'un des arguments majeurs des opposants, surtout dans le cadre d'une doctrine concevant la guerre de campagne avant tout comme une bataille-manœuvre, dans laquelle

plusieurs projets ont été développés : batterie automobile Schneider-Canet-du-Bocage, tracteurs Ariès, Saurer, Schneider et Chatillon-Panhard[330]. En outre un *Concours militaire des poids lourds* était organisé chaque année. Si les principaux acteurs de ces essais ont été le génie (Commission d'études du génie) et la Commission centrale des automobiles militaires, des organes très spécialisés, ces expériences ont éveillé l'intérêt du ministère de la Guerre et celui de l'artillerie. En 1912, une Commission spéciale du ministère de la Guerre a assisté aux essais très concluants du tracteur Chatillon-Panhard effectués à Vincennes. Suite aux manœuvres d'Anjou de 1913, le ministère a reconnu l'avantage de disposer de tels tracteurs pour l'artillerie lourde et l'artillerie de siège. Le directeur de l'artillerie, le général Mengin, s'est montré un fervent partisan de l'emploi du nouvel engin[331].

Pour toutes les raisons que nous venons de voir, l'armée française n'a pas cherché à mieux intégrer l'artillerie lourde dans sa doctrine de la guerre en campagne et dans l'organisation de ses grandes unités, en dépit des idées progressistes de certains de ses penseurs[332]. L'introduction du 155 TR Rimailho, adopté en 1904, alors que la doctrine était déjà très offensive, n'a conduit à aucune conception d'emploi spécifique[333], tandis que le Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne du 8 septembre 1910, qui consacre quelques pages à l'artillerie lourde, lui accorde « les mêmes propriétés générales que l'artillerie de campagne »[334]. S'il lui reconnaît des caractéristiques propres, c'est pour en souligner les désavantages par rapport à cette dernière (moindre mobilité, moindre rapidité dans la préparation, le tir et les changements d'objectifs, limitation dans l'approvisionnement en munitions). Cette négation des capacités spécifiques de l'artillerie lourde n'a pas été sans conséquence sur la doctrine d'engagement. L'emploi de l'artillerie lourde n'était pas envisagé en fonction de « l'intensité des efforts projetés », mais uniquement en fonction du « profil du

la mobilité et la rapidité constituaient les atouts principaux. Vu les progrès techniques que connaissaient le moteur à explosion et l'impossibilité d'améliorer la traction hippomobile, l'armée française s'est tournée vers la traction mécanique. Pour certains militaires cependant, l'emploi de la traction mécanique ne pouvait pas constituer un remède, car l'artillerie lourde serait toujours moins mobile que la légère. L'amélioration de la mobilité dans les déplacements ne changeait rien à la longueur des mises en place qui se faisaient toujours à bras. Si on appliquait la traction mécanique également à l'artillerie légère, cette dernière recouvrerait toute la supériorité de sa mobilité. D., général, « Une doctrine pour l'artillerie lourde », *Revue d'artillerie*, mars 1914, pp. 432-433 ; FERRUS, L., « Le tracteur Chatillon-Panhard à adhérence totale », *Revue d'artillerie*, juillet 1913, pp. 267-297 ; UN OFFICIER D'ARTILLERIE, « Des qualités à développer de préférence dans un système d'artillerie de campagne », *Journal des sciences militaires*, octobre 1875, pp. 263-265.

[330] FERRUS, L., « Le tracteur Chatillon-Panhard à adhérence totale », *Revue d'artillerie*, juillet 1913, pp. 267-297.

[331] Les progrès réalisés ont fait disparaître l'opposition à ce nouveau mode de traction, même si, au point de vue militaire, la question n'était pas encore totalement résolue à la veille de la Première Guerre mondiale. Les possibilités et les avantages de la traction mécanique étaient trop importantes pour ne pas être pris au sérieux par les contemporains. Ferrus souligne que les essais effectués aux grandes manœuvres d'Anjou en 1913 avec le tracteur Chatillon-Panhard tirant une pièce complète de mortier de 220 ont permis de tripler la mobilité sur route, d'augmenter celle dans le terrain, d'économiser des effectifs et de faciliter le ravitaillement en munitions. Le convoi pesait 19,150 tonnes. L'emploi du tracteur a permis d'économiser 30 chevaux et le personnel correspondant et a ramené la longueur du convoi à 25 mètres au lieu de 75.

[332] Dans son cours de 1901, Ruffey préconisait d'équiper l'armée française d'une artillerie lourde d'armée comprenant 360 obusiers de 155 (120 batteries de 6 pièces) et 40 mortiers de 220 (10 batteries de 4 pièces). Il a longuement analysé les règlements allemands et affirmait que les Allemands avaient transposé les principes et les moyens de la guerre de siège dans la guerre de campagne. Ruffey faisait appel à la traction mécanique pour résoudre les problèmes logistiques des armées modernes. Il préconisait l'emploi de « train de route » léger, vu la longueur et la lourdeur des *impedimenta* des armées modernes. RUFFEY, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie. L'artillerie en liaison avec les autres armes. Quatrième partie. 1901*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 133-196.

[333] DHE, Paul, « L'esprit offensif », *L'opinion militaire*, 10 octobre 1911, p. 393.

[334] *Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910, deuxième partie (titre V-VII)*, Paris, Imprimerie nationale, 1914, pp. 8 et 12.

terrain ou de la nature de l'objectif ». Autrement dit, les deux seules caractéristiques positives reconnues de l'artillerie lourde, la puissance et la capacité de tir courbe, n'étaient que partiellement exploitées.

Les auteurs contemporains ont souligné cette absence de doctrine concernant l'artillerie lourde en France[335]. Les exercices, les *kriegspiels* et les grandes manœuvres montraient que le commandement ne savait que faire de son artillerie lourde. La plupart du temps, elle était engagée comme une artillerie de réserve, au point où l'effort le plus important devait être effectué.

L'étude des guerres contemporaines n'a pas permis de donner des preuves définitives de la nécessité de l'artillerie lourde[336]. La guerre du Transvaal était trop particulière, tandis que celle de Mandchourie a donné lieu à des conclusions contradictoires et non définitives. Toute la complexité de la question ressort de deux exemples de ce dernier conflit[337]. Les partisans de l'artillerie lourde ont considéré qu'elle fut la clef du succès japonais au Yalou, alors que les Japonais disposaient de 250 canons et de seulement 20 obusiers, contre 50 canons du côté russe. Ils ne tenaient pas compte non plus du fait qu'à Kintchéou, les Russes ont été battus, bien que disposant de 80 pièces lourdes, alors que les Japonais n'en avaient aucune. De plus, les conclusions, adoptées dans un premier temps après la guerre russo-japonaises, plutôt défavorables à l'artillerie lourde, ont été remises en question[338]. Une étude plus attentive des faits montrait qu'une part de l'inefficacité de l'artillerie lourde s'expliquait en partie par l'emploi de matériels très anciens, tirant toujours à la portée limite. Enfin, les canons longs avaient donné de très bons résultats et permettaient de pallier les insuffisances de l'artillerie de campagne et des obusiers.

Devant l'incertitude de ces conclusions, la France maintint son attitude mitigée concernant l'artillerie lourde : inutilité dans la guerre de campagne et nécessité pour s'emparer de positions puissamment retranchées. Elle ne suivit pas les belligérants qui, tout de suite après la guerre de Mandchourie, accordèrent une place plus importante à l'artillerie lourde, ni l'armée allemande qui, dès 1908, revint à ses anciennes idées en adoptant un règlement sur l'artillerie lourde. Les guerres balkaniques ne permettaient pas non plus de tirer des conclusions univoques. Trop peu d'artillerie lourde avait été engagée, et certains affirmaient que son emploi n'avait pas été recherché en raison de sa puissance, mais plutôt en raison de sa portée, ce qui compliqua encore la question.

A la veille de la guerre, le débat restait ouvert. L'attitude de Challéat est assez caractéristique[339]. Pour lui, la question de l'artillerie lourde était très délicate, même s'il était un partisan de l'adoption d'une artillerie de campagne à grande portée et d'une artillerie lourde dans la guerre de campagne. S'il ne juge pas l'artillerie lourde indispensable dans les opérations de campagne, il en comprend la nécessité pour lutter contre des ouvrages de campagne fortement organisés. Il comprend également qu'avec le développement de

[335] D., général, « Une doctrine pour l'artillerie lourde », *Revue d'artillerie*, mars 1914, pp. 431-432 ; GLUCK, Gabriel Léopold, *Obusiers de campagne et artillerie lourde*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 57-62.
[336] GLUCK, Gabriel Léopold, *Obusiers de campagne et artillerie lourde*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 19-24.
[337] PALOQUE, Jules, *Artillerie de campagne*, Paris, Octave Doin et fils, 1909, pp. 205-217.
[338] Glück écrit que même certains Allemands, comme le général Rohne, ont accepté le « *bilan défavorable en apparence à l'artillerie lourde* ». GLUCK, Gabriel Léopold, *Obusiers de campagne et artillerie lourde*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, pp. 19-24.
[339] CHALLEAT, J., « Préoccupations publiques au sujet de l'artillerie », in *La vie militaire en France et à l'étranger : deuxième année, 1912-1913*, Paris, F. Alcan, 1914, pp. 146-151.

l'aviation et la résolution des problèmes de conduite de tir à longue distance, l'emploi de l'artillerie à grande portée prendrait de plus en plus d'importance[340]. Pour lui, la France devait imiter les Allemands qui avaient su profiter des progrès techniques importants dans le domaine de l'artillerie et prévoir dès le temps de paix l'utilisation de l'artillerie lourde dans la guerre de campagne.

Conclusion

L'importance accordée à la valeur des forces morales et la croyance en la supériorité de l'offensive n'ont, d'une manière globale, pas constitué des obstacles à l'acceptation des nouveaux matériels et à la modernisation de l'armée française. Le développement de l'aviation s'inscrit en effet dans le cadre d'une relation très étroite avec le développement des forces morales. Concernant les formations cyclistes, cette modernisation fut intégrée dans des doctrines offensives et certains penseurs virent même dans ces nouveautés le moyen de renforcer encore les capacités offensives de l'armée française. La mitrailleuse fut considérée comme une arme défensive jusqu'au début du XX^{e} siècle en raison de ses imperfections techniques et surtout en raison du souvenir que l'on avait de son emploi au cours de la guerre de 1870, mais à partir de 1900, elle fut généralement assez bien intégrée dans un cadre offensif, notamment par les disciples de l'école de « manœuvre napoléonienne » qui voyaient là le moyen de renforcer l'avant-garde.

Le manque d'intégration de la modernité dans l'armée française doit être recherché ailleurs que dans des raisons doctrinales. La structure multicéphale du haut commandement, qui était incapable de choisir une doctrine claire parmi les nombreuses proposées et d'imposer une décision, les questions d'effectifs et de budget, qui restreignaient les possibilités de développement, les structures administratives, jalouses de leurs prérogatives, de leurs idées et de leurs fabrications, la supériorité des matériels et des doctrines d'artillerie, qui créa un sentiment de satisfaction ainsi qu'un certain retard dans le commencement des débats, la différence d'ouverture d'esprit entre les penseurs et les militaires des casernes, la difficulté à diffuser les doctrines, l'évolution rapide des techniques, tous ces facteurs constituèrent des freins bien plus importants à la diffusion des nouveautés. De plus, comme le montre l'exemple de l'aviation, les penseurs ont souvent eu une attitude pragmatique et réaliste. Ils recherchèrent une doctrine applicable *hic et nunc* plutôt que des possibilités incertaines dans le futur.

L'artillerie lourde, au sens large du terme, constitue un cas à part parmi les armes nouvelles. Dans le domaine des canons de gros calibres, la doctrine offensive joua un rôle important dans le retard pris par l'armée française. Toutefois, d'autres facteurs doivent aussi être mentionnés : le manque d'effectifs et de moyens financiers, la qualité du matériel d'artillerie à disposition au début du XX^{e} siècle (canon de 75 et 155 TR Rimailho) et la stratégie défensive qui ne nécessitait pas de devoir s'attaquer à des fortifications permanentes. Plutôt que d'un rejet complet de l'artillerie lourde, c'est d'une absence d'intégration dans le cadre d'une doctrine de la guerre de campagne qu'il faut parler.

[340] Durant la guerre de Mandchourie, l'artillerie de campagne à grande portée a joué un rôle très important, mais la guerre se rapprochait plus de la guerre de siège que de la guerre de campagne. Durant les guerres balkaniques, les exemples d'emploi ont été trop peu nombreux pour pouvoir être convaincants. Challéat préconise de doter chaque corps d'armée d'un groupe de deux batteries à deux pièces. Au point de vue du matériel, il évoque l'entrée en service du 105 long modèle 1913 et la possibilité d'utiliser le 120 long de siège avec quelques modifications (ceinture de roues et guide de crosse).

En ce qui concerne les obusiers, la question est un peu différente. Le choix d'une doctrine offensive et la conception de la bataille en tant que bataille-manœuvre ont joué un rôle important. Toutefois, des partisans de la bataille-manœuvre, comme Ruffey, Culmann et Challéat, ont aussi été de fervents défenseurs des obusiers. La question de la mobilité de l'obusier n'a pas été le seul obstacle. Il faut aussi faire intervenir celle de son efficacité. Dans ce cadre, l'influence de Langlois, spécialiste renommé des questions d'artillerie, a été très grande. Il fut à l'origine de la croyance en la médiocrité des capacités de destruction des obusiers. Longtemps après la fabrication d'engins modernes, ses disciples continuaient à évoquer les résultats de ses expériences effectuées avec des matériels anciens pour justifier le rejet des obusiers. Par ailleurs, les partisans de l'obusiers n'ont pas toujours été très convaincants dans la défense de leurs idées. Percin est sans doute l'exemple le plus connu : il finit par se rallier à l'emploi de la plaquette Malandrin.

Chapitre IV. L'artillerie de campagne

En 1897, la France adoptait un nouveau canon à tir rapide, le fameux canon de 75[341]. Les autres puissances européennes la suivirent dans cette voie, mais avec plusieurs années de retard : l'Allemagne en 1901, l'Angleterre en 1903, l'Autriche en 1905, l'Italie et la Russie en 1907, mais avec des matériels qui étaient généralement inférieurs. La qualité du canon de 75 assura une supériorité à l'artillerie de campagne française jusque vers 1905. Ce n'est que vers 1910 que l'on se rendit compte en France que les autres pays avaient à peu près rattrapé leur retard. L'armée fut victime d'un aveuglement lié à l'orgueil qu'elle tirait d'avoir développé, avant tous les autres pays, un matériel moderne aux qualités exceptionnelles[342]. Ces qualités se confirmèrent au cours de la Première Guerre mondiale[343]. Le canon de 75 fut toujours supérieur à son homologue allemand de 77. Mieux encore, la puissance de destruction de l'obus explosif, avec ses 7 kilogrammes de charge, égalait celle des obusiers de 105 allemands ! Cette supériorité permit à l'artillerie de campagne française de faire jeu égal avec celle de son adversaire au cours des premiers mois de la guerre, tant que le front ne fut pas stabilisé et que la guerre de mouvement empêchait l'armée allemande de bénéficier de la supériorité de son artillerie lourde.

Le canon de 75 se caractérisait par la rapidité du tir (puissance dans le sens de la profondeur), la mobilité des feux (puissance dans le sens du front), la soudaineté des effets, la capacité à exécuter un pointage indirect et la protection du bouclier[344]. Le seul reproche qu'on lui adressa, dès son entrée en service, fut sa lourdeur[345]. Dès 1898, le général Brugère, dans le cadre des inspections du Conseil supérieur de la guerre, signala le manque de mobilité du

[341] BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, pp. 21 et 37-38.

[342] Weygand rapporte que lors de son séjour au Centre des hautes études militaires, la conclusion du cours d'artillerie affirmait textuellement que le « canon de 75 était Dieu le père, Dieu le fils et Dieu le Saint-Esprit ». WEYGAND, Maxime, *Mémoires. Idéal vécu*, Paris, Flammarion, 1953, p. 45.

[343] CONTAMINE, Henry, *La victoire de la Marne, 9 septembre 1914*, Gallimard, 1970, *passim*.

[344] BESSE, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie, 1911-12*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 85-86 ; HERING, Pierre, *Deux conférences sur l'artillerie de campagne à l'usage des officiers de toutes armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 6-9.

[345] SHAT, 1 N 13, Rapports d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Rapport du général Brugère, 18 novembre 1898 ; BESSE, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie, 1911-12*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 56-60 ; HERING, Pierre, *Deux conférences sur l'artillerie de campagne à l'usage des officiers de toutes armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 6-9.

canon de 75 « dans des terrains particulièrement accidentés »[346]. Ce défaut ne constituait toutefois pas un inconvénient trop grave pour les batteries montées. En revanche, il fut suffisant pour faire hésiter, pendant huit années, l'armée française à équiper les batteries à cheval de ses divisions de cavalerie[347]. Deux autres défauts furent mis en exergue ultérieurement, dans le débat à propos de l'artillerie lourde : la faiblesse de son calibre et la trajectoire trop tendue de son tir.

L'adoption du canon de 75 a débouché sur le développement d'une doctrine consacrée dans le Règlement de manœuvres de l'artillerie de campagne du 8 juin 1903[348]. Issue des idées de Langlois, elle s'articulait autour de cinq axes[349]. Elle préconisait une action en masse, mais en utilisant le nombre de pièces « strictement nécessaire pour arriver au but recherché ». De plus, elle poussait à fond le principe d'économie des forces en constituant une réserve disponible jusqu'à la fin de la bataille. Cela revenait, dans les faits, à un emploi fort limité du principe de la concentration des forces. L'engagement se faisait non pas selon le nombre de batteries à contrebattre, mais selon la largeur du front[350]. Enfin, l'effet recherché était la neutralisation plutôt que la destruction de l'artillerie adverse, en raison des limites en matière de capacité de destruction (emploi des obus à balles) et des questions d'approvisionnement.

4.1 Percin

L'emploi du canon de 75 fit naître un triple débat à propos des questions de liaison entre l'infanterie et l'artillerie, à propos de la concentration des moyens et à propos de la capacité à détruire l'artillerie adverse. Deux écoles se sont opposé[351]. La première considérait que les principes de la guerre étaient immuables, affirmait que l'adoption de ce canon ne changeait rien à la tactique et que l'artillerie devait continuer à être employée en batterie de six pièces, avec action en masse et ouverture du feu simultanée, concentration des feux et lutte préalable d'artillerie. La seconde soulignait que les innovations techniques du nouveau matériel entraînaient des modifications importantes au niveau de la tactique. Les représentants de ce courant préconisaient de diminuer le nombre des pièces de chaque batterie à quatre. En raison de la rapidité et de la puissance du tir d'efficacité, ils accordaient une importance particulière à sa préparation et à la surprise, et développaient le concept de « batterie en surveillance ». Ils jugeaient que la concentration n'était plus systématiquement nécessaire et soulignaient la nécessité du tir masqué dont les conséquences étaient l'inefficacité du duel d'artillerie et la création d'une artillerie d'accompagnement de l'infanterie.

Nous allons aborder ces questions au travers de la doctrine développée par le général Percin. S'il ne fut pas à l'origine de la querelle, il en fut au cœur et sa position institutionnelle, chef de cabinet du ministre André et membre du Conseil supérieur de la guerre, a fait de lui un des personnages-clefs du débat, et le chef de file d'un courant de pensée qui a développé une

[346] Les défauts étaient : poids excessif, essieux trop peu élevés, longueur trop grande de la flèche. SHAT, 1 N 13, Rapports d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Rapport du général Brugère, 18 novembre 1898.
[347] BESSE, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie, 1911-12*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 56-60.
[348] *Règlement de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 juin 1903 (Edition mise à jour le 1er octobre 1907)*, Paris, Chapelot, 1907.
[349] BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, p. 38.
[350] La répartition de l'artillerie se faisait de manière uniforme selon le principe d'une batterie pour 200 millièmes de front.
[351] MORELLE, Frédéric, *Un nouveau bond*, Paris, Chapelot, 1910, pp. 17-18 et 21-25.

doctrine de combat de l'artillerie axée sur la collaboration étroite entre cette arme et l'infanterie. Sa doctrine était très marquée idéologiquement, car il avait appartenu à la « révolution dreyfusienne » qui lui avait rapidement fait gravir les échelons de la hiérarchie[352]. Fondée sur la raison, elle s'opposait à la tradition et à la routine particulière à l'artillerie, que Percin et ses disciples considéraient comme l'arme la plus conservatrice de l'armée française[353].

4.1.1 La supériorité des forces morales

S'inscrivant dans le courant de pensée d'Ardant du Picq et de Cardot qu'il cite fréquemment, Percin considère les forces morales comme déterminantes sur le champ de bataille, bien plus que les forces matérielles[354]. Cette psychologie du combat reprend au premier de ces écrivains les concepts d'instinct de conservation et de peur. L'instinct de conservation représentait « le plus puissant mobile des actions de l'homme au combat »[355], tandis que la peur[356] en constituait la plus simple forme d'expression[357]. A Cardot, il emprunte la vision du combat, défini comme un « conflit de forces morales », dont le but était la désorganisation matérielle et surtout morale de l'adversaire[358]. L'importance accordée à la conquête du terrain dans ce processus de désorganisation conduisit Percin à adopter une doctrine offensive, dans laquelle la résolution de se battre jouait un rôle déterminant, qui le rapprochait de Grandmaison[359] : « l'offensive, seule, peut procurer des résultats décisifs. Cette vérité est tellement évidente qu'on s'étonne qu'elle ait pu être discutée. Dire qu'on est partisan de l'offensive, c'est énoncer, en quelque sorte, une vérité de La Palisse. L'offensive est la raison même du combat »[360].

---

[352] Percin, dont les idées républicaines étaient bien connues, a écrit, dans sa préface à l'ouvrage du capitaine Bourguet, que cette nouvelle « tactique de liaison, simple, claire et de bon aloi, répond[ait] à une conception démocratique du combat, également éloignée de la conception autocratique des adorateurs du passé et de la conception anarchique des adeptes de la bataille de soldats ». BOURGUET, capitaine, *L'artillerie dans le combat*, Paris, Chapelot, 1908, p. 3.

[353] BOURGUET, capitaine, *L'artillerie dans le combat*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 8-9.

[354] PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 245-288.

[355] PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 25-27.

[356] Bourguet adopte une position différente de celle de Percin par rapport à la peur. Il en rejette la toute puissance. Il cite des exemples d'hommes qui ont su raisonner et agir sous le feu, en dépit de leurs blessures. En outre, il souligne le fait que l'instruction est conçue pour renforcer psychologiquement les hommes et leur permettre de résister dans les dures conditions du combat. BOURGUET, capitaine, *L'artillerie dans le combat*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 7-8.

[357] Pour Percin, la peur « est un sentiment très naturel et très avouable ». Il montre tous les effets de la peur en terminant par la panique, « résultat […] de la peur collective d'une troupe ». La peur est un phénomène contagieux. Les facteurs aggravants sont la baisse de discipline et de moral, la faim, l'émotion, l'échec. Pour lutter contre cette peur, il y a trois actions possibles : physique, intellectuelle et morale. PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 34-85.

[358] Percin cite Cardot, von der Goltz et l'article 96 du Service en campagne du 2 décembre 1913. PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 1-5.

[359] Percin, qui reconnaît la proximité de ses idées avec celles de Grandmaison, cite également l'article 101 du règlement du 2 décembre 1913 : « Pour le chef, la résolution de combattre doit être antérieure à l'engagement ». PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 115-155.

[360] Percin ne nie pas l'intérêt de la défensive, qui « s'impose dans beaucoup [de] circonstances ». Elle « permet à une troupe de tenir tête, pendant un certain temps, à un adversaire de beaucoup supérieur en nombre ; elle permet de lui infliger des pertes considérables, de l'user ainsi matériellement et moralement, jusqu'à ce que, l'usure étant suffisante, on puisse passer à l'offensive ou permettre à d'autres troupes d'attaquer l'ennemi, et de le chasser de ses positions, ce qui est le but final du combat ». Il précise ultérieurement : « Il faut aussi que le lecteur sache que la défensive n'est pas une forme inférieure de combat, réservée aux troupes de qualité médiocre et aux chefs de caractère faible. La défensive exige, au contraire, des chefs énergiques et des troupes exercées. L'enthousiasme permettra à des soldats improvisés d'enlever une position mal défendue ; il ne leur

Cette primauté accordée aux forces morales a conduit Percin à appréhender le feu et le mouvement surtout sous leur aspect moral : ils doivent engendrer la peur chez l'adversaire et, par conséquent, sa fuite[361]. Ces deux modes d'action sont envisagés dans des rapports de subordination et de complémentarité. Le feu n'ayant qu'une action de neutralisation, c'est le mouvement, le choc, qui est seul décisif[362] mais, envisagé en tant qu'auxiliaire du mouvement, le feu est considéré comme « indispensable » à ce dernier[363]. C'est lui qui fait naître la peur chez le défenseur et qui l'empêche de donner à son feu toute sa puissance. La combinaison du feu et du mouvement augmente donc mutuellement leur effet moral, et ce au fur et à mesure de la progression de l'attaquant, tandis que celle du défenseur diminue. Cette différence de valeur morale, qui s'accroît jusqu'au point de rupture, explique que le choc physique n'existe pas : anéanti par la peur, le défenseur évacue sa position avant l'abordage effectif.

La manœuvre est également envisagée dans son action morale[364]. Elle a pour but de faire naître la surprise, autre phénomène psychologique, qui constitue un moyen d'augmenter l'efficacité du feu et du mouvement, en agissant sur les flancs ou les arrières de l'adversaire. Percin s'inscrit ici dans un cadre napoléonien auquel il fait explicitement référence. La combinaison de gros effectifs et de la surprise constituait la clef du succès et la manœuvre devenait l'élément primordial dont il fallait rechercher la maximisation.

4.1.2 La liaison infanterie-artillerie

Outre la liaison interarmes, la doctrine de Percin et de ses disciples reposait sur six points fondamentaux. Ne croyant qu'aux seuls effets de neutralisation du feu de l'artillerie[365], ils condamnaient le duel d'artillerie et prônaient le principe de la contre-attaque[366]. En raison de

permettra pas de résister à un ennemi de beaucoup supérieur en nombre. » PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 86-103.

[361] PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 6-16.

[362] Percin note que l'homme peut s'habituer à l'effet moral du feu et se prémunir, dans une certaine mesure, contre ses effets physiques par l'emploi d'abris alors que, contre le choc à la baïonnette, il n'y a pas de protection, si ce n'est la fuite.

[363] Percin est conscient de la puissance de destruction physique du feu et ne la néglige pas. Dans son chapitre consacré au combat de l'infanterie, il insiste sur l'utilisation du terrain et l'emploi de formations peu vulnérables. Il cite le Service en campagne du 28 mai 1895, celui du 2 décembre 1913 et le Règlement de manœuvre de l'infanterie du 3 décembre 1904. PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 115-155.

[364] PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 6-16.

[365] La croyance en l'efficacité de la seule neutralisation de l'artillerie est liée au grand défilement. Masquées par la masse couvrante, les batteries sont invisibles et jouissent d'une immunité quasi absolue. Celles qui sont visibles par les lueurs peuvent être combattues, mais sont encore capables d'une longue résistance (intermittence du tir trompant l'adversaire, protection du bouclier, difficulté du réglage du tir de l'adversaire, etc.), comme l'a montré la guerre russo-japonaise, durant laquelle des batteries japonaises ont pu combattre dans cette situation durant deux jours.

Dans la pratique, la neutralisation de l'artillerie adverse, lorsqu'elle est entièrement défilée, nécessite un tir permanent. La neutralisation est donc une mission permanente, que l'on remplit au moyen de tirs intermittents, mais que l'on peut reprendre avec violence au moindre signe d'activité de l'adversaire. Cette mission ne peut être considérée comme terminée qu'après une longue période de silence de la part de l'ennemi, soit qu'il soit détruit, soit qu'il ait quitté sa position. Cette nécessité de la durée du tir permanent entraîne des conséquences importantes : grande consommation en munitions et augmentation de la vulnérabilité, sauf si le défilement est total. BOURGUET, capitaine, *L'artillerie dans le combat*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 29-36 et 105.

[366] Avec les matériels et les méthodes de tir anciens (tir lent et percutant), le réglage était long et la désignation d'un nouvel objectif simple. Il en découlait la nécessité de riposter rapidement au tir d'artillerie, d'accepter le duel. Avec le matériel moderne, les batteries et les personnels ne sont plus exposés ni même visibles. La riposte devient très difficile d'autant que le changement d'objectif est devenu plus long à réaliser que le réglage du tir.

l'augmentation de la puissance du feu, ils s'opposaient à la concentration des feux et s'appuyaient sur le principe de l'économie des forces[367]. Enfin, ils se montraient d'ardents partisans du grand défilement.

La liaison interarmes, et plus particulièrement celle entre l'infanterie et l'artillerie, a été l'élément qui a le plus préoccupé Percin et celui sur lequel il a le plus écrit. En 1909, il a publié son ouvrage majeur sur la question : *La liaison des armes*[368]. Ayant étudié de nombreuses manœuvres et exercices, Percin s'est rendu compte des graves lacunes de l'armée française : méconnaissance entre les armes, absence d'ordre de la part du commandement pour l'artillerie, objection technique des artilleurs lorsqu'ils recevaient des ordres, indépendance complète de l'artillerie qui, une fois installée en position de surveillance, choisissait ses objectifs sans tenir compte de l'intention du commandement ou de la situation tactique[369].

Cette indépendance (Percin parle de « carte blanche » accordée à l'artillerie) résultait à la fois de la mentalité des officiers d'artillerie et de la teneur du Règlement d'artillerie du 8 juin 1903[370]. Les artilleurs, appartenant à une « arme savante » et convaincus de connaître mieux que le commandement et l'infanterie les besoins de cette dernière, cultivaient leur indépendance, d'autant plus qu'elle était encouragée par l'article 680 du Règlement de manœuvre qui laissait aux « officiers auxquels est attribuée une mission de surveillance […] toute latitude pour prendre les mesures nécessitées par les divers événements qui se passent dans leur zone ». De plus, les articles 624 et 625 paragraphe 1 laissaient au commandant de l'artillerie le choix des objectifs dans sa zone, en fonction de sa connaissance de la situation tactique.

De cette indépendance découlaient de graves défauts comme la superposition inutile des feux, l'absence de soutien ou l'engagement contre des objectifs secondaires[371]. Afin de corriger ces erreurs, Percin proposait une doctrine basée sur le principe de la coordination entre l'artillerie et l'infanterie et, plus précisément, le soutien permanent de l'infanterie par l'artillerie[372].

La doctrine de Percin est valable dans le seul cadre de l'offensive[373]. A propos de la défensive, les idées de Percin sont plus complexes[374] et parfois même en opposition avec les

Dès lors, il devient presque impossible à une batterie de contrer par son propre feu la batterie adverse qui lui tire dessus. Le meilleur moyen de riposte est la contre-attaque, soit la contre-batterie par une autre batterie, tandis que celle prise à partie continue son tir au mieux de ses possibilités. Le duel change donc de forme. Il ne s'agit plus de la juxtaposition d'une série de duel entre batteries, comme avec l'ancien matériel, mais d'un duel d'ensemble. BOURGUET, capitaine, *L'artillerie dans le combat*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 36-42.

[367] BOURGUET, capitaine, *L'artillerie dans le combat*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 42-53.

[368] PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909.

[369] Percin cite les trente exercices effectués à Clermont-Ferrand en 1908, les manœuvres de garnison de Clermont-Ferrand et des autres garnisons du 13e corps d'armée, les huit journées d'inspection des manœuvres d'automne, les inspections spéciales d'artillerie, les rapports des corps de troupes d'artillerie sur les écoles à feu, et les rapports sur les manœuvres d'automne de 1908. PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 10-11.

[370] PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 10-11 et 14-16.

[371] PERCIN, Alexandre, *La manœuvre de Lorlanges, exécutée par le 13e corps, le 12 septembre 1908*, Paris, Berger-Levrault, 1909.

[372] PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, p. 68.

[373] PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, p. 50.

[374] Percin écrit que « les méthodes de tir de la batterie d'infanterie dans la défensive sont toutes assez médiocres […] je crois avec le capitaine Revol que, quoi qu'elle fasse, l'Artillerie est hors d'état d'empêcher une bonne infanterie d'avancer. A l'offensive de savoir mettre à profit cette situation ». Les difficultés rencontrées dans la défensive sont : mobilité de l'assaillant qui emploie des formations diluées et utilise le terrain ; action

principes développés pour l'offensive[375], qui se caractérisent par le rejet de la méthode des zones et de l'engagement *a priori*, ainsi que par l'intervention de l'artillerie au profit de l'infanterie, une fois que cette dernière a employé tous ses moyens et ne peut plus progresser[376]. Percin met en évidence la durée et l'étendue de l'action de l'artillerie. L'artillerie n'a pas d'instantanéité d'action et cette dernière s'inscrit dans un temps relativement long[377]. Le feu de l'artillerie n'étant qu'un feu de neutralisation, il devait appuyer l'infanterie durant toute la durée de l'attaque, qui se faisait par bonds successifs. De plus, en raison de l'avance de l'infanterie, l'artillerie devait pouvoir faire progresser son feu en raison de la profondeur du champ de bataille[378]. Dans ce cadre, Percin privilégie nettement la mobilité des feux plutôt que la mobilité des pièces.

La doctrine de Percin implique et comporte une liaison effective et efficace entre l'artillerie et l'infanterie, qui se règle au moyen de deux liaisons : la « *liaison par le haut* » et la « *liaison par le bas* »[379]. La première regroupe l'ensemble des ordres émis par le commandement concernant la mission de l'artillerie, notamment l'« indication concrète de l'objectif d'attaque » et la désignation de la fraction d'artillerie destinée à remplir la mission. La liaison par le bas, qui est « essentiellement subordonnée à la première »[380], est la liaison établie entre les exécutants. Elle détermine « dans l'objectif commun le point précis à frapper et le moment de le frapper ». Percin développe longuement la liaison par le bas[381]. La question est en effet délicate en raison de la nécessité d'une liaison matérielle, une liaison à vue étant « impraticable » et insuffisante dans la plupart des cas[382]. L'analyse de Percin montre qu'il a compris la complexité du champ de bataille, avec ses questions de distances, d'invisibilité de l'adversaire et de ses propres troupes, de durée des actions et d'interprétations des événements. Face à cette complexité, Percin considérait qu'il n'existait pas de solution technique appropriée. Les moyens proposés, agents de liaison, téléphones, estafettes et signaux optiques, bien que présentant des avantages, n'étaient pas exempts de défauts.

4.2 Les polémiques à propos de la doctrine de Percin

Le débat à propos de la doctrine de Percin est difficile à saisir[383]. De nombreux facteurs, tant techniques que doctrinaux, ont eu une influence. D'une part, les positions des différents protagonistes ne sont que rarement tranchées, en faveur de l'une ou de l'autre des écoles. Ainsi, si Thionville est en accord avec Percin concernant le rôle de l'artillerie, il rejette sa

permanente sous le feu de l'adversaire qui aura la supériorité des feux d'artillerie ; multiplicité des cibles. PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 55 et 68-72.

[375] Ainsi, en défense, l'artillerie doit combattre selon la doctrine de la zone d'action. Seule la coordination est recherchée et non pas la liaison. Chez Percin, dans la défensive, il y a une dissociation entre l'action de l'artillerie et celle de l'infanterie. Contrairement au colonel Arroineau, il ne franchit pas la limite qui consiste à affirmer que l'artillerie devrait limiter son rôle au combat contre celle de l'adversaire et laisser l'infanterie des deux armées combattre « comme en champ clos ». PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 55 et 79.

[376] Percin pense toutefois que, pour les batteries de contrebatterie, la doctrine de la zone d'action est indispensable. PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 18-20, 57-58 et 79.

[377] PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 59-61.

[378] PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 66-68.

[379] PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, p. 4.

[380] PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, p. 14.

[381] PERCIN, Alexandre, *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 25-40.

[382] Percin souligne cependant la nécessité de rechercher cette liaison à vue en raison de sa simplicité et de son efficacité lorsqu'elle est applicable. Elle vient doubler la liaison matérielle.

[383] PAGAN, « Où en est la question de l'emploi tactique du canon à tir rapide », *Journal des sciences militaires*, avril 1901, pp. 87-116 ; POTEL, colonel, « Encore quelques idées sur l'artillerie », *Journal des sciences militaires*, 1er juillet 1912, pp. 6-11.

conception de la subordination de l'artillerie pour approuver les prescriptions du Règlement du 8 septembre 1910[384]. Un autre exemple est celui du lieutenant-colonel Besse, professeur à l'Ecole supérieure de guerre[385]. Adepte des feux de neutralisation et du principe de la contre-attaque, il reprenait cependant les prescriptions du Règlement d'artillerie du 8 septembre 1910, critiqué par Percin, tout en ayant une position moyenne quant à la question du défilement. D'autre part, la controverse a été surtout une question de terme, puisque des idées novatrices ont été acceptées par des partisans de l'ancienne doctrine[386]. Mentionnons encore le fait que les propriétés techniques du canon de 75 n'ont pas été toutes exploitées d'emblée, notamment pour des raisons techniques. Si le nouveau matériel se prêtait au tir défilé et que ce dernier a été pratiqué de manière partielle dès 1898, il n'a pu devenir vraiment possible qu'à partir de 1904, grâce à la mise au point d'un procédé de pointage adapté[387].

4.2.1 La liaison

La liaison par le bas définie par Percin a été fortement critiquée par nombre d'écrivains militaires[388]. Certains n'approuvaient que partiellement les idées de Percin. Ainsi, Héring la considérait comme « inutile et même dangereuse » dans la préparation de l'attaque[389], mais il la jugeait nécessaire pour les batteries d'infanterie chargées d'appuyer l'attaque jusqu'au moment de l'assaut. D'autres s'opposaient avec vigueur aux conceptions de Percin. Bonnal ou Culmann leur reprochaient leur particularisme et les problèmes de subordination qui en découlaient[390]. Alors que la liaison par le bas n'était applicable, comme Percin le reconnaissait lui-même, que dans le cadre de l'attaque, Bonnal lui rétorquait, à juste titre, que la bataille était une succession de phases défensives et de phases offensives. En outre, la liaison par le bas soulevait une question à propos de la subordination des batteries. Outre le fait qu'elle impliquait une division *a priori* entre batteries d'infanterie et batteries de contre-batterie, elle posait le problème de savoir qui commanderait les batteries directement reliées avec l'infanterie : le commandant de la formation d'infanterie en attaque, le commandant de l'attaque ou celui de l'artillerie.

---

[384] PERCIN, Alexandre, *Deux textes en désaccord*, Paris, Chapelot, 1911, pp. 15-17.

[385] BESSE, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie, 1911-1912*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 294-318 et 368-446.

[386] PAGAN, « Où en est la question de l'emploi tactique du canon à tir rapide », *Journal des sciences militaires*, avril 1901, pp. 87-116.

[387] Il s'agit du procédé de pointage collectif effectué sur le seul ordre du capitaine, avec ordre en trois chiffres. A cette époque, la question du commandement à distance n'est pas encore résolue. POTEL, colonel, « Encore quelques idées sur l'artillerie », *Journal des sciences militaires*, 1er juillet 1912, pp. 6-11.

[388] Le débat a eu lieu dans le *Journal des sciences militaires*. Trois officiers, le colonel Petetin, le lieutenant-colonel de Fonclare et un anonyme prirent fait et cause pour Percin. FONCLARE, lieutenant-colonel de, « Encore la liaison », *Journal des sciences militaires*, 1er octobre 1910, pp. 241-282 ; PERCIN, Alexandre, *La liaison de l'artillerie et de l'infanterie. Réponse au Général X…*, Paris, Chapelot, 1910 ; PETETIN, colonel, « La liaison des armes pendant le combat », *Journal des sciences militaires*, 1er novembre, 1910, pp. 14-20 ; UN VIEUX FANTASSIN BREVETE, « La liaison de l'artillerie et de l'infanterie. Réponse à M. le général X… », *Journal des sciences militaires*, 15 octobre 1910, pp. 377-399.

[389] HERING, Pierre, *Deux conférences sur l'artillerie de campagne à l'usage de toutes armes*, Paris, Chapelot, 1909, pp. 60-66.

[390] BESSE, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie, 1911-12*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 368-446 ; BONNAL, Henri, *Questions de critique militaire et d'actualité. 4e série. L'infanterie aux grandes manœuvres. La liaison de l'artillerie et de l'infanterie. Troupes auxiliaires d'Afrique. Un voyage à Berlin en 1901. Le danger allemand, etc*, Paris, Chapelot, 1911, pp. 13-30 ; CULMANN, Frédéric, *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 65-70 et 238-239 ; THIONVILLE, E., *La fin d'un désaccord*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 15-21 ; X, général, « La liaison de l'artillerie et de l'infanterie », *Journal des sciences militaires*, 15 juillet 1910, pp. 129-156, 1er août 1910, pp. 237-256

4.2.2 Le défilement

Au tournant du siècle, l'adoption du canon à tir rapide équipé d'un matériel spécifique a permis le tir indirect[391]. En France, les partisans de ce nouveau procédé de tir ont eu de la difficulté à imposer leurs idées. L'opposition était relativement modérée dans le cadre des contrebatteries, le défilement étant facile et ne gênant généralement pas l'accomplissement de la mission. En revanche, d'importants débats eurent lieu concernant les batteries d'infanterie, à qui la tradition et le règlement prescrivaient de se mettre à découvert pour accomplir leur mission. Des arguments d'ordres moral et technique servaient à justifier le conservatisme de l'artillerie. La nouvelle pratique était accusée de diminuer la force morale des troupes[392]. De plus, on lui reprochait de ne pas tenir compte des difficultés liées au commandement à distance et au tir par dessus la masse couvrante[393]. Le débat portait également sur l'importance du défilement[394]. Plus ce dernier augmentait et plus la transmission des ordres se compliquait, du fait de l'éloignement du commandant par rapport à sa batterie[395].

Les partisans du grand défilement, comme Sautereau du Part[396], Herment[397] et Percin, affirmaient qu'en pratique les avantages étaient nombreux. La prise d'emblée d'un grand défilement résolvait la majorité des difficultés, notamment celles liées au calcul de la position. La mobilité des batteries n'était pas compromise et il n'y avait pas de problème à trouver un emplacement. La possibilité de battre un front de 180° permettait aux partisans de la concentration des feux, comme Herment, d'exploiter un argument important. Enfin, l'invisibilité conférait une invulnérabilité aux coups de l'adversaire[398], ce qui compensait largement l'allongement du temps nécessaire au réglage du tir. Quant à la question de l'éloignement du commandant par rapport à sa batterie, problème le plus délicat à résoudre, les partisans du grand défilement considéraient qu'il pourrait être résolu par le téléphone de campagne et des méthodes de calcul géométrique de transposition employées dans les techniques de siège.

Dans un rapport au ministre, Percin avait conclu, sur la base des expériences de la guerre de Mandchourie et d'essais, que le tir à grand défilement était non seulement techniquement

[391] BOURGUET, capitaine, *L'artillerie dans le combat*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 11-29 ; PERCIN, Alexandre, *Le tir masqué de l'artillerie*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 5-19.

[392] Le colonel X, par exemple, insiste sur l'importance morale de la présence du commandant de la batterie au cours de l'engagement. Cette nécessité de proximité limite le défilement. L'emploi du téléphone résout la question du moyen de communication, mais pas du tout l'aspect moral lié à l'éloignement du chef. X., *Instruction de l'artillerie en vue de son emploi en masse*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 13-14.

[393] La trajectoire des projectiles d'artillerie impose des conditions strictes pour les batteries défilées en matière de pentes, de hauteur des obstacles, de distance par rapports aux objectifs, etc. CHALLEAT, J., *Encore le tir masqué*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908 (Extrait de la *Revue d'artillerie* d'août 1907). Paloque insiste sur les contraintes du terrain : « *On ne prend pas le défilement qu'on veut, mais le défilement qu'on peut* ». PALOQUE, Jules, *Artillerie de campagne*, Paris, Octave Doin et fils, 1909, p. 198.

[394] PERCIN, Alexandre, *Le tir masqué de l'artillerie*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 5-19 ; SAUTEREAU DU PART, *Batteries hors d'atteinte. Leur valeur et leur emploi*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912.

[395] De plus, l'écartement latéral conduisait à une diminution de la précision des tirs.

[396] SAUTEREAU DU PART, *Batteries hors d'atteinte. Leur valeur et leur emploi*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912 (Extrait de la *Revue d'artillerie*, septembre 1911).

[397] HERMENT, général, « Note sur le tir des batteries à grand défilement très éloignées des crêtes », *Revue d'artillerie*, novembre 1911, pp. 69-85.

[398] Avec des défilements moindres, de simples indices (nuage de poussière, traces des obus percutants) permettaient de déterminer la direction du tir. En la combinant avec une étude du terrain favorable à la mise en place des batteries, il était relativement facile de déterminer la zone de position de la batterie, qui pouvait alors être attaquée au moyen d'un tir progressif. Herment précise que cette quasi-invulnérabilité confère une très grande souplesse. Par ailleurs, elle n'était pas remise en cause, selon lui, par l'emploi de ballons ou d'avions.

possible, mais encore souhaitable. Le Comité de l'artillerie, de son côté, recommandait, dans une note du 18 avril 1907, le défilement de l'homme à cheval[399]. Il s'agissait d'un compromis qui ne satisfaisait pas Percin, mais qui ne suscita pas d'opposition[400]. Cette ambiguïté de la doctrine fut cultivée par les textes officiels ultérieurs[401]. D'un côté, le Comité de l'artillerie donnait, en 1908, une règle de calcul permettant de déterminer l'emplacement de la position des batteries et, une année plus tard, une note ministérielle préconisait l'emploi du téléphone de campagne développé par le commandant Anglade, résolvant ainsi la question des communications dans le commandement aux grandes distances. De l'autre côté, le même Comité subordonnait le choix de la position à la possibilité de l'accomplissement de la mission. De plus, le Règlement du 8 septembre 1910 adoptait une nouvelle formule de calcul trop compliquée et préconisait le commandement à la voix, souvent incompatible avec le grand défilement. Il soulignait les désavantages du commandement à distance et renvoyait à une annexe peu connue en ce qui concernait l'emploi du téléphone.

4.2.3 La concentration

Percin et ses disciples s'opposaient à la concentration des feux en appuyant leur argumentation sur le principe de l'économie des forces et sur l'augmentation considérable de la puissance du feu de l'artillerie[402]. Selon eux, la concentration des feux, naturelle en raison de la vision des forces adverses et de la facilité à désigner les objectifs, était nécessaire lorsque la cadence de tir et la puissance des projectiles étaient faibles. Elle n'était plus nécessaire avec le matériel moderne, dont la puissance des projectiles avait été multipliée par trente, d'autant qu'elle impliquait de fréquents changements d'objectifs, difficiles à exécuter. Quant à la concentration des batteries, elle était plus difficile à réaliser, du fait que l'adversaire était beaucoup moins visible.

A l'opposé, les partisans de l'emploi de l'artillerie en masses[403], qui parvinrent à imposer leurs idées dans le Règlement d'artillerie du 8 septembre 1910[404], s'appuyaient, eux aussi, sur l'économie des forces, mais avec une application différente[405]. Un engagement massif et

[399] PERCIN, Alexandre, *Le tir masqué de l'artillerie*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 5-19.

[400] Les opposants au grand défilement comprenaient des officiers prestigieux et détenant des postes clefs au sein de l'armée française : les généraux Massenet et Francfort, Langlois, pourtant un des premiers apôtres du tir masqué, Fayolle, enseignant à l'Ecole supérieure de guerre et le colonel Potel, instructeur au cours de tir de Poitiers. Contrairement à ce que prétend Percin, Besse n'est pas un adversaire du défilement. Il le prescrit même dans son cours de l'Ecole supérieure de guerre. Toutefois, il reprend les prescriptions du règlement d'artillerie de 1910 ambiguës au sujet du grand défilement. BESSE, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie, 1911-12*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 294-318 ; POTEL, colonel, « Encore quelques idées sur l'artillerie », *Journal des sciences militaires*, 15 juillet 1912, pp. 114-118.

[401] PERCIN, Alexandre, *Le tir masqué de l'artillerie*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 6-17.

[402] BOURGUET, capitaine, *L'artillerie dans le combat*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 42-53.

[403] BLAISE, M., *Etudes tactiques d'artillerie. Les desiderata et les possibilités. – La convergence des efforts. – Organisation du commandement. – Centralisation et décentralisation. – Actions convergentes et actions parallèles. – Les prévisions. – La liaison des armes et les groupements mixtes. – Le renforcement. – Les emplois spéciaux*, Paris, Chapelot, 1912 ; HERING, Pierre, *Deux conférences sur l'artillerie de campagne à l'usage des officiers de toutes armes*, Paris, Chapelot, 1909 ; X., colonel, *Instruction de l'artillerie en vue de son emploi en masse*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911.

[404] X., colonel, *Instruction de l'artillerie en vue de son emploi en masse*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, p. 3.

[405] BLAISE, M., *Etudes tactiques d'artillerie. Les desiderata et les possibilités. – La convergence des efforts. – Organisation du commandement. – Centralisation et décentralisation. – Actions convergentes et actions parallèles. – Les prévisions. – La liaison des armes et les groupements mixtes. – Le renforcement. – Les emplois spéciaux*, Paris, Chapelot, 1912, pp. 13-14 ; X., colonel, *Instruction de l'artillerie en vue de son emploi en masse*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 3-5.

successif sur les différents points, dans un ordre d'urgence décroissant, constituait, selon eux, le meilleur moyen pour y parvenir. En outre, la concentration des moyens participait même à l'économie des projectiles. En battant un objectif de manière efficace avec un très grand nombre de coups délivrés en peu de temps, la destruction était presque garantie et il n'était plus nécessaire de poursuivre une neutralisation permanente, toujours très gourmande en munitions. Les partisans de la concentration des moyens n'étaient cependant pas d'accord entre eux quant aux raisons de sa nécessité. Pour le colonel X, elle se justifiait par la nécessité de prendre la supériorité sur l'artillerie adverse et l'importance des effectifs qui obligeait à penser l'engagement en groupements de plusieurs groupes ou régiments[406]. Pour Blaise, en revanche, la concentration découlait des données techniques de l'artillerie qui en limitaient l'efficacité[407]. Cette distinction entre les deux courants de pensée est importante dans le sens où elle signifiait une conception totalement différente de l'engagement en masse. Chez le colonel X, elle est synonyme de concentration géographique des moyens. Chez Blaise, ce n'est pas l'augmentation du nombre de pièces qui donne la concentration[408], mais la convergence des feux de batteries éloignées « qui, permettant aux diverses artilleries coopérant à une même tâche des actions en quelque sorte *complémentaires*, offre le principal moyen de réaliser cette concentration des efforts ».

4.2.4 La neutralisation

Pour Percin et ses disciples, l'impossibilité de détruire l'artillerie adverse et le principe de neutralisation qui lui était lié découlaient de la pratique du grand défilement[409]. Masquées par la masse couvrante, les batteries étaient invisibles et possédaient une immunité quasi absolue[410]. Dans la pratique, la neutralisation de l'artillerie adverse pouvait s'effectuer selon trois modalités : soit au moyen de quelques rafales, soit en laissant, une fois le premier duel engagé, quelques pièces exécuter un tir lent et reprendre un feu au cas où l'adversaire redeviendrait dangereux, soit, enfin, au moyen d'un tir permanent, qui faisait de la neutralisation une mission de longue durée, que l'on remplissait par des tirs intermittents, pouvant être repris avec violence au moindre signe d'activité de l'adversaire.

Les opposants au principe de neutralisation ne défendaient pas une doctrine unique. D'un côté, nous trouvons ceux qui, à l'instar de Potel, pensaient que la destruction de l'artillerie adverse était possible, si l'on rejetait la pratique du grand défilement[411]. Leur argumentation

[406] X., colonel, *Instruction de l'artillerie en vue de son emploi en masse*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 3-5 et 14-16.

[407] Les plus importantes de ces limites étaient dues au terrain qui offrait des masques et créait des angles morts très favorables à la protection. Dans ce cadre, le tir de front était particulièrement difficile, surtout contre une artillerie équipée de boucliers. C'est donc par une habile combinaison du tir de front et du tir de flanc que les meilleurs résultats étaient obtenus. BLAISE, M., *Etudes tactiques d'artillerie. Les desiderata et les possibilités. – La convergence des efforts. – Organisation du commandement. – Centralisation et décentralisation. – Actions convergentes et actions parallèles. – Les prévisions. – La liaison des armes et les groupements mixtes. – Le renforcement. – Les emplois spéciaux*, Paris, Chapelot, 1912, pp. 17-20.

[408] Blaise établit la comparaison avec l'infanterie, où, au-delà d'un certain seuil, l'augmentation de la densité de la chaîne n'augmente plus la puissance de feu et fait augmenter la vulnérabilité. BLAISE, M., *Etudes tactiques d'artillerie. Les desiderata et les possibilités. – La convergence des efforts. – Organisation du commandement. – Centralisation et décentralisation. – Actions convergentes et actions parallèles. – Les prévisions. – La liaison des armes et les groupements mixtes. – Le renforcement. – Les emplois spéciaux*, Paris, Chapelot, 1912, pp. 13-14.

[409] BOURGUET, capitaine, *L'artillerie dans le combat*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 29-36 et 105.

[410] BESSE, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie, 1911-1912*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 294-318.

[411] POTEL, colonel, « Encore quelques idées sur l'artillerie », *Journal des sciences militaires*, 15 juillet 1912, pp. 114-118.

reposait sur l'idée qu'un adversaire offensif, donc moralement fort, devait positionner ses batteries près de la crête[412] : localisables, elles devenaient dès lors destructibles. D'un autre côté, des écrivains tel que Thionville rejetaient le tir de neutralisation en raison de son impuissance à parvenir au but recherché[413]. En raison de la protection du bouclier et de l'emploi du grand défilement, seul un feu de destruction, au moyen de tirs percutants, permettait d'obtenir des résultats, qui seraient souvent très limités et n'obtiendraient qu'un simple effet de neutralisation. Ce dernier n'avait cependant rien en commun avec le principe de Percin : il n'était pas voulu *a priori* mais, en quelque sorte, subi.

Fayolle, à la veille de la guerre, a introduit un facteur supplémentaire dans le débat : l'emploi de l'obus explosif au lieu de l'obus à balles[414]. Avec ce nouveau moyen, la destruction de l'artillerie redevenait possible, soit en battant une zone précise derrière la crête, en cas de faible défilement, soit en employant l'aviation pour le repérage des batteries ennemies et le guidage des tirs, en cas de grand défilement.

4.3 Le Règlement de manœuvre de l'artillerie de campagne du 8 septembre 1910

Le Règlement de manœuvre de l'artillerie du 8 septembre 1910 est venu mettre un certain ordre dans une situation confuse, mais n'a cependant pas garanti l'unité de doctrine[415]. Depuis 1903, aucun document officiel complet ne définissait une doctrine claire en matière d'artillerie[416]. La confusion était grande en raison des nombreux courants de pensée et de la multiplicité des canaux d'expression : notes annuelles du Comité technique de l'artillerie, circulaires de l'inspecteur permanent du tir de l'artillerie de campagne, cours des écoles militaires, conférences et exercices du cours pratique de tir de l'artillerie de campagne, travaux et études des officiers.

L'engagement tactique[417] défini par le Règlement découle des caractéristiques techniques de l'artillerie[418]. Il repose principalement sur la rapidité d'engagement, l'emploi du tir masqué,

[412] Potel pense que dans l'offensive, le commandement des batteries à distance est impossible. Si la batterie est très défilée, elle a perdu toute capacité offensive, donc toute force morale. Il n'y a pas à rechercher sa destruction, car elle est « déjà dominée moralement en attendant qu'elle le soit matériellement ».

[413] THIONVILLE, E., *La fin d'un désaccord*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 6-15.

[414] FAYOLLE, Marie Emile, *Concentration des feux et concentration des moyens*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 78-90.

[415] A.B., « Le règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne », *Journal des sciences militaires*, 15 novembre 1910, pp. 123-138.

[416] Le règlement de 1903 reprenait le règlement provisoire du 16 novembre 1901. Des modifications mineures ont été apportées le 1er octobre 1907. *Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvé par le Ministre de la guerre le 16 novembre 1901*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1902 ; *Règlement de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvé par le ministre de la guerre le 8 juin 1903 (Edition mise à jour le 1er octobre 1907)*, Paris, Chapelot, 1907.

[417] Le Règlement d'artillerie du 8 septembre 1910 s'inscrit dans le cadre de la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne ». Toutefois, cette dernière ne représente plus la doctrine classique du Service en campagne de 1895 et se rapproche beaucoup de celle définie par Grandmaison. Voir notamment l'introduction de la deuxième partie qui fait référence au Règlement sur le service des armées en campagne. *Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910*, Paris, Imprimerie nationale, 1914, deuxième partie (titre V-VII), pp. 5-7 et 14-20.

[418] Le Règlement définit les propriétés techniques suivantes : grande puissance de destruction sur les buts vivants et non abrités ; temps très court pour produire des effets de destruction ; action limitée contre les objectifs couverts ; action possible contre des objectifs non visibles ; bonne mobilité ; conservation, dans une certaine mesure, de la liberté d'action et de la disponibilité, même après avoir été engagée ; grande résistance à l'usure ; possibilité de tirer par dessus la troupe ; grande vulnérabilité en marche et durant les changements et prises de position ; incapacité à riposter immédiatement ou à riposter rapidement durant les marches ; faible pouvoir

l'économie des forces et des munitions, la neutralisation[419], l'adaptation aux circonstances[420] et l'appui de l'infanterie[421]. La question primordiale des liaisons entre l'infanterie et l'artillerie et celle des subordinations (groupements temporaires) sont traitées dans le détail[422]. Le principe de la liaison par le bas, tel que défini par Percin, est repoussé et le commandement est le seul responsable de l'engagement de l'artillerie[423]. L'artillerie conserve une grande indépendance (subordination de mission) et la liaison directe entre l'artillerie et les troupes appuyées s'établit uniquement entre les deux commandements (« base de la liaison »)[424].

Le nouveau règlement d'artillerie, vu son caractère provisoire et ses contradictions par rapport à la circulaire ministérielle du 10 mars 1910 sur la liaison des armes, issue du 3e Bureau de l'état-major de l'armée, n'a pas réussi à rétablir l'unité de doctrine en matière d'artillerie. Il laissait la porte ouverte à des interprétations divergentes[425]. De plus, il était loin de faire l'unanimité au sein des penseurs militaires français de l'époque et il était fortement critiqué par deux des autorités les plus importantes en matière d'artillerie : Langlois et Percin. Si le premier s'est contenté d'approuver l'article critique d'un anonyme dans la *Revue militaire générale* de février 1912[426], le second a publié un petit livre dans lequel il critiquait

défensif. *Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910*, Paris, Imprimerie nationale, 1914, deuxième partie (titre V-VII), pp. 7-8.

[419] *Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910*, Paris, Imprimerie nationale, 1914, deuxième partie (titre V-VII), pp. 13-14.

[420] *Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910*, Paris, Imprimerie nationale, 1914, deuxième partie (titre V-VII), pp. 5-7.

[421] *Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910*, Paris, Imprimerie nationale, 1914, deuxième partie (titre V-VII), pp. 8-12 et 14-20.

[422] Le commandement prévoit la procédure suivante. Le commandement des troupes donne les ordres : objectifs à enlever, troupes engagées, ordre des attaques. Le commandant de l'artillerie répartit alors les batteries dont il dispose en fonction des ordres. La répartition initiale peut être modifiée par le commandant de l'artillerie en fonction de l'évolution de la situation. Les commandants de groupe, une fois la mission reçue, sont responsables de l'exécution. Un groupe ayant reçu la mission d'appuyer une troupe déterminée doit établir un contact avec le commandant de cette troupe (« base de la liaison »). Cette liaison doit être maintenue durant toute la durée de l'engagement. *Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910*, Paris, Imprimerie nationale, 1914, deuxième partie (titre V-VII), pp. 14-20.

[423] Les ordres du commandement « ont pour objet d'assurer l'unité d'action, la tension de tous les efforts vers un même but étant le meilleur garant du succès ». De leur côté, les « chefs de l'artillerie ont pour devoir strict d'accomplir les desseins du commandement en exposant leur troupe au minimum de pertes ». *Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910*, Paris, Imprimerie nationale, 1914, deuxième partie (titre V-VII), pp. 5-7.

[424] « *La liaison qui s'établit entre les deux armes n'implique pour l'artillerie qu'une subordination de mission et ne rompt pas pour elle les liens hiérarchiques habituels qui seuls permettent au commandement d'assurer la coordination des efforts vers le même but.* »

[425] Le désaccord concernait la subordination du commandant de l'artillerie lors de la constitution d'un groupement provisoire. Selon la directive, le commandant de l'artillerie est subordonné au chef du groupement, alors que le Règlement indique une simple subordination de mission. Un anonyme a relativisé l'importance de la querelle à propos de ce détail : le désaccord entre les deux textes n'était pas si grand, car le groupement momentané constituait une chose rare, la bataille n'étant pas une juxtaposition de petits combats pour lesquels les unités d'armes étaient fractionnées. La plupart des actions ayant lieu dans le cadre de la division, les subordinations étaient très claires. L'auteur précise toutefois que la querelle entre les deux écoles de pensée est assez vive. PERCIN, Alexandre, *Deux textes en désaccord*, Paris, Chapelot, 1911 ; *L'artillerie au combat. Révision du règlement de manœuvre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 5-6 ; P.M., *A propos de « Deux textes en désaccord »*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912.

[426] MARGERIE, colonel de, « L'artillerie au combat d'après le règlement de manœuvre du 8 septembre 1910 », *Revue militaire générale*, janvier 1912, pp. 17-26 ; UN COMMANDANT DE BATTERIE, « L'artillerie au combat d'après le règlement de manœuvre du 8 septembre 1910. Réponse au colonel de Margerie », *Revue militaire générale*, février 1912, pp. 215-224.

violemment la lettre et l'esprit du nouveau Règlement[427]. Selon lui, ce dernier était l'œuvre exclusive de l'artillerie, plus particulièrement de la Direction de l'artillerie[428], et représentait la consécration de l'indépendance de l'artillerie par rapport aux autres armes, en lui laissant une autonomie trop grande dans le choix des missions[429].

Conclusion

L'adoption, en 1897, du canon de 75 a bouleversé le domaine de l'artillerie. La France possédait une avance importante sur les autres pays européen, tant le nouveau matériel présentait des capacités exceptionnelles. Langlois développa rapidement une doctrine d'emploi basée sur l'emploi en masse, l'économie des forces, la neutralisation et la répartition des batteries selon la largeur du front (200 millièmes par batterie).

Le potentiel du canon de 75 était grand et toutes les conséquences qui pouvaient être tirées de sa mise en service ne furent pas perçues ou développées jusqu'à leurs limites, dès les premières années. Un triple débat, extrêmement complexe et faisant intervenir des considérations techniques et morales, s'installa en matière de liaisons entre l'infanterie et l'artillerie, de concentration des moyens et des feux et de capacité de destruction de l'adversaire. Au cœur de ce débat se trouve Percin et sa doctrine d'emploi du canon de 75. Elle insistait tout d'abord sur la question de la liaison interarmes et définissait une « liaison par le haut » et une « liaison par le bas ». Ces concepts furent violemment critiqués du fait de leur complexité et de leur manque de souplesse dans le cadre d'une situation aussi évolutive que la bataille et aussi parce qu'elles remettaient trop en question l'indépendance des artilleurs. En ce qui concerne le défilement, les avis se partageaient entre les adeptes du grand défilement, comme Percin, et ceux d'un défilement moindre. La discussion fut surtout violente dans le cadre de l'engagement des batteries d'infanterie. Les adversaires utilisaient des arguments techniques, notamment les problèmes de trajectoire, de tir indirect et de liaison entre le commandant et sa batterie, et des arguments moraux, le grand défilement étant accusé de diminuer la force morale des troupes. L'opposition de Percin à toute forme de concentration fut combattue à la fois par les partisans de la concentration des batteries et par ceux de la concentration des feux. Enfin, la notion de neutralisation a soulevé une polémique complexe entre les partisans de la neutralisation et ceux de la destruction, polémique qui devint encore plus compliquée au moment où Fayolle introduisit un nouvel élément : l'emploi de l'obus explosif en lieu et place de l'obus à balles.

La divergence des opinions posait un sérieux problème d'unité de doctrine, d'autant qu'entre 1903 et 1910, aucun document officiel complet ne vint mettre de l'ordre dans cette confusion. De plus, nombre d'institutions indépendantes les unes par rapport aux autres émettaient des notes et des directives contradictoires : Comité technique de l'artillerie, inspecteur permanent du tir de l'artillerie de campagne, écoles militaires, etc. La publication du Règlement d'artillerie du 8 septembre 1910 ne parvint pas à rétablir l'unité de doctrine. Son caractère

[427] PERCIN, Alexandre, *L'artillerie au combat. Révision du règlement de manœuvre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912.
[428] Percin souligne la surreprésentation des artilleurs dans la Commission chargée de l'élaboration du document. Elle comprenait dix-sept officiers d'artillerie et seulement deux officiers d'infanterie et un de cavalerie. Il précise en outre que la Direction de l'artillerie a été la seule à avoir participé à la rédaction du texte, l'état-major de l'armée, le Comité de l'artillerie et le Conseil supérieur de la guerre n'ayant pas été consultés. PERCIN, Alexandre, *L'artillerie au combat. Révision du règlement de manœuvre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 5-6.
[429] PERCIN, Alexandre, *L'artillerie au combat. Révision du règlement de manœuvre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912.

provisoire lui enlevait toute capacité à s'imposer. De plus, il se heurtait, de par la doctrine qu'il contenait et qui était celle de la seule Direction de l'artillerie, non seulement à la circulaire ministérielle du 10 mars 1910 sur la liaison des armes, mais aussi aux deux plus grandes autorités françaises en matière d'artillerie : Langlois et Percin.

Chapitre V. La cavalerie

5.1 La doctrine de la cavalerie française jusqu'en 1914

Au lendemain de la défaite de 1870, l'armée française se dota d'une nouvelle doctrine d'engagement de la cavalerie destinée à remplacer le Règlement provisoire du 10 août 1871 sur les exercices de cavalerie, qui n'était qu'une « reproduction de l'ordonnance de 1829 »[430]. Trois règlements entrèrent ainsi en vigueur au milieu des années 1870 : l'Instruction pratique du 17 février 1875 sur le service de la cavalerie en campagne, l'Instruction sur le service de la cavalerie éclairant une armée (27 juin 1876) et le Décret sur les exercices de cavalerie (17 juillet 1876).

Le premier, qui définissait les modalités du service de sûreté de la cavalerie dans le cadre du corps d'armée et de la division[431], ne constituait qu'un premier pas d'une réglementation qui devait être améliorée[432]. Il suscita des oppositions en raison de ses insuffisances et connut de nombreuses interprétations qui conduisirent à une absence d'unité de doctrine. L'Instruction du 27 juin 1876 réglementait le rôle de la division de cavalerie indépendante[433], dont la mission principale était le service d'exploration[434]. Telle qu'elle était conçue, elle contenait en germe une contradiction, d'ailleurs reconnue par le texte, ce qui lui valut de nombreuses critiques[435]. La division de cavalerie devait se déployer sur un front très large (maximum 30-35 kilomètres) et une certaine profondeur (une quinzaine de kilomètres) pour explorer et se concentrer pour forcer le passage ou stopper la progression d'une cavalerie adverse. Le

[430] BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, p. 76.
[431] Le service de sûreté dans le cadre du corps d'armée et dans celui de la division isolée relève respectivement de la brigade de cavalerie de corps et du régiment de cavalerie divisionnaire. *Instruction sur le service de la cavalerie éclairant une armée approuvée par le ministre de la guerre le 27 juin 1876*, Paris, J. Dumaine, 1876, pp. 5-7.
[432] C., capitaine de, *Observations relatives à l'instruction pratique du 17 février 1875 sur le service de la cavalerie en campagne*, Paris, J. Dumaine, 1880, pp. 4-5.
[433] La division de cavalerie était composée d'une brigade de cavalerie légère, d'une brigade de dragons (cavalerie de ligne) et d'une brigade de cuirassiers (cavalerie lourde), auxquelles venait s'ajouter un groupe d'artillerie de trois batteries à cheval. *Instruction sur le service de la cavalerie éclairant une armée approuvée par le ministre de la guerre le 27 juin 1876*, Paris, J. Dumaine, 1876.
[434] *Instruction sur le service de la cavalerie éclairant une armée approuvée par le ministre de la guerre le 27 juin 1876*, Paris, J. Dumaine, 1876, pp. 5-7.
[435] *Instruction sur le service de la cavalerie éclairant une armée approuvée par le ministre de la guerre le 27 juin 1876*, Paris, J. Dumaine, 1876, pp. 8-15 ; BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, pp. 76-77.

Règlement du 17 juillet 1876[436] traitait de l'instruction des petites unités jusqu'au niveau du régiment et des corps de cavalerie[437]. Cette dernière question était abordée pour la première fois dans un règlement français de cavalerie[438]. La Commission de 1874 avait voulu définir une doctrine d'emploi de la cavalerie au combat[439], mais en rejetant toute espèce de formalisme[440]. Cette doctrine, qui reconnaissait la diminution du rôle de la cavalerie en raison de l'augmentation de la puissance du feu, accordait beaucoup d'importance aux forces morales (caractère, bravoure et savoir), mais ne déterminait pas de principes tactiques généraux et s'en remettait, en fin de compte, à la formation personnelle du général commandant la grande unité de cavalerie. Ce règlement, mieux accueilli que l'Instruction du 27 juin, montra cependant rapidement des insuffisances. Mis en pratique au cours de manœuvres, sans avoir été préalablement testé par une troupe[441], il révéla des lacunes dans la tactique de combat des régiments, des brigades et des divisions[442], et il fut remanié en 1882 déjà[443].

En raison des qualités reconnues au Règlement du 17 juillet 1876[444], son successeur, le Décret du 31 mai 1882, conserva « toutes [ses] prescriptions fondamentales »[445]. Celui-ci apparaît comme le régénérateur de la cavalerie française et il s'inscrit dans le cadre du renouveau intellectuel naissant de l'armée française et plus particulièrement dans celui des études

[436] *Décret du 31 mai 1882 portant règlement sur les exercices de la cavalerie revisant et complétant le décret du 17 juillet 1876*, Paris, Baudoin, 1895.
[437] Le corps de cavalerie est une formation composée de plusieurs régiments.
[438] *Décret du 31 mai 1882 portant règlement sur les exercices de la cavalerie revisant et complétant le décret du 17 juillet 1876*, Paris, Baudoin, 1895, tome I, pp. 79-97.
[439] Des trois rôles successifs attribués au corps de cavalerie (exploration et couverture de l'armée pendant la mobilisation, couverture d'une armée au moyen d'un rideau tendu en avant de cette dernière, appui aux autres armes), ressort avant tout celui de la sûreté qui était en étroite relation avec le combat contre la cavalerie adverse. Quant au dispositif de combat, il découlait des principes de combat de l'infanterie : « enfoncer la ligne ennemie en un point quelconque », « envelopper ses ailes » et « provoquer chez l'adversaire quelques faux mouvements ou une situation critique dont on tire parti ». La division était dès lors engagée en trois lignes successives : la brigade de cuirassiers pour l'attaque directe, la brigade de ligne pour une manœuvre sur les ailes et la brigade légère en réserve. Enfin, le groupe d'artillerie devait combattre généralement de manière groupée et en coordination avec la cavalerie.
[440] Il y eut un débat concernant la source d'inspiration du Règlement. Pour certains, comme Cherfils, il fut emprunté à l'Autriche. Du Barail a toujours réfuté cette accusation, arguant qu'il s'était inspiré des autorités françaises en matière de cavalerie : Richepanse, Marbot, Colbert, de Brack et Schauenbourg. CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 12-13 ; DU BARAIL, François-Charles, *Mes souvenirs. Tome troisième 1864-1879*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913, 17e édition, pp. 533-542.
[441] Du Barail précise qu'un officier supérieur (colonel ou lieutenant-colonel) de chaque régiment de cavalerie participa aux manœuvres afin de diffuser la nouvelle doctrine. DU BARAIL, François-Charles, *Mes souvenirs. Tome troisième 1864-1879*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913, 17e édition, pp. 533-542.
[442] Concernant les grandes unités, Cherfils note que : « [Le Règlement du 17 juillet 1876] s'est borné à un exposé de doctrine, dont les considérations générales très élevées étaient trop vagues pour être suffisamment comprises. Il fallait à nos esprits un guide précis qu'on demandait à suivre presque étroitement ». CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 12-13.
[443] *Décret du 31 mai 1882 portant règlement sur les exercices de la cavalerie revisant* et *complétant le décret du 17 juillet 1876*, Paris, Baudoin, 1895, tome I, pp. 1-21 ; CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 275.
[444] Le règlement du 17 juillet 1876 « donna à la cavalerie française des qualité de souplesse [en raison des trois brigades composant la division], de mobilité, qu'elle n'avait pu acquérir jusqu'[alors] et poussa à un point très satisfaisant l'aptitude évolutive des petites unités jusqu'au régiment ». CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 12-13.
[445] *Décret du 31 mai 1882 portant règlement sur les exercices de la cavalerie revisant et complétant le décret du 17 juillet 1876*, Paris, Baudoin, 1895, tome I, pp. 1-21.

napoléoniennes[446]. En dépit de cette reconnaissance, le nouveau règlement adoptait des modifications importantes. Dans les trois premiers titres, qui traitaient des formations inférieures au régiment, ces modifications concernaient le combat de la cavalerie par le feu et montraient une double volonté du comité de rédaction : rapprocher la doctrine d'emploi des feux de la cavalerie de celle de l'infanterie[447] et définir clairement les conditions et les procédés du combat à pied, secondaire par rapport au choc, mais pas moins indispensable dans certaines circonstances. Le grand mérite du Règlement était d'apporter une clarification nette à ce sujet. Outre la réglementation du combat par le feu, il définissait avec précision l'emploi de la division de cavalerie indépendante. Il abordait le combat contre la cavalerie[448], le combat contre l'infanterie[449], l'emploi au cours de la bataille et après celle-ci[450] ainsi que l'engagement du groupe d'artillerie.

En raison de ses caractéristiques, la cavalerie n'avait plus qu'un rôle secondaire au cours de la bataille[451], mais le règlement lui accordait une place importante dans la manœuvre, soit en contrant celle de l'adversaire, soit en l'attaquant sur ses flancs ou ses arrières. La grande innovation en matière d'emploi de l'artillerie[452] était la constitution du groupe d'artillerie en véritable moyen « *divisionnaire* » à disposition du commandant de la grande unité et qui n'était plus systématiquement réparti entre les brigades[453]. Son action reposait dorénavant sur l'engagement en masse, en vue d'obtenir promptement le résultat souhaité. Toutefois, cette doctrine présentait deux défauts majeurs. Jaquier souligne avec justesse l'impossibilité de déterminer dans le règlement la place des batteries, en raison de la nécessité d'adapter le dispositif au terrain[454]. En outre, il y a une contradiction entre les principes d'action de l'artillerie (préparation, engagements successifs contre les troupes, les réserves, puis les batteries), la lenteur des préparatifs de tirs et la rapidité du combat de cavalerie. Cette

[446] BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, p. 77 ; CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 15-16.

[447] Le comité admet cependant une spécificité au combat par le feu de la cavalerie : le feu de salve qui est préférable dans certains cas. Une autre modification apportée par le comité, qui renforce la similarité du combat par le feu avec celui de l'infanterie, est la suppression de l'instruction du tir à cheval, considéré comme inapplicable en Europe.

[448] Dans le combat de cavalerie, le règlement prônait un équilibre entre manœuvre, choc et moral, liant intimement les effets de ces trois modes. Il soulignait les principes suivants : résolution du chef, simplicité de la manœuvre, initiative, surprise (emploi du terrain et rapidité, diversion menée par une petite troupe), attaque de flanc ou à revers (effet moral considérable, même avec une troupe dont les effectifs sont faibles), protection des flancs et réserve. La charge s'effectuait sur trois lignes, comme dans le Règlement de 1876, et le galop n'était pris que dans les 300-400 derniers mètres, de manière à obtenir vitesse et cohésion. *Décret du 31 mai 1882 portant règlement sur les exercices de la cavalerie revisant et complétant le décret du 17 juillet 1876*, Paris, Baudoin, 1895, tome II, pp. 256-258.

[449] Contre l'infanterie, le règlement avoue l'incapacité de la cavalerie à agir en dehors de cas très précis : attaque par surprise ou contre une troupe démoralisée *Décret du 31 mai 1882 portant règlement sur les exercices de la cavalerie revisant et complétant le décret du 17 juillet 1876*, Paris, Baudoin, 1895, tome II, pp. 258-259.

[450] Le rôle après la bataille consistait, soit dans la poursuite de l'adversaire vaincu, soit dans une mission de sacrifice en cas de défaite.

[451] *Décret du 31 mai 1882 portant règlement sur les exercices de la cavalerie revisant et complétant le décret du 17 juillet 1876*, Paris, Baudoin, 1895, tome II, pp. 260-262.

[452] *Décret du 31 mai 1882 portant règlement sur les exercices de la cavalerie revisant et complétant le décret du 17 juillet 1876*, Paris, Baudoin, 1895, tome II, pp. 263-267.

[453] Cette évolution se trouve déjà très présente dans le Règlement du 17 juillet 1876. JAQUIER, Léon de, *Etudes sur la liaison des armes. L'artillerie dans le combat de cavalerie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1892, p. 14.

[454] JAQUIER, Léon de, *Etudes sur la liaison des armes. L'artillerie dans le combat de cavalerie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1892, pp. 18-20.

contradiction est d'autant plus importante qu'une certaine lecture du règlement incitait la cavalerie à agir sans l'appui de son artillerie[455].

Le Décret du 12 mai 1899 sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie reprenait la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne »[456]. Il resta en vigueur jusqu'à la veille de la guerre, en dépit d'une révision mineure en 1904[457]. Outre la destruction de l'adversaire envisagée en tant que but du combat de cavalerie, il intégrait l'importance de la manœuvre, avec son échelonnement en profondeur, l'action de l'avant-garde, l'attaque de flanc ou à revers et l'importance accordée à la réserve. Ce texte, équilibré et réaliste dans son ensemble, présente des passages, comme le rapport du comité de rédaction[458] et les préliminaires[459], qui mettent très fortement en exergue l'importance des forces morales et ce que les contemporains appelaient l'« esprit cavalier » dont les caractéristiques principales étaient l'audace et l'exacerbation de l'esprit de corps et de sacrifice. La partie exposant la doctrine en matière de combat est en revanche beaucoup plus équilibrée, soulignant l'importance de la combinaison du choc, mode d'action principal de la cavalerie, et du feu[460], combinaison qui lui donne la possibilité d'agir en toutes circonstances[461].

Le Décret distingue aussi les trois genres de combat menés par la cavalerie et les caractéristiques tactiques qui leur sont propres, à savoir celui contre la cavalerie adverse, celui contre l'infanterie[462] et celui mené à pied. Le premier reste toujours le plus important pour la cavalerie, comme le montrent la place qu'il occupe et le nombre de pages qui lui sont consacrées[463]. C'est avant tout dans ce cadre que l'on insiste sur l'aspect déterminant des

[455] Si le règlement affirme que l'artillerie doit préparer le combat et entrer en action, dès les préliminaires, en engageant les batteries dès qu'elles sont prêtes, il précise que la cavalerie « s'engage, au besoin, sans attendre le concours de ses batteries ; celles-ci interviennent aussitôt que possible ». DURAND, Paul, *L'artillerie à cheval dans la division de cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1886, p. 3.

[456] *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902.

[457] *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie modifié par la décision présidentielle du 1er septembre 1904*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1904.

[458] Le rapport peut se résumer en quatre mots : action, énergie, simplicité et absence de formalisme. *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome I, pp. 14-15.

[459] Les préliminaires définissent les six « ressorts de l'activité militaire », considérés comme « les facteurs les plus puissants du succès » : honneur ; mépris du danger « qui fait faire bon marché de la vie, dès qu'il s'agit de l'intérêt de la patrie, du salut de l'armée ou de l'honneur des armes » ; esprit de discipline ; audace « qui tente l'impossible et réussit à le réaliser. *Risquer* est le propre de la cavalerie » ; volonté d'agir et de parvenir au but ; solidarité « qui fait converger les efforts et d'où résulte la confiance mutuelle ». *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome I, p. 23.

[460] Le feu comprend aussi bien celui des carabines que celui de l'artillerie. *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, pp. 5-6.

[461] L'artillerie est envisagée comme un moyen d'accroître considérablement la puissance de la cavalerie. Grâce à elle, il est possible de briser les résistances en localité, de combattre contre des colonnes composées des trois armes et de combiner l'emploi du choc avec celui du feu. La carabine le permet aussi, mais dans une moindre mesure, dans le sens où elle est moins puissante que l'artillerie et qu'elle diminue sa capacité de choc. *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, pp. 8 et 259.

[462] Le Décret aborde le combat contre l'infanterie sur un peu plus d'une page, en soulignant les circonstances exceptionnelles dans lesquelles il peut être mené avec des chances de succès. La formation à employer est la charge en fourrageurs. *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, pp. 20-21.

[463] *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, pp. 9-17.

forces morales[464] et la valeur individuelle des combattants au moment de la charge[465]. C'est aussi là que le Décret se montre le plus offensif et insiste sur le facteur temps. Les rédacteurs ont simplifié les évolutions, surtout les déploiements, des différents échelons, dans le but d'augmenter la rapidité de prise du dispositif[466]. Soulignons toutefois que ni les facteurs moraux ni la vitesse n'éclipsent la manœuvre[467].

En matière de combat de cavalerie, le Décret présentait deux défauts majeurs qui allaient entraîner un désordre des idées au sein de la cavalerie française. Il n'était pas assez directif. Il ne définissait aucun dispositif normal et préconisait d'agir selon les circonstances en appliquant quelques principes : simplicité d'exécution, définition d'une action principale (attaque principale) et importance de la réserve[468]. De plus, les deux modalités majeures d'engagement de la réserve étaient contradictoires et l'une d'entre elles pouvait conduire à une dispersion des forces.

Le combat à pied, bien que considéré comme secondaire par rapport au combat à cheval, occupait une place à peine moindre que ce dernier et était envisagé en tant que moyen capable de donner une autonomie et des capacités offensives accrues à la cavalerie[469]. Le Décret définissait une forme de combat spécifique, différente du combat mené par l'infanterie[470]. Si le combat à pied était ainsi bien défini, le Décret, à l'instar de ses prédécesseurs, ne donnait aucune indication concernant l'instruction[471].

En 1911-1912, la cavalerie française a vu sa puissance de feu renforcée par une section de mitrailleuses au niveau de la brigade, sous les ordres directs de son commandant[472], tandis que les nouveaux règlements du 9 novembre 1911 et du 14 mai 1912 analysaient la question du

[464] *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, p. 9.
[465] *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, pp. 6-7.
[466] *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, pp. 12-19.
[467] *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, pp. 9-13 et 17.
[468] *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, pp. 13-14 et 17.
[469] Le combat à pied est traité en sept pages contre neuf pour le combat à cheval. *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, pp. 97-103.
[470] Vu les effectifs limités et la nécessité d'agir rapidement, la formation employée est le groupe de tirailleurs issu des pelotons, sans aucun soutien. Pour les mêmes raisons, le combat offensif à pied, qui emploie le principe du feu et du mouvement, se limite à des positions défendues par de la cavalerie ou par de faibles forces d'infanterie. L'unité tactique est l'escadron. Quant à l'emploi des feux, la doctrine se caractérise toujours par une volonté de diriger les feux, tout en allant vers une individualisation, avec le quasi-abandon des feux de salves. Le Règlement sur l'instruction du tir des troupes de cavalerie du 15 septembre 1894 montrait déjà la volonté de développer une doctrine particulière pour la cavalerie, abandonnant l'idée de reprendre le Règlement de tir de l'infanterie. *Règlement sur l'instruction du tir des troupes de cavalerie approuvé par le ministre de la guerre le 15 septembre 1894*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1895 ; *Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, tome II, pp. 97-103.
[471] GESLIN DE BOURGOGNE, général, *Notes sur l'instruction d'ensemble. Instruction à pied – Ecole du peloton – Ecole d'escadron – Les évolutions – L'ordre dispersé – Les échelons. Deuxième édition revue et augmentée des écoles de brigade, de division et « d'escadre »*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910, pp. 1-6 ; HUMANN, général, *Ecole supérieure de guerre. 2e division. Cavalerie. 1879*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 233-267.
[472] *Règlement sur les sections de mitrailleuses de cavalerie approuvée par le ministre le 18 janvier 1911*, Paris, Imprimerie nationale, 1916, pp. 46-51.

feu sous ses multiples aspects et développaient une doctrine qui lui accordait une large place[473].

En 1913, l'organisation de la cavalerie était refondue, avec le Décret du 2 décembre 1913[474]. Bien que reprenant les prescriptions relatives à l'exploration contenues dans celui de 1895, le nouveau texte présentait une organisation nouvelle ne comprenant plus que des divisions d'exploration pour le compte du commandant en chef ou des commandants d'armée, ainsi que des régiments de corps d'armée[475], destinés à remplir les missions de sûreté[476]. L'exploration et la sûreté n'étaient ainsi plus nettement séparés et chaque unité de cavalerie devait, à son niveau, remplir les deux fonctions.

La division de cavalerie était avant tout envisagée en tant que moyen de combat contre la cavalerie adverse, contre des unités de toutes les armes, dans le cadre ou non de la bataille. Dans les missions d'exploration, le combat était également omniprésent, surtout contre la cavalerie adverse, même si la recherche du renseignement constituait la tâche principale[477]. Le Décret laissait, en fin de compte, sa libre appréciation au commandant de la cavalerie. Il cautionnait donc largement un certain état d'esprit des cavaliers, qui recherchaient systématiquement le duel avec la cavalerie adverse.

5.2 L'armement de la cavalerie

La question de l'armement de la cavalerie était compliquée, ponctuée d'hésitations et récurrente tout au long de la période 1871-1914. Née de l'augmentation de la puissance du feu et amplifiée par l'arrivée des poudres sans fumée et des armes nouvelles, mitrailleuses et canons à tir rapide[478], elle s'est posée avec la même acuité à toutes les armées européennes[479].

[473] Les règlements reconnaissent la puissance du feu, celle de l'adversaire comme celle de la cavalerie, avec son artillerie, ses mitrailleuses et ses armes individuelles. La nouvelle doctrine concernant le combat à pied recherche l'optimisation de cette forme de combat, par l'engagement de la presque totalité des hommes de chaque peloton, par l'acceptation du combat à la baïonnette et par la reconnaissance du tir individuel. Cette augmentation de la puissance du feu de la cavalerie implique, dans l'esprit de la Commission de rédaction, une augmentation des capacités offensives de la cavalerie. En définitive, si la cavalerie reste l'arme du choc, avec les nouveaux règlements, elle intègre bien l'emploi de ses armes à feu dans le cadre de sa doctrine. *Règlement sur l'instruction du tir de la cavalerie*, Paris, Imprimerie nationale, 1913 ; *Règlement provisoire sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie approuvé par le Ministre de la guerre le 14 mai 1912*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. V-XXII.

[474] *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 7-8.

[475] Le régiment de corps d'armée devait assurer le service de renseignement du corps d'armée et la protection des troupes contre la surprise. La répartition des forces entre ces deux services se faisait par le commandant de corps d'armée en fonction de la situation.

[476] *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 17-18.

[477] *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 99-101.

[478] Certains penseurs ont mis en doute l'idée selon laquelle la puissance du feu moderne empêcherait l'engagement de la cavalerie. Selon Dubois, par exemple, cette idée reposait sur des résultats de polygone et ne tenait compte ni du terrain, ni des conditions tactiques, ni des conditions morales, ni des imprévus. Dubois soulignait d'ailleurs que, chaque fois qu'il y a eu un progrès technique, ce genre de théories est réapparu. Il citait l'exemple de 1870, avec le Chassepot et la mitrailleuse. DUBOIS, E., *Ecole supérieure de guerre. Cours de cavalerie. Tactique appliquée. 1895-1896*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 340-439.

[479] Voir à ce sujet les conférences de Tours de mai 1881 et le rapport du général Lardeur discuté à cette occasion. « Procès-verbaux des séances tenues à Tours sous la présidence de M. le Général de Gallifet, commandant le 9e corps d'armée, président du comité consultatif de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, juillet 1881, pp. 55.

Elle a été en outre compliquée par trois facteurs : la diversité des rôles de la cavalerie, l'augmentation de sa puissance de feu et la supériorité numérique de la cavalerie allemande.

L'indépendance de la cavalerie et la diversité de ses missions impliquaient de disposer d'une cavalerie composée de plusieurs éléments[480]. Les grandes unités engagées dans les missions d'exploration, de sûreté ou de couverture devaient posséder des formations légères et mobiles pour le service d'avant-poste, les liaisons et certaines formes de reconnaissance, mais aussi des moyens de feu relativement puissants en vue de s'emparer et de tenir certains points de passage importants, d'empêcher la pénétration des forces ennemies ou de percer le rideau de protection situé en avant du dispositif adverse. Pour ces missions, une certaine uniformisation de la cavalerie était possible, avec l'adoption de cavaliers armés de carabines. Toutefois, la question de l'élimination de la cavalerie adverse constitua la pierre d'achoppement d'une transformation élargie à l'ensemble des unités. Selon certains penseurs, seule une cavalerie de choc, lourde et nombreuse, était capable de remplir de telles missions dont l'importance était jugée capitale.

Paradoxalement, l'augmentation de la puissance de feu de la cavalerie a, elle aussi, contribué à renforcer l'importance accordée au choc[481]. D'une part, la cavalerie, équipée d'artillerie, de mitrailleuses[482], voire de fusils-mitrailleurs comme certains penseurs l'ont imaginé[483], et soutenue par des troupes cyclistes, disposant enfin d'une puissance de feu importante, pouvait engager ainsi la majorité de ses cavaliers dans le combat à cheval, donc dans le choc. D'autre part, cette augmentation de la puissance du feu permettait une action démoralisante accrue sur l'adversaire, entraînant par elle-même des occasions favorables à l'emploi du choc et une augmentation de son efficacité. Certains auteurs soulignaient encore que l'abaissement de la valeur morale des troupes, dû à l'absence de conflit et au service national de courte durée, favorisait cette démoralisation[484]. Dès lors, la valeur relative de la cavalerie augmentait et ses possibilités d'action par le choc devenaient plus importantes.

A la veille de la guerre, la supériorité numérique de l'Allemagne, la probabilité de l'extension du conflit en raison du jeu des alliances et la possibilité d'un passage des armées allemandes au travers de la Belgique mettaient la France dans une situation délicate quant à la couverture

[480] CHABOT, Jules de, *La cavalerie en avant des armées. Etude tactique*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1900, pp. 2-5.

[481] L'article de Jaquier, publié en 1892, est un bel exemple de cette croyance dans l'augmentation des capacités de choc par l'augmentation de la puissance du feu. L'auteur préconise d'utiliser cette dernière « en combinant d'une manière plus intime l'action de la cavalerie et de l'artillerie, en demandant à celle-ci de frayer en quelque sorte la voie où se précipitera ensuite la cavalerie pour décider du succès ». Vu le temps nécessaire à la préparation des tirs d'efficacité de l'artillerie, qui est en opposition avec la rapidité de la vitesse de l'action de la cavalerie, Jaquier souligne, déjà en 1892, l'avantage qu'apporterait l'adoption de la mitrailleuse pour la cavalerie, sans toutefois que cette dernière puisse remplacer totalement l'artillerie. JAQUIER, Léon de, *Etudes sur la liaison des armes. L'artillerie dans le combat de cavalerie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1892, pp. 27 et 29-32.

[482] Les premières mitrailleuses ont été employées au cours des manœuvres de Beauce en 1902. BOIGNE, R. de, *Armement de la cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 1-5.

[483] Boigne préconisait de doter la cavalerie du fusil-mitrailleur, en plus de la mitrailleuse. Le fusil-mitrailleur pouvait équiper les escadrons eux-mêmes, alors que la mitrailleuse constituait un armement de la brigade et l'artillerie un armement de la division. La puissance de feu du fusil-mitrailleur était importante, puisqu'elle correspondait à celle d'une cinquantaine de carabines. Si chaque escadron était doté de quatre de ces armes, la plupart des carabines pouvaient être retirées. La cavalerie verrait ainsi sa puissance de feu augmentée et ne serait plus entravée dans le combat à cheval. BOIGNE, R. de, *Armement de la cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 1-5.

[484] AUBERT, capitaine d', « La cavalerie dans la guerre de demain. La fonction et l'organe », *Revue de cavalerie*, décembre 1912, p. 495.

de son aile gauche, son aile stratégique[485]. La cavalerie française se trouvait dans une grave situation d'infériorité, puisqu'elle devait envisager le combat contre la cavalerie allemande dans un rapport de force de un contre deux[486]. La nécessité d'un renforcement de la cavalerie a conduit les penseurs à imaginer plusieurs solutions. Pour certains partisans de la cavalerie de choc, comme Geslin de Bourgogne, les cuirassiers représentaient la solution[487]. Pour d'autres, elle ne se trouvait pas dans l'alourdissement de la cavalerie, mais dans l'augmentation de ses capacités de manœuvre, de vitesse et d'utilisation du terrain[488].

Les débats sur l'armement et le rôle de la cavalerie ont été très bien synthétisés dans un article anonyme publié en 1881 déjà dans le *Journal des sciences militaires*[489]. Un premier courant considérait que, vu l'augmentation de la puissance du feu, la cavalerie ne pouvait plus agir par le choc et devait n'être employée que dans des missions spécifiques (exploration, sûreté, liaison). Le second courant considérait que le rôle classique de la cavalerie n'était pas terminé et qu'il fallait renforcer son action morale. De ces analyses découlaient trois conceptions de la cavalerie, impliquant des organisations, des équipements et des armements différents. La cavalerie pouvait rester une arme de choc, adopter le fusil et devenir une infanterie montée ou devenir une arme hybride, adoptant le fusil, mais en restant capable de combattre par le choc.

5.2.1 La cavalerie de choc

Les partisans de la cavalerie de choc ont employé trois arguments principaux pour étayer leur position. Le premier était la nécessité qu'elle élimine la cavalerie adverse si l'on voulait qu'elle remplisse les autres missions, notamment celle d'exploration[490]. Selon les partisans de la cavalerie de choc, seule une cavalerie classique, équipée, armée et entraînée pour le choc, pouvait obtenir un succès dans ce type de duel[491]. Le deuxième argument se rapportait à l'organisation militaire de la France. Avec un temps d'instruction réduit, il était impossible de former de bons cavaliers maîtrisant également le combat à pied. Enfin, les partisans de la cavalerie classique s'appuyaient aussi sur un argument d'ordre moral[492]. Toute instruction au combat par le feu et le retrait des armes classiques de la cavalerie, lance, sabre et cuirasse,

[485] AUBERT, capitaine d', « La cavalerie dans la guerre de demain. La fonction et l'organe », *Revue de cavalerie*, décembre 1912, pp. 502-505.

[486] Aubert envisage, une fois engagées au centre la cavalerie d'infanterie et celle de bataille, que la cavalerie stratégique française disposerait de 64 à 80 escadrons contre 120 à 150 du côté allemand.

[487] Geslin de Bourgogne préconisait d'équiper les cuirassiers avec le sabre, la lance et la carabine, mais avec une réserve de munitions faible, 36 cartouches seulement. Les cuirassiers ne devaient pas être gaspillés délibérément dans le combat à pied, car ils étaient trop précieux dans le combat à cheval. Le combat à pied était le lot de la cavalerie légère. UN IRREGULIER (GESLIN DE BOURGOGNE), *Pour les cuirassiers*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1907.

[488] Si, comme l'avait déjà affirmé Ardant du Picq, l'avantage moral du port de la cuirasse était reconnu dans le combat de cavalerie, il n'apportait en revanche aucune protection contre le feu de l'artillerie et de l'infanterie et entraînait de nombreux désavantages dans l'exécution des missions de sûreté et d'exploration, missions qualitativement et quantitativement les plus importantes. ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 95 et 97 ; BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, p. 17 ; LEHAUCOURT, Pierre (PALAT, général), « Contre la cuirasse », *Revue de cavalerie*, mai 1907, pp. 154-166.

[489] ANONYME, « Examen critique de la direction actuellement donnée aux opérations de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, avril 1881, pp. 52-88.

[490] ANONYME, « Examen critique de la direction actuellement donnée aux opérations de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, avril 1881, pp. 76-82.

[491] ANONYME, « Examen critique de la direction actuellement donnée aux opérations de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, avril 1881, pp. 63-76.

[492] ANONYME, « Examen critique de la direction actuellement donnée aux opérations de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, avril 1881, pp. 55-76 ; UN VETERAN, « A propos des conférences de Tours. Le combat à pied de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, septembre 1881, pp. 355-368.

faisaient courir le risque de lui faire perdre l'« esprit cavalier ». Ils ne rejetaient pas totalement l'emploi de cavaliers armés de fusils dans des circonstances spéciales : sûreté des cantonnements, prise d'une position en avant de l'armée, mais ces missions constituaient des exceptions et elles ne nécessitaient qu'un petit nombre de dragons spécifiquement formés. Ils préconisaient dès lors la constitution d'une cavalerie composée d'une cavalerie légère pour l'exploration et les services d'avant-postes, d'une cavalerie de ligne, chargée de soutenir la légère et de constituer l'avant-garde et d'une cavalerie lourde, réservée pour le choc en masse.

L'équipement et l'armement de la cavalerie de choc ont été diversement appréciés et la valeur des cuirassiers a fait l'objet de débats, même chez les penseurs favorables à une cavalerie de choc. Si des auteurs, comme Geslin de Bourgogne, voyaient dans la cavalerie lourde l'arme principale et la seule chance de compenser l'infériorité numérique de la France face à la cavalerie allemande[493], d'autres, qui accordaient une place importante à la manœuvre, jugeaient les cuirassiers trop lourds et préconisaient de les transformer pour qu'ils puissent participer à la manœuvre[494]. Concernant l'armement, la question était de savoir s'il fallait doter la cavalerie de la lance ou du sabre. Les partisans de la lance voyaient en elle l'arme décisive dans le choc[495]. Plus longue que le sabre, elle participait en outre au développement du moral, car elle incitait à la charge à fond. D'autres, mettant en exergue le fait que la cavalerie combattait par le choc, mais aussi par la manœuvre, préconisaient d'armer les seuls dragons avec la lance, tandis que les autres cavaliers devaient disposer de l'« arme nationale » : le sabre[496]. Enfin, certains considéraient la lance comme incompatible avec la légèreté, la mobilité et les missions des hussards[497].

5.2.2 La « cavalerie de feu » : cavalerie capable de mener le combat à pied et infanterie montée

Les partisans d'une cavalerie capable de mener le combat à pied n'étaient que rarement favorables à une transformation complète de la cavalerie en infanterie montée. Ils préféraient donner une solide instruction au tir et au combat à pied à des cavaliers, équipés et armés d'une manière adéquate. Seuls les disciples du général de Négrier prônaient une telle adaptation, suite à la guerre des Boers. Cette doctrine, très critiquée dans son ensemble, a d'ailleurs rapidement perdu du terrain en raison des expériences tirées du conflit russo-japonais. Selon ces penseurs, l'infanterie montée rendait problématiques les missions traditionnelles de la cavalerie[498]. De médiocres cavaliers montés sur de mauvais chevaux étaient-ils capables de mener à bien des missions d'exploration et de liaison à grandes distances ? Pouvaient-ils

[493] UN IRREGULIER (GESLIN DE BOURGOGNE), *Pour les cuirassiers*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1907. Extrait de la *Revue de cavalerie* de février 1907.
[494] MORDACQ, H., *Tendances tactiques de notre cavalerie. Combat contre la cavalerie : idées en cours en Allemagne et en France. Combat contre l'infanterie, contre l'artillerie. Combat à pied. L'infanterie soutien de la cavalerie. La doctrine. La question de la lance. La suppression des cuirassiers*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, 2e édition, pp. 29-33.
[495] UN OFFICIER DE CAVALERIE, « Notes sur le service d'exploration », *Journal des sciences militaires*, novembre 1890, pp. 259-279, décembre 1890, pp. 397-416, novembre 1890, pp. 259-261.
[496] MORDACQ, H., *Tendances tactiques de notre cavalerie. Combat contre la cavalerie : idées en cours en Allemagne et en France. Combat contre l'infanterie, contre l'artillerie. Combat à pied. L'infanterie soutien de la cavalerie. La doctrine. La question de la lance. La suppression des cuirassiers*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, 2e édition, pp. 29-33 et 47-54.
[497] ANONYME, *La lance à la cavalerie légère*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 1-6.
[498] Une bonne synthèse de ces questions se trouve dans les deux ouvrages du commandant Picard. PICARD, Louis-Auguste, *L'orientation nouvelle de la tactique de cavalerie*, Paris, Chapelot, 1899 ; *Cavalerie ou infanterie montée*, Paris, Chapelot, 1901.

parcourir de grandes distances avant de combattre à pied ou, le cas échéant, employer le cheval comme moyen de combat ?

Dès le milieu des années 1870, des penseurs militaires ont étudié le combat à pied de la cavalerie. Le général Bonie, l'un des précurseurs français en la matière, s'inspirait à la fois de l'histoire[499] et des doctrines en vigueur dans les pays étrangers[500]. Loin de voir une incompatibilité entre les deux formes de combat, il considérait que l'emploi du feu donnerait à la cavalerie plus d'autonomie et lui permettrait de renforcer ses capacités d'action[501].

Les doctrines développées ultérieurement en France en faveur du combat à pied de la cavalerie défendaient des idées nouvelles par rapport à celles de Bonie. Le débat tournait tout d'abord autour de la part accordée au feu par rapport au choc. Les officiers réunis à Tours en 1881[502] sont allés très loin puisqu'ils préconisaient la suppression des cuirassiers[503]. Les procédés de combat à pied ont connu en outre une double évolution. D'un côté, un rapprochement par rapport au combat de l'infanterie[504]. Quelques penseurs ont développé l'idée de doter la cavalerie d'un équipement et d'un armement similaire à ceux des fantassins, de manière à lui donner des capacités de choc dans le combat à pied. D'un autre côté, les conceptions d'emploi des feux ont évolué vers une conception totalement différente de celle de l'infanterie, inspirée par les théories développées par le général Humann dans son cours de l'Ecole supérieure de guerre de 1879[505]. Enfin, en raison de sa mobilité et de sa grande

[499] Bonie étudie le combat à pied de la cavalerie depuis l'Antiquité jusqu'au conflits de son époque : guerre de Sécession et guerre de 1870. Il montre ainsi la pérennité de son existence. BONIE, Théophile, *Etude sur le combat à pied de la cavalerie*, Paris, Dumaine, 1877, pp. 14-48.

[500] Bonie étudie les règlements prussien, anglais, italien, américain et russe qui prescrivaient le combat à pied dans diverses circonstances : attaque ou défense de bois ou de villages, ouverture et défense d'un passage, etc. BONIE, Théophile, *Etude sur le combat à pied de la cavalerie*, Paris, J. Dumaine, 1877, pp. 49-87.

[501] BONIE, Théophile, *Etude sur le combat à pied de la cavalerie*, Paris, J. Dumaine, 1877, pp. 5, 9-11, 87-134.

[502] Les conférences de Tours ont réuni, du 16 au 20 mai 1881, des officiers de cavalerie sous la présidence du général de Galliffet. Les principaux thèmes abordés ont été : l'instruction provisoire du 8 décembre 1879 sur l'emploi de la cavalerie en liaison avec les autres armes, les cuirassiers, la cavalerie austro-hongroise (rapport du général Lardeur), la cavalerie allemande (rapport du général de Kerhué et du commandant Marin, conférence du colonel Humann et observations du général de Kerhué), les manœuvres de cavalerie de 1881, l'armée russe (conférence du général Grandin), l'armée italienne (conférence du général Grandin), la composition des divisions de cavalerie. « Procès-verbaux des séances tenues à Tours sous la présidence de M. le Général de division de Galliffet, commandant le 9e corps d'armée, président du comité consultatif de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, juillet 1881, pp. 35-138.

[503] Considérant que le choc frontal contre une cavalerie lourde devenait de plus en plus rare (les procès-verbaux des séances de Tours parlent d'« incident ») et que les cuirassiers étaient inutilisables pour les missions d'exploration et de sûreté, les officiers réunis à Tours jugèrent les effectifs des cuirassiers (une brigade par division) injustifiés. « Procès-verbaux des séances tenues à Tours sous la présidence de M. le Général de division de Gallifet, commandant le 9e corps d'armée, président du comité consultatif de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, juillet 1881, pp. 51-54.

[504] UN CAVALIER, *Une révolution dans la tactique de la cavalerie*, Paris, Baudoin, 1890, pp. 13-15 ; BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 191, p. 23.

[505] Selon Humann, les conditions du combat à pied de la cavalerie sont totalement différentes de celles de l'infanterie, surtout dans l'attaque. Pour la cavalerie, en raison de ses effectifs limités et de la relative faiblesse de ses moyens de feu, le combat offensif se rapproche du coup de main. L'attaque doit réussir du premier coup et il est impossible de mener un combat très long. Il en découle des procédés particuliers : brutalité de l'action, puissance, surprise, absence d'échelonnement. HUMANN, général, *Ecole supérieure de guerre. 2e division. Cavalerie. 1879*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié. La conception du combat à pied de la cavalerie du général Humann a été reprise par Dubois dans son cours de cavalerie de l'Ecole supérieure de guerre de 1895-1896. DUBOIS, E., *Ecole supérieure de guerre. Cours de cavalerie. Tactique appliquée. 1895-1896*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 309-317.

puissance de feu (carabine, artillerie, mitrailleuses et troupes cyclistes), la cavalerie a été vue comme une réserve mobile destinée à contrer la manœuvre de l'adversaire[506].

5.2.3 L'artillerie dans le combat de cavalerie

L'emploi de l'artillerie des divisions de cavalerie a surtout été discuté dans le cadre du combat contre la cavalerie adverse. Une opposition fondamentale entre les deux armes rendait toute collaboration difficile. D'une part, la cavalerie exigeait une préparation et une exécution rapides de l'action, de l'autre, l'engagement de l'artillerie nécessitait une préparation relativement longue pour la prise de position et le réglage des tirs[507]. Ces contraintes imposaient de doter la cavalerie d'une artillerie très mobile, donc légère, et à tir rapide. Elles imposaient une doctrine d'engagement spécifique : tirs de batteries par salves, tirs percutants et action contre la seule cavalerie adverse[508].

La durée très brève de l'engagement de l'artillerie dans le combat contre la cavalerie a divisé les penseurs sur la question de son efficacité matérielle. Si certains considéraient qu'il était possible de disperser toute la première ligne d'attaque de la cavalerie adverse[509], l'immense majorité des cavaliers envisageaient surtout l'action morale de l'artillerie[510]. Dès lors, cette dernière était souvent reléguée au second plan des préoccupations et engagée en périphérie du terrain d'action de la cavalerie, de manière à ne pas gêner l'action de l'arme considérée comme décisive[511]. C'était, en fin de compte, la négation du principe de préparation du choc par le feu.

Enfin, l'engagement de l'artillerie a suscité un dernier débat à propos de sa place dans le dispositif de combat et de son niveau de groupement. Si le Règlement du 27 juin 1876 soulignait que l'artillerie était divisionnaire et ne devait pas systématiquement être répartie entre les brigades, mais engagée en un tout et mise en position *a priori* à l'aile considérée comme non menacée, on considéra assez rapidement que ce principe ne concernait pas forcément le combat contre la cavalerie[512]. Un groupement était considéré comme inutile du

[506] Culmann, par exemple, envisage l'emploi de la cavalerie pour « ralentir les colonnes d'ailes allemandes, soit pour les empêcher d'arriver à temps sur le champ de bataille, soit pour permettre à notre infanterie d'accourir pour les arrêter. Nos masses de cavalerie, accompagnées d'artillerie à cheval, joueront souvent ainsi, en raison des méthodes particulières de notre adversaire, le rôle de réserves mobiles, rapidement lancées au devant d'un danger imprévu ». CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 226-233.

[507] La durée de l'action de l'artillerie était estimée à quatre ou cinq minutes, dont la première devait être consacrée à la préparation du tir du premier coup. L'introduction du canon à tir rapide n'a pas fondamentalement modifié la durée des temps de prise de position et de réglage des tirs, même si la cadence de tir des feux d'efficacité a été augmentée. DURAND, Paul, *L'artillerie à cheval dans la division de cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1886, pp. 17-26 ; SERVIERE, A., *De l'artillerie des divisions de cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1885.

[508] Le tir fusant contre des buts mobiles nécessitait des méthodes compliquées et exigeait du temps, ce qui était incompatible avec la rapidité du combat de cavalerie.

[509] DURAND, Paul, *L'artillerie à cheval dans la division de cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1886, pp. 17-26.

[510] Le général de Galliffet, par exemple, considérait l'intervention de l'artillerie comme aléatoire en raison de la nécessité de l'initiative et de la rapidité des combats. GALLIFFET, général de, *Projet d'instruction sur l'emploi de la cavalerie en liaison avec les autres armes (8 décembre 1879)*, Paris, J. Dumaine, 1880, pp. 12-13 ; SERVIERE, A., *De l'artillerie des divisions de cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1885.

[511] A. T., « A propos des dernières manœuvres de cavalerie au camp de Châlons. Tactique de l'artillerie à cheval dans le combat de cavalerie contre cavalerie », *Journal des sciences militaires*, octobre 1886, pp. 10-26.

[512] A. T., « A propos des dernières manœuvres de cavalerie au camp de Châlons. Tactique de l'artillerie à cheval dans le combat de cavalerie contre cavalerie », *Journal des sciences militaires*, octobre 1886, pp. 6-7 et 10-26.

fait de la durée du combat et de l'absence de lutte contre l'artillerie adverse. On lui préférait une « action séparée et indépendante des batteries » et une « protection simultanée des deux ailes ». Si cette forme d'engagement favorisait la rapidité d'action de la cavalerie, elle présentait des défauts majeurs et en contradiction avec les principes tactiques les plus importants[513]. Elle limitait les capacités de manœuvre de la cavalerie, surtout dans ses actions de flancs, et s'opposait à la concentration des forces, à la coordination des moyens et diminuait le rendement des feux.

5.3 Les missions de la cavalerie

5.3.1 Les raids

On a souvent dit que la guerre de Sécession n'avait pas été étudiée par les penseurs militaires français. En comparaison avec le nombre d'études menées sur la guerre de 1870 et sur les guerres napoléoniennes, cette affirmation peut être considérée comme vrai. Toutefois, plusieurs travaux intéressants ont été faits, avant tout sur le rôle de la cavalerie, et plus particulièrement sur les raids effectués derrière les lignes de l'adversaire[514]. La plupart datent de la fin des années 1880 et ils ont connu un regain d'intérêt vers 1900, en raison des similitudes entre les engagements de la cavalerie dans ce conflit et ceux de la guerre des Boers. Après ce dernier conflit, l'intérêt pour la guerre de Sécession a presque entièrement disparu. Outre ses particularismes par rapport aux conditions européennes, elle constituait alors un conflit déjà ancien, puisqu'elle s'était déroulée avant les guerres austro-prusienne de 1866 et franco-allemande de 1870-1871.

Si les écrivains militaires ont salué l'efficacité et les qualités de la cavalerie américaine dans les raids[515], ils ont aussi mis en évidence les particularités du conflit, qui empêchaient de reproduire ce genre d'opérations dans une guerre franco-allemande[516]. Les conditions

[513] DURAND, Paul, *A propos d'une nouvelle tactique des batteries de cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1887, pp. 7-14.

[514] La plus intéressante de ces études, car la plus complète, celle de Picard, souligne les conditions particulières de la guerre : l'improvisation générale dans tous les domaines (troupes, cadres, etc.) et les spécificités des conditions géographiques, l'importance de l'unité de doctrine, de commandement et d'action, la supériorité de l'offensive sur la défensive, l'importance de l'élément moral et celle des services techniques (chemins de fer, génie, télégraphe, aérostation) pour assurer la mobilité. Elle souligne également la supériorité des armées permanentes. Le Sud, avec des troupes mieux formées et des officiers de qualité formés à West-Point, a tenu, en dépit de son absence d'industrie durant quatre ans, en engageant 660'000 hommes face aux 2'800'000 hommes du Nord. PICARD, Louis-Auguste, *Leçons d'histoire et de géographie militaires avec atlas de croquis 1854 à 1887*, Saumur, S. Milon, 1887, volume I, pp. 230-259.

[515] Augey-Dufresse note la grande maîtrise de la cavalerie américaine dans les raids : distances parcourues, importance des effectifs et conservation de la capacité opérationnelle des troupes. Les conditions étaient extrêmement dures comme le montre le fameux raid de Sheridan en Virginie. Après les 36 jours de raid, 4'000 des 10'000 chevaux partis étaient morts et les autres dans un état pitoyable. Cherfils a commenté ainsi la guerre de Sécession : « Plus près de nous, et dans des proportions restreintes, la guerre de Sécession a procédé encore d'un art un peu spécial, mais réel. Les circonstances exceptionnelles de ces pays nouveaux ont produit en effet un épanouissement spontané de l'intelligence de la guerre, pareil à une fleur exotique ». AUGEY-DUFRESSE, L., « Service de la cavalerie en campagne », *Journal des sciences militaires*, février 1875, pp. 161-190, mars 1875, pp. 362-390 et avril 1875, pp. 531-551, avril 1875, pp. 549-551 ; CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, p. 3 ; PEDOYA, Gustave, *La cavalerie dans la guerre russo-japonaise et dans l'avenir*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 20-30.

[516] AUBIER, A., Cavalerie. *Essai de mise au point*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1903, pp. 13-14 ; AUGEY-DUFRESSE, L., « Service de la cavalerie en campagne », *Journal des sciences militaires*, février 1875, pp. 161-190, mars 1875, pp. 362-390 et avril 1875, pp. 531-551, avril 1875, pp. 549-551 ; CHABOT, Jules de, *La cavalerie en avant des armées. Etude tactique*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1900, pp. 37-65 ; DUBOIS, E.,

géographiques (isolement des théâtres d'opération et configuration particulière du terrain) et politiques (les deux adversaires parlaient la même langue et possédaient des partisans en territoire ennemi) étaient totalement différentes de celles d'un conflit européen. De plus, dans une guerre franco-allemande, la présence de troupes de couverture, le développement des moyens de transport et de communication empêcheraient des raids de grande envergure, d'autant que ceux-ci ne pourraient se faire que si la cavalerie adverse était éliminée. On soulignait également l'importance des facteurs vitesse et surprise dans ce genre d'opération et on insistait sur la nécessité d'alléger les unités de cavalerie lancées dans des raids[517].

En revanche, on tirait des conclusions très différentes quant aux caractéristiques des raids exécutables en Europe. Ainsi, Dubois n'envisageait, au début d'un conflit, que des raids de petits détachements, préparés dès le temps de paix et, ultérieurement, des raids de grande envergure, mais à condition d'avoir éliminé la cavalerie adverse[518]. De son côté, Augey-Dufresse ne croyait possibles que des raids d'escadron de 100 à 150 cavaliers, exécutant des embuscades[519], tandis que Thomas prévoyait des raids au niveau division de cavalerie, avec des missions de vaste envergure : occupation d'un secteur stratégique, prise à revers d'une armée ennemie qui combat, coupure des communications de l'adversaire et démoralisation de ce dernier[520].

5.3.2 Le combat de cavalerie

Entre 1871 et 1914, la pensée militaire française a développé des conceptions différentes en matière de combat de cavalerie, dont aucune ne parvint à s'imposer[521]. Le débat, permanent et

Ecole supérieure de guerre. Cours de cavalerie. Tactique appliquée. 1895-1896, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 317-339 ; HUMANN, général, *Ecole supérieure de guerre. 1ère division. Cavalerie. 1879*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 169-205 et 219-222; PEDOYA, Gustave, *La cavalerie dans la guerre russo-japonaise et dans l'avenir*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 20-30 ; PICARD, Louis-Auguste, *Leçons d'histoire et de géographie militaires avec atlas de croquis 1854 à 1887*, Saumur, S. Milon, 1887, volume I, pp. 230-259.

[517] Chabot a souligné les trois caractéristiques qui ont permis à la cavalerie américaine d'effectuer des raids. Premièrement une artillerie peu nombreuse et légère qui n'a pas entravé la mobilité et qui a donné une puissance de feu suffisante. Ensuite, l'armement des cavaliers était, dans l'ordre d'importance décroissant, la carabine, le revolver et le sabre. Enfin, le paquetage était constitué uniquement par les éléments essentiels : vivres et munitions. Chabot écrit qu'en Europe, avec la densité de villages existante, la possibilité de se séparer des convois très lourds est encore plus réalisable qu'au cours de la guerre de Sécession. CHABOT, Jules de, *La cavalerie en avant des armées. Etude tactique*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1900, pp. 37-65.

[518] DUBOIS, E., *Ecole supérieure de guerre. Cours de cavalerie. Tactique appliquée. 1895-1896*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 317-339.

[519] AUGEY-DUFRESSE, L., « Service de la cavalerie en campagne », *Journal des sciences militaires*, février 1875, pp. 161-190, mars 1875, pp. 362-390 et avril 1875, pp. 531-551, avril 1875, pp. 549-551.

[520] THOMAS, Gustave Frédéric Maximien, *Emploi de la cavalerie en campagne*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 17-32.

[521] BONIE, Théophile, *Tactique française. Cavalerie au combat*, Paris, Baudoin, 1887 ; BOURDERIAT, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. 1904. Conférences sur la tactique appliquée de cavalerie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publiés (cours de 1902 à 1905), pp. 1161-1189 ; CHERFILS, Maxime, « Pour le nouveau règlement de la cavalerie », *Revue militaire générale*, juillet 1913, pp. 40-60 ; DEUX LEGERS, « Conséquences du nouveau règlement de la cavalerie », *Revue de cavalerie*, août-septembre 1912, pp. 139-166 ; DURAND, Paul, *Une doctrine sur le combat de cavalerie*, Paris, Nancy, Bergger-Levrault, 1912 ; GESLIN DE BOURGOGNE, général, *Notes sur l'instruction d'ensemble. Instruction à pied – Ecole du peloton – Ecole d'escadron – Les évolutions – L'ordre dispersé – Les échelons. Deuxième édition revue et augmentée des écoles de brigade, de division et « d'escadre »*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910 ; HUMANN, général, *Ecole supérieure de guerre. Cavalerie. 1879*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié ; LOIR, capitaine, *Cavalerie. Procédés techniques. La cavalerie dans l'ensemble de l'armée. La cavalerie dans l'ensemble de la bataille*, Paris, Chapelot, 1912 ; MORDACQ, H., *Tendances tactiques de notre cavalerie. Combat contre la cavalerie : idées en cours en Allemagne et en France. Combat contre l'infanterie, contre l'artillerie. Combat à*

confus, ne fut pas clos avec la parution du projet de règlement de 1912[522]. Provisoire et contenant des formules incitant au débat d'idées, il n'apportait pas l'unité de doctrine recherchée, d'autant que les écrivains militaires continuaient à publier des doctrines différentes.

La doctrine du Règlements de 1876, reprise dans celui de 1882, avec son dispositif de combat de division en trois échelons (combat, soutien et réserve), fut considérée comme trop compliquée, trop rigide et réduisant l'action du commandement, trop axée sur le combat d'aile. De plus, l'introduction du principe d'un dispositif normal en 1882 fut critiquée, en raison des très grandes différences que pouvait avoir le combat en fonction de l'ennemi à combattre et du terrain sur lequel il se déroulait. Parallèlement aux règlements, d'autres doctrines étaient défendues. En 1878, Humann, qui se conformait à la doctrine du Règlement de 1876, mettait en évidence un principe qui sera repris dans toutes les doctrines ultérieures : la victoire revient à celui qui peut engager la dernière réserve organisée dans un flanc de l'adversaire. Vers 1880, le général Lardeur préconisait l'attaque à outrance. Développée à une époque où l'artillerie était peu employée dans le combat de cavalerie et où la mitrailleuse n'avait pas encore fait son apparition, cette doctrine tomba en désuétude avec les progrès de l'armement. A la fin de la décennie, Bonie proposait un retour aux principes d'engagement de la cavalerie napoléonienne caractérisée par la conservation de la puissance offensive au moyen d'un positionnement lui permettant d'entrer promptement en action, par une grande souplesse dans la répartition des forces selon les circonstances et par l'emploi de la réserve pour appuyer un secteur en difficulté ou pour frapper un coup décisif. Enfin, Geslin de Bourgogne développait sa propre doctrine, basée sur la solidarité entre les échelons, qui constitua la source d'inspiration du Règlement de 1899. En raison de sa complexité, de son absence de formalisme et des risques de dispersion des forces qu'il impliquait, il créa, selon le capitaine Loir, un « désarroi d'idées » au sein de la cavalerie française.

Joint aux effets désastreux de la loi de 1905 (Loi de deux ans), ce désarroi favorisa l'accueil du rapport du général de Lacroix de 1906. L'exagération de ses idées conduisit, jusqu'en 1908, une école à rechercher une forme de manœuvre, avec appât et débordement de l'adversaire. Trop compliquée, réduisant la vitesse et le mouvement qui constitue le propre de la cavalerie, cette doctrine présentait surtout le défaut d'être basée sur l'insuffisance de renseignement sur l'adversaire. Durand critiqua le projet de nouveau règlement de 1912 et développa sa propre doctrine, qui était la même que celle de Cherfils, à un détail près : Durand croyait à la mêlée, alors que Cherfils ne croyait qu'à l'effet moral de la charge. Cette doctrine constituait une application de la « manœuvre napoléonienne » au combat de cavalerie : fixer l'ennemi avec une petite fraction de ses troupes et lancer une attaque décisive avec le gros des forces, en échelons, selon les besoins. Le capitaine Loir, un disciple de Geslin de Bourgogne, qui introduisit pourtant le principe de l'échelonnement des forces que l'on retrouve dans le règlement de 1912, critiqua violemment Durand, tandis que Mordacq préconisait une nouvelle forme de dispositif échelonné et articulé en profondeur.

pied. L'infanterie soutien de la cavalerie. La doctrine. La question de la lance. La suppression des cuirassiers, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, 2e édition, pp. 9-13 et 26-28 ; UN CAVALIER, « Quelques réflexions à propos des études de M. le général Durand », *Revue de cavalerie*, juin 1912, pp. 610-619.

[522] L'avant-propos du projet de Règlement de 1912 contient le passage suivant : « Il convient de faire remarquer que [les nouvelles prescriptions du Règlement] sont seulement des généralité soumises à la sagacité des chefs, mais susceptibles d'une foule de commentaires dans la théorie et de modification dans la pratique ». DURAND, Paul, *Une doctrine sur le combat de cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, p. 4.

Parallèlement à ce débat sur la forme de la manœuvre, on discutait de l'armement de la cavalerie, ainsi que de la question de la priorité à accorder à la recherche et à la destruction de la cavalerie adverse par rapport aux autres missions, notamment l'exploration.

On a longuement débattu de la probabilité et de la nécessité des grands chocs de cavalerie au début d'une guerre[523]. La cavalerie ayant pour mission première l'exploration en avant des armées et la couverture de ces dernières, beaucoup pensaient qu'un affrontement entre la cavalerie française et la cavalerie allemande était inévitable. Le débat gagna encore en ampleur avec la constitution des grandes unités indépendantes de cavalerie, division, puis corps[524]. Une première question était de savoir si cet affrontement aurait lieu sous la forme de vastes chocs de grandes unités de cavalerie (divisions ou corps) ou s'il se limiterait à des engagements de patrouilles[525]. Les adversaires des corps de cavalerie soulignaient les problèmes logistiques de telles unités et affirmaient qu'il n'y aurait pas de place pour les faire manœuvrer, du fait des systèmes de mobilisation et de concentration en vigueur, de l'engagement des avant-gardes et de l'appui des ailes des armées sur des obstacles ou des frontières[526]. L'étude des conflits récents ou contemporains ne constituait pas un moyen approprié de résoudre cette question[527]. Si ces guerres ne donnaient aucun exemple de grands chocs de cavalerie, cela signifiait-il pour autant que ce genre d'affrontement avait à jamais disparu des champs de bataille ? Pour les contemporains, les conditions particulières de ces conflits et les engagements spécifiques des cavaleries par les belligérants[528] expliquaient cette absence et ne permettaient pas de conclure qu'il n'y en aurait pas dans une guerre franco-allemande, au cours de laquelle les deux pays déploieraient une cavalerie nombreuse dans des missions d'exploration.

La seconde question consistait à se demander s'il était nécessaire de rechercher préalablement de manière systématique l'élimination de la cavalerie adverse au moyen de ce grand choc ou si l'affrontement ne devait avoir lieu qu'au cas où la mission ne pouvait être accomplie sans y recourir. La recherche délibérée du combat de cavalerie a été une des caractéristiques des cavaliers français d'avant la Première Guerre mondiale, comme le montrent les manœuvres et une partie des penseurs militaires de l'époque[529]. Cette recherche du duel, qui correspondait à l'« esprit cavalier », était encore encouragée par le fait qu'aux manœuvres les thèmes traités n'étaient pas communiqués aux officiers. Sans cadre précis, ces derniers donnaient libre cours à leur penchant. Les partisans du duel de cavalerie, outre l'argument moral d'une première

[523] Une analyse intelligente et pragmatique de la question se trouve dans le cours de l'Ecole supérieure de guerre de 1909-1910 de Champeaux. CHAMPEAUX, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. 1909-1910. Cours de cavalerie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 672-676.

[524] UN CAVALIER, « La cavalerie dans la guerre de demain », *Le Correspondant*, 10 juillet 1912, pp. 11-42.

[525] Parmi les auteurs pensant que les grands chocs seraient rares ou même inexistants, nous pouvons citer Boullaire. BOULLAIRE, général, *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, p. 22.

[526] AUBERT, capitaine d', « La cavalerie dans la guerre de demain. La fonction et l'organe », *Revue de cavalerie*, décembre 1912, pp. 500-501 ; GILBERT, Georges, « Elément de la guerre », in *Sept études militaires*, Paris, Librairie de la Nouvelle Revue, 1892, pp. 359-366 ; LEWAL, Jules Louis, *Stratégie de combat*, Paris, Baudoin, 1895, 2e partie, pp. 57-74.

[527] CHAMPEAUX, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. 1909-1910. Cours de cavalerie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 672-676.

[528] En 1866, la cavalerie n'avait pas été engagée en reconnaissance. En 1870, elle ne l'avait été que du côté allemand. Durant la guerre des Boers, les Boers n'avait qu'une infanterie montée. Au cours de la guerre russo-japonaise, seuls les Russes disposaient d'une cavalerie nombreuse.

[529] MORDACQ, H., *Tendances tactiques de notre cavalerie. Combat contre la cavalerie : idées en cours en Allemagne et en France. Combat contre l'infanterie, contre l'artillerie. Combat à pied. L'infanterie soutien de la cavalerie. La doctrine. La question de la lance. La suppression des cuirassiers*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, 2e édition, pp. 7, 11, 20-24. Voir également : GILBERT, Georges, *Essais de critique militaire*, Paris, Librairie de La Nouvelle Revue, 1890, p. 284.

grande victoire initiale, cherchaient l'élimination préalable de la cavalerie adverse qui leur permettait d'avoir ensuite les mains libres pour remplir les autres missions.

Les adversaires du duel de cavalerie considéraient que le duel de cavalerie ne déboucherait sur rien de décisif[530]. Selon eux, les grands chocs de cavalerie entraîneraient une désorganisation plus ou moins complète, mais non définitive, des deux cavaleries, qui pourraient reprendre le combat quelques heures plus tard. Le vainqueur temporaire se trouverait maître d'un grand espace totalement plat et dénudé sans aucune importance stratégique. Le duel de masse de cavalerie soulevait en effet la question du terrain d'affrontement[531]. Les zones où des combats de cavalerie importants pouvaient avoir lieu étaient peu nombreuses[532]. La recherche d'un affrontement de grande ampleur avec la cavalerie adverse nécessitait donc de subordonner l'action au terrain, ce qui constituait une grave entorse aux principes tactiques élémentaires. La cavalerie, dans un tel cadre, n'était pas indépendante, mais devait remplir une mission d'exploration donnée par le commandement[533]. Le combat contre la cavalerie adverse n'étant qu'un moyen et pas un but, il ne devait intervenir que dans la mesure où cette dernière empêchait l'exécution de la mission. Enfin, les adversaires du duel savaient que la cavalerie constituait une arme très difficile à remplacer au cours d'une guerre[534]. Indispensable au cours des batailles générales, elle ne devait pas être gaspillée d'entrée de jeu dans des rencontres stériles et sans influence véritable sur les résultats de la guerre.

5.3.3 L'exploration et la sûreté

L'exploration et la sûreté constituaient deux des missions principales de la cavalerie durant la période 1871-1914. Trois grandes questions se posaient à propos de ces missions. La première, liée au développement de la puissance du feu, consistait à se demander si la cavalerie avait encore la possibilité de remplir des missions d'exploration. Avec l'apparition des poudres sans fumée et leurs conséquences (invisibilité des troupes, augmentation de la puissance du feu et des portées de tir), le rôle de la cavalerie ne pouvait que se réduire, alors

[530] JAQUIER, Léon de, *Etudes sur la liaison des armes. La recherche stratégique de l'ennemi*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, s.d., pp. 8-22 ; UN CAVALIER, *Une révolution dans la tactique de la cavalerie*, Paris, Baudoin, 1890, pp. 6-8. Certains, comme Négrier, rejetaient l'idée des grands chocs de cavalerie en raison de l'infériorité numérique et de la moins bonne qualité de l'instruction par rapport à la cavalerie allemande. Négrier préconisait de combattre la cavalerie adverse par le feu. NEGRIER, François Oscar de, *La cavalerie du service de deux ans (Extrait de la* Revue des Deux Mondes *du 15 août 1908)*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 21-22.

[531] UN CAVALIER, *Une révolution dans la tactique de la cavalerie*, Paris, Baudoin, 1890, pp. 6-8.

[532] Culmann donne les chiffres suivants concernant la superficie nécessaire à un choc entre deux cavaleries : 50 à 60 kilomètres carrés pour un corps de deux divisions et une centaine de kilomètres carrés pour un corps de trois divisions. Aubier affirmait au contraire que le duel de deux masses de cavalerie pouvait avoir lieu sur n'importe quel terrain, du fait que, comme dans le combat d'infanterie, le combat de cavalerie s'effectue selon un engagement successif des forces (économie des forces et ordre profond), non selon un engagement simultané. AUBIER, A., *La cavalerie napoléonienne peut-elle encore servir de modèle ?*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1902, pp. 73-75 ; CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 210-211.

[533] BOURDERIAT, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. 1904. Conférences sur la tactique appliquée de cavalerie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publiés (cours de 1902 à 1905), pp. 1095-1189 ; CHABOT, Jules de, *La cavalerie en avant des armées. Etude tactique*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1900, pp. 107-109 ; DURAND, Paul, *L'artillerie à cheval dans la division de cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1886, pp. 4-5.

[534] MORDACQ, H., *Tendances tactiques de notre cavalerie. Combat contre la cavalerie : idées en cours en Allemagne et en France. Combat contre l'infanterie, contre l'artillerie. Combat à pied. L'infanterie soutien de la cavalerie. La doctrine. La question de la lance. La suppression des cuirassiers*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, 2e édition, pp. 22-23.

même que la nécessité du renseignement augmentait, en raison de l'accroissement de l'incertitude[535]. Un renforcement des formations de cavalerie au moyen d'armes à feu, d'artillerie, de mitrailleuses et de troupes cyclistes, permettant le combat contre l'infanterie, était considéré comme le moyen qui devait donner à la cavalerie la possibilité de remplir à nouveau sa mission d'exploration. L'apparition de l'aviation, dès 1910, constitua également un moyen de renforcer les capacités des divisions de cavalerie.

La deuxième question se rapportait aux modalités du service d'exploration. Quels devaient être les organes de ce service et selon quels principes devaient-ils agir ? Le débat fut également vif. Le Règlement du 27 juin 1876, issu des doctrines développées en Allemagne par von Schmidt[536], fut vivement critiqué en raison de sa complexité et de la dispersion des troupes qu'il engendrait[537]. Bonie développa une doctrine à partir des expériences menées en 1874 au 11e régiment de hussards et qui réduisait les avant-postes à deux lignes[538] au lieu des quatre réglementaires[539], ce procédé, basé sur le principe de la rapidité de concentration des dispositifs, permettant de passer rapidement au combat[540]. En 1879, une nouvelle doctrine officielle apparut sous la forme d'une instruction du général de Galliffet, qui reposait sur la possibilité d'une concentration rapide et la séparation entre le service de sûreté (avant-garde, flanc-garde, etc.) et le service d'exploration (reconnaissance d'officiers, patrouilles de découverte)[541]. Elle fut, elle aussi, critiquée[542]. On lui reprochait d'éparpiller les forces, avec de trop nombreuses patrouilles de découverte, de révéler l'axe principal de marche de l'armée, du fait d'un dispositif rigide, et de ne pouvoir, en raison de l'éparpillement des forces, pénétrer le dispositif adverse au-delà des premières patrouilles. Le Règlement du 28 mai 1895 mit un certain ordre dans la confusion qui régnait, après qu'un nouvel échelon, le groupe d'armée, nécessitant lui aussi un organe d'exploration, ait été créé. Il prévoyait l'emploi de la cavalerie dans la reconnaissance stratégique, avec la constitution de corps de cavalerie

[535] Voir à ce sujet la préface du général Dor de Lastours, commandant de la 3e division de cavalerie, au livre de Cordonnier sur le rôle de la division de cavalerie. CORDONNIER, Emile Louis Victor, *De l'Hypothèse à la victoire. Etude de stratégie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, pp. V-VII.

[536] Après la défaite de 1870, la doctrine française en matière d'exploration s'est inspirée de celle des Allemands Verdy du Vernois et von Schmidt. Ce fut le second qui eut le plus d'influence, bien qu'il ne représentât pas la doctrine officielle allemande. Deux études reprenant von Schmidt furent publiées en 1875 et en 1876, la dernière recevant l'approbation du ministère et devenant règlement. UN OFFICIER DE CAVALERIE, « Notes sur le service d'exploration », *Journal des sciences militaires*, novembre 1890, pp. 262-279, décembre 1890, pp. 397-416.

[537] Le règlement prévoyait six services différents en matière d'exploration : vedettes, petits postes, grand'gardes, piquets de soutien, patrouilles en arrière des petits postes et patrouilles allant à l'ennemi. BONIE, Théophile, *Service d'exploration et de sûreté pour la cavalerie*, Paris, J. Dumaine, 1879, pp. 13-17 ; P., « La cavalerie dans le service d'exploration », *Journal des sciences militaires*, janvier 1880, pp. 226-232 ; THOMAS, Gustave Frédéric Maximien, *Emploi de la cavalerie en campagne*, Paris, J. Dumaine, 1878, pp. 6-15 ; « Procès-verbaux des séances tenues à Tours sous la présidence de M. le Général de division de Galliffet, commandant le 9e corps d'armée, président du comité consultatif de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, juillet 1881, p. 36.

[538] La première ligne, mince, était chargée de l'exploration (les « pointes »), soutenue par des escadrons de soutien. La seconde était composée de « troupes concentrées pour l'attaque (*sûreté*) ». BONIE, Théophile, *Service d'exploration et de sûreté pour la cavalerie*, Paris, J. Dumaine, 1879, pp. 17, 22-23 et 25-26.

[539] Cette doctrine ressemble beaucoup à celle développée par un anonyme dans un article du *Journal des sciences militaires* de 1880. BONIE, Théophile, *Service d'exploration et de sûreté pour la cavalerie*, Paris, J. Dumaine, 1879, pp. 5-7 ; P., « La cavalerie dans le service d'exploration », *Journal des sciences militaires*, janvier 1880, pp. 226-232.

[540] BONIE, Théophile, *Service d'exploration et de sûreté pour la cavalerie*, Paris, J. Dumaine, 1879, pp. 5-6.

[541] GALLIFFET, général de, *Projet d'instruction sur l'emploi de la cavalerie en liaison avec les autres armes (8 décembre 1879)*, Paris, J. Dumaine, pp. 15-36.

[542] ANONYME, « Mémoire relatif à l'instruction du 8 décembre 1879 sur l'emploi de la cavalerie en liaison avec les autres armes », *Journal des sciences militaires*, août 1881, pp. 278-300.

provenant de la réunion des divisions indépendantes et des brigades des corps d'armée[543]. Ce regroupement fut lui aussi critiqué, car il favorisait l'indépendance de la cavalerie et la recherche du duel avec celle de l'adversaire[544]. De plus, il privait le corps d'armée de sa cavalerie propre, alors qu'il en avait toujours autant besoin que par le passé pour remplir ses missions d'exploration.

Enfin la dernière question se rapportait à la séparation entre les missions de sûreté et d'exploration. Elle fut posée dès la parution du Règlement du 27 juin 1876. Bien que clairement définies théoriquement, les missions de sûreté et d'exploration n'étaient pas toujours réellement distinguées dans la pratique, puisque certains chargeaient le même organe des deux missions. De plus, ces dernières se recouvraient dans une certaine mesure, selon le niveau hiérarchique considéré, ce qui empêchait le plus souvent de créer deux organes séparés. Par exemple, si Galliffet faisait très bien la différence entre sûreté et exploration, il soulignait que, en fonction des effectifs, les deux services se confondaient. Plus la taille de la formation augmentait, et, par conséquent, la sphère d'action, plus les deux services étaient dissociés et même séparés[545]. Il faut admettre qu'une séparation nette entraînait le plus souvent une dispersion des forces qui était vivement critiquée. Un autre facteur, qui favorisait la confusion, était la similarité des buts assignés à ces deux services par certains auteurs. Champeaux affirmait que les buts de la sûreté éloignée et de la reconnaissance étaient les mêmes : déterminer le contour apparent utile de l'adversaire (prise de contact) et signaler à tout instant son degré de progression (garde du contact)[546]. Il considérait même que le service d'exploration et le service de sûreté avaient tendance à se superposer, avec le rapprochement des armées.

Le Règlement sur le service en campagne du 28 mai 1895, qui avait une doctrine assez claire, ne parvint pas à mettre un terme aux discussions. Il assignait trois missions distinctes à la cavalerie durant la période qui précède l'affrontement des armées : l'exploration, la sûreté de première ligne et la protection des colonnes. Ces missions étaient remplies par trois organes différents, respectivement par les divisions de cavalerie autonomes (généralement trois brigades avec de l'artillerie à cheval), instruments du généralissime, les brigades de corps (six escadrons au maximum) et les escadrons divisionnaires, qui étaient pris aux brigades de

[543] Cette doctrine fut développée par Bonnal et soutenue, dans une certaine mesure, par Dubois et Geslin de Bourgogne. Ce dernier prévoyait des corps, qu'il nomme « escadre », reprenant le terme de Cherfils, composés de quatre à six brigades de trois régiments, chacune dotée de deux batteries à cheval, et de un à trois bataillons de chasseurs à pied, à cinq compagnies dont une de cyclistes. DUBOIS, E., *Ecole supérieure de guerre. Cours de cavalerie. Tactique appliquée. 1895-1896*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 440-521 ; GESLIN DE BOURGOGNE, général, *Notes sur l'instruction d'ensemble. Instruction à pied – Ecole du peloton – Ecole de l'escadron – Les évolutions – L'ordre dispersé – Les échelons. Deuxième édition revue et augmentée des écoles de brigade, de division et « d'escadre »*. Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910, pp. 147-152 ; JAQUIER, Léon de, *Etudes sur la liaison des armes. La recherche stratégique de l'ennemi*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, s.d., pp. 8-22.

[544] AUBERT, capitaine d', « La cavalerie dans la guerre de demain. La fonction et l'organe », *Revue de cavalerie*, décembre 1912, pp. 496-397 ; UN CAVALIER, « La cavalerie dans la guerre de demain », *Le Correspondant*, 10 juillet 1912, pp. 11-42.

[545] L'instruction du général de Galliffet reposait sur le principe de la séparation entre le service de sûreté et le service d'exploration. Il prend l'exemple de l'armée. L'exploration relève de la division de cavalerie indépendante, tandis que la sûreté revient aux brigades des corps d'armée. Par analogie, lorsque le corps d'armée combat de manière isolée, c'est la brigade de corps qui remplit la mission d'exploration, tandis que le régiment divisionnaire s'occupe de la sûreté. GALLIFFET, général de, *Projet d'instruction sur l'emploi de la cavalerie en liaison avec les autres armes (8 décembre 1879)*, Paris, J. Dumaine, 1880, pp. 6-9 et 15-36.

[546] CHAMPEAUX, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. 1909-1910. Cours de cavalerie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 664, 668 et 682-690.

corps. Comme le soulignait Cissey, les brigades de corps posaient de sérieux problèmes[547]. Isolées en avant des avant-gardes, réduites en raison des ponctions et se trouvant dans une zone très intéressante pour l'ennemi, elles risquaient de se retrouver face à des masses de cavalerie qu'elles auraient été incapables de vaincre sans le soutien des autres armes. Les rédacteurs du Règlement avaient toutefois vu le problème et prévoyaient la possibilité, pour le commandant de l'armée, de réunir les brigades de corps en une division provisoire d'armée (article 21). Cette cavalerie d'armée avait un rôle spécifique, expliqué et défendu par Cherfils : garantir la « *liberté d'action* » de l'armée[548]. Appartenant à l'avant-garde d'armée, cette division devait constituer un « rideau d'avant-postes », tandis que la masse d'infanterie (un corps d'armée) constituait le « noyau central, résistant ». Dans ce cadre, les corps n'avaient pas besoin de cavalerie propre et la liberté d'action devait être garantie au niveau de l'armée et non de manière séparée pour chaque corps.

Cette constitution provisoire de cavalerie d'armée fut cependant critiquée[549]. Elle rompait en effet la structure du corps d'armée en menaçant de manière permanente les commandants de corps de se voir privés d'un élément qui leur appartenait et dont ils ne pouvaient plus tenir compte dans leurs plans. De plus, elle créait des unités très puissantes pour remplir une mission purement passive. Cette puissance favorisait d'ailleurs une certaine indépendance ainsi que la recherche du duel avec la cavalerie adverse, alors que la mission nécessitait une collaboration étroite avec l'infanterie. Enfin, ces unités d'occasion présentaient tous les désavantages des groupements provisoires : manque de cohérence, absence de véritable organe de commandement et de dotation en artillerie montée, qui enlevait toute capacité réelle de mobilité à ces divisions.

Conclusion

En raison de l'augmentation de la puissance du feu (apparition de la poudre sans fumée et du fusil de petit calibre, perfectionnement de la mitrailleuse, augmentation de la portée, de la cadence de tir et de la puissance de destruction de l'artillerie), les missions, l'organisation, l'armement et les doctrines d'emploi de la cavalerie étaient profondément remis en question. Toutes ces questions étaient plus ou moins étroitement liées du fait d'une certaine indépendance de la cavalerie et de la diversité des missions qu'elle avait à remplir.

Les participants au débat se divisaient en trois catégories : les conservateurs, qui considéraient que le rôle classique de la cavalerie n'avait pas disparu, les partisans d'une transformation de la cavalerie en infanterie montée, qui étaient peu nombreux, et ceux qui préconisaient l'emploi d'une cavalerie capable de combattre à la fois par le feu et par le choc. Les arguments employés furent divers et ne permettent pas de conclure à un simple débat entre esprits progressistes et rétrogrades. La volonté de conserver des capacités de choc importantes était couramment répandue, même chez les partisans d'une cavalerie capable de mener un combat par le feu. Elle découlait de la croyance que seule la charge classique permettait de

[547] CISSEY, colonel de, *La cavalerie dans le groupe d'armée, l'armée et le corps d'armée*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 9-10.
[548] CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 402-419.
[549] AUBERT, capitaine d', « La cavalerie dans la guerre de demain. La fonction et l'organe », *Revue de cavalerie*, décembre 1912, pp. 496-497 ; CHERFILS, Maxime, *Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899, pp. 441-465 ; CISSEY, colonel de, *La cavalerie dans le groupe d'armée, l'armée et le corps d'armée*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 10-20 ; UN CAVALIER, « La cavalerie dans la guerre de demain », *Le Correspondant*, 10 juillet 1912, pp. 11-42.

battre une cavalerie adverse. Avec la puissance de la cavalerie allemande et le risque de voir l'armée allemande pénétrer en Belgique, la nécessité de conserver une forte cavalerie traditionnelle était, selon eux, impérative. De plus, certains voyaient dans l'augmentation de la puissance du feu de la cavalerie, une raison au renforcement de ses capacités et de ses possibilités de choc. Enfin, avec un temps d'instruction réduit, après le passage au service de deux ans, il était considéré comme très difficile de former de bons cavaliers, capables également de combattre efficacement par le feu.

Des doctrines de combat à pied furent développées dès le milieu des années 1870, notamment par le général Bonie. Elles avaient pour but non pas de remplacer les capacités de choc de la cavalerie, mais de lui donner l'autonomie nécessaire à l'accomplissement de ses missions et de développer ses capacités d'action. Les doctrines ultérieures ont évolué dans deux directions opposées. D'un côté, certains penseurs cherchaient à rapprocher les procédés de combat de ceux de l'infanterie. De l'autre, des écrivains, conscients des particularités de l'armement et des structures de la cavalerie, ont développé des doctrines d'emploi particulières.

Le débat à propos des missions de la cavalerie a surtout tourné autour du combat contre la cavalerie adverse et autour de l'exploration et de la sûreté. Le combat contre la cavalerie a été l'objet d'une réflexion intense entre 1871 et 1914. Aucune des nombreuses doctrines développées par le « forum » ou les quatre règlements de cavalerie à propos des principes, des formations et des manœuvres à employer ne parvint à s'imposer réellement. Le dernier règlement, celui de 1912, ne parvint pas à établir l'unité de doctrine. Provisoire, contenant des formules invitant au débat d'idées, il connut en outre de vives critiques à propos de son contenu. De plus, le combat de cavalerie soulevait la question de sa nécessité et de sa probabilité. La mission première de la cavalerie étant l'exploration, devait-on commencer par éliminer celle de l'adversaire afin d'avoir les mains libres par la suite ? Par ailleurs, on se demandait si cette élimination se ferait dans le cadre d'un grand choc ou dans celui de nombreux petits combats. Ces questions se compliquèrent encore avec la création des grandes unités de cavalerie indépendantes, division puis corps, car elle fit naître des critiques à propos de la viabilité de ces formations et de leur emploi dans le cadre d'un dispositif général qui laissait peu de place entre les armées des deux belligérants.

L'exploration et la sûreté ont également fait couler beaucoup d'encre. Le développement de la puissance du feu et l'apparition de la poudre sans fumée poussèrent nombres d'écrivains à remettre en cause les capacités d'exploration de la cavalerie. Alors que le degré d'incertitude augmentait, les moyens de reconnaissance perdaient en efficacité. La modernisation de la cavalerie, avec la dotation d'une artillerie plus puissante et de mitrailleuses, avec le renforcements de la puissance de feu individuelle du cavalier, avec l'adjonction de formations cyclistes, enfin avec une coopération avec l'aviation, fut considérée comme le remède approprié. Les modalités du service d'exploration furent également très discutées. Il y avait une contradiction difficile à résoudre entre la nécessité de disperser la cavalerie pour trouver l'adversaire et celle de la regrouper pour combattre les troupes rencontrées afin de définir quelle en était l'importance réelle. Le Service en campagne de 1895 mit un peu d'ordre dans la confusion régnante, mais il fut vivement critiqué du fait qu'il favorisait la concentration des unités de cavalerie et leur indépendance, conduisant ces dernières à la recherche systématique du duel avec la cavalerie adverse. Enfin, la dernière question avait trait à la séparation entre les missions de sûreté et d'exploration. En théorie, ces deux missions étaient clairement définies. Dans la pratique, la confusion régnait, du fait de la similarité des buts, de l'absence

de séparation entre les organes chargés de ces deux missions et des différences qui existaient entre les différents niveaux hiérarchiques.

Chapitre VI. La fortification de campagne

La fortification de campagne a joué un rôle fondamental au cours de la Première Guerre mondiale, mais l'armée française est entrée dans le conflit avec une préparation totalement insuffisante dans ce domaine. Il a souvent été reproché à la doctrine française, offensive, et également à l'Ecole supérieure de guerre, d'avoir négligé ce domaine très important[550]. Fonville, après avoir parlé avec fougue de ses souvenirs des cours de Langlois, Bonnal ou Maillard, a écrit à propos du cours de fortifications : « Mais voici un cours d'allure plus modeste, plus terre à terre, – parent pauvre parmi ces magnats, – on l'écoute par devoir plutôt que par goût : c'est celui de la fortification. Après de longues leçons sur la fortification permanente, les places, les forts, leur attaque et leur défense, il en consacre quelques-unes, comme en passant, à la fortification légère de campagne, et l'on n'y prête qu'une attention discrète. Qui nous eût dit que pour la guerre future, c'était là que nous avions le plus à apprendre ? »

Pourtant, la fortification n'a pas été le parent pauvre de la pensée militaire française d'avant la Première Guerre mondiale. Kieffer a bien souligné la remise en valeur de la fortification de campagne, et par conséquent, celui de l'officier du génie, depuis le tournant du siècle[551]. De plus, la littérature traitant de ce sujet a été abondante et a parfois connu un grand succès. Le livre de Piarron de Mondésir sur l'emploi tactique de la fortification de campagne a été réédité trois fois entre 1904 et 1910 et a eu une certaine influence sur la doctrine[552]. Certaines de ses idées ont en outre été reprises dans l'*Instruction sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie* du 24 octobre 1906. Le général Dubail, commandant de l'Ecole de Saint-Cyr, a, en outre, fait distribuer des notes sur le tir de l'infanterie et de la cavalerie qui reprenaient les idées de Piarron de Mondésir concernant la position de la ligne de résistance principale en arrière des crêtes et l'emplacement des abris des soutiens et des réserves.

---

[550] FONVILLE, général, « L'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre et la guerre », *Revue de Paris*, 1er juin 1916, p. 452 ; KIEFFER, commandant, « Quelques conséquences de la guerre russo-japonaise de 1904-1905 sur l'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre, d'après une série de conférences sur les fortifications de campagne professées en 1912 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 75.

[551] KIEFFER, commandant, « Quelques conséquences de la guerre russo-japonaise de 1904-1905 sur l'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre, d'après une série de conférences sur les fortifications de campagne professées en 1912 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 76.

[552] Publié en 1904, l'ouvrage de Piarron de Mondesir a été réédité en 1906, 1907 et 1910. Le livre du capitaine Bastien a été réédité à deux reprises entre 1909 et 1910. BASTIEN, G., *L'organisation du terrain sur le champ de bataille. Méthode de discussion et étude de cas concrets de fortification passagère à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, 2e édition ; PIARRON DE MONDESIR, L., *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910, pp. IX et XV.

Toutefois, en dépit de la richesse de la pensée et de la production littéraire, ces idées ont eu beaucoup de peine à se propager au sein des troupes. Cette absence de diffusion s'explique sans aucun doute par les préjugés négatifs concernant la fortification que l'on rencontre aux échelons inférieurs. Ce rejet est une constante dans l'armée française, comme l'a montré la Première Guerre mondiale, et il appartient à l'esprit national français, selon l'analyse des contemporains eux-mêmes[553]. Baignol constate que seuls les Français en 1870, bien qu'employant la défensive, n'ont pas eu recours à la fortification.

Une deuxième cause d'absence de diffusion est liée au contenu des enseignements et des règlements. L'armée française n'a pas développé de méthode qui permettait aux officiers de résoudre facilement et rapidement un problème de fortifications dans une situation tactique donnée[554]. De plus, les règlements du génie et de l'infanterie ne présentaient pas d'unité de doctrine en matière de travaux de fortification[555]. Les principes adoptés par le génie, qui définissaient clairement les compétences de chaque arme en matière de fortification de campagne et les modalités d'engagement de la compagnie de génie, n'ont pas été repris dans les règlements d'infanterie. Dès lors, ils étaient mal connus des fantassins. Par ailleurs, un facteur d'ordre structurel a largement contribué à une dissociation entre les activités de l'infanterie et celles du génie. Les deux armes s'entraînaient de manière séparée et rares étaient les manœuvres ou les exercices communs[556]. Enfin, l'association entre défensive et fortification a perduré jusqu'à la Première Guerre mondiale dans l'esprit des militaires français, même si les penseurs et les règlements avaient, depuis plus de dix ans, intégré la fortification dans une doctrine offensive.

6.1 La fortification passagère au lendemain de la guerre de 1870

L'importance de la fortification passagère a été reconnue dès le lendemain de la guerre de 1870 par certains penseurs. Viollet-le-Duc considérait qu'il s'agissait de l'un des principaux enseignements tactiques de ce conflit[557]. Son argumentation reposait sur l'augmentation de la puissance du feu et sur la forme nouvelle prise par la manœuvre[558]. La fortification permettait de protéger le défenseur contre le feu, mais aussi d'augmenter sa puissance de destruction en

[553] BAIGNOL, R., « La quatrième arme en liaison avec les trois autres », *Revue du génie militaire*, novembre 1908, pp. 419-432 ; COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, avril 1921, pp. 248-249 ; VIOLLET-LE-DUC, Eugène Emmanuel, *La fortification passagère dans les guerres actuelles*, Paris, J. Dumaine, 1872, pp. 3-11 et 95.

[554] « Aucun cours, en effet, dans aucune école, n'a, jusqu'à ce jour, indiqué avec une réelle précision une méthode, applicable, en un temps limité, à la nature et à la forme des questions posées. Tel document se cantonne dans les généralités ; tel autre se perd en de longs calculs d'effectifs et d'outillage : nul ne donne vraiment la clé de l'énigme. » BASTIEN, G., *L'organisation du terrain sur le champ de bataille. Méthode de discussion et étude de cas concrets de fortification passagère à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1909, pp. 5-6.

[555] CAMBIER, commandant, *Le génie aux manœuvres du 20^{e} corps d'armée (1910)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 42-51 ; FLEURI, A., « Du concours des troupes d'infanterie et du génie dans les travaux de champs de bataille », *Revue du génie militaire*, février 1905, pp. 89-112 ; GASSELIN, R., « Emploi des troupes du génie sur le champ de bataille », *Revue du génie militaire*, mars 1911, pp. 188-216.

[556] Gasselin souligne la fréquente absence ou le mauvais emploi de la compagnie du génie divisionnaire aux grandes manœuvres. GASSELIN, R., « Emploi des troupes du génie sur le champ de bataille », *Revue du génie militaire*, mars 1911, pp. 188-216.

[557] VIOLLET-LE-DUC, Eugène Emmanuel, *Mémoire sur la défense de Paris. Septembre 1870-janvier 1871*, Paris, Vve A. Morel & Cie, 1871, pp. 205-207 et 221-222.

[558] VIOLLET-LE-DUC, Eugène Emmanuel, *Mémoire sur la défense de Paris. Septembre 1870-janvier 1871*, Paris, Vve A. Morel & Cie, 1871, pp. 93-96.

raison de l'amélioration de la précision du tir. Elle permettait, en outre, d'assurer la défense de positions sur les flancs et les arrières de l'ennemi, dans le cadre des grands mouvements tournants qui caractérisaient les batailles modernes. Cette conception de la fortification passagère s'inscrivait toutefois dans un cadre essentiellement défensif[559] : la fortification passagère, dont le rôle était avant tout passif, et la défensive étaient des moyens réservés aux armées les moins puissantes[560]. Elle devait permettre, par la constitution d'obstacles solides, placés à des endroits judicieux, d'empêcher la manœuvre et la concentration de l'ennemi en stoppant certaines de ses troupes. C'était, en fin de compte, le remplacement de la fortification permanente par l'armée de campagne sur champ de bataille fortifié.

La dissociation entre l'offensive et le couple défensive/fortification de campagne n'impliquait pas obligatoirement un rejet de la fortification. Hardy de Perini donne un exemple caractéristique d'une intégration intelligente, bien que partielle, de la fortification dans une doctrine offensive[561]. En dépit des développements très techniques, avec de nombreuses descriptions des types de fortifications et le fait qu'il aborde peu les aspects tactiques, Hardy de Périni subordonne la fortification a un but tactique ou stratégique[562]. Il souligne la nécessité d'une diffusion à tous les échelons et à toutes les armes d'une doctrine, ainsi que la nécessité pour les troupes de savoir réaliser les travaux[563]. Sa vision est restreinte dans le sens où il sépare nettement la défensive de l'offensive, et la fortification n'est jamais envisagée en tant que moyen permettant de renforcer la puissance de cette dernière [564]. Il conçoit la fortification passagère uniquement comme un moyen passif, car elle assure « la possession du terrain conquis, par l'organisation des couverts et des points d'appui ».

Cette association entre défensive et fortification de campagne, qui a perduré jusqu'à la Première Guerre mondiale chez beaucoup de militaires français, a sans doute constitué un des freins les plus importants à la prise de conscience de l'importance de la fortification de campagne[565].

---

[559] VIOLLET-LE-DUC, Eugène Emmanuel, *La fortification passagère dans les guerres actuelles*, Paris, J. Dumaine, 1872, pp. 10-16.

[560] Viollet-le-Duc précise que la France doit préparer la défensive en raison de son infériorité face à l'Allemagne, dont le système militaire constitue un idéal difficile à atteindre. « Si nous pouvons arriver à posséder des armées assez nombreuses, assez exercées et mobiles pour remplir un jour le rôle qu'à su prendre l'armée prussienne dans les campagnes d'Autriche et de France, c'est-à-dire si nous perfectionnons assez notre organisation militaire, notre matériel pour agir et concentrer des corps d'armée sur un point de manière à surprendre l'ennemi, à tronçonner ses forces et le battre en détail, c'est tant mieux ».

[561] Hardy de Périni, qui considère l'offensive comme le « meilleur moyen d'obtenir la victoire », écrit : « L'idée dominante de l'offensive sera toujours présente à l'esprit de l'ingénieur militaire […] ». HARDY DE PERINI, E., *Conférences régimentaires sur la fortification à l'usage des officiers d'infanterie et de cavalerie, des officiers de l'armée territoriale des écoles régimentaires et des volontaires d'un an*, Paris, Chapelot, 1899, 7e édition, pp. 5, 35-36, 59 et 63. Ces conférences sur la fortification, faites au 130e régiment d'infanterie, ont connu un important succès au lendemain de la guerre de 1870, avec six éditions, toutes épuisées, entre 1874 et 1878. Ce succès est sans aucun doute lié à la personnalité de l'auteur, qui fut le défenseur de Bitche, seule place à avoir tenu, avec Belfort, au cours de la guerre franco-allemande.

[562] HARDY DE PERINI, E., *Conférences régimentaires sur la fortification à l'usage des officiers d'infanterie et de cavalerie, des officiers de l'armée territoriale des écoles régimentaires et des volontaires d'un an*, Paris, Chapelot, 1899, 7e édition, p. 5.

[563] Le titre de l'ouvrage est d'ailleurs parfaitement explicite à ce sujet. HARDY DE PERINI, E., *Conférences régimentaires sur la fortification à l'usage des officiers d'infanterie et de cavalerie, des officiers de l'armée territoriale des écoles régimentaires et des volontaires d'un an*, Paris, Chapelot, 1899, 7e édition, p. 41.

[564] HARDY DE PERINI, E., *Conférences régimentaires sur la fortification à l'usage des officiers d'infanterie et de cavalerie, des officiers de l'armée territoriale des écoles régimentaires et des volontaires d'un an*, Paris, Chapelot, 1899, 7e édition, pp. 35-36.

[565] La difficulté à intégrer la fortification de campagne a existé tout au long de la période étudiée. Il a fallu près de dix ans après la guerre de 1870 pour que la France commence à doter son infanterie de pelles portables et

6.2 L'enseignement de la fortification à l'Ecole supérieure de guerre

Avec la création des cours spéciaux, puis de l'Ecole supérieure de guerre, la part attribuée à l'enseignement de la fortification a diminué[566]. Elle a dès lors appartenu à la catégorie des cours auxiliaires et s'est retrouvée au second plan des matières enseignées. A l'instar du cours d'artillerie, celui de fortifications a dû être épuré des données purement techniques et des descriptifs, selon le vœu de Lewal[567]. Il ne devait plus comprendre que la relation existant entre la fortification et la stratégie ou la tactique. L'accent était ainsi mis, non plus sur l'aspect technique de la matière, mais sur son aspect pratique. Toutefois, comme pour l'artillerie, il a fallu du temps pour atteindre ce but.

L'enseignement de la fortification s'est toujours effectué dans le cadre de la « manœuvre napoléonienne » jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les enseignants sont en effet restés fidèles à la doctrine en vigueur et aux idées de Maillard, Bonnal et Langlois. Deux grands courants successifs peuvent être distingués. Le premier commence avec Varaigne et se termine avec Bloch à la fin du XIX^{e} siècle[568]. Le second commence avec Piarron de Mondésir et se poursuit jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale avec Biais.

6.2.1 De Varaigne à Bloch

Les premiers enseignements se caractérisent par des tâtonnements et une hésitation entre les idées novatrices et les méthodes descriptives[569]. Delambre, par exemple, restait encore très technique et ne parvenait pas à définir un véritable emploi de la fortification de campagne. Toutefois, sa pensée présentait certains caractères de modernité. Tout d'abord, la fortification n'était pas envisagée comme un but, mais comme un moyen. Elle répondait à des principes et était subordonnée à la tactique, donc au plan du chef[570].

---

cette dotation a toujours été considérée comme insuffisante. BORNECQUE, J., *Emploi de la pelle d'infanterie pour l'exécution des travaux de fortification improvisée examinée au point de vue des officiers d'infanterie. D'après l'ouvrage du capitaine du Génie autrichien Maurice von Brunner*, Paris, J. Dumaine, 1880.

[566] L'enseignement théorique a passé en première année de 8,7% à 9,5%, puis à 10% et en deuxième année de 19,1%, à 5,7%, puis à 10%. Quant aux applications, elles ont été supprimées, alors qu'elles représentaient 18,2% en première année et 14,2% en deuxième. BERNEDE, Allain, « L'enseignement de la fortification à l'école supérieure de guerre avant la Première Guerre mondiale, ou de la cohérence d'un enseignement et d'une doctrine », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense* (no 10, Histoire de la fortification), ADDIM, 1999, p. 281.

[567] BERNEDE, Allain, « L'enseignement de la fortification à l'école supérieure de guerre avant la Première Guerre mondiale, ou de la cohérence d'un enseignement et d'une doctrine », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense* (no 10, Histoire de la fortification), ADDIM, 1999, pp. 281-282.

[568] Varaigne, Delambre, Tartrat, Duval-Laguière, Ancelle et Bloch se succédés à la chaire d'enseignement de fortifications. Chacun a repris nombre d'éléments du cours de son prédécesseur. ANCELLE, commandant, *Ecole supérieure de guerre. 1892-1893. Cours de fortification passagère. 1ère partie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié ; BLOCH, Ch., « Introduction aux exercices pratiques du service du génie en campagne », *Revue du génie militaire*, décembre 1898, pp. 505-528, janvier 1899, pp. 5-42 et février 1899, pp. 93-131 ; DUVAL-LAGUIERCE, A., « Etude sur le service des troupes du génie dans la guerre de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet-août 1891, pp. 417-418 ; *Ecole supérieure de guerre. Cours de fortification. Fortification passagère. 1889-1890*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié ; TARTRAT, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. 1885-1886. Cours de fortification. Introduction*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié.

[569] BERNEDE, Allain, « L'enseignement de la fortification à l'école supérieure de guerre avant la Première Guerre mondiale, ou de la cohérence d'un enseignement et d'une doctrine », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense* (no 10, Histoire de la fortification), ADDIM, 1999, pp. 284-285.

[570] Ces cinq principes sont : exploiter la puissance des feux de la défense ; assurer la sécurité relative du défenseur ; favoriser la convergence des efforts et des feux ; contester à l'ennemi les progrès qu'il fait et ne pas

Le deuxième élément remarquable est la double intégration de la fortification dans la défensive et dans la manœuvre[571]. Suivant les idées de Brialmont et de Lewal, la fortification de campagne participait au principe de l'économie des forces, seul moyen d'obtenir les disponibilités de troupes nécessaires à l'offensive dans certains secteurs[572]. Comme la défensive, la fortification est intégrée de manière active dans la manœuvre, d'autant que la répartition et la localisation des secteurs défensifs dépendent directement des intentions du commandement. Toutefois, en dépit du lien existant entre défensive et offensive[573], la relation entre fortification et offensive ne va pas au-delà d'un appui que l'on peut qualifier de passif. La fortification n'est pas envisagée en tant que moyen de l'attaque, comme le montrent les rôles que Delambre assigne à la fortification dans l'offensive[574].

Enfin, le dernier point intéressant de la pensée de Delambre est sa conception de l'attaque et de la défense des retranchements[575]. Reprenant une fois de plus Lewal, il considère que l'assaut d'une position retranchée prend la même physionomie qu'un combat ordinaire en campagne : reconnaissance, préparation, marche en avant et assaut, mais qu'il a tendance à prendre les allures d'un siège que l'on mènerait plus rapidement qu'un véritable siège.

Le deuxième penseurs important de ce courant est Duval-Laguière qui a eu une forte influence sur ses successeurs, en dépit du fait qu'il n'ait enseigné à l'Ecole supérieure de guerre qu'au cours de l'année 1889. Sa pensée en matière de fortification et d'engagement du génie a connu une rapide évolution. Son cours de fortification passagère montre encore une vision restrictive de la conception de la fortification[576]. Duval-Laguière se sent encore obligé de justifier la nécessité de la fortification en s'appuyant sur des autorités, notamment Frédéric II et Napoléon, et sur des exemples de batailles au cours desquelles elle a joué un rôle important (Poltawa, Jemapes, Fleurus, Montenotte, Plewna, guerre de Sécession)[577]. Il ne voit dans cette dernière qu'un moyen tactique de donner au défenseur la possibilité d'un emploi avantageux du terrain, qui lui permet de compenser son infériorité numérique[578]. Chez Duval-Laguière, la fortification est liée à la notion de défensive, qui n'est utilisée que dans des conditions défavorables, en attendant de pouvoir reprendre l'offensive. Le cours contient

---

lui fournir, en cas de retraite, des avantages décisifs ou des points d'appui avantageux ; ne pas constituer d'entrave à l'action offensive. DELAMBRE, *Ecole supérieure de guerre. 1882-1883. Cours de fortification. Fortification passagère. 2e partie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 1-8.

[571] DELAMBRE, *Ecole supérieure de guerre. 1882-1883. Cours de fortification. Fortification passagère. 2e partie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 9-48.

[572] DELAMBRE, *Ecole supérieure de guerre. 1882-1883. Cours de fortification. Fortification passagère. 2e partie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 48-54.

[573] Pour Delambre qui cite Lewal, il existe « la nécessité d'une alliance pour ainsi dire constante de la défensive et de l'offensive ». Toute attaque peut à chaque moment être arrêtée par une contre-attaque ou un retour offensif, ce qui nécessite de pouvoir, à tout instant, organiser une défensive efficace. DELAMBRE, *Ecole supérieure de guerre. 1882-1883. Cours de fortification. Fortification passagère. 2e partie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 48-54.

[574] Les quatre rôles de la fortification dans l'offensive sont : le renforcement du front dans les secteurs défensifs, la fourniture de points d'appui aux différents échelons dans leur progression, la garantie de la possession du terrain conquis et la protection des lignes de retraite.

[575] DELAMBRE, *Ecole supérieure de guerre. 1882-1883. Cours de fortification. Fortification passagère. 2e partie*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 180-201.

[576] DUVAL-LAGUIERCE, A., *Ecole supérieure de guerre. Cours de fortification passagère. 1ère partie. 1889-1890*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié.

[577] DUVAL-LAGUIERCE, A., *Ecole supérieure de guerre. Cours de fortification passagère. 1ère partie. 1889-1890*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 1-13.

[578] DUVAL-LAGUIERCE, A., *Ecole supérieure de guerre. Cours de fortification passagère. 2e partie. 1889-1890*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 3-42.

cependant déjà un embryon de conception offensive de la fortification[579], qui est intégrée dans une vision dynamique de la bataille et ne doit pas empêcher la manœuvre, ni la reprise de l'offensive. La fortification ne se limite pas à un simple moyen de faire face à toute tentative de contre-attaque ou de retour offensif, de recueillir les troupes ayant subies un échec, elle est également perçue comme un moyen actif de favoriser directement l'offensive, en créant des cheminements couverts et des positions de feu destinées à appuyer l'attaque.

Un article, paru une année plus tard, montre un rôle plus important et plus dynamique du génie[580]. Consacré non pas aux seules fortifications, mais aux troupes du génie dans la guerre en campagne, il définit un rôle plus actif et plus offensif de la fortification[581], totalement intégrée dans la « manœuvre napoléonienne » et déterminante dans chacune des phases de combat définies par ce courant : mobilité des troupes avant et pendant la bataille[582], combat de l'avant-garde[583], combat d'usure, au cours duquel elle participe à l'économie des forces et constitue une base solide permettant une nouvelle poussée en avant, attaque décisive et poursuite[584]. Reprenant Delambre et Maillard, Duval-Laguièrce insiste sur le rôle de renforcement de la puissance du feu, grâce à l'aménagement des champs de tir[585].

L'intérêt de la pensée de Duval-Laguièrce réside non seulement dans sa conception de la fortification et dans l'importance qu'il lui accorde, mais aussi dans le fait qu'il définit clairement les tâches que les différentes armes doivent accomplir. Reprenant les idées de Delambre, il affirme que l'infanterie et la cavalerie[586] doivent aménager leurs retranchements sommaires : tranchées-abris, organisation des obstacles naturels du terrain, des lisières de bois ou de village[587]. L'infanterie, qui exécute la majorité des travaux de fortification passagère,

[579] DUVAL-LAGUIERCE, A., *Ecole supérieure de guerre. Cours de fortification passagère. 2e partie. 1889-1890*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 3-47.

[580] DUVAL-LAGUIERCE, A., « Etude sur le service des troupes du génie dans la guerre de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet-août 1891, pp. 417-440.

[581] Duval-Laguièrce ne fait pas de distinction entre défensive et offensive, car la défensive ne constitue qu'une « *feinte* » en vue de la reprise de l'offensive, la bataille se composant de phases défensives et offensives synchroniques ou successives, en fonction du plan du commandement. DUVAL-LAGUIERCE, A., « Etude sur le service des troupes du génie dans la guerre de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet-août 1891, pp. 429 et 433-434.

[582] La rapidité des mouvements étant considérée comme « un élément essentiel du succès », le génie doit assurer le service des communications (réparation et consolidation des routes, suppression des obstacles, élargissement des chemins, rétablissement des moyens de communication) et favoriser la progression des troupes au cours de l'attaque décisive par la destruction des obstacles et l'ouverture de brèches. DUVAL-LAGUIERCE, A., « Etude sur le service des troupes du génie dans la guerre de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet-août 1891, pp. 418-422.

[583] DUVAL-LAGUIERCE, A., « Etude sur le service des troupes du génie dans la guerre de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet-août 1891, pp. 424-426.

[584] DUVAL-LAGUIERCE, A., « Etude sur le service des troupes du génie dans la guerre de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet-août 1891, pp. 429-433.

[585] Duval-Laguièrce cite Maillard : « Le meilleur obstacle est un terrain à pentes douces et nues, bien battues par le feu ». DUVAL-LAGUIERCE, A., « Etude sur le service des troupes du génie dans la guerre de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet-août 1891, p. 434.

[586] Duval-Laguièrce souligne que les divisions de cavalerie ne sont équipées d'outil que depuis 1887. Chaque régiment possède 32 sapeurs et 4 cadres. Chaque batterie est en outre équipée de 95 outils de terrassier et de 40 de destruction. Chaque division dispose donc de plus de 600 outils et emporte une grande quantité d'explosif. DUVAL-LAGUIERCE, A., *Ecole supérieure de guerre. Cours de fortification. Fortification passagère. 1ère partie. 1889-1890*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 35-36.

[587] DUVAL-LAGUIERCE, A., « Etude sur le service des troupes du génie dans la guerre de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet-août 1891, p. 419. Duval-Laguièrce insiste sur la nécessité d'un équipement suffisant en outils. Il souligne l'insuffisance de la dotation de l'infanterie française (un outil portatif pour cinq hommes) et préconise d'équiper chaque homme d'un outil portatif personnel et de constituer une deuxième ligne avec des outils de parc et une troisième avec des réserves sur voiture. DUVAL-LAGUIERCE, A., *Ecole supérieure de*

est autonome dans ce travail et ne dépend pas de l'engagement des unités du génie. Celles-ci sont réservées à l'accomplissement de travaux plus conséquents nécessitant un outillage et un savoir-faire spécifiques, comme l'aménagement des points d'appui, qui constituent la véritable « ossature du champ de bataille »[588], la suppression des obstacles, l'ouverture des brèches et l'amélioration des voies de communication.

6.2.2 Piarron de Mondésir et Biais

L'arrivée de Piarron de Mondésir à l'Ecole supérieure de guerre en 1900 marque une rupture dans l'enseignement en matière de fortification. Il a affirmé avec force l'importance de la fortification en tant que moyen d'éviter l'effet de neutralisation du feu de l'artillerie moderne[589]. Il a poussé plus loin que ses prédécesseurs l'intégration de la fortification de campagne dans la manœuvre. Disciple de Langlois qu'il cite à de très nombreuses reprises, il en reprend la doctrine concernant le choix de la position défensive, basée sur la liberté totale de mouvement, tant en avant pour attaquer les avant-gardes qu'en arrière pour se « soustraire à l'étreinte »[590]. De plus, fortification et manœuvre sont étroitement liées dans le sens où elles sont conçues pour faire échouer conjointement une attaque moderne[591]. Piarron de Mondésir envisage une manœuvre en trois temps correspondant aux trois phases de l'attaque adverse et se déroulant en des lieux différents, dans la profondeur du dispositif[592]. Ces lieux comportent chacun un dispositif spécifique de fortification, adapté tactiquement à sa fonction dans la manœuvre et au dispositif général de défense[593].

---

guerre. Cours de fortification. Fortification passagère. 1ère partie. 1889-1890, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 14-19 et 47-51.

[588] DUVAL-LAGUIERCE, A., « Etude sur le service des troupes du génie dans la guerre de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet-août 1891, p. 419.

[589] « Cette nécessité de l'*abri* ou du défilement résulte de la *puissance de neutralisation* du canon à tir rapide actuel, sous les rafales duquel on ne peut plus concevoir un renforcement à découvert, une manœuvre sans cheminements défilés, non plus qu'un stationnement *dense* dans la zone battue, ce stationnement fût-il défilé aux vues. » PIARRON DE MONDESIR, L., *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910, pp. 1-5 ; BERNEDE, Allain, « L'enseignement de la fortification à l'école supérieure de guerre avant la Première Guerre mondiale, ou de la cohérence d'un enseignement et d'une doctrine », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense* (no 10, Histoire de la fortification), ADDIM, 1999, pp. 293-294.

[590] PIARRON DE MONDESIR, L., *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910, pp. 21-22.

[591] PIARRON DE MONDESIR, L., *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910, pp. 26-29.

[592] Les trois phases envisagées sont la phase d'approche de l'infanterie, l'arrivée de l'assaillant dans le dernier couvert et la contre-attaque. Dans la première phase, seuls les avant-postes sont soumis au feu de l'artillerie et « doivent pouvoir surveiller et tirer ». Les observateurs restent en position, abrités par des « bonnettes en sacs à terre » et peuvent ainsi prévenir le gros des forces d'avant-poste, resté à l'abri, de l'arrivée imminente de l'infanterie au moment où le tir de neutralisation avance et que l'infanterie est à proximité. La surprise peut être évitée grâce aux observateurs, à l'emploi de nombreux abris peu profonds dont on peut sortir rapidement (effectif maximal d'une escouade) et à la profondeur du dispositif basé sur un échelonnement comprenant des avant-postes et une ligne principale de résistance. Dans la deuxième phase, au moment où l'assaillant arrive dans le dernier couvert, les avant-postes se retirent « par *petites fractions, par des cheminements et dans des directions bien reconnues*, de manière à dégager rapidement le champ de tir de la ligne de feux principale ». La troisième phase est celle de la contre-attaque, déclenchée au moment où l'assaillant arrive au sommet de la crête. A ce moment, il perd l'appui de son artillerie et est essoufflé. Le défenseur, lui, peut user du feu de son artillerie et de son infanterie et lancer sa contre-attaque (contre-attaque ou retour offensif), en jouant de la surprise.

[593] Soulignons que, dans la pensée de Piarron de Mondésir, la fortification s'est adaptée tactiquement à la puissance du feu. Cette adaptation a touché la « direction des lignes de feu », c'est-à-dire « l'orientation des tracés ; l'« emplacement des retranchements » ; la taille des retranchements (escouade pour les avant-postes, sections pour la ligne principale) ; la nécessité de construire des abris pour les observateurs, les soutiens de la force couverte et une partie de la force mobile ; l'emplacement des réserves des points d'appui. PIARRON DE

Toutefois, l'apport le plus important de Piarron de Mondésir, le véritable point de rupture par rapport à ses prédécesseurs, est la mise en évidence de l'interaction entre l'offensive et la fortification[594]. Il n'est toutefois pas allé aussi loin que Biais dans la compréhension des buts de la fortification de campagne. Cette dernière n'est pas encore totalement intégrée dans une conception de l'offensive : elle « doit favoriser la reprise de l'offensive provisoirement arrêtée – offensive partielles ou offensive générale nouvelle – sous la forme de retours offensifs ou de contre-attaques »[595].

Comme l'ont bien montré Kieffer et Bernède, Biais se distinguait de Bastien et de Piarron de Mondésir par le positivisme de sa méthode et l'intégration complète de la fortification dans l'offensive[596]. Ces derniers étaient en effet restés globalement « dans le schéma intellectuel qui associe traditionnellement retranchement et défensive, association que l'on retrouve d'ailleurs dans les sujets de concours d'entrée à l'Ecole de guerre[597]. Pour Biais, au contraire, l'acte défensif – l'acte de se protéger – est, si l'on peut dire, un acte offensif. La fortification légère qui concrétise cet acte sur le terrain, fait partie intégrante de l'offensive »[598].

La démonstration de la thèse de Biais s'appuie, dans un premier temps, sur la méthode historique[599], puis la méthode positive l'emporte, Biais se montrant très influencé par Langlois à qui il reprend un des enseignements tirés des conflits russo-japonais et anglo-boers : « Les progrès de l'armement augmentent la valeur de la fortification de campagne étalée et disposée en profondeur. »[600] Ne se limitant pas à cet aspect « passif » de protection

MONDESIR, L., *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910, pp. 29-31.

[594] BERNEDE, Allain, « L'enseignement de la fortification à l'école supérieure de guerre avant la Première Guerre mondiale, ou de la cohérence d'un enseignement et d'une doctrine », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense* (no 10, Histoire de la fortification), ADDIM, 1999, pp. 289-294.

[595] PIARRON DE MONDESIR, L., *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910, pp. 5-6 et 22-23.

[596] BERNEDE, Allain, « L'enseignement de la fortification à l'école supérieure de guerre avant la Première Guerre mondiale, ou de la cohérence d'un enseignement et d'une doctrine », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense* (no 10, histoire de la fortification), ADDIM, 1999, pp. 293-294 ; KIEFFER, commandant, « Quelques conséquences de la guerre russo-japonaise de 1904-1905 sur l'enseignement de l'Ecole de guerre, d'après une série de conférences sur les fortifications de campagne professées en 1912 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 76-77 et 84.

[597] Bastien cite trois exemples de thèmes d'examens de fortifications d'entrée à l'Ecole supérieure de guerre : « occupation et organisation du terrain conquis au cours d'un combat » (1906), « organisation d'une position de repli » (1909) et « organisation défensive d'une position d'avant-garde » (1910). BASTIEN, G., *L'organisation du terrain sur le champ de bataille. Méthode de discussion et étude de cas concrets de fortification passagère à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, 2e édition, pp. 173-235.

[598] KIEFFER, commandant, « Quelques conséquences de la guerre russo-japonaise de 1904-1905 sur l'enseignement de l'Ecole de guerre, d'après une série de conférences sur les fortifications de campagne professées en 1912 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 76-77.

[599] Biais commence en effet par souligner l'importance croissante du développement de la fortification depuis les guerres napoléoniennes, citant des exemples dans tous les grands conflits qui se sont déroulés depuis cette époque jusqu'à la guerre de Mandchourie. SHAT, 7 N 1970, BIAIS, lieutenant-colonel, *Conférences sur la fortification*, Ecole supérieure de guerre, 1912, cours non publié, pp. 1-4.

[600] Biais souligne les deux raisons historiques qui sont à l'origine de ce phénomène : la volonté de se protéger contre le feu de l'artillerie (la tranchée rend presque invulnérable face à l'artillerie) et la force de résistance considérable conférée à la tranchée par le feu d'infanterie. SHAT, 7 N 1970, BIAIS, lieutenant-colonel, *Conférences sur la fortification*, Ecole supérieure de guerre, 1912, cours non publié, pp. 4-6.

que constitue la fortification[601], il met en rapport la fortification et la puissance du feu dans son sens actif, dans son sens offensif. La fortification devient dès lors, mais dans un sens plus large que chez Langlois, un moyen de l'offensive, non seulement parce qu'elle favorise l'économie des forces, mais encore et surtout parce qu'elle constitue le moyen de garantir la progression de l'attaque[602] : « L'offensive se traduit en une manœuvre qui applique, au moment choisi, le maximum de forces ; il faut donc, sur les autres points et aux autres moments, économiser le plus possible ses troupes et suppléer au nombre par la ténacité, par la force de résistance que donne la fortification. Et dans l'acte final de l'offensive, dans l'assaut, si l'attaque ne peut d'un seul élan aller jusqu'à l'ennemi, si elle est obligée de reprendre haleine, c'est la fortification qui lui permettra de s'arrêter sans perdre un pouce de terrain conquis, au lieu d'être condamnée au dilemme de la destruction sur place ou du recul ; on affirme ainsi qu'on ne reculera plus, et cette opiniâtreté est une vertu morale qui vaut l'élan en avant et le complète. La victoire appartient à qui sera à la fois le plus brave et le plus tenace. »

Il faut souligner l'importance de la guerre russo-japonaise dans l'élaboration de cette doctrine d'emploi permanent[603] de la fortification dans l'offensive[604]. Ce conflit a montré avec quelle intensité les Japonais y ont eu recours. Le plus grand enseignement ne réside pas dans le fait de vouloir se protéger contre « la puissance de l'armement moderne », mais dans le fait que l'emploi systématique de la fortification n'a fait naître ni passivité, ni sentiment défensif. La fortification est désormais totalement dissociable de la défensive. Pour Biais, cette nouvelle possibilité d'action n'est réalisable qu'avec des cadres et des soldats éduqués offensivement, à l'instar des Japonais.

S'il a bien analysé le conflit russo-japonais, avec ses batailles de très longue durée et ses fortifications préparées pendant de nombreux jours, Biais n'en tire toutefois pas de conclusions pour une guerre européenne. Ce modèle ne s'appliquait pas forcément à une guerre franco-allemande, qu'il envisage comme une « guerre de mouvement », à l'instar de tous les penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne »[605]. Il n'y a pas chez lui de

[601] Concernant la vulnérabilité des retranchements et l'efficacité des obus, Biais a la même opinion que Langlois, même s'il ne cite pas explicitement ce dernier. SHAT, 7 N 1970, BIAIS, lieutenant-colonel, *Conférences sur la fortification*, Ecole supérieure de guerre, 1912, cours non publié, pp. 11-19.

[602] SHAT, 7 N 1970, BIAIS, lieutenant-colonel, *Conférences sur la fortification*, Ecole supérieure de guerre, 1912, cours non publié, pp. 9-10 et 133-152.

[603] Pour Biais, la nécessité permanente de la fortification entraîne deux conséquences. Tout d'abord, l'infanterie doit être capable, avec ses propres moyens, de construire des fortifications simples, qui relèvent de son propre ressort. Ensuite, le génie doit collaborer activement à l'élaboration des fortifications de campagne, dans la défensive aussi bien que dans l'offensive. Cette conception de la fortification de campagne, avec ses quatre domaines (masquer, couvrir, faire obstacle et faciliter les communications), accorde une place très importante aux troupes du génie, seules capables de réaliser certains travaux. L'expérience de la guerre de Mandchourie a d'ailleurs montré la nécessité de l'engagement aux côtés des troupes d'infanterie du génie, devenu une véritable troupe de combat, au même titre que les autres armes. Les Japonais avaient organiquement deux fois plus de troupes du génie que l'armée française et les pertes ont été très élevées, représentant plus du tiers des pertes des troupes d'infanterie. SHAT, 7 N 1970, BIAIS, lieutenant-colonel, *Conférences sur la fortification*, Ecole supérieure de guerre, 1912, cours non publié, pp. 20-21, 32-36 113-152.

[604] SHAT, 7 N 1970, BIAIS, lieutenant-colonel, *Conférences sur la fortification*, Ecole supérieure de guerre, 1912, cours non publié, pp. 4-9 et 133-152. Selon Kieffer, Biais a eu accès aux documents du 2e Bureau concernant les enseignements de la guerre russo-japonaise. Le moment où Biais aurait eu accès à ces informations serait celui de son accession au titre de professeur adjoint à l'Ecole supérieure de guerre. KIEFFER, commandant, « Quelques conséquences de la guerre russo-japonaise de 1904-1905 sur l'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre, d'après une série de conférence sur les fortifications de campagne professées en 1912 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 79.

[605] Baignol en arrive à la même conclusion. L'emploi de la fortification diminue avec l'augmentation de l'esprit offensif et, en cas de conflit entre puissances européennes, le recours à la fortification ne serait pas aussi

fatalité de la guerre des tranchées, ni d'opposition entre guerre de mouvement et guerre de position. Dans sa conception de la guerre de mouvement, comme chez Maillard, il y a ces deux « conceptions théoriques extrêmes entre lesquelles viennent s'encadrer les réalités aux aspects multiples et leurs transitions insensibles ». L'emploi de la fortification, dans l'offensive, varie donc de la simple ébauche d'abris creusés par le fantassin lorsqu'il doit s'arrêter jusqu'à l'emploi des méthodes de la guerre de siège. Plus l'ennemi dispose de temps, plus ses positions seront élaborées, car la fortification légère peut être renforcée rapidement et devenir fortification permanente.

Avec Piarron de Mondésir, puis avec Biais, la fortification de campagne fut donc intégrée dans le cadre de l'offensive. Ces deux penseurs ont enseigné longtemps à l'Ecole supérieure de guerre, de sorte que, globalement, entre 1900 et 1914 leurs idées ont été diffusées à l'immense majorité des élèves de l'école au cours de cette période[606]. Cette intégration dans l'offensive ne fut pas l'apanage de la seule Ecole supérieure de guerre. Dupommier, qui n'y a pas enseigné, a, dans sa célèbre conférence d'Arras de 1901, affirmé que la fortification de campagne était un moyen à employer aussi bien dans la défensive que dans l'offensive[607]. Moyen de protection individuel permanent, la fortification de campagne est comparée au bouclier de l'Antiquité, comparaison qui sera reprise par Derancourt dans son enseignement à l'Ecole supérieure de guerre[608] et par Clergerie dans les leçons données à l'Ecole de travaux de campagne du 1er régiment du génie[609].

6.3 Le débat à propos de la contre-pente

L'ouvrage de Piarron de Mondésir, *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, a été à l'origine d'un débat concernant l'emploi de la contre-pente[610]. Pour cet auteur, la nécessité de s'abriter contre la puissance du feu de neutralisation conduisait à adopter une organisation, en profondeur (échelonnement de la « force couverte » et de la

important que durant la guerre russo-japonaise. BAIGNOL, R., « La quatrième arme en liaison avec les trois autres » *Revue du génie militaire*, novembre 1908, pp. 419-432.

606 Piarron de Mondésir a enseigné entre 1900 et 1907 et Biais a été professeur adjoint entre 1906 et 1908 et professeur en 1911-1912.

607 DUPOMMIER, A., « De la fortification de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet 1904, pp. 5-7.

608 Dans son cours, Derancourt montre l'utilité de la fortification de campagne en s'appuyant sur l'histoire. Les exemples employés sont classiques : citations de Napoléon, guerre de Sécession, guerre de 1870, guerre russo-turque, guerre des Boers. Sa doctrine s'inspire de celle de Dupommier et s'inscrit dans le cadre de la « manœuvre napoléonienne ». Derancourt s'inspire surtout de Foch, dont il cite le cours de stratégie et de tactique générale à propos du rôle et de l'emploi de la fortification dans l'attaque pour mettre en évidence l'importance des points d'appui et des points dominants du terrain qui doivent absolument être fortifiés. Il cite Fayolle et Langlois en ce qui concerne l'efficacité de l'artillerie. DERANCOURT, commandant, *Ecole supérieure de guerre. 1902-1903. Cours de fortification. Fortification de campagne*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié.

609 Disciple de l'école de la « manœuvre napoléonienne », citant fréquemment Bugeaud et Langlois, Clergerie accorde une importance déterminante à la manœuvre. Tirant les leçons de la guerre russo-japonaise, il affirme que la fortification jouera un rôle déterminant dans les conflits futurs, dans la défensive comme dans l'offensive. Dès lors, il souligne l'insuffisance de la dotation de l'infanterie française en outils portatifs et préconise de doter chaque soldat d'un outil individuel. Cet article, très technique, reprend le texte des leçons professées en octobre 1903 à l'Ecole de travaux de campagne du 1er régiment du génie. CLERGERIE, lieutenant-colonel, « Les travaux de fortification de campagne et l'armement actuel », *Revue du génie militaire*, septembre 1904, pp. 177-214, novembre 1904, pp. 345-378.

610 PIARRON DE MONDÉSIR, L., *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault & Cie, 1910, pp. XI-XIII ; KIEFFER, commandant, « Quelques conséquences de la guerre russo-japonaise de 1904-1905 sur l'enseignement de l'Ecole de guerre, d'après une série de conférences sur les fortifications de campagne professées en 1912 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 76.

« force mobile ») des lignes de défense et des points d'appui[611]. Les crêtes ne devaient plus être occupées que par des avant-postes et les pentes couvertes au moyen de feux de flanquement. La « ligne principale de feux », qui devait échapper au tir direct, était reportée sur une crête secondaire, à une extrémité de plateau ou en contre-pente. Enfin, de manière à pouvoir battre les crêtes sur lesquelles l'adversaire arrivait, une partie de l'artillerie devait se mettre en batterie en arrière, ce qui procurait par ailleurs l'avantage de la mettre hors de portée de celle de l'adversaire.

Cette thèse a été critiquée par Duval qui soulignait le particularisme de la solution préconisée par Piarron de Mondésir[612]. Il s'inscrivait dans une optique différente, axée sur la portée maximale du fusil et la maximisation des capacités de manœuvre (défense agressive), en envisageant la fortification en tant que « base fixe de la manœuvre décisive »[613]. De plus, il reprochait à Piarron de Mondésir de ne pas favoriser suffisamment la reprise de l'offensive, alors que celui-ci montre la volonté de se protéger contre la puissance du feu adverse par un emploi judicieux et approprié du terrain et de la fortification et celle de privilégier la qualité et l'intensité de la puissance du feu d'infanterie plutôt que sa portée maximale[614]. Piarron de Mondésir envisage un emploi global des feux plus subtil que Duval qui préconise le tir direct, qui expose à celui de l'adversaire. Il associe tir direct, tir indirect depuis la profondeur et feux de flanquement. Enfin, sa vision de la manœuvre se montre très souple, avec un emploi de la profondeur, une protection efficace pour les troupes et un engagement dans des points d'appui évolutifs et appropriés à la situation.

Le débat sur l'emploi de la contre-pente a été particulièrement nourri vers 1904-1905, comme le montrent les publications de Duval et de Piarron de Mondésir, les deux plus importants acteurs de cette querelle. Il s'est poursuivi avec la parution de l'ouvrage de Bastien et les rééditions du livre de Piarron de Mondésir en 1910. Si la thèse de ce dernier a rencontré un important écho dans les milieux militaires et a été diffusée à Saint-Cyr par Dubail[615], elle n'a cependant pas réussi à s'imposer : il y avait l'opposition farouche de Duval, le scepticisme de Bastien[616] et une approbation mitigée à l'Ecole supérieure de guerre. Biais[617] et Derancourt[618], bien que rejetant les grands champs de vision, ne se montraient pas, pour des raisons

[611] PIARRON DE MONDÉSIR, L., *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault & Cie, 1910, pp. 2-5.
[612] DUVAL, Jules, *Défense offensive et reconnaissance d'état-major de la position de Magny Fouchard. Causerie sur la tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905.
[613] DUVAL, Jules, *Défense offensive et reconnaissance d'état-major de la position de Magny Fouchard. Causerie sur la tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905, pp. 5 et 57-58.
[614] Piarron de Mondésir souligne que seules les troupes des points d'appui, située dans la contre-pente, n'emploient pas la portée maximale des armes. En outre, avec les armes à tir rapide, la vitesse du tir compense la distance relativement faible de l'engagement et permet d'obtenir un effet important.
[615] CLERGERIE, lieutenant-colonel, « Les travaux de fortification de campagne et l'armement actuel », *Revue du génie militaire*, septembre 1904, pp. 177-214, novembre 1904, pp. 345-378 ; PIARRON DE MONDÉSIR, L., *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault & Cie, 1910, pp. IX et XV.
[616] Bastien, dans le cadre de la dialectique protection/feu, favorise le feu. Il se réfère au règlement et considère que la solution doit être adaptée aux circonstances, puisqu'elle dépend de deux paramètres : l'intensité du contact avec les forces adverses et la nature du terrain. Même s'il ne tranche pas entre les deux écoles, Bastien penche en faveur des idées de Duval. BASTIEN, G., *L'organisation du terrain sur le champ de bataille. Méthode de discussion et étude de cas concrets de fortification passagère à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1909, pp. 29-37.
[617] SHAT, 7 N 1970, BIAIS, lieutenant-colonel, *Conférences sur la fortification*, Ecole supérieure de guerre, 1912, cours non publié, pp. 51-93, 113-132.
[618] DERANCOURT, commandant, *Ecole supérieure de guerre. 1902-1903. Cours de fortification. Fortification de campagne*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 15, 23-28 et 37-42.

pragmatiques, des partisans convaincus de l'emploi de la contre-pente. Quant à Dupommier, sa position était trop ambiguë[619]. Favorable à l'emploi de la contre-pente dans la fortification de position, il la rejetait dans la fortification de campagne, distinction subtile qu'il n'était pas toujours facile de faire dans la pratique !

6.4 Les règlements

Au cours de la période 1871-1914, l'armée française a régulièrement réglementé les questions touchant au génie et à la fortification de campagne. Sans parler des documents concernant la défense des places ou la guerre de siège[620], cinq règlements ont été élaborés, traitant de la fortification de campagne et du rôle des troupes d'infanterie[621]. La doctrine a connu une évolution parallèle à celle de la pensée. Les premiers règlements sont très descriptifs et techniques. Celui de 1892 s'intéresse avant tout aux relations existant entre le feu et la fortification et envisage cette dernière comme une base qui permet de reprendre facilement l'offensive[622]. La fortification est conçue comme moyen de protection contre le feu de l'adversaire, mais elle doit, avant tout, favoriser l'action du feu des troupes aux grandes distances.

Le Règlement du 24 octobre 1906 apparaît comme le document le plus intéressant. Non seulement il marque un point d'orgue en matière d'intégration de la fortification dans la tactique, mais il forme la base doctrinale avec laquelle l'armée française entrera en guerre en 1914, car il ne connaîtra que de légères modifications en 1911[623]. La fortification de campagne n'est pas seulement envisagée comme un simple moyen de protection contre les coups de l'adversaire, participant directement à l'économie des forces en diminuant les pertes[624]. Le Règlement lie intimement la fortification, la manœuvre et le feu[625]. La fortification n'a pas son utilité dans la seule défensive, mais constitue une part intégrante de l'offensive qui est d'ailleurs traitée de manière plus étendue (trois pages) que la défensive à laquelle moins de deux pages sont consacrées[626]. Dans le cadre de l'offensive, la fortification a deux rôles principaux : augmenter les capacités de résistance et empêcher les retours offensifs de l'adversaire et permettre la reprise de la marche en avant grâce à une efficacité des feux augmentée par l'aménagement de positions adéquates[627]. On insiste sur

[619] DUPOMMIER, A., « De la fortification de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet 1904, pp. 5-7.
[620] Voir à ce sujet l'Instruction du 4 février 1899 sur la guerre de siège, l'Instruction provisoire sur le service de l'artillerie dans la guerre de siège du 20 octobre 1904, l'Instruction pratique provisoire sur le service du génie dans la guerre de siège du 11 avril 1906, l'Instruction sur la guerre de siège du 30 juillet 1909, mise à jour le 9 août 1913 et l'Instruction sur le service de l'artillerie dans la guerre de siège du 19 juin 1913.
[621] Ces cinq documents sont l'Instruction sur les fortifications de campagne du 23 mars 1877, l'Instruction sur les travaux en campagne des troupes d'infanterie du 9 août 1890, l'Instruction sur les travaux en campagne des troupes d'infanterie du 15 novembre 1892, l'Instruction sur les travaux en campagne des troupes d'infanterie du 24 octobre 1906 et l'Instruction sur les travaux en campagne des troupes d'infanterie du 28 octobre 1911. A ces cinq règlements peut encore être ajouté l'instruction pratique du 8 juin 1897 sur le service du génie en campagne.
[622] *Instruction sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie approuvée par le ministre de la guerre le 15 novembre 1892*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 28-29.
[623] *Instruction pratique du 24 octobre 1906 (modifiée le 28 octobre 1911) sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie*, Paris, L. Fournier, 1915, pp. 62-71.
[624] *Instruction pratique du 24 octobre 1906 sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 7-8.
[625] *Instruction pratique du 24 octobre 1906 sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 5-6.
[626] *Instruction pratique du 24 octobre 1906 sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 11-12.
[627] *Instruction pratique du 24 octobre 1906 sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 8-11.

l'omniprésence de la fortification : elle doit être employée à chaque arrêt et elle concerne l'infanterie, non seulement dans les petites formations, mais jusqu'à l'individu.

En dépit de ses qualités, le règlement pose cependant des problèmes. Il n'a pu tirer tous les enseignements possibles de la guerre russo-japonaise, en raison de sa date de parution[628], mais son défaut le plus grave est qu'il n'est pas intégré dans la doctrine de l'infanterie. Il ne constitue en effet qu'une « dépendance » du Règlement d'infanterie[629]. Il était donc mal connu des fantassins. En outre, il présente des contradictions par rapport au Règlement d'infanterie. Le Règlement du 24 octobre 1906, reprenant des principes définis dans des textes antérieurs, notamment le Service en campagne du 28 mai 1895[630] et le Règlement du génie du 8 juin 1897[631], sépare clairement les travaux qui doivent être effectués par les troupes du génie (fortification renforcée et amélioration des communications) de ceux (fortification légère) qui doivent l'être par les troupes d'infanterie. Le Règlement d'infanterie de 1904 manque nettement de clarté à ce propos[632]. S'il reconnaît que l'infanterie est principalement chargée de l'exécution des travaux de fortification des points d'appui, il ne règle pas la répartition des travaux entre les troupes du génie et l'infanterie. Il laisse accroire à la disposition permanente de troupes du génie : « L'infanterie doit être rompue à la mise en état de défense des points d'appui et aux travaux de fortification du champ de bataille qu'elle exécute concurremment avec les troupes du génie. Il appartient au chef, à la disposition duquel ces dernières ont été mises, de donner les ordres nécessaires à la bonne exécution des travaux et à leur utilisation. »

Conclusion

La fortification de campagne connut un net regain d'intérêt au début du XX^{e} siècle. La littérature a été abondante et les ouvrages de certains auteurs, comme Piarron de Mondésir, ont été réédités à plusieurs reprises. En dépit de ces succès, l'importance de la fortification ne fut pas comprise dans les petites unités. La Première Guerre mondiale montra à quel point la fortification de campagne était peu populaire et non maîtrisée par l'armée française. Un certain état d'esprit particulier à ce que les contemporains appelaient la « race » française,

[628] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, avril 1921, pp. 248-249.
[629] *Instruction pratique du 24 octobre 1906 sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 5-6.
[630] Dans le Règlement du 28 mai 1895 sur le service en campagne, l'exécution des travaux de fortification de campagne n'est plus que partiellement du ressort des troupes du génie. « En raison de leur développement même, la majeure partie de ces travaux, sont, en effet, exécutés par les troupes qui doivent les utiliser. Les troupes du génie y prennent part pour aider et, s'il est nécessaire, guider, l'infanterie. Elles interviennent principalement sur les points où les aptitudes spéciales peuvent être avantageusement mises en œuvre. » BLOCH, Ch., « Introduction aux exercices pratiques du service du génie en campagne », *Revue du génie militaire*, décembre 1898, pp. 507-509. L'article 9 alinéa 3 du texte de 1895 est ainsi rédigé : « [Le génie est chargé] des travaux de fortification passagère dont le commandement lui confie l'exécution et des reconnaissances qui se rattachent à ces travaux ».
[631] Ce Règlement constitue une application à l'arme du génie des principes généraux établis par le Règlement sur le service des armées en campagne du 28 mai 1895. Le génie doit avant tout favoriser la manœuvre et l'offensive en facilitant les communications. L'organisation des points d'appui ne constitue qu'une mission secondaire, car c'est aux troupes d'infanterie que revient cette mission. Dans la défensive, le génie doit se consacrer principalement à l'organisation des positions de repli. *Instruction pratique provisoire du 8 juin 1897 sur le service du génie en campagne. 2^{e} édition mise à jour jusqu'en juillet 1903*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1903, pp. 145-158.
[632] *Instruction pratique du 24 octobre 1906 sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906, pp. 7-8 et 24-25 ; *Décret du 3 décembre 1904 portant règlement sur les manœuvres de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 90-91.

l'absence de méthode permettant de résoudre un problème concret, les graves défauts en matière d'infrastructure et d'organisation de l'instruction, un manque d'unité de doctrine quant aux modalités d'exécution des travaux et une association systématique entre fortifications et défensive expliquent le phénomène.

Les réflexions en matière de fortification de campagne se sont faites dans le cadre de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne », et ce jusqu'à la Première Guerre mondiale. Deux grands courants se sont succédés. Le premier, qui débute avec Varaigne et se termine avec Bloch, montre les hésitations et le manque d'assurance des penseurs qui avaient de la peine à en finir avec les méthodes descriptives. Avec eux apparaissent toutefois les premiers signes de la modernité. Ils commençaient à envisager la fortification en tant que moyen, à l'intégrer dans un cadre tactique et dans un concept de manœuvre plus dynamique et à définir les modalités précises d'exécution des travaux. Ce ne fut toutefois qu'avec l'arrivée de Piarron de Mondésir à l'Ecole supérieure de guerre en 1900, puis avec la nomination de Biais, que la fortification fut envisagée d'une manière radicalement différente. Avec eux, cette dernière fut véritablement intégrée dans la manœuvre et surtout dans l'offensive.

La fortification de campagne constitue une exception dans le cadre de notre étude. Contrairement aux autres domaines de la tactique, il existait en la matière une certaine unité de doctrine entre pensée, doctrine et enseignement donné à l'Ecole supérieure de guerre. Depuis le début du XX^{e} siècle, l'utilité de la fortification et son intégration dans l'offensive étaient reconnues et prônées par les penseurs les plus importants et les enseignants du cours de fortification de l'Ecole supérieure de guerre. De plus, ces deux éléments avaient été repris dans les règlements. Pourtant, il n'y eut pas de diffusion au sein de l'armée pour les raisons que nous venons d'évoquer. La fortification de campagne montre une totale dissociation entre les troupes et les élites (penseurs, concepteurs des règlements, enseignants supérieurs), qui, en dépit des débats à propos de la contre-pente et de certains points particuliers, étaient tombés d'accord sur les deux éléments essentiels de la question.

Chapitre 7. La trilogie Pétain, Debeney, Maud'huy et les trois penseurs « napoléoniens » Grouard, Camon et Colin

7.1 Pétain, Debeney, Maud'huy

Bien qu'abordant des problématiques différentes, les cours de tactique d'infanterie donnés à l'Ecole supérieure de guerre par Pétain, Debeney et Maud'huy constituent un véritable ensemble. Ces trois officiers ont enseigné à l'Ecole supérieure de guerre au cours de la même période. Pétain a été professeur adjoint en 1901-1902 et de 1904 à 1906, alors que Maud'huy était titulaire de la chaire de tactique d'infanterie. Dans ce cadre, il a donné deux conférences sur le feu d'infanterie[633]. Lorsqu'il devint titulaire, de 1908 à 1910, il eut Debeney comme adjoint. Dans son cours de 1913[634], ce dernier emploie ceux de Pétain[635] et de Maud'huy[636] comme bases de son enseignement, ce qui lui permet de se limiter à étudier la guerre de Mandchourie et à définir les procédés de combat du moment[637].

L'exemple de ces trois enseignants de l'Ecole supérieure de guerre montre le problème de la diffusion de la doctrine au sein de cette institution. Maud'huy est encore globalement resté dans le cadre de la « manœuvre napoléonienne » et dans celui de la doctrine en vigueur[638]. Il a accordé une attention particulière au moral[639] et à la manœuvre[640], tout en gardant un certain

[633] MAUD'HUY, Louis Ernest de, *Ecole supérieure de guerre. Infanterie. Résumé des conférences de 1903 à 1905. Troisième partie. L'infanterie en lutte avec la peur*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 46-49.
[634] DEBENEY, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'infanterie. 1913*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. I-II.
[635] PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié.
[636] MAUD'HUY, Louis Ernest de, *Ecole supérieure de guerre. Infanterie. Résumé des conférences de 1903 à 1905*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié.
[637] De Maud'huy, Debeney a repris tous ce qui a trait aux questions psychologiques et physiologiques touchant le combattant. De Pétain, il a repris les conclusions concernant la tradition depuis la Révolution, l'évolution de la tactique d'infanterie et le combat. DEBENEY, lieutenant-colonel, *Ecole supérieure de guerre. Cours d'infanterie. 1913*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. I-II et première conférence « L'infanterie en 1870 », pp. 1-50.
[638] Maud'huy reprend la doctrine de Langlois et ses interprétations concernant la guerre des Boers, qui touchent la coopération entre l'artillerie et l'infanterie dans l'offensive et le principe de neutralisation dans la lutte d'artillerie. Il cite fréquemment le Règlement d'infanterie. MAUD'HUY, Louis Ernest de, *Ecole supérieure de guerre. Infanterie. Résumé des conférences de 1903 à 1905. Troisième partie. L'infanterie en lutte avec la peur*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 58-72 ; *La manœuvre. Etude théorique*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, p. 15.
[639] Le moral a été étudié dans ses cours de tactique d'infanterie de 1903-1905 et les principaux éléments ont été repris dans son livre de 1911 sur l'infanterie. Il cite Ardant du Picq, Tolstoï et Cardot. MAUD'HUY, Louis

équilibre entre les facteurs matériels et les facteurs moraux et entre les différents modes de la tactique : les deux modes d'action de l'infanterie, le feu et le mouvement, sont indissociables, en raison de leur complémentarité[641]. De son côté, Pétain, tout en partageant certaines idées avec la « manœuvre napoléonienne », ne parle plus du tout des règlements en vigueur et se montre très critique envers les précédents. Quant à Debeney, l'analyse qu'il fait de la guerre de Mandchourie tient très peu compte des règlements et il ne cherche nullement à diffuser la doctrine officielle.

7.1.1 Originalité des idées de Pétain

De la pensée militaire de Pétain jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'historiographie a surtout retenu l'importance accordée au feu, laissant de côté sa dimension globale qui puise ses sources dans un intérêt très large pour les choses militaires et dans une formation très étendue[642]. Cette déformation a été condensée dans le célèbre aphorisme du discours de réception de Pétain à l'Académie en 1932 prononcé par Paul Valéry : « Le feu tue »[643].

La pensée de Pétain, qui se caractérise par sa polyvalence, une intelligence équilibrée, une profonde connaissance du métier des armes et une certaine originalité, a été développée dans divers cours, dont les textes ont presque tous disparus, ainsi que dans une lettre écrite en décembre 1904[644].

L'originalité des idées de Pétain a été diversement appréciée par les historiens. Des auteurs comme Bourget[645], Amouroux[646] et Pedroncini[647], en ont souligné l'aspect original. D'autres,

---

Ernest de, *Ecole supérieure de guerre. Infanterie. Résumé des conférences de 1903 à 1905*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié ; *Infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1912, 2e édition.

640 MAUD'HUY, Louis Ernest de, *La manœuvre. Etude Théorique*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911.

641 MAUD'HUY, Louis Ernest de, *Ecole supérieure de guerre. Infanterie. Résumé des conférences de 1903 à 1905. Troisième partie. L'infanterie en lutte avec la peur*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, p. 7.

642 Notons les différentes spécialisations et les cours suivis par Pétain : stage à l'Ecole de tir de la Valbonne, spécialisation en tant que chasseur alpin, brevet d'aérostier, études à l'Ecole supérieure de guerre et différents stages dans des états-majors. HERING, général, *La vie exemplaire de Philippe Pétain*, Paris, Livres, 1956, p. 20 ; LAURE, général, *Pétain*, Paris, Berger-Levrault, 1941, pp. 4-5 et 9.

643 PETAIN, Philippe, *Discours de M. le maréchal Pétain à l'Académie française et réponse de M. Paul Valéry*, Paris, Nouvelle Revue française, Plon, 1931, pp 83-86.

644 Nous possédons plusieurs mentions de l'enseignement de Pétain donné à Saumur en 1912 ainsi que quelques témoignages concernant celui de l'Ecole normale de tir de Châlons en 1900, où Pétain s'opposa aux idées des généraux Lejoindre et Vonderscherr. Les cours dispensés à l'Ecole supérieure de guerre sont mieux connus. Outre de courtes études et divers témoignages, nous disposons d'un résumé des conférences faites dans le cadre du cours de Maud'huy et surtout du texte de celui qui a été donné en 1910, alors que Pétain était titulaire de la chaire de tactique d'infanterie. Guy Pedroncini en a présenté le contenu d'une manière synthétique et l'a mis en rapport avec la doctrine développée au cours de la Première Guerre mondiale. SHAT, 1 K 188, Lettre du 30.12.1904 ; AMOUROUX, Henri, *Pétain avant Vichy, la guerre et l'amour*, Paris, Fayard, 1967, p. 29 ; BOURGET, Pierre, *Un certain Philippe Pétain*, Castermann, 1966, p. 37 ; DEFONTAINE, lieutenant-colonel, *Historique de l'Ecole supérieure de guerre*, Ecole supérieure de guerre, 1913, annexe XIX (étude non publiée) ; LAURE, général, *Pétain*, Paris, Berger-Levrault, 1941, pp. 12-13 et 16-20 ; MAUD'HUY, Louis Ernest de, *Ecole supérieure de guerre. Infanterie. Résumé des conférences de 1903 à 1905. Troisième partie. L'infanterie en lutte avec la peur*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 46-49 ; PEDRONCINI, Guy, *Pétain. Le soldat et la gloire. 1856-1918*, Paris, Perrin, 1989, pp. 26-37 ; PELLISSIER, Pierre, *Philippe Pétain*, Paris, Hachette, 1980, pp. 44-45 ; REVOL, J., « A l'Ecole supérieure de guerre (1903-1905) », *Revue historique des armées*, no 3, 1979, pp. 130-144.

645 Bourget, qui définit la personnalité de Pétain en terme de « stabilité » et d'« immobilisme », considère que le domaine de la tactique militaire fait notablement exception. En la matière, Pétain ne serait pas un conformiste, mais un novateur et un visionnaire. BOURGET, Pierre, *Un certain Philippe Pétain*, Castermann, 1966, pp. 12-21.

plus critiques, ont prétendu que la pensée de Pétain présentait nombre de points communs avec des idées défendues par d'autres. Contamine, par exemple, rapproche les idées de Pétain de celles de Mayer, l'attentisme en moins[648]. Même Bourget a nuancé son opinion en écrivant que la pensée de Pétain n'était pas aussi hétérodoxe que certains l'avaient affirmé et il a osé comparer Pétain et Grandmaison, alors que l'historiographie et la tradition les citent généralement comme les chefs de file d'écoles de pensée totalement différentes[649].

Ces commentaires contiennent chacun une part de vérité. Prise dans son ensemble, la pensée militaire de Pétain est originale, mais chacun des éléments qui la compose peut être retrouvé chez d'autres penseurs contemporains. Nous connaissons l'intérêt porté par Percin aux idées de Pétain ainsi que leur collaboration[650]. Il existe aussi des liens très étroits avec d'autres penseurs contemporains, notamment Bonnal et Grandmaison. En ce qui concerne Bonnal, on peut parler d'une véritable parenté d'esprit qui n'est pas une simple reconstruction *a posteriori*[651], en dépit de certaines divergences et des violentes critiques lancées à l'encontre de l'école de la « manœuvre napoléonienne ». Cette parenté d'esprit est corroborée par l'appréciation mutuelle entre les deux penseurs, et l'influence de Bonnal sur Pétain[652].

Quant à Grandmaison, ses deux textes traitant du combat d'infanterie[653] montrent une méthode d'analyse identique à celle de Pétain, basée sur l'étude de conflits récents, une compréhension similaire de la puissance du feu et des conséquences qui en découlent, ainsi qu'une tactique du feu très semblable. La différence essentielle se situe dans la conception des facteurs moraux et leurs relations avec les facteurs matériels. Alors que chez Pétain il y a un

[646] Amouroux insiste sur l'importance accordée au feu et souligne la vigueur avec laquelle Pétain critique les doctrines contenues dans les règlements successifs d'infanterie de la période 1875-1902. AMOUROUX, Henri, *Pétain avant Vichy, la guerre et l'amour*, Paris, Fayard, 1967, pp. 28-29.

[647] PEDRONCINI, Guy, *Le Haut Commandement français et la conduite de la guerre 1917-1918*, thèse de Lille III, 1971 ; *Pétain. Le soldat et la gloire.1856-1918*, Paris, Perrin, 1989.

[648] CONTAMINE, Henri, *La revanche. 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, pp. 67-69 et 170.

[649] Bourget montre notamment les similitudes entre le cours de Pétain et le *Dressage de l'infanterie en vue du combat offensif* qu'il considère comme « *techniquement*, d'accord avec Pétain » et il cite d'autres penseurs qui ont des idées communes avec Pétain : Nigote, Grouard, Berrot, Verraux. BOURGET, Pierre, *Un certain Philippe Pétain*, Castermann, 1966, pp. 38-48.

[650] Contrairement à ce qu'écrit Laure, il est faux d'affirmer que la collaboration entre Pétain et Percin a débouché sur l'élaboration du Règlement d'artillerie du 8 septembre 1910. Percin a violemment critiqué ce document dans deux de ses ouvrages. LAURE, général, *Pétain*, Paris, Berger-Levrault, 1941, pp. 14-15 et 45-46 ; PERCIN, Alexandre, *Deux textes en désaccord*, Paris, Chapelot, 1911 ; *L'artillerie au combat. Revision du règlement de manœuvre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912.

[651] Il existe de nombreux points communs (rejet de tout schématisme, supériorité de l'offensive sur la défensive, importance du feu, rôle du chef et des cadres, importance de la volonté et des facteurs matériels) entre les doctrines de Bonnal et de Pétain, mais il y a aussi de profondes divergences en ce qui concerne le combat d'usure, l'intensité de la concentration des forces dans l'attaque et la distinction entre le combat d'usure et l'attaque.

[652] Mentionnons à ce propos l'appréciation de Pétain par Bonnal au lendemain des manœuvres de 1900 : « Capitaine remarquable, aussi bien comme officier d'Etat-major que comme officier de troupe. Réunit les qualités de vigueur, de caractère, de coup d'œil, de décision et d'intelligence dans la juste proportion désirable chez un futur grand chef. Sujet d'élite. » Pétain a suivi les cours de l'Ecole supérieure de guerre alors que Bonnal occupait le poste de sous-directeur adjoint et qu'il élaborait et publiait son étude si importante sur Froeschwiller. Bonnal dirigeait cette même institution au moment où Pétain a été nommé professeur adjoint de tactique d'infanterie. L'attrait de Pétain pour l'ouvrage de Bonnal sur la bataille de Saint-Privat est indéniable. Il en fait la louange dans une lettre de 1904 et l'utilise comme source principale de son cours de tactique d'infanterie. SHAT, 1 K 188, Lettre du 30.12.1904 ; LAURE, général, *Pétain*, Paris, Berger-Levrault, 1941, p. 10.

[653] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*, Paris, Berger-Levrault, 1906 ; LUCAS, Pascal Lucas, *La section et le chef de section au combat. Ouvrage à l'usage des chefs de section*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1913, préface de Grandmaison, pp. 5-7.

juste rapport et une interaction entre les deux éléments, chez Grandmaison nous trouvons une véritable subordination des facteurs matériels lorsqu'il fait intervenir les facteurs moraux.

L'originalité de la pensée de Pétain ne réside donc pas dans le fait qu'elle se composait d'éléments nouveaux, mais dans la globalité d'approche de la bataille et dans une juste combinaison et un juste équilibre entre les facteurs matériels et moraux[654]. Cette approche doit être qualifiée de globale, car Pétain s'intéresse non seulement à l'organisation des troupes et à l'action du commandement, mais aussi aux capacités et à l'habileté des troupes, grâce à une judicieuse combinaison de la méthode historique et de la méthode positive. Cet équilibre se retrouve dans le fond et dans la forme. Chez Pétain, en effet, il n'y pas d'artifices rhétoriques pour justifier une exagération, mais un sens remarquable du réel, avec la juste part accordée à chaque élément : « Combien différente était la manière de Pétain ! Celui-ci ne se dépensait pas en gesticulations oratoires doublées d'une trop éloquente verbosité. Assis à sa table, devant un auditoire rendu très attentif, le commandant Pétain, froid, ironique, impassible, nous parlait sans rien de théâtral, avec parfois des mots qui révélaient une profonde sensibilité. Sa voix au timbre métallique assénait l'un après l'autre les sarcasmes agressifs de son imperturbable logique. Dans le choix des sujets de ses conférences, il s'en tenait au domaine des faits avérés, des réalités matérielles qu'il soumettait au crible d'une raison impitoyable […] Il faisait à nos yeux figure de démolisseur des lois les mieux établies ; il jetait à terre les idoles que les règlements militaires prescrivaient d'adorer. Et cette sorte de fureur destructrice enchantait notre ardente jeunesse : cet âge est sans pitié… »[655]

7.1.2 Les quatre modes d'action tactique et les quinze lois du combat moderne

Une étude approfondie des documents montre que la pensée de Pétain est plus complexe que ce que l'historiographie en a dit et qu'elle accorde davantage de place à la manœuvre et au moral[656] mais cela varie selon la période historique étudiée et le niveau de la formation

[654] Cet équilibre, nous le retrouvons dans son discours du 6 avril 1935, lors de la remise de la Légion d'honneur à l'Ecole supérieure de guerre : « L'art militaire est le plus mouvant de tous les arts. Il serait fâcheux de se figer dans l'étude du passé sans jamais interroger l'avenir. L'Ecole de guerre, fidèle à une méthode éprouvée, doit assurément continuer à alimenter aux récits des batailles d'hier ses méditations et ses travaux. Mais elle doit y trouver des leçons, non des modèles, et apporter dans ses recherches un esprit résolument ouvert aux problèmes modernes. Sous peine d'être surpris et de subir le système de guerre de l'adversaire, il importe dès maintenant d'avoir une doctrine. Cette doctrine doit faire une place raisonnable aux facteurs moraux et intellectuels, qui restent les éléments permanents de l'action ; mais elle doit aussi s'appuyer sur l'étude des propriétés de l'armement qui, de tout temps, ont régi les formes du combat. » PETAIN, Philippe, « L'Ecole supérieure de guerre. Discours prononcé le 6 avril 1935 à l'occasion de la remise de la Légion d'honneur à l'Ecole supérieure de guerre », *Revue d'infanterie*, mai 1935, pp. 827-828.

[655] REVOL, J., « A l'Ecole supérieure de guerre (1903-1905) », *Revue historique des armées*, 1979, no 3, p. 136.

[656] Chez Pétain, le choc n'existe pas à proprement parler. Sa composante morale l'emporte sur sa composante physique. La menace du choc suffit pour déterminer la fuite de l'adversaire. La baïonnette, dont les capacités de destruction sont inférieures à celles du fusil, est une arme « embarrassante et incommode dans le rang ». Elle exprime une supériorité écrasante dans le domaine moral chez celui qui est décidé à s'en servir. Pétain écrit : « D'où vient donc la réputation que la baïonnette s'est acquise dans les armées de la République et du 1er Empire ? Le bénéfice des vertus qu'on attribue à l'arme doit revenir à celui qui se détermine à en faire usage. La résolution de se servir d'un moyen extraordinaire, et qui dénote un tel mépris des armes à feu, voilà ce qui rend formidable celui qui se sert de la baïonnette. Il se montre à l'adversaire décidé à tout oser et à tout entreprendre. Le défenseur n'attend pas ordinairement l'arrivée de l'agresseur ; il est confondu par la démonstration. » Et Pétain ajoute en note de bas de page : « Si le défenseur, au moment d'être abordé par l'assaillant, s'avançait au devant de lui, l'avantage lui resterait probablement, car il ferait preuve, ainsi, d'une plus grande résolution, et c'est la plus grande résolution qui doit l'emporter. » PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 84-88.

considérée. Ainsi, le feu ne prend une importance déterminante qu'avec la guerre de 1870[657]. Pour la manœuvre, cette importance croît au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des formations : elle finit par constituer la base de la tactique générale.

Chez Pétain, le moral constitue un mode d'action tactique déterminant[658]. Sous l'influence d'Ardant du Picq, il accorde beaucoup d'importance à l'homme et à son instinct de conservation[659]. En raison de la globalité de son approche, il analyse ce facteur à la fois dans le cadre de la préparation des troupes et dans celui de l'exécution de la bataille. Il s'intéresse dès lors à l'organisation des troupes, à la valeur du commandement et à l'influence de ce mode sur le champ de bataille. Cette méthode lui permet de montrer toute la complexité du moral et de souligner les interactions existant entre les différents éléments qui le composent. Elle lui permet aussi de lier le moral aux autres modes d'action tactique. Dans cette vision globale apparaissent toutefois deux éléments dont l'importance doit être mise en exergue : la valeur intellectuelle et morale du commandement en général et du chef en particulier ainsi que la stabilité organisationnelle des formations[660].

Dans la pensée de Pétain, la manœuvre est en relation directe et étroite avec le moral et le feu. Elle est conçue comme une combinaison entre le feu et le mouvement[661] sous une forme enveloppante[662]. Elle constitue un subtil jeu entre trois facteurs étroitement liés : action du commandement, souplesse des troupes et réserves[663]. Celles-ci constituent l'élément essentiel de la manœuvre dans la pensée de Pétain, le principe d'économie des forces devant permettre la conservation d'une force puissante et intacte destinée à agir au moment et au point cruciaux, dans le but d'obtenir des « résultats décisifs ».

Cette conception présente des similitudes avec celle de l'école de la « manœuvre napoléonienne ». Il n'existe cependant pas de document connu donnant une idée plus précise de la conception de la manœuvre chez Pétain et permettant une comparaison plus détaillée avec celle définie dans le Règlement de 1895. Si on descend dans la hiérarchie des formations pour examiner la manœuvre et les évolutions dans les unités d'infanterie, ainsi que la

[657] Durant la période napoléonienne, le feu ne tient qu'une place secondaire. Secondaire ne signifie cependant pas négligeable, et Pétain étudie attentivement l'action des tirailleurs et la coexistence, sur le champ de bataille, de la ligne (le feu) et de la colonne (le choc). PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 73-97 et 187-188.

[658] Les deux premières parties du cours de Pétain accordent à ce mode une place particulière. PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 1-203.

[659] GIRARD, Louis-Dominique, *Mazinghem ou la vie secrète de Philippe Pétain 1856-1951*, Paris, Louis-Dominique Girard, 1971, p. 95 ; PELLISSIER, Pierre, *Philippe Pétain*, Paris, Hachette, 1980, p. 27.

[660] L'exemple du III^{e} corps d'armée de Davout à la bataille d'Auerstaedt est particulièrement éloquent à cet égard. Formé dès 1803 dans les camps de la Manche, encadré par des généraux de division (Gudin, Friant et Morand) de valeur, commandé par un « chef éminent […] strict, juste et éclairé ; [possédant] une haute valeur intellectuelle et morale ; […] craint et respecté de ses inférieurs à qui il inspire une confiance absolue », ce corps d'armée a pu acquérir un degré de professionnalisation élevé, soit une habitude à travailler en commun, une confiance dans le commandement et un fonctionnement presque parfait de ses rouages. La valeur du commandement, reconnue par la troupe qui a pu la voir à l'œuvre durant une longue période, entraîne une confiance et une solidité morale de la troupe, qui permettent d'affronter, sur le champ de bataille, la destruction. PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 59-93.

[661] Pétain écrit : « l'avantage est du côté de celui qui avance en faisant le meilleur emploi de son fusil, du côté du feu qui marche ». SHAT, 1 K 188, Lettre du 30.12.1904.

[662] Pétain appuie son affirmation à la fois sur l'exemple de l'histoire et sur le raisonnement, en écrivant que l'enveloppement constitue « le meilleur emploi que l'on puisse faire du nombre ». Il mentionne Frédéric II, Napoléon et Clausewitz, en précisant que ce dernier n'est « ni une bête ni un imbécile ». SHAT, 1 K 188, Lettre du 30.12.1904.

[663] PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, p. 84.

conception du combat, le cours de tactique d'infanterie de 1911 permet de mettre en évidence l'opposition de Pétain à la doctrine de l'armée française de la période 1884-1902[664]. Les reproches les plus importants concernent la conception même du combat[665]. Alors que le Règlement d'infanterie de 1875 était le fruit de l'expérience de la guerre, ses successeurs de 1894 et de 1901-1902 constituaient pour Pétain, en dépit de certaines qualités[666], une nette régression. Ils étaient en contradiction avec les lois essentielles du combat moderne telles qu'il les avait définies. Cette conception du combat était trop schématique, particulièrement en ce qui concernait l'assaut. Elle ne laissait pas assez d'initiative aux subalternes et n'utilisait pas suffisamment les avantages du terrain dans le but de protéger matériellement et moralement les troupes[667]. Ce que Pétain critique le plus violemment, c'est la division du combat en trois phases distinctes (combat de préparation, attaque décisive et achèvement), contraire à la réalité, et qui dissociait totalement combat d'usure et attaque et ne prenait pas en compte la réalité du terrain et l'action de l'ennemi.

Pétain rejette ainsi complètement la vision « napoléonienne » du combat, dans son principe et pas seulement dans sa forme. Sa vision de l'attaque est tout autre. Il préconise une usure de l'adversaire par la combinaison du feu et du mouvement, le premier permettant le second, avec un renforcement progressif de la première ligne. Quant au choc, il en reconnaît la nécessité dans la dernière phase de l'attaque. Toutefois, cette phase ne représente que l'ultime étape, très courte, d'une longue progression qui se déroule sur plus d'un kilomètre. Dans l'assaut, Pétain, très réaliste, refuse toute considération schématique en raison de la grande confusion qui règne à ce moment-là.

Pour Pétain, la nouvelle puissance du fusil (rapidité du tir, grande portée efficace et chargement par la culasse) a fait entrer le feu d'infanterie dans une nouvelle dimension tactique[668]. La précision du tir ne suffit plus, comme l'a montré l'échec des troupes françaises face aux Allemands dotés d'une arme inférieure. Le feu d'infanterie doit être intégré dans une véritable tactique des feux[669], basée sur quatre principes : individualité des feux, combat en profondeur, intensité maximale du combat aux distances décisives et recherche du meilleur rapport entre puissance du feu et vulnérabilité. Si cette tactique correspond à celle employée par les Boers au cours du conflit en Afrique du Sud, Pétain n'est cependant pas un adepte des écrits du général de Négrier. Les quelques lignes que nous possédons concernant son évaluation des enseignements tirés de la guerre des Boers par les partisans de la « nouvelle

[664] PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 203-246.
[665] PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 212-246.
[666] Le Règlement de 1894 présente les qualités suivantes : « conception juste des propriétés des armes modernes » ; suppression du remplacement de la première ligne par la deuxième ; mise en garde contre les dispositifs en éventail ; engagement d'éclaireurs d'infanterie ; baisse de la vulnérabilité des formations dans les marches d'approches ; suppression des renforts, puis des soutiens. Le nouveau dispositif (une ligne au coude à coude suivie à 500 mètres par les réserves) est beaucoup trop strict et ne tient pas compte de la situation.
Pétain souligne trois légers progrès dans le Règlement de 1901 : abandon partiel des feux de salve ; importance accordée au terrain dans les préliminaires de la bataille ; abandon de la formation normale de combat. Ces deux derniers avantages sont contrebalancés par deux défauts très graves : la négligence complète du terrain au moment de l'attaque et une école de bataillon très réglementée. PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 229-231 et 238-246
[667] PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 238-246.
[668] PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 106-108 ; SHAT, 1 K 188, Lettre du 30.12.1904.
[669] Pétain écrit : « Tirer juste est bien, tirer à propos est infiniment mieux ». MAUD'HUY, Louis Ernest de, *Ecole supérieure de guerre. Infanterie. Résumé des conférences de 1903 à 1905. Troisième partie. L'infanterie en lutte avec la peur*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié, pp. 46-49.

école » sont sans équivoques quant à la condamnation de ce qu'il nomme la « Bürentactik » ou « tactique du plat ventre et de la débandade »[670].

Cette nouvelle importance de la puissance du feu d'infanterie a conduit Pétain à définir quinze lois à propos du combat moderne. Elles peuvent être résumées par les deux premières, car les autres ne font que découler de la deuxième et relèvent de la recherche du rapport le plus favorable entre les deux facteurs contradictoires que sont la plus grande puissance de feu possible (feux de tirailleurs, actions concentriques) et la moindre vulnérabilité (ordre dispersé, chaîne de tirailleurs et formations peu vulnérables, emploi du terrain à la fois comme masque et comme bouclier) : la supériorité de l'offensive et la primauté du feu en tant que mode d'action de l'infanterie[671].

La première de ces lois (supériorité de l'offensive), toujours valable à travers l'histoire, est sans équivoque. Elle réduit à néant l'argumentation des critiques qui présentent Pétain comme un partisan de la défensive. Il partage, avec la presque totalité de ses contemporains, d'une part la croyance dans la supériorité, au niveau tactique, de l'offensive, considérée comme seule capable de remporter la victoire[672], et d'autre part la vision de la bataille comme une lutte entre deux volontés[673]. Les arguments employés par Pétain, qui reprend le plaidoyer de Marbot[674] sur les avantages de l'offensive[675], sont également ceux de ses contemporains.

[670] SHAT, 1K 188, Lettre du 30.12.1904.

[671] Les quinze lois définies par Pétain sont : 1) « Le progrès des armes maintient à l'offensive sa supériorité » ; 2) « Importance prépondérante du feu » ; 3) « Nécessité d'employer l'ordre dispersé » ; 4) « Translation du combat sur la ligne des tirailleurs chargés à la fois de la préparation et de l'exécution » ; 5) « Une chaîne de tirailleurs représente la formation qui réalise la plus grande puissance de feu et réduit au minimum la vulnérabilité des combattants » ; 6) « Importance du terrain » ; 7) « Recherche de l'invisibilité » ; 8) « Difficulté pour les renforts ou les troupes de 2e ligne exposés au feu de se maintenir en arrière de la chaîne. Tendance de ces éléments à grossir la chaîne prématurément » ; 9) « L'arrivée des renforts sur la chaîne ne détermine pas, en général, le mouvement en avant » ; 10) « Les feux d'ensemble ne trouvent plus leur emploi dans le combat ; le feu de tirailleurs y est seul pratiqué » ; 11) « Le progrès des armes favorise les actions concentriques » ; 12) « Les assauts ont lieu, en général, en tirailleurs, et c'est la chaîne qui en donne le signal » ; 13) « Le relèvement des troupes au combat est un procédé suranné, mieux vaut les approvisionner sur place en munitions » ; 14) « L'action du commandement supérieur au combat ne peut plus s'exercer que sur les troupes soustraites aux émotions de la lutte. Importance du rôle de l'officier de rang » ; 15) « Importance du développement de l'initiative à tous les degrés ». PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 179-203.

[672] PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 117-122.

[673] Pétain établit une relation entre la valeur morale d'une troupe, sa volonté d'avancer et la victoire. Le vainqueur est celui dont la volonté est la plus tenace. La matérialisation de cette ténacité est constituée par la volonté de progresser en dépit des obstacles et des difficultés. Tout doit être fait pour développer ou à tout le moins maintenir cette volonté, d'où la nécessité de rechercher à progresser sur le champ de bataille ou au moins à s'accrocher au terrain jusqu'à la dernière extrémité. Citant des témoignages de la guerre russo-japonaise et plusieurs batailles indécises (Eylau, Vionville-Mars-la-Tour) où la victoire est due au seul fait qu'un des adversaires s'est avoué vaincu en se retirant, Pétain conclut : « En effet, il n'y a pas de règle qui indique que le vaincu est le parti qui a perdu tel nombre d'hommes ou consommé tant de munitions. La victoire est à celui qui demeure le dernier, à celui qui affirme par là sa volonté de continuer la lutte ». PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 181-187.

[674] Jean-Baptiste Antoine Marcelin, baron de Marbot (1782-1854). Officier ayant montré ses qualités aux cours des guerres napoléoniennes, Marbot s'est rallié à Napoléon durant les Cent-Jours. Banni entre 1815 et 1819, il est devenu ensuite précepteur du duc de Chartres (fils de Louis-Philippe) et a été promu général en 1830. Il a participé au siège d'Anvers en 1832 et à diverses opérations durant la conquête de l'Algérie. Ses *Mémoires* ont été publiées en 1891.

[675] Ces avantages sont au nombre de huit : unité d'action ; concentration des forces ; possibilité de frapper le point faible de l'ennemi ; choix du moment et du lieu de l'action ; possibilité de tromper l'ennemi ; application d'un plan connu ; réussite sur un seul point de la ligne suffisant à donner la victoire, alors que le défenseur doit être vainqueur partout ; hasard favorisant souvent l'attaquant. MARBOT, Jean-Baptiste Antoine Marcelin,

Toutefois, sa vision est plus complexe et plus équilibrée ; il aborde cette question dans sa globalité et pousse très loin la réflexion sur l'importance des facteurs moraux et leurs relations avec les facteurs matériels. Pour lui, les éléments déterminants sont d'ordre moral et les progrès de la puissance de feu ne changent rien à cet état de fait. Cependant, la question ne réside pas simplement dans le fait de prendre l'offensive, mais dans celui de « maintenir l'attitude offensive », ce qui implique de conserver la supériorité morale, qui est soumise à l'action des facteurs matériels qui jouent en quelque sorte le rôle de catalyseur.

Concernant la deuxième loi (primauté du feu en tant que mode d'action de l'infanterie)[676], une précision doit être apportée. Pétain traite, dans son cours, de la tactique d'infanterie. Dans ce cadre, celui des petites unités, la question de la manœuvre a une importance secondaire. Les possibilités de manœuvre jusqu'au niveau du régiment, qui, le plus souvent, est encadré, sont très limitées. Pétain n'aborde ainsi, et avec raison, que très peu ce mode qui n'acquiert de l'importance que lorsque l'on monte dans la hiérarchie des unités.

7.2 Grouard, Camon et Colin

L'influence napoléonienne a été générale dans la pensée militaire française de la période 1871-1914 et elle ne s'est pas limitée aux penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne ». Parmi les nombreux disciples de l'Empereur, trois d'entre eux, Grouard, Camon et Colin, ont développé chacun une pensée particulière qui mérite de retenir notre attention. Ces trois courants de pensée sont indépendants les uns des autres, non seulement dans le temps, mais aussi au point de vue des idées. Bien que partageant certains points communs avec l'école de la « manœuvre napoléonienne », ils se distinguent d'elle par leur interprétation jominienne et non clausewitzienne de Napoléon. Ils n'ont eu qu'une faible influence sur la pensée militaire française et sur la doctrine d'avant la Première Guerre mondiale, même si l'ouvrage de Colin fut considéré comme un classique. Cette influence est en fait surtout marquée en creux. Ils ont contribué au déclin de la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne » en amenant des visions de la guerre napoléonienne différentes et basées sur des fondements historiques plus sérieux que les études menées à l'Ecole supérieure de guerre.

7.2.1 Grouard

Grouard fut, dans les années 1880, l'un des principaux contributeurs aux études napoléoniennes[677]. Toutefois, sa conception de la guerre et de la bataille, ainsi que sa compréhension de la guerre napoléonienne présentent des caractéristiques indiquant une influence jominienne[678]. Ce particularisme l'a fait considérer, en comparaison des idées

Remarques sur l'ouvrages de Monsieur le lieutenant-général Rogniat, intitulé : « Considérations sur l'art de la guerre », Paris, Anselin et Pochard, 1820.

[676] PETAIN, Philippe, *Cours d'infanterie*, Ecole supérieure de guerre, 1911, cours non publié, pp. 187-188.

[677] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 170-171.

[678] Pour Grouard, Jomini est celui qui a le mieux compris le « système de guerre de Napoléon », même s'il n'a pas élucidé complètement les questions de la campagne de 1815, avant tout pour des questions de sources. Il considère que Clausewitz n'a « jamais bien compris » les principes de la stratégie napoléonienne et n'a par conséquent pas pu saisir le caractère particulier de cette campagne. Il n'a su que mettre en évidence les défauts d'exécution et vanter les dispositions prises par les adversaires, même si certaines de ses remarques sont tout à fait judicieuses. GROUARD, Antoine, *La critique de la campagne de 1815*, Paris, Chapelot, 1904, pp. VI-VIII ; ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 35-36 ; GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 170-171.

développées par Cardot, Gilbert ou Foch, comme un « sage » par Aron qui considérait que « ses deux livres principaux frapp[ai]ent par une certaine rigueur de pensée et par le bon sens »[679].

Avec les penseurs issus de l'Ecole supérieure de guerre, Grouard a cependant partagé le rejet de la passivité et de la croyance en la toute-puissance de la forteresse et a défendu une stratégie agressive. L'affirmation d'Aron, selon laquelle la contribution majeure de Grouard a été sa conviction que la France devait adopter face à l'Allemagne une politique et une stratégie défensives[680], doit être fortement nuancée[681]. S'il est vrai que Grouard a préconisé une stratégie défensive pour la France en cas de guerre avec l'Allemagne[682], il a modifié sa position dans l'appendice publié à la fin de la réédition de 1913[683]. La question de la forme de la stratégie, défensive ou offensive, dépendait de la situation stratégique générale en Europe et ne devait aucunement être mise en relation avec les progrès de l'armement. Si la France avait intérêt à adopter une stratégie défensive dans le cas d'une guerre « purement » franco-allemande[684], il n'en allait plus de même avec la nouvelle situation stratégique qui découlait des événements balkaniques. Grouard conçoit une entrée en guerre selon un scénario différent, résultant de l'engrenage fatal lié au jeu des alliances, Triple Alliance et Triple Entente[685]. Dans ce cadre, il préconise d'adopter une attitude offensive, du fait que l'Allemagne est obligée d'engager une partie importante de ses troupes face à la Russie[686].

Grouard est un partisan de l'offensive en général, dont il a toujours souligné les avantages[687]. Dans le cas où la France devait adopter une stratégie défensive, il se montre un adepte d'une « défense très active », de l'offensive tactique. Cette forme de guerre ne se différencie de la stratégie offensive que par le fait qu'elle ne se déroulerait pas sur le sol de l'adversaire[688] : « On devra, en réalité, employer les procédés de la guerre offensive, en ce sens qu'il faudra attaquer l'ennemi quand il se présentera ; il y aura seulement cette différence que se sera une offensive subordonnée au lieu d'être une offensive indépendante. »

---

[679] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 35-36.
[680] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, p. 301.
[681] GROUARD, Antoine, *France et Allemagne. La guerre éventuelle*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 73-76.
[682] GROUARD, Antoine, *France et Allemagne. La guerre éventuelle*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 69-73. Cette idée de défensive stratégique a déjà été développée, dans des termes presque identiques, dans les *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, sans toutefois appliquer le concept à la France de l'époque. GROUARD, Antoine, *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, pp. 259-260.
[683] GROUARD, Antoine, *France et Allemagne. La guerre éventuelle*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 229-250.
[684] Grouard justifie sa thèse par le fait qu'aucune des conditions nécessaires (être prêt le premier, être « notablement le plus fort », avoir une confiance en soi « justifiée par des succès antérieurs », disposer d'une ligne d'opération « facile à suivre ») pour une offensive décidée n'est réalisée. De plus, vu l'intervention éventuelle de l'Angleterre et de la Russie, il est tout indiqué de retarder « la bataille décisive de plusieurs jours ». Grouard insiste sur le fait qu'une retraite bien organisée, prévue et expliquée ne doit pas agir sur le moral des forces et n'implique pas la défaite. GROUARD, Antoine, *France et Allemagne. La guerre éventuelle*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 69-73 et 196-197.
[685] Ce scénario se révèle être, à quelques détails près, celui qui se produira quelques mois plus tard, lorsqu'éclatera la Première Guerre mondiale : l'Autriche entre en guerre contre la Serbie et la Bulgarie. La Russie s'engage pour soutenir ses alliés. L'Allemagne intervient à son tour pour soutenir l'Autriche. La France doit alors intervenir. Grouard pense que, vu l'ampleur du conflit, l'Angleterre et l'Italie finiraient par intervenir à leur tour. GROUARD, Antoine, *France et Allemagne. La guerre éventuelle*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 229-250.
[686] Grouard prévoit deux hypothèses. Dans la première, l'Allemagne étant fortement engagée en Russie, la France à intérêt à adopter une stratégie offensive. Dans la seconde, la France, très en retard dans sa mobilisation du fait de son entrée en guerre tardive devrait adopter, dans un premier temps, une phase défensive, avant de passer à l'attaque.
[687] GROUARD, Antoine, *France et Allemagne. La guerre éventuelle*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 73-77.
[688] Grouard écrit que la stratégie offensive consiste à envahir le territoire de l'adversaire.

7.2.1.1 Une définition claire de la tactique et de la stratégie

Grouard a fortement critiqué les définitions développées par Lewal, dont il a souligné les incohérences[689]. Sa propre définition, moderne, établit une distinction basée sur la « nature des choses ». Inspiré de Jomini, il définit la stratégie comme ayant « pour objet la combinaison des mouvements sur le théâtre des opérations et spécialement dans le but d'amener la bataille dans des conditions favorables, tant sous le rapport du nombre que sous celui de la situation des armées »[690]. La stratégie relève exclusivement du généralissime, qui ne s'immisce dans la tactique qu'avec l'engagement des réserves stratégiques et en garantissant le maintien intime des liens entre les armées[691]. De son côté, « la tactique a pour objet les mouvements du champ de bataille et spécialement le combat » et a pour but d'« utiliser pour le mieux les propriétés des armes et celles du terrain »[692].

Cette définition et cette distinction claires des deux domaines ont permis à Grouard de comprendre la différence d'intérêt que l'histoire représentait pour la stratégie et pour la tactique. En raison de sa conception de la guerre, « science d'observation » et non « de raisonnement » dont les lois étaient contenues dans les « exemples des grands capitaines »[693], il a envisagé l'étude de l'histoire comme moyen de développer une doctrine, par le biais de la méditation des exemples qu'elle donne[694]. Cependant, contrairement à beaucoup de ses contemporains, il a compris que l'histoire ne présentait d'intérêt réel qu'au niveau de la stratégie, qui connaît des « principes régulateurs », toujours vrais à travers les siècles, alors que, dans le domaine tactique, l'évolution de l'armement enlève tout intérêt[695] : « Si l'on veut chercher, dans le passé, les règles à suivre pour engager les troupes dans le combat de nos jours, on ne les trouvera pas, puisque l'instrument n'est plus le même ; les progrès des armes à feu ont été tels, dans ces dernières années, qu'il ne faut même plus chercher à imiter les formations tactiques reconnues les meilleures en 1870. »

7.2.1.2 La bataille

La conception de la bataille, chez Grouard, comporte nombre de points communs avec celle développée par l'école de la « manœuvre napoléonienne » : unité d'action et importance accordée à la volonté du chef, mais surtout caractère décisif de la bataille[696]. Cette position particulière de la bataille donne une place déterminante à la tactique, puisque la bataille devient l'élément décisionnel capital de l'action militaire[697]. Quant aux caractéristiques de

---

689 GROUARD, Antoine, *Nouvelles observations sur l'objet et les éléments de la stratégie*, Paris, Baudoin, 11897, pp. 15-29.

690 GROUARD, Antoine, *Stratégie : objet, enseignements, éléments*, Paris, Baudoin, 1895 ; *Nouvelles observations sur l'objet et les éléments de la stratégie*, Paris, Baudoin, 1897, pp. 1 et 13 ; *Nouvelles observations sur l'objet et les éléments de la stratégie*, Paris, Baudoin, 1897, p. 14 ; *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, p. XVIII.

691 GROUARD, Antoine, *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, p. 280.

692 GROUARD, Antoine, *Nouvelles observations sur l'objet et les éléments de la stratégie*, Paris, Baudoin, 1897, p. 13 ; *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, p. X.

693 GROUARD, Antoine, *Une maxime de Napoléon*, Paris, J. Dumaine, 1879, p. 7.

694 GROUARD, Antoine, *Une maxime de Napoléon*, Paris, J. Dumaine, 1879, p. 22.

695 GROUARD, Antoine, *France et Allemagne. La guerre éventuelle*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 133-134.

696 GROUARD, Antoine, *Une maxime de Napoléon*, Paris, J. Dumaine, 1879, pp. 6-7 et 22 ; *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, pp. IX et 278.

697 Le seul cas où la stratégie peut obtenir la victoire à elle seule, sans l'intervention de la tactique, est l'investissement. Grouard précise que « le rôle de la stratégie est d'autant moindre pendant la bataille qu'il a été plus décisif pendant la période qui précède ». GROUARD, Antoine, *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, p. XVII.

cette « bataille décisive »[698], même si Grouard en parle très peu, elles montrent une vision assez proche des penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne » : bataille de rencontre engagée sur l'ensemble du front[699], combats d'usure plus ou moins liés entre eux, complexité de la bataille vu les effectifs en présence et l'étendue du champ de bataille, durée incertaine, mais de plusieurs jours[700], tentatives mutuelles d'enveloppement de l'adversaire.

La principale différence réside dans la forme de la bataille. Si Grouard a une vision napoléonienne de la bataille et qu'il affirme que les principes à suivre sont ceux de Napoléon, il se montre très laconique à leur sujet[701] et nie une systématisation de la forme des campagnes et des batailles impériales[702]. Cette position l'oppose à la fois aux penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne » et à Camon qui a poussé à l'extrême la schématisation de la forme napoléonienne de la bataille.

Cette vision conduit Grouard à défendre une forme de bataille privilégiant l'offensive[703] et la manœuvre, qui sont intimement liées[704]. Ce lien résulte de l'impossibilité quasi absolue des « attaques conduites exclusivement de front », entraînant la nécessité d'un mouvement débordant. L'offensive constitue donc un élément raisonné, préparé, d'autant plus que Grouard y intègre la puissance du feu moderne[705]. Quant à la manœuvre, il la conçoit essentiellement de deux manières : un débordement de l'adversaire ou une attaque frontale sur son centre, lancés au moyen de fortes réserves, après l'avoir contraint à étendre son front par un mouvement tournant[706].

7.2.2 Camon et le « système napoléonien »

La naissance de l'intérêt de Camon pour les forces morales remonte au temps où il suivait les cours de Cardot sur Clausewitz et Napoléon à l'Ecole supérieure de guerre[707], qui lui ont fait mettre l'homme, avec sa peur de la mort et son instinct de conservation, au centre de sa conception de la guerre[708] et qui lui ont fait envisager la bataille comme une lutte entre les

[698] GROUARD, Antoine, *France et Allemagne. La guerre éventuelle*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 13 et 191-195.
[699] GROUARD, Antoine, *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, p. 278.
[700] GROUARD, Antoine, *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, p. 280.
[701] Le seul principe napoléonien que Grouard définit est un engagement sur l'ensemble du champ de bataille, afin de bien voir quelle est la situation, dans le but d'être le plus fort à un moment et un endroit donnés. GROUARD, Antoine, *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, pp. 281-282.
[702] GROUARD, Antoine, *Les batailles de Napoléon. A propos d'un écrit récent*, Paris, Chapelot, 1900. Cet ouvrage constitue une critique des thèses défendues par Camon dans son ouvrage *La bataille napoléonienne*, Paris, Chapelot, 1899. Selon Grouard, les opérations menées par les prédécesseurs de Napoléon n'ont pas procédé du hasard, la forme des campagnes et des batailles a été systématisée de manière exagérée, le principe d'*a priori* des campagnes a également été poussé trop loin et l'attaque décisive constitue bien l'événement, et non pas l'attaque débordante.
[703] GROUARD, Antoine, *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, p. 277.
[704] GROUARD, Antoine, *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, pp. 276-277.
[705] Grouard écrit : « Sans doute ce n'est que par l'offensive que l'on peut arriver à des succès décisifs ; mais il faut la pratiquer avec discernement, à son temps et à son heure […] Dans bien des cas, il vaut mieux procéder par riposte que de se lancer dans l'inconnu. A notre époque surtout, malheur à ceux qui s'engageront à fond sans une extrême circonspection : ils seront broyés par la puissance des armes contemporaines ! » GROUARD, Antoine, *Les batailles de Napoléon. A propos d'un écrit récent*, Paris, Chapelot, 1900, p. 3.
[706] GROUARD, Antoine, *Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898, pp. 282-283.
[707] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et techniques*, ISC, Paris, Economica, 1997, préface de Bruno COLSON, pp. 6-7.
[708] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, Paris, Chapelot, 1907, pp. 5-6.

facteurs moraux plutôt que matériels[709]. Comme ses contemporains, Camon a étudié l'impact des forces morales à la fois dans le domaine du commandement et dans celui des troupes. Il a souligné l'importance du rôle joué par la personnalité du général[710]. Toutefois, contrairement à beaucoup d'autres écrivains, les qualités personnelles sur lesquelles il insiste relèvent plus de l'intelligence que de la volonté. Dans le domaine des troupes, il a établi un lien entre manœuvre et action morale[711]. La manœuvre sur les arrières vise, non seulement un but matériel (menace ou perte de la ligne de communication), mais aussi un double but moral : par la surprise et la rapidité, la manœuvre doit affaiblir le moral de l'adversaire en lui donnant le sentiment d'être vaincu[712].

C'est également de cette période à l'Ecole supérieure de guerre que lui est venu son intérêt pour les études napoléoniennes[713]. Camon a ultérieurement approfondi la question en élargissant la palette des sources employées et en consultant les ouvrages consacrés aux campagnes napoléoniennes, notamment ceux écrits par Jomini[714]. Très influencé par les théories évolutionnistes des élèves de Lamarck, de Geoffroy Saint-Hilaire et de Darwin, qui cherchaient à déterminer les lois régissant les rapports entre les être organisés, Camon établit une comparaison entre les organismes vivants et le « système » de guerre napoléonien[715]. A l'instar des êtres vivants, ce système aurait connu une certaine évolution et n'aurait pas toujours été appliqué normalement en raison de circonstances particulières[716]. Cette conception fut reçue sans aucune indulgence dans les milieux militaires, ce qui explique sans doute le peu d'influence de la pensée de Camon sur ses contemporains, d'autant qu'il occupa un poste d'enseignement que l'on peut qualifier de peu important, puisqu'il fut professeur à l'Ecole d'application de Fontainebleau[717].

La pensée de Camon s'inscrit dans un cadre résolument offensif dans lequel la manœuvre joue le rôle déterminant[718]. Suivant Jomini, il souligne les avantages matériels de l'offensive

[709] Camon affirme que la destruction physique de l'adversaire n'est pas nécessaire, qu'une destruction morale suffit.
[710] CAMON, Hubert, *La bataille napoléonienne*, Paris, Chapelot, 1899, p. 5.
[711] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Précis des campagnes*, Paris, Chapelot, 1903, tome 1, pp. 131-132.
[712] Camon insiste sur cet effet de démoralisation de la manœuvre sur les arrières. Prenant les exemples d'Iéna et d'Auerstaedt, Camon écrit : « Cette *démoralisation*, c'est le premier effet que Napoléon attend de sa manœuvre ». CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Précis des campagnes*, Paris, Chapelot, 1903, tome 1, p. 187.
[713] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, ISC, Paris, Economica, 1997, préface de Bruno COLSON, pp. 6-7 ; *La guerre napoléonienne. Précis des campagnes*, Paris, Chapelot, 1903, tome 1, p. X.
[714] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les batailles*, Paris, Chapelot, 1910, p. IX.
[715] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Précis des campagnes*, Paris, Chapelot, 1903, tome 1, p. V ; *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, Paris, Chapelot, 1907, pp. VII-VIII.
[716] Camon procède de manière chronologique, ce qui lui permet de mettre en évidence l'évolution générale du système napoléonien. Il insiste sur cette question d'évolution, car « pas plus que la nature, l'esprit humain ne fait de saut ». Son approche est comparative et vise à mettre en évidence un système : « Telle manœuvre ou telle bataille difficile à comprendre par la seule interprétation des documents qu'on possède s'explique tout naturellement lorsqu'on la rapproche de telle autre dont le système apparaît nettement ».
[717] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, ISC, Paris, Economica, 1997, préface de Bruno COLSON, pp. 14-15.
[718] Camon a divisé la guerre et la bataille en deux « modes distincts » Le premier, qualifié de « majeur », est caractérisé par le mouvement et l'offensive, et permet d'obtenir rapidement des résultats décisifs, tandis que le second, dit « mineur » est celui de la défensive et de la position. Il ne conduit à la décision « que lentement, et par lassitude ». CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, Paris, Chapelot, 1907, pp. 1, 332-334, 337 et 345-346 ; Concernant la bataille, voir : CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les batailles*, Paris, Chapelot, 1910, p. 11.

(initiative, liberté de manœuvre, surprise), mais surtout les avantages moraux qui « sont plus considérables encore »[719]. Toutefois, et toujours selon le modèle napoléonien, la défensive, tant stratégique que tactique, est considérée comme indispensable[720], constituant le moyen de réaliser l'offensive dans les secteurs déterminants, grâce à l'économie des forces qu'elle garantit en association avec la fortification[721]. L'esprit offensif de Camon intègre donc la défensive dans son système de guerre et dans son système de bataille. Il montre ainsi une conception modérée et équilibrée, car il ne confond pas offensive et initiative, contrairement à nombre de penseurs peu avant la Première Guerre mondiale[722].

Camon a défini un véritable « système napoléonien » qu'il a repris dans presque tous ses ouvrages[723]. Cette approche systématique est le résultat de sa formation de Polytechnicien et révèle sa volonté de « faire œuvre didactique »[724]. Elle est surtout due à ses convictions philosophiques lamarcko-darwiniennes du monde, qui lui faisaient penser que chaque général ne pratique qu'un seul type de bataille, évoluant avec le temps, ou soumis à des empêchements de réalisation complète[725].

Selon Camon, Napoléon n'a pas créé son système de guerre. Il en aurait trouvé l'origine dans le livre de Le Roy de Bosroger, *Principes de l'Art de la Guerre*, publié en 1772 et dans les commentaires de Folard sur Polybe, qui décrivent la manœuvre d'Annibal à Trasimène[726]. Napoléon y aurait cependant introduit une nouveauté : ne pas simplement jeter un corps sur les arrières de l'ennemi, mais toute l'armée. Ce « système napoléonien » se divisait en deux systèmes de manœuvre et deux systèmes de batailles analogues[727].

---

[719] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne,* Paris, Chapelot, 1910, pp. 11-12.

[720] Pour Camon, la guerre de position « est de règle sur un théâtre secondaire puisqu'il s'agit uniquement d'y retenir et d'y contenir l'ennemi pendant que les actions décisives se résolvent sur le théâtre principal ». Sur le théâtre principal, elle convient dans les manœuvres sur les arrières, aux forces chargées des missions de démonstration ou de couverture et, dans les manœuvres sur positions centrales, aux forces chargées de contenir une fraction de l'adversaire pendant que le gros écrase l'autre fraction. CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, Paris, Chapelot, 1907, p. 332.

[721] Le livre de Camon sur *La fortification dans la guerre napoléonienne* commence ainsi : « Aucun capitaine n'a fait un plus large emploi de la fortification que Napoléon. Il l'a utilisée sous toutes ses formes, dans toutes ses guerres, sur son théâtre principal comme sur ses théâtres secondaires ». CAMON, Hubert, *La fortification dans la guerre napoléonienne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, p. V, VII, XI et 1-11 ; *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, Paris, Chapelot, 1907, pp. 337 et 345-346.

[722] D'inspiration jominienne, le texte montre toute l'importance de l'initiative à la guerre. Elle constitue un des moyens principaux de la lutte entre les volontés, car elle permet de s'opposer à celle de l'adversaire et de le soumettre à la sienne propre. CAMON, Hubert, « L'initiative à la guerre », *Revue militaire générale*, 1914, pp. 145-156.

[723] Les ouvrages dans lesquels Camon analyse la guerre napoléonienne sont : *La bataille napoléonienne*, 1899, *La guerre napoléonienne. Précis des campagnes*, 1903, qui est la publication du cours de Camon à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, 1907, *La guerre napoléonienne. Les batailles*, 1910. CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, ISC, Paris, Economica, 1997, préface de Bruno COLSON, pp. 9 et 11.

[724] CAMON, Hubert, *Le système de guerre napoléonien*, Paris, Berger-Levrault, 1923 ; *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, ISC, Paris, Economica, 1997, préface de Bruno COLSON, pp. 13-14.

[725] CAMON, Hubert, *La bataille napoléonienne*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 8-9.

[726] CAMON, Hubert, « L'initiative à la guerre », *Revue militaire générale*, 1914, pp. 146-147.

[727] Camon montre la similitude des procédés napoléoniens stratégiques et tactiques :

Stratégie	Tactique
« Distinction d'un théâtre principal et d'un théâtre secondaire où les effectifs sont proportionnés à la	« Distinction d'un champ principal et d'un champ secondaire »

Au niveau stratégique[728], Camon identifie deux manœuvres : la « *manœuvre sur les derrières* » en cas de supériorité numérique et la « *manœuvre sur position centrale* » en cas d'infériorité[729]. Cette dernière n'a d'ailleurs « pour objet que de diviser un ennemi numériquement supérieur et de permettre d'employer, contre chacun de ses tronçons, la *manœuvre sur les derrières* qui est la manœuvre par excellence de Napoléon »[730]. Au niveau tactique, les deux systèmes analogues sont la « *bataille avec attaque tournante* » et la « *bataille sur position centrale* »[731]. Comme au niveau stratégique, le premier de ces systèmes, qui a la faveur de Napoléon, est pratiqué en cas de « supériorité réelle », c'est-à-dire lorsque les forces matérielles et les forces morales sont supérieures à celles de l'adversaire[732].

La « bataille avec attaque tournante » présente des différences notoires par rapport à celles définies dans le cadre de la « manœuvre napoléonienne » à l'Ecole supérieure de guerre[733]. La préparation ne vise pas seulement à obtenir l'usure des réserves de l'adversaire par un combat d'immobilisation[734], mais aussi à ébranler l'ennemi par une attaque tournante ou débordante[735]. Cette dernière n'a lieu qu'une fois que l'ennemi n'a plus de réserve et elle a pour but de contraindre l'adversaire à prendre des forces dans sa propre ligne et, par là, « de faciliter l'attaque principale, d'en rendre les résultats plus complets et d'en fixer, *a priori*, le point d'application ». L'attaque débordante constitue donc un élément important, mais pas déterminant, puisque son rôle se limite à un rôle de catalyseur. La sémantique employée

---

liaison plus ou moins étroite avec
le théâtre principal »

« Démonstration initiale pour attirer
l'ennemi dans le théâtre secondaire »

« Démonstration initiale pour attirer
l'ennemi dans le champ secondaire »

« Ebranlement préalable de l'ennemi
par la manœuvre sur les derrières »

« Ebranlement préalable de l'ennemi
par l'attaque débordante ou tournante »

CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, Paris, Chapelot, 1907, pp. 359-361 ; CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, ISC, Paris, Economica, 1997, préface de Bruno COLSON, pp. 6-7.

[728] Camon résume ainsi la stratégie de Napoléon :
- Recherche volontaire d'une bataille « immédiate » et « décisive » ;
- Emploi de procédés simples ;
- Couper la ligne de retraite de l'adversaire ;
- Disposer de la supériorité des forces morales et matérielles dans la bataille ;
- Répartition des opérations stratégiques en trois actes : « *préparation des actions décisives* », soit couper l'adversaire de sa ligne de retraite ; « *acte des actions décisives* », soit la bataille ; « *utilisation de la victoire* » ;
- Elaboration *a priori* du plan de campagne ;
- Définition d'un théâtre principal et d'un théâtre secondaire ;
- Manœuvres sur les lignes intérieures en cas d'infériorité numérique marquée.

CAMON, Hubert, *La bataille napoléonienne*, Paris, Chapelot, 1899, pp. 13-34.

[729] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, Paris, Chapelot, 1907, pp. VII-VIII.

[730] Camon établit la liste des 27 batailles où Napoléon a utilisé cette manœuvre : 1796 : Castelnovo, Bassano, Arcole, Dolce ; 1800 : Marengo ; 1805 : Ulm, Hollabrünn ; 1806 : Iéna ; 1807 : Pulstüsk, Allenstein, Friedland ; 1809 : Landshut, Eckmühl ; 1812 : Vilna, Witebsk, Smolensk ; 1813 : Leipzig, Bautzen, Dresde, Düben ; 1814 : Saint-Dizier, Brienne, Montmirail, Soissons, Méry-sur-Seine, Saint-Dizier. CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, Paris, Chapelot, 1907, p. 139.

[731] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les batailles*, Paris, Chapelot, 1910, pp. V-VI.

[732] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les batailles*, Paris, Chapelot, 1910, p. 17.

[733] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les batailles*, Paris, Chapelot, 1910, pp. 19-220 et 28-29.

[734] Le moyen consiste à s'emparer d'une ligne de point d'appui sur le front, que l'ennemi devra reprendre. Pendant cette phase, le principe d'économie des forces doit être appliqué avec la plus stricte rigueur.

[735] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les batailles*, Paris, Chapelot, 1910, pp. 20-25.

montre bien que c'est l'« attaque principale » qui constitue l'« acte capital de la bataille, auquel tous les autres sont subordonnés »[736]. Attaque de front, elle constitue l'attaque décisive, donnée par une « masse de rupture », composée des trois armes[737]. Elle doit pénétrer au cœur du dispositif adverse, de manière à obtenir la rupture définitive de la ligne de bataille et la surprise constitue un des éléments clefs de sa réussite.

La bataille sur position centrale découle d'opérations menées sur position centrale[738]. Elle vise à contenir, avec un minimum de forces et sur une certaine circonférence, toutes les attaques de l'ennemi, à l'exception d'une, que l'on écrase avec le gros de ses propres forces, de telle sorte que cette victoire entraîne la retraite générale de l'adversaire. Cette conception implique une attaque déterminée contre le gros des forces adverses, seul moyen d'obtenir l'effet escompté. Si les avantages d'une telle bataille sont importants, les risques encourus ne le sont pas moins et certaines conditions de réussite sont absolument nécessaires. Outre un choix et une utilisation avantageuse du terrain, qui doit favoriser la défense[739] et diviser les forces ennemies, Camon en définit trois : retenir l'adversaire à une distance suffisante du centre, disposer d'une ligne de retraite sûre et obtenir une victoire rapide et décisive dans le secteur principal. Cette dernière condition implique à la fois une supériorité locale marquée des moyens, ainsi qu'une rapidité et une brutalité de l'action[740].

7.2.3 Colin

Si l'œuvre de Colin montre un remarquable équilibre et une véritable interaction entre les facteurs matériels (principalement le feu) et les facteurs moraux[741], elle a sans aucun doute participé au renforcement des idées en vogue au début du XX^{e} siècle concernant la primauté des forces morales[742]. Colin a en effet exalté les forces morales en affirmant que leur supériorité était dans un rapport de trois pour un par rapport aux facteurs matériels. Il les a mis en relation très étroite avec la victoire. Suivant les enseignements napoléono-clausewitziens et entrant dans la ligne de Grandmaison, il a défini l'« objet » de la bataille comme la ruine psychologique de l'adversaire, qui est obtenue en le délogeant des positions qu'il occupe. Moral et offensive sont ainsi indissolublement liés et l'esprit offensif devient dès lors une qualité morale indispensable au sein d'une armée.

---

[736] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les batailles*, Paris, Chapelot, 1910, pp. 19-20.
[737] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les batailles*, Paris, Chapelot, 1910, pp. 25-27.
[738] CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les batailles*, Paris, Chapelot, 1910, pp. 35-45.
[739] Camon précise que dans les secteurs secondaires, défensifs, le principe d'économie des forces doit être appliqué avec la plus stricte rigueur.
[740] Selon Camon, Napoléon obtenait cette supériorité et cette rapidité au moyen d'une réserve générale prête à se porter en dernier ressort dans l'un des secteurs. Cette réserve était échelonnée, de manière à en favoriser l'engagement rapide.
[741] Colin, dans ce qui peut être désigné comme une théorie de l'action, définit une « sorte d'équilibre de coexistence » entre les forces morales et les facteurs matériels. Aucun d'entre eux ne l'emporte dans l'absolu, mais « les uns et les autres l'emportent suivant le cas ». Colin va cependant au-delà encore de cette simple assertion, pour parvenir à une véritable réconciliation des « deux agents également nécessaires de l'action violente, le matériel et le mental ». Cette réconciliation s'opère au travers de la notion englobante de sous-systèmes homme-machine associant l'homme et l'instrument mis en œuvre, avec les interactions et les influences exercées mutuellement, réconciliation qui se cristallise dans l'aphorisme : « Tout à la guerre est bien affaire de moral, mais le moral reçoit ses premières impressions des phénomènes physiques. » COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, pp. 10-11, 18, 24, 35-36, 44-46, 64, 246 et postface de POIRIER, Lucien, p. 307-311 ; *Les grandes batailles de l'histoire, de l'Antiquité à 1913*, Paris, Flammarion, 1915, p. 269-272, 279-281.
[742] COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, pp. 11, 43, 46, 53, 56-58, 60-64, 128-129, 132, postface de POIRIER, Lucien, p. 308. ; *Les grandes batailles de l'histoire, de l'Antiquité à 1913*, Paris, Flammarion, 1915, pp. 3, 276-277, 290, 309-315.

Par rapport à l'école de la « manœuvre napoléonienne », nous pouvons distinguer deux différences fondamentales. La première est une définition claire des concepts de stratégie, de tactique, de bataille[743] et de combat[744] et une bonne compréhension des interactions existant entre ces éléments[745]. S'il ne possède pas une conception vaste de la stratégie, Colin a une vision claire de la tactique et parvient surtout à en dissocier les différents niveaux, avec leurs particularités. Il fait une véritable distinction de nature entre bataille et combat, entre tactique générale et tactique d'arme[746]. Le combat, apanage des petites unités, n'est ainsi pas défini comme une sorte de réduction de la bataille, mais comme un élément « élémentaire » de cette dernière, soit « la lutte entre deux troupes encadrées à droite et à gauche par d'autres troupes, et opposées front contre front ». Quant à la bataille, si elle « peut se décomposer presque entièrement en combats élémentaires », elle ne constitue ni la simple somme de ces combats, ni, non plus, une sorte d'agrandissement.

La seconde différence concerne la forme de la manœuvre. Sa conception concernant les organes de sûreté et d'exploration est en complète opposition avec celle des adeptes de l'école de la « manœuvre napoléonienne »[747]. La vision de la sûreté chez Colin est à la fois plus restrictive et plus englobante que celle développée à l'Ecole supérieure de guerre. Plus restrictive, elle l'est dans le sens où il nie le principe de l'avant-garde napoléonienne telle qu'il fut développé à l'Ecole supérieure de guerre : le « service de sûreté […] n'a pour but que d'arrêter les reconnaissances [et non pas] de repousser une attaque sérieuse des troupes ennemies » et la conservation de la liberté de manœuvre ne résulte pas de l'engagement agressif d'une avant-garde[748]. Plus englobante, cette vision l'est dans le sens d'une double extension à la fois dans le domaine des buts et dans celui de l'espace. La sûreté doit non seulement « protéger les troupes contre toute surprise », mais encore mettre « à l'abri les projets mêmes du général », en entourant d'un véritable voile toute la zone d'opération de l'armée.

Dans le domaine de la tactique, de la bataille, Colin définit une « manœuvre [napoléonienne] idéale » qui se caractérise par l'attaque de flanc[749]. S'opposant à Clausewitz, il défend une vision très proche de celle de Camon, dont il cite les ouvrages. Comme chez ce dernier, la manœuvre comprend quatre phases[750] et les attaques de flanc et les mouvements tournants

[743] COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, pp. 79-136
[744] COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, pp. 7-78.
[745] Les opérations, ou grande tactique, sont étroitement liées à la stratégie et à la tactique. Il n'y a pas de limites nettes entre les trois niveaux. La stratégie est définie comme le niveau « qui traite de la direction d'ensemble des opérations [et qui] touche aussi à la répartition des forces et à la combinaison des mouvements, réglées pour obtenir un résultat déterminé ». La grande tactique règle « les mouvements des divisions ou des corps d'armée de manière à se trouver prêt dans tous les cas possibles […] mouvements combinés qui préparent la bataille [et] organise encore la marche des divisions jusque sur le terrain où elles s'engagent ; le mouvement des colonnes, lorsqu'elles passent à l'attaque, ne fai[sant] que prolonger leurs marches d'approche ». COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, p. 156.
[746] COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, p. 81.
[747] COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, pp. 165-186, 191-203.
[748] Selon Colin, Napoléon s'emparait de la ligne de communication de son adversaire, en cherchant à éviter tout accrochage et en faisant « filer son armée sur un des côtés du théâtre d'opérations ».
[749] COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, pp. 89-101.
[750] Selon Colin, les quatre phase sont :
- Combat de front en vue de forcer l'adversaire à engager toutes ses réserves ;
- Désorganisation de l'ordre de bataille par une attaque de flanc ;
- Attaque « à fond avec toutes les forces disponibles, et surtout avec une masse d'artillerie » ;
- Poursuite.

n'ont pas pour but « de produire la décision, mais de la provoquer ». C'est à l'attaque de front que revient ce rôle, c'est elle qui « exploite les résultats de la manœuvre et les augmente »[751].

Conclusion

Les exemples abordés dans ce chapitre montrent que la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » perdit de son aura à partir du début du XX^{e} siècle et que la « nouvelle école » ne fut pas la seule à la critiquer. Le trio Pétain-Debeney-Maud'huy permet de voir que même au sein de l'Ecole supérieure de guerre il y avait des opposants à la doctrine officielle et que la principale institution chargée de la diffusion des règlements et de la garantie de l'unité de doctrine ne remplissait plus ces rôles primordiaux.

Après le retrait ou la disparition des pères fondateurs de la « manœuvre napoléonienne », l'Ecole supérieure de guerre perdit de son importance en tant qu'élément d'élaboration, de défense et de diffusion de la doctrine. Des raisons internes en furent à l'origine, comme les remises en cause et l'éclatement des idées. Toutefois, des raisons externes apparaissent également. Le développement du « forum » et de l'état-major, qui jouera le rôle principal dans l'établissement de la doctrine de 1913-1914, et l'absence de concentration des meilleurs cerveaux en un seul lieu favorisa la disparition de l'unité de doctrine et la multiplicité des idées. Des penseurs comme Grouard, Camon et Colin, par leurs études historiques de qualité, ont sapé les bases de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne ». Ils ont montré que d'autres interprétations napoléoniennes étaient possibles.

[751] Colin s'oppose à la notion d'attaque décisive au sens d'attaque en masse employant le choc. Dans ce domaine, il reprend Kessler. COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, pp. 37-38.

Conclusion

La remise en cause interne au sein de l'école de la « manœuvre napoléonienne » se doubla d'une critique extérieure à partir des années 1900. Cette dernière résultait de l'apparition d'armes nouvelles liées à l'emploi des poudres sans fumée, de l'analyse spécifique de la guerre des Boers faite par le général de Négrier et de la remise en cause des fondements historiques des études napoléoniennes. Les premières analyses menées sur les conséquences de l'apparition des poudres sans fumée n'aboutirent pas à des conclusions unanimes. Beaucoup de penseurs restèrent dans le cadre de la « manœuvre napoléonienne », tout en admettant de profonds changements. D'autres, à l'instar du commandant Nigote, tirèrent, dès 1890, des conclusions radicalement différentes. Toutefois, ce ne fut qu'avec les écrits du général de Négrier que la « nouvelle école » eut une certaine audience. Ce dernier développa une doctrine se rapprochant des idées de Nigote, basée sur la « guerre de rideaux » et l'emploi de « colonnes mixtes ». Remettant totalement en question la « manœuvre napoléonienne », elle fut vivement critiquée par Bonnal, Langlois et Gilbert. Contrairement à Négrier, ces derniers ne voyaient pas dans les événements sud-africains la faillite de leur doctrine, mais plutôt sa confirmation. L'influence encore prépondérante des penseurs napoléoniens et surtout l'apparition d'un nouveau conflit mit fin au débat, sans que les idées de Négrier aient réussi à réellement s'imposer. La guerre russo-japonaise remit en cause la doctrine de la « nouvelle école ». Les disciples de la « manœuvre napoléonienne » y virent, comme pour la guerre des Boers, la confirmation de leurs idées. Ils furent appuyés en cela par les Russes qui célébrèrent la justesse des thèses de Langlois en matière d'artillerie.

Contrairement à ce qui a souvent été prétendu, l'armée française analysa d'une manière assez juste le conflit russo-japonais et les guerres balkaniques de 1912-1913. Les rapports des missions envoyées auprès des belligérants montrent une bonne compréhension générale de la nécessité d'intégrer les armes et les matériels modernes dans l'armée française. Si cette intégration ne se fit que de manière partielle, il faut en chercher les raisons ailleurs que dans un rejet de la modernité et de l'importance des facteurs matériels. En ce qui concerne la guerre russo-japonaise, la seule qui aurait permis d'effectuer les transformations nécessaires avant le début de la Première Guerre mondiale, ce furent les divergences à propos de l'artillerie lourde et, dans une moindre mesure, des mitrailleuses qui empêchèrent une utilisation effective des rapports établis. Elles bloquèrent le processus d'intégration des enseignements qui finit par se perdre dans un dernier rapport de commission dont les résultats, en dehors de ceux concernant les grands principes généraux de conduite de la guerre, étaient inutilisables. La divergence des opinions à propos des mitrailleuses et de l'artillerie lourde ne signifient pas un rejet systématique de ces armes. En ce qui concerne les mitrailleuses, leur efficacité et leur nécessité furent soulignées. Le problème se situait dans le

fait que l'on n'arrivait pas à se mettre d'accord quant au nombre et à l'organisation nécessaires.

Ces oppositions doivent être remises dans le cadre des débats qui eurent lieu à propos des armes nouvelles. Globalement, l'armée française se montra favorable à la modernité et les problèmes d'intégration ne furent pas les mêmes dans tous les cas. L'aviation souleva un enthousiasme quasi général. Les limites de son intégration sont dues avant tout à des problèmes d'effectifs et de crédits. De plus, il ne faut pas voir dans les réticences des penseurs un manque d'ouverture d'esprit, mais bien plutôt un réalisme et le désir de développer une doctrine d'emploi utilisable avec les moyens à disposition. Enfin, le domaine de l'aviation montre que la mise en exergue des facteurs moraux n'implique pas forcément un rejet des facteurs matériels. Il prouve que certains penseurs voyaient dans le développement matériel les moyens d'augmenter les forces morales de l'armée. En ce qui concerne les troupes cyclistes, les questions de modification d'organisation des grandes unités qui auraient découlé de leur adoption ont constitué un frein important. De plus, l'opposition s'est avant tout trouvée au ministère de la Guerre et à l'état-major. Les adeptes de la « manœuvre napoléonienne », généralement considérés comme parmi les plus rétrogrades, furent, eux, les plus enthousiastes par rapport à cette nouvelle troupe. Quant à l'artillerie lourde, elle constitue un cas à part. Ce fut la nouveauté qui trouva le plus d'opposants. Il faut en premier lieu dissocier le problème en deux aspects différents. L'opposition à l'emploi de l'obusier ne relève pas seulement du choix d'une doctrine offensive. Des penseurs comme Challéat et Culmann ont en effet parfaitement su intégré l'emploi de l'obusiers dans le cadre d'une doctrine très offensive. Des questions techniques ont également largement pesé. L'influence des études menées par Langlois avec du matériel ancien, qui montraient un manque d'efficacité de l'arme, a perduré bien après l'apparition d'une nouvelle génération de matériels. De plus, la supériorité du canon de 75 a conduit à la croyance qu'il était capable de remplir toutes les tâches sur le champ de bataille, croyance qui fut encore renforcée avec l'invention de la plaquette Malandrin. L'opposition à l'artillerie lourde proprement dite découlait de raisons stratégiques, du manque de ressources en hommes et en chevaux et de la qualité remarquable du canon de 155 Rimailho. La négation des capacités spécifiques de l'artillerie lourde joua également un rôle important. On ne comprit pas l'intérêt de la puissance des canons lourds en dehors des opérations de siège. Dès lors, l'artillerie lourde ne fut jamais réellement intégrée dans la doctrine de la guerre de campagne. Les enseignements tirés des conflits contemporains furent trop divers et opposés pour imposer un changement radical des idées. Le développement d'une puissante artillerie lourde impliquait des sacrifices trop importants pour qu'il fût entrepris sans une conviction réelle et profonde quant à sa nécessité.

Si les principaux penseurs ont montré une bonne capacité à intégrer la modernité, il n'en est pas de même pour la troupe. Les mitrailleuses et la fortification de campagne illustrent parfaitement cette scission entre la base de l'armée et ses têtes pensantes. Dès 1900, la mitrailleuse était intégrée dans le cadre de l'offensive par le « forum ». Le règlement de 1912, reprenant celui de 1909, ne voyait pas cette arme comme une arme secondaire et lui attribuait un rôle important dans le soutien de l'offensive. Le même phénomène se retrouve dans le domaine de la fortification de campagne. Piarron de Mondésir, puis Biais, ont intégré cette dernière à la « manœuvre napoléonienne » dans le cadre des cours qu'ils donnaient à l'Ecole supérieure de guerre. L'importance de la fortification fut reconnue dans les études menées sur les conflits contemporains, notamment la guerre russo-japonaise. Enfin, les règlements soulignaient la nécessité de la permanence de la fortification depuis 1906 déjà. Cette scission entre les élites et la troupe mérite d'être examinée d'une manière plus approfondie. Elle le

sera dans la dernière partie de notre étude. Dans les deux cas que nous venons de voir, elle montre une incapacité à imposer une doctrine généralement acceptée par les penseurs et codifiée dans les règlements.

L'étude de la pensée militaire française de la période 1900-1914 montre une incroyable diversité en matière d'idées. La fin de la suprématie intellectuelle de l'Ecole supérieure de guerre et la remise en cause de la « manœuvre napoléonienne » entraîna un foisonnement intellectuel et un éclatement de la pensée dans tous les domaines. De par la confusion des niveaux hiérarchiques et l'interaction entre les armes, les critiques émises en matière de tactique d'arme avaient leur influence sur la doctrine en matière de tactique générale. La remise en question des idées de certaines autorités débouchaient sur une critique de l'ensemble de leur doctrine. Cet éclatement fut particulièrement important pour l'artillerie de campagne et la cavalerie. Il se produisit en outre à un moment où les modifications matérielles étaient importantes. Il fut très difficile de comprendre l'ensemble des conséquences qu'entraînaient l'adoption du canon de 75, avec ses capacités de tir indirect, la protection de son bouclier et sa cadence de tir particulièrement élevée. La modernisation de la cavalerie, avec l'adoption de puissants moyens de feu, artillerie à tir rapide, mitrailleuses et carabines, avec l'adjonction de troupes cyclistes et la collaboration de l'aviation, souleva des débats passionnés.

La diversité des opinions fut universelle. Même l'Ecole supérieure de guerre fut touchée. Cette dernière perdit son rôle de garant de l'unité de doctrine et de sa diffusion. Les deux phénomènes se conjuguèrent pour briser l'unité de doctrine de l'armée française.

TROISIEME PARTIE

LA DOCTRINE DE L'ARMEE FRANCAISE A LA VEILLE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Introduction

L'historiographie a toujours établi un lien direct entre la doctrine de l'armée française de 1914 et les pratiques offensives des formations au début de la Première Guerre mondiale et a tenté de donner les raisons de ces pratiques offensives. Or, ce lien est beaucoup plus ténu, pour ne pas dire inexistant, que ce qui a été écrit. Contrairement aux historiens qui ont vu dans les carences de l'armée française des raisons principalement doctrinales (l'adoption de l'« offensive à outrance »), nous affirmons que les causes de ces insuffisances relèvent non pas d'une mauvaise doctrine, mais d'un manque d'unité de doctrine, d'une mauvaise diffusion de cette dernière et de graves problèmes d'instruction. Nous analyserons donc, de manière indépendante, d'une part, la doctrine adoptée quelques mois seulement avant le début du conflit et, d'autre part, la qualité de l'instruction de l'armée française.

Notre attention se portera tout d'abord sur la doctrine dite de l'« offensive à outrance ». Nous étudierons comment cette dernière a été perçue et interprétée dans l'historiographie par les quatre grands courants dont nous avons parlés dans notre introduction. Nous montrerons que si ces interprétations permettent d'expliquer, dans une certaine mesure, l'augmentation de l'esprit offensif de l'armée française, elles ne permettent de comprendre ni la genèse, ni l'élaboration de la doctrine de 1914, ni les problèmes d'instruction et de diffusion de la doctrine.

Nous retracerons ensuite les grandes étapes du développement de la doctrine de l'« offensive à outrance », depuis ses origines jusqu'à son exposition systématique, mais partielle, par le colonel de Grandmaison dans ses célèbres conférences de 1911, puis sa codification dans la doctrine officielle à la veille des hostilités. Concernant la genèse de cette doctrine, deux axes seront pris en considération : l'augmentation de l'importance accordée aux forces morales et l'évolution de la « manœuvre napoléonienne » vers l'« offensive à outrance ». Il s'agira de déterminer le rôle précis joué par Cardot, Ardant du Picq et Clausewitz en matière de forces morales. Par une étude attentive de la conception de ces dernières chez Cardot et Ardant du Picq, nous montrerons la différence de nature existant entre leurs deux doctrines. De plus, nous verrons comment Ardant du Picq fut mal compris et simplifié par ses lecteurs et comment il fut assimilé à une vision spécifique des forces morales, issue de l'école de pensée russe du général Dragomirov et diffusée en France par Cardot, qui finit par s'imposer. L'influence de Clausewitz, elle, sera analysée au travers de l'école de la « manœuvre napoléonienne », dont les penseurs furent presque les seuls, à l'exception de Camon, à l'étudier de manière systématique. Nous montrerons que l'engouement pour Clausewitz fut limité dans le temps et qu'il eut lieu jusque vers 1900, c'est-à-dire bien avant l'élaboration de

la doctrine de l'« offensive à outrance ». Nous déterminerons les causes de ces limites ainsi que les modalités de l'influence de Clausewitz ultérieurement à cette date.

Le second axe d'analyse nous permettra de voir en quoi l'« offensive à outrance » est l'héritière de la « manœuvre napoléonienne », mais aussi en quoi elle en diffère. Il n'y eut en effet pas de rupture nette entre les deux courants de pensée, mais une évolution lente dont nous avons déjà vu les premiers aspects dans la première partie de notre étude. Au terme du processus d'évolution, il ne restait toutefois plus grand-chose des caractéristiques de la doctrine napoléonienne des années 1890, après l'abandon complet de l'avant-garde générale et de l'attaque décisive et avec le développement de l'importance accordée aux forces morales et à la valeur intrinsèque de l'offensive.

Dans un deuxième temps, nous analyserons le niveau d'instruction de l'armée française. Les pratiques défectueuses de cette dernière sont bien antérieures à l'adoption des nouveaux règlements et elles ont été dénoncées systématiquement dans les analyses des grandes manœuvres et dans les rapports d'instruction du Conseil supérieur de la guerre. Elles relèvent bien plus d'une méconnaissance et d'une absence d'application de la doctrine que de défauts de la doctrine elle-même. Ces problèmes ont été le résultat de facteurs variés provenant non seulement de la baisse générale du niveau intellectuel des cadres depuis l'affaire Dreyfus, mais aussi de problèmes de structures et d'infrastructures de l'armée et des procédés d'instruction. Dans ce cadre, nous montrerons comment les grandes manœuvres, par leur organisation et leur exécution, ont contribué à créer une image irréaliste de la bataille, à développer des pratiques contraires à la doctrine et au bon sens et à faire baisser le niveau d'instruction général des cadres et de la troupe, tout en renforçant leur esprit offensif.

Enfin, nous aborderons la question de l'importance de l'esprit offensif de l'armée française. Nous verrons que cet esprit offensif était beaucoup plus communément répandu que ce qu'a prétendu l'historiographie, que ce fût synchroniquement ou diachroniquement. La doctrine de l'« offensive à outrance » ne constitua donc pas une exception parmi l'ensemble des doctrines développées en France entre la fin de la guerre de 1870-1871 et le début de la Première Guerre mondiale. L'augmentation de l'importance accordée aux facteurs moraux puise ses origines dans des courants de pensée bien antérieurs à la codification de la doctrine de l'« offensive à outrance » (Cardot, Ardant du Picq et Clausewitz dans une lecture simplifiée, Langlois et Foch, etc.). Elle ne fut pas non plus l'apanage de cette seule dernière doctrine, mais presque toutes ont été touchées. Ce phénomène se renforça en raison d'un contexte social, culturel et politique particulier à partir du début du XX^{e} siècle. Il accentua un état d'esprit déjà offensif au sein de l'armée française, état d'esprit qu'il ne faut pas confondre avec la doctrine, qui représente une mise en forme et une codification précise et ne se limite pas à un simple « En avant ! ».

Chapitre I. La doctrine de 1914 dans l'historiographie

L'historiographie a abordé la doctrine de l'armée française de 1914 en cherchant à expliquer les causes ayant conduit à l'adoption d'une doctrine que l'histoire a retenue sous le nom d'« offensive à outrance ». Cette dernière n'a cependant jamais été clairement définie et les historiens ont fréquemment confondu état d'esprit, pensée militaire, doctrine et application de la doctrine. L'« offensive à outrance » se rapporte-t-elle donc au contenu des conférences de Grandmaison ou à la doctrine codifiée dans les règlements adoptés à la fin de 1913 et au début de 1914 ? Si ces deux éléments ne peuvent être dissociés, ils ne peuvent être considérés comme identiques. Les conférences n'ont pas l'ambition de définir un corps de doctrine complet et elles cherchent, par leur forme et le langage employé, à créer une sorte de choc, une prise de conscience de la nécessité de modifier la doctrine en vigueur et surtout l'application qui en était faite. De plus, les historiens se sont rarement posé la question de savoir si les pratiques de l'armée française correspondaient effectivement avec l'un ou l'autre de ces deux éléments. Ils se sont contentés d'établir un rapport très étroit entre le comportement des formations au début de la Première Guerre mondiale et l'expression « offensive à outrance ». Puisque l'armée française attaquait en tous temps et en tous lieux, ils en ont déduit qu'elle appliquait la doctrine de l'« offensive à outrance » qui venait d'être codifiée.

Etudiées globalement, les explications données par l'historiographie présentent trois autres défauts. A lire les différents historiens, il est, en premier lieu, difficile de déterminer si le concept d'« offensive à outrance » concerne le niveau stratégique, le niveau tactique ou les deux à la fois. La plupart des auteurs ont étudié les deux niveaux, mais sans les distinguer nettement. Or cette distinction est fondamentale, car il n'y a pas de concordance obligatoire entre leur degré d'esprit offensif. Comme l'a bien montré le général de Beauchesne, il existe quatre combinaisons possibles selon que l'on soit offensif ou défensif en stratégie ou en tactique[1]. Cette absence de distinction n'est pas sans conséquence sur l'étude des sources. Dans une vision quelque peu caricaturale, elle peut conduire l'historien à aborder de la même manière, à mettre sur le même pied et à comparer des documents aussi différents que le Règlement d'infanterie de 1875 et le Plan XVII, adopté par Joffre à la veille de la Première Guerre mondiale.

[1] Les quatre combinaisons sont :
- Offensive stratégique et offensive tactique ;
- Offensive stratégique et défensive tactique ;
- Défensive stratégique et offensive tactique ;
- Défensive stratégique et défensive tactique.

BEAUCHESNE, général de, *Stratégie et tactique cavalières*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905, pp. 1-7.

Le deuxième défaut réside dans l'attitude déterministe des historiens qui étudient la doctrine française en ayant pour *a priori* les résultats catastrophiques des offensives menées à l'automne de 1914, ainsi que la forme particulière que prit la Première Guerre mondiale, soit la guerre de tranchées. A l'instar d'auteurs tels que Boucher, nombre d'historiens pensent que la doctrine de l'armée française contenait « en germe » les échecs de 1914-1918[2]. Or, ceux-ci ne sont pas obligatoirement la conséquence logique d'une doctrine offensive. Ces revers ne doivent pas servir à condamner rétrospectivement l'offensive en tant que telle. Comme l'écrit Contamine, « il ne faut pas oublier qu'avant cet automne [de 1914], l'été avait failli donner la victoire totale par le mouvement, d'abord aux Allemands, puis aux Français. A y bien réfléchir, la guerre longue n'était pas plus fatale que la plupart des événements […] Et la recherche de la mobilité n'était une erreur que pour ceux qui croiront que la guerre de tranchée allait être la seule forme de combat du XX^{e} siècle »[3].

Enfin, l'historiographie a eu tendance à pratiquer un double isolement de la pensée militaire française. Le premier, d'ordre synchronique, a consisté à isoler la pensée française de celle des autres pays. Or, nous l'avons vu, l'esprit offensif et la mise en exergue des facteurs moraux constituent des caractéristiques générales de la littérature militaire contemporaine anglaise et allemande. Le second isolement est d'ordre diachronique. Les historiens se sont fréquemment focalisés sur une période très courte pour mettre en exergue un accroissement important de l'esprit offensif de l'armée française à la veille de la Première Guerre mondiale. Ils n'ont généralement pas fait une étude comparative dans le long terme qui, seule, permet de déterminer des tendances réelles et les éventuelles ruptures qui se sont produites dans l'attitude face à l'offensive. De ce fait, ils passent généralement sous silence le caractère offensif général de l'armée française depuis la Révolution française et prennent comme point de départ une période (la fin du Second Empire et les trente premières années de la Troisième République) qui pourrait n'être en fin de compte qu'une exception.

Par ailleurs, ces explications présentent nombres de contradictions entre elles, qui montrent bien une réalité différente et plus complexe par rapport à celle envisagée. Avant de reprendre l'étude de la doctrine de 1913-1914, de sa genèse et celle des pratiques de l'armée française et de ses rapports effectifs avec la doctrine, nous allons, tout d'abord, étudier dans le détail ces quatre courants d'explication.

1.1 L'influence de la pensée militaire allemande et de l'Ecole supérieure de guerre

Selon les historiens de cette école, Liddell Hart[4], Irvine[5], Possony et Mantoux[6], Boucher[7], Maurice[8] et Cochin[9], les penseurs de l'Ecole supérieure de guerre, subissant l'influence des

[2] BOUCHER, Arthur, *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925.

[3] D'autres historiens ont également critiqué cette vision déterministe de l'historiographie. Pour Lucas, la guerre de tranchées n'a pas été préméditée. Elle est née des circonstances qui l'ont imposée aux Allemands comme le meilleur moyen d'atteindre les buts qu'ils se proposaient à la fin de 1914. Griffith est allé plus loin, puisqu'il considère que l'esprit offensif développé avant la guerre a servi de contrepoids à la puissance du feu. Selon lui, ce serait grâce à ce développement des forces morales que les armées ont réussi à tenir durant trois ans dans les terribles conditions de la Première Guerre mondiale. CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, pp. 85-86 ; GRIFFITH, Paddy, *Forward into Battle. Fighting Tactics from Waterloo to Vietnam*, Chichester, Antony Bird Publications, 1981, pp. 71-75 ; LUCAS, lieutenant-colonel, *L'évolution des idées tactiques en France et en Allemagne pendant la guerre de 1914-1918*, Paris, Berger-Levrault, 1923, p. 18.

[4] LIDDELL HART, Basil H., *Foch, The Man of Orleans*, Londres, 1931 ; « French Military Ideas before the First World War », in GILBERT, M. (éd.), *A Century of Conflict 1850-1950*, Londres, 1966, pp. 135-148.

[5] IRVINE, Dallas D., « The French Discovery of Clausewitz and Napoléon », *Journal of the American Military Institute*, 1942, no 4, pp. 143-161.

théories militaires allemandes, auraient développé des idées qui eurent une influence déterminante sur la pensée et la doctrine militaires ultérieures fortement marquées offensivement.

A l'exception de Maurice, qui écrit avant que Foch n'ait atteint la gloire, ces auteurs insistent sur l'influence prépondérante de ce dernier dans la constitution de la doctrine française d'avant-guerre[10]. Selon eux, Foch aurait joué un double rôle[11]. Eduqué dans un milieu très catholique[12] et influencé dès son plus jeune âge par l'histoire napoléonienne[13], Foch aurait puisé sa doctrine à deux sources principales : Gilbert et Clausewitz[14]. Au premier, il aurait repris l'esprit offensif et la suprématie des forces morales qui entraient parfaitement en accord avec ses convictions religieuses et sa mentalité. Au second, il aurait emprunté ses idées générales et en aurait accentué la force, sans en comprendre toute la subtilité, en raison de sa faible culture historique et militaire. Cette doctrine, Foch l'aurait transmise à une génération d'élèves, au moment où il a enseigné à l'Ecole supérieure de guerre, et ces élèves ont occupé des postes clés au sein de l'état-major peu avant la guerre[15]. Foch aurait ainsi servi de lien entre Gilbert et Grandmaison qui fut l'ultime prophète de l'« offensive à outrance ». Le second rôle aurait été joué au moment où Foch était commandant de l'Ecole supérieure de

[6] POSSONY, Stefan ; MANTOUX, Etienne, « Du Picq and Foch : The French School », in EARLE, E.M. (éd.), *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to Hitler*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1944, pp. 206-233.

[7] Gat ne parle pas de l'ouvrage de Boucher. BOUCHER, Arthur, *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925.

[8] MAURICE, Roger, « Les théories militaires d'avant la guerre », *Mercure de France*, 1er décembre 1917, pp. 399-424.

[9] COCHIN, colonel, « Responsabilité d'avant-guerre », *Le Correspondant*, 10 avril 1933, pp. 44-63.

[10] Maurice a publié en 1917 un article dans le *Mercure de France* concernant la doctrine française d'avant-guerre. Il met à juste titre en évidence le rôle joué par l'Ecole supérieure de guerre (Maillard, Langlois, Bonnal) dans la constitution de la doctrine de l'armée française et l'influence des études napoléoniennes. Nous ne partageons cependant pas son avis lorsqu'il écrit que la doctrine napoléonienne a atteint son plein développement avec les règlements de 1913. Il ne cite pas du tout Grandmaison, ce qui semble montrer que ce dernier n'était pas très connu en dehors de certains milieux militaires. Comme nous l'a si justement indiqué Hervé Coutau-Bégarie, Maurice a écrit son article à un moment où Foch n'a pas encore été nommé au commandement suprême et où il se trouve dans une situation de « disgrâce », puisqu'il occupe le poste de conseiller militaire du Gouvernement, après l'échec de l'offensive de la Somme qu'il avait dirigée l'année précédente. Ce n'est qu'ultérieurement que l'on s'intéressera à l'influence que Foch avait pu avoir avant la guerre. MAURICE, Roger, « Les théories militaires d'avant la guerre », *Mercure de France*, 1er décembre 1917, pp. 399-424.

[11] LIDDELL HART, Basil H., *Foch. The Man of Orleans*, Londres, Eyre and Spottiwoode, 1931 ; « French Military Ideas before the First World War », in *A Century of Conflict 1850-1950, Essay for A.J.P. Taylor*, Londres, Hamish Hamilton, 1966, pp. 133-148. Possony/Mantoux puisent leurs idées chez Liddell Hart et chez Irvine. Ils insistent sur deux sources supplémentaires d'inspiration chez Foch : Ardant du Picq et Cardot. Possony souligne que l'interprétation de la pensée de du Picq par les penseurs de l'« offensive à outrance » (Grandmaison) est erronée. Selon eux, les caractéristiques de cette pensée sont : la supériorité de la manœuvre, en défensive comme en attaque ; la flexibilité ; le fait de tenir compte de la volonté de l'adversaire et l'importance psychologique dans la guerre. POSSONY, Stefan ; MANTOUX, Etienne, « Du Picq and Foch : The French School », in EARLE, E.M. (éd.), *Makers of Modern Strategy. Military Thought from Machiavelli to Hitler*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1943, pp. 206-233.

[12] Liddell Hart insiste sur l'éducation religieuse et le milieu très catholique dans lequel Foch a été élevé. Il mentionne notamment l'apparition virginale de Lourdes (Foch est né à Tarbes) et son séjour au collège des Jésuites. LIDDELL HART, Basil H., *Foch. The Man of Orleans*, Londres, Eyre and Spottiwoode, 1931, pp. 5-8.

[13] Liddell Hart souligne qu'un des prénoms du père de Foch est Napoléon et qu'une des grandes sources d'influence a été le livre de Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. LIDDELL HART, Basil H., *Foch. The Man of Orleans*, Londres, Eyre and Spottiwoode, 1931, pp. 5-8.

[14] LIDDELL HART, Basil H., *Foch. The Man of Orleans*, Londres, Eyre and Spottiwoode, 1931, pp. 21-30.

[15] LIDDELL HART, Basil H., *Foch. The Man of Orleans*, Londres, Eyre and Spottiwoode, 1931, pp. 63-68.

guerre, par la direction qu'il donnait à ses enseignants et son influence sur le Centre des hautes études militaires[16].

Cette thèse, qui s'appuie sur une argumentation solide et qui étudie la pensée militaire française dans la durée, présente toutefois deux défauts majeurs. Le premier réside dans une vision trop restrictive et schématique de la pensée de Foch, de ses disciples et de la doctrine française de 1914. Ainsi, Foch ne s'est pas intéressé qu'aux questions de stratégie et Grandmaison savait faire preuve d'une grande prudence et d'une remarquable intelligence dans le domaine tactique. Considérer que la doctrine de l'immédiat avant-guerre se limitait à une conception offensive outrancière, c'est faire une caricature de cette doctrine et oublier de la comparer avec celles développées antérieurement. Par ailleurs, si la doctrine de l'« offensive à outrance » peut être considérée comme l'héritière de celle de la « manœuvre napoléonienne », il existe des différences notoires entre elles. L'une des plus importantes concerne la sûreté, procurée par l'avant-garde, qui était chère à Foch.

Le deuxième défaut consiste à attribuer un rôle aussi prépondérant à Foch. Bien sûr, il a eu une grande influence sur ses étudiants, notamment en ce qui concerne les forces morales et particulièrement la volonté du commandement. Toutefois, il n'a pas été le seul, ni le plus important penseur de l'Ecole supérieure de guerre. D'autres professeurs, comme Langlois, dont Liddell Hart ne parle pas, ou Bonnal[17] ont, eux aussi, contribué à la diffusion de la doctrine napoléonienne. De plus, les autres courants de pensée ne sont pas abordés. Les Percin, les Pétain et les Négrier sont écartés. C'est faire bien peu de cas de la grande diversité de la pensée militaire française d'avant guerre et de la quasi-unanimité des opinions en ce qui concerne la supériorité de l'offensive sur la défensive. En outre, en prétendant que Foch contrôlait l'enseignement donné par les professeurs alors qu'il était commandant de l'Ecole supérieure de guerre, Liddell Hart méconnaît la grande liberté des professeurs et oublie que les tenants d'autres courants de pensée ont enseigné au moment où Foch était à la tête de cette institution[18]. La diversité des idées et des doctrines enseignées dans le cadre de l'Ecole supérieure de guerre montre la liberté d'expression dont jouissaient les enseignants. Comme le précise Martel, les différents cadres de l'Ecole supérieure de guerre étaient « libres de penser et de parler, pour peu qu'ils ne contestent ni le régime politique, ni la hiérarchie militaire et qu'ils ne se trompent pas d'ennemi : […] l'Allemand ».

1.2 L'influence des caractéristiques politiques et sociologiques de l'armée

Les historiens de cette école d'interprétation (Montheillet[19], Michon[20], Girardet[21], Challener[22] et Snyder[23]) ont voulu montrer que les militaires français, conservateurs et antirépublicains,

[16] Liddell Hart insiste sur le fait que la pensée de Foch s'est figée, comme le montre la préface de la deuxième édition de la *Conduite de la guerre* de 1909 et son jugement sur l'aviation en 1910. Il souligne également qu'elle a été déformée par ses élèves qui en ont plus saisi la forme que l'esprit. LIDDELL HART, Basil H., *Foch. The Man of Orleans*, Londres, Eyre and Spottiwoode, 1931, pp. 45-54 et 63-68.
[17] Liddell Hart cite Bonnal pour affirmer que Foch a repris ses idées concernant l'avant-garde stratégique.
[18] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, p. 37.
[19] MONTEILHET, J., *Les institutions militaires de la France (1814-1924). De l'armée permanente à la nation armée*, Paris, Félix Alcan, 1926.
[20] MICHON, Georges, *La préparation à la guerre : La loi de trois ans (1910-1914)*, Paris, Librairie des sciences politiques et sociales Marcel Rivière, 1935.
[21] GIRARDET, Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Plon, 1953.
[22] CHALLENER, Richard D., *The French Theory of the Nation in Arms*, New York, Columbia University Press, 1955.

ont développé la doctrine de l'« offensive à outrance », qui ne pouvait être réalisée qu'avec des troupes très bien entraînées, dans le but de maintenir une organisation professionnelle. Ils se sont concentrés sur l'étude des questions politiques, organisationnelles, stratégiques et sociologiques, sans trop se préoccuper d'approfondir la pensée militaire et les doctrines, leur genèse et leur évolution[24].

Cette approche méthodologique a conduit à une vision caricaturale du contenu de la pensée militaire et des doctrines, révélant une absence de compréhension de la naissance et de l'évolution des idées, pour ne mettre en évidence qu'un *a priori* politique : toute la réflexion militaire n'est conduite que par des intérêts de caste, de politique et d'idéologie. Ainsi Snyder écarte délibérément l'influence des leçons de l'histoire dans le développement de la doctrine de l'Ecole supérieure de guerre au cours des années 1880[25]. Selon lui, « durant cette période, la doctrine qui a les faveurs détermine l'histoire et non l'inverse ». Si les méthodes historiques d'analyse employées à cette époque ne sont pas des plus recommandables, elles ne sont cependant pas marquées par la politique. L'affirmation d'une telle tendance est en contradiction avec les tâtonnements et les hésitations qui ont marqué les premières découvertes et la constitution des premiers éléments de la doctrine.

L'absence d'une étude sérieuse des doctrines et de la pensée militaire dans son ensemble ont conduit ces historiens à affirmer que Joffre et les partisans de l'« offensive à outrance » ont ignoré les leçons tactiques de la guerre des Boers, de la guerre russo-japonaise et des guerres balkaniques et qu'ils ont rejeté les nouveaux moyens militaires : artillerie lourde, mitrailleuses, fortifications de campagne et, pour certains même, l'aviation[26]. Cette vision ne tient compte ni de l'enthousiasme général des militaires français pour certaines nouveautés (canon de 75, aviation), ni du contexte économique et de la crise des effectifs, ni des nombreuses études et des débats importants qui ont été menés à partir de 1900, ni surtout de la doctrine inscrite dans les règlements. Nous avons vu toute la complexité de ces questions, notamment dans l'analyse des guerres contemporaines, l'artillerie lourde, les mitrailleuses et la fortification de campagne. Il est donc faux de prétendre que l'armée française aurait concentré son attention uniquement sur les forces morales et rejeté les éléments matériels.

Vouloir mettre systématiquement en rapport le conservatisme politique (l'antirépublicanisme) ou le conservatisme organisationnel de l'armée (armée professionnelle) avec l'esprit offensif ne permet pas de saisir la réalité[27]. Comme l'écrit Goya, « tous les écrits de ces officiers prennent soin, au contraire, de rester à l'écart de tout débat politique ou social et recherchent un consensus national face aux menaces grandissantes »[28]. L'esprit offensif de l'armée française est général, aussi bien dans la pensée que dans la doctrine, et ce dès le lendemain de la défaite de 1870. Il n'y a donc, dans ce domaine, pas de véritable césure au sein des

[23] SNYDER, Jack, *The Ideology of the Offensive. Military Decision Making and the Disasters of 1914*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1984.
[24] Snyder avoue qu'il diffère de Porch dans le sens où il privilégie la question de la défense des intérêts d'organisation de l'armée plutôt que, comme le fait Porch, celle de l'idéologie politique, dans le cadre de l'évolution de la doctrine entre 1898 et 1911.
[25] SNYDER, Jack, *The Ideology of the Offensive. Military Decision Making and the Disasters of 1914*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1984, pp. 62-67.
[26] MICHON, Georges, *La préparation à la guerre. La loi de trois ans (1910-1914)*, Paris, Librairie des sciences politiques et sociale Marcel Rivière, 1935, pp. 93-11 et pp. 211-225 ; MONTEILHET, J., *Les institutions militaires de la France (1814-1924). De l'armée permanente à la nation armée*, Paris, Félix Alcan, 1926 ; SNYDER, Jack, *The Ideology of the Offensive. Military Decision Making and the Disasters of 1914*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1984, pp. 47-48 et 77-81.
[27] CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 87.
[28] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, p. 58.

militaires. Il n'y a pas non plus de corrélation systématique entre cet esprit offensif et des tendances politiques antirépublicaines. Il est aisé de nommer des militaires républicains à l'esprit offensif particulièrement développé, dont les plus emblématiques sont sans aucun doute les généraux André[29] et Percin[30]. Il ne faut en effet pas oublier à quel point l'esprit offensif de l'armée française est héritier de l'esprit offensif révolutionnaire de 1789, via Napoléon[31], ni à quel point non plus le bellicisme des républicains les plus radicaux de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècles pouvait être important.

Quant au conservatisme organisationnel, il faut admettre qu'il présente un certain lien avec l'esprit offensif, mais ce lien n'est toutefois pas aussi fort et systématique que ce qui a été affirmé[32]. De plus, il existe des penseurs, qui plus est appartenant à l'école de la « manœuvre napoléonienne », qui estimaient qu'il était plus facile pour une armée d'attaquer que de se défendre[33]. Selon eux, les armées, peu ou mal entraînées (service court), étaient donc condamnées à l'offensive, alors que les armées solides et bien commandées (service long ou professionnel) étaient, seules, capables de combattre défensivement. Ne faudrait-il pas plutôt mettre en relation la forme d'organisation militaire avec l'importance accordée à la force morale de l'armée prise dans son sens large et avec les capacités de manœuvre, plutôt qu'avec les seules capacités offensives ? Nous pensons qu'il est hasardeux de conclure que l'armée française a délibérément développé une doctrine offensive à l'excès, dans le but de maintenir ou de rétablir un système d'organisation qui lui fût favorable. L'esprit offensif est trop systématique, à la fois synchroniquement et diachroniquement, et ce dès le lendemain de la défaite de 1870.

[29] Selon Porch, le général André était un « républicain convaincu [qui] considérait que toute doctrine étouffait l'esprit d'initiative ». PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 156-157.

[30] Ce dernier n'était pas un partisan convaincu de l'artillerie lourde. Il constitue donc un très bon contre-exemple à la thèse de ceux qui assimilent esprit républicain, modernité en matière militaire et retenue dans la volonté offensive.

[31] Pour Porch, l'influence de l'idéologie républicaine est un des facteurs déterminants. Cette dernière aurait agi d'une double manière. Tout d'abord, cette influence de plus en plus importante de l'idéologie républicaine et de la théorie de la « nation en armes » sur et au sein de l'armée aurait fortement contribué au développement de l'esprit offensif : « La théorie de l'offensive, soutenue depuis cent ans par les Républicains victorieux, triompha avec le régime radical. Les attaques téméraires de 1914 ne résultaient pas d'une doctrine rationnelle, mais d'une « mystique », d'un culte irrationnel imposé non pas par le sommet de la hiérarchie militaire, mais qui s'était développée plus près de sa base, sous un commandement pleine [sic] de mollesse ». PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 156-161 et 168-177.

[32] Notons que les exemples mentionnés ne sont pas toujours convaincants. Challener cite le général de Négrier, qu'il considère comme un conservateur favorable au service long, accordant une grande valeur à l'éducation militaire des troupes. Négrier fut un des premiers et un des plus actifs critiques de la doctrine de l'Ecole supérieure de guerre ; ses études sur la guerre des Boers présentaient un certain caractère défensif. L'affirmation de l'invulnérabilité des fronts et les méthodes prudentes de combat qu'il préconisait l'ont fait passer pour un esprit défensif aux yeux de ses contemporains, même si ce n'était pas le cas. CHALLENER, Richard D., *The French Theory of the Nation in Arms 1866-1939*, New York, Columbia University Press, 1955, pp. 74-79.

[33] Pour des penseurs comme Culmann ou Guionic, la défensive constituait « peut-être la forme la plus parfaite de l'art de la guerre », mais ils en soulignaient l'extrême complexité d'application. Culmann écrit : « [La défensive est la] forme de la guerre la plus difficile ; elle exige du commandement, à un plus haut degré que l'offensive, du sang-froid, un caractère fortement trempé, un coup d'œil tactique pénétrant qui détermine, au bon moment, les décisions justes, rapides, nettes, sinon hardies. » CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 24-26 et 287 ; *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 462-467 ; GUIONIC, Georges, *Causeries d'un fantassin. Combat de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, 2^{e} édition, pp. 126-146 et 151-161.

Enfin, ces auteurs ne se préoccupent guère de définir ce qu'est la doctrine de l'« offensive à outrance ». Ils soulignent l'esprit offensif et l'importance des forces morales qui la caractérise, mais sans se demander si ces caractéristiques sont particulières à cette école, ou si elles sont partagées par l'ensemble de l'armée française. Seul Snyder, qui ne se montre pas aussi caricatural, admet qu'il y a des modérés et des extrémistes dans les différents courants de pensée. Il mentionne le rôle modérateur de Joffre, l'atténuation de la doctrine de Grandmaison dans les règlements de 1913 et une certaine forme d'opposition au sein des officiers et de l'Ecole supérieure de guerre[34]. Certains de ces historiens ont repris la filiation développée par Liddell Hart et ses disciples[35] ou ont mis plus largement en évidence l'influence de la doctrine développée à l'Ecole supérieure de guerre par Foch et Langlois[36]. Toutefois, ces influences ne concernent pas réellement une doctrine complète, les historiens s'attachant avant tout aux questions, qu'ils lient entre elles, de moral, d'esprit offensif et d'organisation de l'armée. Leurs conclusions ne sont pas unanimes et des différences notoires apparaissent dans les argumentations. Ainsi, Snyder met en évidence le rapport existant entre prépondérance des forces morales, esprit offensif et armée de métier chez Ardant du Picq, Gilbert, Foch et Grandmaison[37], tandis que Challener souligne l'importance jouée par la notion de guerre de masse, issue des doctrines offensives de Napoléon et de Clausewitz, dans les écrits des principaux écrivains de l'Ecole supérieure de guerre : Foch et Gilbert[38].

1.3 La réaction psychologique face à l'augmentation de la puissance allemande

Selon ce courant historiographique, l'armée française, inférieure numériquement et qualitativement par rapport à l'armée allemande, aurait connu un basculement psychologique dont le but, plutôt conscient, était de compenser cette double infériorité[39]. L'exacerbation du moral de l'armée et le développement de l'esprit offensif auraient ainsi constitué le seul moyen de pallier la supériorité numérique et qualitative de l'armée allemande.

Cette thèse ne tient pas compte du contexte international dans lequel se sont développées la pensée militaire et la doctrine de l'armée française après 1900[40]. Nombre de facteurs différents, que nous verrons ultérieurement, ont contribué au renforcement de l'esprit offensif et à l'importance accordée aux forces morales. Toutefois, le défaut principal de cette thèse réside dans le fait qu'elle n'étudie pas l'ensemble des courants de pensée et des doctrines dans la totalité de la période considérée. Si elle met en évidence, avec justesse, le développement

[34] SNYDER, Jack, *The Ideology of the Offensive. Military Decision Making and the Disasters of 1914*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1984, pp. 96-98.
[35] CHALLENER, Richard D., *The French Theory of the Nation in Arms 1866-1939*, New York, Columbia University Press, 1955, pp. 50-54 ; SNYDER, Jack, *The Ideology of the Offensive. Military Decision Making and the Disasters of 1914*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1984, pp. 57-59, 73-75 et 77-81.
[36] MONTEILHET, J., *Les institutions militaires de la France (1814-1924). De l'armée permanente à la nation armée*, Paris, Félix Alcan, 1926.
[37] SNYDER, Jack, *The Ideology of the Offensive. Military Decision Making and the Disasters of 1914*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1984, pp. 57-67
[38] CHALLENER, Richard D., *The French Theory of the Nation in Arms 1866-1939*, New York, Columbia University Press, 1955, pp. 50-54.
[39] BOWDITCH, John « The Concept of Elan Vital : A Rationalization of Weakness », in EARLE, E.M. (éd.), *Modern France, Problems of the 3rd and 4th Republics*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1951, pp. 32-43 ; PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 182-185 ; *The March to the Marne : The French Army, 1871-1914*, Cambridge, London, etc., Cambridge University Press, 1981 ; « Clausewitz and the French, 1871-1914 », in MANDEL, E. (éd.), *Clausewitz and Modern Strategy*, Londres, Frank Cass, 1986, pp. 287-301.
[40] Porch développe d'autres facteurs qui ont conduit à l'adoption de la doctrine de l'« offensive à outrance ». Il souligne très bien l'absence de doctrine dans l'armée française à la veille de la Première Guerre mondiale, ainsi que les nombreux problèmes d'organisation et de structure de l'armée française.

d'un état d'esprit très offensif dans l'armée française d'avant-guerre, ainsi qu'un accroissement de l'importance accordée aux forces morales, elle n'inscrit pas ces tendances dans la durée et ne tient pas compte de la chronologie. L'importance accordée par l'armée française aux forces morales et à l'offensive est bien antérieure à 1910 et les racines de ce phénomène remontent aux études menées dès le lendemain de la défaite de 1870 ! De plus, il y a une antériorité de la genèse de la nouvelle doctrine par rapport à la constatation de l'infériorité face à l'Allemagne. Les principaux penseurs ont, comme nous le verrons, publié des ouvrages bien avant cette prise de conscience et se sont inspirés de doctrines développées avant 1905.

Si cette thèse permet, dans une certaine mesure, d'expliquer l'état d'esprit de l'armée française, elle ne permet pas d'expliquer la forme de la doctrine adoptée à la fin de l'année 1913 et au début de l'année 1914. Il n'y a, en effet, pas de relation directe et obligatoire entre l'état d'esprit offensif de l'armée française et la doctrine adoptée à la veille de la Première Guerre mondiale. Nous avons vu que des doctrines offensives très différentes accordaient une place prépondérante aux facteurs moraux. En outre, la nouvelle doctrine a été adoptée à un moment où l'armée française, avec le passage au service de trois ans, prenait des mesures qui lui permettaient de compenser une partie de son infériorité numérique et qualitative face à l'armée allemande.

Enfin, un dernier reproche résulte de l'affirmation selon laquelle la suprématie accordée aux forces morales négligeait l'importance des facteurs matériels, puisque leur mise en exergue permettait de compenser une infériorité de ces derniers. Les doctrines développées par Grandmaison et ses disciples sont loin de négliger les facteurs matériels. De plus, l'aviation, comme nous l'avons vu, sert de contre-exemple à la thèse de Porch[41]. S'il est vrai que le renforcement des facteurs moraux liés au développement de l'aviation devait permettre de contre-balancer une infériorité de l'armée française, ce renforcement était la conséquence directe d'un développement des facteurs matériels. L'accroissement des forces morales ne résultait donc pas de la seule volonté de compenser une infériorité matérielle, mais elle résultait de la supériorité matérielle acquise grâce à une avance majeure dans un domaine technique.

1.4 L'influence des courants philosophiques contemporains

Un dernier courant historiographique a remis l'évolution de la pensée militaire française dans un cadre intellectuel plus général et l'a associée avec les idées développées par Bergson[42], caractérisées par un renouveau spirituel et moral : l'élan vital[43]. Outre le fait de laisser ouverte

[41] Voir *supra* pp. 149-150.

[42] Dans cette école philosophique, Gascouin a développé une thèse particulière. Selon lui, l'esprit de l'« offensive à outrance » serait né d'une double réaction, à la fois doctrinale et philosophique. Doctrinale dans le sens où les idées de Grandmaison se seraient développées par réaction à la doctrine de Foch et de Lanrezac, basée sur le principe de la sûreté, et jugée exagérée. Philosophique dans le sens où cette réaction s'inscrirait dans un contexte beaucoup plus large : la philosophie et la littérature s'opposaient à l'esprit scientifique et à la science et prônaient un retour aux forces morales, reléguant au second plan les questions matérielles. Dufour se rapproche de cette thèse. S'il laisse de côté les raisons philosophiques, il met en évidence des raisons d'ordre patriotique : orgueil de la restauration militaire de l'armée française, supériorité du matériel de 75 sur le canon allemand, volonté de faire concorder la doctrine avec le caractère offensif du peuple français et refus d'exposer d'emblée le sol national à l'invasion. DUFOUR, général, *Histoire de la guerre mondiale. Joffre et la guerre de mouvement. 1914*, paris, Payot, 1937, pp. 112-125 ; GASCOUIN, F., *Le triomphe de l'idée. 1914*, Paris, Berger-Levrault, 1931-pp. 20-25.

[43] CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 176 ; HOWARD, Michael E., « The Influence of Clausewitz », introduction de CLAUSEWITZ, Karl von, *On War*, Princeton (NJ), Princeton

la question du contenu de la doctrine, cette thèse amène deux objections. La première est d'ordre chronologique. La thèse de Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, date de 1889. Elle est donc contemporaine ou postérieure aux études menées par les premiers écrivains militaires qui, comme Gilbert et Cardot, ont mis en exergue l'importance des facteurs moraux[44]. Si influence de Bergson il y a eu, elle n'a pu exister qu'ultérieurement et n'a pas fait naître un état d'esprit spécifique, mais elle a, au mieux, contribué à accentuer des idées déjà bien implantées au sein de la pensée militaire française.

Cette thèse bergsonienne pose la question de l'ouverture intellectuelle des militaires sur le monde extérieur et sur le monde philosophique en particulier[45]. Par quel canal, selon quelles modalités et en combien de temps la philosophie bergsonienne a-t-elle été intégrée par les milieux militaires ? Nous savons que ces derniers étaient plutôt fermés intellectuellement et que le niveau intellectuel général des officiers de l'armée française s'est abaissé au début du XX^{e} siècle[46]. Peut-on dès lors penser qu'ils se sont préoccupés des nouveautés philosophiques contemporaines, et si oui qu'en ont-ils bien pu comprendre ? Nous pensons plutôt que l'influence de Bergson s'est fait sentir de manière indirecte et plus tardive, soit au travers des contacts que les militaires avaient avec une partie de la société civile, soit au travers de certains écrivains, comme Charles Péguy. Elle a trouvé un écho dans un terrain où l'importance des forces morales avait déjà été reconnue dans le domaine militaire, deux décennies auparavant.

Conclusion

L'historiographie a généralement associé très étroitement les pratiques de l'armée française de 1914 avec la doctrine de l'« offensive à outrance », adoptée peu avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Plutôt que d'étudier le contenu des doctrines et la réalité des pratiques pour voir si ce lien était effectif, elle a cherché, après avoir caricaturé la doctrine de 1914 en la présentant comme exagérément offensive et en mettant en exergue l'importance des forces morales, à expliquer les raisons de ces deux caractéristiques. Quatre grandes écoles historiographiques d'explication peuvent être définies.

La première a expliqué l'« offensive à outrance » par l'influence doctrinale de l'Ecole supérieure de guerre et a insisté sur le rôle joué par Foch dans la transmission de l'importance des facteurs moraux. La deuxième a trouvé une explication axée sur les caractéristiques

University Press, 1976, p. 37 ; PIERREFEU, Jean de, *Plutarque a menti*, Paris, Grasset, 1923 ; PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 155-187 ; POSSONY, Stefan ; MANTOUX, Etienne, « Du Picq and Foch : The French School », in EARLE, E.M. (éd.), *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to Hitler*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1944, pp. 206-233 ; MICHON, Georges, *La préparation à la guerre. La loi de trois ans (1910-1914)*, Paris, Librairie des sciences politiques et sociales Marcel Rivière, 1935, pp. 45-46 et 116-117 ; TUCHMAN, Barbara, *The Guns of August*, New York, The Macmillan Company, 1962.

[44] ISAAC, Jules, « Plutarque a menti », *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, juillet 1923, pp. 168-174.

[45] Isaac a montré la contradiction qui a découlé, dans le cadre de la thèse défendue par Pierrefeu, de la généralisation de l'influence de Bergson. Pierrefeu n'a pas réussi a expliquer pourquoi la raison cartésienne, caractéristique de la mentalité française, se trouvait chez Lanrezac, alors qu'il considère qu'elle était absente chez Joffre, Foch et Castelnau, qui, pourtant, appartiennent à la même génération. Pierrefeu n'explique pas non plus comment concilier l'élan vital avec le bon sens et la prudence paysanne de Joffre. ISAAC, Jules, « Plutarque a menti », *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, juillet 1923, pp. 168-174.

[46] GIRARDET, Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Plon, 1953 ; SERMAN, William, *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris, Aubier Montaigne, 1982 ; TOURNES, René, *L'histoire militaire. But et utilité – Difficultés et méthodes. La crise de l'histoire. L'enseignement de l'histoire dans les Ecoles militaires préparatoires et à l'Ecole de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922.

politiques et sociologiques de l'armée française. Conservatrice et antirépublicaine, celle-ci aurait développé une doctrine délibérément offensive dans le but de maintenir une organisation professionnelle. La troisième a vu dans le développement de l'esprit offensif et des forces morales le moyen de compenser la double infériorité numérique et qualitative de l'armée française par rapport à l'armée allemande. Enfin, la dernière école a remis l'évolution de la pensée militaire française dans un contexte philosophique plus général, en l'associant avec les idées bergsoniennes.

Ces quatre courants historiographiques présentent des défauts de méthodologie et de concept. D'une manière générale, ils mélangent fréquemment les niveaux stratégique et tactique, relient de manière déterministe l'esprit offensif et les échecs des offensives des premiers mois de la Première Guerre mondiale, isolent la doctrine de 1914 par rapport aux doctrines précédentes et par rapport aux doctrines des autres pays et ne distinguent pas entre état d'esprit, pensée militaire, doctrine et application de la doctrine.

En outre, chacun de ces courants prête le flanc à la critique d'une façon qui lui est propre. Aux tenants de la première école, nous pouvons objecter que le rôle joué par Foch n'a pas été aussi déterminant. S'il a effectivement été un relais important dans la transmission de l'importance accordée aux forces morales, il ne fut pas le seul. D'autres penseurs ont joué un rôle bien plus grand. De plus, si la doctrine de l'« offensive à outrance » peut être considérée dans une certaine mesure comme l'héritière de celle de la « manœuvre napoléonienne », elle a rejeté certains de ses éléments les plus caractéristiques, notamment l'attaque décisive et l'avant-garde, cette dernière qui avait tant d'importance dans l'esprit de Foch. L'explication politico-sociologique a caricaturé le contenu des différentes doctrines et pensées et n'a pas su en montrer les évolutions, ni les influences. Elle s'est contenté d'un *a priori* : la réflexion en matière de doctrine en tant que produit des intérêts politiques et sociaux des militaires. Elle n'a pas tenu compte de l'enthousiasme des penseurs militaires pour la plupart des nouveautés et n'a pas remarqué que l'esprit offensif était presque unanime, quel que fût la tendance politique. La thèse psychologique ne tient pas compte du contexte international dans lequel la pensée militaire française a évolué. Elle n'étudie pas les doctrines dans leur ensemble et soulève des problèmes chronologiques. L'importance accordée aux facteurs moraux et à la valeur de l'offensive est bien antérieure à la prise de conscience de l'infériorité de l'armée française. Bien qu'expliquant partiellement l'état d'esprit de l'armée française d'avant la Première Guerre mondiale, cette thèse n'explique pas sa doctrine. Enfin, le fait de nier à la doctrine française de 1914 tout intérêt pour les moyens matériels est tout à fait contraire à la réalité. Quant a la thèse bergsonienne, elle pose, elle aussi, des problèmes de chronologie et met de côté l'influence d'écrivains militaires comme Cardot et Gilbert. De plus, elle n'explique pas comment les idées de Bergson ont pu être diffusée au sein de l'armée française, institution plutôt fermée aux idées et aux courants de pensée civils.

Chapitre II. Les fondateurs du courant du moral : Ardant du Picq, Cardot, Gilbert et Trochu

Comme l'écrit à juste titre Gat, le courant de pensée accordant au moral la place prépondérante n'est pas né subitement vers 1905[47]. Quatre grands précurseurs ont joué un rôle capital dans ce domaine en développant des idées qui auront une influence majeure sur la pensée militaire française, mais qui furent critiquées déjà par certains de leurs contemporains[48]. Gilbert a employé la notion de « furia française » dès les années quatre-vingt et nous avons vu les liens étroits qu'il a entretenus avec les penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne »[49]. Ce dernier courant de pensée a également été très influencé par les écrits du général Trochu, partisan d'une transformation et d'un renouvellement de l'enseignement militaire en France avant la guerre de 1870, et qui a développé une théorie de la panique[50].

Dans ce chapitre, nous étudierons plus attentivement Ardant du Picq, qui fut sans doute l'auteur ayant eu le plus d'influence sur l'ensemble de la pensée militaire française d'avant-guerre, et Cardot qui fut le révélateur de Clausewitz et le propagateur des idées du général russe Dragomirov[51]. Il a en outre repris le « *Sursum corda* » de Trochu pour en faire son *leitmotiv*.

[47] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Oress, 1992, pp. 139-143.

[48] En 1884 déjà, Simond critiquait la tendance nouvelle de certains penseurs à vouloir contester la prépondérance du feu qui avait été unanimement reconnue suite aux guerres de 1870-1871 et de 1877-1878. Simond écrivait que ce courant de pensée, qui affirmait la prépondérance du choc, s'inspirait de doctrines russes dont les chefs de file étaient Souvarov et Dragomirov. SIMOND, Emile, « De la tactique des feux et des armes à répétition », *Journal des sciences militaires*, août 1884, pp. 223-245 ; septembre 1884, pp. 357-384 et novembre 1884, pp. 193-219.

[49] Voir *supra* pp. 42-43.

[50] « Le combat, dans sa réalité, est un drame saisissant. Il remue profondément l'âme humaine et la soumet, alors même qu'elle est préparée par de généreuses aspirations, par l'éducation, par l'habitude, à des épreuves multipliées, variables, imprévues. » TROCHU, général, *L'armée française en 1867*, Paris, Amyot, 1867, pp. 245-267.

[51] Général russe professeur à l'Ecole de guerre russe et directeur de cette dernière de 1878 à 1889. Aide camp de l'Empereur, il eut de nombreux contacts avec la France et l'état-major français. Il mourut en 1905.

2.1 Ardant du Picq

Presque totalement inconnu de ses contemporains du fait de la diffusion très restreinte de ses écrits, Ardant du Picq fut considéré par les penseurs militaires de la période 1871-1914, comme un visionnaire et un précurseur[52]. Judet, éditeur de ces œuvres en 1903, a écrit qu'il était « la plus haute intelligence de [l'armée française], un des écrivains les plus robustes, un des philosophes les plus perspicaces qu'ait formé le génie souverain de l'action ». Avant 1870 déjà, il avait développé une pensée qui alliait compréhension de l'importance des facteurs moraux pris dans un sens large et compréhension de la puissance du feu. Il avait discerné le rôle que devaient jouer les lignes de tirailleurs et les feux individuels dans le combat moderne. Il avait aussi affirmé la nécessité de la manœuvre en raison de la puissance du feu.

2.1.1 Ardant du Picq dans le contexte de la pensée militaire française d'avant la Première Guerre mondiale

Gat affirme qu'Ardant du Picq n'a eu aucune influence sur la pensée militaire française avant le début du XX^{e} siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'édition de 1903[53]. Reprenant la thèse de Joseph Arnold[54], il écrit que les ouvrages d'Ardant du Picq, bien que publiés dans la seconde moitié des années 1870, sont restés inconnus[55]. Selon ces deux historiens, l'influence d'Ardant du Picq sur Foch serait une légende formée aux Etats-Unis après la Première Guerre mondiale, au moment des publications des ouvrages de ces deux auteurs. La pensée de Foch se serait formée au cours des années 1890, à une époque où Ardant du Picq était presque inconnu. Pour Gat, dans les années 1880, c'est Clausewitz qui a apporté l'élément moral à la pensée militaire française, contrairement à ce qu'a prétendu Irvin. La confusion proviendrait d'une part de la proximité entre les dates de parution des écrits d'Ardant du Picq et celles de l'élaboration de la doctrine à l'Ecole supérieure de guerre et d'autre part du fait de la similarité des idées d'Ardant du Picq et de Clausewitz concernant le moral.

A l'opposé de cette thèse, Nachin et Judet veulent montrer que les écrits d'Ardant du Picq sont bien connus des milieux militaires dès les années 1880. Nachin souligne que, si la publication de 1876 est passée inaperçue[56], celle de 1880 a connu une large faveur dans le public militaire[57]. Elle a été à l'origine d'une nouvelle école de pensée, axée sur le feu et luttant contre les idées surannées de troupes de choc et de rang matériel, dont les deux chefs de file les plus importants ont été Négrier et Maud'huy[58]. Quant à Judet, l'éditeur de 1903, il

---

[52] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Chapelot, 1903, p. XXIX ; LEHAUCOURT, colonel, « Le colonel Ardant du Picq », *Revue de Paris*, mai-juin 1904, pp. 347-366 ; SCHNEIDER, Fernand, *Histoire des doctrines militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, p. 57.

[53] GAT, Azar, « Ardant du Picq's Scientism, Teaching and Influence », *War & Society*, octobre 1990, pp. 11-13.

[54] ARNOLD, Joseph C., « French Tactical Doctrine », *Military Affairs*, 1978, no 42, pp. 61-67.

[55] Gat affirme faussement que les penseurs de l'Ecole supérieure de guerre n'ont pas cité Ardant du Picq. Nous avons vu l'influence qu'il eut sur Bonnal et sur Cherfils qui le citèrent abondamment. Quant à l'argument consistant à mentionner le fait que Guillon ne cite pas Ardant du Picq, il est de peu de valeur. Guillon cite relativement peu d'écrivain de la fin du XIX^{e} siècle. Il ne cite pas non plus Maillard, Bonnal, Cherfils, Cardot ou Gilbert. GUILLON, E., *Nos écrivains militaires. Etudes de littérature et d'histoire militaires. Deuxième partie. Depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1899.

[56] NACHIN, Lucien, « Ardant du Picq », *Revue militaire générale*, octobre 1925, p. 64.

[57] NACHIN, Lucien, *Ardant du Picq*, Paris, Berger-Levrault, 1948, pp. VII-X.

[58] Nachin écrit que Maud'huy ne « cessa de vanter les *Etudes sur le Combat*, qu'il appelait le « bréviaire de l'officier » et dont il parlait à tout venant ». NACHIN, Lucien, « Ardant du Picq », *Revue militaire générale*, octobre 1925, p. 66.

montre que les écrits d'Ardant du Picq sont déjà bien connus des milieux militaires, et même de certains milieux littéraires, au moment où il édite les œuvres de ce dernier[59].

Nous souscrivons entièrement aux affirmations de Nachin et de Judet, rejetant la thèse d'Arnold et de Gat. Précisons encore que l'influence d'Ardant du Picq a été très grande sur la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne ». Bonnal et Cherfils ont été des disciples notoires d'Ardant du Picq dont ils ont cité les écrits à de très nombreuses reprises[60].

Si Ardant du Picq était déjà bien connu et reconnu en tant que penseur militaire à la fin du XIX^{e} siècle, ce fut grâce à l'édition de 1903 qu'il atteignit le sommet de sa notoriété. Cette publication arriva à un moment particulièrement propice pour en assurer une réception favorable. Le contexte politique et militaire général de la France était en effet similaire à celui de la fin du Second Empire, avec les oppositions entre tenants du service militaire professionnel et partisans du service universel court, les conséquences de l'affaire Dreyfus et la question de l'ouverture de l'armée à la société civile[61].

De plus, le contexte global de la pensée philosophique et scientifique du tournant du siècle correspondait avec la mise en exergue des facteurs moraux qui définissait la pensée d'Ardant du Picq[62]. C'était l'époque du développement de la psychologie[63] et l'époque néo-romantique caractérisée par une révolte contre le rationalisme extrême et aliénant et par la primauté de l'intuition, de la spontanéité et de l'expression de soi. Dans les arts, des changements profonds apparaissaient, avec l'arrivée sur le devant de la scène d'écrivains comme André Gide, Marcel Proust et Alain-Fournier dont les œuvres mettaient en évidence les aspects psychologiques des individus, tandis que s'illustraient Henri Bergson, Georges Sorel, Charles Péguy, Charles Maurras et Maurice Barrès.

En outre, la période radicale qui a succédé à l'affaire Dreyfus, avec la persécution de l'Eglise, le développement du socialisme et du travail organisé, a causé un profond rejet du matérialisme de la société bourgeoise et a débouché sur une volonté de renouveau moral et mystique[64]. Cette influence apparaissait nettement dans les œuvres de certains penseurs militaires, comme, par exemple, Beauchesne qui souligne la « dégénérescence inavouée et inconsciente de l'énergie combative, suite d'un fléchissement dans les tendances morales et intellectuelles du pays [qui] aspire à substituer la prépondérance de la machine à celle de

[59] Barbey d'Aurevilly, mort en 1889, connaissait l'œuvre d'Ardant du Picq et en a fait l'éloge. Judet précise en outre que l'édition de 1880 était épuisée depuis longtemps et que son auteur, un « maître consacré déjà aux yeux d'une élite […] a créé toute une tradition d'idées justes dans une fidèle pléiade de disciples ». ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Chapelot, 1903, pp. I-II.

[60] Voir *supra* pp. 63-68.

[61] GAT, Azar, « Ardant du Picq's Scientism, Teaching and Influence », *War & Society*, octobre 1990, pp. 11-13.

[62] Judet confirme l'importance prise par les facteurs psychologiques dans la pensée militaire. Il écrit qu'Ardant du Picq a fait des éléments moraux « un *credo* pour le combat » et qu'ainsi, il « aurait aujourd'hui une incroyable actualité ». ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne.* Paris, Chapelot, 1903, p. XXIX ; GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 162-164.

[63] L'ouvrage de Gustave Le Bon, *La psychologie des foules* a eut un grand retentissement et a été employé par plusieurs écrivains militaires contemporains. GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, p. 51 ; LE BON, Gustave, *La psychologie des foules*, Paris, F. Alcan, 1895. Sur la diffusion des idées de Gustave Le Bon, lire : MARPEAU, Benoît, *Gustave Le Bon. Parcours d'un intellectuel*, Paris, CNRS, 2000.

[64] BEAUCHESNE, général de, *Cavalerie d'une armée manœuvrière. Titre I^{er}. Emploi de la cavalerie. Titre II. Instruction de la cavalerie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1914, pp. 17-19.

l'énergie humaine. La science tend à dominer l'art dans la proportion où la matière tend à dominer l'esprit ».

Enfin, les écrits d'Ardant du Picq étaient en phase avec certaines questions étudiées par la pensée militaire : doctrine développé par Cardot dans son *Education et instruction des troupes*[65], interrogations à propos des questions psychologiques liées à l'influence de la puissance du feu sur les combattants[66] et débat à propos de la supériorité du qualitatif sur le quantitatif[67].

2.1.2 La pensée d'Ardant du Picq

Les œuvres d'Ardant du Picq sont constituées principalement par des notes rédigées entre 1866 et 1868[68]. Elles ont connu, sous diverses formes, cinq éditions jusqu'en 1914[69]. Gat les inscrit dans un courant de pensée très général qui commence à l'époque des Lumières, qui considère que les institutions militaires sont le produit des races et des institutions sociales, dans lesquelles se trouvent les caractères des nations[70]. La pensée d'Ardant du Picq s'articule autour de trois idées majeures : l'importance des forces morales prises dans un sens large, la compréhension de la puissance du feu et la nécessité de la manœuvre en tant que conséquence de la puissance du feu.

---

[65] CARLOVITCH, Loukiane (CARDOT, Lucien), *Education et instruction des troupes. Première partie. La doctrine. Paroles selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban. Deuxième partie. La méthode. Parole selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897.

[66] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 139-143.

[67] GAT, Azar, « Ardant du Picq's Scientism, Teaching and Influence », *War & Society*, octobre 1990, pp. 11-13.

[68] Le *Combat moderne* est constitué de notes couchées sur le papier au hasard des lectures et des réflexions. L'éditeur a voulu publier ces notes selon un certain ordre, en composant un texte plus accessible au lecteur, en juxtaposant différents passages. Nachin note : « Aussi, l'idée maîtresse [d'Ardant du Picq] n'a-t-elle pas été suffisamment dégagée et, dans l'édifice précisément élevé à la gloire de cet illustre penseur militaire, on a laissé subsister les échafaudages avec les bons matériaux, ce qui n'a pas manqué d'induire en erreur ses commentateurs, ceux qui se donnent comme ses disciples ou qui sont considérés comme tels. [Cette publication] ne saurait être considéré[e] comme l'expression de sa pensée intime : certaines parties n'en sont tout au plus, que le balbutiement. D'ailleurs, il n'y a pas même toujours achevé ses phrases. » NACHIN, Lucien, « Ardant du Picq », *Revue militaire générale*, septembre 1925, pp. 367-371.

[69] Deux théories principales ont été proposées à propos du contenu des quatre premières éditions. Petit et Judet les décrivent ainsi. En 1868 paraît l'*Etude du combat d'après l'antique*, ouvrage tiré à cent exemplaires et non destiné à la vente. Il contient la mention d'une enquête qui avait pour but de déterminer, d'après une étude du passé récent, comment le soldat se comporterait dans le futur, d'un point de vue psychologique. En 1876 paraissent dans le *Bulletin de la réunion des officiers* divers articles sous le titre « Nécessité pour les choses de la guerre de connaître l'instrument premier qu'est l'homme ». Ces articles sont repris, mais dans un ordre plus logique et publiés en 1880 sous le titre *Etudes sur le combat*. L'édition de Judet de 1903 comprend l'intégralité des œuvres d'Ardant du Picq. En première partie se trouve le texte de 1868 et en seconde celui de 1880, ainsi que quelques autres édités pour la première fois. Pour Nachin, l'édition de 1876 reprend le texte de 1868, mais avec des libertés et des remaniements inexplicables et inadmissibles. Quant à l'édition de 1880, elle reprend le texte de 1868, avec en deuxième partie, *Le combat moderne*, constitué par des notes manuscrites d'Ardant du Picq, dont l'édition est établie par le colonel Leteiller. ARDANT DU PICQ, Charles, *Etude du combat d'après l'antique*, Besançon, Vve Valluet et fils, 1868 ; *Etudes sur le combat*, Paris, Hachette, 1880 ; *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Chapelot, 1903, p. I ; NACHIN, Lucien, « Ardant du Picq », *Revue militaire générale*, septembre 1925, pp. 364-367 et octobre 1925, p. 64 ; *Ardant du Picq*, Paris, Berger-Levrault, 1948, pp. VI-X ; PETIT, Victor, *A la recherche d'Ardant du Picq. Lettres inédites de Syrie*, Paris, Berger-Levrault, 1954, p. 5.

[70] GAT, Azar, « Ardant du Picq's Scientism, Teaching and Influence », *War & Society*, octobre 1990, p. 9.

2.1.2.1 La primauté des forces morales

Ardant du Picq place l'homme, dont la nature est intangible à travers les âges et les pays, au cœur du combat[71] : « [Le] combat est le but final des armées et l'homme est l'instrument premier du combat […] Il arrive souvent que ceux qui traitent des choses de la guerre, prenant l'arme pour point de départ, supposent sans hésiter que l'homme appelé à s'en servir en fera toujours l'usage prévu et commandé par leurs règles et préceptes. Mais le combattant envisagé comme être de raison, abdiquant sa nature mobile et variable pour se transformer en pion impassible et faire fonction d'unité abstraite dans les combinaisons du champ de bataille, c'est l'homme des spéculations de cabinets, ce n'est point l'homme de la réalité. Celui-ci est de chair et d'os, il est corps et âme ; et, si forte souvent que soit l'âme, elle ne peut dompter le corps à ce point qu'il n'y ait révolte de la chair et trouble de l'esprit en face de la destruction. Le cœur humain, pour employer le mot du maréchal de Saxe, est donc point de départ en toutes choses de la guerre. »

Ardant du Picq définit une psychologie du combattant centré sur le sentiment de conservation et la peur : si le danger est trop grand, l'homme fuit pour échapper à la destruction. Dès lors, un principe, qui explique le perfectionnement incessant des armes, anime toutes ses actions à la guerre : « L'homme ne va pas au combat pour la lutte, mais pour la victoire. Il fait tout ce qui dépend de lui pour supprimer la première et assurer la seconde. »[72]

Cette constante psychologique conduit Ardant du Picq à affirmer la primauté des facteurs moraux sur les facteurs matériels[73]. Sa démonstration repose sur l'étude des batailles de l'Antiquité, qui démontrerait que la victoire a toujours appartenu à ceux qui ont connu cette réalité psychologique : les Romains dans leurs guerres contre les Grecs, Hannibal au cours de la deuxième guerre punique et César dans sa conquête de la Gaule. Passant du combat antique au combat moderne, Ardant du Picq souligne l'écart croissant entre la nature invariable de l'homme et l'augmentation constante des capacités de destruction des armes[74]. Cette évolution l'amène à défendre le principe d'une armée professionnelle qui, seule, grâce à son organisation, à son esprit de solidarité et de cohésion, à sa discipline et à son unité de doctrine en matière de tactique[75], disposerait des moyens destinés à soutenir le moral du combattant[76].

---

[71] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, p. 3.

[72] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 7-12.

[73] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 13-50.

[74] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 51-72.

[75] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 88-90.

[76] Ardant du Picq rejette l'image pittoresque de la foule armée renversant tout sur son passage par sa seule passion. Il cite ultérieurement la phrase de Napoléon : « 2 mamelouks tenaient tête à 3 Français ; mais 100 cavaliers français ne craignaient pas 100 mamelouks ; 300 étaient vainqueurs d'un pareil nombre ; 1.000 en battaient 1.500, tant est grande l'influence de la tactique, de l'ordre et des évolutions ». Ardant du Picq précise : « En langage ordinaire, tant est grande l'influence morale de la *solidarité* établie par la *discipline* et rendue possible et efficace dans le combat par l'*organisation* et les dispositions de soutien mutuel. Avec la solidarité, de saines dispositions, des hommes d'une valeur individuelle moindre (de un tiers) battent ceux qui, individuellement, valent mieux qu'eux. Tout est là et doit tendre là dans l'organisation d'une armée. » ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, p. 75.

Ardant du Picq distingue l'action matérielle d'une troupe de son action morale[77]. La première constitue sa puissance de destruction, la seconde la crainte qu'elle inspire. L'action morale constitue l'élément le plus important. D'une part, le combat est envisagé en tant que lutte entre deux forces morales, plutôt que matérielles, d'autre part, Ardant du Picq insiste sur l'aspect « in beeing » de la puissance morale : « l'action morale n'est pas seulement en raison de la puissance de destruction, réelle, effective, elle *est, en raison surtout de cette puissance, présumée, menaçante*, sous forme de réserve menaçant de renouveler le combat, de troupes paraissant à droite ou à gauche, d'attaque de front résolue ».

Cette primauté des forces morales ne signifie cependant pas un rejet des forces matérielles. Les deux facteurs sont étroitement liés. La puissance de l'action morale est fonction de la puissance matérielle qui dépend directement de la quantité et de la qualité des armes et des hommes qui les manient. De plus, Ardant du Picq établit une différence fondamentale entre l'action morale et l'action matérielle. L'action morale finit par s'user, car « on finit par s'apercevoir que l'ennemi n'est pas si terrible qu'il en a l'air », tandis que l'action matérielle ne perd pas de son efficacité[78].

Cette interaction entre les forces matérielles et les forces morales, ainsi que la fragilité de ces dernières par rapport aux premières conduisent Ardant du Picq à définir une tactique dans laquelle le feu acquiert une importance déterminante et le choc[79] des masses rejeté[80]. Celles d'infanterie et de cavalerie de la fin de l'Empire constituent, pour lui, « une dégénérescence tactique résultant de l'usure des éléments et par suite de leur abaissement comme moral et instruction ». Il écrit : « Napoléon trouva […] pour instrument, une armée possédant de bonnes méthodes de combat et, dans ses plus belles batailles, le combat se fait d'après ces méthodes […] à Wagram, à Eylau, à Waterloo [il engage des] masses énormes d'infanterie, sans action matérielle, d'un puissant effet moral parfois, c'est possible, mais avec une consommation d'hommes effroyable et un désordre qui, après le coup de collier, ne permet plus de rallier et d'employer de la journée les troupes ainsi engagées ; moyen barbare (dans le sens romain), enfance de l'art, s'il était permis, envers un tel homme, d'employer le mot ; moyen, qui ne réussit pas contre des troupes douées de sang-froid, de raisonnement […] et devient alors désastre. Avec une clarté lumineuse, Napoléon voyait le but et, du jour que son impatience […] ou bien le manque d'expérience et de savoir-faire, soit des chefs, soit des troupes, trop souvent renouvelés […] ne lui permit plus de prendre des dispositions d'attaque

[77] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 77-79.

[78] Ardant du Picq écrit : « C'est là la grande supériorité de la tactique romaine de chercher toujours à mettre l'action physique au niveau de l'action morale […] On voit les Grecs chercher à imposer ; les Romains eux veulent tuer, et ils tuent… et ils tiennent la meilleure route. Leur action morale est appuyée sur épées solides et qui tuent ». ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, p. 79.

[79] Ardant du Picq nie l'existence du choc physique entre deux troupes, car l'effet moral fait fuir ou contre-attaquer le défenseur avant que les deux troupes ne se rencontrent effectivement. « L'impulsion physique n'est rien, en effet ; le sentiment de l'impulsion morale qui anime l'attaquant est tout. Le sentiment de l'impulsion morale est le sentiment de la résolution qui vous anime, perçu par l'ennemi […] il n'y a point de choc d'infanterie ; il n'y a point d'impulsion physique, de force de masse, il n'y a qu'une *impulsion morale* et personne ne nie que cette impulsion morale ne soit d'autant plus forte qu'on se sent mieux soutenu, qu'elle n'ait une action d'autant plus grande sur l'ennemi qu'elle le menace avec plus de monde, d'où s'ensuit que la colonne vaut mieux pour l'attaque que l'ordre déployé. » ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 79-80, 95-97 et 128-131.

[80] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 80-81 et 84-85.

réellement tactiques, il sacrifia complètement l'action matérielle de l'infanterie, de la cavalerie même, à l'action morale des masses […] »

Pour Ardant du Picq, la dialectique feu du défenseur/action morale de l'assaillant ne se résout pas automatiquement au profit de celui qui attaque, car il subit l'action matérielle d'une manière beaucoup plus importante que le défenseur : « La supériorité morale que donne l'impulsion en avant peut être plus que compensée par l'ordre et l'intact des défenseurs, et les pertes qu'on a subies. La moindre démonstration du défenseur démoralise l'attaque[81] […] Donc jamais ne négligez l'action destructive avant d'employer l'action morale, donc ayez, et jusqu'au dernier moment, des tirailleurs ; sinon, contre la rapidité du tir actuel […] nulle attaque ne peut arriver. »

2.1.2.2 Le feu

Ardant du Picq intègre le feu en tant qu'agent de l'action matérielle[82]. Il s'est avant tout intéressé au feu de l'infanterie[83], avec une capacité étonnante de compréhension des modifications tactiques qui allaient résulter de l'emploi des armes nouvelles se chargeant par la culasse et dotées d'une grande puissance de destruction. Il intègre dans sa réflexion à la fois les facteurs moraux et la dialectique recherche de la puissance maximale/nécessité de protection contre le feu[84]. La doctrine qui en découle se caractérise par l'emploi de tirailleurs exécutant des feux à volonté[85], par l'emploi de l'ordre mince et de la dispersion des unités[86] et la constitution de réserves à tous les échelons, conservées à l'abri et engagées le plus tardivement possible[87].

Ardant du Picq a également saisi les deux conséquences découlant de cette nouvelle forme que devait adopter la tactique de l'infanterie. En raison de l'éparpillement des unités de tous rangs, le combat s'individualisait, par la perte du contrôle direct et permanent des troupes engagées[88]. L'action des officiers devenait moindre, tandis que celle des cadres subalternes grandissait. La seconde conséquence était l'avantage que l'emploi des armes à tir rapide procurait à la défensive[89]. Cette affirmation ne fait pas d'Ardant du Picq un partisan de la défensive en général ni de la passivité. On ne saurait voir en lui un défenseur d'une doctrine des « belles positions » qui fut une des raisons de la défaite française de 1870.

---

[81] Pour Ardant du Picq, c'est là la raison des succès de l'infanterie britannique contre les troupes napoléoniennes en Espagne.

[82] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, p. 107.

[83] Ardant du Picq traite avant tout de l'infanterie et de la cavalerie. Il ne consacre que deux pages à l'artillerie. Sur les feux d'infanterie, voir les appendices I « Mémoire sur les feux d'infanterie », étude écrite en 1869, et II « Note sur les feux à commandement », étude écrite en août 1869. ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 143-144, 169-192 et 193-195.

[84] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 100-101.

[85] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 101, 107 et 185.

[86] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, p. 100.

[87] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, p. 113.

[88] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 100-101.

[89] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, p. 103.

2.1.2.3 La cavalerie en tant que moyen de manœuvre

En raison de la puissance du feu, Ardant du Picq affirme la quasi-inviolabilité des fronts, du moins sur des secteurs limités[90]. Cette impossibilité d'affronter directement le feu du défenseur le conduisit à accorder une place privilégiée à la manœuvre, qui constituait le seul moyen de contourner cet obstacle. Dans ce cadre, la cavalerie[91] représentait l'acteur principal[92]. Menée à grande distance, la manœuvre constituait le moyen de forcer l'ennemi à changer sa position. La conception de la manœuvre d'Ardant du Picq est élaborée une fois de plus à partir d'une judicieuse synthèse des questions matérielles et morales. Cette conception intègre à la fois la mobilité et la rapidité, la puissance du feu subie et la puissance du feu engagée, ainsi que l'action morale, la menace « in being » dont nous avons parlé.

2.2 Cardot

Développée sur plus de trente ans, la pensée de Cardot a connu une évolution assez importante. Dès le début, elle fut proche de celle d'Ardant du Picq, mais l'on y distinguait déjà un penchant plus marqué pour les forces morales. Ce dernier fut renforcé par l'influence de Clausewitz. Toutefois, ce ne fut qu'après la rencontre avec le général russe Dragomirov que fut développé dans toute sa plénitude ce que l'on peut nommer la doctrine classique de Cardot.

2.2.1 L'article anonyme de 1874

L'article anonyme de 1874 est profondément marqué par l'expérience de la guerre de 1870 qui venait de s'achever[93]. L'infanterie, *« reine des batailles »*, constitue le centre d'intérêt de l'étude[94]. Les conclusions tirées par Cardot sont de deux ordres[95] et découlent de la toute-puissance des feux[96]. La première définit le combat moderne comme une « alliance indissoluble des feux et de l'offensive »[97]. Le feu et le choc forment ainsi les deux modes

[90] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, p. 124.

[91] Pour Ardant du Picq, la cavalerie « n'a d'action réelle, mais celle-là décisive, que sur les troupes ébranlées déjà, sur infanterie occupée contre infanterie, etc., sur cavalerie ébranlée par artillerie ou par démonstration de front, etc. ». Son moyen d'action est avant tout la surprise. Pour Ardant du Picq, la cavalerie doit pouvoir soutenir immédiatement les deux autres armes. C'est pourquoi il préconise de doter chaque division d'infanterie d'un régiment de cavalerie. ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, pp. 126-127 et 138.

[92] ARDANT DU PICQ, Charles, *Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, p. 124.

[93] Outre la parenté des idées présentées avec celles exposées dans les ouvrages ultérieurs, la « signature » de Cardot, le fameux « Sursum corda », est déjà présent dans le texte. CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 6 octobre 1874, no 200, pp. 193-204, 16 octobre 1874, no 202, pp. 217-226 et, 16 novembre 1874, no 208, pp. 273-284.

[94] CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 16 novembre 1874, no 208, p. 275.

[95] CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 16 novembre 1874, no 208, p. 283.

[96] Cardot écrit que les progrès futurs de l'armement n'auront plus une influence aussi marquante sur l'évolution de la tactique que l'apparition des armes rayées et à chargement par la culasse. Seules la vitesse et la portée seront augmentées, mais les progrès ne sauraient être spectaculaires en raison des limites humaines (temps nécessaire pour viser, distance limite de vue). CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 6 octobre 1874, no 200, p. 193.

[97] Cardot précise que les lois de la tactique ne peuvent se « manifester » que dans le cadre de l'offensive. CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 16 novembre 1874, no 208, p. 276.

d'action déterminants de la tactique. L'alliance de ces deux modes est indissoluble dans le sens où, si l'attaque à la baïonnette constitue le « dénouement final », l'acte indispensable[98], sa réussite dépend de la préparation par le feu[99].

Les autres conclusions concernent les formations de l'infanterie et la direction du combat[100]. Elles sont similaires à celles qu'avaient tirées Ardant du Picq avant même la guerre de 1870 : combat de tirailleurs et combat dispersé[101]. Cardot voit dans cette individualisation du combat une modification importante pour le commandement[102]. Toute formation engagée ne pouvait être dirigée que par son chef immédiat. Le commandement ne pouvait plus intervenir que par l'intermédiaire des soutiens et des réserves. Cardot, déjà dans cet article, établit un lien particulier entre la nécessité de l'ordre dispersé et les forces morales[103]. Ancré historiquement dans l'héritage révolutionnaire, l'ordre dispersé mettait en jeu les deux « qualités maîtresses » de la race française : « l'élan et l'initiative ».

Ces conclusions laissent supposer une bonne compréhension de l'importance prise par la puissance du feu. Toutefois, deux remarques de Cardot montrent que cette compréhension n'est pas aussi complète qu'on pourrait le croire ; elles sont sans aucun doute la conséquence de la doctrine des « belles positions » et de la croyance en la toute puissance du Chassepot qui ont conduit aux désastres de 1870. Cardot critique en effet violemment « l'abus des *tranchées-abris* » et le *« tir aux grandes distances »* qui engendrent la *« passivité tactique »* et détruisent l'esprit offensif[104]. Dans la pensée de Cardot, l'emploi des tranchées implique « l'intention et même la résolution d'une défensive absolue » et a, de plus, un effet psychologique sur le soldat : une fois à l'abri, ce dernier ne veut plus en sortir pour attaquer. Quant au tir à grande distance, Cardot se montre très réservé à son égard. L'augmentation de la portée théorique de l'arme n'implique pas, selon lui, une augmentation de la portée pratique, qui dépend de certains paramètres qui ne varient pas avec l'évolution de la technique : limites de la vision humaine, taille des cibles. De plus, aux grandes distances, Cardot considère que le combat par le feu est totalement dissocié du combat par le choc. Il ne peut le préparer efficacement et enlève même l'envie de le mener.

2.2.2 La doctrine classique

Les conférences données en 1884-1885 dans le cadre du premier véritable enseignement de tactique général donné à l'Ecole supérieure de guerre montrent une évolution profonde de la pensée de Cardot[105]. Le feu n'occupe plus la place prépondérante et il s'intéresse aux facteurs

[98] CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 16 octobre 1874, no 202, p. 225.
[99] CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 16 novembre 1874, no 208, pp. 275-276.
[100] CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 16 novembre 1874, no 208, p. 283.
[101] Cardot rejette les colonnes profondes et préconise l'emploi de formations en tirailleurs, avec un échelonnement en profondeur : chaîne, soutiens et renforts. CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 16 octobre 1874, no 202, p. 224.
[102] CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 16 novembre 1874, no 208, pp. 275-276.
[103] CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 6 octobre 1874, no 200, p. 193.
[104] CARDOT, Lucien, « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 16 octobre 1874, no 202, pp. 224-225.
[105] Il ne reste de ces conférences qu'un résumé de 27 pages. CARDOT, Lucien, *Résumé des conférences sur la tactique générale. 1884-1885*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié.

moraux et à la manœuvre, affirmant la prépondérance des forces morales. Il construit sa doctrine à partir de deux sources principales : la plus importante est le général russe Dragomirov[106] et la seconde, Clausewitz, dans une lecture très orientée.

L'esprit de Cardot était prédisposé, du fait de ses convictions antérieures, à accepter les idées morales de ces deux penseurs. Dragomirov fut repris sans le moindre problème, à tel point qu'il y aura, ultérieurement une quasi identification entre les deux esprit. Pour Clausewitz, il n'y eut pas d'assimilation. Cardot simplifia et interpréta beaucoup, ne comprenant pas l'auteur allemand. Il se contenta de lui emprunté des éléments entrant en résonance avec ses propres idées.

Trois ouvrages contiennent les idées les plus connues de Cardot et forment ce qu'on peut appeler sa doctrine classique. Le premier, écrit sous le pseudonyme de « Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban », *Education et instruction des troupes*, comprend deux volumes consacrés à *La doctrine*[107] et à *La méthode*[108]. Ce livre a été rédigé après un voyage en Russie auprès du général Dragomirov auquel Cardot emprunte les idées de l'ouvrage. Le deuxième, dont le titre est similaire, est paru entre 1903 et 1905[109]. Il étudie la bataille du 16 août 1870 (Rezonville, Mars-la-Tours, Gravelotte) dans le but d'en tirer des leçons pour l'avenir. Le livre est une suite de critiques contre Moltke et sa stratégie défectueuse[110]. Il lui oppose le tacticien von Alvensleben qui rattrape ses erreurs par son énergie au combat. Le dernier ouvrage, publié en 1908, comprend un article traitant des enseignements tirés de la guerre des Boers, paru dans la *Revue de cavalerie* de 1902, et deux études inédites[111].

2.2.2.1 La prédominance des forces morales

Les forces morales doivent, dans l'esprit de Cardot, constituer la base de toute doctrine. Elles sont à l'origine de la victoire, dont les deux conditions primordiales sont : « avoir mis dans son cœur la ferme résolution de vaincre » et « faire passer cette résolution dans le cœur des autres ». Elles conditionnent aussi la victoire dans la mesure où cette dernière reste à celui des protagonistes dont la puissance morale demeure la plus intacte. Enfin, la destruction des forces morales de l'adversaire s'obtient au moyen d'un élément, moral lui aussi, la surprise. L'élément moral ira en augmentant et finira par confiner à la mystique dans son dernier écrit, dont le titre est par lui-même fort révélateur[112].

---

[106] Dragomirov, via Cardot, a eu une très grande influence sur une partie de la pensée militaire française à partir de 1885. Outre divers articles publiés dans la *Revue de Paris* entre 1889 et 1897, trois de ses principaux ouvrages ont été publiés en France : *Manuel pour la préparation des troupes au combat*, Paris, Baudoin, 1886-1888 ; *Principes essentiels pour la conduite de la guerre*, Paris, Baudoin, 1889 et *Guerre et Paix de Tolstoï au point de vue militaire*, Paris, Baudoin, 1896.

[107] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 1re partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897.

[108] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 2e partie. La méthode. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897.

[109] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août*, Paris, Nancy, 1903-1905, 2 volumes.

[110] Von Alvensleben se trouve, à Rezonville, avec deux corps d'armée, le IIIe et le Xe, engagés successivement et de manière échelonnée, face à toute l'armée française.

[111] CARDOT, Lucien, *Hérésies et apostasies militaires de notre temps*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908.

[112] Dans son *Hérésies et apostasies militaires*, Cardot commence par une « Exorde » de 65 pages développées sur un ton mystique très fort : il débute par un rappel de l'épisode du veau d'or et compare cette idolâtrie avec les nouveaux cultes en matière de doctrine militaire. Plusieurs images patriotico-religieuses apparaissent, notamment Jeanne d'Arc. CARDOT, Lucien, *Hérésies et apostasies militaires de notre temps*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908, pp. 1-65.

Cardot partage certains points communs avec beaucoup de ses contemporains. Comme la plupart d'entre eux, son esprit est marqué du sceau de Clausewitz et de Napoléon et il envisage la guerre comme « le conflit de deux volontés adverses et souveraines »[113]. Influencé par Dragomirov et Ardant du Picq, il place l'homme en général, et pas simplement le commandement, au centre de sa réflexion psychologique sur la guerre[114]. Enfin, il appréhende le choc et la manœuvre, qui sont presque synonymes, avant tout en tant qu'éléments moraux[115]. Ils impliquent l'attaque et ont le même but : la démoralisation de l'adversaire par la surprise, qui en est « le plus grand et le principal agent ».

Toutefois, Cardot accorde beaucoup plus d'importance aux facteurs moraux que la plupart des autres penseurs militaires. Ainsi, la volonté n'est pas seulement un élément cardinal des forces morales, mais un élément exclusif. Cardot lui subordonne l'« intelligence », car il y a généralement conflit chez l'individu entre ces deux facultés sur le champ de bataille[116]. La volonté constitue l'élément moteur de l'action, comme le montre l'étude sémantique de ce que Cardot considère comme les « facultés morales ». Cette action, cette exécution priment la réflexion et la conception[117]. En outre, cette exagération de l'importance accordée aux forces morales entraîne à la fois une focalisation sur les passions[118] et une marginalisation des facteurs matériels[119].

Prenant l'exemple historique de la bataille du 16 août 1870, durant laquelle le général von Alvensleben se trouve en situation d'infériorité numérique notoire face à l'armée française, Cardot affirme qu'une telle infériorité peut être compensée par une exaltation des facteurs moraux : audace et esprit offensif à outrance[120]. Cette mise en exergue des passions et cette

[113] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 2e partie. La méthode. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, p. XVI.

[114] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 1ere partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, p. 35.

[115] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 2e partie. La méthode. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, pp. 19-20 ; CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905, volume 2, pp. 60-61.

[116] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 2e partie. La méthode. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, pp. V-XVII.

[117] Pour Cardot les « facultés morales » sont : « sang-froid », « coup d'œil », « résolution », « audace », « adresse dans l'exécution » ou « capacités manœuvrières de la troupe soumise à l'exercice ». Tout vocabulaire du champ sémantique de l'intelligence est absent. En revanche, chacun des mot évoque l'activité, l'action. CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 1ere partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, p. 129.

[118] Cardot écrit : « La préparation à la guerre consiste essentiellement à exercer, à cultiver et fortifier chez l'homme les facultés, les passions dont nous avons besoin sur le champ de bataille ; et, réciproquement, à contenir, à refouler celles qui sont nuisibles sur le champ de bataille ! ». CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 1ere partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, p. 35.

[119] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 1re partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, pp. 40-41 ; CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905, volume 2, pp. 41-42.

[120] Cardot note, à propos de la phrase de von Alvensleben réfléchissant à sa situation au début de la bataille : « Je devais utiliser tant bien que mal le terrain où j'avais pénétré et en faire le meilleur usage possible […] *Il fallait compenser l'infériorité numérique par la force morale de l'attaque.* » : « Quelle vigoureuse logique ! ». Il se montre également d'accord avec von Alvensleben quand il écrit : « Dans de pareils engagements il n'y a plus de manœuvres et on est dominé par les péripéties du combat. Pour l'issue de la journée, l'abandon de l'ascendant moral était un risque devant lequel tous les autres risques disparaissaient. » Cet ascendant moral, c'est l'offensive, selon Cardot. Et il précise : « La logique du soldat le conduisant toujours, et quelles que soient les prémisses, à la même conclusion : attaquer […] » CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes.*

marginalisation des facteurs matériels ont pour conséquence une mystique de l'esprit de sacrifice. La supériorité du feu, tant en artillerie qu'en mousqueterie, n'est pas jugée nécessaire pour que l'infanterie puisse passer à l'attaque[121] : les pertes physiques éprouvées ne font qu'accroître la valeur de la troupe, selon le principe de l'esprit de sacrifice[122].

De cette conception axée exclusivement sur les facteurs moraux naît une doctrine tactique basée avant tout sur la vitesse et le choc. La progression est primordiale, car elle seule permet la victoire[123]. Le phénomène se nourrit d'ailleurs par lui-même et s'amplifie selon une justification exprimée de manière rhétorique par une régression : « Vaincre c'est avancer ! Avancer c'est vaincre ! » Le choc, élément déterminant du combat, est envisagé sous son aspect purement moral[124] : « La baïonnette est si irrésistible qu'il suffit de la montrer résolument à l'ennemi pour le faire décamper, – ce qui supprime habituellement le travail mécanique à l'arme blanche. » C'est en fin de compte bien plus la volonté inébranlable de se servir de l'arme que l'emploi effectif de cette arme qui produit l'effet recherché[125].

2.2.2.2 La manœuvre : offensive, concentration des forces et rejet des conceptions de l'école de la « manœuvre napoléonienne »

La manœuvre se caractérise, chez Cardot, par un esprit offensif très fort et la concentration des forces et des efforts. Cet esprit offensif est beaucoup plus le fruit d'un certain pragmatisme que le résultat d'une conception idéologique. Dans sa doctrine classique, Cardot a abandonné la forme « défensive-offensive » de la manœuvre[126]. Alors qu'en 1874, cette dernière constituait la panacée, elle est considérée, vingt-cinq ans plus tard, comme « correcte théoriquement, mais, pratiquement, [comme] une chimère ! », en raison des difficultés à réaliser la contre-attaque dans la pratique[127]. Quant à la concentration des forces et des efforts

Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1903, volume 1, pp. 3, 13, 15 et 17-18.

[121] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905, volume 2, pp. 90-100.

[122] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 1re partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, pp. 55-60.

[123] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 1re partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, p. 52.

[124] Cardot reprend la phrase de Souvarov : « La balle est folle, la baïonnette est une luronne ». Il ajoute : « Toute tactique qui n'est pas orientée énergiquement et impitoyablement vers les corps à corps, est une tactique à rebours, une tactique orientée de l'*autre côté* ». CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 1re partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, pp. 48-49.

[125] A propos d'une discussion sur la longueur à adopter pour les armes blanches, Cardot tire trois conclusions :
- « L'action à l'arme blanche dépend non de la longueur de l'arme, mais des dispositions du porteur à se mesurer avec l'adversaire à la distance, à la portée de son arme » ;
- « La garantie du succès de l'attaque est dans le mouvement en avant à tout prix » ;
- « Plus l'arme est longue, plus son maniement est difficile ».

Et il conclut par l'aphorisme de l'Américain Holms : « Toute nation qui raccourcit ses armes allonge ses frontières. » CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 1re partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, pp. 50-51.

[126] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 2e partie. La méthode. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, pp. 144-149.

[127] Cardot souligne, avec une certaine raison, les problèmes de réalisation de la contre-attaque. Selon lui, elle ne peut en effet être exécutée que par les troupes engagées dans l'action, car il est impossible pour une force nouvelle située derrière d'agir en leur passant par dessus ou d'attaquer de flanc du fait que la majorité des troupes agissent de manière encadrée.

elle constitue le complément indispensable de l'action matérielle et morale de la manœuvre[128]. Elle relève du principe de l'unité de la bataille et de la complémentarité des armes, qui ne doivent pas être engagées successivement dans des duels, mais de manière simultanée, leur combinaison engendrant une augmentation de la puissance de chacune d'entre elles et, par conséquent, de la « puissance totale »[129].

En raison de ce principe de la concentration des forces, Cardot condamne les avant-lignes et l'avant-garde telle que l'envisage l'école de la « manœuvre napoléonienne »[130]. Ces deux organes favorisent, selon lui, « l'usure successive » des troupes et engendrent « l'art de se faire battre en détail ». De plus, il reproche aux penseurs napoléoniens d'en avoir fait des organes permanents, alors qu'ils n'ont de raison d'être que lorsqu'il est nécessaire de couvrir le déploiement d'une force et lui donner le temps de se préparer à l'action. Enfin, il veut lutter contre la perte du pouvoir de décision du commandement qui résulte de la notion de l'avant-garde napoléonienne.

2.2.2.3 Le feu

En dépit de sa croyance en la toute-puissance des forces morales, Cardot n'a pas, comme nous l'avons vu, une conception totalement erronée du feu. Il en reconnaît la puissance, l'importance et l'accroissement qu'il prendra encore dans le futur[131] ; il accorde une grande importance à la précision du tir[132]. Considéré comme un moyen au service du choc, qui constitue le but, le feu, avec son augmentation de puissance, se révèle être un précieux serviteur que l'on doit employer pour parvenir à ce but[133].

L'approche de Cardot prête cependant le flanc à la critique, dans le sens où elle ne tient aucunement compte des changements de nature de la puissance du feu que peuvent engendrer les progrès techniques. Pour Cardot, les principes de la tactique sont invariables et ne dépendent nullement des progrès de l'armement[134]. L'évolution des armes est jugée sans grande importance, car les deux partis sont équipés avec les mêmes armes, ce qui les met dans la même situation[135]. Sa position sur l'emploi des portées maximales est tout à fait éloquente :

---

[128] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 2e partie. La méthode. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, pp. 90-95 ; CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1903, volume 1, p. 3 et 1905, volume 2, pp. 41-42.

[129] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905, volume 2, pp. 51 et 53-55.

[130] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 2e partie. La méthode. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, pp. 96-132 ; CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1903, volume 1, pp. 116-120..

[131] CARDOT, Lucien, *Hérésies et apostasies militaires de notre temps*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908, pp. 448-449.

[132] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 1re partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, pp. 46-54 et 60-65.

[133] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905, volume 2, pp. 108-109.

[134] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 2e partie. La méthode. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, p. 133.

[135] CARDOT, Lucien, *Education et instruction des troupes. 2e partie. La méthode. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, p. 149.

il reprend l'argumentation de Souvorov, sans prendre en considération ni l'augmentation de la cadence de tir, ni l'augmentation des portées, ni les différences balistiques.

2.3 L'influence des deux auteurs sur la pensée d'avant-guerre

Les conceptions en matière de forces morales de Cardot et d'Ardant du Picq sont en apparence très proches, mais elles sont de nature différente lorsqu'on les analyse vraiment. La pensée d'Ardant du Picq a été simplifiée et exagéré par la plupart de ses lecteurs qui n'ont retenu de lui que certains aspects particuliers. Cardot s'est en partie inspiré de lui pour développer sa propre conception, mais il a surtout été influencé par Dragomirov et, dans une moindre mesure par Clausewitz. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, il fut le premier militaire français à avoir étudié ce dernier de manière systématique et il fut à l'origine de la diffusion de ses idées à l'Ecole supérieure de guerre en 1884-1885, dans des conférences appelées à devenir célèbres[136]. En dépit de son opposition à la plupart des éléments de la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne », il a fréquemment servi de modèle, dans le domaine des forces morales, aux penseurs de cette école. Ses conceptions seront reprises par nombre de militaires et seront à l'origine d'une mystique de l'offensive basée sur l'esprit de sacrifice.

Conclusion

L'attrait pour les forces morales est bien antérieur à 1905 et il ne constitue pas un trait spécifique de la seule doctrine de l'« offensive à outrance ». Divers penseurs appartenant à des courants de pensée très différents ont joué un rôle important dans le développement et la transmission de ces idées. Nous avons analysé ce phénomène au sein de l'école de la « manœuvre napoléonienne », avec des écrivains comme Cherfils, Gilbert, Langlois ou Foch, et nous avons vu qu'un de ses plus grands opposants, Négrier, accordait lui aussi une place particulières aux forces morales.

Deux penseurs ont cependant joué un rôle particulier : Ardant du Picq et Cardot. Le premier avait une conception des forces morales centrée sur l'homme, possédant une nature immuable et un instinct de conservation. Cette prépondérance accordée aux forces morales était équilibrée par une très grande attention accordée aux facteurs matériels, notamment le feu. Il définissait des interactions très étroites entre les deux. Ardant du Picq resta un inconnu pour ses contemporains. Contrairement à ce qu'à affirmé Joseph Arnold, il eut un premier succès important dans les années 1880 déjà. Toutefois, ce ne fut qu'avec l'édition de ses œuvres par Judet en 1903, qu'il atteignit la célébrité. Le contexte socio-culturel, avec le succès du néo-romantisme, le rejet du matérialisme, la réaction face à la persécution anticatholique, a créé un terrain favorable à la réception de ses idées.

Les idées de Cardot étaient, à l'origine, très proches de celles d'Ardant du Picq, même si l'on peut déjà distinguer dans ses premiers écrits un certain déséquilibre en faveur des forces morales. Ce dernier devint de plus en plus marqué au cours des trente années de sa carrière d'écrivain militaire. Si Clausewitz joua un rôle important, ce ne fut toutefois qu'avec la rencontre de Dragomirov que le phénomène prit toute son ampleur. Sa doctrine confina dès lors à la mystique sacrificielle, avec une subordination totale de l'intelligence à la volonté.

La différence entre les deux doctrines n'était pas toujours aisée à faire et nécessitait une étude globale. Dès lors, avec le niveau intellectuel des officiers français et leurs méthodes de travail,

[136] DANY, Jean, « La littérature militaire d'aujourd'hui », *Revue de Paris*, 1er avril 1912, p. 612.

il y eut souvent confusion entre les deux doctrines. Ardant du Picq fut fréquemment simplifié, caricaturé et réduit à certains aspects particuliers. L'influence qu'il a exercée sur la pensée militaire française doit donc être, dans un sens, relativisée. Ce ne sont pas ses idées qui étaient diffusées, mais plutôt la lecture spécifique et restreinte qui en était faite. Celle-ci correspondait la plupart du temps avec les idées de Cardot, qui fut à l'origine du développement de la mystique offensive basée sur l'esprit de sacrifice et le rejet des forces matérielles.

Chapitre III. L'influence de Clausewitz

L'influence de la pensée de Clausewitz sur la pensée militaire française d'avant 1914 a été étudiée et interprétée de diverses manières[137]. Toutefois, deux éléments ont été retenus par la quasi-totalité des historiens. Le premier de ces éléments est l'existence d'un lien entre la pensée de Clausewitz et la doctrine de l'« offensive à outrance ». Le second est l'influence plus générale qu'a eu Clausewitz sur l'ensemble de la pensée militaire française à propos de la guerre des masses, de la destruction des forces adverses en tant que but et, enfin, de l'importance des forces morales[138].

Dès les années 1920, une école historique, à la tête de laquelle se trouvaient des Anglais comme Liddell Hart[139] et Fuller[140], et dont les idées furent reprises ultérieurement en France par Muraise et Carrias[141], se focalisa sur le premier lien et considéra la doctrine de l'« offensive à outrance » comme la cause essentielle des hécatombes de la Première Guerre mondiale. A ces historiens qui, en fin de compte, recherchaient des responsables à cette tragédie, Raymond Aron répondra que c'est bien plus la lecture de Clausewitz que ses idées

[137] Pour une synthèse, lire : DURIEUX, Benoît, *Clausewitz en France 1832-2002*, Mémoire de DEA du CID-EPHE sous la direction d'Hervé Coutau-Bégarie, pp. 9-12 ; GAT, Azar, *A history of Military Thought : From the Enlightement to the Cold War*, Oxford, Oxford University Press, 2001, pp. 382 ss.

[138] COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Economica, 1989, pp. 209-214 ; VATRY, de, *Théorie de la grande guerre, traduction de Clausewitz*, Paris, Baudoin, 1886, pp. V-VII.

[139] LIDDELL HART, Basil H., *Foch, The Man of Orléans*, 1931 ; *The Gost of Napoléon*, Yale University Press, 1937 ; « French Military Ideas before the First World War », in GILBERT, M. (éd.) *A Century of Conflict, 1850-1950, Essay for A.J.P. Taylor*, Londres, 1966, pp. 136-144 ; *Stratégie*, Paris, Perrin, 1998, p. 415.

[140] FULLER, J.F.C., *The Conduct of War 1789-1961. A Study of the Impact of the French, Industrial and Russian Revolutions on War and its Conduct*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press, 1961, p. 128.

[141] Dès le début des années 1920, Cour a souligné la parenté de la doctrine de Grandmaison avec la doctrine allemande. Dans les années 1960, Muraise et Carrias ont repris l'idée de la filiation entre les idées de Clausewitz et celles de Grandmaison. Pour Muraise, ce dernier s'est imprégné d'une synthèse de la doctrine de Clausewitz, qui comprenait trois points : la destruction des forces ennemies en tant que but ; la supériorité des directions par rapport aux fortes positions défensives (la défense ne représente qu'un moyen en vue de saisir une meilleure occasion) ; l'efficacité par l'action en masse, pour finir par « engendrer la mystique de l'offensive inconditionnelle, en stratégie comme en tactique ». Carrias, qui reprend Cour, précise que cette manière de procéder n'était pas nouvelle. « Selon l'habitude adoptée dès le redressement militaire de la France, inspirés de ce que semblaient faire nos voisins, [les penseurs français] avaient cherché dans une exagération de leurs procédés à les dépasser afin de les dominer. » CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 296-298 ; COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 179-181 ; MURAISE, Eric, *Introduction à l'histoire militaire*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1964, p. 40.

mêmes, partiellement reprises et mal interprétées, qui contribua à l'élaboration de doctrines de guerre totale[142].

Une seconde école d'historiens anglo-saxons a cherché à expliquer les raisons de l'enthousiasme des militaires français d'avant 1914 pour les idées de Clausewitz[143]. Pour eux, il ne s'agissait pas de savoir comment l'armée française avait appliqué les idées de Clausewitz, puisqu'elle ne l'avait fait que d'une façon très sélective, mais plutôt de déterminer pourquoi une telle sélection avait été opérée.

Ces historiens se sont penchés plus particulièrement sur le contexte socio-politique dans lequel a baigné l'armée française de l'époque. Michael Howard a expliqué l'engouement pour Clausewitz par son actualité. Il y aurait eu concordance entre l'accent mis sur les forces morales et la *furia francese*, théorie spirituelle de la guerre en harmonie avec le climat intellectuel empreint du spiritualisme de Bergson. Douglas Porch, de son côté, a, nous l'avons vu, considéré la doctrine des forces morales comme un moyen de pallier l'infériorité numérique et matérielle de l'armée française face à la supériorité allemande, alors qu'elle se trouvait dans un contexte politique particulièrement difficile (affaire Dreyfus, affaire des fiches, etc.). Quant à Gerd Krumeich, il a cherché à expliquer l'intérêt pour Clausewitz par la nécessité de trouver une caution intellectuelle en vue de défendre une armée d'active face au système de réservistes préconisé par les républicains de gauche[144].

3.1 L'engouement pour Clausewitz

Comme l'a écrit Raymond Aron, l'interprétation des écrits de Clausewitz ne peut être comprise qu'en étudiant celle qui en a été faite dans le cadre de l'Ecole supérieure de guerre entre 1875 et 1900[145]. Avant 1870, Clausewitz n'est pas inconnu en France, mais il ne semble pas avoir eu d'influence réelle dans la pensée militaire de ce pays[146]. La première étude française sur Clausewitz, « Résumé des principes de la guerre d'après l'ouvrage posthume du général de Clausewitz », date de 1845 et est postérieure de dix années à la publication

[142] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. I. L'âge européen*, Paris, Gallimard, 1976 ; ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976 ; ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 39-43.
Signalons également l'étude de Marwedel qui relativise le rôle joué par Clausewitz dans la pensée militaire française d'avant 1914. MARWEDEL, Ulrich, *Carl von Clausewitz Persönlichkeit und Wirkungsgeschichte seines Werkes bis 1918*, Boppard am Rhein, Harald Boldt Verlag, 1978, p. 218.

[143] IRVINE, Dallas D., « The French Discovery of Clausewitz and Napoleon », *Journal of the American Military Institute*, 1940, no 4, pp. 143-161 ; PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive, 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 155-187 ; *The March to the Marn : The French Army, 1871-1914*, Cambridge, 1981 ; HOWARD, Michael E., *Clausewitz*, Oxford, Oxford University Press, 1983.

[144] KRUMEICH, Gerd, *Armaments and Politics in France on the Eve of the First World War : the Introduction of Three-Years Conscription 1913-1914*, Warwickshire, Dover, Berg, 1984 ; KRUMEICH, Gerd, « L'offensive « à outrance » et la crainte de « l'attaque brusquée ». Problèmes politiques et militaires de la « loi de trois ans » de 1913 », in *Forces armées et systèmes d'alliances. Colloque international d'histoire militaire et d'étude de défense nationale, Montpellier, 2-6 septembre 1981*, Les cahiers de la fondation pour les études de défense nationale, Montpellier, 1984, pp. 474-481.

[145] ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 40.

[146] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 303-304 ; COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 352-354.

posthume des œuvres de l'écrivain allemand[147]. Effectuée par un officier polonais de l'armée d'Afrique du nom de Bystrzonowski, elle a été publiée dans le *Spectateur militaire* et, en un volume, un an plus tard[148]. Une première traduction française de *Vom Kriege*, principal ouvrage de Clausewitz intéressant directement notre propos[149], date des années 1849-1851[150]. Œuvre d'un officier belge du génie, le major Paul Neuens, cette traduction a été résumée et commentée en 1853 par le capitaine Edouard Nicolas de la Barre Duparcq, professeur d'histoire à Saint-Cyr, mais elle ne semble avoir été que peu connue des penseurs militaires français d'après 1870[151].

La véritable découverte de Clausewitz n'a commencé qu'à partir du milieu des années 1870. En 1875, le général Brugère le cite à propos de l'importance des exemples historiques dans sa *Tactique de l'artillerie durant la guerre de 1866*[152] et l'année suivante paraît, dans la *Revue militaire de l'étranger*, un article d'inspiration clausewitzienne intitulé « Les clefs du pays », dont l'auteur semble être Gilbert[153]. Toutefois, ce n'est qu'avec la parution, en 1883, du livre de Colmar von der Goltz, *Das Volk in Waffen*, dans lequel l'auteur affirmait que Clausewitz

[147] ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 39 ; COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belges avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 352-354.

[148] Aron précise que Bystrzonowski a résumé le *Traité*, les *Principes de l'enseignement* ainsi que l'*Esquisse d'une théorie tactique*. ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, p. 303.

[149] L'*Esquisse d'une théorie du combat* a été totalement négligé par les penseurs militaires français d'avant 1914. ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. I. L'âge européen*, Paris, Gallimard, 1976, p. 30. Dans sa *Méthode*, Bonnal ne parle que *La théorie de la grande guerre*, « œuvre posthume inachevée ». BONNAL, H., *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de Minerva, du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 10-11. Gat parle de l'influence de Clausewitz liée à la traduction, entre 1899 et 1908, des *Histoires des campagnes* de 1796, 1799, 1812, 1813, 1814 et 1815 sur la pensée militaire française. Ces textes eurent pour conséquence de renforcer les erreurs d'interprétation de la pensée clausewitzienne. Bonnal et Camon ont été stupéfaits par l'assertion de Clausewitz selon laquelle Napoléon n'avait jamais pratiqué l'enveloppement stratégique, alors qu'ils considéraient cela comme un des éléments fondamentaux de la stratégie napoléonienne (*cf.* les campagnes de Marengo, d'Ulm et de Jena). GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 127-128.

[150] Aron précise qu'officier du génie, de la Barre Duparcq, a été directeur des études à l'école de Saint-Cyr. Il a publié de nombreux ouvrages sur les « *Principes de la stratégie*, des études historiques sur l'art de la guerre dans l'Antiquité, sur les guerres de la Prusse, sur les grands capitaines, sans compter de multiples communications à l'Académie des sciences morales et politiques. Il publia en 1853, à la librairie Corréard, un *Commentaire sur le traité « de la guerre » de Clausewitz*, peu de temps après la publication de la première traduction de *Vom Kriege* par le major d'artillerie belge Paul Neuens. Probablement la publication de cette traduction fut-elle l'occasion ou même la cause de ce *commentaire* ». . ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 303-304 ; CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presse universitaire de France, 1960, p. 252 ; COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 352-354.

[151] La traduction de Neuens est basée sur la première édition allemande publiée par la veuve de Clausewitz chez Dümmler à Berlin entre 1832 et 1837, édition qui n'a pas comporté les nombreuses altérations, volontaires ou non, de la deuxième, celle du comte de Brühl de 1853. Colson précise qu'elle est « certes imparfaite, mais néanmoins honnête ». COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, p. 352.

[152] BRUGERE, Henri Joseph, *Tactique de l'artillerie durant la guerre de 1866*, Paris, Berger-Levrault, 1877, p. 3.

[153] ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 40.

avait dit tout ce qu'il y avait à dire sur la guerre, que les militaires français ont commencé à s'intéresser réellement à ce dernier[154].

Cet intérêt a conduit le colonel de Vatry à entreprendre la deuxième traduction de *Vom Kriege* qui paraît en 1886-1887 sous le titre *Théorie de la grande guerre*[155]. Traduction partielle, elle fut complétée en 1889 par la publication des livres I (« La nature de la guerre ») et II (« La théorie de la guerre »), que Vatry qualifie d'« Introduction » et du livre VIII (« Le plan de guerre »)[156]. Cette traduction a été celle qu'ont généralement employée les penseurs militaires français pour leurs études[157]. De mauvaise qualité en raison de l'absence d'intégralité, de confusions, d'omissions et d'une traduction généralement très éloignée du sens réel, cette œuvre a eu une influence directe sur la manière dont a été perçue et comprise la pensée de Clausewitz par les écrivains militaires français d'avant 1914[158]. Pour Aron, la décision de laisser de côté les livres I, II et VIII pour publier d'abord les livres III à VII caractérise bien le « style de l'interprétation » faite en France à cette époque[159]. Les deux premiers livres sont en effet indispensables à la compréhension de l'ensemble de l'ouvrage. « La subordination de l'instrument militaire à l'intention politique interdit de toute évidence, d'éliminer les deux premiers livres qui définissent à la fois la guerre et la stratégie en même temps que les rapports entre toutes deux et la politique. »

L'engouement des penseurs militaires français pour Clausewitz a été très important dans la seconde moitié des années 1880 et s'inscrit dans le cadre des études menées à l'Ecole supérieure de guerre. En 1884, Cardot donna ses premières conférences sur Clausewitz, avec le succès que l'on connaît[160]. En 1887, parut, comme nous l'avons vu, la première livraison de

[154] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, p. 29 ; COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, p. 254.

[155] CLAUSEWITZ, Karl von, *Théorie de la grande guerre*, Paris, 1886-87, 3 volumes. ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 40-41 ; CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 281 ; COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 346-352 ; GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 123.

[156] Vatry, qui n'a pas voulu retarder la publication de la partie « technique », qui est la plus « utile » de l'œuvre, justifie sa démarche par le fait que les deux premiers livres étaient par trop « philosophiques » et « allemands » et très difficiles à traduire en français. ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 40-41 ; COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, p. 346, voir note 4.

[157] Camon, par exemple, a employé la traduction de Vatry dont il se distancie parfois. Il connaît aussi celle de Neuens car, à deux reprises, il mentionne que des fragments ne se trouvent que chez ce dernier. COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 356-357.

[158] ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 40-41 ; COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 346-352.

[159] Le livre III est intitulé « De la stratégie en général », le livre IV « L'engagement », le livre V « Les forces militaires », le livre VI « La défense » et le livre VII « L'attaque ».

[160] CARDOT, Lucien, *Résumé des conférences sur la tactique générale. 1884-1885*, Ecole supérieure de guerre, cours non publié ; COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 354-355.

la traduction de Vatry ainsi que l'étude de Gilbert[161], tandis que les références à Clausewitz étaient nombreuses dans le cours de tactique de Maillard en 1887-1888[162].

Cette « attraction » doit être mise en rapport direct avec celle éprouvée pour la conception prussienne de la guerre[163]. Les penseurs français de l'époque ont mis en relation Napoléon, Clausewitz et la pensée militaire allemande des années 1860-1870, mais, comme le précise Aron, sans confondre leurs enseignements respectifs[164]. Cette mise en relation provient de l'étude des méthodes d'enseignement mises au point à l'Académie militaire de Berlin[165]. Elle a fait ressortir le rôle déterminant de Clausewitz dans le cadre de l'enseignement militaire allemand, ainsi que dans l'élaboration de la doctrine de la période de Moltke. Par Clausewitz, les penseurs militaires français sont remontés jusqu'à Napoléon et Clausewitz a été considéré comme « le grand vulgarisateur de la doctrine de Napoléon »[166]. Cette découverte d'une ligne de doctrine Moltke – Clausewitz – Napoléon s'est faite parallèlement à l'étude historique directe des campagnes napoléoniennes, et toutes deux ont permis de faire revivre dans les esprits les meilleurs moments des traditions militaires françaises[167].

L'intérêt pour Clausewitz est ainsi dû à la conjonction de l'étude de la pensée allemande que l'on menait dans le but de percer les secrets du vainqueur et de l'étude historique , menée en parallèle, des campagnes de Napoléon. Clausewitz constituait en effet le lien privilégié entre les deux préoccupations intellectuelles. La doctrine que l'Ecole supérieure de guerre commençait à développer entra ainsi en résonance avec certaines des idées développées par Clausewitz.

Cependant, cette conjonction eut aussi un effet ultérieur opposé. Bonnal et ses disciples se sont servis de l'histoire pour évaluer, via Clausewitz, la doctrine prussienne, par rapport à celle qu'ils avaient découverte chez Napoléon[168]. Moltke fut considéré comme un mauvais élève de Napoléon et Clausewitz comme un simplificateur de la doctrine napoléonienne[169]. L'engouement connut alors très vite des limites.

---

[161] GILBERT, Georges, « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 1er août 1887, pp. 540-561 et 15 août 1887, pp. 752-775.

[162] ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 40.

[163] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 125.

[164] Avec raison, Aron montre un désaccord total avec Gambier, selon qui « avant 1914, Clausewitz, c'est Napoléon et Napoléon Clausewitz ». ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 35 et 41-42.

[165] BONNAL, H., *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de Minerva, du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 9-13 et 28-29.

[166] BONNAL, H., *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de Minerva, du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 9-10.

[167] Citons un passage d'une lettre de Gilbert à Bonnal, datant du 5 mai 1897 : « Après avoir découvert tout seul la forme dynamique de la guerre et le principe de la concentration, je m'était entiché de Clausewitz, où j'avais rencontré, à ma grande joie, mes propres idées. » BONNAL, H., *Questions militaires d'actualité.2e série. La première bataille. Le service de deux ans. Du caractère chez les chefs. Discipline. Armée nationale. Cavalerie, etc*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 201-202.

[168] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 128.

[169] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 128.

3.2 Les différentes interprétations

Fréquemment cité par de nombreux penseurs, Clausewitz ne fut en réalité étudié de manière systématique que par quelques auteurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne », qui constitua le pôle dominant des études clausewitziennes. Les autres penseurs, souvent, n'ont abordé cet écrivain qu'au travers des textes de ces auteurs. Aux trois écrivains ayant lu Clausewitz et que cite Aron : Cardot, Gilbert et Foch, qu'il appelle l'« école clausewitzienne », il faut ajouter Bonnal[170]. Après le tournant du siècle, Clausewitz, très critiqué en raison de la découverte du « secret napoléonien » par les penseurs de l'Ecole supérieure de guerre, perdit beaucoup de sa notoriété, même s'il continua à être fréquemment cité jusqu'à la Première Guerre mondiale. Durant cette période, seul Camon, appartenant à une autre école d'inspiration napoléonienne, étudia Clausewitz de manière systématique.

3.2.1 Les penseurs napoléoniens

Tous les penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne » ont lu Clausewitz dans une perspective napoléonienne. L'exemple le plus typique de cette lecture orientée est sans doute Gilbert, dont l'étude a été celle qui eut le plus d'impact en France : elle « est la plus connue, celle qui a été le plus souvent citée, celle qui a eu le plus de retentissement, au moins dans le grand public »[171].

L'intention de Gilbert consistait à « démontrer que Napoléon est non seulement un maître inimitable, mais encore qu'il est demeuré le *Maître*, que ces leçons n'ont point vieilli »[172]. Aussi, toute la lecture qu'il fait de Clausewitz est faite en fonction de ce qu'il considère être la doctrine napoléonienne. Cela l'empêche de comprendre totalement Clausewitz. Comme il cherchait à dégager la doctrine de l'Empereur, sa vision de Clausewitz n'a pu être que partielle. Comprenant que le *Vom Kriege* était de nature philosophique, sans en saisir toutes les composantes[173], Gilbert l'aborde en technicien, comme s'il n'avait pas saisi cette nature philosophique[174].

---

[170] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, p. 35 ; « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », in *Centenaire de l'Ecole supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 40.

[171] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, p. 310.

[172] GILBERT, Georges, *Essais de critique militaire*, Paris, Librairie de La Nouvelle Revue, 1890, p. V ; WANTY, Emile, *L'art de la guerre. T. 2 : De la guerre de Crimée à la Blitzkrieg hitlérienne*, Paris, Verviers, Gérard et Cie, l'Inter, 1967, p. 62.

[173] Aron a raison de souligner que les deux premiers livres sont nécessaires à la compréhension de l'œuvre dans sa globalité. Gilbert trouvait sage le fait que Vatry ait différé la publication de ces deux livres qu'il considère comme intéressants, mais par trop philosophiques. Aron a également raison de souligner que Gilbert ne fait pas la « distinction théorie-doctrine, théorie-conceptualisation et analyse d'une part, théorie ou plutôt doctrine ou enseignement d'autre part » et qu'il accorde le principe de la décision au théoricien plutôt qu'au chef, en raison de principes universels. Aron a enfin raison lorsqu'il écrit que Gilbert « ne soupçonne pas l'importance de la distinction entre la guerre absolue et les guerres réelles ». ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 312-313 ; ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 40-41 ; GILBERT, Georges, « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 15 août 1887, p. 546.

[174] Si Gilbert n'a pas saisi la nature de l'œuvre de Clausewitz dans sa totalité, il en a senti la complexité et l'universalité. Il en perçoit, bien que confusément sans doute, la nature plus philosophique que technique et le fait que le livre s'adresse à des penseurs. Il écrit que « toutes les grandes questions concernant la guerre se rencontrent » dans le *Vom Kriege*. Dans sa vision positiviste, il reproche à Clausewitz de ne pas donner les réponses et développe trois raisons à cela. Premièrement, Clausewitz propose une « synthèse de la guerre », ce qui lui fait oublier les détails. Ensuite, la « nature de son esprit » conduit Clausewitz à l'observation, plus qu'à la formule. Il ne recherche donc pas des « enseignements positifs ». « La lecture de Clausewitz est, somme toute,

Sa vision du *Vom Kriege* est très réductrice et orientée[175]. Réductrice dans le sens où, écartant délibérément les deux premiers livres, jugés par trop philosophiques[176], ainsi que de nombreux passages, il synthétise l'ouvrage en deux préceptes de Napoléon, repris par Moltke[177] : « Il y a en Europe beaucoup de bons généraux, mais ils voient trop de choses à la fois ; moi, je n'en vois qu'une : ce sont les masses. – Je tâche de les détruire, bien sûr que les accessoires tomberont ensuite d'eux-mêmes » et « Chercher dès le début, avec toutes ses forces, le gros des forces de l'adversaire ». Réductrice encore, mais aussi orientée, dans le sens où le *Vom Kriege* était analysé en fonction de la vision napoléonienne de la guerre, telle que l'Ecole supérieure de guerre était en train de la reconstruire. Gilbert ne retient que ce qui coïncide avec cette vision pour démontrer la suprématie doctrinale de Napoléon et rejeter, comme inférieur, ce qui ne correspond pas.

Le plan de son étude est significatif à cet égard. La première partie est consacrée à extraire les enseignements napoléoniens qui se trouvent chez Clausewitz[178], tandis que la seconde l'est à la critique de ce qui est considéré comme anti-napoléonien. Gilbert, dans une démarche positiviste, établit la liste des sept « principes formels et sains » qu'il a trouvé dans le *Vom Kriege*. La constitution de cette liste se fait contre la volonté même de Clausewitz, et ce en toute connaissance de cause. Pour Gilbert, il faut mettre en exergue les véritables enseignements napoléoniens que l'on trouve chez Clausewitz, même s'ils sont parfois exagérés, et non pas considérer ses écrits en tant qu'œuvre autonome[179].

En ce qui concerne Foch, on a longtemps hésité quant à savoir s'il avait étudié Clausewitz dans le texte et de manière approfondie. D'un côté, des historiens comme Muraise[180] et

bien plus suggestive encore qu'instructive ; elle contraint à penser ». Enfin, Gilbert perçoit un « défaut de méthode d'exposition » propre à la race allemande (Gilbert cite le proverbe : « L'Allemand voit large, mais confus »), tout en tenant compte du fait que l'ouvrage n'est pas achevé. Il conclut : « La *Théorie de la guerre* est comme la Bible. Dans les deux livres il n'est pour un esprit sérieux qu'une seule vérité, et l'homme frivole trouve dans chacun d'eux des preuves pour l'opinion qu'il lui plaira d'avoir ». GILBERT, Georges, « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 15 août 1887, pp. 774-775.

[175] GILBERT, Georges, « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 1er août 1887, pp. 540-541.

[176] GILBERT, Georges, « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 1er août 1887, p. 546.

[177] GILBERT, Georges, « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 1er août 1887, pp. 540-541.

[178] GILBERT, Georges, « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 1er août 1887, pp. 546-553.

[179] Gilbert retient les sept principes suivants :
- Le « but » de la guerre est « l'*anéantissement* de l'adversaire » ;
- « Dans le conflit des forces armées, la supériorité numérique tend de plus en plus à devenir le facteur essentiel du succès » ;
- Il faut toujours être « très fort », globalement et sur le « point décisif » ;
- *« Union des forces dans l'espace »* ;
- *« Union des forces dans le temps »* ;
- Recherche de « la bataille générale, décisive, napoléonienne que Clausewitz nous propose dès le début comme l'argument suprême de la guerre » et auquel il « pousse par la voie la plus directe, sans hésitations, sans finesse, sans manœuvres » ;
- Poursuite à outrance pour obtenir le « plein rendement » du succès de la bataille.

Ces sept principes, Gilbert les synthétise en trois lois :
- « Agir simultanément avec toutes ses forces concentrées » ;
- « Agir vite et le plus souvent par un coup droit » ;
- « Agir sans continuité et sans temps d'arrêt ».

GILBERT, Georges, « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 1er août 1887, p. 554.

[180] Pour Muraise, les *Principes* de Foch « restituent l'héritage napoléonien sans s'opposer à Clausewitz ». MURAISE, Eric, *Introduction à l'histoire militaire*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1964, p. 40.

Schneider[181], qui ont une vision très idyllique de la doctrine de Foch, pensent que l'influence de Clausewitz sur ce dernier s'est faite au travers d'une étude globale et directe du *Vom Kriege*. A l'opposé, Aron et Colson affirment qu'en dépit de la lecture de la traduction de Vatry[182], Foch s'est inspiré des interprétations des auteurs allemands, notamment Colmar von der Goltz[183]. Il n'aurait fait que reprendre, souvent *via* ce dernier, un certain nombre d'idées et de phrases isolées de leur contexte[184]. Les *Principes* montreraient « mieux que tout autre [livre], à quel point les officiers de l'époque, incapables de comprendre la pensée globale [de Clausewitz], finissaient par le caricaturer alors qu'ils croyaient en saisir l'essentiel »[185].

Il est maintenant clairement établi que Foch a consciencieusement étudié le *Vom Kriege*[186]. Toutefois, il ne semble pas que cette étude ait débouché sur une compréhension réelle de Clausewitz. L'influence de ce dernier est visible dans plusieurs domaines, mais ses idées ont souvent été mal interprétées, simplifiées, caricaturées et probablement intégrées au sein d'une doctrine déjà élaborée, dont certains éléments entraient en résonance avec elles[187]. Ces idées sont toutes en relation avec la volonté, l'esprit offensif et l'importance de l'action décisive. Elles ont conduit à l'affirmation de la primauté de la bataille offensive, brutale et décisive, et à la négation de l'influence de la stratégie qui se cristallise dans les deux aphorismes[188] : « La victoire est le prix du sang. Il faut adopter le procédé ou ne pas faire la guerre. Toutes les raisons d'humanité qu'on mettrait en avant ne vous exposeraient qu'à être battu par un adversaire moins sentimental » et « Non, il n'y a plus désormais de stratégie à prévaloir contre celle qui assure et qui vise les résultats tactiques, la victoire dans la bataille ».

Un second point d'étude concerne l'influence qu'eut Clausewitz en matière d'importance des forces morales et d'offensive directe dans le cadre de la bataille décisive. La plupart des penseurs napoléoniens qui ont lu Clausewitz n'ont pas vu en lui un modèle offensif à suivre. Cardot, qui fut le premier à mener une étude systématique de Clausewitz, dont les résultats furent intégrés dans les conférences données en 1884-1885 à l'Ecole supérieure de guerre, a été considéré comme celui qui fut à l'origine, par le fait qu'il avait mis de côté certains

[181] Schneider affirme que Foch « a beaucoup étudié les campagnes napoléoniennes [et] possède à fond les idées de Clausewitz ainsi que celle des auteurs du début du XX^{e} siècle ». SCHNEIDER, Fernand, *Histoire des doctrines militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1957, pp. 64-65.

[182] COLSON, Bruno, « La première traduction française du « Vom Kriege » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belges avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 355-356.

[183] ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 42 ; ARON Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 29-34.

[184] Colson souligne que Foch n'a retenu de Clausewitz « que les principes les plus simples et les plus extrémistes ». COLSON, Bruno, « La première traduction française du « Vom Kriege » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belges avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 355-356.

[185] ARON Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, p. 29.

[186] Voir à ce sujet la thèse en cours de préparation de Benoît Durieux. Ce dernier à retrouvé un carnet manuscrit de Foch montrant qu'il a étudié Clausewitz de manière approfondie. Information aimablement communiquée par Hervé Coutau-Bégarie.

[187] ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 42 ; ARON Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 29-34.

[188] FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, pp. 125-126.

passages, notamment ceux sur la défensive, de la diffusion de la bataille décisive, de l'importance des forces morales et de l'offensive simple et directe[189].

Ce jugement mérite deux remarques. La première concerne les forces morales. Si Cardot à effectivement été influencé par une lecture partielle de Clausewitz qui l'a conduit à une surestimation de l'importance des facteurs moraux, il ne faut pas oublier qu'il a connu une autre influence qui a sans doute été beaucoup plus importante : celle de Dragomirov. Les ouvrages ultérieurs de Cardot sont sans équivoque à cet égard. De plus, le caractère très offensif et direct de la doctrine de Cardot doit être nuancé. Dans les conférences de 1884-1885, la forme de la bataille est de type défensif-offensif et l'attaque décisive est une attaque d'aile. Ce n'est que dans la doctrine classique de Cardot qu'il y a une radicalisation de l'esprit offensif. Cette radicalisation est due à d'autres influences, notamment celle de Dragomirov : Cardot considérait qu'il fallait revenir à la source, Napoléon, et abandonner Clausewitz qui n'en était qu'un mauvais interprète.

Dans ce même cadre, Bonnal a également pris ses distances par rapport à ce qui était considéré comme les idées clausewitziennes. Pour lui, les écrits de Clausewitz manquent d'assises historiques. N'ayant pu étudier que les faits et non les intentions réelles de Napoléon, Clausewitz n'aurait pu saisir sa doctrine profonde[190]. Si Bonnal reconnaît à Clausewitz la qualité d'avoir été « le premier à mettre en lumière l'importance de la préparation à la guerre et la toute-puissance de la masse multipliée par la vitesse pour briser, en une bataille générale recherchée dès le début de la guerre, les forces morales et matérielles de l'adversaire »[191], il lui reproche, en raison de la lacune historique mentionnée, « une tendance à exagérer les vertus de l'attaque directe menée par le chemin le plus court en vue d'aboutir à une lutte décisive »[192]. Au lieu de ces attaques directes, Bonnal met en évidence un modèle de manœuvre napoléonienne stratégique visant à mener des batailles « à fronts obliques ou renversés » comme le montraient les premières dispositions de Napoléon lors des campagnes de 1800, 1805, 1806, 1809, 1812 et 1813. Pour Bonnal, la doctrine stratégique de Clausewitz ne représente qu'un résumé brutal du système de guerre napoléonien. Il influencera Gilbert[193] dans ce sens, lui faisant comprendre que la défensive stratégique, d'après l'exemple de la campagne de 1809, est supérieure au « coup droit »[194].

---

[189] COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 354-355.

[190] BONNAL, H., *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de Minerva, du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 10-11.

[191] Cette concentration stratégique en vue de la bataille décisive, constitue, pour Bonnal, un exemple réussi de la reprise de la doctrine napoléonienne par l'école allemande. BONNAL, H., *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 122 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899, p. 2 ; *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de Minerva, du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 10-11.

[192] BONNAL, H., *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de Minerva, du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 10-11.

[193] Gilbert met en exergue le côté anti-Bülow de Clausewitz, qui est présenté comme « l'apôtre des campagnes à solutions décisives ». Il ne voit cependant pas en lui un modèle à suivre, lui préférant le modèle napoléonien, plus subtil : « Clausewitz, par une réaction parfois excessive [contre l'école géométrique], ne distingue que les forces sur l'échiquier stratégique. Il étudie toutes celles qui sont en jeu, à commencer par les forces morales. » GILBERT, Georges, « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 1er août 1887, p. 545 ; ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 312-313.

[194] Citons une nouvelle fois la lettre de Gilbert à Bonnal du 5 mai 1897 : « Après avoir découvert tout seul la forme dynamique de la guerre et le principe de la concentration, je m'étais entiché de Clausewitz, où j'avais rencontré, à ma grande joie, mes propres idées. Vous m'avez révélé qu'il y a mieux et autre chose que le procédé brutal du coup droit. » Ce « mieux », c'est la défensive stratégique, d'après l'exemple de la campagne de 1809.

3.2.2 Camon

Camon se situe à part par rapport aux autres interprétateurs de Clausewitz. N'appartenant pas à l'école de la « manœuvre napoléonienne », il s'est distancé des idées des penseurs de l'Ecole supérieure de guerre, même si, comme eux, il a affirmé que Clausewitz n'avait pas compris Napoléon[195]. Il s'appuie sur une meilleure lecture des textes, se distançant de la traduction de Vatry qu'il emploie, et la comparant avec celle de Neuens.

Camon a publié deux études presque identiques sur Clausewitz, mais avec des buts totalement différents[196]. Les articles parus en 1900 dans le *Journal des sciences militaires* constituent, comme l'écrit Aron, une « œuvre de combat contre les premiers interprètes et admirateurs français de Napoléon, en particulier le général Cardot […] et aussi G. Gilbert », dont l'engouement pour Clausewitz était grand, au début du moins, et les interprétations trop simplistes[197]. En 1911, cet engouement ayant complètement disparu, « le danger [que Camon avait] cru urgent de conjurer n'existe plus » et c'est dans le but de redonner l'envie de lire le penseur allemand que Camon a édité son second ouvrage[198]. Il se montre dès lors très élogieux envers Clausewitz dans sa conclusion : « Il faut lire Clausewitz parce que c'est un grand esprit et qu'on gagne toujours à la fréquentation d'un grand esprit. On retirera de cette fréquentation des vues saines sur la guerre. On y apprendra la notion bien nette de l'importance des forces morales. On y apprendra à tenir compte des frottements qui se produisent à la guerre et diminuent dans une large mesure le rendement de la machine militaire, des contingences qui se jettent en travers des plans les mieux conçus. »[199]

Le jugement porté sur la compréhension de l'œuvre de Clausewitz par Camon a été fort différent selon les auteurs. Pour Aron, l'ouvrage de Camon représente l'incompréhension complète des penseurs français face à la pensée philosophique allemande, ce dont se réjouissait von Caemmerer, dans son *Die Entwicklung der strategischen Wissenschaft im 19. Jahrhundert*[200]. Pour Colson, au contraire, Camon a été l'un des meilleurs interprètes français

---

BONNAL, H., *Questions militaires d'actualité. 2e série. La première bataille. Le service de deux ans. Du caractère chez les chefs. Discipline. Armée nationale. Cavalerie*, Paris, Chapelot, 1908, pp. 201-202.

[195] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 28-29 ; CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 292 ; COLSON, Bruno, « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 356-357.

[196] Camon avoue avoir trois buts lorsqu'il écrit son ouvrage en 1900 : « Faciliter au lecteur l'abord de l'œuvre de Clausewitz, le fortifier contre ses séductions en faveur de la défensive, le prémunir quelque peu contre l'interprétation qu'il a donné de la guerre napoléonienne ». CAMON, Hubert, *Clausewitz*, Paris, Chapelot, 1911, pp. 3-4.

[197] CAMON, Hubert, *Clausewitz*, Paris, Chapelot, 1911, pp. V-VI ; ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, p. 316 ; CAMON, Hubert, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*, ISC, Paris, Economica, 1997, préface de Bruno COLSON, p. 9.

[198] CAMON, Hubert, *Clausewitz*, Paris, Chapelot, 1911, pp. V-VI

[199] CAMON, Hubert, *Clausewitz*, Paris, Chapelot, 1911, p. 267.

[200] Aron cite le commentaire écrit par un lecteur dans l'exemplaire de l'ouvrage de Camon de la Bibliothèque nationale de France : « idiot ». Nous avons pu vérifier ce fait. Aron cite également l'extrait suivant de von Caemmerer : « [Camon vient de] donner une nouvelle preuve de la difficulté qu'éprouvent nos voisins à entrer dans une pensée étrangère […] D'après la représentation qu'il en donne, non seulement Clausewitz n'a nullement compris l'Empereur mais il apparaît comme un esprit très confus que l'on ne peut absolument pas prendre au sérieux. Nous ne pouvons en vérité que nous réjouir si les Français demeurent incapables de pénétrer les sources de notre force. » ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 315-316.

de Clausewitz[201]. Les deux affirmations ne sont pas totalement contradictoires. Vu la faible compréhension de Clausewitz dans l'ensemble de la pensée militaire française, même le penseur qui a le mieux saisi la pensée de ce dernier peut ne pas avoir compris Clausewitz dans sa totalité ! Si Camon a eu de la peine à saisir l'œuvre de Clausewitz, comme il l'avouait d'ailleurs lui-même[202], il a cependant compris que le *Vom Kriege* ne constituait « ni un manuel pour les jeunes officiers, ni l'exposé d'un système de guerre [Pour Clausewitz] la théorie de la guerre ne doit être qu'un ensemble de considérations destinées à former l'esprit du futur général »[203].

Comme tous ses contemporains, Camon a lu Clausewitz dans une optique napoléonienne et il en a conclu à une incompréhension des systèmes de guerre et de bataille de l'Empereur. Sa conception systématique de la pensée napoléonienne l'a naturellement conduit à s'opposer aux vues de Clausewitz « selon lequel Napoléon choisissait, selon les circonstances, tel ou tel mouvement stratégique, tel ou tel point de rupture du front ennemi »[204]. Le reproche principal adressé par Camon, outre la critique de la « défensive-offensive », adoptée en raison de l'influence excessive de la campagne de 1812[205], réside dans l'incompréhension de « l'essence même des systèmes d'opérations et de batailles de Napoléon »[206]. Pour Camon, Clausewitz, bien qu'ayant « tout particulièrement pris soin d'introduire les forces morales dans les considérations de la guerre [et] fort bien saisi le caractère de vigueur et de décision imprimé par Napoléon à la guerre [,] n'a pas compris le procédé si simple par lequel Napoléon obtenait la démoralisation de l'ennemi : […] l'attaque enveloppante. Partisan du *coup droit* sur l'adversaire, sans manœuvre, sans tergiversation, Clausewitz a voulu voir le *coup droit* chez Napoléon ». Camon partage cette vision brutale, manquant de subtilité, de la pensée clausewitzienne avec Gilbert, dont il cite un passage d'une lettre : « Oui, Clausewitz n'a compris qu'imparfaitement Napoléon. De l'énergie du résultat, il a conclu à la brutalité des moyens, et il n'a pas su discerner l'art infini, les calculs complexes et délicats qui se dissimulent sous un acte d'apparence simple. »[207]

3.3 Les limites de l'engouement

Les raisons des limites de l'engouement pour Clausewitz sont au nombre de quatre. La première, et la plus importante, réside dans le fait que les penseurs français de l'époque n'ont pas trouvé chez Clausewitz ce qu'ils cherchaient, c'est-à-dire une doctrine ou une recette devant conduire à la victoire. Comme l'affirme Aron, ils n'ont d'ailleurs souvent même pas compris que le *Vom Kriege* était une « théorie », c'est-à-dire qu'elle devait apprendre « au

[201] CAMON, Huber, *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique*. ISC, Paris, Economica, 1997, préface de COLSON, Bruno, p. 9.
[202] Camon a souligné la difficulté de lecture de l'œuvre de Clausewitz : « Il est malheureusement difficile, à un lecteur français, de pénétrer son œuvre : Clausewitz est le plus allemand des Allemands. A tout instant, on a la sensation d'être dans le brouillard métaphysique. La méditation de son œuvre ne sera pour nous vraiment possible, attachante et fructueuse, que le jour où une traduction non littérale nous en donnera le sens exact sous une forme française. » Camon parle ailleurs de lecture difficile du texte en raison de « sa forme teuto-philosophique [qui] décourage le lecteur français ». Quant aux critiques de von Caemmerer, Camon, soulignant les polémiques entre von der Goltz, von Scherff, Delbrück et d'autres à propos de certains passages de Clausewitz, écrit : « […] je pourrais alléguer que si les Allemands n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le sens à donner à certains passages de Clausewitz, je serais bien excusable de n'avoir pas compris entièrement sa pensée ». CAMON, Hubert, *Clausewitz*, Paris, Chapelot, 1911, pp. VII-IX et 2-3.
[203] CAMON, Hubert, *Clausewitz*, Paris, Chapelot, 1911, p. VIII.
[204] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, p. 317.
[205] CAMON, Hubert, *Clausewitz*, Paris, Chapelot, 1911, pp. 2-3.
[206] CAMON, Hubert, *Clausewitz*, Paris, Chapelot, 1911, pp. V-VI, X et 2-3.
[207] CAMON, Hubert, *Clausewitz*, Paris, Chapelot, 1911, p. X.

stratège à comprendre sa tâche sans nourrir la prétention dérisoire de communiquer le secret de la victoire »[208], même si Gilbert, dont l'étude est la plus connue, a un peu mieux compris la nature de l'ouvrage[209].

Une deuxième raison est liée à des définitions différentes des concepts de Clausewitz et de ceux des penseurs français. Aron a montré que Lewal et Maillard, dans leurs enseignements de l'Ecole supérieure de guerre, ne faisaient pas de stratégie à proprement parler[210]. Ils ont élaboré une doctrine de combat, « donc avant tout de l'emploi des armes et de leur combinaison, en s'élevant des unités inférieures aux unités supérieures, des régiments aux divisions et aux armées. A mesure qu'ils s'élevaient aux grandes unités, en particulier aux armées, ils approchaient de ce que l'on appelle couramment stratégie, mais de la stratégie conçue comme théorie ou pratique des opérations. Même en ce cas, ils ne définissaient pas la stratégie comme l'avait fait Clausewitz qui opposait l'emploi des armes (la tactique) à l'emploi des batailles et de leurs résultats (la stratégie). Faute de retenir et peut-être même de connaître la distinction clausewitzienne entre tactique et stratégie, les lecteurs français de Clausewitz, à la fin du siècle dernier, utilisèrent l'enseignement du général prussien en vue de leur objectif propre (la reconstitution d'une doctrine tactique) sans trop se soucier du contexte historique ou intellectuel dans lequel *Vom Kriege* avait été élaboré. »

La richesse et la complexité de l'œuvre ont également limité sa compréhension, donc son appréciation. Sans même tenir compte des problèmes liés à l'emploi de l'édition de Vatry, avec tous les défauts et les sélections que nous lui connaissons, l'ouvrage de Clausewitz est en lui-même fort complexe. Aron a souligné l'ambiguïté de l'enseignement de Clausewitz, surtout parce que le livre n'est pas achevé[211]. Commencée en 1816, l'élaboration de la pensée s'est faite sur une quinzaine d'années et il est nécessaire de distinguer, dans le texte, les hypothèses des affirmations. En raison de cette longue durée et de la méthode employée[212], l'interprétation nécessite également de différencier les textes selon leur date. Il en découle l'impossibilité de faire des comparaisons phrase à phrase. Elles doivent se faire par passage entier. En outre, l'interprétation doit tenir compte de l'époque dans laquelle le texte a été écrit. Enfin, Aron souligne que Clausewitz n'a pas réussi à « tirer entièrement au clair ses propres idées ; son système conceptuel suggère de multiples préceptes mais à des niveaux et en fonction d'arguments tout autres ; tantôt les préceptes résultent nécessairement des concepts ou des principes et présentent une vérité abstraite, tantôt ils se fondent sur l'expérience historique et ne valent pas au-delà de cette expérience limitée, tantôt ils résultent de la logique d'un type de guerre ». C'est là toute la question de la distinction entre le réel et le souhaitable, ainsi que les rapports qui s'établissent entre les deux.

Enfin, revenons sur la filiation doctrinale directe qui a été établi entre Napoléon, Clausewitz et Moltke. Dans la conception de l'époque, cela signifiait que la science militaire allemande

[208] ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. I. L'âge européen*, Paris, Gallimard, 1976, p. 12.
[209] Gilbert considère l'ouvrage de Clausewitz comme une « Théorie de la grande guerre », et pas un traité de stratégie ou de tactique, qui propose « plutôt un idéal que des formules et des recettes ». Reste à déterminer l'influence des quelques mots de l'étude considérée comme la plus classique de l'époque sur les lecteurs ! GILBERT, Georges, « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 1er août 1887, pp. 540-541.
[210] ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 40.
[211] Seul le premier chapitre du livre I était satisfaisant pour l'auteur. ARON, Raymond, *Penser la guerre, Clausewitz. I. L'âge européen*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 12 et 18-24.
[212] Aron décrit ainsi la méthode Clausewitz : « Clausewitz ne tient pas compte, en chacune de ses analyses, de *tous* les éléments d'un problème. Il met l'accent sur *un* élément, ou bien il suit la logique d'*un* raisonnement ».

n'était pas autonome et était en fin de compte d'origine française[213]. Les penseurs allemands n'auraient fait que reprendre les doctrines napoléoniennes, sans parvenir à égaler Le Maître.

Cette construction intellectuelle s'est faite petit à petit, entre 1885 et 1890. Jourdy distingue plusieurs personnes qui ont joué un rôle déterminant dans ce retour aux sources. Bonnal fut le premier à montrer dans ses cours de l'Ecole supérieure de guerre que « M. de Moltke, fidèle élève de Clausewitz, n'avait pas cessé de retourner dans tous les sens les idées napoléoniennes sur la grande guerre ». Il reprochait à Clausewitz de n'avoir étudié que les faits[214]. Ce dernier, n'ayant pu analyser les « intentions de Napoléon, exprimées dans ses ordres et instructions », n'aurait compris que partiellement la pensée et la doctrine napoléoniennes, ce qui expliquait, chez les militaires français, que Clausewitz ait simplifié et caricaturé l'Empereur. Toutefois, ce fut Gilbert qui tira les conclusions définitives. Dans ses *Essais de critique militaire*, il « soumit à une méthode absolument rigoureuse et infaillible, la comparaison des campagnes de 1806 et de 1870, et prouva d'une façon irréfutable que le maréchal de Moltke était littéralement l'élève de Napoléon, et que l'élève était resté plus d'une fois au-dessous du maître ». Gilbert en concluait à la nécessité d'un retour aux sources primaires, soit les écrits des contemporains (Marmont, Mathieu-Dumas, Suchet, Saint-Cyr, Masséna) et les documents d'époque, ainsi que l'abandon des études des écrits des disciples allemands[215].

L'engouement pour Clausewitz fut donc limité temporellement. Il se situe entre le milieu des années 1870 et la fin des années 1890, soit bien avant l'élaboration de la doctrine de Grandmaison. Ultérieurement, il n'y eut plus qu'une influence limitée et indirecte, par l'intermédiaire de la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne » et le biais de citations éparses. De plus, il ne faut pas négliger, en matière de moral, les autres sources d'inspiration que sont Napoléon, Cardot et son école russe, Ardant du Picq, qui ont nettement plus marqué la pensée militaire et la doctrine de l'armée française d'avant guerre. Enfin, les lecteurs de Clausewitz ont assez rapidement critiqué l'approche trop directe qu'ils trouvaient dans le *Vom Kriege*. Ils lui préféraient la conception plus subtile qu'ils découvraient, au travers des études historiques qu'ils menaient, dans la guerre napoléonienne[216].

---

[213] ARON, Raymond, « La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 41-42 ; CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 291-292 ; JOURDY, général, *L'instruction de l'armée française de 1815 à 1902*, Paris, Félix Alcan, 1903, pp. 162-169 ; ZANIEWICKI, Witold, « L'impact de 1870 sur la pensée militaire française », *Revue de défense nationale*, août-septembre 1970, p. 1341.

[214] BONNAL, H., *De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de Minerva, du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902, pp. 10-11.

[215] GILBERT, Georges, *Essais de critique militaire*, Paris, Librairie de La Nouvelle Revue, 1890, pp. VI-VIII.

[216] Le général Février, dans son discours à l'Académie delphinale consacré à la littérature militaire, constitue un bel exemple de cette attitude. Sa vision de Clausewitz est extrêmement réductrice, puisqu'il utilise une seule citation : « La guerre est plutôt affaire de volonté que d'intelligence ; le succès dépend plus de l'exécution que de la conception ; le but de tous les efforts doit être de joindre l'armée ennemie pour la combattre le plus rapidement possible et par les moyens les plus simples ». Février reproche à Clausewitz une conception de la guerre privilégiant la volonté et l'exécution. Pour lui, les notions de conception et d'intelligence sont plus importantes, surtout dans le cadre de la guerre. Il se montre en revanche plus en accord avec la citation de Clausewitz si l'on se limite au cadre strict du combat. Février reproche enfin à Clausewitz sa conception de l'offensive absolue et son enthousiasme basé uniquement sur le sacrifice. Il considère que la contre-attaque est souvent plus favorable et qu'on ne peut pas simplement dire aux hommes qu'ils vont mourir. L'enthousiasme doit être positif et impliquer la notion de survie. FEVRIER, Victor, *La littérature militaire en France. Discours de réception à l'académie delphinale*, Grenoble, F. Allier père et fils, 1890, pp. 22-28.

Conclusion

L'historiographie a généralement retenu deux points en ce qui concerne l'influence de Clausewitz sur la pensée militaire française de la période 1871-1914 : un lien très étroit entre le penseur allemand et la doctrine de l'« offensive à outrance » et une influence plus générale en matière de guerre des masses, de forces morales et de destruction des forces adverses en tant que but de la guerre. Des auteurs comme Liddell Hart, Fuller, Muraise et Carrias se sont focalisés sur ce lien et ont vu dans l'influence de Clausewitz la raison des hécatombes de la Première Guerre mondiale. Aron a relativisé cette influence en montrant que c'était bien plus la lecture qui avait été faite de Clausewitz que ses idées réelles qui était à la source des doctrines de 1914. Enfin, d'autres historiens (Irvine, Porch, Howard) ont cherché à expliquer les raisons de cette lecture partielle. Ils ont avant tout mis en exergue des causes socio-culturelles qui reprennent les idées de certains courants historiographiques qui ont voulu expliquer l'adoption de la doctrine de l'« offensive à outrance » : influence du bergsonisme, volonté de compenser la faiblesse numérique et matérielle de l'armée française par une augmentation de l'importance des forces morales et volonté de justifier une organisation militaire professionnelle.

Ces explications ne donnent qu'un reflet plus ou moins bon de la réalité. L'influence de Clausewitz est en fait beaucoup moins importante que ce qui a été affirmé. Elle se situe bien antérieurement à l'élaboration de la doctrine de l'« offensive à outrance », puisque l'engouement pour le penseur allemand se situe entre 1875 et 1890 environ. De plus, il ne faut pas isolé la lecture de Clausewitz des études napoléoniennes qui étaient menées en parallèle par l'Ecole supérieure de guerre. Les idées que l'on a retenues de Clausewitz ont été les idées que l'on découvrait en même temps ou quelquefois antérieurement chez Napoléon, dans le cadre des recherches faites par les disciples de l'école de la « manœuvre napoléonienne ». Toute la lecture des écrits de Clausewitz a été faite dans une optique napoléonienne. On ne comprit et ne retint de lui que ce que l'on pensait appartenir à la doctrine napoléonienne, c'est-à-dire bien peu de chose.

Par ailleurs, l'engouement pour Clausewitz s'estompa assez rapidement. Après 1900, il ne fut plus guère lu et l'on ne faisait plus que citer les quelques éléments isolés qui correspondaient avec les idées napoléoniennes. La fin de l'engouement s'explique par l'emploi d'une mauvaise traduction, la richesse de l'œuvre et par une incompréhension des buts de l'auteur allemand. Clausewitz avait écrit une théorie de la guerre et les militaires français y cherchèrent une doctrine. Enfin, un dernier point ne doit pas être négligé. Dans le cadre de leurs recherches historiques, les penseurs français établirent une filiation doctrinale particulière. En cherchant à percer les secrets de la victoire allemande de 1870, ils trouvèrent Clausewitz qui devint le lien entre Napoléon et Moltke. Ne retrouvant pas dans l'école allemande toutes les idées qu'ils voyaient dans la doctrine napoléonienne qu'ils étaient en train de reconstruire, ils jugèrent que Clausewitz était un mauvais interprète de Napoléon et Moltke un mauvais élève du « Dieu de la guerre ». Cela suffit à stopper l'intérêt pour les études clausewitziennes et à ne prendre chez l'auteur allemand que quelques idées isolées entrant en résonance avec ce que l'on croyait être la doctrine napoléonienne.

Chapitre IV. La doctrine de l'« offensive à outrance »

4.1 De la « manœuvre napoléonienne » à l'« offensive à outrance »

La doctrine de l'« offensive à outrance » ne constitue pas une exception notoire par rapport aux autres doctrines développées par les penseurs français de la période 1871-1914. Elle s'inscrit dans un courant long[217]. Depuis le milieu du XVIII[e] siècle, l'armée française a généralement eu des doctrines offensives, même si elles n'ont été appliquées qu'au cours des périodes révolutionnaires et napoléoniennes. Le caractère offensif de la doctrine de 1914 est certes très marqué, plus marqué que dans les doctrines précédentes, mais, dans leur ensemble, les règlements adoptés à la veille de la Première Guerre mondiale présentent un équilibre certain, en dépit d'extraits particulièrement démonstratifs. De plus, tous les théoriciens, quel que fut le courant de pensée auquel ils appartenaient, ont affirmé la supériorité de l'offensive sur la défensive. Même des auteurs de gauche comme Jaurès et Moch, qui prônaient des politiques, voire des stratégies, défensives, n'envisageaient la victoire que grâce à des actions offensives vigoureuses[218].

Cette augmentation de l'esprit offensif s'explique par différents facteurs et s'inscrit dans le cadre d'une mise en exergue des facteurs moraux dans la pensée militaire française. Toutefois, cette primauté accordée au moral ne constitue qu'un aspect de la doctrine de l'armée française de 1914 : son état d'esprit. Elle n'a pas d'incidence directe sur sa forme et son contenu. L'« offensive à outrance » s'explique par l'héritage reçu de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne ».

4.1.1 L'augmentation de l'esprit offensif

Si l'on excepte l'influence des questions de doctrine et d'application de la doctrine sur lesquelles nous nous pencherons ultérieurement, l'augmentation de l'esprit offensif de l'armée française est due au renouveau du nationalisme, à l'importance accordée aux forces morales et, dans une moindre mesure, aux études d'histoire militaire menées avec des méthodes historiques sérieuses. Au niveau stratégique, le facteur diplomatique et la situation internationale ont également joué un rôle déterminant au moment de l'élaboration du Plan

[217] DHE, Paul, « L'esprit offensif », *L'opinion militaire*, 10 janvier 1911, pp. 21-22.

[218] Jaurès envisageait une stratégie défensive, mais uniquement dans le but de concentrer les forces avant de frapper vigoureusement, par un débordement qui constitue le secret de la victoire écrasante, de la victoire napoléonienne. CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 166 ; JAURES, Jean, *L'organisation socialiste de la France. L'armée nouvelle*, Paris, J. Rouff, 1911 ; MOCH, Gaston, *L'armée d'une démocratie*, Paris, Editions de la Revue blanche, 1900.

XVII[219]. Depuis la fin du « système bismarkien » et son remplacement par le « système Delcassé » au tournant du siècle, la France n'était plus isolée diplomatiquement et pouvait envisager une attitude offensive en cas de guerre contre l'Allemagne. Du fait de l'alliance avec la Russie, elle ne pouvait, par ailleurs, renoncer à l'offensive. Comme elle ne pouvait pas violer délibérément la neutralité de la Belgique, il ne lui restait qu'un seul terrain où attaquer, la Lorraine, même s'il n'était pas favorable. De plus, les chances de succès étaient conditionnées par une attaque russe à l'Est, qui devait contraindre les Allemands à affaiblir leur front Ouest.

4.1.1.1 Le renouveau du nationalisme

Après 1870, le nationalisme français est longtemps resté un nationalisme « défensif » en raison du contexte international et national dans lequel la France devait évoluer durant plus de trois décennies[220]. La gravité de la défaite subie et l'isolement diplomatique lié au « système bismarkien » ont empêché le développement de toute idée concrète de revanche immédiate sur l'Allemagne, d'autant que la politique coloniale menait à des conflits avec l'Italie et l'Angleterre et absorbait une partie importante des énergies, en remplaçant le patriotisme revanchard. L'intérêt pour la politique extérieure connaissait également des limites sérieuses du fait des problèmes de politique intérieure. L'opposition entre les conservateurs et les républicains, l'affaire Boulanger, le scandale de Panama, l'affaire Dreyfus, puis celle des fiches, la querelle religieuse et le lancinant problème de l'instabilité ministérielle ont accaparé les politiciens et les esprits pendant longtemps, bien plus que la recherche d'une politique internationale cohérente. L'arrivée de Delcassé aux Affaires étrangères en 1898 marqua le début du relèvement diplomatique et international de la France. La lente réalisation de son programme en quatre points[221] permit à la France de se libérer du « système bismarkien » et de reprendre une place parmi les puissances mondiales au début du XX^{e} siècle. Ce retour sur la scène internationale se fit toutefois avec difficulté et les revers furent nombreux. L'alliance avec la Russie, base du « système Delcassé » connut des déboires, notamment en 1904-1905, avec la défaite face au Japon et la menace révolutionnaire. L'affaire marocaine de 1905 montra toute la fragilité du système, d'autant que la France était en pleine crise intérieure avec le conflit religieux et que sa marine et son armée souffraient d'une importante désorganisation. Petit à petit cependant, la France devenait moins isolée, signant des accords également avec l'Italie et l'Angleterre, tandis que l'Allemagne le devenait davantage puisqu'elle n'avait plus de liens qu'avec l'Autriche-Hongrie. Dès lors, la France pouvait redevenir confiante en elle-même. Sortant peu à peu de sa crise intérieure, pouvant s'appuyer sur des alliances de plus en plus solides, elle put développer une politique extérieure plus ferme face à l'Allemagne.

---

[219] CLAEYS, Louis, *Delcassé*, Pamiers, Acala, 2001 ; KRUMHEICH, Gerd, « L'offensive « à outrance » et la crainte de « l'attaque brusquée », in *Problèmes politiques et militaires de la « loi de trois ans » de 1913», Forces armées et systèmes d'alliances. Colloque international d'histoire militaire et d'études de défense nationale, Montpellier, 2-6 septembre 1981*, Paris, 1983, pp. 447-449 ; PEDRONCINI, Guy, « Stratégie et relations internationales : La séance du 9 janvier 1912 du Conseil supérieur de la défense nationale », *Revue d'histoire diplomatique*, janvier-juin 1977, pp. 145-158.

[220] CLAEYS, Louis, *Delcassé*, Pamiers, Acala, 2001.

[221] Les quatre points du programme de Delcassé sont la fortification de l'alliance franco-russe de 1891-1892, le règlement de la question d'Egypte avec l'Angleterre, la mise en place d'une nouvelle politique méditerranéenne basée de bonnes relations avec l'Italie et l'Espagne et l'établissement de relations amicales avec l'Angleterre. CLAEYS, Louis, *Delcassé*, Pamiers, Acala, 2001, pp. 131-150.

En raison de ce contexte international et national, l'armée française ne prépara pas, durant longtemps, la revanche. Elle n'était pas faite pour prendre l'initiative d'une attaque[222]. Les plans de guerre et l'établissement du système fortifié Séré de Rivières révèlent une attitude défensive. Dans les faits également, la France a adopté une attitude pacifique et la revanche ne devait venir que d'une agression allemande. En opposition à cette politique officielle (abandon ou inexistence de la politique de revanche), les milieux nationalistes, voire les milieux populaires aussi, étaient restés enfermés dans une « citadelle sentimentale » de revanche. Le néonationalisme, apparu entre 1890 et 1905, période au cours de laquelle les rapports franco-allemands étaient plutôt détendus, ne semble pourtant pas avoir débouché sur une volonté très belliciste. En dépit d'une certaine tradition historique, l'Allemagne n'était pas perçue d'une manière plus dangereuse que par le passé et, par rapport aux années précédentes, la période 1905-1911 n'a pas présenté de caractère aussi nouveau qu'il a été souvent écrit[223].

Ce ne fut qu'à partir de 1911 qu'un nationalisme virulent et offensif apparut, même si la jeunesse intellectuelle bourgeoise avait déjà été touchée par ce phénomène depuis 1905[224]. La « crise d'Agadir marqu[a] un point de non retour »[225]. La France avait pu tenir tête à l'Allemagne et l'Entente cordiale avait bien fonctionné. De plus, la France sortait de la grande et longue crise de l'affaire Dreyfus. Ce nationalisme s'incarna dans la résurrection du culte de l'armée, dans la réhabilitation du métier des armes comme en témoigne l'augmentation du nombre de candidats à Saint-Cyr à la veille de la guerre, dans la passion pour l'aviation et dans un orgueil que Rey définit comme le « sentiment collectif d'une force et d'une grandeur, l'union de volontés libres et fières ; il représente l'esprit public dans ce qu'il a de plus élevé et de plus ardent ; il est comme la pointe aiguë du patriotisme »[226]. Cet orgueil constituait l'élément moteur de la puissance d'un peuple et lui permettait d'assurer sa prééminence sur les autres : « Se croire supérieur, c'est souvent le devenir. »

4.1.1.2 L'accroissement de l'importance accordée aux forces morales

L'importance grandissante accordée aux forces morales a été antérieure au développement du nationalisme. Dans l'armée, cela s'expliquait par l'influence des études napoléoniennes, des idées d'Ardant du Picq, de celles de l'école russe via Cardot et, dans une certaine mesure aussi, de celles de Clausewitz, par l'intermédiaire de l'Ecole supérieure de guerre. Au début du XX^{e} siècle, cette conviction entra en résonance avec les nouveaux courants littéraires et philosophiques, qui se développaient en Europe et en France, d'autant qu'une génération d'officiers catholiques accédaient aux grades de capitaine et de commandant[227]. Sans être à

[222] BECKER, Jean-Jacques ; AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, Sedes, 1995, pp. 1-243.
[223] Selon Raoul Girardet, c'est à partir de 1905, avec le « coup de Tanger », que le patriotisme renaît. Il se serait développé au fur et à mesure de l'augmentation des tensions internationales. GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 158-160 ; GIRARDET, Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine 1815-1939*, Paris, Plon, 1953, pp. 238-244.
[224] AGATHON (MASSIS, Henri ; TARDE, Alfred de), *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913 ; BECKER, Jean-Jacques ; AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, Sedes, 1995, pp. 244-259 ; CLAEYS, Louis, *Delcassé*, Pamiers, Acala, 2001, pp. 228-232 ; DE MUN, Albert, *L'heure décisive*, Paris, E. Paul frères, 1913 ; PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 185-186 ; REY, Etienne, *La renaissance de l'orgueil français*, Paris, Grasset, 1912.
[225] CLAEYS, Louis, *Delcassé*, Pamiers, Acala, 2001, p. 232.
[226] REY, Etienne, *La renaissance de l'orgueil français*, Paris, Grasset, 1912, pp. 3-9.
[227] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, p. 56 ; Voir *supra* p. 254.

l'origine du phénomène, ces derniers contribuèrent à son extension : tous les courants de pensée de l'armée française accordèrent une place importante, voire exclusive, aux facteurs moraux.

Dans ce contexte de renaissance du patriotisme et d'accroissement de l'importance accordée aux forces morales, l'aviation joua un rôle déterminant[228]. Le courage, l'audace et le mépris de la mort des pionniers français de l'aviation soulignaient l'importance des forces morales et la primauté du qualitatif sur le quantitatif. Cela ne pouvait qu'être accueilli avec beaucoup d'enthousiasme vu l'infériorité démographique et militaire de la France face à l'Allemagne[229].

4.1.1.3 Les études historiques

Si les études historiques sérieuses remirent en question la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne », elles participèrent aussi au développement de l'esprit offensif[230]. Elles firent mieux comprendre la doctrine allemande, révélant un esprit offensif particulièrement important sur le champ de bataille. De plus, des ouvrages tels que les *Transformations de la guerre* de Colin[231] soulignaient l'importance des forces morales, de l'esprit offensif, de la vigueur et de la rapidité. Ainsi, « le goût de l'offensive poussée jusqu'à la témérité devenait le secret de la victoire. C'était là une réaction fatale contre les habitudes d'indécision et de lenteur, l'impuissance et la timidité des actions tactiques ».

4.1.2 L'héritage de la « manœuvre napoléonienne »

La doctrine connue sous le nom d'« offensive à outrance » n'est pas sortie toute faite de l'esprit de Grandmaison. Ce dernier a été influencé par Ardant du Picq et Cardot en ce qui concerne l'importance accordée aux forces morales. Il y a eu également un glissement depuis la doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne » vers les conceptions de Grandmaison. Il n'y eut pas de fossé net entre les deux courants de pensée et les penseurs napoléoniens approuvèrent nombre de thèmes développés par l'école de l'« offensive à outrance », surtout en ce qui concerne l'importance des forces morales[232], comme l'importance de la volonté, la supériorité de l'offensive sur la défensive et l'anéantissement de l'adversaire en tant que but de la guerre réalisé au moyen d'une bataille décisive. Toutefois, cet héritage comprend aussi une forme de rejet[233]. La doctrine de Grandmaison est également

[228] REY, Etienne, *La renaissance de l'orgueil français*, Paris, Grasset, 1912, pp. 34-43 et 85-86.

[229] Gat cite les chiffres suivants : entre 1871 et 1914, la population allemande passe de 41 millions à 68 millions, alors que celle de la France passe de 36 millions à 40 millions seulement. En 1914, l'Allemagne dispose de 6'000 canons de campagne et de 4'500 mitrailleuses et la France de seulement 3'800 canons et 2'500 mitrailleuses. GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 143-145 ; PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 185-186.

[230] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 174-177.

[231] COLIN, Jean, *Les transformations de la guerre*, Paris, Flammarion, 1911.

[232] Canonge, qui appartient à l'école de la « manœuvre napoléonienne », a, par exemple, fait un compte-rendu critique de l'ouvrage de Montaigne : *Vaincre*. Il souligne quelques exagérations et répétitions, mais considère le texte comme une œuvre de qualité mettant bien en évidence l'importance des forces morales : « *Vaincre* est une œuvre puissante dont la lecture est à conseiller à tous les officiers, car tous en retireront – malgré des réserves bien naturelles – un ample profit. Ceux qui sont pourvus d'un haut commandement y trouveront un excitant et un réconfort salutaire ; chez les officiers supérieurs, les idées s'affirmeront d'une manière définitive ; ceux qui sont sous leurs ordres verront s'ouvrir des horizons nouveaux et bénéficieront de la foi de l'auteur. » CANONGE, Frédéric, *Vaincre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, p. 508.

[233] DUFOUR, général, *Histoire de la guerre mondiale. Joffre et la guerre de mouvement. 1914*, paris, Payot, 1937, pp. 112-125 ; GASCOUIN, F., *Le triomphe de l'idée. 1914*, Paris, Berger-Levrault, 1931-pp. 20-25.

née en réaction aux idées de l'école de la « manœuvre napoléonienne » concernant la sûreté, jugée par trop systématique et exagérée.

Culmann incarne ce glissement. Sa pensée s'inscrit largement dans le cadre de l'école de la « manœuvre napoléonienne » comme le montrent les sujets abordés dans ses *Thèmes tactiques à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de guerre*[234]. Toutefois, trois particularités importantes annoncent déjà la doctrine de Grandmaison : un esprit offensif plus marqué, un rejet de l'attaque décisive et une importance particulière accordée à la puissance du feu.

La première et la plus importante de ces particularités est présente dans les *Deux tactiques en présence* publiés pour la première fois en 1904[235]. Dans cet ouvrage, Culmann réagit contre l'esprit défensif des règlements et, surtout, contre l'idée de la bataille défensive-offensive[236]. Les arguments employés sont globalement ceux des penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne » de la troisième génération contre la doctrine classique. Ils seront repris par Grandmaison quelques années plus tard : rejet de l'emploi systématique de l'avant-garde générale[237], progression du corps d'armée en « colonne de divisions, précédées chacune d'une avant-garde particulière »[238], nécessité d'augmenter l'esprit offensif en raison de la tactique allemande[239] et de l'emploi de l'avant-garde[240].

L'esprit offensif de Culmann repose sur les mêmes principes moraux que Grandmaison. Chez Culmann, inspiré par Ardant du Picq[241], nous retrouvons l'homme envisagé en tant que facteur essentiel du combat, avec sa peur et son instinct de conservation, et la notion de race comme élément déterministe en matière de tactique[242].

[234] L'ouvrage est un recueil de thèmes tactiques, avec les solutions, en vue de donner des exemples aux candidats à l'entrée à l'Ecole supérieure de guerre pour la préparation de leur examen. Les sujets abordés (rôles de l'avant-garde, des détachements de flanc, des avant-postes, etc.) montrent une vision semblable à celle de l'école de la « manœuvre napoléonienne » à propos de l'avant-garde et de la structure de la bataille. Concernant l'artillerie, Culmann reprend la doctrine de Langlois et conseille de lire, en ce qui concerne l'attaque décisive, les *Conséquences tactiques des progrès de l'armement* et les *Enseignements de deux guerres récentes*. CULMANN, Frédéric, *Thèmes tactiques à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de Guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, 3e édition revue et augmentée.

[235] CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 31-43.

[236] CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, p. 26.

[237] CULMANN, Frédéric, *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 253-255 et 373-377.

[238] Culmann mentionne cet exemple dans le cas d'un corps d'armée en avant-garde avançant contre un adversaire allemand venant à sa rencontre. Ce cas constitue la situation normale prévue dans un conflit franco-allemand. Il montre une formation très proche de celle préconisée par Grandmaison dans ses conférences. CULMANN, Frédéric, *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 252-263.

[239] CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, p. 27 ; *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, p. 268.

[240] CULMANN, Frédéric, *Deux tactique en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 70-75 et 100-138.

[241] Voir notamment le large extrait de l'avant-propos des *Etudes sur le combat* cité au début de la *Tactique d'artillerie* et les onze pages de « préliminaires » sur « le moral de l'infanterie sous le feu » dans le même ouvrage. CULMANN, Frédéric, *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 5-7 et 17-27.

[242] « Nous croyons, d'ailleurs, qu'un peuple n'est point complètement libre d'adopter telle ou telle tactique. Sa tactique est déterminée, en effet, dans une très large mesure, par le génie même de la race, ses tendances intellectuelles, lesquelles résultent de son origine, de son histoire, des caractères physiques du pays qu'elle occupe, etc. Par là, elle est en relation étroite avec la manière des grands capitaines qui incarnèrent un moment son âme militaire. » CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, p. 281.

Culmann aborde de manière distincte la psychologie du commandement et celle des exécutants[243]. Influencé par les études napoléoniennes, il privilégie la première et met en exergue les notions de volonté et d'énergie du commandement qui le conduisent à adopter un esprit offensif marqué[244]. Toutefois, Culmann fait intervenir un élément supplémentaire dans sa démonstration : la doctrine de l'adversaire. L'Allemagne disposant d'une doctrine très offensive, l'armée française devait renforcer son esprit offensif de manière à ce qu'il fût toujours supérieur à celui des Allemands. C'est dans le cadre de cette analyse psychologique de la guerre que l'on trouve l'expression d'« offensive à outrance » employée de manière antérieure aux conférences de Grandmaison[245] :

« Napoléon fut un maître d'énergie, et c'est l'énergie souveraine de ses actes qui doit fixer avant tout l'attention quand on l'étudie, non la prudence calculatrice qui accompagne toujours, chez l'homme sensé, les conceptions les plus audacieuses.
Laisserons-nous encore une fois dans l'oubli, cette tradition d'offensive, seul reste de tant d'héroïsme et de vies humaines sacrifiées, en caressant la chimère de la bataille défensive ou de la manœuvre en retraite ? […] C'est ce principe d'offensive à outrance qui doit être le nôtre devant l'offensive allemande. A l'énergie il faut opposer l'énergie supérieure, la graver dans le cœur des troupes, l'enseigner et la démontrer aux officiers. »[246]

Cette notion de supériorité de l'énergie entraîne Culmann à développer une doctrine axée sur l'offensive préconçue et l'esprit de sacrifice. La prise de l'initiative, qui a pour objectif de soumettre la volonté de l'adversaire, ne dépend plus des renseignements qui ne sont, en outre, généralement ni sûrs, ni définitifs, mais de la volonté de détruire l'adversaire[247]. De plus, cette notion d'énergie est intimement liée à celle des sacrifices consentis en vue d'obtenir la victoire, mais sans pour autant déboucher sur une mystique sacrificielle[248].

Chez Culmann, la faveur accordée à l'offensive ne résulte pas seulement des avantages matériels et moraux traditionnellement mis en évidence par la pensée militaire française[249]. Elle provient aussi des progrès techniques constants des armes à feu. Si la position de Culmann s'inscrit en opposition à celle d'un Mayer ou d'un Négrier, elle ne rejoint cependant pas celle de Foch. Les arguments ne sont en effet pas les mêmes. Chez Culmann, il y a une

[243] CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 292-293.
[244] « C'est dans la psychologie du commandement que réside la solution du débat entre l'offensive et la défensive ou la manœuvre en retraite. C'est dans l'étude des causes de dépression passagère ou permanente du chef qu'il faut rechercher les moyens propres à provoquer chez l'ennemi ces mêmes défaillances. En un mot, puisque la guerre n'est en définitive que le heurt de deux volontés, c'est une étude de la volonté qu'il conviendrait d'entreprendre à travers les péripéties changeantes de la lutte. La psychologie des troupes n'est pas moins utile à étudier. La tactique élémentaire est tout entière basée sur la connaissance de l'homme au combat. » CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 184-186 et 291-292.
[245] A noter que Langlois emploie également cette expression dans son introduction au *Journal de route* de Hamilton publié en 1909. HAMILTON, Ian, *Journal de route d'un officier d'état-major pendant la guerre russo-japonaise*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, préface de LANGLOIS, Hippolyte, p. VII.
[246] CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 291-292.
[247] CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 70-75 et 100-138 ; *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 253-255.
[248] « […] ce serait une faute grave, et grosse de conséquences, que de vouloir, par un faux sentimentalisme, renoncer à faire la guerre à coups d'hommes. L'énergie y économise, en dernière analyse, des existences précieuses. » CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 184-186.
[249] CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 19-27.

reconnaissance de la supériorité de la puissance de feu du défenseur dans le combat de front. Ce n'est que dans la deuxième phase du combat, au moment où l'assaillant peut engager un feu concentrique qu'il prend l'avantage sur le défenseur. Enfin, cette faveur pour l'offensive provient également des difficultés de conception et d'exécution qui sont liées à la défensive[250]. La moindre erreur défensive peut conduire à la catastrophe alors que l'offensive « est de nature à racheter bien des défaillances dans la conception et bien des fautes d'exécution ».

Cet esprit offensif marqué n'exclut cependant pas la défensive. Les *Thèmes tactiques* ne traitent en effet pas seulement des grands thèmes classiques offensifs de l'école de la « manœuvre napoléonienne », mais abordent également la défense, le combat en retraite, l'organisation d'une position défensive fortifiée et la rupture du combat[251]. La défensive est vue comme une nécessité dans certaines missions de protection ou sur certaines zones du champ de bataille[252].

Le deuxième grand point commun avec Grandmaison est le rejet de l'attaque décisive en tant que concept spécifique comprenant une forme et une tactique particulière[253]. Culmann ne va toutefois pas aussi loin que Grandmaison. Alors que ce dernier rejette le terme même d'attaque décisive et considère que toute attaque peut être décisive, Culmann garde le vocabulaire employé dans le cadre de l'école de la « manœuvre napoléonienne » et une partie du concept. Dans sa pensée, il existe bel et bien une attaque spécifiquement montée par le commandement et qui a vocation à conduire à la victoire. Elément essentiel de la bataille[254], l'attaque décisive est une attaque enveloppante, en raison des avantages qu'elle procure par rapport à l'attaque frontale. Elle n'a pas de forme particulière et comporte, comme toutes les autres attaques une phase de feux et mouvements suivie d'une phase de choc ou, le plus souvent, de menace de choc[255].

Enfin, le dernier point commun important avec Grandmaison est la bonne compréhension de la puissance du feu et l'importance qui lui est accordée. Nous retrouvons l'influence prépondérante d'Ardant du Picq, avec une synthèse réaliste des actions matérielles et morales du feu. Chez Culmann, le feu constitue le mode d'action principal, le moyen de briser l'adversaire, et le choc n'est que « la consécration d'une victoire préalable obtenue par le feu

[250] Pour Culmann, la défensive est la « forme de la guerre la plus difficile ; elle exige du commandement, à un plus haut degré que l'offensive, du sang-froid, un caractère fortement trempé, un coup d'œil tactique pénétrant qui détermine, au bon moment, les décisions justes, rapides, nettes, sinon hardies ».

[251] CULMANN, Frédéric, *Thèmes tactiques à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de Guerre*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910.

[252] CULMANN, Frédéric, *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 462-467.

[253] CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 146-150 et 232 ; *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 311-461.

[254] Culmann conserve la structure de la bataille telle qu'elle est envisagée par l'école de la « manœuvre napoléonienne » avec son combat d'usure et son attaque décisive. CULMANN, Frédéric, *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, p. 382.

[255] L'augmentation de la puissance du feu et de la distance des feux efficaces (elle est de 700-800 mètres) ont pour conséquences une difficulté et une lenteur accrue de la progression dans cette zone, ainsi qu'une usure morale plus élevée. Culmann conclut : « Il arrivera donc souvent que la balle remplacera la baïonnette. Toutefois, aujourd'hui comme par le passé, seule la menace de l'arme blanche agira d'une manière décisive sur un ennemi énergique, la guerre turco-russe l'a démontré. » CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 146-150.

seul »[256] : « […] les plus vaillantes énergies viennent se briser contre l'obstacle opposé à leur ennemi encore maître de son tir. Acquérir la supériorité du feu est donc la grande affaire à la guerre […] on ne viole pas la victoire à coups d'hommes, la hâte équivaudrait au suicide. »

Le feu est envisagé dans une dialectique entre la puissance du feu destinée à dominer celui de l'adversaire et la protection contre le feu de l'adversaire[257]. La domination du feu est complexe dans la pensée de Culmann. Voisine des idées de Pétain, sa conception met en relation étroite des facteurs matériels et moraux qui interagissent. Si la dialectique puissance du feu/protection est résolue au profit de l'augmentation maximale de la puissance du feu, qui constitue le meilleur moyen de se protéger contre le feu de l'adversaire, cela ne signifie aucunement la négation de l'importance de la protection[258]. Culmann préconise en effet l'emploi de formations adaptées au terrain parcouru[259] et le recours à la fortification, il est vrai dans un cadre tactique précis[260]. Son étude du conflit russo-japonais lui fait conclure à la nécessité de « prendre de loin des précautions spéciales », conduisant à un allongement important de la durée des batailles[261].

4.2 Grandmaison et ses disciples

Les idées majeures de la doctrine de l'« offensive à outrance » ont été présentées pour la première fois par le colonel de Grandmaison dans le cadre d'une conférence faite en 1911 au Centre des hautes études militaires, soit quelque trois années avant d'être codifiées dans la doctrine officielle de l'armée française. Ce Centre fut créé en 1910, alors que Foch était commandant de l'Ecole supérieure de guerre[262]. Il reçut pour mission « de développer l'aptitude au commandement d'un certain nombre d'officiers supérieurs choisis parmi ceux qui avaient déjà eu l'occasion d'affirmer leur valeur »[263]. Il répondait tardivement au besoin, ressenti depuis longtemps, de donner une instruction aux officiers généraux, car il n'existait alors plus aucune formation, une fois l'Ecole supérieure de guerre achevée[264]. Avec cet

[256] CULMANN, Frédéric, *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 93-95 ; *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 83-90.
[257] Culmann se pose en disciple d'Ardant du Picq puisqu'il considère que l'homme essaie toujours de tuer sans courir le risque de l'être. CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 141-179.
[258] CULMANN, Frédéric, *Deux tactiques en présence*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 177-179.
[259] Culmann souligne la nécessité croissante de l'utilisation du terrain, à la fois comme « masque et bouclier ». Il parle d'« influence [devenant] de plus en plus tyrannique ». CULMANN, Frédéric, *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906, p. 8.
[260] La fortification doit être employée partout où il s'agit de durer, d'arrêter ou de retarder l'ennemi, de combattre en infériorité numérique. La fortification « *est exécutée en vue d'une opération tactique nettement déterminée et comme conséquence de cette opération*. Il suit de là que la résolution de tout thème de fortification suppose sa résolution préalable au seul point de vue tactique, et celle-ci incombe à tous les degrés de la hiérarchie au *commandement*. Les officiers et troupes du génie n'interviennent que comme agents d'exécution […] Le génie *est l'auxiliaire de la tactique* ». CULMANN, Frédéric, *Thèmes tactiques à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de Guerre*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 45, 77 et 236-237.
[261] CULMANN, Frédéric, *Etude sur les caractères généraux de la guerre d'extrême-orient*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909, pp. 7-15.
[262] CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 295.
[263] BOUCHER, Arthur, *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, pp. 132-133.
[264] ROCOLLE, Pierre, « Maîtres et disciples avant la Première Guerre mondiale », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., p. 46.

embryon d'enseignement de stratégie, il aurait dû y avoir, pour la première fois, une séparation entre l'enseignement de la stratégie et celui de la tactique[265].

4.2.1 Grandmaison

La doctrine du colonel de Grandmaison comprend deux volets. Un premier, consacré au combat de l'infanterie, n'a jamais suscité de débat véritable dans l'historiographie[266]. Les deux textes de Grandmaison sur ce sujet, qui constituent une réaction contre les actions tâtonnantes et les hésitations issues du courant de pensée de la « nouvelle école » du général de Négrier[267], montrent une très bonne analyse et une remarquable compréhension du combat de l'infanterie, notamment en ce qui concerne la puissance du feu[268]. Nous y trouvons une conception du feu très proche de celle de Pétain[269], avec la nécessité de formations diluées et de l'utilisation du terrain, de la progression par bonds successifs et du tir individuel, ainsi que l'affirmation absolue du principe de la suprématie des facteurs moraux sur les facteurs matériels[270].

Le second volet, constituée par les célèbres conférences de 1911 données dans le cadre du Centre des hautes études militaires, a soulevé une virulente polémique, déjà chez les contemporains[271].

4.2.1.1 La doctrine exposée dans les conférences

L'historiographie a généralement considéré la doctrine présentée par Grandmaison dans ses conférences de 1911 comme la doctrine de l'« offensive à outrance », en se référant à la célèbre conclusion : « Notre conclusion sera qu'il faut [se préparer à l'offensive] et y préparer les autres en cultivant avec passion, avec exagération et jusque dans les détails infimes de l'instruction, tout ce qui porte – si peu que ce soit – la marque de l'esprit offensif. Allons jusqu'à l'excès et ce ne sera peut-être pas assez. »[272]

Cette mise en exergue de l'esprit offensif s'est faite sans préciser le niveau hiérarchique auquel Grandmaison se référait. Cette question, qui, comme nous le verrons, a été diversement interprétée par les contemporains et les historiens, est pourtant d'une importance fondamentale. Dans une conception saine d'une doctrine ou d'une analyse de doctrine, il n'y a

---

[265] TOURNES, René, *L'histoire militaire. But et utilité – Difficultés et méthodes. La crise de l'histoire. L'enseignement de l'histoire dans les Ecoles militaires préparatoires et à l'Ecole de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922, pp. 56-57.

[266] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912 ; LUCAS, Pascal, *La section et le chef de section au combat. Ouvrage à l'usage des chefs de section*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, pp. 5-7 (préface de Grandmaison).

[267] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 177-179. GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912, p. V.

[268] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912 ; LUCAS, Pascal, *La section et le chef de section au combat. Ouvrage à l'usage des chefs de section*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, pp. 5-7 (préface de Grandmaison).

[269] Voir *supra* pp. 225-227.

[270] Notons au passage que Lucas, qui s'inspire beaucoup du *Dressage de l'infanterie*, cite souvent Ardant du Picq, Cardot et Dragomirov.

[271] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911.

[272] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, p. 69.

pas de lien direct et obligatoire entre le degré d'attitude offensive de deux formations de niveaux hiérarchiques différents. De plus, les historiens ont le plus souvent négligé le contexte des conférences et le but de Grandmaison. Dans le climat de baisse de l'esprit offensif dans lequel baignait l'armée française, ce dernier a sans doute cherché, au moyen d'expressions très fortes, à revitaliser cet esprit offensif.

Cette diversité d'interprétation s'explique à la fois par l'incompréhension des différences entre les concepts de stratégie et de tactique chez les contemporains, par le niveau hiérarchique traité par Grandmaison, par le public et par le cadre des conférences. Grandmaison a parlé dans le cadre du Centre des hautes études militaires et ses conférences auraient donc dû concerner la stratégie, mais ce ne fut pas le cas. Il a abordé en effet la tactique générale des grandes unités[273]. Ce niveau se situe aux confins de la stratégie et de la tactique et les contemporains, qui confondaient ces notions, ont eu beaucoup de peine à saisir la pensée de Grandmaison, qui paraît avoir été assez au clair sur les différences existant entre les niveaux tactique et stratégique[274]. De plus, son intention était des plus louables, puisqu'il cherchait à définir une doctrine offensive pour les grandes unités, vu l'absence de clarté du Décret sur le service en campagne de 1895[275].

Les conférences de Grandmaison sont articulées en deux volets. Le premier constitue une critique de la doctrine en vigueur dans l'armée française et une justification de la nécessité d'un changement. Le second développe une doctrine offensive définissant l'engagement des grandes unités. Grandmaison s'attaque avant tout à la notion de sûreté telle que définie dans la doctrine de l'armée française et reprend une partie des critiques dont nous avons parlées, faites à l'encontre du principe de l'avant-garde[276]. Parfaitement définie en théorie et appliquée avec beaucoup de rigueur dans les exercices sur la carte, cette notion de sûreté était mal appliquée au cours des grandes manœuvres en raison de la peur constante d'un débordement et du sentiment de la supériorité des attaques convergentes[277].

[273] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 34-35.

[274] Pour Grandmaison, le contenu et la nature de la doctrine varient selon le niveau hiérarchique auquel on se situe. Il souligne la confusion qui règne en France à ce sujet : « A mesure qu'on s'élève sur l'échelle du commandement, la nécessité de travailler sur mesure et le danger des formules toutes faites se font sentir davantage. La *doctrine* qui, au début, se confond presque avec le dressage, n'est plus guère, au sommet, qu'un état d'esprit et une méthode de pensée. C'est donc à créer en nous « un état d'esprit » et non pas à préciser des règles que doivent tout d'abord tendre nos efforts. » GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. V-X.

[275] Le titre XIV de ce Règlement, qui pose les principes généraux du combat, ne précise, en effet, aucunement le niveau d'application de ces principes. Dans la pratique, il en a été conclu que ces règles s'appliquaient aux formations de toutes tailles, depuis le bataillon jusqu'à l'armée. GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. V-VIII.

[276] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 1-32.

[277] Selon Grandmaison, les généraux avaient tendance à élargir les fronts, à adopter des dispositions préconçues, à ne pas adopter de liaison et à disperser leurs troupes, manquant ainsi de réserves et de possibilités d'agir de manière décisive. GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. IX et 1-7.

Le principal grief retenu par Grandmaison contre la notion de sûreté était son caractère trop général, mal défini et ne répondant pas aux situations particulières[278]. Sa critique concernait à la fois la mission et l'organe proprement dit. Pour Grandmaison, il était faux de faire dépendre la prise de décision des renseignements obtenus par les organes de sûreté et de confier cette mission à des troupes spéciales (avant-garde, flanc-garde, etc.). Il en résultait un éparpillement des forces et une incapacité à prendre l'initiative, donc une attitude passive, défensive. Grandmaison remplaçait la notion de sûreté définie par l'école de la « manœuvre napoléonienne » par celle de sûreté dans l'offensive. Dans cette conception, la sûreté provenait de l'offensive elle-même : en attaquant rapidement, de manière puissante, simultanée et avec énergie, l'adversaire, saisi à la gorge, ne pouvait que se défendre et serait incapable de frapper efficacement.

La seconde conférence de Grandmaison décrit la forme de l'engagement des grandes unités[279]. S'il privilégie l'état d'esprit d'une action plutôt que sa forme[280], il n'en définit pas moins de manière assez précise la manière d'engager une grande unité dans l'offensive. Il part de deux principes[281] : l'impossibilité d'attendre le résultat d'un combat d'engagement pour prendre la décision et la nécessité, dans le but d'attaquer rapidement et en force, d'adopter, d'emblée, un front large se rapprochant du front de combat. Sa doctrine, largement basée sur le principe de l'idée préconçue, préconisait d'aborder l'adversaire sur un front élargi en engageant de manière simultanée plusieurs colonnes[282]. Le gros des forces ainsi engagé d'emblée, il devenait nécessaire de constituer une réserve permettant l'action ultérieure du commandement. L'engagement de cette réserve se faisait, dans une certaine mesure, de façon préconçue, de manière à pouvoir être exécuté en lieu et en temps voulus[283]. Chacune des colonnes agissait dans une direction donnée, de manière autonome[284], en atteignant des objectifs successifs[285]. Les avant-gardes particulières de chaque colonne[286] étaient peu nombreuses et prêtes à s'engager. Leur mission consistait à préciser la résistance de l'ennemi, à chercher et à délimiter son front et à donner à la colonne le court délai nécessaire pour prendre ses dispositions d'attaque.

[278] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 14-32.
[279] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 33-65.
[280] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 33-34.
[281] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 37-38.
[282] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 48-50.
[283] Grandmaison préconise de placer les réserves en arrière de l'une ou des deux ailes. La proportion en est variable, selon le degré d'incertitude concernant les forces ennemies. Elles doivent être conservées intactes et engagées en masses, jusqu'au dernier homme, pour atteindre le but. GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 51 et 63-64.
[284] Grandmaison traite de la question des liaisons entre les colonnes, qui n'est pas nécessaire parce que leurs combats sont des combats distincts. La seule liaison qui doit exister dans ce cas relève du commandement supérieur. GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 58-62.
[285] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 53-54.
[286] Précisons que dans la doctrine de Grandmaison, il n'y a pas d'avant-garde générale.

La doctrine de Grandmaison est très offensive, en réaction aux problèmes de la doctrine française, surtout du principe de l'avant-garde, et en partie aussi en réaction aux problèmes d'application, sur lesquels nous nous pencherons ultérieurement[287]. Elle est aussi également la conséquence de la prise en considération de la doctrine allemande, elle-même très offensive[288]. Chez Grandmaison, il y a une surenchère offensive. Pour lui, le seul moyen de garantir sa sûreté et d'imposer sa volonté à l'adversaire consiste à être plus rapide, plus offensif que lui[289] : « L'expérience de tous les temps montre que dans l'offensive la sûreté s'obtient en provoquant, le premier, chez l'adversaire cette dépression qui le rend incapable d'activité. Il n'existe pas d'autres moyens que l'attaque immédiate et totale. La moindre réticence avouée, même dans le détail, risque de lui faire perdre toute sa valeur. »

Cette conception, centrée sur l'importance des forces morales et surtout de l'initiative, ne semble pas pour autant négliger les facteurs matériels. En tout cas, il n'y a pas de mise à l'écart délibérée de ces derniers, ni de rejet direct au profit d'une primauté accordée aux forces morales. En revanche, elle néglige les facteurs matériels de manière indirecte, car elle ne tient pratiquement pas compte de l'ennemi, de sa puissance et de ses intentions ou même simplement de ses possibilités. La méthode de prise de décision développée par Grandmaison privilégie la mission, mais ne prend en compte l'ennemi que dans sa position géographique, en vue de le localiser pour l'attaquer[290].

Cette doctrine de Grandmaison ne s'applique que dans un cadre très strict, celui assez nettement défini de la tactique générale au niveau des grandes unités. Quelques indices montrent qu'il n'entendait l'étendre ni en stratégie, ni en tactique des unités inférieures[291]. Nous verrons ultérieurement dans quelle mesure la doctrine contenue dans les conférences de Grandmaison a influencé la rédaction des règlements de 1913-1914, qui, ne l'oublions pas, avaient pour but de donner une doctrine à tous les échelons de l'armée.

4.2.1.2 Les réactions suscitées par les conférences

Selon Boucher, les deux conférences de Grandmaison ont été chaleureusement accueillies à tous les échelons de la hiérarchie militaire[292]. Cette large approbation s'expliquerait par l'état d'esprit très offensif du corps des officiers français à la veille de la Première Guerre mondiale : ils auraient vu dans la nouvelle doctrine une adéquation avec le tempérament national.

---

[287] Voir *infra* pp. 313 et 322-324.

[288] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 65-69.

[289] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, p. 69.

[290] GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 38-46.

[291] Grandmaison précise par exemple que sa conception de la sûreté de première ligne chargée de la recherche du renseignement ne concerne pas la stratégie ou les opérations (exploration lointaine). De même, quand il écrit qu'il faut attaquer « immédiatement » dans tous les cas, le sens de ce terme varie en fonction du niveau hiérarchique. GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 38-46.

[292] « La grande masse des officiers les accueillirent avec enthousiasme, parce qu'ils estimaient que ses conclusions répondaient exactement au tempérament français ». BOUCHER, Arthur, *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, p. 137.

En réalité, il n'y eut pas d'approbation générale et les conférences de Grandmaison furent vivement critiquées par certains contemporains, et non des moindres[293]. Le plus important était, bien sûr, le général Michel, président du Conseil supérieur de la guerre, qui au cours d'une conférence, a signalé les exagérations de cette nouvelle école de pensée[294]. Il n'était pas isolé dans les hautes sphères de la hiérarchie militaire, car les généraux désignés comme commandants d'armée, Castelnau, Dubail, Ruffey, Lanrezac, Foch, Sarrail et Maunoury s'opposaient également à la doctrine de Grandmaison, tandis que d'autres officiers, très en vue également, partageaient ces critiques ; parmi eux se trouvait le général Pau, président de la Commission de rédaction des nouveaux règlements[295]. De plus, avec des opposants comme Pétain et Lanrezac, c'était l'Ecole supérieure de guerre elle-même, soit une des institutions fondamentales de l'armée française, qui entrait dans l'opposition[296].

Les contemporains ont avant tout critiqué l'exagération des propos et la sous-estimation de la valeur de la conception d'un plan par rapport à celle de son exécution[297]. Bonnal, quant à lui, considérait que Grandmaison confondait stratégie et tactique[298]. La conception offensive de ce dernier, axée sur la généralité de l'offensive et l'emploi préconçu du gros des forces, était jugée « bonne en stratégie, [mais] mauvaise en tactique ». Bonnal s'attaqua aussi aux critiques de Grandmaison à propos de la largeur des fronts[299]. Selon lui, le problème était posé de manière fausse par Grandmaison. Une aile ennemie ne serait jamais débordée par l'aile opposée, mais par la manœuvre d'un détachement *ad hoc* situé en arrière de l'aile. Quant à la contre-attaque d'un débordement, elle devait être assurée par une réserve spéciale située en arrière de l'aile.

De son côté, le capitaine de Beauchesne est parti de la conclusion inverse de celle de Grandmaison concernant le combat de sûreté[300]. Pour lui, ce ne sont pas les idées sur le combat de sûreté qui ont conduit à « l'atrophie presque complète de la notion d'offensive », ce sont « les idées […] sur le combat de sûreté [qui] dérivent d'une atrophie presque complète de la notion d'offensive et d'une conception fausse de la bataille ; elles ne sont donc pas une

[293] GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 164-169.
[294] BOUCHER, Arthur, *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, p. 138 ; COLE, Ronald H., « Victor Michel : The Unwanted Clairvoyant of the French High Command », *Military Affairs*, décembre 1979, pp. 199-201.
[295] Wanty cite encore Colin, Montaigne, Pétain. En fait Montaigne appartenait au même courant de pensée que Grandmaison. Cela ne signifie cependant pas qu'il ne se fût pas opposé à certaines conceptions de Grandmaison ou à certaines applications à des niveaux hiérarchiques différents. Carrias cite les généraux Pau, Gallieni et Lyautey. CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 298 ; GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 166 ; WANTY, Emile, *L'art de la guerre. T. 2 : De la guerre de Crimée à la Blitzkrieg hitlérienne*, Paris, Verviers, Gérard et Cie, l'Inter, 1967, pp. 100-101.
[296] Pétain était alors titulaire du cours de tactique d'infanterie, tandis que Lanrezac était professeur adjoint de tactique générale. A propos de Lanrezac, Lardemelle note qu'en 1911 il était encore divisionnaire et que, remarqué par Joffre pour ses talents, il a été nommé au Conseil supérieur de la guerre, après dix-huit mois seulement de commandement de corps d'armée. Lardemelle affirme que Joffre lui a fait brûler les étapes. L'opposition de Lanrezac à la nouvelle doctrine n'a pas empêché Joffre, qui fut considéré comme celui qui officialisa la doctrine de Grandmaison, de favoriser la carrière d'un opposant important à cette dernière. GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, pp. 164-169 ; LARDEMELLE, général de, *1914. Le redressement initial*, Paris, Berger-Levrault, 1935, pp. 13-20.
[297] Z., colonel, *La crise de l'offensive*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 33-52.
[298] BONNAL, H., *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, pp. 57-58.
[299] Grandmaison trouvait la largeur des fronts des grandes unités trop grande. BONNAL, H., *Considérations sur la tactique actuelle*, Paris, Chapelot, 1912, pp. 48-49.
[300] BEAUCHESNE, H. de, *A propos des conférences du colonel de Grandmaison*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 16-17. Le texte a paru en premier dans la *Revue de cavalerie* de mars, avril et mai 1913.

cause, mais une conséquence d'une doctrine générale erronée ». Si Beauchesne partage certaines des idées de Grandmaison[301] et se montre entièrement d'accord avec lui à propos de ses conceptions en matière d'initiative et de volonté[302], il s'oppose à lui sur trois points fondamentaux.

En premier lieu, il reproche à Grandmaison de fonder sa doctrine sur « l'interprétation […] de celle [prêtée] à l'adversaire »[303]. Il considère qu'il s'agit là d'un « calcul dangereux », car il « escompte en effet de la part de l'adversaire sur le champ de bataille un plan en conformité avec sa doctrine » et ne tient pas compte des initiatives personnelles[304]. Beauchesne critique ensuite le concept de « sûreté offensive »[305]. Pour lui, le seul fait de l'attaque tactique ne suffit généralement pas à désemparer l'adversaire, car il peut toujours manœuvrer avec ses réserves. L'axiome de Grandmaison ne deviendrait juste que si cette attaque (niveau tactique) suivait l'offensive (niveau stratégique). En raison des capacités de destruction considérable du feu, Beauchesne critique encore la forme de manœuvre offensive préconisée par Grandmaison, qui se limiterait à « précipiter les avant-gardes vers l'objectif sans autres visées qu'une attaque générale et dangereuse sur front parallèle »[306]. Beauchesne estime enfin que la conception de Grandmaison est dangereuse face à la doctrine allemande, axée sur l'attaque enveloppante[307]. Il se demande ce qu'il adviendrait d'une offensive frontale en train d'échouer se faisant, à ce moment précis, attaquer puissamment dans un de ses flancs.

[301] Dans sa conclusion, Beauchesne considère que trois déductions de Grandmaison peuvent être poussées plus loin :
- « L'exploration seule menée et coordonnée par le commandement, renforcée de tous les éléments susceptibles d'y concourir peut fournir en temps utile les éléments nécessaires à la décision du chef » ;
- « Une simple répartition des forces sur le front de l'adversaire n'est pas une manœuvre » ;
- La « manœuvre consiste essentiellement dans une articulation préalable des forces et [elle] précède le contact d'engagement ».
BEAUCHESNE, H. de, *A propos des conférences du colonel de Grandmaison*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 44-45.

[302] Pour Beauchesne, c'est là la « meilleure garantie du succès en même temps qu'un immense avantage moral. D'où l'impossibilité d'attendre, pour disposer de l'ensemble de ses forces, le résultat d'un combat d'usure ou même d'un combat d'engagement ». BEAUCHESNE, H. de, *A propos des conférences du colonel de Grandmaison*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, p. 20.

[303] BEAUCHESNE, H. de, *A propos des conférences du colonel de Grandmaison*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 27-28.

[304] Beauchesne précise : « Adapter un procédé particulier à une situation particulière sur le champ de bataille, que cette situation soit ou non en conformité avec la doctrine de l'adversaire, est affaire au chef et non à la doctrine elle-même. La doctrine ne se fonde efficacement que sur des principes généraux, des vérités constantes, telles qu'elles résultent d'ailleurs de l'étude de l'histoire. La doctrine est théoriquement une pour tous et n'est autre que l'ensemble des lois qui régissent l'art militaire. Elle varie pratiquement suivant l'importance relative que l'on accorde à chacune de ces lois. Les doctrines qui en résultent se caractérisent par la conception particulière de la manœuvre qui en découle. »

[305] BEAUCHESNE, H. de, *A propos des conférences du colonel de Grandmaison*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 28-30.

[306] BEAUCHESNE, H. de, *A propos des conférences du colonel de Grandmaison*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 30-31.

[307] Le Service en campagne allemand de 1908 contenait pour procédé fondamental « *Festhalten und umfassen* » (« fixer et envelopper »). L'action de front pouvait être offensive ou défensive et elle mettait l'accent sur l'emploi rapide du feu de l'artillerie et des mitrailleuses. L'enveloppement se faisait selon des schémas connus, avec des réactions automatiques et décentralisées. BEAUCHESNE, H. de, *A propos des conférences du colonel de Grandmaison*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 31-32 ; GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, p. 105.

4.2.1.3 Les interprétations historiographiques des conférences de Grandmaison

Les conférences de février 1911 ont traditionnellement été considérées comme la charte doctrinale du courant de pensée développé par les « Jeunes Turcs » du 3e Bureau de l'état-major, dont le chef de file était le colonel de Grandmaison. Basées sur la suprématie des forces morales et sur un esprit d'« offensive à outrance », elles auraient constitué les piliers de la nouvelle doctrine de l'armée française, codifiée dans les règlements édictés à la veille de la Première Guerre mondiale, qui passent pour les responsables des hécatombes lors des premières batailles de 1914. Quelques auteurs se sont distanciés de cette interprétation et ont cherché à relativiser la responsabilité du colonel de Grandmaison[308], présentant des thèses fort différentes les unes des autres, certaines contradictoires, ce qui montre toute la complexité du phénomène.

Des historiens ont mis en évidence la mauvaise interprétation et l'exagération des thèses exposées dans les conférences, liées à la mentalité et aux carences intellectuelles des officiers de l'armée française. Merlier[309], qui souligne aussi la paresse intellectuelle couramment répandue au sein du corps des officiers, et Esclaibes[310] insistent sur le nationalisme exacerbé et l'esprit offensif généralisés. La large diffusion de cet état d'esprit est confirmée par Contamine qui apporte un argument de poids : Grandmaison a été le chef du 3e Bureau durant cinq ans et sous trois généralissimes différents[311]. Les querelles de doctrine de l'époque devaient donc avoir « des limites bien plus rapprochées qu'on ne le pense ». Ces deux auteurs considèrent donc qu'il ne faut pas s'étonner de la déformation et de l'exagération des idées de Grandmaison, d'autant que les conférences n'ont pas connu de diffusion officielle et que le nom de leur auteur est resté inconnu de beaucoup d'officiers.

La mauvaise interprétation s'explique aussi par le niveau hiérarchique auquel se situaient les conférences de Grandmaison. Deux avis contradictoires se sont exprimés à ce sujet. D'un côté, Zaniewicki pense que Grandmaison se situait au niveau stratégique et que les règlements de 1913-1914 ont transféré dans la tactique des idées qui n'auraient pas dû l'être[312]. Il explique cette confusion des niveaux stratégique et tactique par le fait qu'elle constitue une « caractéristique de l'école française de cette époque ». A l'opposé de cette thèse, Lardemelle affirme que Grandmaison situait sa doctrine au niveau tactique, mais qu'elle a eu une influence sur la stratégie[313]. Elle ne visait « pas initialement à instaurer un système de guerre complet », mais se limitait au domaine de la tactique générale et il n'était pas question de la transposer au niveau de la stratégie, comme cela a été fait avec la nouvelle doctrine.

---

[308] Wanty, sans disculper Grandmaison, considère qu'il avait trente ans d'avance. « Sa théorie audacieuse ne répondait, ni à la vitesse des mouvements ni aux moyens de feu de son époque, deux facteurs indispensables pour pouvoir « sauter à la gorge de l'adversaire ». » WANTY, Emile, *L'art de la guerre. T. 2 : De la guerre de Crimée à la Blitzkrieg hitlérienne*, Paris, Verviers, Gérard et Cie, l'Inter, 1967, p. 72.

[309] MERLIER, G., « De Grandmaison penseur et écrivain militaire », in *Actes du quatre-vingt-septième congrès national des sociétés savantes. Poitiers 1962*, Paris, Imprimerie nationale, 1963, pp. 529-541.

[310] ESCLAIBES, lieutenant-colonel d', « La pensée militaire. Grandmaison », *Revue militaire d'information*, 25 juin 1952, p. 23.

[311] CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, pp. 167-168.

[312] Zaniewicki écrit que c'est contre le caractère absolu du principe de l'avant-garde que les conférences de Grandmaison s'insurgent. « Il ne voulait plus qu'au niveau stratégique la décision d'attaquer dépendît d'un combat progressif, et il condamnait cette phase intermédiaire [attente des renseignements fournis par le combat de l'avant-garde] dont l'adversaire pouvait profiter. » ZANIEWICKI, Witold, « L'impact de 1870 sur la pensée militaire française », *Revue de défense nationale*, août-septembre 1970, pp. 1340-1341.

[313] LARDEMELLE, général de, *1914. Le redressement initial*, Paris, Berger-Levrault, 1935, pp. 13-20.

Certains ont également cherché à montrer que les idées de Grandmaison ne correspondaient pas à celles qui caractérisaient les pratiques de l'armée française. Merlier s'appuie sur des témoignages de militaires ayant travaillé avec ou sous les ordres de Grandmaison[314] et sur un document manuscrit, non publié, écrit vers 1913-1914[315]. Ces témoignages sont, en fait, conformes aux idées développées par Grandmaison dans ses textes sur le combat d'infanterie. Ils montrent la circonspection et la prudence de l'homme dans le terrain et le rejet des charges folles à la baïonnette[316].

Cour et Contamine ont également insisté sur la responsabilité des doctrines antérieures. Contamine écrit que, si « la charge finale à grand orchestre et grand spectacle, exécutée en plein midi sans la moindre précaution » se trouve dans les écrits de 1913, elle n'est pas une invention de la période, mais plutôt « l'acte rêvé de la fin du XIX^{e} siècle »[317]. Si cette charge romantique est présente au moment des grandes manœuvres, c'est parce que les colonels « continuent à pratiquer ce qu'ils ont vu faire quand ils étaient capitaines ». Quant à Cour, il envisage cette question dans une optique de longue durée[318]. La doctrine française était jeune et connaissait encore des erreurs de jeunesse : « Nous pressentons dès maintenant une des causes fondamentales de notre infériorité technique en 1914, c'est, vis-à-vis des Allemands, le retard de notre avènement à la pensée tactique. Notre point de départ se place vers 1880 ; à ce moment-là, les Allemands avaient […] une doctrine depuis une cinquantaine d'années. Cette doctrine avait pu se clarifier, se préciser et, à travers trois guerres, s'adapter progressivement à ces réalités changeantes que sont les hommes, les nations, les époques ; bref évoluer du point de vue doctrinaire pur vers le *rendement utile*. Or, dans une évolution, il faut passer par toutes les phases. » Selon Cour, les conférences de Grandmaison se caractérisaient par la justesse des principes dans l'offensive et l'exagération des idées développées. Ces deux caractéristiques seraient issues d'une volonté de réaction exagérée par rapport aux erreurs issues du Règlement de 1895 : « Pour déraciner rapidement des habitudes de trente années, peut-être fallait-il un effort de pensée qui, en dépassant le but, emportât les esprits, quitte à les ramener plus tard au juste milieu. Malheureusement, on n'eut pas le temps de laisser le « pendule » revenir à la bonne place. »

---

[314] MERLIER, G., « De Grandmaison penseur et écrivain militaire », in *Actes du quatre-vingt-septième congrès national des sociétés savantes. Poitiers 1962*, Paris, Imprimerie nationale, 1963, pp. 536-537.

[315] Ce document, selon Merlier, remis en 1960 au Service historique de l'armée par le général Albord, étudie l'emploi des grandes unités sur le champ de bataille de l'avenir. Tirant les enseignements des mauvaises interprétations de ses conférences, Grandmaison y multiplie les avertissements et les précisions, de manière à éviter toute équivoque. Merlier ne donne malheureusement pas la référence précise de ce document. MERLIER, G., « De Grandmaison penseur et écrivain militaire », in *Actes du quatre-vingt-septième congrès national des sociétés savantes. Poitiers 1962*, Paris, Imprimerie nationale, 1963, pp. 533-534.

[316] Contamine considère également que le *Dressage de l'infanterie en vue du combat offensif* est un texte « raisonnable ». Il précise cependant que l'auteur a dû se « perverti[r] » dans les années suivantes. Esclaibes souligne que Grandmaison a préfacé, en 1912, l'ouvrage du capitaine Lucas, ce qui signifie qu'il devait partager les idées de l'auteur concernant le combat d'infanterie. Cet ouvrage insistait sur les caractéristiques du combat moderne, sur l'augmentation de la portée et de la puissance du feu, sur la visibilité comme facteur déterminant de la vulnérabilité, sur l'obligation de l'emploi du terrain et sur la difficulté extrême de progresser en terrain découvert. CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 16 ; ESCLAIBES, lieutenant-colonel d', « La pensée militaire. Grandmaison », *Revue militaire d'information*, 25 juin 1952, pp. 22-23.

[317] CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, pp.. 167-168.

[318] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 162-166, 169 et 179-181.

Enfin, Esclaibes[319] et Lardemelle[320] ont mis en exergue le contexte politique dans lequel a vécu l'armée française au lendemain de l'affaire Dreyfus[321]. Selon ces deux auteurs, si, officiellement, la doctrine de Grandmaison était une réaction contre la théorie de l'avant-garde, avec son incapacité à remplir les missions attribuées et son exagération de la sûreté, dans la réalité elle était bien plutôt le résultat d'une méfiance à l'égard de la nation et du commandement. Grandmaison aurait considéré que l'armée avait été contaminée par un pacifisme marqué qui lui avait enlevé son ardeur combative et que le haut commandement avait été gravement atteint dans sa qualité intellectuelle par les interventions politiques récurrentes. Il espérait remédier à ce problème en donnant une grande initiative aux subordonnés et en simplifiant le combat : les subordonnés se limiteraient à conquérir le terrain (absence de manœuvre), tandis que le commandement n'agirait plus qu'au travers de l'engagement des réserves et de son artillerie.

4.2.2 Les penseurs secondaires

A l'instar de l'école de la « manœuvre napoléonienne », l'école de l'« offensive à outrance » a englobé nombre de penseurs dont les idées présentaient des divergences qui pouvaient être parfois significatives, voire des contradictions. Dès lors, il ne saurait être question de parler d'une école ayant développé une doctrine unifiée, claire et univoque. Certains aspects de la pensée de Grandmaison, notamment en ce qui concerne les forces morales, ont été particulièrement mis en exergue par des écrivains, qui, comme Jacob[322] ou Dromard[323], ont poussé leur importance jusqu'à leur dernière extrémité. Toutefois, cette exacerbation de l'importance des facteurs moraux n'était pas poussée aussi loin chez tous les penseurs. En outre, l'on trouve chez certains d'entre eux, et pas seulement chez les plus modérés en matière de forces morales, une bonne compréhension de la puissance du feu, à l'exemple de Culmann ou de Grandmaison. Il en découle une certaine difficulté à saisir l'intégralité et l'équilibre des doctrines présentées. L'historiographie en a retenu avant tout la mise en exergue des forces morales, dans une sorte de caricature de l'offensive, partout et sans aucune distinction. Cette interprétation discutable s'explique par une concentration de l'attention sur des extraits

[319] ESCLAIBES, lieutenant-colonel d', « La pensée militaire. Grandmaison », *Revue militaire d'information*, 25 juin 1952, pp. 22-23.

[320] LARDEMELLE, général de, *1914. Le redressement initial*, Paris, Berger-Levrault, 1935, pp. 13-20.

[321] Esclaibes, qui reprend et développe la thèse du général de Lardemelle, affirme que les conférences de Grandmaison sont le résultat des doutes profonds qui ont travaillé l'armée française depuis l'affaire Dreyfus et souligne l'importance du contexte politico-militaire de l'époque : réduction de la durée du service, affaire des fiches, charte d'Amiens par laquelle la tendance révolutionnaire l'emporte chez les socialistes en 1906, condamnation du *Sillon* de Marc Sangnier, mutinerie du 17e RI dans le midi en 1907 et surtout abaissement de la qualité des cadres en raison des ingérences politiques en matière de promotion.

[322] Le capitaine Jacob s'inscrit dans un cadre strict de mise en exergue des forces morales et il admet l'influence de Grandmaison, qu'il cite dès le début de son ouvrage. Sa conclusion est un monument en l'honneur des forces morales : « En cas de guerre, quelle force irrésistible posséderait ainsi une armée dont tous les soldats auraient le sentiment aigu que la France, menacée, n'est pas autre chose, en somme, qu'une sorte d'immense place assiégée, mais que, au lieu de renfermer 600 hommes de garnison, elle supporte, sur la surface de son sol, 40 millions d'êtres ; sous terres, 80 générations de squelettes ; et, dans ce qui est son âme immortelle, l'espoir de l'espèce humaine ! » JACOB, Ch., *Forces morales*, Paris, Chapelot, 1911.

[323] L'ouvrage du lieutenant Paul Dromard, sur l'attaque à la baïonnette, est intéressant à plus d'un titre. Inspiré d'Ardant du Picq et de Dragomirov, il est tout entier tourné vers l'offensive, le choc à l'arme blanche et la suprématie des facteurs moraux. L'auteur montre la toute puissance de la baïonnette, même face à la puissance de feu des armes modernes. Il prend les exemples des combats d'Agadem et d'Achegour qui ont été victorieux grâce à des charges d'infanterie et précise qu'elles ont été exécutées contre des troupes équipées de fusils à tir rapide de qualité, sachant tirer avec précision et gérer leur consommation en munitions, tout en étant habiles dans l'emploi du terrain et des ruses de guerre. DROMARD, Paul, *A propos de deux combats récents en Afrique (7 janvier 1908-31 juillet 1909). Essai sur l'attaque à l'arme blanche*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1911.

particulièrement forts de certains textes. La composition de ces derniers a aussi participé à cette lecture restreinte. Les auteurs ont souvent juxtaposé des idées fortes dans des domaines différents, de sorte que seule une lecture complète de l'œuvre permet d'obtenir une vision plus équilibrée de la pensée de ces auteurs.

Nous prendrons l'exemple de Montaigne pour illustrer cette diversité et cette complexité. Dans sa pensée inspirée des idées de Napoléon[324], de Cardot[325] et de Dragomirov, les forces morales dominent les forces matérielles[326]. Sa conception des forces morales se restreint aux aspects strictement moraux (passions et volonté) et laisse totalement de côté les aspects intellectuels[327]. L'introduction de son ouvrage de 1913, écrit dans un style tout à fait remarquable, est on ne peut plus éloquente :

« Oui, la guerre est action, la guerre est passion, la guerre est sacrifice. Et tout le reste est vain, faux, funeste. Car tout le reste détourne de l'unique pensée, la seule de vie et de salut, la pensée de sacrifice. N'osant affronter le drame terrible, tremblant devant la loi de sacrifice, les misérables humains se réfugient dans l'illusion de la science ; et ils essaient de se distraire, par des spéculations vides, de la pensée d'épouvantement. Pour ne pas voir le trou béant que le fossoyeur a déjà creusé, ils mettent sur leurs yeux le bandeau de la science ! La science, homme, ne sauvera pas ta carcasse !
La guerre, on admire Austerlitz ; on s'extasie devant la combinaison, que l'on proclame éclair de génie, de placer dans le fond, comme appât, l'apparence du nombre, pour jeter sur les hauteurs, dans le flanc de l'ennemi abusé, le nombre, la masse.
Et personne n'admire la puissance, seule admirable, qui riva ceux-là au sol, dans l'attente impassible de la mort, et la puissance qui, empoignant ceux-ci, les précipita exultants à l'œuvre de carnage.
Enlevez à Napoléon sa faculté de fascination, à ses soldats leur courage, leur enthousiasme, que restera-t-il ? La défaite.
Ravaler une victoire du cœur à un succès de l'esprit ! […] j'en suis arrivé à cette vérité simple, que *la guerre, conflit de passions, choc de sociétés, est science d'ordre moral*. Et mon ambition est de *transporter du champ intellectuel dans le champ moral les bases sur lesquelles repose notre édifice militaire : institutions, éducation, doctrines, instruction*. »

[324] Montaigne rejette la doctrine du Règlement de 1895, tout en revendiquant une profonde inspiration napoléonienne. Il reproche aux penseurs de l'Ecole supérieure de guerre de s'être écartés des conceptions de la bataille de l'Empereur. Outre le rôle de l'avant-garde et l'emploi des réserves, la critique concerne l'importance accordée au combat de préparation par rapport à l'attaque décisive. Alors que Napoléon aurait pratiqué une stricte économie des forces dans le combat de préparation pour consacrer toutes ses forces à l'attaque décisive, brusquée et destinée à anéantir l'adversaire en le frappant au cœur, la doctrine française avait fait du combat de préparation la phase principale de la bataille, tandis que l'attaque décisive n'était plus qu'un dernier petit effort permettant à un édifice complètement fissuré de s'écrouler. Cette critique souligne en fait une différence fondamentale : le manque d'énergie et la relégation au second plan des forces morales dans la doctrine française, alors qu'elles auraient constitué l'essence même de la pensée militaire napoléonienne. MONTAIGNE, lieutenant-colonel, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*. Volume 2 : *Etude de la guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 238-246.

[325] Montaigne qualifie Cardot de « chef d'une haute intelligence et d'un grand cœur, qui, à l'esprit philosophique des Allemands, à l'esprit mystique des Russes, joignait la vivacité, l'éclat et la clarté de l'esprit français. Ame d'apôtre, cœur de soldat, le général Cardot a été le vulgarisateur en France de la doctrine napoléonienne et le promoteur du mouvement d'éducation qui, aujourd'hui, si étrangement dévie ». MONTAIGNE, lieutenant-colonel, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale.* Volume 2 : *Etude de la guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 182-183.

[326] M[ONTAIGNE], lieutenant-colonel, *La guerre. L'armée*, Bordeaux, Feret et fils, 1899.

[327] M[ONTAIGNE], lieutenant-colonel, *La guerre. L'armée*, Bordeaux, Feret et fils, 1899 ; *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*. Volume 1 : *Préparation à l'étude de la guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. IX-XIII.

Cette conception des forces morales constitue une régression par rapport à celle développée par Ardant du Picq, même si la filiation apparaît nettement[328]. Elle se concentre sur les notions intimement liées de passions et de volonté[329]. Les premières, constituées par les vertus guerrières de « courage » et d'« héroïsme », permettaient de conduire au sacrifice, tandis que la seconde, qualité du chef, doit les exploiter dans le but d'imposer sa volonté à l'adversaire par le moyen de la destruction matérielle qui engendre la peur. Le lien entre peur-démoralisation et destruction est si étroit dans la pensée de Montaigne que l'idée de destruction devient l'élément cardinal et le but du combat[330]. Notons toutefois que les deux manières d'atteindre ce but ne sont pas sottement brutales et directes, puisqu'elles font appel à une utilisation intelligente du feu et de la manœuvre[331].

En dépit de sa croyance en la suprématie des forces morales, proclamée dans un discours particulièrement vif de ton et d'esprit, Montaigne adopte une position remarquablement réaliste concernant le feu de l'infanterie, à l'instar de Grandmaison ou de Culmann[332]. Cette position, très proche de celle de Pétain, insiste sur la nécessité de la précision du tir et sur la complémentarité et l'entraide mutuelle entre le feu et le mouvement[333]. De plus, sa conception de la guerre future montre une vision particulièrement prémonitoire de ce que sera la Première Guerre mondiale[334].

---

[328] Voir notamment la question de l'instinct de survie chez l'homme et sa volonté de vouloir tuer sans être tué. MONTAIGNE, lieutenant-colonel, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*. Volume 2 : *Etude de la guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 129-132.

[329] M[ONTAIGNE], *La guerre. L'armée*, Bordeaux, Feret et fils, 1899.

[330] MONTAIGNE, lieutenant-colonel, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*. Volume 3 : *La guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 5-6.

[331] La manœuvre, chez Montaigne, est intrinsèquement offensive. Elle constitue la marque du « génie militaire ». Ce génie n'est pas seulement d'ordre intellectuel, il est aussi et surtout d'ordre moral au sens de Montaigne, c'est-à-dire qu'il fait intervenir de manière prédominante la notion de volonté. A défaut de ce génie, la « préparation » de la bataille prend une importance déterminante : c'est le remplacement de la « bataille-manœuvre » par la « bataille d'usure ». Les quatre phases de la bataille, prise de contact par l'avant-garde, préparation, attaque décisive et poursuite, sont résolument offensives et constituent une suite logique d'étapes qui déterminent et préparent toujours l'étape suivante. MONTAIGNE, lieutenant-colonel, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, Volume 2 : *Etude de la guerre*, pp. 133-134 et 145 ; Volume 3 : *La guerre*, , pp. 51-66.

[332] MONTAIGNE, lieutenant-colonel, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*. Volume 3 : *La guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 11-12, 20-36.

[333] La précision du tir naît à la fois de la qualité individuelle du tireur et de l'aisance de ce dernier sur la ligne de tirailleurs. Montaigne concilie la justesse individuelle du feu avec l'invulnérabilité au détriment de la quantité de projectiles tirés, ce qui le conduit à préconiser un espacement de cinq mètres entre les hommes. Cette précision entraîne des conséquences à la fois matérielles et morales. Grâce à une augmentation des forces morales amies et à une diminution de celles de l'adversaire, la précision du tir ami s'accroît encore, tandis que celle de l'adversaire diminue de plus en plus. Cet écart se creusant davantage, l'acquisition de la supériorité du feu devient possible.

[334] Pour Montaigne, les caractéristiques de la bataille future sont :
- augmentation de la durée des batailles (il parle de « mois entiers ») ;
- emploi des procédés de siège ;
- importance de la logistique ;
- importance de la persévérance des combattants ;
- la bataille sera unique et gigantesque et elle mettra fin à la guerre ;
- étendue très grande du champ de bataille qui s'étendra de la frontière jusqu'aux contrées les plus reculées du pays d'où proviendront les réserves ;
- division de la bataille en combats presque indépendants les uns des autres et impossibilité d'une « action de direction énergique, constante et régulière » du commandement ;
- risque très fort d'une dégénérescence de la bataille dans sa seule phase de préparation (et disparition complète de l'attaque), où le vainqueur sera celui qui pourra jeter le dernier homme dans la bataille ; dans ce cas,

4.3 La doctrine de l'armée française à la veille de la Première Guerre mondiale

La doctrine adoptée par l'armée française à la veille de la Première Guerre mondiale a été codifiée dans un ensemble de trois règlements traitant de niveaux hiérarchiques différents : la Conduite des grandes unités du 28 octobre 1913[335], le Service des armées en campagne du 2 décembre 1913[336] et le Règlement d'infanterie du 20 avril 1914[337]. Ces règlements constituent, selon la tradition historiographique, la consécration officielle des idées de l'école du colonel de Grandmaison. Ils ont été considérés et « condamné[s] comme responsable[s] des hécatombes du début de la guerre », en raison de leur caractère particulièrement offensif[338].

4.3.1 La responsabilité de la doctrine de 1914 dans les échecs des offensives françaises du début de la Première Guerre mondiale

En dépit des nombreuses oppositions, Grandmaison parvint à faire triompher ses idées et à les faire inscrire dans les règlements adoptés à la veille de la guerre. Ce succès est dû à la position stratégique qu'il occupait dans le Haut commandement de l'armée. Chef du 3e Bureau de l'Etat-major depuis 1908, dépendant directement de Joffre à partir de 1911, Grandmaison a pu imposer sa doctrine au milieu de la confusion générale qui régnait alors au sein de l'armée française, en raison de l'éclatement de la pensée et de la perte d'influence de l'Ecole supérieure de guerre. Par ailleurs, il ne faut pas négliger non plus le rôle joué par la personnalité de Joffre[339]. Technicien ayant passé une grande partie de sa carrière dans les colonies en y construisant des fortifications, Joffre connaissait peu de travail d'état-major et les problèmes tactiques. Il ne participa pas aux débats d'avant-guerre et, en matière de réflexion doctrinale, il laissa la voie libre à ses subordonnés.

Contrairement à ce qui a été souvent prétendu, les nouveaux règlements ne sont pas responsables des échecs des offensives de l'armée française en 1914[340]. Une simple étude de la chronologie permet de le comprendre. Comme l'ont mis en évidence Cour et Esclaibes, les nouveaux règlements sont arrivés beaucoup trop tardivement pour avoir été réellement appliqués par les formations de l'armée française[341]. Publiés quelques mois avant le début des hostilités, ils n'ont pu être, ni diffusés, ni mis en application à une large échelle, d'autant que

---

Montaigne souligne que la tactique consistera « à réduire l'ennemi à merci par la ruine progressive et systématique de toutes ses ressources ».
MONTAIGNE, lieutenant-colonel, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*. Volume 2 : *Etude de la guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 159-161.

335 *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913.

336 *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918.

337 *Règlement de manœuvre d'infanterie du 20 avril 1914*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914.

338 CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 296-297 ; CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 183.

339 GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, p. 33.

340 Rares ont été les historiens qui n'ont pas mis en accusation la doctrine de 1914. Lucas fait partie de ces exceptions. Il analyse avec une certaine rigueur les règlements en vigueur au début de la guerre, mettant en évidence leurs défauts et leurs qualités. Il ne tient cependant pas compte des questions chronologiques et considère que la doctrine était assimilée par les troupes. LUCAS, lieutenant-colonel, *L'évolution des idées tactiques en France et en Allemagne pendant la guerre de 1914-1918*, Paris, Berger-Levrault, 1923, pp. 1-28.

341 COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, avril 1921, p. 251 ; ESCLAIBES, lieutenant-colonel d', « La pensée militaire. Grandmaison », *Revue militaire d'information*, 25 juin 1952, p. 24.

les grandes manœuvres se déroulaient durant l'automne. Ils n'ont donc pas pu être intégrés par les unités de l'armée française et n'ont pas réussi à créer l'unité de doctrine qui faisait tant défaut et que les règlements issus du Service en campagne de 1895 n'étaient eux-mêmes jamais parvenu à imposer après plusieurs années de mise en pratique.

Certains auteurs, dont Esclaibes qui affaiblit ainsi sa thèse, ont contourné cet obstacle chronologique en affirmant que les règlements n'auraient fait que codifier un état d'esprit déjà existant, tourné vers l'offensive et la prééminence des forces morales. L'argumentation développée est en partie vraie dans un cadre général. Les règlements ne sont pas créés *ex nihilo* et sont représentatifs d'un état d'esprit et de certains courants d'idées. Toutefois, un état d'esprit ne constitue pas une doctrine et il peut exister nombre de courants différents se côtoyant à une époque donnée. En ce qui nous concerne, ce phénomène est particulièrement important, et nous avons montré à quel point la pensée militaire française des années 1905-1914 était variée. Dans un tel contexte, il n'y avait pas la possibilité de profiter d'une unité de doctrine préexistante mais non encore reconnue et codifiée officiellement. Enfin, les principes de la nouvelle doctrine en gestation ont été considérés comme secrets et n'ont pas été répandus dans la troupe[342].

4.3.2 Le caractère offensif des règlements

Les deux aspects de la doctrine développée dans les règlements de 1913-1914 qui ont été principalement retenues par l'historiographie sont l'esprit offensif marqué (« offensive à outrance ») et la primauté accordée aux forces morales. Rares ont été les historiens qui, comme Contamine, ont nuancé cette affirmation[343]. L'argumentation repose sur une étude partielle des règlements, sur un certain nombre de formules dont la plus célèbre est la conclusion de Grandmaison déjà citée[344] et sur le comportement de l'armée française au cours des premiers mois de la guerre.

Cette interprétation de la doctrine officielle de l'armée française de 1914 est réductrice et ne correspond pas à la réalité. Les nouveaux règlements étaient apparus trop tard pour avoir une réelle influence sur la pratique des unités de l'armée française. La cause de l'attitude offensive de l'armée française à la veille de la guerre doit donc être recherchée ailleurs que dans les règlements eux-mêmes et elle ne peut pas être employée pour prouver le caractère offensif des textes[345]. Quant aux formules employées, isolées de leur contexte, elles ne reflètent pas la doctrine dans son ensemble, qui est beaucoup plus équilibrée que ce qui a généralement été affirmé.

Le Décret du 28 octobre 1913 sur la conduite des grandes unités et le Service en campagne du 2 décembre 1913 sont, il est vrai, des règlements fortement marqués du sceau de l'esprit

[342] Dubail écrit que l'instruction sur la conduite des grandes unités reste inconnue des officiers de troupes, « car les officiers généraux auxquels [elle] a été communiqué[e] à titre Confidentiel, ne se reconnaissent pas le droit de répandre la doctrine qu'il exprime ». SHAT, 1 N 13, Rapport d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Observations communes aux 8e, 13e, 14e corps faites par le général Dubail au cours des inspections en 1913.

[343] CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 183.

[344] « Notre conclusion sera qu'il faut [se préparer à l'offensive] et y préparer les autres en cultivant avec passion, avec exagération et jusque dans les détails infimes de l'instruction, tout ce qui porte – si peu que ce soit – la marque de l'esprit offensif. Allons jusqu'à l'excès et ce ne sera peut-être pas assez. » GRANDMAISON, L. Loyzeau de, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, p. 69.

[345] Nous verrons dans le prochain chapitre quelles ont été les raisons du caractère offensif exagéré de l'armée française. Voir *infra* pp. 309-329.

offensif[346], plus prononcé que dans le Service en campagne de 1895[347]. Cette accentuation n'est pas seulement due aux seules raisons mentionnées par Cour : la « conception de l'emploi des réserves, qui ne sont plus envisagées en tant que moyen de limiter la défaite ou d'exploiter la victoire, mais bien en tant que moyen de contribuer directement au succès, par un engagement dans la bataille jusqu'au dernier élément[348], et la priorité du plan de manœuvre sur le plan de renseignements »[349]. Il faut préciser que, dans la pratique, la personnalité du chef joue le rôle déterminant : le règlement laisse en effet ce dernier seul juge de la manière d'intégrer les renseignements dans sa décision. Cette grande liberté renforce considérablement la possibilité de négliger l'adversaire dans la prise de décision, d'autant que la méthode du processus décisionnel laisse, elle-même, une place marginale au facteur « ennemi », pour accorder la priorité au facteur « mission […] qu'il faut exécuter malgré l'ennemi, quelles que soient les circonstances ».

L'importance accordée aux forces morales, et surtout au caractère du chef, valorise l'exécution de l'action plutôt que sa conception[350] : « Les succès à la guerre dépendent plus encore de la persévérance et de la ténacité dans l'exécution que dans l'habileté dans la conception de la manœuvre. » Une telle approche risque d'inciter à l'action préconçue, voire tout à fait aveugle. De plus, le nouveau concept d'attaque contribue à promouvoir encore plus des actions offensives durant la bataille[351]. Dans la nouvelle doctrine, il n'y a en effet plus d'attaque décisive qui se singularise par rapport aux autres attaques, car le règlement considère que toute attaque peut conduire au succès[352]. Il n'y a plus qu'une attaque principale qui « *ne se différencie que par son développement plus vaste, sa plus longue portée et ses conséquences plus décisives sur l'issue du combat* ». Principale, cette attaque n'est pas envisagée comme décisive dans le sens où elle ne constituerait pas forcément l'action qui permettrait de remporter la victoire. Dès lors, « *pour l'exécutant, l'attaque est toujours menée avec la résolution d'aborder l'ennemi à l'arme blanche et de le détruire* [et] *toutes les attaques sont poussées à fond* ». Enfin, la nouvelle conception de la sûreté[353] constitue en elle-même un facteur d'offensive, car le règlement envisage l'offensive comme le « meilleur moyen pour un chef d'assurer sa liberté d'action ».

---

[346] *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 47-59.

[347] *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 6-8.

[348] *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 6-8.

[349] *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 8-10 ; COUR, capitaine, *En attendant un nouveau règlement d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, p. 17.

[350] *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 8-10.

[351] *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 30-40 et 47-59.

[352] *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 30-40 et 47-59 ; *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 76-77.

[353] Le Règlement désire corriger les erreurs du Service en campagne de 1895, d'autant que ses principes ont connu une mauvaise application au cours des grandes manœuvres (hypertrophie du service de sûreté), débouchant sur un affaiblissement des capacités offensives. *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 11-14 et 47-59.

4.3.3 Les qualités des nouveaux règlements

Si les nouveaux règlements publiés à la veille des hostilités présentaient un caractère offensif très poussé, cela ne signifie ni qu'ils préconisaient une offensive générale aveugle à tous les niveaux, ni qu'ils manquaient de qualités. Au contraire, la nouvelle doctrine représentait des progrès fondamentaux par rapport aux règlements précédents et contenait quatre qualités majeures : une structure logique des textes, une conception moins schématique et plus réaliste de la bataille, une intégration de la modernité et un certain équilibre entre l'offensive et la défensive et entre le feu et le mouvement.

4.3.3.1 La structure des textes

La plus importante des nouveautés contenues dans les règlements de 1913 concerne la structure des textes[354]. Alors que le Règlement de 1895 ne faisait aucune différence effective entre les niveaux hiérarchiques, ceux de 1913 distinguaient les principes et les procédés d'emploi des grandes formations, groupe d'armées, armées et corps d'armée, (Règlement du 28 octobre 1913 sur la conduite des grandes unités) de ceux de la division et des échelons inférieurs (Service des armées en campagne du 2 décembre 1913, Règlement d'infanterie du 20 avril 1914). Cette nouvelle structure, qui révèle une bien meilleure compréhension des différences de niveaux de la tactique, permet ainsi d'éviter toute confusion entre les différents niveaux de formations dans l'application de la doctrine[355]. Cette approche a permis d'adopter une démarche déductive dans l'élaboration des documents. En partant des niveaux hiérarchiques les plus élevés et en descendant jusqu'aux niveaux tactiques les plus bas, les principes et les procédés d'engagement des formations des échelons inférieurs ont été définis de manière adaptée à leur niveau. Les règlements ont ainsi été conçus d'une manière beaucoup plus logique que ceux de la génération précédente. Ils ont pu être allégés et adaptés au niveau des officiers qui avaient à les utiliser, tout en garantissant une meilleure unité de doctrine.

Cette meilleure compréhension de la tactique a également débouché sur une meilleure compréhension des rôles pouvant être joués dans la bataille par les différents échelons, chacun à leur niveau[356]. Les nouveaux règlements montrent une « conception nette de la bataille

---

[354] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 181-184 ; *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 47-59 ; *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armes en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 5-7.

[355] Le Règlement s'exprime ainsi sur la différence d'emploi entre la division et les grandes unités : « Par suite de leur constitution organique, ces unités se prêtent à des combinaisons multiples et variées, qui échappent à toute réglementation étroite. De plus, en raison de leur importance, elles peuvent recevoir des missions à longue échéance, comportant une large part d'initiative.
La division est la plus faible des unités organiques comprenant des troupes de toutes armes.
Elle agit le plus souvent encadrée, et reçoit alors des missions à court terme qui la maintiennent dans la dépendance étroite de l'autorité supérieure.
Son effectif limité conduit à l'employer sur des fronts assez restreints pour que le chef puisse exercer une action directe et rapide sur ses divers éléments. »
Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne), Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 6-8.

[356] Le Règlement du 2 décembre est beaucoup plus restreint que celui du 28 octobre en ce qui concerne la bataille. S'appliquant à la division et aux unités inférieures, il envisage avant tout le combat encadré. *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 13-16.

d'armée, ou de groupe d'armées »[357] et séparent distinctement les rôles des différents échelons dans la bataille, selon qu'ils agissent de manière isolée ou encadrée[358].

4.3.3.2 Une conception moins schématique et plus réaliste de la bataille

La conception de la bataille, telle qu'elle est définie dans les nouveaux règlements, est beaucoup moins schématique et formaliste que celle du Règlement de 1895[359]. Elle n'est en effet plus envisagée comme la succession de plusieurs phases caractéristiques dont les limites sont parfaitement définies. Elle ne comprend plus que deux phases : l'« engagement », comprenant les préliminaires du combat et l'action de l'avant-garde, appuyée dès le début par l'artillerie, et les « attaques du gros ». Il n'y a plus de distinction entre la phase de préparation et la phase de décision, avec une manière d'attaquer propre à chacune d'entre elles, ni d'attaque décisive[360]. Moins schématiques, la bataille et le combat nécessitent une action plus importante de la part du commandement. Le général de division doit faire sentir son action, non seulement au travers de la coordination des divers engagements, mais surtout par l'engagement de l'artillerie, qu'il garde sous son autorité directe, et des réserves. Cette nouvelle conception du rôle du commandement présente le double avantage du respect de la hiérarchie et des structures ainsi que de la mise à disposition de moyens propres pour le commandement. Ce dernier n'est plus tenté d'intervenir directement dans les actes de ses subordonnés et ne doit pas constamment leur prendre des moyens pour agir lui-même.

Cette nouvelle conception de la bataille, beaucoup plus réaliste que celle du Règlement de 1895, facilite, par sa simplicité, l'application de la doctrine par les troupes engagées. Elle présente toutefois des désavantages certains. Outre le fait qu'elle contribue à accentuer l'esprit offensif de la doctrine, elle a le tort de faire disparaître la notion de préparation des attaques. Dans l'engagement de l'artillerie, cette vision s'avère particulièrement dangereuse dans le sens où elle exclut d'emblée l'intégration de la destruction préalable de l'artillerie ennemie dans le plan de manœuvre du commandant de division[361]. Elle fait donc courir le risque de ne pas pouvoir riposter à temps et avec des moyens suffisants à l'action de l'artillerie ennemie, d'autant que la notion de préparation directe de l'attaque n'existe, elle-même, plus du tout, en raison de son remplacement par la simple notion d'appui.

---

[357] COUR, capitaine, *En attendant un nouveau règlement d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, p. 17.

[358] *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 18-40.

[359] *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 30-40 et 47-59 ; *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 9-11, 13-16 et 76-77.

[360] L'engagement doit créer les conditions favorables à l'action du gros des forces. Il a pour objet d'obliger l'ennemi à démasquer ses forces, de permettre au commandant de la division de prendre ses dispositions et de conquérir les points d'appui nécessaires au déploiement du gros. Les attaques du gros visent toutes la rupture du dispositif ennemi. Engagées simultanément ou successivement, elles sont destinées à préparer ou faciliter l'attaque principale.

[361] Le Règlement reprend la pensée de Langlois. La « préparation » de l'attaque est liée à l'action de l'infanterie en raison de l'inefficacité du tir de l'artillerie seule contre des troupes abritées. *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 78-79 ; BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, p. 139 ; COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 181-184.

4.3.3.3 L'intégration de la modernité

Les règlements montrent que la doctrine de l'armée française d'avant-guerre assimilait les nouveautés technologiques. Le Règlement du 2 décembre 1913 change délibérément sa structure par rapport au Service en campagne de 1895 de manière à intégrer les services aéronautique et télégraphique (titre IX), les nécessités logistiques des armées modernes (titre X) et surtout la fortification de campagne (titre VIII).

Il faut en outre appréhender la doctrine au travers de l'ensemble des règlements, car chacun d'entre eux traite d'un niveau et d'un domaine propres tout en se référant aux autres pour ce qui concerne des points plus particuliers ou plus généraux. Ainsi, si le Règlement d'infanterie du 20 avril 1914 se montre relativement laconique en matière d'emploi des mitrailleuses[362] et des travaux de fortifications, il ne faut pas y voir, à l'instar de Cour[363], un rejet ou une absence de compréhension de leur importance.

L'exemple de la fortification de campagne, sans aucun doute le plus explicite, permet de comprendre cette adéquation de la doctrine aux différents niveaux hiérarchiques et la répartition entre les différents règlements qui en découle. Si le laconisme à propos de la fortification est réel dans le Règlement d'infanterie, l'emploi du terrain, qui intéresse surtout les petites unités au moment du combat, est prescrit aussi bien dans l'offensive que dans la défensive[364]. De plus, les principes fondamentaux concernant l'exécution des travaux sont développés et le texte insiste particulièrement sur le fait que c'est à l'infanterie d'exécuter les fortifications de ses positions. Pour les autres prescriptions, valables pour des niveaux hiérarchiques supérieurs, il faut se référer au Règlement du 2 décembre 1913 qui traite largement de la question de la fortification de campagne et du rôle du génie dans le cadre de l'organisation du champ de bataille des grandes unités[365].

L'importance des travaux de campagne dans la guerre est mise pour la première fois en exergue, dans le Règlement du 2 décembre 1913, par un titre spécial (titre VIII) consacré à cette question. Les travaux de génie dans leur ensemble sont parfaitement intégrés dans la doctrine fortement offensive, comme l'indiquent les trois rôles qui leur sont attribués et la place qui leur est réservée par rapport à la défensive[366]. Ils doivent à la fois favoriser la

[362] Même si le passage est relativement court, le Règlement traite bel et bien de l'engagement des mitrailleuses dans l'offensive et en décrit l'emploi : les mitrailleuses doivent progresser avec les renforts des bataillons au début de l'attaque. Elles sont engagées en première ligne sur les points où la densité du feu doit être augmentée et appuient la chaîne tout en suivant sa progression. Une fois l'assaut exécuté, elles sont installées dans la position conquise pour en assurer la défense. *Règlement de manœuvre d'infanterie du 20 avril 1914*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 134-142.

[363] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, avril 1921, pp. 246-249.

[364] *Règlement de manœuvre d'infanterie du 20 avril 1914*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 128-134 et 142-148.

[365] *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 19, 79 et 115-118.

[366] Les trois rôles des travaux de campagnes sont de faciliter l'avance des troupes en direction de l'ennemi, de permettre à une troupe « momentanément obligée de s'arrêter sous le feu, d'utiliser ou d'améliorer les abris naturels, ou d'en créer s'il le faut » et d'augmenter la résistance d'une troupe en défense dans le but d'économiser des forces pour augmenter la puissance de l'attaque. L'article 146, qui traite des travaux de campagne dans la défensive, comporte quelques lignes de moins que l'article 145, consacrée aux travaux dans l'offensive et qui comporte un peu moins d'une page.
La défensive n'est pas négligée. La ligne de défense est constituée par des centres de résistance. Les points d'appui sont mis en état de défense par les troupes d'infanterie. Des unités du génie peuvent être adjointes. Deux conditions régissent le choix des points d'appui : les possibilités de flanquement mutuel et la mise hors de vue de l'observation lointaine de l'artillerie adverse. Le champ de tir se limite ainsi à 1'000 mètres au maximum. Le

manœuvre, par l'augmentation des capacités de mobilité des troupes, soutenir les attaques, en complétant la protection qu'offre le terrain contre le feu ennemi[367] et limiter les éventuels échecs et l'efficacité des réactions adverses en constituant des points d'appui fortifiés au fur et à mesure de la progression.

Le Règlement distingue avec clarté les missions que doit remplir le génie et celles qui doivent être accomplies par les troupes elles-mêmes[368]. Le rôle du génie consiste essentiellement à augmenter la mobilité des troupes et à effectuer les travaux nécessitant un outillage ou un savoir-faire spécifiques (organisation des points de passage et rétablissement des communications, destruction des obstacles dans l'offensive et création d'obstacles dans la défensive). Sa participation dans l'établissement des points d'appui et les conditions de cette participation sont fixées par le commandement. Le rôle des troupes dans les travaux de campagne est important, car c'est à elles que reviennent la majorité des travaux de faible envergure : travaux de renforcement du terrain dans le cours de la progression, amélioration de ces travaux et établissements des points d'appui dans la défensive[369].

4.3.3.4 Le double équilibre offensive/défensive et feu/mouvement

L'historiographie a généralement retenu le caractère très offensif, voire exagérément offensif, de la doctrine française de 1914. De rares historiens, comme Contamine, plus nuancés, ont souligné la différence de ton entre les trois règlements et ont montré que les textes n'excluaient pas la défensive[370].

Une étude attentive des textes révèle que la doctrine présente un certain équilibre entre l'offensive et la défensive. Certes, l'esprit offensif est très marqué et la défensive a changé de nature par rapport au Règlement de 1895. Alors que dans ce dernier document, la défensive était conçue comme un moyen d'attirer l'ennemi sur un terrain favorable où la lutte pouvait être menée dans de bonnes conditions, dans la doctrine de 1914 la défensive est envisagée soit en tant que moyen de réaliser le principe d'économie des forces, de manière à doter l'offensive des moyens nécessaires, soit en tant que moyen de couverture d'autres troupes préparant une offensive[371]. La défensive ne constitue donc plus qu'une « auxiliaire » de l'offensive et participe au renforcement de l'esprit offensif de la doctrine et de la puissance de l'attaque elle-même.

Toutefois, cela ne signifie pas que l'offensive constitue un acte général, appliqué par toutes les troupes sans aucun discernement. La défensive existe bel et bien et doit se garder « de

Règlement rejette les avant-lignes et les positions avancées, en raison de la dissémination des forces et des échecs partiels qu'elles engendrent. Des éléments de surveillance sont toutefois postés en avant du dispositif. En cas d'incertitudes concernant les intentions ennemies, des détachements de toutes armes peuvent être poussés en avant. Dans la défensive, le feu constitue le mode d'action principal, même si le Règlement prévoit la contre-attaque et le retour offensif. Les troupes d'infanterie constituent l'objectif principal, même pour l'artillerie. *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 87-90.

[367] Le Règlement insiste sur le fait que, dans l'offensive, la protection contre le feu est avant tout obtenue par la rapidité du mouvement, l'emploi de formations souples et l'utilisation du terrain.

[368] *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, p. 79.

[369] *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 115-118.

[370] CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 183.

[371] La Commission considère que les principes défensifs du Service en campagne de 1895 peuvent déboucher sur la recherche systématique de bonnes positions et, par conséquent, à une doctrine défensive.

passer à des attaques intempestives ou injustifiées, qui risqueraient de diminuer sa capacité de résistance et l'exposeraient même à un échec dont les conséquences pourraient être graves »[372]. De plus, le Règlement intègre la défensive dans la manœuvre générale en organisant le champ de bataille en secteurs offensifs et en secteurs défensifs, et ce à un échelon très élevé, puisque le front complet d'un corps d'armée peut être organisé défensivement[373].

Très offensive, la doctrine de 1914 ne met cependant pas en exergue le choc en tant que mode d'action principal ou exclusif de l'infanterie et intègre la puissance destructrice du feu dans les formations et les procédés de progression de l'infanterie[374]. L'engagement de cette dernière est ainsi envisagé dans des conditions très équilibrées quant à ses deux principaux modes d'action : le feu et le mouvement. « Seul, le mouvement en avant, poussé jusqu'au corps à corps, est décisif et irrésistible, mais il faut généralement que le feu efficace, intense lui ouvre la voie. » Cette combinaison du feu et du mouvement s'inscrit dans le cadre de la coopération interarmes. La progression est appuyée à la fois par le feu de l'infanterie et par celui de l'artillerie.

C'est dans la réalisation pratique du combat interarmes sur le champ de bataille que se situe un des défauts les plus importants de la doctrine. Bien qu'il donne à l'artillerie le rôle essentiel « d'appuyer les attaques de l'infanterie en détruisant tout ce qui s'oppose à la progression de ces attaques »[375], le Règlement du 2 décembre 1913 ne résout pas la question de la liaison pratique interarmes[376]. De plus, la décision de laisser le commandement direct de l'artillerie entre les mains du général de division plutôt que de le donner au commandant de l'attaque laisse en suspens le délicat problème de l'indépendance de l'artillerie vis-à-vis de l'infanterie[377].

Conclusion

La doctrine de l'« offensive à outrance » s'inscrit dans une succession de courants offensifs dont les débuts remontent au milieu du XVIII^{e} siècle. Si son état d'esprit est plus marqué par

[372] Le Règlement précise par l'article 115 les cas où l'offensive devrait être reprise : en cas d'absence d'attaque adverse ou si cette attaque est exécutée avec des forces manifestement inférieures ; si une occasion favorable d'infliger des pertes sérieuses à l'adversaire se présente.

[373] L'organisation concrète des défenses s'effectue dans le cadre de la division. *Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 30-40 ; *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 87-90.

[374] *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 77-78 et 85-86 ; *Règlement de manœuvre de l'infanterie du 20 avril 1914*, Paris, Nancy, 1914, pp. 13-17 et 22-28 ; BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, p. 139 ; FOCH, Ferdinand, *Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, introduction de MARTEL, André, pp. 53-54 ; NACHIN, capitaine, « Les règlements de manœuvres d'infanterie d'avant-guerre », *Revue militaire française*, 1er novembre 1922, pp. 248-252.

[375] Le Règlement reprend la pensée de Langlois. La « préparation » de l'attaque est liée à l'action de l'infanterie en raison de l'inefficacité du tir de l'artillerie seule contre des troupes abritées. COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 181-184.

[376] *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 78-79.

[377] *Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international*, Paris, L. Fournier, 1918, pp. 13-16.

l'importance accordée aux forces morales et à l'offensive que dans les doctrines précédentes, les règlements qui la codifient sont globalement équilibrés. Par ailleurs, cette doctrine s'inscrit dans un contexte général très offensif et rares furent les auteurs qui n'affirmaient pas la supériorité de l'offensive sur la défensive. Ce phénomène est dû à divers facteurs, comme le souvenir de 1870, qui consacra l'échec des doctrines défensives basées sur la puissance du feu et les « belles positions », le renouveau du nationalisme après la crise d'Agadir, l'augmentation de l'importance accordée aux forces morales, la fin du « système bismarkien » qui redonna à la France confiance en elle-même et de solides alliances, la fin des grandes crises intérieures et la publication d'études historiques qui montraient l'extrême degré offensif de la doctrine allemande.

Dans sa forme, la doctrine de l'« offensive à outrance » est l'héritière de la « manœuvre napoléonienne ». Cet héritage est toutefois négatif, dans le sens où il s'agit plutôt d'un rejet. Il y eut un glissement lent, par une remise en cause successive de certains points de doctrine, notamment l'avant-garde, considérée comme une exagération du principe de sûreté, et l'attaque décisive. Des penseurs comme Laithiez, Mordacq ou Culmann incarne les différentes étapes de cette évolution.

La doctrine de Grandmaison a été très diversement interprétée par les contemporains et les historiens quant au niveau hiérarchique qu'elle visait. Le débat doit être clos en écrivant que Grandmaison se situait dans le cadre de la tactique générale des grandes unités. La doctrine développée voulait redonner des capacités offensives à l'armée française, qui se trouvait dans une situation morale affaiblie du fait des conséquences politiques de l'arrivée au pouvoir des radicaux et des suites de l'affaire Dreyfus et qui avait perdu une partie de ses aptitudes en raison de la mauvaise application de la doctrine en vigueur. L'exagération des propos doit plus être comprise dans le sens d'une volonté de secouer les esprits que dans celui de l'affirmation d'une réalité. Grandmaison avait une pensée relativement sage et plutôt équilibrée, accordant une part relativement importante aux facteurs matériels. Certains de ses disciples en revanche avaient une vision nettement plus mystique que lui.

L'accueil fait aux conférences de Grandmaison montre qu'il existait une opposition importante à ses idées. Il prouve une fois de plus l'éclatement de la pensée et la dispersion des centres de réflexion. L'imposition de cette doctrine en tant que doctrine officielle prit plusieurs années et soulève la double question des structures et du processus décisionnel au sein de l'armée française. Grandmaison occupait une place déterminante qui lui a permis de faire triompher ses idées. Dans un contexte de confusion générale et de perte d'influence doctrinale de l'Ecole supérieure de guerre, le chef du 3^{e} Bureau de l'Etat-major réussit à supplanter les autres courants d'idée et centres de pensée, du fait de sa position privilégiée en tant que subordonné direct de Joffre.

La doctrine contenue dans les règlements de 1913 et 1914 est beaucoup plus intelligente et équilibrée que ce qui en a généralement été dit. Si elle se caractérise par un état d'esprit très offensif et qu'elle valorise la volonté dans l'exécution plutôt que l'intelligence de la conception, elle n'en présente pas moins des qualités importantes. Pour la première fois, la structure des textes est cohérente et les différents niveaux hiérarchiques ne sont pas confondus. Une meilleure conception de la bataille, moins schématique et plus réaliste, permet une meilleure définition du rôle de ces derniers dans les différentes phases de la bataille et du combat. De plus, les nouveaux règlements intègrent la modernité. Ils prennent en compte l'aviation, les moyens de transmission moderne, les questions de logistique, la fortification et les mitrailleuses. Ils mettent chacun de ces éléments à une place bien

spécifique des textes. S’il s’agit là d’une grande qualité, elle eut son revers de médaille. La doctrine devait être appréhendée dans son ensemble, avec tous ses documents différents, pour pouvoir être comprise. Enfin, la doctrine de 1913-1914 accordait une place importante à la défensive et garantissait un équilibre entre le feu et le mouvement. Bien que d’esprit très offensif, elle prévoyait la défensive dans le cadre du corps d’armée avec une organisation au niveau de la division.

Chapitre V. Le niveau d'instruction de l'armée française et l'esprit offensif des troupes

Arrivée trop tardivement pour avoir eu une influence effective sur les pratiques de l'armée française, la doctrine adoptée à la fin 1913 et au début 1914 ne peut être considérée comme responsable des échecs des offensives des premiers mois de la Première Guerre mondiale[378]. Deux questions se posent dès lors. En premier lieu, faut-il rejeter la responsabilité de ces revers sur la doctrine précédente, contenue principalement dans le Service en campagne du 28 mai 1895 et le Règlement d'infanterie du 3 décembre 1904 ? En second lieu, comment expliquer l'augmentation du caractère offensif de la pratique ainsi que les lacunes de l'armée française, si cette dernière a continué à appliquer la doctrine officiellement en vigueur jusqu'à la fin de l'année 1913 ? Ces deux questions sont fortement liées et peuvent être résolues par une étude des pratiques de l'armée française entre 1900 et 1914, c'est-à-dire, par l'étude du niveau de l'instruction et de l'application de la doctrine au cours des grandes manœuvres.

L'étude des grandes manœuvres présente un quadruple intérêt. Elle permet tout d'abord de définir dans quelle mesure la doctrine était réellement comprise et appliquée par la troupe[379]. L'analyse des règlements ne suffit en effet pas pour déterminer la manière dont une armée combat réellement. Divers facteurs peuvent modifier la nature et l'esprit de la doctrine, si bien que l'application qui en est faite n'est pas forcément représentative des textes officiels. Dans le cas qui nous occupe, et contrairement à ce qui a été affirmé par la plupart des historiens, c'est bien plus cette application que la doctrine elle-même qui est intéressante lorsque l'on cherche à comprendre les hécatombes de 1914.

L'intérêt des grandes manœuvres ne réside toutefois pas simplement dans le fait qu'elles donnent une représentation plus ou moins déformée de la doctrine. Elles ont, elles-mêmes, façonné la représentation et la pratique de la bataille, en raison de leurs caractéristiques particulières[380]. Comme l'écrit Lombard, à la guerre, les différents acteurs reproduisent les gestes qu'ils ont entraînés durant les périodes de paix et il est vain de croire qu'il est possible d'improviser l'engagement efficace d'une structure aussi complexe qu'un organisme

[378] Le commandant Goya partage la même idée, mais il semble se limiter au seul Règlement d'infanterie du 20 avril 1914. GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, p. 112.

[379] LOMBARD, général, « Le principe de la liaison des armes et la guerre russo-japonaise », *Revue militaire générale*, janvier 1907, pp. 10-11.

[380] La question de l'image de la guerre donnée par les grandes manœuvres a été soulevée par Cardot. Selon lui, le risque était grand de travailler de manière préconçue, d'autant qu'il était impossible de faire intervenir l'efficacité des feux et les aspects moraux des combats. CARDOT, Lucien, *Nos grandes manœuvres. Destructions nécessaires*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1896, pp. 5-9.

militaire[381] : « Nous retiendrons donc qu'il ne suffit pas d'admettre théoriquement dans une armée certains principes pour être assurés qu'ils seront appliqués en temps de guerre. Au combat, en effet, on n'agit guère, la plupart du temps, que d'une manière presque instinctive : le moment n'est pas propice aux longues réflexions. Il faut donc que la pratique incessante du temps de paix ait préparé et régularisé l'action quasi automatique de notre pensée sur notre volonté. »

Par ailleurs, l'étude des grandes manœuvres permet de mettre en évidence les insuffisances d'infrastructures et de structures de l'armée française, qui, elles aussi, ont eu une influence particulièrement négative sur le niveau de compétence des troupes. Elle permet enfin de voir les essais menés par l'armée française pour tester et intégrer les nouveaux moyens dans la doctrine[382].

5.1 L'application de la doctrine, le niveau de formation et d'instruction des cadres et de la troupe

Tous les historiens s'accordent pour montrer que le degré d'instruction général de l'armée française était faible à la veille de la Première Guerre mondiale, tant en ce qui concerne les cadres que la troupe, même si certaines unités étaient mieux instruites[383]. Joffre, en accédant au commandement suprême, peint un portrait très négatif de l'état d'instruction de ses troupes : « Ballottée depuis de longues années entre les théories les plus extrêmes, encadrée par des officiers rebelles à toutes les innovations, elles conservaient néanmoins une apathie et une indolence absolues. Sans doute on savait que l'offensive était à la mode en haut lieu, et on s'efforçait de faire de l'offensive, mais dans quelles conditions !
Les manœuvres de 1911 le firent bien voir. L'infanterie peu manœuvrière révélait les lacunes de son instruction, les fronts d'attaque étaient disproportionnés avec les moyens mis en œuvre, le terrain était mal utilisé ; l'artillerie et l'infanterie ne cherchaient point à lier leurs efforts ; les notions les plus élémentaires de couverture étaient méconnues ; les différentes armes ignoraient profondément les besoins et les possibilités les unes des autres ; le haut commandement manquait d'unité de vues : à chaque instant on voyait éclore des « instructions » particulières qui commentaient, selon le tempérament du chef qui les rédigeait, les règlements de manœuvre.
En définitive, la masse de l'armée, longtemps maintenue dans un moule défensif, n'avait ni doctrine ni instruction. »[384]

---

[381] LOMBARD, général, « Le principe de la liaison des armes et la guerre russo-japonaise », *Revue militaire générale*, janvier 1907, pp. 10-11.
[382] Comme l'écrit Goya, l'armée française a testé beaucoup de matériels nouveaux. GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 54-55.
[383] Goya considère qu'il y avait trois niveaux d'instruction différents : celui des cinq corps de couverture qui est le meilleur, puis celui des corps d'active qui est « un ton en dessous » et, enfin, celui des troupes de réserve qui est encore inférieur. GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 136-138.
[384] JOFFRE, Ferdinand, *Mémoires (1910-1917)*, Paris, Plon, 1932, volume 1, p. 33.

La faiblesse intellectuelle du corps des officiers[385] s'explique par des raisons structurelles et par des raisons politiques[386]. La plupart des officiers avaient pour tout bagage intellectuel ce qu'ils avaient appris dans les écoles d'officiers. Depuis la suppression des conférences, il n'y avait que les exercices sur cartes et les manœuvres qui leur permettaient d'acquérir de nouvelles connaissances, ce qui était totalement insuffisant, surtout avec les changements de fonction et de grade et l'importante évolution que connaissaient les armées. Pour les cadres supérieurs qui avaient suivi les cours de l'Ecole supérieure de guerre, le degré d'instruction était meilleur. Toutefois, ce complément de formation avait lieu au début de la carrière et plus aucune école ne venait parfaire l'instruction des officiers au-delà du grade de capitaine, sauf pour ceux qui suivaient les cours du Centre des hautes études qui ne fut créé qu'en 1910. De plus, les commandants de divisions et de corps d'armée de la génération d'avant-guerre avaient été formés dans le cadre des premières volées de l'Ecole supérieure de guerre[387]. A cette époque, ce n'étaient pas les meilleurs officiers qui étaient choisis pour en suivre les cours. Il y eut donc de nombreux mauvais élèves, qui, par ailleurs, furent mal formés du fait des débuts laborieux de l'ESG.

A partir de 1900 environ, il y eut un appauvrissement intellectuel général des officiers, qui s'explique par la prédominance du service intérieur et de la bureaucratie[388], ainsi que par les attaques antimilitaristes des radicaux. Ces dernières eurent une influence directe sur le niveau intellectuel des officiers, car elles influencèrent le système de promotion et celui de l'avancement[389]. La voie traditionnelle de promotion, par l'école d'officier, fut considérée

[385] Carrias écrit que l'activité intellectuelle en vigueur depuis 1871 ne concernait qu'une minorité d'officiers. Les faiblesses intellectuelles étaient nombreuses et avaient été dénoncées à plusieurs reprises par Bonnal et Langlois. Weygand, dans ses mémoires, souligne les insuffisances des cadres en 1914, tandis que, pour Joffre, « l'armée ballottée depuis de longues années entre les théories les plus extrêmes, encadrée par des officiers rebelles à toutes les innovations, conservait une apathie et une indolence absolue ». L'incapacité des cadres de l'armée française déboucha sur les nombreux limogeages dans les premières semaines de la guerre : 2 commandants d'armée sur 5, 10 commandants de corps d'armée sur 20, 42 commandants de divisions sur 54, ainsi que de nombreux officiers supérieurs. CARRIAS, Eugène, *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, pp. 301-302.

[386] SHAT, 1 N 13, 1 N 14 et 1 N 15, Rapports d'inspection du Conseil supérieur de la Guerre, 1888-1914. Les rapports étudiés concernaient les 1er, 8e, 11e, 13e, 14e, 15e et 17e corps d'armée pour les années 1911à 1914 ; GASCOUIN, F., *Le triomphe de l'idée. 1914*, Paris, Berger-Levrault, 1931, pp. 10-12 ; GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 34-42 et 114-120 ; MONTEILHET, J., *Les institutions militaires de la France (1814-1924). De l'armée permanente à la nation armée*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1926 ; PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 162-168 et 173-176. A ce sujet, lire ARES, Claude, *La décadence intellectuelle de l'armée*, Paris, Jouve & Cie, 1912, notamment les pages 5-37 sur le recrutement et 39-60 sur le « métier » d'officier. L'auteur affirme que les officiers sont en « décadence intellectuelle » dont les causes sont un « recrutement inférieur » et un « métier insupportable qui décourage les hommes distingués ». Lire également les pages 61-76 sur les écoles de perfectionnement (Saumur et l'Ecole supérieure de guerre). L'auteur reconnaît la qualité des professeurs et de l'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre. Il considère comme parfaitement justifié un certain autoritarisme dans l'enseignement en raison de la nécessité de l'unité de doctrine. Toutefois, il souligne que, vu la baisse du niveau des jeunes officiers, le niveau intellectuel des élèves de l'école baisse en proportion et que, vu leur âge, les élèves idiots ne pourront ressortir intelligents.

[387] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 25-26.

[388] La vie de garnison était très routinière et s'articulait principalement autour du service intérieur. De plus, les officiers brevetés d'état-major étaient souvent mal employés dans des tâches purement administratives et les meilleurs d'entre eux étaient directement affectés dans les états-majors. Concernant la routine professionnelle en relation avec les aspects sociologiques et économiques des officiers de l'armée française, voir : GIRARDET, Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine 1815-1939*, Paris, Plon, 1953, pp. 270-274 ; SERMAN, William, *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, pp. 227-228.

[389] Rocolle souligne l'influence de la politique dans la désignation des officiers aux plus hauts postes de la hiérarchie militaire. Il parle de « climat de défiance vis-à-vis des chefs militaires », avant même la crise du 16

comme antidémocratique et l'on favorisa la filière des promotions à partir des écoles de sous-officiers avec, à la clef, une baisse du niveau intellectuel. Dans l'avancement, les considérations politiques jouèrent un rôle plus important que les qualités des officiers, au moment des nominations au grade supérieur.

Les attaques politiques eurent en outre une influence indirecte[390]. Très critiquée, la carrière militaire n'attira plus autant les jeunes Français. Entre 1900 et 1912, les candidats à Saint-Cyr passèrent de 1870 à 872 et ceux à Saint-Maixent de 842 à 380 avec, là aussi, une baisse du niveau intellectuel général. De plus, de nombreux officiers compétents quittèrent les rangs de l'armée ou se réfugièrent dans l'administration en raison des avantages : retraite à un âge moins avancé et avec une meilleure pension, connaissances de l'administration permettant une meilleure ascension dans la hiérarchie, etc.

Cette médiocre qualité intellectuelle du commandement ne concernait pas seulement les officiers, mais aussi les sous-officiers et elle était parfaitement connue du haut commandement[391]. En liaison avec les carences en effectifs au sein des cadres, elle rendait très difficile l'exécution des ordres du commandement, d'autant que venaient s'ajouter des problèmes de caractère[392]. De nombreux exemples montrent une perte du sens du commandement, de l'initiative et des responsabilités, non seulement dans le commandement, mais aussi dans l'instruction[393]. Les officiers jouaient plus leur rôle d'administrateur que celui d'instructeur. Dans les corps d'armée, les commandants n'avaient pas une action suffisamment énergique et suivie sur l'instruction. Très autonomes du fait de leur dépendance directe par rapport au ministère, généralement âgés, ils avaient beaucoup de peine à accepter les nouveautés émanant d'officiers plus jeunes et dépendant directement d'eux[394]. Dans les régiments, les colonels n'instruisaient pas les cadres et ne faisaient pas appliquer la doctrine. Dubail note dans son rapport d'inspection pour l'année 1913 : « En réalité, la plupart des généraux de corps d'armée commandent de leur bureau, quelquefois à coup d'instructions ou de circulaires qui n'ont aucun effet, et il ne faut pas chercher ailleurs les causes de la médiocrité d'un grand nombre de nos corps de troupes. » De son côté, Gallieni, constatant le manque d'esprit de décision[395] et la timidité[396] des officiers supérieurs et généraux des 8e, 13e

mai 1887. Cette méfiance s'est évidemment encore renforcée avec le boulangisme et l'affaire Dreyfus. Il était alors « exigé que les postes les plus élevés de la hiérarchie militaire soient réservés aux hommes faisant profession de républicanisme. « Républicanisme » étant compris dans le sens qu'on accordait alors à ce mot, c'est-à-dire la réunion de trois données : tout d'abord une sympathie déclarée pour le parti radical, ensuite un anticléricalisme suffisamment affirmé, enfin l'absence de toute attache avec le monde conservateur ! » Cette sélection eut pour conséquence un « effacement » et une « incompétence » du haut commandement. Rocolle précise que l'influence politique dans le cadre des nominations à l'Ecole supérieure de guerre était beaucoup moins grande. ROCOLLE, Pierre, « Maîtres et disciples avant la Première Guerre mondiale », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 46-47.

[390] ROCOLLE, Pierre, « Maîtres et disciples avant la Première Guerre mondiale », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 46-47.

[391] SHAT, 1 N 13, 1 N 14 et 1 N 15, Rapports d'inspection du Conseil supérieur de la Guerre, 1888-1914. Les rapports étudiés concernaient les 1er, 8e, 11e, 13e, 14e, 15e et 17e corps d'armée pour les années 1911 à 1914.

[392] SHAT, 1 N 13, Rapport d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Rapport d'inspection de 1911 pour le 14e corps d'armée.

[393] SHAT, 1 N 15, Conseil supérieur de la guerre. Inspection des 11e et 17e CA 1914, 13e corps d'armée, Dossier d'inspection, Rapport sur les inspections en 1913.

[394] Goyat qualifie les commandants de corps d'armée d'« écran conservateur ». GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 25-26.

[395] Joffre, dans ses *Observations sur les manœuvres de 1911*, écrit à propos de l'artillerie : « Le commandement a une tendance fâcheuse à répartir, *a priori*, l'artillerie entre les unités subordonnées. Il se prive ainsi de toute action effective dans la direction du combat ». Cité dans : MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Ouest en 1912*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1913, p. 81.

et 14e corps d'armée, écrit dans son rapport d'inspection du 14e corps d'armée en 1911 : « On ne formule pas les ordres sous forme de mission à remplir ; on ne définit pas nettement le but à atteindre. Il y aurait au contraire tendance à intervenir dans les moyens d'exécution [et] les troupes de toutes armes, momentanément employées à la même mission, ne sont pas placées sous le Commandement d'un même chef »[397]. D'autres exemples montrent que les officiers avaient tout simplement perdu le bon sens[398]. Dans ses rapports d'inspection de l'artillerie de 1907 et de 1908, Percin écrit que les batteries étaient mises en position avant de connaître les missions, ce qui avait pour conséquences de ne pouvoir battre certains secteurs et de ne pouvoir remplir la mission, une fois qu'elle avait été donnée. Un autre exemple d'inversion des activités consistait à attribuer des missions aux batteries d'un groupe avant que le groupe ne connaisse sa propre mission.

Avec un niveau d'instruction aussi médiocre chez les cadres, les capacités au combat de la troupe ne pouvaient qu'être mauvaises. En 1913 par exemple, le général de Langle de Cary écrit à propos des 1er et 2e corps d'armée que l'instruction au « combat est presque entièrement à faire »[399].

L'analyse des documents montre que l'inapplication de la doctrine est bien plus en cause que la qualité de la doctrine elle-même[400]. Ce phénomène, qui fut une constante de l'armée française au cours de la période 1871-1914[401], a fait dire au contrôleur général Ory : « il existait des opinions militaires françaises, tant était touffue et diverse la forêt de nos écrits spécialisés ». Si les défauts des doctrines successives ont souvent été mis en exergue par les historiens et ont été considérés comme la cause principale de l'inadaptation de l'armée française aux réalités du combat moderne, les problèmes d'application ont été, en revanche, moins étudiés. Les difficultés rencontrées dans l'application des points les plus importants de la doctrine du Règlement de 1895, il est vrai, sont relativement bien connues. Les contemporains les ont mises en exergue et Cour en a fait une synthèse dans un article de la *Revue militaire générale* de mars 1925[402]. Au cours des grandes manœuvres, les chefs ne se considéraient jamais assez renseignés et ajournaient leur décision, tout en nourrissant le combat et en étendant les fronts avec les réserves disponibles. Il en résultait une mollesse des engagements et une impossibilité de passer à l'attaque décisive. On voyait également des

396 SHAT, 1 N 13, Rapport d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Observations communes aux 8e, 13e, 14e corps faites par le général Dubail au cours des inspections en 1913. A noter que les mêmes remarques avaient déjà été faites dans son rapport du 11 août 1912.

397 SHAT, 1 N 13, Rapport d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Rapport d'inspection de 1911 pour le 14e corps d'armée.

398 Rapport du général Percin, commandant le 13e corps d'armée, inspecteur général de l'instruction du tir, sur l'inspection passée en 1907, Clermont-Ferrand, Ministère de la guerre, 1907 ; Rapport du général Percin, Membre du Conseil supérieur de la guerre, Inspecteur général de l'instruction de l'artillerie de campagne, sur l'inspection passée en 1908, Paris, Ministère de la guerre, 1908.

399 SHAT, 1 N 14, Conseil supérieur de la guerre. Inspection des 1er et 8e CA, 1er corps d'armée, dossier d'inspection, rapport d'inspection.

400 Tollin et Luzeux se plaignent déjà de ce problème, respectivement en 1883-1884 et en 1896. CONTAMINE, Henri, *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, p. 188 ; LAMIRAUX, François Gustave, *Etude critique du projet de règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1902, pp. 31-40 ; LUZEUX, Alexandre, *Observations critiques sur les grandes manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1896, *passim* ; TOLLIN, H., « Les critiques du règlement de manœuvres du 12 juin 1875 », *Journal des sciences militaires*, décembre 1883, pp. 352-375, janvier 1884, pp. 39-70.

401 Sur l'assimilation des règlements par la troupe, voir : GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 114-115.

402 COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 174-177.

commandants de bataillon ou de compagnie manœuvrer de manière savante sous le regard de l'ennemi pour frapper le « c*oup décisif* », comme s'ils étaient commandants de corps d'armée.

Une étude approfondie des rapports sur les grandes manœuvres et des rapports d'instruction montre une crise beaucoup plus grave de l'instruction : une absence complète d'unité de doctrine ou même, plus simplement, de connaissance de la doctrine[403]. Porch, qui reprend les témoignages de Joffre, de Driant et d'officiers britanniques ayant assisté aux manœuvres de 1912, a pu écrire à ce propos : « L'armée française n'avait pas de doctrine bien définie, mais quelques officiers qui s'intéressaient à la doctrine. »

L'absence d'unité de doctrine est due au foisonnement des idées, au rejet de la doctrine officiellement en vigueur, à la contradiction existant entre les différents textes et à une incapacité du commandement à définir un choix et à l'imposer. Marty-Lavauzelle, par exemple, commente les manœuvres de l'Ouest de 1912[404] : « […] il est grandement temps que le commandement soit définitivement et sainement orienté sur le rôle qui lui revient dans l'emploi de l'artillerie. Il y a un point de doctrine capital à fixer et il est de toute nécessité qu'une voix autorisée s'en charge […] Il faut, sans plus tarder, mettre un peu d'ordre dans nos procédés de combat d'infanterie. Il faut que nos chefs de sections, décidés à faire quelque chose, sachent comment il faut le faire. Il est nécessaire que tous nos soldats, tous nos réservistes, connaissent le même alphabet, parlent le même langage. C'est favoriser l'initiative de tous et la rendre plus efficace que de donner à nos sections, à nos compagnies, des moyens d'exécution simples et connus de tous. »

Les nouveaux règlements émis à la fin de 1913 et au début de 1914 sont arrivés beaucoup trop tard pour établir une unité de doctrine sur des bases nouvelles avant le début des hostilités. Les principes de cette nouvelle doctrine en gestation n'ont connu qu'une diffusion restreinte, parce qu'ils étaient considérés comme secrets. Le même constat peut être fait concernant l'emploi des mitrailleuses. Les rapports d'inspection montrent une totale absence de diffusion de la doctrine au sein de la troupe qui, dès lors, développa des pratiques contraires au Règlement du 25 novembre 1912[405]. Au lieu d'être laissées aux mains des commandants de bataillon, les mitrailleuses étaient souvent regroupées au niveau régimentaire et étaient généralement employées pour renforcer la ligne de feu[406].

---

[403] PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 156-157.

[404] De même Fayolle : « Il est fort difficile, en ce moment, de parler de questions d'artillerie, en raison de la variété et on peut dire aussi de la confusion des idées qui ont cours. » Joffre, dans ses *Observations sur les manœuvres de 1911*, souligne un point capital : la méconnaissance de l'action des masses d'artillerie dans le commandement : « Les procédés de commandement et d'emploi de groupements importants d'artillerie (artillerie divisionnaire, artillerie de corps, artillerie divisionnaire et artillerie de corps réunies sous le même commandement) doivent être étudiés aux cours des exercices sur la carte et dans les manœuvres de cadres. » Les rapports d'inspection du Conseil supérieur de la guerre soulignent à plusieurs reprises cette absence d'unité de doctrine d'engagement de l'artillerie. Il y a, d'une part, les partisans des grands duels d'artillerie préalables qui se basent sur l'Instruction provisoire sur la conduite des grandes unités et certains passages du titre V du Règlement de manœuvre de l'artillerie et, d'autre part, ceux qui sont partisans d'un engagement progressif et qui se basent sur l'article 36 du titre V du même Règlement. SHAT, 1 N 13, 1 N 14 et 1 N 15, Rapports d'inspection du Conseil supérieur de la Guerre, 1888-1914. Les rapports étudiés concernaient les 1er, 8e, 11e, 13e, 14e, 15e et 17e corps d'armée pour les années 1911à 1914 ; FAYOLLE, Marie Emile, *Concentration des feux et concentration des moyens*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 29-31 ; MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Ouest en 1912*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1913, pp. 81 et 336-340.

[405] SHAT, 1 N 14, Conseil supérieur de la guerre. Inspection des 1er et 8e CA 1914, 1er corps d'armée, dossier d'inspection, rapport d'inspection.

[406] Voir *supra* pp. 154-159.

Les documents montrent deux autres carences très graves : la mauvaise qualité des liaisons horizontales et verticales et de la collaboration entre les unités et entre les armes, due en partie à l'esprit exagéré d'arme, d'école ou de corps[407] : « Par une réaction facile à expliquer, nous sommes actuellement tout à l'instruction individuelle, aussi bien pour l'homme que pour l'unité tactique ; malgré cela, nous restons, malgré nous, soumis encore à nos vieilles traditions ; et, dans cette période de crise, les meilleurs d'entre nous ne parviennent à s'en affranchir qu'en tombant quelquefois dans l'excès opposé. C'est ainsi que l'instruction individuelle ne vise le plus souvent que l'homme isolé ; que sections, compagnies, bataillons font presque exclusivement de la tactique de détachement, cette source inépuisable d'invraisemblances et d'idées fausses…
Or, nous ne cesserons de le répéter, à la guerre, l'homme, la compagnie, le bataillon, etc., ne sont pas appelés à agir seuls. Leurs actes doivent être coordonnés ; bien plus, ils doivent se coordonner d'eux-mêmes avec les actes des voisins. Tous ces actes doivent être motivés par les besoins de la collectivité, au profit exclusif de laquelle l'utilisation des forces doit être organisée et réglée. C'est dire que nos méthodes d'instruction doivent prendre pour base l'idée de la communauté d'action d'éléments tendant naturellement à une indépendance relative, mais intellectuellement disciplinés en vue de la convergence des efforts.
Certes, l'on commence à se préoccuper de tout cela et nous savons que bien peu de nos camarades, avec une conception exacte des exigences du combat moderne, cherchent à concilier les nécessités indiscutables de l'instruction individuelle avec celles non moins impérieuses de l'instruction de la collectivité. Mais – et ils ne nous contrediront pas – il y a encore beaucoup à faire à ce point de vue. »

La cavalerie, de son côté, n'était que peu entraînée à travailler avec l'infanterie et l'artillerie et elle cherchait trop le combat de cavalerie pour lui-même[408]. Les deux principaux reproches qui lui étaient adressés concernaient son inefficacité dans la recherche du renseignement et le fait qu'elle ne combattait pas à pied. Aux cours des grandes manœuvres, la cavalerie était peu employée en exploration, du fait que les situations, les terrains et les effectifs étaient connus. Lorsqu'elle l'était, les missions étaient mal définies et la rapidité des manœuvres empêchait toute action dans des conditions proches de la réalité du champ de bataille. En ce qui concerne le second reproche, la part de responsabilité des arbitres était grande. Comme ils n'éliminaient jamais totalement la cavalerie vaincue, les combats de cavalerie se succédaient, ne laissant jamais une cavalerie libre et engageable d'une autre manière. De plus, lorsque la cavalerie combattait à pied, son effet était le plus souvent considéré comme négligeable, comme le montre l'exemple d'une division d'infanterie attaquée par trois divisions de cavalerie et qui parcourait 20 à 25 km en une matinée.

Quant à la collaboration entre l'infanterie et l'artillerie, elle était insuffisante[409], en dépit des nombreux progrès réalisés en 1907-1908, grâce au général Percin[410]. Bien sûr, le manque de

[407] ACCAMBRAY, Léon, *Pour la puissance de la patrie. L'armée qui se meurt. L'armée qui va renaître*, Paris, Librairie Aniéré J Victorion et Cie, 1913, p. XXII ; GASCOUIN, F., *Le triomphe de l'idée. 1914*, Paris, Berger-Levrault, 1931, pp. 9-10 ; GUIONIC, Georges, *Réflexions sur la guerre de Mandchourie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1907, pp. 6-7.

[408] L.D., commandant, « La cavalerie et les manœuvres », *Revue de cavalerie*, juillet 1912, pp. 13-33.

[409] Un bel exemple de cette insuffisance dans la collaboration entre l'infanterie et l'artillerie est mentionné dans un article de la *Revue d'artillerie* de décembre 1913. Il s'agit d'un général de brigade qui, au cours des manœuvres de 1913, a lancé son infanterie à l'attaque sans savoir si elle était appuyée par l'artillerie de sa division. De son côté, Gallieni écrit : « L'artillerie n'a pas été ou ne s'est pas suffisamment renseignée sur les missions qui lui incombaient. Elle ignorait souvent, sinon l'objectif de l'attaque, du moins la troupe qui en était chargée ainsi que les dispositions prises par le chef de cette troupe. Dans la défense, elle n'avait qu'une connaissance fort incomplète des dispositions prises par les troupes amies. » SHAT, 1 N 13, Rapport d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Rapport d'inspection de 1911 pour le 14e corps

pratique et les difficultés techniques des liaisons constituaient des causes importantes du problème. Mais c'est ici encore l'unité de doctrine qui jouait le rôle déterminant, ce qui conduisait Percin à conclure : « Si le Ministre de la guerre ne met pas fin à cette anarchie, l'Artillerie française cessera d'être la première du monde. »

L'analyse des grandes manœuvres révèle enfin que l'armée française adopte une attitude ambiguë par rapport aux nouveaux matériels. D'une part, elles ont été l'occasion de tester nombre de moyens nouveaux. L'exemple le plus important est sans doute celui des manœuvres de Picardie de 1910 durant lesquelles les innovations ont été importantes, avec l'emploi des avions, du ravitaillement par automobile et des cuisines roulantes[411]. Les grandes manœuvres, par l'emploi à satisfaction de certains moyens, ont ainsi contribué à une modernisation de l'armée française et à une amélioration de son instruction. Toutefois, les conditions particulières, particulièrement l'accélération des activités et des phases du combat, l'absence des effets du feu, ont entraîné une certaine réticence par rapport à l'utilisation de ces nouveaux moyens. Le téléphone de campagne et l'artillerie lourde apparaissent comme deux exemples caractéristiques de cette attitude. Marty-Lavauzelle concluait ainsi à propos de l'engagement, pourtant réussi, d'une batterie de 120 long et d'une batterie de mortiers de 220 au cours des manœuvres de l'Ouest en 1912 : « On ne peut songer à utiliser cette artillerie lourde de siège dans l'offensive. Son emploi apparaît comme extrêmement limité dans la guerre de campagne. »[412]

L'insuffisance d'emploi de certains matériels ne signifie nullement une absence de ces matériels dans la dotation des unités de l'armée française. Cela concerne particulièrement les moyens de transmission, surtout le téléphone, qui sont à disposition, mais qui ne sont pas employés, ce que déplorent les rapports d'inspection du Conseil supérieur de la guerre[413]. Il n'y a donc pas de négligence de ces moyens dans le cadre de la doctrine, mais une absence d'utilisation liée à des conditions d'instruction particulièrement mauvaises et à un certain état d'esprit de la troupe.

5.2 Les problèmes de structure et d'infrastructure de l'armée française

Les insuffisances en matière d'instruction et d'unité de doctrine dans l'armée française provenaient également de problèmes de structures et d'infrastructures[414]. En ce qui concerne les premières, deux aspects ont joué un rôle déterminant. D'une part, le haut commandement a connu de grandes faiblesses d'organisation jusqu'à la réforme de 1911, avec sa direction « tricéphale » (ministère de la Guerre, Conseil supérieur de la guerre et état-major général), à laquelle venaient encore s'ajouter divers pouvoirs jouissant d'une large autonomie, comme le cabinet du président de la République, dont l'influence varia considérablement avec le temps, et les commandants des corps d'armée[415]. Le travail du ministère s'inscrivait dans un contexte

d'armée ; P., « Réflexions d'un artilleur sur les manœuvres de 1913 », *Revue d'artillerie*, décembre 1913, pp. 194-197.

[410] MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de Picardie en 1910*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, *passim* ; PERCIN, Alexandre, *Cinq années d'inspection. Résumé et conclusions*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912.

[411] MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de Picardie en 1910*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, p. 6.

[412] MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Ouest en 1912*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1913, p. 341.

[413] SHAT, 1 N 13, 1 N 14 et 1 N 15, Rapports d'inspection du Conseil supérieur de la Guerre, 1888-1914. Les rapports étudiés concernent les 1er, 8e, 11e, 13e, 14e, 15e et 17e corps d'armée pour les années 1911à 1914.

[414] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 162-166 et 169.

[415] Sur les problèmes posés par ce « haut commandement tricéphale », lire : GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 21-25 ; pour la période allant jusqu'au moment de

politique difficile (affaire Boulanger, affaire Dreyfus et affaire des fiches) et dans une instabilité ministérielle permanente[416]. Porch a en outre mis en évidence le rôle négatif joué par les républicains dans le cadre de l'absence d'unité de doctrine dans l'armée française[417]. Outre les dysfonctionnements graves suite à l'affaire Dreyfus et à l'affaire des fiches, des personnalités telles que le général André, « républicain convaincu […] considérait que toute doctrine étouffait l'esprit d'initiative ». L'absence d'un véritable chef au ministère eut deux conséquences. En premier lieu, elle laissa nombre de services agir de manière indépendantes en cherchant à étendre leurs prérogatives et leurs pouvoirs au détriment des autres. De plus, elle eut pour seconde conséquence que le chef de l'Etat-major général, dépendant directement du ministre, avait, en pratique, les plus grands pouvoirs[418]. Organe ayant eu des débuts difficiles, l'Etat-major général n'acquit une structure et des pouvoirs adaptés à ses tâches qu'en 1890, avec la nomination du général de Miribel à sa tête[419]. Toutefois, il ne constituait pas un équivalent du Grand Etat-major allemand, dont le chef concentrait les pouvoirs de chef de l'armée en période de paix et de généralissime en cas de guerre. En France, ces deux fonctions furent séparées jusqu'en 1911 et il n'y avait pas de définition claire des subordinations entre le chef de l'Etat-major général et le vice-président du Conseil supérieur de la Guerre[420]. Il n'y avait en effet pas de grade supérieur à celui de général de corps d'armée pour le commandant du temps de paix (chef de l'Etat-major général), ni de définition précise concernant les relations entre ce dernier et le vice-président du Conseil supérieur de la guerre (généralissime, commandant du principal groupe d'armée en cas de guerre). Les deux organes se montrèrent donc une méfiance mutuelle permanente. Ils connurent, en outre, une diminution de leur prestige et de leurs pouvoirs au tournant du siècle. Comme nous l'avons vu, à partir de 1893, avec l'arrivée du général Boisdeffre à la tête de l'Etat-major de l'armée, ce dernier n'eut plus un chef capable de s'imposer face aux commandants de corps d'armée. De plus, quelques années plus tard, il sombra dans la grande crise provoquée par l'affaire Dreyfus. De son côté, le Conseil supérieur de la guerre fut moins consulté du fait de la méfiance de son président, le ministre André. L'absence de véritables chefs et l'absence d'une

l'affaire Dreyus : BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 475-566.

[416] Entre 1871 et 1914, cinquante-huit gouvernements se sont succédés et quarante-sept ministres ont accédé au siège de ministre de la Guerre. BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 591-594.

[417] PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 156-157, 160-161, 168-173 et 176.

[418] BOUCHER, Arthur, *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, pp. 139-140 ; KRUMEICH, Gerd, *Armaments and Politics in France on the Eve of the First World War. The Introduction of Three-Years Conscription 1913-1914*, Warwickshire, Dover, Berg, 1984, p. 22.

[419] Un poste de chef d'état-major général du ministre fut créé en 1871, mais il n'avait pas d'état-major sous ses ordres. Il ne disposait que de quelques services administratifs. De plus, les changements ministériels entraînaient le changement du chef de l'état-major. En 1874, l'état-major devint indépendant du cabinet ministériel, donc non soumis aux changements politiques, et ses structures furent améliorées. Il disposait de six bureaux : 1er bureau : organisation, mobilisation, emplacements et effectifs, 2e bureau : statistique et service historique, 3e bureau : opérations, instruction, service topographique, 4e bureau : service des étapes, des transports, des mouvements de troupes, 5e bureau : correspondance et 6e bureau : dépôt de la guerre. BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 477-478 et 499-527.

[420] Créé en 1872, le Conseil supérieur de la guerre avait pour but de défaire l'armée de la double tutelle des directions ministérielles et parlementaire. Il devait s'occuper des questions d'organisation et d'administration de l'armée. Après deux années d'activité, il fut supprimer lors de l'arrivée au ministère de du Barail. Il fut remis en activité par Freycinet en 1888. Il devait être consulté à propos de toutes les questions importantes : mobilisation, concentration, création ou suppression de places fortes, organisation générale de l'armée, etc. BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 479-483 et 500-504.

structure hiérarchique claire favorisèrent la création de « clans » doctrinaux qui arrivaient à imposer leurs idées selon les circonstances du moment. Ils empêchèrent d'arriver à une unité de doctrine ainsi qu'à une diffusion de cette doctrine par l'enseignement à l'Ecole supérieure de guerre et par une réglementation univoque[421]. La réorganisation du Haut commandement de 1911 et la désignation de Joffre en tant que commandant en chef ont permis de sortir de cette crise[422]. L'Etat-major de l'armée commença à ressembler au Grand Etat-major allemand. Joffre reçut de nouveaux pouvoirs alliant ceux de général en chef et ceux de chef d'Etat-major. Il avait ainsi sous ses ordres directs les divers bureaux. Toutefois, cette réorganisation arriva tardivement et les mauvaises habitudes d'autonomie des divers services ne furent pas abandonnées du jour au lendemain.

D'autre part, l'organisation du système militaire français, avec le service court et l'emploi des réserves destinées à donner une dotation complète aux unités, faisait qu'il y avait, de manière permanente, des problèmes d'effectifs à tous les niveaux, qui avaient pour conséquence une très grande difficulté à disposer, pour l'instruction et les grandes manœuvres, d'unités complètes[423]. Ces questions ont été bien étudiées, mais toutes les conséquences n'ont pas été tirées. Il n'y avait pas que la troupe et les cadres inférieurs qui pâtissaient des effectifs réduits. Les différents échelons de commandement et les états-majors étaient au moins autant pénalisés. Marty-Lavauzelle souligne que les manœuvres de l'Ouest en 1912, les premières depuis longtemps à opposer une armée complète de part et d'autre, ont « présenté un puissant intérêt pour l'instruction du haut commandement et des états-majors des grandes unités »[424].

Ces problèmes d'effectifs ont eu des conséquences particulièrement négatives dans l'artillerie[425]. Dans l'artillerie divisionnaire, qui est, comme le souligne à juste titre Nivelle, « l'unité tactique de l'artillerie »[426], le fait de travailler, pendant les grandes manœuvres, avec deux groupes seulement, au lieu des trois ou quatre réglementaires, a conduit à une mauvaise habitude d'emploi et à l'absence d'entraînement réel pour les commandements et les états-majors des différents niveaux hiérarchiques[427]. Le commandement donnait un groupe à

[421] REVOL, J., « A l'Ecole supérieure de guerre (1903-1905) », *Revue historique des armées*, 1979, no 3, pp. 137-149.

[422] BACH, André, *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 499-504 ; BOUCHER, Arthur, *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, p. 145 ; GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 22 et 46 ; KRUMEICH, Gerd, *Armaments and Politics in France on the Eve of the First World War. The Introduction of Three-Years Conscription 1913-1914*, Warwickshire, Diver, Berg, 1984, p. 23.

[423] Goya souligne en outre le fait que l'instruction complémentaire des réservistes a été mauvaise et inadaptée aux conditions de la guerre moderne. GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 120-123 et 133-136.

[424] MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Ouest en 1912*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1913, p. 5.

[425] C.D., « L'artillerie aux grandes manœuvres. Organisation et composition des unités », *Revue d'artillerie*, juillet 1913, pp. 201-206 ; NIVELLE, Georges, *Campagne d'instruction 1912-1913. Manœuvres d'artillerie divisionnaire avec tir réel*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, p. 3 ; P., « Réflexions d'un artilleur sur les manœuvres de 1913 », *Revue d'artillerie*, décembre 1913, pp. 199-203.

[426] Nivelle précise que l'année 1913 a vu naître une prescription concernant les manœuvres de l'artillerie divisionnaire, alors que l'aboutissement logique de l'instruction des régiments d'artillerie aurait dû conduire à ce genre de manœuvres depuis longtemps.

[427] Dans l'artillerie divisionnaire, il y avait deux niveaux de compétence et de décision qui ne devaient pas être confondus, mais qui l'étaient souvent, en raison de l'absence de manœuvres d'ensemble, où chacun eût dû jouer son rôle réel, avec sanction du tir réel. Le premier niveau était le commandant de l'artillerie divisionnaire. Il avait pour fonction de régler « *l'emploi de l'artillerie* », soit de répartir les missions entre les groupes, de reconnaître les emplacements généraux des groupes, de conduire le combat en liaison avec l'infanterie, de concentrer les moyens, de choisir les groupes ou batteries en situation de faire des tirs d'écharpe ou de battre les

chaque brigade et n'avait plus du tout à se préoccuper de l'artillerie, déchargeant ainsi de tout travail les colonels et lieutenants-colonels du régiment d'artillerie et se déchargeant lui-même de l'emploi de l'artillerie. Pour les batteries, la volonté de travailler avec le nombre réel de pièces conduisait au sacrifice de tout ou partie des moyens de reconnaissance, de conduite et de logistique.

En plus de ces carences en matière d'entraînement, le manque chronique d'effectifs avait également une influence dans la doctrine d'emploi de l'artillerie elle-même[428]. En ne faisant pas travailler les troupes avec une représentation adaptée aux différents niveaux hiérarchiques, les manœuvres contribuaient à fausser la vision de la bataille. Ainsi est née une vision restrictive qui n'appréhendait pas la bataille d'une manière globale, mais comme une juxtaposition de combats de petits groupements dans des compartiments de terrain isolés les uns des autres. Les manœuvres ont, dès lors, largement participé à la diffusion de la pratique du compartimentage (front de 200 mètres par batterie) et à celle de l'emploi de l'artillerie dans le sillage même de l'attaque qu'elle était censée appuyer.

Le manque de terrains d'exercice et de manœuvre appropriés a aussi contribué à la mauvaise qualité de l'instruction de l'armée française[429]. Dans son ouvrage sur le combat, Percin écrit : « L'infanterie française, si apte à utiliser le terrain, manque malheureusement des moyens nécessaires pour s'y exercer. Elle ne possède, ni les terrains de manœuvre qu'il lui faudrait, aux environs des garnisons, pour l'instruction de détail de la troupe, ni le nombre de camps d'instruction qui seraient indispensables pour la manœuvre des grandes unités. Le mal est grave. On le constate tous les ans, aux manœuvres d'automne ; mais on se borne à le déplorer. » Les rapports d'inspection soulignent que les unités disposant de bons terrains de manœuvre à proximité de leur garnison ou ayant fait un séjour dans un camp de manœuvre important avaient de meilleures capacités manœuvrières[430].

Outre cette question de l'aptitude manœuvrière des troupes, le manque d'infrastructure d'exercice a eu une grande influence sur l'emploi de la fortification. Peu populaire au sein de la troupe, la fortification ne pouvait par ailleurs pas être exercée de manière pratique[431]. Jointe à la rapidité des exercices et au fait de ne pas devoir se protéger contre les effets du feu, la nécessité de limiter les dépenses, les dégâts et les dégradations d'immeubles a conduit à un emploi réduit du génie, ainsi qu'à la quasi absence de la fortifications de campagne[432]. Le plus souvent, les améliorations ou les créations de moyens de communication, les destructions et les organisations de points d'appui n'étaient qu'ébauchées au cours des grandes manœuvres. Dans un tel cadre, une simple prise de conscience de l'importance du génie et des travaux de fortification, ainsi qu'une compréhension des conditions de réalisation étaient impossibles.

---

angles morts des secteurs éloignés. Le second niveau était celui du commandant de groupe qui devait assurer la conduite du feu, le choix des objectifs dans les limites de la zone et de la mission reçues.

[428] NIVELLE, Georges, *Campagne d'instruction 1912-1913. Manœuvres d'artillerie divisionnaire avec tir réel*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, pp. 6-11.

[429] GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 126-128 ; PERCIN, Alexandre, *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 121-122 ; PORCH, Douglas, « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 177-181.

[430] SHAT, 1 N 13, 1 N 14 et 1 N 15, Rapports d'inspection du Conseil supérieur de la Guerre, 1888-1914. Les rapports étudiés concernaient les 1er, 8e, 11e, 13e, 14e, 15e et 17e corps d'armée pour les années 1911à 1914.

[431] COUR, P.A., « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, avril 1921, pp. 248-249.

[432] CAMBIER, commandant, *Le génie aux manœuvres du 20e corps d'armée (1910)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, pp. 42-51.

Quant à une véritable collaboration entre le génie et les autres armes, il ne pouvait, bien sûr, pas en être question.

5.3 L'influence des grandes manœuvres sur l'application de la doctrine

Contrairement à ce que pensait Guionic, les nombreuses invraisemblances qui avaient cours durant les grandes manœuvres ont eu une influence directe sur la perception de la bataille et sur les pratiques des troupes au cours des premiers combats de la Première Guerre mondiale[433]. Au combat, les individus et les unités reproduisent ce qu'ils ont appris et entraîné. Rien ne s'établit automatiquement en matière de comportement, qu'il s'agisse de l'adoption de formations adaptées aux circonstances ou du maintien des liaisons, et tout ce qui n'a pas été soigneusement prévu et drillé en temps de paix n'a que fort peu de chance de réussir au cours des combats. Les échecs cuisants de l'armée française en 1870-1871 et ceux des premiers mois de la Première Guerre mondiale montrent bien qu'à la guerre, il n'y a pas de place pour l'improvisation et que seule une très bonne formation, adaptée aux réalités, permet d'obtenir le succès.

Les commentateurs ont fait un catalogue exhaustif des invraisemblances constatées au cours des grandes manœuvres[434] :

[433] A propos des grandes manœuvres, Guionic écrit que les invraisemblances qui leur sont liées constituent des fautes tactiques plus apparentes que réelles, « parce qu'à la guerre elles ne se produiraient pas […] C'est qu'en effet, dans le cas sérieux, le contact avec l'ennemi, l'incertitude générale qui est la condition inévitable de la vie de campagne, le souci de la responsabilité réelle, l'attitude même de l'adversaire, l'absence enfin de ces préoccupations subjectives dont nous avons parlé plus haut, en un mot l'ensemble du milieu dans lequel on vit, donnent à tous, aux hommes aussi bien qu'à leurs chefs, le conseil impérieux d'appliquer intelligemment ce qu'on leur a appris dans les séances d'instruction régimentaire. Avec des officiers qui, comme les nôtres, ont été instruits conformément aux principes éternels du combat, les formations se plient au terrain, les liaisons s'établissent d'elles-mêmes, la direction se maintient tout naturellement, la situation s'éclaircit et le commandement peut prendre, sans grandes difficultés, sa décision définitive. » GUIONIC, lieutenant-colonel, *Causeries d'un fantassin. Combat de l'infanterie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, p. 40.

[434] SHAT, 1 N 13, Rapport d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Rapport d'inspection de 1911 pour le 14e corps d'armée ; SHAT, 1 N 13, Rapport d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Inspection du 15e corps d'armée en 1913 ; SHAT, 1 N 14, Conseil supérieur de la guerre. Inspection des 1er et 8e CA, 2e corps d'armée, dossier d'inspection ; SHAT, 1 N 14, Conseil supérieur de la guerre. Inspection des 1er et 8e CA 1914, 1er corps d'armée, dossier d'inspection, rapport d'inspection ; BONNAL, Henri, *Questions de critique militaire et d'actualité. 4e série. L'infanterie aux grandes manœuvres. La liaison de l'artillerie et de l'infanterie. Troupes auxiliaires d'Afrique. Un voyage à Berlin en 1901. Le danger allemand, etc*, Paris, Chapelot, 1911, pp. 3-5 et 7 ; CARDOT, Lucien, *Nos grandes manœuvres. Destructions nécessaires*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1896, pp. 10-61 ; « Observations sur les grandes manœuvres », *Journal des sciences militaires*, septembre 1880, pp. 183-189 ; CHERFILS, Maxime, « Moralité des grandes manœuvres de l'est III », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 242-250. Article paru dans *L'Echo de Paris* du 28 septembre 1911 ; CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 7-14 ; *L'artillerie aux manœuvres de la 26e division en 1912*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, p. 6 ; JIBE (MORDACQ, H.), *L'armée nouvelle. Ce qu'elle pense, ce qu'elle veut*, Paris, Plon, 1905, pp. VII-X et 161-221 ; *Tendances tactiques de notre cavalerie. Combat contre la cavalerie : idées en cours en Allemagne et en France. Combat contre l'infanterie, contre l'artillerie. Combat à pied. L'infanterie soutien de la cavalerie. La doctrine. La question de la lance. La suppression des cuirassiers*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, 2e édition ; LUZEUX, Alexandre, *Observations critiques sur les grandes manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1896, pp. 13-17 et 38-47 ; MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres du Bourbonnais en 1909*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910 ; *Les manœuvres de Picardie en 1910*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910, pp. 5-7 et 18 ; *Les manœuvres de l'Est en 1911*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 12 et 139-148 ; PERCIN, Alexandre, *Le tir masqué de l'artillerie*, Paris, Chapelot, 1913, pp. 5-6 ; *Le combat*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 121-122.

- Organisation qui prévoit l'exercice d'un cas nouveau chaque jour, avec un programme bien défini et des résultats prédéterminés, qui ne laisse la place à aucun imprévu (manœuvre continue). La brièveté des thèmes joués entraîne toutes les hâtes et les invraisemblances : absence de coordination, d'utilisation du terrain, attaques menées avec rapidité, etc. Mordacq signale que l'artillerie prend position sur les crêtes au lieu de se défiler, car c'est le seul moyen de gagner le temps que l'on exige des artilleurs ;
- Insuffisance des effectifs : il n'y a que deux corps d'armée au lieu de trois ou quatre par armée et la cavalerie ne peut jouer son rôle d'exploration du fait que les deux armées sont mises en contact dès le début des grandes manœuvres ;
- On fait se dérouler une bataille en une seule journée (principe du « combat journalier »), contraignant les principaux acteurs à accélérer toutes les phases ;
- Absence totale de manœuvre et remplacement par une marche directe et rapide sur l'objectif, sans utilisation du terrain ;
- Absence de coordination entre les armes ;
- Mauvais emploi de l'artillerie lié à la méconnaissance de l'arme ;
- Absence de simulation des effets du feu ;
- Absence de cavalerie divisionnaire pour l'exploration sur le flanc des formations et aucune collaboration entre les divisions de cavalerie et les autres armes ;
- Non-utilisation des troupes du génie ;
- Complexité des thèmes et irréalisme des situations. Les formations sont entraînées en tant qu'éléments isolés et non pas en tant qu'unités encadrées. Elles n'apprennent pas à travailler dans le cadre normal qui serait le leur sur un champ de bataille ;
- Journées de représentation. Les grandes manœuvres étaient l'occasion d'effectuer des grandes parades militaires auxquelles assistaient les principaux dirigeants politiques français. Cette pratique pesait lourdement sur l'organisation des manœuvres et entraînait l'élaboration de scénarios particulièrement stricts.

Ces invraisemblances provenaient de questions d'organisation et de profonds défauts d'instruction[435]. Dès les premières grandes manœuvres en 1874, la question de l'organisation générale des grandes manœuvres a été posée. En dépit d'une étude du 3e Bureau de l'état-major, aucun règlement n'était en vigueur et les commandants de corps d'armée élaborèrent des directives. Cette situation, liée au fait qu'aucun règlement tactique moderne n'existait alors dans l'armée française, eut pour conséquence, comme le note Nachin, une véritable « anarchie des principes tactiques » au cours des grandes manœuvres de cette année-là. L'organisation et la direction des manœuvres en général et des grandes manœuvres en particulier furent précisées ultérieurement dans de nombreux textes. L'étude de 1874 donnait des indications, mais les commandants de corps d'armée continuèrent à émettre des prescriptions, tandis que les différents règlements d'armes contenaient également des indications à ce sujet. Il n'y eut ainsi ni unité de doctrine, ni cadre de travail précis (absence d'un concept clair, intelligent et appliqué d'une manière globale au sein de l'armée française).

Ces invraisemblances ont façonné les pratiques de l'armée française, contribuant dans une large mesure à diminuer le niveau d'instruction des troupes et des cadres[436]. Les exemples sont nombreux ; nous ne mentionnerons que celui de l'engagement de l'artillerie de la division de cavalerie aux manœuvres de Bléré de 1882. Disposant d'un temps moyen de deux

[435] *Etude relative à l'exécution des manœuvres dans les corps d'armée*, Paris, J. Dumaine, 1874. Extrait du *Journal des sciences militaires*, octobre 1874 ; NACHIN, capitaine, « Les règlements de manœuvre d'infanterie d'avant-guerre », *Revue militaire française*, 1er novembre 1922, pp. 239-240.
[436] JACQUIER, Léon de, *Etudes sur la liaison des armes. L'artillerie dans le combat de cavalerie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1892, pp. 17-18.

minutes, qui ne tenait absolument pas compte de la nécessité de régler le tir, ni des conditions du combat qui font perdre du temps (repérage de l'adversaire, stress, difficulté du terrain), l'artillerie se voyait contrainte de prendre des dispositions irréalistes : « On prend toutes les dispositions voulues pour [gagner du temps,] on charge les pièces à l'avance, on place la hausse à distance probable de tir, on dispose en conséquence l'appareil de pointage. »

Ces invraisemblances ont aussi développé l'esprit offensif des unités dans un cadre tout à fait irréaliste : attaques directes en formations serrées, sans utilisation du terrain et sans coordination interarmes. L'accélération des actions, due à la continuité des manœuvres, au combat journalier et à l'absence des effets du feu, a aussi largement contribué à la baisse du niveau d'instruction. La rapidité des actions entraînait une fatigue importante des troupes et des cadres, engagés en permanence et soumis à un rythme anormal, dans le cadre des mouvements et des diverses activités du combat. Cette vitesse et cette fatigue empêchaient un déroulement normal de ces dernières, qui exigent du temps. Elles contraignaient à les écourter ou à les supprimer purement et simplement.

Cette situation était comprise aux échelons supérieurs de l'armée française[437]. La plupart des écrits et nombre de textes et de règlements traitant des grandes manœuvres la décrivaient avec force détails qui montrent bien la conscience du phénomène. Cependant, l'armée française a adopté une attitude que l'on peut qualifier de schizophrène. D'une part, il y avait une bonne analyse de la situation, d'autre part, on persistait à entraîner les troupes d'une manière totalement inadaptée aux réalités de la guerre moderne. En 1906, Boucher mit en évidence ce comportement dans son livre, *L'armée idéale* : « Tout le monde reconnaît que les choses ne se passeraient pas ainsi s'il y avait des obus dans les canons et des balles dans les fusils. Mais personne ne se reconnaît coupable, parce qu'on apprend le mécanisme du combat sur le champ de Mars, et qu'on répète aux manœuvres ce que l'on fait en garnison. Il en résulte que l'application du règlement ne nous empêche pas de faire ce que tout le monde condamne et ce qui, dans la réalité, serait considéré comme insensé. Et les règlements succèdent aux règlements pour tenir compte de l'augmentation de puissance de nos engins sans que nous ayons jamais fait le moindre progrès à ce sujet ! »[438]

5.3.1 L'influence du Règlement d'infanterie de 1904

Si la polémique à propos de la guerre des Boers s'est assez rapidement estompée avec le début de l'apparition du conflit russo-japonais, dont les conditions se rapprochaient beaucoup plus de celles d'une guerre franco-allemande, certaines idées développées par Négrier eurent une influence durable sur l'état d'esprit et la pratique de l'armée française : puissance du feu, nécessité de l'emploi de formations diluées et importance de l'initiative ont été intégrées dans la doctrine par le Règlement d'infanterie de 1904[439]. Cette intégration constituait un progrès, qui cependant fut largement contrebalancé par le fait que le Règlement ne donnait pas les

[437] Il y a des exceptions, sans doute, parmi les cadres subalternes. De plus, la presse et la présence de personnages civils et politiques ont eu une influence négative. Thoumas écrit à propos des fantaisies et des irréalismes des grandes manœuvres : « Il ne faudrait donc pas écrire des phrases comme celle-ci, que j'ai lue l'année dernière : « La brigade Z… marchait en avant sous un feu épouvantable, avec un dédain superbe des pertes essuyées ». » Thoumas ajoute que cette phrase est « une hyperbole de journal que personne dans la brigade Z… n'a sans doute prise au sérieux ; je n'en répondrais cependant pas ». THOUMAS, général, *Causeries militaires (Deuxième série)*, Paris, Plon, 1890, pp. 107-108.

[438] BOUCHER, Arthur, *L'armée idéale*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1906, pp. 236-239.

[439] COUR, capitaine, *En attendant un nouveau règlement d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914, pp. 5-8.

procédés d'application[440]. Dès lors, chacun mit au point des procédés différents et l'on appliquait selon les circonstances ceux qui plaisaient à tel ou tel supérieur. En fin de compte, bien peu d'officiers avaient adopté l'esprit de ce Règlement, qui nécessitait un travail en commun important, donc des terrains d'instruction appropriés et des effectifs normaux, deux conditions qui ne furent que rarement remplies jusqu'en 1914.

Le Règlement d'infanterie ne portait qu'une responsabilité indirecte de la mauvaise instruction de l'infanterie en 1914[441]. Cette dernière n'était pas le fruit d'une mauvaise doctrine, mais d'une inapplication ou d'une dénaturation de la doctrine. L'absence de procédés clairs dans le Règlement d'infanterie de 1904 eut en effet des conséquences particulièrement négatives dans l'instruction. Dans la pratique, les unités d'infanterie ne sachant comment employer les formations diluées ne les employaient pas ou les employaient mal[442]. Soit l'on conservait les formations serrées et rigides des règlements d'infanterie antérieurs, soit l'on exagérait la dispersion et l'on se mettait à pratiquer l'infiltration, deux procédés qui n'incarnaient pas l'esprit du Règlement. Celui-ci préconisait l'emploi de formations diluées et la progression par échelon, combinant le feu et le mouvement.

Vers 1910, la pratique de l'infiltration s'accentua, par effet de balancier, lorsqu'on désira lutter avec davantage d'efficacité contre l'emploi de formations rigides[443]. L'abus de l'infiltration et la recherche de la moindre vulnérabilité entraîna une perte des capacités offensives des formations qui les appliquaient. Des théoriciens mirent en garde contre cette attitude, d'autant qu'à la même époque, la mauvaise pratique du service d'arbitrage contribuait, comme nous le verrons[444], à diminuer également l'esprit offensif de l'infanterie française[445].

Le Règlement de 1904 eut une deuxième conséquence fâcheuse sur l'instruction de l'infanterie[446]. En favorisant la pratique quasi exclusive de la manœuvre à double action, à la

[440] Pour Cissey, le Règlement de 1904 est de bonne qualité quant à la doctrine. Il « a eu l'heureuse fortune de réunir les suffrages des officiers qui ont assisté à la guerre de Mandchourie ». CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Librairie militaire Chapelot, 1912, p. 19.

[441] CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Librairie militaire Chapelot, 1912, pp. 1-7.

[442] Cissey, qui analyse les différentes circulaires ministérielles sur les manœuvres d'automne de 1906 à 1911, montre la persistance des formations rigides. Après de nombreuses années, les anciennes habitudes sont toujours bien enracinées et le règlement non appliqué.

[443] CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Librairie militaire Chapelot, 1912, pp. 1-7.

[444] Voir *infra* pp. 324-328.

[445] En 1911, Jette, dans un style particulièrement virulent dénonce les conséquences sur la doctrine des idées développées par Négrier : *« emploi abusif des formations diluées* », « timidité croissante dans la marche sous le feu » et « *recherche de l'invisibilité* exclusive de toute autre considération ». CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Librairie militaire Chapelot, 1912, p. 7 ; JETTE, commandant, « La hantise des pertes et l'esprit d'offensive », *Revue militaire générale*, février 1911, pp. 206-218. L'article est suivi d'un commentaire de Langlois qui abonde dans le sens de Jette.

[446] Le Règlement d'infanterie de 1904 préconisait d'employer de préférence les manœuvres à double action. Cissey commente : « [C'est là] le germe de toutes nos erreurs […] C'est ainsi qu'en sortant les unités d'infanterie de leur cadre naturel, dès les premiers exercices exécutés dans les garnisons, l'usage à peu près exclusif de la double action eut pour effet de dénaturer l'optique des cadres inférieurs, et souvent de leur faire perdre de vue leur rôle de modestes exécutants. Le règlement de 1904 s'est trompé en affirmant que les manœuvres à double action concourent puissamment à l'instruction des troupes et qu'elles doivent être préférées à toutes les autres. Ces manœuvres contribuent évidemment à développer les aptitudes au commandement des chefs de parti, mais tout l'intérêt s'y concentre sur les dispositions d'ensemble ; les troupes – et par troupe nous

fois dans le cadre des petites unités et dans les exercices de base, le Règlement contribua à renforcer une tendance exagérée pour la manœuvre, à faire manœuvrer un régiment comme un corps d'armée. Cette tendance provenait à la fois d'une absence de distinction entre les différents niveaux tactiques et de la trop grande complexité des thèmes des grandes manœuvres[447]. Les formations d'infanterie ne travaillaient donc jamais dans le cadre qui eût dû être le leur, l'unité encadrée, ni dans leur rôle de simples exécutants.

De plus, les formations arrivaient aux grandes manœuvres sans savoir comment agir lorsqu'elles se trouvaient dans un groupement supérieur à leur échelon, ce qui contribua à diminuer encore les capacités offensives de l'infanterie française. Les petites unités perdaient beaucoup de temps à chercher du renseignement, dispersaient inutilement des moyens pour garantir une sûreté qui leur était assurée par des troupes voisines, constituaient des réserves inutiles et élaboraient des manœuvres qui dépassaient leur niveau.

Enfin, le Règlement d'infanterie de 1904, tout comme celui de l'artillerie de 1903[448], était en opposition avec le Règlement sur le service en campagne de 1895. Alors que ce dernier prescrivait une action en deux temps (préparation et attaque décisive), les deux règlements d'arme morcelaient le combat en actions menées à fond et laissées à l'initiative des chefs locaux. Cette contradiction a fait écrire à Montaigne : « Or, entre les deux esprits, il y a antinomie et, ainsi que l'âne de Buridan entre deux bottes de foin, l'infanterie française hésite entre deux doctrines, également officielles. »[449]

entendons les hommes et les cadres – s'y trouvent placées le plus souvent dans des conditions défavorables à leur instruction. » *Règlement de manœuvre d'infanterie du 20 avril 1914*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914, pp. 14-17 et 22-28 ; BLIN, colonel, *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931, p. 139 ; CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Librairie militaire Chapelot, 1912, pp. 11-14 ; NACHIN, capitaine, « Les règlements de manœuvre d'infanterie d'avant-guerre », *Revue militaire française*, 1er novembre 1922, pp. 248-252.

[447] Cissey souligne la nécessité de simplifier les thèmes des grandes manœuvres. Dans son ouvrage sur l'artillerie engagée aux manœuvres de la 26e division en 1912, il reprend le texte de la circulaire ministérielle du 8 mai 1912 relative aux observations faites au cours des manœuvres de 1911 : « Les thèmes ne sont pas assez simples. Ils placent souvent les chefs de parti dans des situations complexes, qui les conduisent à rechercher l'exécution de leur mission dans le jeu d'une combinaison de mouvements ou d'attaques et détournent ainsi leur attention du but principal des manœuvres : la conduite du combat. A la guerre, le combat des unités encadrées est le cas général ; la manœuvre du détachement l'exception. Il ne faut pas craindre d'établir des thèmes envisageant l'action d'une unité encadrée, fixant au chef de parti une mission nettement définie tout en laissant l'initiative la plus large et toute liberté d'action dans la zone assignée. » Le colonel Z souligne également la complexité et la diversité des méthodes de travail de l'armée française : « La méthode, chez nous, c'est d'en avoir trop ; chacun a la sienne, et ne s'y tient pas toujours. » Trop complexe, la méthode entraînait une incapacité d'action chez les exécutants, la conception étant systématiquement privilégiée par rapport à l'exécution. Pour Z, la raison de cette situation provenait de la pratique du *kriegspiel* à l'Ecole supérieure de guerre. « Mal dirigés et mal digérés », les *kriegspiels* mettaient les petites unités dans des situations qui n'étaient pas celles de leur contexte normal. CISSEY, lieutenant-colonel de, *L'artillerie aux manœuvres de la 26e division en 1912*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913, p. 6 ; Z., colonel, *La crise de l'offensive*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912.

[448] *Règlement de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 juin 1903 (Edition mise à jour le 1er octobre 1907)*, Paris, Chapelot, 1907. Voir également : GOYA, Michel, *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne*, Paris, Tallandier, 2004, pp. 92-94.

[449] MONTAIGNE, lieutenant-colonel, *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale.* Volume 2 : *Etude de la guerre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 201-212.

5.3.2 L'influence du service d'arbitrage et le problème de la simulation des effets du feu

La question de l'arbitrage des grandes manœuvres constituait un problème encore plus délicat que celui de leur organisation[450]. Une *Etude relative à l'exécution des manœuvres dans les corps d'armée* fut émise en 1874. En dépit de ses imperfections, elle servit de base à la majorité des grandes unités jusqu'en 1910, car aucun règlement officiel ne parut avant cette date, et ce malgré les initiatives individuelles et les *desiderata*. Les textes relatifs au service d'arbitrage montrent les grands problèmes inhérents aux manœuvres et à leur arbitrage. Ils mettent en évidence le rôle qui doit être joué par les arbitres[451], leurs moyens d'intervention et leur appréciation de la situation[452].

L'absence d'unité de doctrine en la matière renforçait encore l'invraisemblance des grandes manœuvres et influençait, elle aussi, les pratiques de l'armée française ainsi que l'application des règlements. Travaillant jusqu'en 1910 sans véritable guide commun à l'ensemble de l'armée, les arbitres ont commis de nombreuses erreurs d'appréciation, comme le soulignent Luzeux et Cardot[453]. Rares furent les cas où, comme en 1909 au cours des manœuvres du Bourbonnais, un service d'arbitrage particulièrement bien formé et bien adapté permit aux manœuvres d'atteindre un degré de vraisemblance très élevé[454].

---

[450] *Etude relative à l'exécution des manœuvres dans les corps d'armée*, Paris, J. Dumaine, 1874 ; *Instruction provisoire du 12 juin 1910 sur le service de l'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910 ; *Service d'arbitrage aux manœuvres d'automne de 1911*, cité dans MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Est en 1911*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 29-32 ; *Instruction du 26 juillet 1913 sur le service d'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913 ; KOSZARSKI, E., *Essai d'un règlement sur l'organisation et le fonctionnement du service des arbitres pendant les manœuvres d'automne d'un corps d'armée*, Paris, Baudoin, 1884 ; LUZEUX, Alexandre, *Le directeur et les arbitres pendant les grandes manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1898 ; X, « Tactique des trois armes. Exposé des principes pouvant servir de base à la réglementation du service des arbitres », *Journal des sciences militaires*, décembre 1887, pp. 403-436.

[451] L'étude de 1874 définit un rôle plutôt effacé et contradictoire. Les arbitres ne devaient en effet trancher qu'en cas de désaccord entre les chefs présents dans le terrain qui devaient décider « en premier ressort » s'ils pouvaient continuer à remplir leur mission ou s'ils devaient se retirer. L'Instruction ministérielle du 12 juin 1910 donnait, au contraire, un rôle plus important et plus équilibré aux arbitres. *Etude relative à l'exécution des manœuvres dans les corps d'armée*, Paris, J. Dumaine, 1874, pp. 9-14 ; *Instruction provisoire du 12 juin 1910 sur le service de l'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-lavauzelle, 1910 ; CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 5-7.

[452] Le texte de 1874, qui affirme qu'il est impossible de tenir compte de l'effet des armes et du moral, prescrit aux arbitres de ne « tenir compte que de l'habileté des chefs et de la force numérique des troupes », tout en donnant des critères destinés à faciliter l'appréciation des effets probables des armes et des actions des adversaires. Pour l'infanterie, les critères sont : le calme de l'exécution ; la conformité du moment et du lieu de l'ouverture du feu avec les ordres ; le respect de la cible désignée ; la conduite du feu (renforcement ou affaiblissement selon les circonstances) et la gestion des munitions. Dans l'engagement de la cavalerie, l'arbitre doit tenir compte des éléments suivants : attaque dirigée contre un flanc de l'ennemi ; distance raisonnable de la charge ; ordre serré de la formation ; appui du feu des autres armes ; réserves bien en main du chef ; reconnaissance du terrain avant la charge. Dans l'engagement contre d'autres armes, la décision doit être prise en fonction de la formation de la troupe attaquée. La partie consacrée à l'artillerie contient beaucoup d'éléments de doctrine, mais peu d'indications pour les arbitres. Le texte souligne que ces derniers doivent s'assurer que, « suivant les phases de l'action, l'artillerie tire bien sur les buts qu'elle doit battre de préférence ». *Etude relative à l'exécution des manœuvres dans les corps d'armée*, Paris, J. Dumaine, 1874, pp. 9-14.

[453] Cardot préconisait la suppression des arbitres. Selon lui, ils étaient incapables de prendre une décision cohérente dans le cadre des petites actions auxquelles, souvent, ils n'assistaient même pas. CARDOT, Lucien, *Nos grandes manœuvres. Destructions nécessaires*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1896, pp. 103-106.

[454] Cette vraisemblance a été soulignée par tous les commentateurs français et étrangers. Ce bon résultat a été obtenu grâce à une formation particulière des arbitres ainsi qu'à l'engagement de nombreux moyens de communication et de liaison. Une des grandes nouveautés a consisté à laisser apprécier les situations exclusivement d'après les doctrines des règlements de manœuvre, en faisant appel au bon sens et au sens

L'Instruction du 12 juin 1910 n'apporta pas l'unité de doctrine souhaitée et jeta le trouble dans une situation déjà très confuse[455]. D'une part, l'on continua à émettre des textes contradictoires. Ainsi, à l'instigation de Percin, le général Trémeau, directeur des manœuvres, accepta de faire intervenir la mission dans l'appréciation des arbitres, ce qui était en opposition avec l'Instruction ministérielle du 12 juin 1910[456]. Il en résulta de grandes difficultés d'application au cours des manœuvres. D'autre part, l'Instruction ministérielle de 1910 fut appliquée de manière brutale et sans distinction par des officiers qui ne connaissaient pas suffisamment les procédés de combat de l'infanterie. Elle souleva de nombreuses protestations qui conduisirent à l'élaboration d'une circulaire, datée du 27 juin 1911, destinée à en corriger les abus[457] et à la publication d'une nouvelle Instruction le 26 juillet 1913, qui reprenait en grande partie le texte de 1910[458]. A la veille de la guerre, l'armée française n'avait toujours pas réussi à développer un service d'arbitrage efficace, capable de jouer le rôle qui aurait dû lui revenir dans la formation des troupes. Marty-Lavauzelle peut dès lors condamner l'arbitrage[459] :

« Il n'a pas paru que les progrès aient été bien grands[460] et il semble qu'il faut chercher dans son principe même, dans la virtuosité qu'il exige, dans les dangers qu'il continue à faire courir à l'initiative, malgré les instructions ministérielles […] les raisons de son inefficacité, de sa condamnation, prononcée par ceux mêmes qui ont eu en lui la plus grande confiance […] les chefs subalternes redoutent, en général, l'intervention de l'arbitrage, parce qu'ils ont trouvé, jusqu'ici, en lui, non le guide et l'instructeur que réclame la circulaire ministérielle du 27 juin 1911, mais, trop souvent, le « régulateur » à outrance qui a trop ouvertement combattu leur initiative et leur volonté. On en est arrivé à craindre qu'on ne fasse des manœuvres pour les arbitres et non plus des arbitres pour les manœuvres, voulant dire par là que l'ingérence du système d'arbitrage est tel, dans l'exécution de cette manœuvre, et qu'en outre il menace tellement de s'immiscer dans la direction de la manœuvre (confection des ordres), qu'en réalité, il est le véritable directeur et le véritable exécutant. Il y a certainement, dans ces craintes, de l'exagération ; mais il ne faut pas mépriser l'indication très sûre qu'elles donnent de l'orientation fausse, de l'emploi erroné du service d'arbitrage, surtout à ses débuts. »

---

tactique des arbitres. MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres du Bourbonnais en 1909*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910.

[455] CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 5-7.

[456] Pour Percin, il ne fallait pas seulement tenir compte de l'exécution des ordres et des effets du feu, comme c'était habituellement le cas, mais aussi de l'intention du chef et de la conception des ordres. Un arbitre devait donc se trouver auprès de chacun des chefs de grande unité afin de connaître quelles étaient les missions attribuées à chaque unité ou batterie. Il devait ensuite en étudier ou faire étudier l'application dans le terrain par les subordonnés. PERCIN, Alexandre, *L'arbitrage aux manœuvres de Picardie en 1910*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1911, pp. 5-17.

[457] Il s'agit du *Service de l'arbitrage aux manœuvres d'automne de 1911*, émis par le général Dubail, chef de l'état-major de l'armée. MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Est en 1911*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 29-32.

[458] *Instruction du 26 juillet 1913 sur le service de l'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913.

[459] Marty-Lavauzelle reproche au service d'arbitrage, en plus de son immixtion dans les décisions, de comprendre un nombre trop important d'arbitres, de manquer d'autorité en raison de grades pas assez élevés, de donner trop de sanctions et pas assez d'informations. MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Est en 1911*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 12 et 154-157.

[460] En 1880 déjà, un auteur anonyme soulignait le problème des compétences des arbitres et préconisait de limiter leur rôle à sanctionner les effets du feu, sans entrer dans la décision du chef, ni dans la conduite des troupes. « Observations sur les grandes manœuvres », *Journal des sciences militaires*, septembre 1880, pp. 183-189.

La principale difficulté des manœuvres résidait dans la simulation des effets moraux et physiques du feu. Si les seconds étaient « relativement plus faciles à apprécier [et] serv[aient] de base habituelle aux décisions des arbitres »[461], ils ne posaient pas moins deux difficultés majeures. La première consistait à faire intervenir, dans le cadre d'un feu simulé, toutes les causes influençant directement l'efficacité d'un tir[462]. Comment, en effet, juger rapidement si les fusils étaient bien pointés, les hausses adaptées aux distances, les techniques de tir correctement appliquées ? Comment savoir si les nombreuses opérations de préparation d'un feu d'artillerie avaient été effectuées correctement ? Comment apprécier la justesse des corrections et l'efficacité des couverts protégeant une troupe soumise au feu ? La seconde difficulté consistait à communiquer rapidement cette appréciation à la troupe qui était en train de subir le feu en question[463].

Les règlements révèlent une conscience de ces problèmes et toute la difficulté de les résoudre. Ils soulignent l'importance et la complexité de la tâche des arbitres, qui se trouvait encore compliquée par le comportement des troupes exercées. Ces dernières ne tenaient généralement pas compte des effets du feu, soit qu'elles ignoraient qu'elles étaient soumises à son action, soit qu'elles en négligeaient l'efficacité indéterminée ou encore qu'elles « en méconnaiss[ai]ent intentionnellement les effets quant ils [étaient] de nature à gêner l'accomplissement de leur mission »[464].

Pour les arbitres, il ne suffisait pas d'employer d'une manière draconienne le « procédé de figuration des pertes »[465] pour obtenir une amélioration des comportements. Le risque de briser « la hardiesse et l'activité de l'infanterie »[466], donc son esprit offensif, et de renforcer la tendance à la manœuvre d'aile à tous les niveaux était très grand, comme l'a montré l'application exagérée des consignes par les arbitres aux alentours de 1910[467]. De plus, les contraintes relevant des structures de l'armée française et la nécessité d'une certaine

[461] *Instruction du 26 juillet 1913 sur le service d'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, p. 13.
[462] *Instruction du 26 juillet 1913 sur le service d'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, pp. 14-17.
[463] MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Est en 1911*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 29-32.
[464] *Instruction provisoire du 12 juin 1910 sur le service de l'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, p. 6. Ce mépris pour le feu est aussi souligné par le lieutenant-colonel de Cissey. CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, p. 4.
[465] *Instruction du 26 juillet 1913 sur le service de l'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, p. 21.
[466] MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Est en 1911*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 29-32.
[467] Pour Cissey, ce sont les exagérations de l'arbitrage qui sont la cause de la baisse de l'esprit offensif de l'infanterie à partir de 1910 et non le Règlement de 1904. Selon lui, cet esprit offensif était si développé qu'il a fallu créer un organe de modération pour les grandes manœuvres, l'arbitrage : « Le mouvement d'opinion qui a provoqué la refonte du Règlement de 1904, comme celle du Décret sur le service des armées en campagne, est né de l'impression chaotique et souvent déconcertante que donne, depuis quelques années, le spectacle des grandes manœuvres. Certains s'en prennent à nos doctrines de guerre, à nos idées sur la tactique, voire même à nos procédés de combat ; nous nous demandons si les maladresses des exécutants ne proviendraient pas plutôt de l'imperfection de nos méthodes d'instruction […] n'y aurait-il pas, dans le principe même qui préside à l'organisation des manœuvres, un germe d'erreur qui en dénaturerait le caractère et qui aurait, sa répercussion sur l'instruction des troupes ? » CISSEY, lieutenant-colonel de, *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912, pp. 7-11 ; MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Ouest en 1912*, paris, Charles-Lavauzelle, 1913, pp. 80-81.

rentabilité de l'instruction dans le temps disponible ont conduit l'Instruction de 1913 à conseiller une certaine prudence aux arbitres[468]. Une application trop stricte de la mise hors de combat des troupes privait beaucoup de soldats et de cadres de l'instruction, affaiblissait des unités aux effectifs déjà très inférieurs à ceux prévus organiquement et créait une accumulation d'hommes dans le voisinage des trains de combat qui risquait de tromper les organes de reconnaissance de l'adversaire[469].

L'impossibilité de simuler les effets du feu a eu une influence très grande et néfaste sur le comportement de la troupe et des cadres. Dès la fin des années 1880, un auteur anonyme établissait un catalogue accablant des conséquences[470]. Le service d'arbitrage n'a pas réussi à résoudre le problème. D'une part, ses exagérations, dans un contexte de recul de l'esprit offensif et de crise morale des premières années du XX^{e} siècle, ont renforcé ces tendances et encouragé la manœuvre à tous les échelons, sans pour autant corriger les erreurs communément commises antérieurement. Avec la renaissance de l'esprit offensif et l'élaboration de la Circulaire du 27 juin 1911, destinée à corriger les abus d'application de celle du 12 juin 1910, ces dernières continuèrent, renforcées par l'absence de précautions et la rapidité nouvelle des actions. L'offensive prit alors un aspect caricatural, avec des formations totalement inadaptées, une précipitation des actions, une absence de coordination et d'emploi du terrain et un mépris des effets du feu. A la veille de la guerre, l'Instruction de 1913 dénonçait non seulement l'ensemble de ces mauvais comportements, mais aussi, fait plus grave, les conséquences tactiques qui en découlaient : « […] les chefs ne tiennent pas toujours suffisamment compte des répercussions qu'exercent, les uns sur les autres, les engagements partiels. Dans ces conditions, les événements se succèdent avec une précipitation qui a pour conséquence de fausser le sens tactique des cadres et de la troupe, et un décousu qui empêche le développement rationnel des combinaisons du commandement. »[471]

Conclusion

La doctrine codifiée dans les règlements de la fin de 1913 et du début de 1914 n'est pas responsable des hécatombes des premiers mois de la Première Guerre mondiale. Elle a été adoptée beaucoup trop tard pour avoir été intégrée par les troupes. Les insuffisances de l'armée française sont dues à des défauts de pratique et à des problèmes d'unité de doctrine bien plus qu'à des défauts de la doctrine elle-même.

L'analyse des grandes manœuvres montrent que le niveau d'instruction de l'armée française était très bas, que la doctrine officielle, celle contenue dans le Service en campagne de 1895, était mal connue et mal appliquée. Le niveau intellectuel bas des officiers, l'absence de remise à niveau de leur formation en cours de carrière et la montée en grade basée sur des critères politiques plutôt que sur des critères de compétence eurent eu pour conséquence de fournir un

[468] *Instruction du 26 juillet 1913 sur le service de l'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, p. 21.
[469] *Instruction* du 12 juin 1910 ; *Conseils pratiques pour les arbitres* du 17 août 1911 ; MARTY-LAVAUZELLE, Roger, *Les manœuvres de l'Est en 1911*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, pp. 15-22.
[470] X mentionne l'invraisemblance ou la fausseté des opérations (prise de positions imprenables, marche de flanc ou en colonne sous le feu ennemi, attaque massée, disparition de la contre-attaque, disparition ou mauvais emploi des réserves) ; « précipitation démesurée » des mouvements offensifs ; gaspillage des munitions ; abandon des places réglementaires par les officiers ; négligence dans les rangs ; « absence de projets bien conçus et bien exécutés par l'insuffisance du temps nécessaire à leur préparation » ; absence de méthode et affaiblissement des liens tactiques. X, « Tactique des trois armes. Exposé des principes pouvant servir de base à la réglementation du service des arbitres », *Journal des sciences militaires*, décembre 1887, pp. 406-407.
[471] *Instruction du 26 juillet 1913 sur le service de l'arbitrage aux manœuvres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913, p. 3.

mauvais encadrement aux troupes. Ce dernier ne comprenait pas une doctrine relativement complexe et peu adaptée à chacun des niveaux hiérarchiques. De plus, en raison de l'éclatement de la pensée et de la très grande autonomie des corps d'armée en matière d'instruction, diverses idées étaient mises en pratique au sein des corps de troupes, en lieu et place de la doctrine.

De graves problèmes de structure et d'infrastructure ont par ailleurs largement contribué à empêcher une diffusion de la doctrine. Le haut commandement, divisé en plusieurs centres de pouvoir mal hiérarchisés et mal définis, n'arriva pas à choisir une doctrine parmi le large éventail proposé et à l'imposer à l'ensemble des grandes unités. En raison de l'organisation de l'armée, avec le service court et l'utilisation des réserves pour renforcer les unités d'active, les manœuvres ne permettaient pas d'exercer les troupes dans le cadre des structures prévues pour le temps de guerre. Le manque d'effectif à tous les niveaux contraignait à travailler avec des structures réduites donnant une fausse image des moyens à disposition et de la façon de les employer. Enfin, le manque de terrains d'exercice appropriés a empêché de donner une instruction pratique aux troupes, notamment dans le combat interarmes.

Les grandes manœuvres ont également eu une influence directe sur les pratiques de l'armée française. La mauvaise qualité de leur organisation a entraîné des comportements individuels et collectifs inadaptés aux conditions réelles de la guerre : emploi de formations serrées, suppression des phases d'exploration et d'approche, vitesse exagérée des actions, absence de coordination entre les formations et les armes, etc. L'absence de moyen de simulation efficace des pertes et la mauvaise qualité du service d'arbitrage contribua également au développement de ces mauvaises pratiques.

Mal entraînée, subissant les effets moraux de l'affaire Dreyfus et des conséquences de la prise de pouvoir par les radicaux, l'infanterie fut encore victime du manque d'indications concrètes du Règlement de 1904. Les unités qui l'appliquaient se mirent à pratiquer l'infiltration, perdant toute capacité offensive. Ce phénomène fut encore accentué par l'application brutale en 1910 des procédés d'arbitrage. Une vive réaction eut lieu. L'apparition des nouvelles idées offensives, la remise en question du Règlement d'infanterie, le renouveau du nationalisme se conjuguèrent avec les changements de pratique dans l'arbitrage. L'état d'esprit de l'armée française devint plus offensif que jamais. Il ne fut cependant encadré ni par une doctrine comprise et appliquée, ni par une organisation intelligente des manœuvres, ni par un service d'arbitrage judicieux. Tout concourait à la pratique d'une offensive directe et brutale. Cette pratique correspondait à l'esprit de la doctrine de l'« offensive à outrance », mais pas aux procédés codifiés dans ses règlements.

Conclusion

Les explications données jusqu'à présent par l'historiographie ne permettent pas de comprendre pourquoi l'armée française était si offensive en 1914, ni surtout pourquoi elle a connut de si terribles échecs durant les premiers mois de la Première Guerre mondiale. Pour comprendre le problème, il ne faut pas établir un lien direct de cause à effet entre la doctrine contenue dans les règlements de 1913-1914, l'« offensive à outrance », et les hécatombes de l'automne 1914. La doctrine est en effet arrivée trop de peu de mois avant le début des hostilités pour qu'elle ait pu être intégrée ou même simplement connue des troupes. De plus, la doctrine de l'« offensive à outrance » était beaucoup plus intelligente et équilibrée que ce qui en a généralement été dit, même si elle possédait des défauts. Elle intégrait la modernité (aviation, moyens de communications, fortification, etc.) et présentait une conception de la bataille beaucoup moins schématique qu'antérieurement. Les règlements étaient bien mieux structurés que les anciens et ne provoquaient pas de confusion entre les différents échelons. Enfin, la doctrine prévoyait un équilibre certain entre l'offensive et la défensive et entre l'emploi du feu et du mouvement.

Les raisons de l'augmentation de l'esprit offensif et de l'importance accordée aux forces morales sont nombreuses et souvent bien antérieures à ce qui a été affirmé par les historiens. La croyance en la supériorité de l'offensive sur la défensive était générale. Elle remonte à l'analyse de la défaite de 1870 et à l'étude plus globale des guerres. Elle augmenta pour de nombreuses raisons. L'alliance russe, le renouveau du nationalisme suite à l'affaire d'Agadir, la meilleure compréhension de la doctrine allemande, ainsi que l'héritage de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » contribuèrent, chacun à sa manière, au phénomène. L'importance croissante accordée aux forces morales joua également un rôle important. L'influence de Clausewitz doit cependant être considérée comme moindre. D'une part, il fut lu dans une perspective napoléonienne et l'on ne retint de lui que ce qui correspondait à ce que l'on découvrait dans ce que l'on imaginait être la doctrine de l'Empereur. D'autre part, l'engouement que l'on eut pour lui fut limité dans le temps. Après 1900, il ne fut plus étudié et l'on se contenta de reprendre quelques citations isolées de leur contexte. Les deux auteurs qui jouèrent un rôle primordial en matière de forces morales furent Ardant du Picq et surtout Cardot. Ardant du Picq influença l'ensemble de la pensée militaire française, mais ses idées furent simplifiées et reprises de manière partielle seulement. On ne garda de ses conceptions que certains éléments, qui se rapprochaient des idées développées par Cardot, éléments qui entraient en résonance avec les idées des nouveaux courants philosophiques et littéraires du début du XX^{e} siècle. Cardot bâtit sa doctrine en reprenant les thèses du général russe Dragomirov et, dans une moindre mesure, les idées de Clausewitz. Sa mystique de l'offensive

basée sur le sacrifice eut une influence sur l'ensemble des penseurs d'avant la Première Guerre mondiale.

La responsabilité des hécatombes du début de la Première Guerre mondiale revient aux mauvaises pratiques de l'armée françaises et non à sa doctrine. Le niveau d'instruction des troupes était très bas. Les officiers étaient mal formés dans le sens où, généralement, aucune formation supplémentaire ne leur était donnée après leur école d'officiers. La formation dispensée à l'Ecole supérieure de guerre ne concernait qu'une partie d'entre eux et avait lieu au début de leur carrière. Il n'y avait donc pas de remise à jour des connaissances. De plus, après 1900, le niveau intellectuel des officiers chuta du fait de l'intervention de critères politiques dans les nominations aux grades supérieurs, de la diminution du nombre des candidats aux écoles d'officiers et de la mise en place d'un nouveau système de promotion favorisant les sous-officiers. Par ailleurs, la routine de la vie de caserne freinait le dynamisme des meilleurs éléments qui préféraient faire carrière dans l'administration militaire que dans les grandes unités.

Mal encadrée, l'armée française fut aussi victime de ses structures défaillantes. Jusqu'à la réforme de 1911 et la nomination de Joffre à la tête de l'armée, le haut commandement était polycéphale, les centres de pensée et de décision éparpillés, les hiérarchies mal définies et les commandants de corps d'armée très autonomes. Dans de telles conditions, la multiplicité des courants de pensée, la fin de la primauté de l'Ecole supérieure de guerre en tant que centre de conception et de diffusion de la doctrine et la remise en cause de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » entraînèrent la disparition de l'unité de doctrine. Chacun appliquait les idées qu'il connaissait, qui lui convenaient ou qui plaisaient à son supérieur hiérarchique direct. Il n'y avait aucune autorité suffisamment puissante qui était capable d'imposer à l'ensemble de l'armée une doctrine unique. L'instauration du service court contribua également à diminuer le niveau d'instruction des troupes. Les problèmes d'effectifs étaient permanents ; le nombre d'hommes et de cadres détachés en missions spéciales obligeait à travailler avec des formations et des états-majors aux effectifs squelettiques, conduisant à la suppression de nombreux moyens de commandement et de logistique. Ainsi, les unités n'apprenaient pas à travailler dans le cadre qui aurait été le leur en cas de guerre. Enfin le manque de terrains d'exercices adaptés a limité l'instruction en matière de collaboration interarmes et d'emploi de la fortification.

La pratique des grandes manœuvres, telle qu'elle était réalisée, eut une double conséquence. D'une part, elle fit baisser, elle aussi, le niveau d'instruction des troupes. Elle participa au renforcement des pratiques et de l'esprit offensifs de l'armée. Mal conçues, les grandes manœuvres créèrent une vision irréaliste de la bataille. Les formations ne travaillaient pas dans le cadre qui aurait dû être le leur. Leurs missions étaient trop compliquées, leurs situations d'exercice irréalistes. Par manque de temps, nombre de phases importantes du combat étaient supprimées ou accélérées. Des invraisemblances étaient couramment pratiquées et entraînées. L'esprit de jugement et de décision des cadres n'était pas exercé. Quant à l'augmentation de l'offensive, elle résulta de nombreux facteurs. La suppression de certaines phases et la pratique du combat journalier développèrent la rapidité d'exécution au détriment du réalisme et de l'intelligence de la conception. L'absence de moyen de simulation des effets du feu conduisit à la négligence des moyens de protection. Les formations dispersées, le défilement, le camouflage et la fortification de campagne n'étaient pas indispensables, donc pas ou peu pratiqués, d'autant qu'ils ralentissaient considérablement le déroulement des activités.

Deux freins enrayèrent, provisoirement et dans une certaine mesure, le processus de développement des pratiques et de l’esprit offensifs. Le règlement d’infanterie de 1904, avec son principe de dispersion des formations, réduisit les capacités offensives des unités qui le mirent en pratique. Les procédés employés étaient proches de ceux de l’infiltration et empêchait toute action, d’autant qu’une application des principes de la « manœuvre napoléonienne » à des échelons inférieurs contribuait, elle aussi à cette diminution. L’autre frein fut une réglementation rigoureuse en matière d’arbitrage suivie d’une application drastique des procédés de figuration des pertes. Ces deux freins furent violemment critiqués. Ils n’agirent pratiquement plus à partir de 1910. Les mauvaises pratiques anciennes reprirent le dessus. L’esprit offensif fut encouragé par le renouveau du nationalisme, le développement de l’importance accordée aux forces morales et la diffusion d’un esprit offensif lié à l’élaboration de l’« offensive à outrance ». Ce renouveau des pratiques offensives, à partir de 1910, se fit dans une anarchie doctrinale complète. Il ne fut pas encadré par des procédés clairs et rationnels, unanimement répandus dans l’armée. Quatre ans plus tard, cette dernière savait qu’elle devait attaquer. Elle ne savait pas comment elle devait le faire et le fit sans distinction ni intelligence, avec les conséquences dramatiques que l’on connaît.

CONCLUSION

La défaite de 1870, qui mit en évidence la nette infériorité de l'armée française par rapport à l'armée allemande, causa un véritable traumatisme dans les milieux militaires français. Après la guerre, ces derniers, soulignant que cette infériorité était avant tout d'ordre doctrinal et intellectuel, cherchèrent le moyen de la compenser. S'inspirant du modèle de leur vainqueur, ils étudièrent sa doctrine et créèrent une institution équivalente à leur *Kriegsakademie* : l'Ecole supérieure de guerre. Les débuts de cette renaissance intellectuelle s'avérèrent laborieux. Tout était à construire, les carences intellectuelles des officiers étaient grandes, la routine ainsi que le manque de structures constituaient des freins importants.

Les premières études menées à l'Ecole supérieure de guerre firent découvrir Clausewitz, via la doctrine de l'armée allemande des années 1860-1870, ce qui souleva, dans un premier temps du moins, l'enthousiasme. Assez rapidement, les militaires français se désintéressèrent cependant du penseur allemand. Ils ne le comprirent pas et ne trouvèrent pas ce qu'ils recherchaient chez lui, une recette menant infailliblement à la victoire. Ensuite, Clausewitz les conduisit à Napoléon, que l'on commençait pas ailleurs à étudier de manière indépendante. Les études napoléoniennes amenèrent à considérer Clausewitz comme un mauvais interprète de l'Empereur. Selon les penseurs de l'Ecole supérieure de guerre, Clausewitz, qui n'avait pas disposé de l'ensemble de la documentation nécessaire à la compréhension des actes de Napoléon, n'en avait que partiellement saisi les intentions et les idées. De plus, ils jugèrent que les conceptions clausewitziennes de la guerre n'avaient pas toujours été bien comprises ni bien appliquées par Moltke. Dès lors, le modèle allemand, si attrayant quelques années auparavant, ne fut plus considéré comme l'exemple à suivre. On ne garda de lui que ce qui était considéré comme correspondant avec ce que l'on avait découvert, souvent antérieurement, dans les études napoléoniennes et historiques, c'est-à-dire avant tout l'importance des forces morales et la suprématie de l'offensive sur la défensive.

Les études napoléoniennes menées à l'Ecole supérieure de guerre permirent de mettre au point une doctrine, la « manœuvre napoléonienne », qui s'imposa en tant que doctrine officielle de l'armée française, avec sa codification dans le Service en campagne de 1895. Les bases historiques de cette doctrine étaient plus imaginaires que réelles. Toutefois, ce manque de fondements historiques ne constitue pas un argument contre la doctrine elle-même, dont les qualités et les défauts doivent être analysés en fonction des critères tactiques de la fin du XIX^{e} siècle et non en fonction de leur réalité par rapport à la guerre napoléonienne. En dépit de ses qualités, dont la première était de donner une doctrine à l'armée française, la « manœuvre napoléonienne » révélait plusieurs défauts, entre autres le rôle attribué à l'avant-garde générale et le concept d'attaque décisive. De plus, le Règlement d'infanterie de 1894, issu d'un courant de pensée parallèle d'origine russe (Dragomirov-Cardot), contenait nombre d'exagérations dans le domaine du moral et n'intégrait pas complètement la puissance du feu.

Des défauts plus graves, d'ordres méthodologique et conceptuel, accompagnaient ce courant de pensée. Si les pères fondateurs étaient généralement conscients de ces problèmes et ont su, dans une certaine mesure les éviter, leurs successeurs et surtout leurs subordonnés n'ont pas su se prémunir contre eux. Les défauts méthodologiques consistaient à lier trop intimement la méthode positive avec la méthode historique. L'histoire servait à constituer une doctrine que l'on « vérifiait », dans le cadre de la méthode positive, en utilisant les critères mêmes qui avaient servi à son élaboration. Au niveau conceptuel, on confondait les principes et les procédés, les différents niveaux hiérarchiques et on ne faisait pas de distinction de nature entre la tactique et la stratégie. Cette triple confusion entraîna la reprise et la « sacralisation » de procédés anciens que l'on érigea au rang de principes immuables, applicables à tous les échelons. De plus, l'absence de distinction entre les différents échelons et celle de nature entre tactique et stratégie, qui n'était envisagée qu'en tant que « tactique en plus grand », donnèrent une fausse image du combat des différentes formations. Celui des petites unités n'était pas perçu comme l'une ou l'autre phase du combat d'une formation supérieure, mais plutôt comme une réduction. L'engagement des bataillons et des régiments était envisagé comme celui des corps d'armée isolés, avec avant-garde et organe de flanquement et de reconnaissance, et comprenait de savantes manœuvres.

Ces confusions furent entretenues par les méthodes et les structures d'instruction des officiers. Ces derniers ne recevaient plus aucune formation, une fois sorti de l'école d'officiers. Ils ne remettaient donc pas à jour leurs connaissances et ne les adaptaient pas aux nouveaux niveaux hiérarchiques dans lesquels ils se trouvaient. Pour ceux qui passaient par l'Ecole supérieure de guerre, la situation n'était guère plus brillante. Leur formation était certes meilleure que celle des autres officiers, mais elle était également inadaptée. Elle leur était dispensée au début de leur carrière, alors qu'ils étaient jeunes lieutenants ou capitaines, et n'était pas complétée ultérieurement. De plus, elle n'était pas adaptée à leur niveau hiérarchique, car l'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre s'intéressait beaucoup aux niveaux hiérarchiques élevés et négligeait les formations inférieures.

Ces confusions se perpétuèrent dans le cadre de la doctrine de 1895. Il n'y eut pas de véritable séparation entre les niveaux des formations. De plus, on ne procéda pas selon une logique voulant que l'on réglementât l'engagement des formations en commençant par les échelons les plus élevés pour finir par les plus bas.

Dès le début du XX^{e} siècle, la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » fut contestée. Des auteurs, qui avaient analysé les conséquences de l'apparition des poudres sans fumée ou les événements de la guerre des Boers, critiquèrent la doctrine du Règlement de 1895. Négrier développa une doctrine basée sur un ordre mince et une manœuvre enveloppante, avec des formations très diluées et la transformation de la cavalerie en infanterie montée. Bien qu'ayant fait grand bruit, ses thèses furent rapidement abandonnées. Les conditions très particulières du conflit sud-africain ne permettaient pas de transposer certains enseignements dans le cadre d'une guerre européenne. En outre, le conflit russo-japonais remettait en cause ces nouvelles idées et semblait confirmer la valeur de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne ».

L'apparition d'armes nouvelles, mitrailleuses, artillerie à tir rapide, artillerie lourde, etc., suscita de nombreux débats ou en prolongea d'anciens au cours desquels la doctrine officielle fut, elle aussi, remise en cause. Ces débats furent enrichis par l'analyse des conflits contemporains, guerre russo-japonaise et guerres balkaniques, durant lesquels ces nouvelles armes étaient employées, souvent pour la première fois. Ils montraient toute la complexité

d'une pensée en pleine effervescence et qui n'arrivait pas à analyser de manière sereine et univoque les changements profonds en train de se manifester. Des conclusions diamétralement opposées étaient tirées des batailles de Mandchourie et des Balkans, selon que l'on eût employé les informations de l'un ou l'autre des belligérants ou privilégié l'une ou l'autre des caractéristiques des nouveaux matériels.

Enfin, les fondements de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » furent remis en question par les penseurs de la troisième génération. Bien que revendiquant toujours d'appartenir à ce courant de pensée, les successeurs des Lewal, des Maillard et des Bonnal, rejetèrent les principes de l'avant-garde générale et de l'attaque décisive. Ils ne faisaient en cela que suivre les particularismes de certains « pères fondateurs » et acceptaient les conclusions des nouvelles études historiques, plus sérieuses, qui remettaient en cause les principes mis en évidence, d'une manière hâtive, une vingtaine d'années auparavant.

Remise en cause par les théoriciens napoléoniens eux-mêmes, sapée dans ses fondements historiques, attaquée par divers courants de pensée opposés et mise en doute par certains enseignements tirés des conflits contemporains, la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » fut progressivement abandonnée, à partir de 1905 environ, par les officiers de l'armée française, bien qu'elle constituât la doctrine officielle jusqu'à la fin de l'année 1913, moment où une nouvelle doctrine entra en vigueur.

La période 1905-1913 s'est donc caractérisée par une absence d'unité de doctrine, qui ne faisait que s'accroître au fil des années. Rares étaient ceux qui défendaient encore l'intégralité de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne ». La situation devint si critique que Langlois fonda en 1907 la *Revue militaire générale* dans le but de défendre la doctrine officielle. Son successeur abandonna cette ambition et la revue devint un organe exprimant aussi d'autres opinions. Plus grave encore, l'Ecole supérieure de guerre perdit son rôle de courroie de transmission de la doctrine. Les professeurs n'enseignaient plus la doctrine contenue dans les règlements, mais leurs propres idées. La « trilogie » Maud'huy – Pétain – Debeney constitue une parfaite illustration de ce phénomène. Alors qu'avant 1905 Maud'huy reste encore dans un cadre napoléonien, Pétain, cinq ans plus tard, ne dit pas un mot du règlement d'infanterie en vigueur et Debeney, à la veille de la Première Guerre mondiale, analyse les nouvelles doctrines des armées russes et japonaises, en les passant au feu de la critique de ses idées personnelles. Cette situation ne fut pas bien perçue par les contemporains. Si certains auteurs montraient du doigt le problème, les rapports de synthèse sur le conflit russo-japonais révèlent que l'on pensait que l'Ecole supérieure de guerre continuait de diffuser la doctrine.

Contrairement à ce que l'historiographie a fréquemment affirmé, les penseurs militaires français ne furent ni stupides, ni rétrogrades[1]. Leurs études sur les nouvelles armes et leurs analyses des conflits contemporains n'étaient pas mauvaises et ne montraient pas un rejet *a priori* de la modernité. Les nouvelles armes et les nouveaux matériels furent généralement bien acceptés par les théoriciens, bien que l'on rencontre aussi des esprits rétrogrades. Cette acceptation était toutefois limitée par des raisons qui constituèrent un frein au plein développement des nouveautés. Sans parler des questions financières et des problèmes d'effectifs, ces raisons étaient au nombre de trois. Tout d'abord, les penseurs restèrent dans un

[1] Gat écrit que les « théoriciens militaires d'avant 1914, pas seulement en France, mais partout en Europe, ne souffraient pas de stupidité, comme cela est souvent suggéré. C'est plutôt le contraire ». Gat considère qu'ils étaient en fait « handicapé par un sens de l'histoire surdéveloppé et une conception de la guerre trop érudite ». GAT, Azar, *The Development of Military Thought : The Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 138.

cadre réaliste. Ils ne furent pas des visionnaires et ne s'intéressèrent aux nouveautés que dans ce qu'elles leur apportaient *hic et nunc*, en fonction des possibilités techniques du moment. Ils se méfiaient des visions d'avenir et des idées révolutionnaires dont la fausseté pouvait être mise en exergue par un conflit ultérieur, comme ce fut le cas avec certaines des idées développées par Négrier au lendemain de la guerre des Boers.

L'aviation constitue le meilleur exemple de cette attitude et les idées du colonel Estienne en sont la plus parfaite illustration. L'artillerie lourde et les obusiers entrent aussi, dans une certaine mesure, dans cette optique. Ces armes ne furent pas rejetées dans le cadre de la guerre de siège ou dans celui de la lutte contre des positions fortement aménagées. Ce sont les limites d'efficacité et de mobilité montrées par Langlois dans le cadre de la guerre de campagne et de mouvements qui constituèrent l'argumentation principale de ceux qui refusaient de doter les corps d'armée de ces nouvelles armes.

Cette remarque nous amène directement au deuxième frein, la doctrine. Les nouveaux matériels ne devaient entraver ni la mobilité, ni les capacités offensives des troupes. Dans ces deux thèses, il ne faut pas seulement voir les résultats des études clausewitzo-napoléoniennes. Il faut aussi voir une réaction contre la doctrine des « belles positions », axée sur l'immobilisme et la puissance du feu (mitrailleuses et Chassepot), qui conduisit au désastre de 1870 qui était encore très présent dans l'esprit des militaires.

Enfin, le troisième frein fut constitué par un certain immobilisme intellectuel. Outre la baisse du niveau intellectuel des officiers à partir du début du XX^{e} siècle, cet immobilisme fut surtout la conséquence de la création d'autorités et du dogmatisme dans l'application de la doctrine. Ces deux éléments furent particulièrement déterminants, d'autant qu'entre 1905 et 1910, les progrès techniques furent très rapides, qui remettaient en cause les études et les conclusions tirées d'expériences faites avec des matériels anciens.

Quant aux analyses des conflits contemporains, elles manquèrent souvent de méthode et de recul. L'étude de l'actualité était difficile, d'autant que les différents chargés de mission furent sans doute instrumentalisés par les belligérants. De plus, leurs conclusions étaient trop variées et contradictoires pour permettre d'en tirer des enseignements effectifs. La guerre russo-japonaise fut, en fin de compte, la seule qui aurait permis de modifier la doctrine avant le début de la Première Guerre mondiale. La guerre des Boers était trop particulière, même s'il était possible d'en tirer des enseignements en matière de tactique d'infanterie. Les guerres balkaniques, elles, se produisirent trop tardivement. En outre, les vainqueurs avaient adopté les matériels et les doctrines français alors que les vaincus avaient été formés et équipés par les Allemands. Cela tua dans l'œuf toute remise en question.

La diversité et les aspects contradictoires des enseignements tirés des conflits contemporains s'expliquent en dernière analyse par le manque d'ensemble des méthodes de travail, la difficulté d'analyser des événements complexes déterminés par de très nombreux facteurs difficiles à isoler et par l'emploi de sources officielles ou orales. Ces dernières étaient souvent contradictoires, susceptibles de manipulations à des fins de propagandes ou fortement marquées en raison de l'appartenance à telle ou telle école de pensée, cela, sans tenir compte des problèmes que posent, en eux-mêmes, les études basées sur des témoignages. Bien sûr, les prédispositions à accepter ou à rejeter tel ou tel enseignement en fonction de l'appartenance doctrinale ont sans doute aussi jouer un rôle. Ce facteur ne doit toutefois pas être privilégié par rapport aux autres, surtout dans une étude d'ensemble. Enfin, il ne faut pas négliger le fait qu'un certain nombre des enseignements étaient négatifs ou particuliers, c'est-à-dire qu'ils

montraient ce qu'il ne fallait pas faire ou s'appliquaient à des situations très précises, dans le cadre d'un contexte totalement différent de celui d'une guerre européenne. Ils ne donnaient en fin de compte aucune indications positive sur la manière d'agir sur un champ de bataille occidental.

En dépit de ces difficultés, les études tirèrent nombre d'enseignements justes de ces conflits. Les rapports insistent sur la supériorité de l'offensive et de la manœuvre, l'importance de la fortification, les très grandes consommations en munitions, la nécessité du camouflage et de l'adoption d'un uniforme et d'un équipement adaptés, l'importance des combats de nuit et l'utilité des mitrailleuses. L'importance de certains de ces enseignements a toutefois été atténuée par des oppositions ou des remarques émises par des membres des missions eux-mêmes. De plus, si des enseignements généraux étaient faciles à tirer, il n'en allait pas de même quant à l'organisation et à la doctrine qui devaient en découler. L'exemple des mitrailleuses est tout à fait significatif à ce propos. Si tous les chargés de mission ont souligné le rôle joué par cette nouvelle arme dans le conflit russo-japonais, les désaccords étaient profonds en ce qui concernait l'organisation et la tactique à adopter.

L'ensemble des débats autour des nouvelles armes et des enseignements à tirer des conflits contemporains ne doit pas être isolé d'un facteur qui a souvent été écarté par les historiens : le processus décisionnel en matière de changement de doctrine. La pensée militaire n'est pas la doctrine. Certes, elle l'influence et se trouve généralement à l'origine des changements. Les idées ne passent toutefois pas automatiquement de la première à la seconde. Des querelles de fond et des luttes d'influence se produisent entre les différents acteurs d'un système aussi complexe qu'une armée.

Dans le cadre qui est celui de l'armée française de la décennie d'avant-guerre, la situation est complexe. La pensée militaire atteignait un degré de complexité extrême, les conflits doctrinaux étant très complexes, s'imbriquant les uns dans les autres et s'influençant mutuellement. Les différents organismes, Ecole supérieure de guerre, services de l'état-major général, Conseil supérieur de la guerre, comités et directions d'armes, commissions de rédaction des règlements, etc., travaillaient de manière cloisonnée et indépendante, sans réel contrôle de la part d'un haut commandement disposant de l'autorité et de l'appui politique nécessaires et dans une atmosphère délétère du fait des querelles politiques. Dans de telles conditions, il était impossible de maintenir une unité de doctrine, de prendre des décisions fermes et de les faire appliquer dans l'ensemble de l'armée. Les études menées sur les armes et les conflits contemporains se perdaient dans les méandres d'une hiérarchie compliquée au sein de laquelle les différents acteurs défendaient des conceptions différentes, voire contradictoires, et empêchaient toute réalisation de projets dont ils ne partageaient pas les idées.

A partir de 1911, avec la nomination de Joffre à la tête de l'armée et le renforcement de l'autorité de sa fonction, la situation s'améliora. Toutefois, les querelles et les blocages ne disparurent pas pour autant, comme le montre la question des obusiers et de la plaquette Malandrin. De plus, le mal était profond et le remède tardif. La nouvelle doctrine, entrée en vigueur à la fin de 1913 et au début de 1914, arriva trop tard pour remettre de l'ordre avant le début des hostilités. Elle ne fut pas appliquée au cours des grandes manœuvres d'automne et ne put être, par conséquent, diffusée à une large échelle. Vu la diversité et la complexité de la pensée militaire dans la décennie précédente, vu aussi l'opposition qu'elle rencontra au moment de sa présentation au Centre des hautes études militaires en 1910, vu enfin le secret dont elle fut entourée avant la parution des règlements, elle n'était connu que d'un nombre

restreint de militaires. Les règlements n'ont donc pas constitué une simple codification d'éléments préexistants, largement diffusés, acceptés et appliqués au sein de l'armée française. Dès lors, ce n'est pas avec la nouvelle doctrine que cette dernière entra en guerre en août 1914.

La doctrine développée par Grandmaison n'est pas responsable des hécatombes de l'automne 1914. De plus, elle ne contenait pas la plupart des grands défauts qu'on lui a attribués, même si, loin s'en faut, elle n'était pas parfaite. Elle possédait des qualités importantes : un certain équilibre entre l'offensive et la défensive, bien qu'elle fût marquée par un esprit offensif marqué, un équilibre aussi entre le feu et le mouvement, une conception moins schématique et plus réaliste de la bataille, une structure et une hiérarchisation appropriées des textes et, enfin, une intégration de la modernité.

Les raisons de l'esprit très offensif et de l'importance accordée aux forces morales par cette doctrine ont été différemment interprétées par l'historiographie. Si des causes d'ordre philosophique, idéologique, structurel et psychologique ont pu jouer un certain rôle, il ne faut pas leur accorder plus d'importance qu'elles n'en ont eu. Elles ont certainement eu une influence importante sur l'état d'esprit et sur l'application des doctrines. Elles ont aussi sans doute poussé l'ensemble de la pensée vers une radicalisation de l'importance accordée à l'offensive. En revanche, elles ont eu une influence beaucoup plus limitée sur la nouvelle doctrine adoptée à la veille de la Première Guerre mondiale. Si elles en ont forgé l'état d'esprit, elles n'ont pas eu toute l'influence que l'on a dit sur le contenu.

Quant à l'influence de Clausewitz, elle n'a pas eu non plus l'importance que lui a attribuée Liddell Hart et ses disciples. L'esprit offensif est une constante générale de la pensée militaire française dans la période 1871-1914. Enseignement majeur de la guerre franco-prussienne, il est antérieur à la découverte de Clausewitz. Sa valeur a certes été plus ou moins importante en fonction des courants de pensée, mais presque tous insistaient sur le fait que seule l'offensive permettait d'obtenir un résultat. De plus, la doctrine de Grandmaison est née en partie d'une réaction contre la doctrine en vigueur, ou plutôt son application, qui, exagérant nombre de principes de précaution, faisait perdre toute capacité offensive aux formations.

En matière de forces morales, si Clausewitz a été une source d'inspiration importante, même après le désintérêt dont il fut victime, deux autres influences ont joué un rôle bien plus déterminant. La première, qui est double, est d'origine française. Les penseurs de l'école de la « manœuvre napoléonienne » ont aussi puisé leur conception chez Napoléon et chez Ardant du Picq. La seconde est d'origine russe. Cardot, dès la fin des années 1880, après avoir été à l'origine des études clausewitziennes, a diffusé en France les idées de Dragomirov. C'est cette dernière influence qui créa la véritable opposition entre forces morales et forces matérielles. Alors qu'avec Clausewitz, Napoléon et Ardant du Picq, l'importance de la puissance du feu était généralement conservée, avec l'école russe, les forces morales prirent une importance démesurée, le choc devint le mode d'action prépondérant au détriment du feu. Ces deux courants ont existé, côte à côte, jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, même si l'école russe devint prédominante. Ils n'ont pas toujours été bien distingués, ni par l'historiographie, ni par les contemporains non plus sans doute, tant ils paraissaient proches et pouvaient être confondus si on ne les analysait pas d'une manière approfondie et globale.

Les causes des pratiques inadaptées de l'armée française et des hécatombes du début de la Première Guerre mondiale qui en ont été la conséquence ne doivent pas être cherchées dans la doctrine adoptée en 1913-1914. Il faut plutôt les chercher dans l'application de la doctrine

précédente, c'est-à-dire celle de la « manœuvre napoléonienne », au cours de la décennie qui a précédé le début des hostilités.

Les rapports sur les grandes manœuvres et sur l'instruction montrent que le niveau d'instruction de l'armée française était très bas et que la doctrine restait souvent mal connue, voire inconnue. La responsabilité de cette absence de diffusion de la doctrine incombe à de nombreux facteurs tels que la volonté de maintien du secret, la faiblesse intellectuelle et de caractère des officiers, notamment des colonels, qui ne jouaient pas leur rôle d'instructeur, l'absence d'infrastructure permettant une instruction appropriée ou d'une formation continue chez les officiers. A partir de 1905 environ, s'ajoutèrent à ces facteurs le développement d'une pensée militaire touffue et complexe, ainsi que la diminution de l'importance du rôle de courroie de transmission de la doctrine de l'Ecole supérieure de guerre.

Les grandes manœuvres ont elles-mêmes influencé les pratiques de l'armée française. Leur organisation défectueuse, l'absence de réalisme des situations et des scénarios, le raccourcissement des différentes phases de la bataille, voire la suppression de certaines d'entre elles, l'absence d'un service d'arbitrage approprié et la difficulté à simuler les effets du feu ont conduit l'armée française à adopter des pratiques inadaptées aux réalités du combat, contraires au bon sens et souvent à la doctrine. Dans ce cadre, la volonté de lutter, dès 1910 environ, contre la mauvaise application du Service en campagne de 1895 et du Règlement d'infanterie de 1904, mauvaise application se traduisant par une perte de la puissance offensive, a débouché sur une augmentation de l'esprit offensif de l'armée française. Cette augmentation ne fut pas canalisée par une application judicieuse des procédés contenus dans les règlements et elle entra en résonance avec un état d'esprit général de plus en plus offensif et dans lequel les facteurs moraux prenaient également une importance croissante, ainsi qu'avec un nationalisme en pleine renaissance à la suite de la crise d'Agadir.

A la veille de la Première Guerre mondiale, les défauts de l'armée française n'étaient que très partiellement ceux de la doctrine. Ils étaient avant tout ceux d'une insuffisance générale en matière d'unité de doctrine, ou simplement de connaissance de la doctrine, et en matière d'instruction. Ils se doublaient, de plus, d'un état d'esprit extrêmement offensif et inadapté à la puissance du feu contemporaine, état d'esprit qui n'était pas canalisé par des procédés d'application appropriés.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Etudes

A. : « L'Ecole supérieure de guerre et son enseignement », *Revue de Paris*, 15 juin 1920, pp. 783-794

ADAM, Juliette : *Le capitaine Gilbert*, Paris, Nancy, Strasbourg, Berger-Levrault, 1924

AMOUROUX, Henri : *Pétain avant Vichy, la guerre et l'amour*, Paris, Fayard, 1967

ARNOLD, Joseph C. : « French Tactical Doctrine », *Military Affairs*, 1978, no 42, pp. 61-67

ARON, Raymond : *Penser la guerre, Clausewitz. II. L'âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976

« La découverte de Clausewitz dans l'enseignement militaire français aux alentours de 1880 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 39-43

BACH, André : *L'armée de Dreyfus. Une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'Affaire »*, Paris, Tallandier, 2004

BECKER, Jean-Jacques ; AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane : *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, Sedes, 1995

BELLENGER, Georges : *Pilote d'essais : du cerf-volant à l'aéroplane*, Paris, L'Harmattan, 1995

BERNEDE, Alain : « L'enseignement de la fortification à l'école supérieure de guerre avant la Première Guerre mondiale, ou de la cohérence d'un enseignement et d'une doctrine », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense* (no 10, Histoire de la fortification), ADDIM, 1999, pp. 279-302

BLIN, colonel : *Préparation à l'examen de l'Ecole supérieure de guerre. Histoire de l'organisation et de la tactique des différentes armes (1610 à nos jours)*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1931

BOUCHER, Arthur : *Les lois éternelles de la guerre. Les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925

BOURGET, Pierre : *Un certain Philippe Pétain*, Paris, Castermann, 1966

BOWDITCH, John : « The Concept of Elan Vital : A Rationalization of Weakness », in EARLE, E.M. (éd.), *Modern France, Problems of the 3rd and 4th Republics*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1951, pp. 32-43

BUCHOLZ, Arden : *Hans Delbrück and the German Military Establishment : War Images in Conflict*, Iowa City, University of Iowa Press, 1985

CARLIER, Claude : *Sera maître du monde, qui sera maître de l'air : La création de l'aviation militaire française*, Paris, ISC, Economica, 2004

CARRIAS, Eugène : *La pensée militaire française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960

Centenaire de l'école supérieure de guerre, 1876-1976, s.l., s.e., s.d.

CHALLENER, Richard D. : *The French Theory of the Nation in Arms*, New York, Columbia University Press, 1955

CLAEYS, Louis : *Delcassé*, Pamiers, Acala, 2001

COCHIN, colonel : « Responsabilité d'avant-guerre », *Le Correspondant*, 10 avril 1933, pp. 44-63

COLE, Ronald H. : « Victor Michel : The Unwanted Clairvoyant of the French High Command », *Military Affairs*, décembre 1979, pp. 199-201

COLSON, Bruno : « La première traduction française du « VOM KRIEGE » de Clausewitz et sa diffusion dans les milieux militaires français et belge avant 1914 », *Revue belge d'histoire militaire*, mars 1986, pp. 346-357

CONTAMINE, Henri : *La revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957

La victoire de la Marne, 9 septembre 1914, Gallimard, 1970

COUR, P.A. : « L'évolution des doctrines et règlements avant la guerre et la valeur technique de notre infanterie. La guerre et ses conséquences », *Revue militaire générale*, mars 1921, pp. 174-177

COUTAU-BEGARIE, Hervé : *Traité de stratégie*, Paris, Economica, Institut de stratégie comparée, 1999

CRAIG, Gordon A : « Delbrück : The Military Historian », *in* PARET, Peter, Makers *of Modern Strategy from Machiavelli to the Nuclear Age*, Princeton, Princeton University Press, 1986, pp. 326-353

DEFONTAINE, lieutenant-colonel : *Historique de l'Ecole supérieure de guerre*, Ecole supérieure de guerre, texte non publié, 1913

DELBRÜCK, Hans : *Geschichte der Kriegskunst*, Berlin, 1900-1927, 4 volumes

DELMAS, Jean : « Aperçu historique des méthodes », *Bulletin trimestriel de l'Association des amis de l'Ecole supérieure de guerre*, no 57, 1973, 1er trimestre, pp. 42-45

DOISE, Jean ; VAISSE, Maurice : *Diplomatie et outil militaire*, Paris, Imprimerie nationale, 1987

DUFOUR, général : *Histoire de la guerre mondiale. Joffre et la guerre de mouvement. 1914*, Paris, Payot, 1937

DURIEUX, Benoît : *Clausewitz en France 1832-2002*, Mémoire de DEA du CID-EPHE sous la direction d'Hervé Coutau-Bégarie

ECHEVARRIA II, Antulio J. : *After Clausewitz. German Military Thinkers Before the Great War*, Lawrence, University Press of Kansas, 2000

ENGERAND, Fernand : *Le secret de la frontière 1815-1871-1914 Charleroi*, Paris, Bossard, 1918

ESCLAIBES, lieutenant-colonel d' : « La pensée militaire. Grandmaison », *Revue militaire d'information*, 25 juin 1952, pp. 22-24

FONVILLE, général : « L'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre et la guerre », *Revue de Paris*, 1er juin 1916, pp. 449-488

FULLER, J.F.C. : *The Conduct of War 1789-1961. A Study of the Impact of the French, Industrial and Russian Revolution on War and its Conduct*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press, 1961

GASCOUIN, F. : *Le triomphe de l'idée. 1914*, Paris, Berger-Levrault, 1931

GAT, Azar : , « Ardant du Picq's Scientism, Teaching and Influence », *War & Society*, octobre 1990, pp. 1-16

The Development of Military Thought : The Nineteenth Century, Oxford, Clarendon Press, 1992

A History of Military Thought : From the Enlightenment to the Cold War, Oxford, Oxford University Press, 2001

GEROME, Auguste-Clément : *Essai historique sur la tactique de l'infanterie depuis l'organisation des armées permanentes jusqu'à nos jours*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1903, 2e édition revue et augmentée

GIRARD, Louis-Dominique : *Mazinghem ou la vie secrète de Philippe Pétain 1856-1951*, Paris, Louis-Dominique Girard, 1971

GIRARDET, Raoul : *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Plon, 1953

« L'enseignement de l'histoire à l'Ecole supérieure de guerre (1876-1939) », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 99-103

GOURMEN, Pierre : « Lewal, Maillard et Bonnal. Leur influence sur la doctrine militaire française », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 33-37

GOYA, Michel : *La chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne (1914-1918)*, Paris, Tallandier, 2004

GRAHAM, Dominik : « *Sans Doctrine* : British Army Tactics in the First World War », *in* TRAVERS, Timothy; ARCHER, Christon, *Men at War. Politics, Technology and Innovation int the Twentieth Century*, Chicago, Precedent Publishing, 1982, pp. 69-92

GRIFFITH, Paddy : *Forward into Battle. Fighting Tactics from Waterloo to Vietnam*, Chichester, Antony Bird Publications, 1981

Military Thought in the French Army 1815-1851, Manchester, New-York, Manchester University Press, 1989

GUITTON, Jean : « La pensée et la guerre chez Foch », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 53-57

HERMANN, David G. : *The Arming of Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1996, pp. 86-92

HERING, général : *La vie exemplaire de Philippe Pétain*, Paris, Livres, 1956

HÖHN, Reinhard : *Die Armee als Erziehungsschule der Nation. Das Ende einer Idee*, Bad Harzburg, Verlag für Wissenschaft, Wirtschaft und Technik, 1963

HOWARD, Michael E. : « The Influence of Clausewitz », introduction de CLAUSEWITZ, Karl von, *On War*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1976

Clausewitz, Oxford, Oxford University Press, 1983

« Men against fire: The Doctrine of the Offensive in 1914 », *in* PARET, Peter, *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to the Nuclear Age*, Princeton, Princeton University Press, 1986, pp. 510-526

IRVINE, Dallas D. : « The French Discovery of Clausewitz and Napoléon », *Journal of the American Military Institute*, 1942, no 4, pp. 143-161

ISAAC, Jules : « Plutarque a menti », *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, juillet 1923, pp. 168-174

JOFFRE, Ferdinand : *Mémoires (1910-1917)*, Paris, Plon, 1932, 2 volumes

KEHR, ECKART : *Economic Interest, Militarism, and Foreign Policy. Essays on German History*, Berkeley, University of California Press, 1977

KEYNES, John Maynard : *Two Memoirs*, Londres, Garnett, 1949

KIEFFER, commandant : « Quelques conséquences de la guerre russo-japonaise de 1904-1905 sur l'enseignement de l'Ecole supérieure de guerre, d'après une série de conférences sur les fortifications de campagne professées en 1912 », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 75-84

KITCHEN, Martin : *The German Officer Corps 1890-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1968

KRUMEICH, Gerd : *Armaments and Politics in France on the Eve of the First World War : the Introduction of Three Years Conscription 1913-1914*, Warwickshire, Dover, Berg, 1984

« L'offensive « à outrance » et la crainte de « l'attaque brusquée ». Problèmes politiques et militaires de la « loi de trois ans » de 1913 », in *Forces armées et systèmes d'alliances. Colloque international d'histoire militaire et d'étude de défense nationale, Montpellier, 2-6 septembre 1981*, Paris, 1983, pp. 447-454

LAFFARGUE, capitaine : « Etude comparée sur la tactique des feux d'infanterie avant et depuis la guerre de 1914-1918 », *Revue militaire générale*, mai-juin 1921, pp. 314-352 ; octobre 1921, pp. 768-780 ; décembre 1921, pp. 926-940 ; mars 1922, pp. 199-213 ; juillet 1922, pp. 564-574 ; août 1922, 625-632 et mai-juin 1921, pp. 346-348

LA GORCE, Paul-Marie de : *The French Army : A Military-Political History*, Londres, Weidenfeld, 1963

LARDEMELLE, général de : *1914. Le redressement initial*, Paris, Berger-Levrault, 1935

LAURE, général : *Pétain*, Paris, Berger-Levrault, 1941

LESOUEF, Pierre : « La création de l'Ecole de guerre (1871-1880) et sa double mission », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, 1976, s.l., s.e., s.d., pp. 25-30

LIDDELL HART, Basil H. : *Foch, The Man of Orleans*, Londres, Eyre and Spottiwoode, 1931

The Ghost of Napoleon, New Haven, Yale University Press, 1937

« French Military Ideas before the First World War », in GILBERT, M. (éd.), *A Century of Conflict 1850-1950, Essay for A.J.P. Taylor*, Londres, Hamish Hamilton, 1966, pp. 135-148

LINDEMANN, Thomas: *Les doctrines darwiniennes et la guerre de 1914*, Paris, Economica, Institut de stratégie comparée, 2001

LUCAS, lieutenant-colonel : *L'évolution des idées tactiques en France et en Allemagne pendant la guerre de 1914-1918*, Paris, Berger-Levrault, 1923

MARPEAU, Benoît, : *Gustave Le Bon. Parcours d'un intellectuel*, Paris, CNRS, 2000

MARWEDEL, Ulrich : *Carl von Clausewitz Persönlichkeit und Wirkungsgeschichte seines Werkes bis 1918*, Boppard am Rhein, Harald Boldt Verlag, 1978

MAURICE, Roger : « Les théories militaires d'avant la guerre », *Mercure de France*, 1er décembre 1917, pp. 399-424

MAYER, Emile : *Trois maréchaux : Joffre, Galliéni, Foch*, Paris, Gallimard, 1928

MERLIER, G. : « De Grandmaison penseur et écrivain militaire », in *Actes du quatre-vingt-septième congrès national des sociétés savantes. Poitiers 1962*, Paris, Imprimerie nationale, 1963, pp. 529-541

MICHON, Georges : *La préparation à la guerre : La loi de trois ans (1910-1914)*, Paris, Librairie des sciences politiques et sociales Marcel Rivière, 1935

MONTEILHET, J. : *Les institutions militaires de la France (1814-1924). De l'armée permanente à la nation armée*, Paris, Félix Alcan, 1926

MURAISE, Eric : *Introduction à l'histoire militaire*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1964

NACHIN, capitaine : « Les règlements de manœuvres d'infanterie d'avant-guerre », *Revue militaire française*, 1er novembre 1922, pp. 225-252

NACHIN, Lucien : « Ardant du Picq », *Revue militaire générale*, septembre 1925, pp. 358-371 et octobre 1925, pp. 54-67

Ardant du Picq, Paris, Berger-Levrault, 1948

NEUMANN, Sigmung ; HAGEN, Mark von : « Engels and Marx on Revolution, War, and the Army in Society », *in* PARET, Peter, Makers *of Modern Strategy from Machiavelli to the Nuclear Age*, Princeton, Princeton University Press, 1986, pp. 262-280

OSTERTAG, Heiger : *Bildung, Ausbildung und Erziehung des Offizierkorps im deutschen Kaiserreich 1871 bis 1981 : Eliteideal, Anspruch und Wircklichkeit*, Frankfort, Pater Lang, 1990

PEDRONCINI, Guy, *Le haut Commandement français et la conduite de la guerre 1917-1918*, thèse de l'Université de Lille III, 1971

Pétain, général en chef, Paris, Presses universitaires de France, 1974

« Stratégie et relations internationales : La séance du 9 janvier 1912 du Conseil supérieur de la défense nationale », *Revue d'histoire diplomatique*, janvier-juin 1977, pp. 145-158

Pétain. Le soldat et la gloire. 1856-1918, Paris, Perrin, 1989

PELLISSIER, Pierre : *Philippe Pétain*, Paris, Hachette, 1980

PETIT, Victor : *A la recherche d'Ardant du Picq. Lettres inédites de Syrie*, Paris, Berger-Levrault, 1954

PIERREFEU, Jean de : *Plutarque a menti*, Paris, Grasset, 1923

PORCH, Douglas : « L'armée française et l'esprit d'offensive 1900-1914 », *Annales de l'Université des sciences sociales de Toulouse*, 1977, pp. 155-187

The March to the Marne : The French Army, 1871-1914, Cambridge, London, etc., Cambridge University Press, 1981

« Clausewitz and the French, 1871-1914 », in MANDEL, E. (éd.), *Clausewitz and Modern Strategy*, Londres, Frank Cass, 1986, pp. 287-301

POSSONY, Stefan ; MANTOUX, Etienne : « Du Picq and Foch : The French School », in EARLE, E.M. (éd.), *Makers of Modern Strategy from Machiavelli to Hitler*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1944, pp. 206-233

QUELOZ, Dimitry « La pensée militaire française et les enseignements tactiques de la guerre des Boers », *Stratégique* no 84, 4/2001, pp. 61-83

REICHEL, Daniel : *Etudes et documents. Le feu*, Armée suisse, Service historique, 1982-1983

Etudes et documents. Le choc, Armée suisse, Service historique, 1984

Etudes et documents. La manœuvre et l'incertitude, Armée suisse, Service historique, 1986

REPINGTON, Charles à Court : « Tendencies of the German Army », *in Essays and Criticism*, Londres, Constable and Co, 1913

REVOL, J. : « A l'Ecole supérieure de guerre (1903-1905) », *Revue historique des armées*, 1979, no 3, pp. 130-144

ROCOLLE, Pierre : « Maîtres et disciples avant la Première Guerre mondiale », in *Centenaire de l'école supérieure de guerre 1876-1976. Actes du colloque 13-14 mai 1976*, s.l., s.e., s.d., pp. 45-52

SCHAPIRA, Jacques ; LERNER, Henri : *Emile Mayer. Un prophète bâillonné*, Paris, Michalon, 1995

SCHNEIDER, Fernand : *Histoire des doctrines militaires*, Paris, Presses, universitaires de France, 1957

SCHULTE, Bernd F. : *Die deutsche Armee 1900-1914 : Zwischen Beharen und Verändern*, Düsseldorf, Droste Verlag, 1977

SERMAN, William : *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris, Aubier Montaigne, 1982

SNYDER, Jack : *The Ideology of the Offensive. Military Decision Making and the Disasters of 1914*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1984

TRAVERS, Thimoty: « Technology, Tactics, and Morale : Jean de Bloch, the Boer War, and British Military Theory, 1900-1914 », *The Journal of Modern History*, 51, 1979, pp. 264-286

TOURNES, René : *L'histoire militaire. But et utilité – Difficultés et méthodes. La crise de l'histoire. L'enseignement de l'histoire dans les Ecoles militaires préparatoires et à l'Ecole de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922

TUCHMAN, Barbara : *The Guns of August*, New York, The Macmillan Company, 1962

WANTY, Emile : *L'art de la guerre*. T. 2 : *De la guerre de Crimée à la Blitzkrieg hitlérienne*, Paris, Verviers, Gérard et Cie, l'Inter, 1967

WEYGAND, Maxime : *Histoire de l'armée française*, Paris, Flammarion, 1938

ZANIEWICKI, Witold : « L'impact de 1870 sur la pensée militaire française », *Revue de défense nationale*, août-septembre 1970, pp. 1331-1341

Sources

Ouvrages et articles publiés

A.B. : « Le règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne », *Journal des sciences militaires*, 15 novembre 1910, pp. 123-138

ACCAMBRAY, Léon : *Pour la puissance de la patrie. L'armée qui se meurt. L'armée qui va renaître*, Paris, Librairie Aniéré J Victorion et Cie, 1913

ADER, Clément : *La première étape de l'aviation militaire en France*, Paris, J. Bosc, 1907

L'aviation militaire, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909

L'avionnerie militaire, pointage aérien, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912

AGATHON (MASSIS, Henri ; TARDE, Alfred de) : *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913

ANONYME : « Observations sur les grandes manœuvres », *Journal des sciences militaires*, septembre 1880, pp. 183-189

ANONYME : « Examen critique de la direction actuellement donnée aux opérations de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, avril 1881, pp. 52-88

ANONYME : « Mémoire relatif à l'instruction du 8 décembre 1879 sur l'emploi de la cavalerie en liaison avec les autres armes », *Journal des sciences militaires*, août 1881, pp. 278-300

ANONYME : *La lance à la cavalerie légère*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913

ARDANT DU PICQ, Charles : *Etude du combat d'après l'antique*, Besançon, Vve Valluet et fils, 1868

Etudes sur le combat, Paris, Hachette, 1880

Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne, Paris, Chapelot, 1903

Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne, Paris, Champ libre, 1978

ARES, Claude : *La décadence intellectuelle de l'armée*, Paris, Jouve & Cie, 1912

A.T. : « A propos des dernières manœuvres de cavalerie au camp de Châlons. Tactique de l'artillerie à cheval dans le combat de cavalerie contre cavalerie », *Journal des sciences militaires*, octobre 1886, pp. 5-27

AUBERT, capitaine d' : « La cavalerie dans la guerre de demain. La fonction et l'organe », *Revue de cavalerie*, décembre 1912, pp. 495-532

AUBERT, lieutenant : *Emploi tactique des mitrailleuses*, Paris, Chapelot, 1908

AUBIER, A. : *La cavalerie napoléonienne peut-elle encore servir de modèle ?*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1902

Cavalerie. Essai de mise au point, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1903

AUGEY-DUFRESSE, L. : « Service de la cavalerie en campagne », *Journal des sciences militaires*, février 1875, pp. 161-190, mars 1875, pp. 362-390 et avril 1875, pp. 531-551

B., colonel : *La poudre sans fumée et ses conséquences tactiques*, Paris, Jouvet et Cie, 1890

BAIGNOL, R. : « La quatrième arme en liaison avec les trois autres » *Revue du génie militaire*, novembre 1908, pp. 419-432

BASTIEN, G. : *L'organisation du terrain sur le champ de bataille. Méthode de discussion et étude de cas concrets de fortification passagère à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de guerre*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1909

Notions de tactique générale. Organisation et propriétés des quatre armes. Méthode de discussion et étude de cas concrets. Stationnement, mouvement, combat. Objet, agencement, fonctionnement des divers Services d'une armée en campagne, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912

BEAUCHESNE, général de : *Stratégie et tactique cavalières*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905

Cavalerie d'une armée manœuvrière. Titre I^er^. Emploi de la cavalerie. Titre II. Instruction de la cavalerie, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1914

BEAUCHESNE, H. de : *A propos des conférences du colonel de Grandmaison*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914

BELLENGER, Georges : *L'aviation militaire. Son utilité démontrée à l'aide de quelques faits de guerre. Conférence faite à la Sorbonne le 11 février 1912*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912

« Notes sur l'emploi de l'artillerie dans la campagne des Balkans », *Revue d'artillerie*, novembre 1913, pp. 85-100

« Rôle de l'artillerie de siège et de campagne dans les opérations autour d'Andrinople », *Revue d'artillerie*, janvier 1914, pp. 295-315 et février 1914, pp. 360-375

BERTHAUT, Auguste : *Des marches et des combats. Commentaires des titres XII et XIII du règlement du 3 mai 1832 sur le service des armées en campagne. Première partie. Marche en avant, combat offensif ; Deuxième partie. Marche en retraite, combat défensif*, Paris, J. Dumaine, 1875-1879

BERTIN, capitaine : *Guerre russo-japonaise. Liao-Yang. Six mois de manœuvre et la bataille*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914

BLAISE, M. : *Etudes tactiques d'artillerie. Les desiderata et les possibilités. – La convergence des efforts. – Organisation du commandement. – Centralisation et décentralisation. – Actions convergentes et actions parallèles. – Les prévisions. – La liaison des armes et les groupements mixtes. – Le renforcement. – Les emplois spéciaux*, Paris, Chapelot, 1912

BLOCH, Ch. : « Introduction aux exercices pratiques du service du génie en campagne », *Revue du génie militaire*, décembre 1898, pp. 505-528, janvier 1899, pp. 5-42 et février 1899, pp. 93-131

BOIGNE, R. de : *Armement de la cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914

BOISRICHEUX, lieutenant de : *Les aéroplanes dans la guerre d'aujourd'hui*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912

BONIE, Théophile : *Etude sur le combat à pied de la cavalerie*, Paris, J. Dumaine, 1877

Service d'exploration et de sûreté pour la cavalerie, Paris, J. Dumaine, 1879

Tactique française. Cavalerie au combat, Paris, Baudoin, 1887

BONNAL, Henri : *Froeschwiller. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la basse Alsace et les Vosges moyennes du 15 juillet au 12 août 1870*, Paris, Chapelot, 1899

De la méthode dans les hautes études militaires en Allemagne et en France (Extrait de Minerva, *du 1er octobre 1902)*, Paris, Albert Fontemoing, 1902

Sadowa. Etude de stratégie et de tactique générale, Paris, Chapelot, 1901

La récente guerre sud-africaine et ses enseignements, Paris, Chapelot, 1903

L'esprit de la guerre moderne. La manœuvre de Saint-Privat, 18 juillet-18 août 1870. Etude de critique stratégique et tactique, Paris, Chapelot, 1904

L'art nouveau en tactique, étude critique, Paris, Chapelot, 1904

Questions militaires d'actualité. 1ère série. La prochaine guerre. Le haut commandement. Les avant-gardes d'armée. Le testament militaire de Kouropatkine, Paris, Chapelot, 1906

Questions militaires d'actualité. 2e série. La première bataille. Le service de deux ans. Du caractère chez les chefs. Discipline. Armée nationale. Cavalerie, etc, Paris, Chapelot, 1908

Questions militaires d'actualité. 3e série. Les grandes manœuvres en 1908. La psychologie militaire de Napoléon, etc., etc.…, Paris, Chapelot, 1909

Questions de critique militaires et d'actualité. 4e série. L'infanterie aux grandes manœuvres. La liaison de l'artillerie et de l'infanterie. Troupes auxiliaires d'Afrique. Un voyage à Berlin en 1901. Le danger allemand, etc, Paris, Chapelot, 1911

Considérations sur la tactique actuelle, Paris, Chapelot, 1912

Questions de critique militaire et d'actualité. 6e série. Armée anglaise et guerre continentale. Généraux d'Alsace et de Lorraine. Le lieutenant Roze. Dennewitz. A propos de « Servir », Paris, Chapelot, 1914

BONNAL, Henri (FLETRES, H. de) : *Education de l'infanterie française*, Paris, Spectateur militaire, 1887

BORNECQUE, J. : *Emploi de la pelle d'infanterie pour l'exécution des travaux de fortification improvisée examinée au point de vue des officiers d'infanterie. D'après l'ouvrage du capitaine du Génie autrichien Maurice von Brunner*, Paris, J. Dumaine, 1880

BOUCHER, Arthur : *L'armée idéale*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1906

BOULLAIRE, général : *Aéroplanes et cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911

La cavalerie russe en Mandchourie, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911

BOURGUET, capitaine : *L'artillerie dans le combat*, Paris, Chapelot, 1908

BRUGERE, Henri Joseph : *Tactique de l'artillerie durant la guerre de 1866*, Paris, Berger-Levrault, 1877

BUAT, Edmond : *Etude théorique sur l'attaque décisive suivie de la relation détaillée de trois exemples concrets d'attaque (deux attaques d'aile et une attaque centrale)*, Paris, Chapelot, 1909

C., capitaine de : *Observations relatives à l'instruction pratique du 17 février 1875 sur le service de la cavalerie en campagne*, Paris, J. Dumaine, 1880

CAMBIER, commandant : *Le génie aux manœuvres du 20e corps d'armée (1910)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911

CAMON, Hubert : *La bataille napoléonienne*, Paris, Chapelot, 1899

La guerre napoléonienne. Précis des campagnes, Paris, Chapelot, 1903

La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique, Paris, Chapelot, 1907

La guerre napoléonienne. Les batailles, Paris, Chapelot, 1910

Clausewitz, Paris, Chapelot, 1911

La fortification dans la guerre napoléonienne, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914

« L'initiative à la guerre », *Revue militaire générale*, 1914, pp. 145-156

Le système de guerre napoléonien, Paris, Berger-Levrault, 1923

La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opérations. Théorie et technique, ISC, Paris, Economica, 1997, préface de COLSON, Bruno

CANONGE, Frédéric : *Vaincre*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913

CARDOT, Lucien : « L'ordre nouveau en tactique », *Revue militaire de l'étranger*, 6 octobre 1874, no 200, pp. 193-204, 16 octobre 1874, no 202, pp. 217-226 et 16 novembre 1874, no 208, pp. 273-284

« Observations sur les grandes manœuvres », *Journal des sciences militaires*, septembre 1880, pp. 183-189

Nos grandes manœuvres. Destructions nécessaires, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1896

Education et instruction des troupes. 1ere partie. La doctrine. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897

Education et instruction des troupes. 2e partie. La méthode. « Paroles » selon Mikhael Ivanovitch par Loukiane Carlovitch cosaque du Kouban, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897

Education et instruction des troupes. Essais sur la doctrine. Nouvelles « paroles » par le cosaque du Kouban. Les leçons du 16 août, Paris, Nancy, Berger-Levrault, volume 1, 1903; volume 2, 1905

Hérésies et apostasies militaires de notre temps, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908

C.D. : « L'artillerie aux grandes manœuvres. Organisation et composition des unités », *Revue d'artillerie*, juillet 1913, pp. 201-206

CHABOT, Jules de : *La cavalerie en avant des armées. Etude tactique*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1900

CHALLEAT, J. : *Encore le tir masqué*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908

Armées modernes et flottes aériennes, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911

La question de l'obusier léger, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913

« Préoccupations publiques au sujet de l'artillerie », in *La vie militaire en France et à l'étranger : deuxième année, 1912-1913*, Paris, Félix Alcan, 1914, pp. 119-154

CHARLES, archiduc : *Les principes de la stratégie développés par la relation de la campagne de 1796 en Allemagne*, Paris, Magimel, Anselin et Pochard, 1818, traduction de JOMINI, Antoine Henri

CHERFILS, Maxime : *Mémoire sur le service de sûreté stratégique de la cavalerie. Conférence faite le 3 mai 1874*, Paris, Ch. Tanera, 1874

Cavalerie en campagne. Etudes d'après la carte, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1893, 2e édition

Essai sur l'emploi de la cavalerie. Leçons vécues de la guerre de 1870 faites en 1895 à l'Ecole supérieure de guerre, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1899

En marge de la bataille de Rezonville, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908

« Essai d'une doctrine d'aviation militaire », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 152-163

« Les millions de l'aviation. De leur emploi », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 176-186

« Moralité des grandes manœuvres de l'est III », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 242-250

« Moralité des grandes manœuvres de l'est V », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 258-265

« Sur l'instruction et la préparation de la guerre. Essai sur un emploi de la cavalerie », in *Pour l'Armée*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, pp. 291-319

« Pour le nouveau règlement de la cavalerie », *Revue militaire générale*, juillet 1913, pp. 40-60

CISSEY, lieutenant-colonel de : *Le règlement de l'infanterie. Les manœuvres d'automne et l'arbitrage. Méthodes d'instruction et procédés de combat*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912

L'artillerie aux manœuvres de la 26e division en 1912, Paris, Nancy, Chapelot, 1913

La cavalerie dans le groupe d'armée, l'armée et le corps d'armée, Paris, Nancy, Chapelot, 1914

CLAUSEWITZ, Karl von : *Théorie de la grande guerre*, Paris, 1886-87, 3 volumes

CLEMENT, François : *Lettres sur la poudre sans fumée et les méthodes de guerre*, Paris, Baudoin, 1891

CLERGERIE, lieutenant-colonel : « Les travaux de fortification de campagne et l'armement actuel », *Revue du génie militaire*, septembre 1904, pp. 177-214, novembre 1904, pp. 345-378

COLIN, Jean : *Les transformations de la guerre*, Paris, Flammarion, 1911

Les grandes batailles de l'histoire, de l'Antiquité à 1913, Paris, Flammarion, 1915

Les transformations de la guerre, Paris, Economica, 1989, postface de POIRIER, Lucien

CORDONNIER, colonel : *La méthode dans l'étude de la stratégie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1912

CORDONNIER, Emile Louis Victor : *De l'Hypothèse à la victoire. Etude de stratégie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912

COSSERON DE VILLENOISY, M. : *La force militaire de la France*, Paris, Baudoin, 1890

COUR, capitaine : *En attendant un nouveau règlement d'infanterie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914

CULMANN, Frédéric : *Tactique d'artillerie. Le canon à tir rapide dans la bataille*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906

Etude sur les caractères généraux de la guerre d'extrême-orient, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909

Deux tactiques en présence, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910

Thèmes tactiques à l'usage des candidats à l'Ecole supérieure de Guerre, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910

D., général : « Une doctrine pour l'artillerie lourde », *Revue d'artillerie*, mars 1914, pp. 431-447

DANY, Jean : « La littérature militaire d'aujourd'hui », *Revue de Paris*, 1er avril 1912

DE BRACK, Fortuné : *Avant-postes de cavalerie légère. Souvenirs. Par F. de Brack*, Paris, Anselin, 1831

DELMAS, G. : *Les enseignements de la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, s.d.

DE MUN, Albert : *L'heure décisive*, Paris, E. Paul frères, 1913

DEUX LEGERS : « Conséquences du nouveau règlement de la cavalerie », *Revue de cavalerie*, août-septembre 1912, pp. 139-166

DHE, Paul : « L'esprit offensif », *L'opinion militaire*, 10 janvier 1911, pp. 29-32

DRAGOMIROV, Mikhaïl Ivanovitch : *Manuel pour la préparation des troupes au combat*, Paris, Baudoin, 1886-1888

Principes essentiels pour la conduite de la guerre, Paris, Baudoin, 1889

Guerre et Paix de Tolstoï au point de vue militaire, Paris, Baudoin, 1896

DROMARD, Paul : *A propos de deux combats récents en Afrique (7 janvier 1908-31 juillet 1909). Essai sur l'attaque à l'arme blanche*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1911

DU BARAIL, François-Charles : *Mes souvenirs. Tome troisième 1864-1879*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913, 17e édition

DUPOMMIER, A. : « De la fortification de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet 1904, pp. 5-32

DURAND, Paul : *L'artillerie à cheval dans la division de cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1886

A propos d'une nouvelle tactique des batteries de cavalerie, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1887

Une doctrine sur le combat de cavalerie, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912

DUVAL, Jules : *Défense offensive et reconnaissance d'état-major de la position de Magny Fouchard. Causerie sur la tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1905

DUVAL-LAGUIERCE, A. : « Etude sur le service des troupes du génie dans la guerre de campagne », *Revue du génie militaire*, juillet-août 1891, pp. 417-440

ESCALLE, Charles Pierre : *Histoire abrégée de la Guerre russo-japonaise (opérations sur terre et sur mer). Le combat d'infanterie d'après les enseignements de la guerre*, Auxerre, Imprimerie Albert Lanier, 1908

ESTIENNE, Jean-Eugène : *La valeur militaire de l'aviation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913

Etude relative à l'exécution des manœuvres dans les corps d'armée, Paris, J. Dumaine, 1874

FAYOLLE, Marie Emile : *Concentration des feux et concentration des moyens*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1912

FERRUS, L. : « Le tracteur Chatillon-Panhard à adhérence totale », *Revue d'artillerie*, juillet 1913, pp. 267-297

FEVRIER, Victor : *La littérature militaire en France. Discours de réception à l'académie delphinale*, Grenoble, F. Allier père et fils, 1890

FLEURI, A. : « Du concours des troupes d'infanterie et du génie dans les travaux de champs de bataille », *Revue du génie militaire*, février 1905, pp. 89-112

FOCH, Ferdinand : *De la conduite de la guerre : la manœuvre pour la bataille*, Paris, Berger-Levrault, 1904

Des principes de la guerre : conférences faites en 1900 à l'Ecole supérieure de guerre, Paris, Imprimerie nationale, 1996

FONCLARE, lieutenant-colonel de : « Encore la liaison », *Journal des sciences militaires*, 1er octobre 1910, pp. 241-282

FONVILLE, Emmanuel-François-René : *Etude tactique de la guerre sud-africaine, 1899-1900*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1904

FOURNIER, H. : *La guerre sud-africaine*, Paris, Chapelot, 1902-1904, 3 tomes

GALLIFFET, général de : *Projet d'instruction sur l'emploi de la cavalerie en liaison avec les autres armes (8 décembre 1879)*, Paris, J. Dumaine, 1880

« Procès-verbaux des séances tenues à Tours sous la présidence de M. le Général de division de Galliffet, commandant le 9e corps d'armée, président du comité consultatif de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, juillet 1881, pp. 35-138

GAMELIN, Maurice : *Etude philosophique sur l'art de la guerre (essai d'une synthèse)*, Paris, Chapelot, 1910

GASSELIN, R. : « Emploi des troupes du génie sur le champ de bataille », *Revue du génie militaire*, mars 1911, pp. 188-216

GERARD, Henri : *Le problème de l'infanterie montée résolue par l'emploi de la bicyclette*, Paris, Baudoin, 1894

Infanterie cycliste en campagne. Etude sur la carte d'après l'ouvrage Cavalerie en campagne *de M. le colonel Cherfils*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1898

GESLIN DE BOURGOGNE, général : *Notes sur l'instruction d'ensemble. Instruction à pied – Ecole du peloton – Ecole d'escadron – Les évolutions – L'ordre dispersé – Les échelons. Deuxième édition revue et augmentée des écoles de brigade, de division et « d'escadre »*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910

GESLIN DE BOURGOGNE (UN IRREGULIER) : *Pour les cuirassiers*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1907

GILBERT, Georges : « Etude sur Clausewitz », *La Nouvelle Revue*, 1er août 1887, pp. 540-561 et 15 août 1887, pp. 752-775

Essais de critique militaire, Paris, Librairie de La Nouvelle Revue, 1890

Sept études militaires, Paris, Librairie de La Nouvelle Revue, 1892

La Guerre sud-africaine, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1902

GLUCK, Gabriel Léopold : *Obusiers de campagne et artillerie lourde*, Paris, Chapelot, 1913

GOBILLOT, Louis Maurice Alexandre : *Emploi de la mitrailleuse dans le combat offensif*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909

GOUVION-SAINT-CYR, Laurent de : *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr*, Paris, Anselin, 1831

Maximes de guerre, remarques, conseils, observations sur l'art militaire du maréchal Gouvion Saint-Cyr. Extrait de ses œuvres, Paris, J. Dumaine, 1875

GRANDMAISON, L. Loyzeau de : *Dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*, Paris, Berger-Levrault, 1906

Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée (février 1911). La notion de sûreté et l'engagement des grandes unités, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911

GROUARD, Antoine : *Une maxime de Napoléon*, Paris, J. Dumaine, 1879

Stratégie : objet, enseignements, éléments, Paris, Baudoin, 1895

Nouvelles observations sur l'objet et les éléments de la stratégie, Paris, Baudoin, 1897

*Maximes de guerre de Napoléon I^er^*, Paris, Baudoin, 1898

Les batailles de Napoléon. A propos d'un écrit récent, Paris, Chapelot, 1900

La critique de la campagne de 1815, Paris, Chapelot, 1904

France et Allemagne. La guerre éventuelle, Paris, Nancy, Chapelot, 1913

GUIDE, A. : *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, L. Duc & Cie, 1907

GUILLON, E. : *Nos écrivains militaires. Etudes de littérature et d'histoire militaires. Deuxième partie. Depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1899

GUIONIC, lieutenant-colonel : *Réflexions sur la guerre de Mandchourie*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1907

Causeries d'un fantassin. Combat de l'infanterie, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910, 2e édition

HAMILTON, Ian : *Journal de route d'un officier d'état-major pendant la guerre russo-japonaise*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909

HARDY DE PERINI, E. : *Conférences régimentaires sur la fortification à l'usage des officiers d'infanterie et de cavalerie, des officiers de l'armée territoriale des écoles régimentaires et des volontaires d'un an*, Paris, Chapelot, 1899, 7e édition

HENDERSON, G. F. R. : *The Science of War*, Londres, 1905

HERING, Pierre : *Deux conférences sur l'artillerie de campagne à l'usage des officiers de toutes armes*, Paris, Chapelot, 1909

HERMENT, général : « Note sur le tir des batteries à grand défilement très éloignées des crêtes », *Revue d'artillerie*, novembre 1911, pp. 69-85

HERR, général : *La guerre des Balkans. Quelques enseignements sur l'emploi de l'artillerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913

Sur le théâtre de la guerre des Balkans. Mon journal de route (17 novembre-15 décembre 1912), Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913

JANIN, lieutenant-colonel : *Aperçus sur la tactique des armées russe et japonaise pendant la campagne de Mandchourie d'après les témoins oculaires*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1908

JAQUIER, Léon de : *Etudes sur la liaison des armes. La recherche stratégique de l'ennemi*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, s.d.

Etudes sur la liaison des armes. L'artillerie dans le combat de cavalerie, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1892

JAURES, Jean : *L'organisation socialiste de la France. L'armée nouvelle*, Paris, J. Rouff, 1911

JETTE, commandant : « La hantise des pertes et l'esprit d'offensive », *Revue militaire générale*, février 1911, pp. 206-218

JOURDY, général : *L'instruction de l'armée française de 1815 à 1902*, Paris, Félix Alcan, 1903

JUNG, Théodore : *La guerre et la société. Stratégie, tactique et politique*, Paris, Charpentier, 1890

KANN, Réginald : « Les théories tactiques et la guerre actuelle (russo-japonaise) », *Revue de Paris*, 15 février 1905, pp. 673-679

KESSLER, général : *Tactique des trois armes*, Paris, Chapelot, 1903, 2e édition

La guerre, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909

KOSZARSKI, E. : *Essai d'un règlement sur l'organisation et le fonctionnement du service des arbitres pendant les manœuvres d'automne d'un corps d'armée*, Paris, Baudoin, 1884

LA BARRE DUPARCQ, Edouard de : *Commentaire sur le traité « de la guerre » de Clausewitz*, Paris, J. Corréard, 1853

LACROIX, général de : « Aux lecteurs et aux collaborateurs de la *Revue Militaire générale* », *Revue militaire générale*, mai 1912, pp.509- 510

LAITHIEZ, lieutenant-colonel : *Pour nous mettre d'accord sur les grandes divisions de la bataille et la mesure dans laquelle elles influent sur la forme de l'engagement des petites unités encadrées ; les conséquences pour l'infanterie de l'accroissement des effets du feu de l'artillerie ; la marche de l'infanterie sous le feu*, Paris, Chapelot, 1905

LAITHIEZ, Marie-Armand : *Il faut conclure*, Paris, Chapelot, 1906

LAMIRAUX, François : *Etudes pratiques de guerres*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1891

Etude critique du projet de règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1902

Etude sur le fusil modèle 1886 et sur son rendement dans le tir individuel et dans le tir collectif, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, s.d.

LANGLOIS, Hippolyte : *Manœuvre d'un détachement de toutes armes avec feux réels*, Paris, Baudoin, 1897

Enseignements de deux guerres récentes. Guerres turco-russe et anglo-boer, Paris, Charles-Lavauzelle, 1903, 2e édition

Questions de défense nationale, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906

« Le but de la « Revue » », *Revue militaire générale*, janvier 1907, p. 1

L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes, Paris, Chapelot, 1908

Quelques questions d'actualité. Extraits de « l'Opinion » et du « Temps », Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909

L.D., commandant : « La cavalerie et les manœuvres », *Revue de cavalerie*, juillet 1912, pp. 13-33

LEBON, Georges : *Le témoignage de l'expérience*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1914

LE BON, Gustave : *La psychologie des foules*, Paris, F. Alcan, 1895

LEWAL, Jules Louis : *La réforme de l'armée*, Paris, J. Dumaine, 1871

Etudes de guerre. Partie organique, Paris, J. Dumaine, 1873

Etudes de guerre. Tactique de mobilisation. Tactique de combat, Paris, J. Dumaine, 1875

Introduction à la tactique positive. Conférence faite le 28 mars 1878 par le général Lewal (Extrait du Journal des Sciences militaires *(avril 1878))*, Paris, J. Dumaine, 1878

Etudes de guerre. Tactique des renseignements, Paris, J. Dumaine, 1881

Les types normaux, Paris, Baudoin, 1891

Introduction à la partie positive de la stratégie, Paris, Baudoin, 1892

Stratégie de combat, Paris, Baudoin, 1895

Le combat complet, Paris, Baudoin, 1898

Le plan de combat. Etude de stratégie, Paris, Chapelot, 1901

LEWAL, Jules Louis (STUDENS, U.) : *Lettres à l'armée sur sa réorganisation*, Paris, J. Dumaine, 1872

LOIR, capitaine : *Cavalerie. Procédés techniques. La cavalerie dans l'ensemble de l'armée. La cavalerie dans l'ensemble de la bataille*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912

LOIR, Maurice-Eugène : *Etude d'un cas concret de la guerre russo-japonaise. L'enlèvement des lignes de Chiouchanpou les 29-30-31 août 1904 par les 3e et 5e divisions japonaises*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905

LOMBARD, général : « Le principe de la liaison des armes et la guerre russo-japonaise », *Revue militaire générale*, janvier 1907, pp. 3-11

LUCAS, Armand : *Cavalerie. La nouvelle doctrine*, Paris, Chapelot, 1903

LUCAS, Pascal : *La section et le chef de section au combat. Ouvrage à l'usage des chefs de section*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1913, préface de GRANDMAISON, L. Loyseau de

LUZEUX, Alexandre : *Etudes sur le service de sûreté des armées en campagne. Conférences faites les 25 et 26 février 1874*, Paris, Ch. Tanera, 1874

Conférences régimentaires sur la tactique telle qu'elle est définie par le règlement du 12 juin 1875, sur les manœuvres de l'infanterie, Paris, J. Dumaine, 1878

Observations critiques sur les grandes manœuvres, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1896

Le directeur et les arbitres pendant les grandes manœuvres, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1898

Les mitrailleuses dans la guerre moderne, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1900

M., lieutenant : *Les mitrailleuses à l'étranger. Tactique et organisation*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908, préface de NIESSEL, Albert

MAILLARD, L. : *Eléments de la guerre. Première partie. Marches – Stationnement – Sûreté*, Paris, Baudoin, 1891

MAISTRE, lieutenant-colonel : *Spicheren (6 août 1870)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908

MAITROT, général : « Les armées française et allemande au point de vue de l'outillage de guerre », *Le Correspondant*, 25 septembre 1912, pp. 1067-1070

MARBOT, Jean-Baptiste Antoine Marcelin : *Remarques sur l'ouvrages de Monsieur le lieutenant-général Rogniat, intitulé : « Considérations sur l'art de la guerre »*, Paris, Anselin et Pochard, 1820

Mémoires du général Baron de Marbot, Paris, Nourrit et Cie, 1891

MARES, Darius : *Quelques observations sur la guerre russo-japonaise*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906

MARGERIE, colonel de : « L'artillerie au combat d'après le règlement de manœuvre du 8 septembre 1910 », *Revue militaire générale*, janvier 1912, pp. 17-26

MARMONT, Auguste Frédéric Louis Wiesse de : *De l'esprit des institutions militaires* Paris, J. Dumaine, 1845

MARTY-LAVAUZELLE, Roger : *Les manœuvres du Bourbonnais en 1909*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910

Les manœuvres de Picardie en 1910, Paris, Charles-Lavauzelle, 1910

Les manœuvres de l'Est en 1911, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912

Les manœuvres de l'Ouest en 1912, Paris, Charles-Lavauzelle, 1913

MAUD'HUY, Louis Ernest de : *La manœuvre. Etude théorique*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911

Infanterie, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1912

MAYER, Emile : « Les feux de l'infanterie », *Revue scientifique*, 25 avril 1885, pp. 524-532

Un vieil article du lieutenant-colonel Emile Mayer (Emile Monceau) sur la guerre actuelle. Extrait de la Revue militaire suisse de juin 1915, Lausanne, Revue militaire suisse, 1915

MAYER, Emile (MONCEAU, Emile) : « Quelques idées françaises sur la guerre de l'avenir », *Revue militaire suisse*, mai 1902, pp. 396-409

Dragomiroff, Paris, Chapelot, 1906

MAYER, Emile (X) : « La poudre sans fumée », *Revue scientifique*, 22 septembre 1888, pp. 368-372

MEUNIER, René : *Les détachements de contact dans la guerre russo-japonaise*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1908

MISSY, H. Lucas de : *Les mitrailleuses américaines à Santiago*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1899

MOCH, Gaston : *L'armée d'une démocratie*, Paris, Editions de la Revue blanche, 1900

MONTAIGNE, lieutenant-colonel : *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913

M[ONTAIGNE], lieutenant-colonel : *La guerre. L'armée*, Bordeaux, Feret et fils, 1899

MORAND, Louis : *De l'armée selon la Charte, et d'après l'expérience des dernières guerres, par le Comte Morand*, Paris, Anselin, 1829

MORDACQ, H. : *La guerre au Maroc. Enseignements tactiques des deux guerres franco-marocaine (1844) et hispano-marocaine (1859-1860)*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1904

Etudes stratégiques, Paris, L. Fournier, 1910

Les cyclistes combattants. Historique. Reproches qui leur ont été adressés. Services qu'ils sont appelés à rendre. Leur tactique. Habillement. Matériel, Paris, L. Fournier, 1910

La stratégie, historique, évolution, Paris, L. Fournier, 1912

Tendances tactiques de notre cavalerie. Combat contre la cavalerie : idées en cours en Allemagne et en France. Combat contre l'infanterie, contre l'artillerie. Combat à pied. L'infanterie soutien de la cavalerie. La doctrine. La question de la lance. La suppression des cuirassiers, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, 2e édition

MORDACQ, H. (JIBE) : *L'armée nouvelle. Ce qu'elle pense, ce qu'elle veut*, Paris, Plon, 1905

MORELLE, Frédéric : *Un nouveau bond*, Paris, Chapelot, 1910

NAPOLEON : *Mémoires de Napoléon Bonaparte, manuscrit venu de Sainte-Hélène*, Paris, Baudoin, 1821

NEGRIER, François Oscar de : *Observations sur le combat de l'infanterie*, 1892

« Manœuvres de deux divisions de cavalerie et d'un corps d'armée », *Revue de cavalerie*, septembre 1897, pp. 513-534

« Les tendances nouvelles de l'armée allemande », *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1901, pp. 5-32

« Quelques enseignements de la guerre sud-africaine », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1902, pp. 721-767

« Cavaliers et dragons », *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1902, pp. 764-800 et 1er janvier 1903, pp. 87-117

« L'évolution actuelle de la tactique », *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1904, pp. 854-885 et 1er mars 1904, pp. 110-129

La cavalerie du service de deux ans (Extrait de la Revue des Deux Mondes *du 15 août 1908)*, Paris, Chapelot, 1908

NEUENS, Paul : *De la guerre, par le général Charles de Clausewitz, publication posthume traduite de l'allemand par le major d'artillerie Neuens*, Paris, J. Corréard, 1849-1851

NIDVINE, Serge : *La baïonnette*, Paris, Chapelot, 1907

NIESSEL, Albert : *Enseignements à tirer au point de vue de la tactique générale de la guerre de l'Afrique du Sud*, Paris, Chapelot, 1902

Enseignements tactiques découlant de la guerre russo-japonaise, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1905

NIGOTE, Claude : *Les grandes questions du jour*, Paris, Baudoin, 1891

La bataille de la Vesles, Paris, Baudoin, 1894

NIVELLE, Georges : *Campagne d'instruction 1912-1913. Manœuvres d'artillerie divisionnaire avec tir réel*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913

NOVIKOV, colonel : *Questions de tactique d'artillerie d'après l'expérience de la guerre russo-japonaise*, Paris, Chapelot, 1908

NUDANT, P. : *Deux journées de manœuvres. Infanterie et cyclistes en liaison avec la division de cavalerie. Suivi de « Réflexion » par M. le général H. Langlois*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1907

O.B. : *La question de l'obusier léger de campagne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912

P. : « La cavalerie dans le service d'exploration », *Journal des sciences militaires*, janvier 1880, pp. 226-232

P. : « Réflexions d'un artilleur sur les manœuvres de 1913 », *Revue d'artillerie*, décembre 1913, pp. 194-197

PAGAN : « Où en est la question de l'emploi tactique du canon à tir rapide », *Journal des sciences militaires*, avril 1901, pp. 87-116

PALAT, général (LEHAUCOURT, Pierre) : « Le colonel Ardant du Picq », *Revue de Paris*, mai-juin 1904, pp. 347-366

« Contre la cuirasse », *Revue de cavalerie*, mai 1907, pp. 154-166

PALOQUE, Jules : *Etude sur la bicyclette*, Paris, Nancy, 1896

Artillerie de campagne, Paris, Octave Doin et fils, 1909

PASSAGA, commandant : *Réalité*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1909

PEDOYA, Gustave : *L'armée n'est pas commandée*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1905

La cavalerie dans la guerre russo-japonaise et dans l'avenir, Paris, Limoges, Charles Lavauzelle, 1906

PENENNRUN, Alain de : *40 jours de guerre dans les Balkans. La campagne serbo-bulgare en juillet 1913*, Paris, Nancy, Chapelot, 1914 (3e édition)

PERCIN, général : *La liaison des armes*, Paris, Chapelot, 1909

La manœuvre de Lorlanges, exécutée par le 13e corps, le 12 septembre 1908, Paris, Berger-Levrault, 1909

La liaison de l'artillerie et de l'infanterie. Réponse au Général X…, Paris, Chapelot, 1910

Deux textes en désaccord, Paris, Chapelot, 1911

L'arbitrage aux manœuvres de Picardie en 1910, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1911

L'artillerie au combat. Révision du règlement de manœuvre, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1912

Cinq années d'inspection. Résumé et conclusions, Paris, Nancy, Chapelot, 1912

« La question de l'obusier de campagne », in *La vie militaire en France et à l'étranger : première année, 1911-1912*, Paris, Félix Alcan, 1913, pp. 31-71

Le tir masqué de l'artillerie, Paris, Nancy, Chapelot, 1913

Le combat, Paris, Félix Alcan, 1914

PETAIN, Philippe : *Discours de M. le maréchal Pétain à l'Académie française et réponse de M. Paul Valéry*, Paris, Nouvelle Revue française, Plon, 1931

« L'Ecole supérieure de guerre. Discours prononcé le 6 avril 1935 à l'occasion de la remise de la Légion d'honneur à l'Ecole supérieure de guerre », *La Revue d'infanterie*, mai 1935, pp. 822-828

PETETIN, colonel : « La liaison des armes pendant le combat », *Journal des sciences militaires*, 1er novembre, 1910, pp. 14-20

PIARRON DE MONDESIR, L. : *Essai sur l'emploi tactique de la fortification de campagne*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910

Siège et prise d'Andrinople (novembre 1912-mars 1913), Paris, Nancy, Chapelot, 1914

PICARD, Louis-Auguste : *Leçons d'histoire et de géographie militaires avec atlas de croquis 1854 à 1887*, Saumur, S. Milon, 1887

L'orientation nouvelle de la tactique de cavalerie, Paris, Chapelot, 1899

Cavalerie ou infanterie montée, Paris, Chapelot, 1901

PIERRON, Edouard : *Les méthodes de guerre actuelles et vers la fin du XIX^e^ siècle. Conférences faites à l'Ecole supérieure de guerre en 1876-1877*, Paris, J. Dumaine, 1878-1881, 3 tomes en 4 volumes

P.M. : *A propos de « Deux textes en désaccord »*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912

POTEL, colonel : « Encore quelques idées sur l'artillerie », *Journal des sciences militaires*, 1^er^ juillet 1912, pp. 6-11, 15 juillet 1912, pp. 114-118

RAGUENEAU, lieutenant-colonel : *Les études militaires en France et la préparation du haut commandement*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913

REY, Etienne : *La renaissance de l'orgueil français*, Paris, Grasset, 1912

ROBERT, Frédéric : *Tactique de combat des grandes unités*, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1885

Trois conférences sur la tactique, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1890

ROGNIAT, Joseph : *Considérations sur l'art de la guerr*e, Paris, Anselin et Pochard, 1816

ROHNE, Heinrich : *Die französische Feldartillerie. Organisation, Bewaffnung, Ausbildung, Schiessen, Gefecht nach dem Reglement vom 16. November 1901 dargestellt und kritisch beleuchtet von H. Rohne*, Berlin, E.S. Mittler und Sohn, 1902

SAUTEREAU DU PART : *Batteries hors d'atteinte. Leur valeur et leur emploi*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1912

SERVIERE, A. : *De l'artillerie des divisions de cavalerie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1885

SIMOND, Emile : « De la tactique des feux et des armes à répétition », *Journal des sciences militaires*, août 1884, pp. 223-245, septembre 1884, pp. 357-384 et novembre 1884, pp. 193-219

SILVESTRE, F. : *Considérations sur la campagne de Mandchourie*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1910

THIERS, Adolphe : *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Bruxelles, H. Bourlard, 1845

THIONVILLE, E. : *La fin d'un désaccord*, Paris, Nancy, Chapelot, 1912

THOMAS, Gustave Frédéric Maximien : *Emploi de la cavalerie en campagne*, Paris, J. Dumaine, 1878

THOUMAS, général : *Causeries militaires (Deuxième série)*, Paris, Plon, 1890

TOLLIN, H. : « Les critiques du règlement de manœuvres du 12 juin 1875 », *Journal des sciences militaires*, décembre 1883, pp. 352-375, janvier 1884, pp. 39-70

TOUCHE, M. : *La fortification mise en rapport avec les progrès de l'artillerie*, Paris, J. Dumaine, 1872

TROCHU, général : *L'armée française en 1867*, Paris, Amyot, 1867

UN CAVALIER : *Une révolution dans la tactique de la cavalerie*, Paris, Baudoin, 1890

UN CAVALIER : « Quelques réflexions à propos des études de M. le général Durand », *Revue de cavalerie*, juin 1912, pp. 610-619

UN CAVALIER : « La cavalerie dans la guerre de demain », *Le Correspondant*, 10 juillet 1912, pp. 11-42

UN COMMANDANT DE BATTERIE : « L'artillerie au combat d'après le règlement de manœuvre du 8 septembre 1910. Réponse au colonel de Margerie », *Revue militaire générale*, février 1912, pp. 215-224

UN OFFICIER D'ARTILLERIE : « Des qualités à développer de préférence dans un système d'artillerie de campagne », *Journal des sciences militaires*, octobre 1875, pp. 263-265

UN OFFICIER AVIATEUR : « Regardons vers le ciel ! », *L'opinion militaire*, 25 décembre 1911, pp. 711-741

UN OFFICIER DE CAVALERIE : « Notes sur le service d'exploration », *Journal des sciences militaires*, novembre 1890, pp. 262-279, décembre 1890, pp. 397-416

UN VETERAN : « A propos des conférences de Tours. Le combat à pied de la cavalerie », *Journal des sciences militaires*, septembre 1881, pp. 355-368

UN VETERAN : « La cavalerie française et la critique du règlement de 1876 », *Journal des sciences militaires*, juin 1882, pp. 353-387

UN VIEUX FANTASSIN BREVETE : « La liaison de l'artillerie et de l'infanterie. Réponse à M. le général X… », *Journal des sciences militaires*, 15 octobre 1910, pp. 377-399

VALLET, Albert : *L'aviation militaire en 1912. Son rôle dans la guerre moderne*, Paris, Nancy, Chapelot, 1913

VATRY, Marc Joseph Edgar Bourdon, baron de : *Théorie de la grande guerre*, Paris, Baudoin, 1886-1887

VELPRY, M. : *Etude sur les mitrailleuses*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1909

VIOLLET-LE-DUC, Eugène Emmanuel : *Mémoire sur la défense de Paris. Septembre 1870-janvier 1871*, Paris, Vve A. Morel & Cie, 1871

La fortification passagère dans les guerres actuelles, Paris, J. Dumaine, 1872

VON DER GOLTZ, Colmar : *Das Volk in Waffen. Ein Buch über Heerwesen u. Kriegsführung in unserer Zeit*, Berlin, Rv Decker's Verlag, 1883

La nation armée, organisation militaire et grande tactique modernes, Paris, Hinrichsen, 1884

VUILLEMOT, lieutenant-colonel : « Le général Langlois », *Revue militaire générale*, février 1912, pp. 127-133

WEYGAND, Maxime : *Mémoires. Idéal vécu*, Paris, Flammarion, 1953

X : « Tactique des trois armes. Exposé des principes pouvant servir de base à la réglementation du service des arbitres », *Journal des sciences militaires*, décembre 1887, pp. 403-436

X. : *Instruction de l'artillerie en vue de son emploi en masse*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911

X, commandant : « L'aéroplane et la guerre », *Journal des sciences militaires*, 1er décembre 1910, pp. 241-245

X, général : « La liaison de l'artillerie et de l'infanterie », *Journal des sciences militaires*, 15 juillet 1910, pp. 129-156, 1er août 1910, pp. 237-256

X*** : *La question de l'obusier de campagne*, Paris, Chapelot, 1901

Z., colonel : *La crise de l'offensive*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1912

Cours de l'Ecole supérieure de guerre non publiés

Ecole supérieure de guerre

ANCELLE, commandant : *Ecole supérieure de guerre. 1892-1893. Cours de fortification passagère. 1ère partie*

BALAN, lieutenant-colonel : *Ecole supérieure de guerre, 1891-1892. Cours de tactique d'infanterie*

BESSE, lieutenant-colonel : *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie, 1911-12*

BONNEAU, commandant : *Ecole supérieure de guerre. 1890-1891. 1e division. Cours de stratégie et de tactique générale*

BOURDERIAT, lieutenant-colonel : *Ecole supérieure de guerre. 1904. Conférences sur la tactique appliquée de cavalerie* (cours de 1902 à 1905)

BRUN, commandant : *Ecole supérieure de guerre. 1891-1892. Cours d'artillerie*

CARDOT, Lucien : *Résumé des conférences sur la tactique générale. 1884-1885*

CHAMPEAUX, lieutenant-colonel : *Ecole supérieure de guerre. 1909-1910. Cours de cavalerie*

CHERFILS, Maxime : *Cours de cavalerie appliqué. 1890-1891*

DEBENEY, lieutenant-colonel : *Ecole supérieure de guerre. Cours d'infanterie. 1913*

DELAMBRE : *Ecole supérieure de guerre. 1882-1883. Cours de fortification. Fortification passagère. 2e partie*

DERANCOURT, commandant : *Ecole supérieure de guerre. 1902-1903. Cours de fortification. Fortification de campagne*

DERRECAGAIX, Victor-Bernard : *Ecole supérieure de Guerre. Histoire militaire, stratégie et tactique générale, 1ère partie. 1883-1884*

DUBOIS, E. : *Ecole supérieure de guerre. Cours de cavalerie. Tactique appliquée. 1895-1896*

DUVAL-LAGUIERCE, A. : *Ecole supérieure de guerre. Cours de fortification. Fortification passagère. 1889-1890*

HUMANN, général : *Ecole supérieure de guerre. Cavalerie. 1879*

MAILLARD, L. : *Ecole supérieure de guerre. Cours de tactique d'infanterie. 1884-1885*

Cours de tactique générale et d'infanterie. 1887-1888. 2e partie. Eléments de la guerre. Marches – Stationnement – Service de sûreté – Combat

MAUD'HUY, Louis Ernest de : *Ecole supérieure de guerre. Infanterie. Résumé des conférences de 1903 à 1905*

PETAIN, Philippe : *Cours d'infanterie* (1911)

PRAX, commandant : *Ecole supérieure de guerre. 1907. Notes sur l'emploi de la cavalerie pendant la guerre russo-japonaise*

RUFFEY, lieutenant-colonel : *Ecole supérieure de guerre. Cours d'artillerie. L'artillerie en liaison avec les autres armes. Quatrième partie. 1901*

TARTRAT, lieutenant-colonel : *Ecole supérieure de guerre. 1885-1886. Cours de fortification. Introduction*

VERRAUX, lieutenant-colonel : *Ecole supérieure de guerre. 1905. Cours de tactique générale. 3e partie. La bataille moderne*

SHAT

SHAT, 7 N 1970 : BIAIS, lieutenant-colonel : *Conférences sur la fortification* (1912)

Règlements

Service en campagne et conduite des grandes unités

Décret du 26 octobre 1883 portant règlement sur le service des armées en campagne, Paris, Baudoin, 1884

Règlement provisoire du 11 mai 1894 sur le service en campagne. Titres exploration et sûreté, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1894

Décret du 28 mai 1895 portant règlement sur le service des armées en campagne, Paris, Charles-Lavauzelle, 1897

Décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités (Service des armées en campagne), Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913

Décret du 2 décembre 1913 portant règlement sur le service des armées en campagne. Service en campagne – Droit international, Paris, L. Fournier, 1918

Infanterie

Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne, Paris, Imprimerie nationale, 1875

Règlement du 29 juillet 1889 modifié par décision du 15 avril 1894 sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie, Paris, Charles-Lavauzelle, 1894

Décret du 3 décembre 1904 portant règlement sur les manœuvres de l'infanterie, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1906

Règlement du 12 mars 1909 sur la manœuvre et le tir des sections de mitrailleuses d'infanterie. Type mixte et type alpin, Paris, Imprimerie nationale, 1909

Règlement sur les sections de mitrailleuses d'infanterie (mitrailleuses et affûts modèle 1907) approuvé par le Ministre de la Guerre le 25 novembre 1912. Tome I. Manœuvre et tir, Paris, L. Fournier, 1916

Règlement de manœuvre d'infanterie du 20 avril 1914, Paris, Nancy, Chapelot, 1914

Artillerie

Instruction sur l'emploi de l'artillerie dans le combat, approuvée par le ministre de la guerre le 1er mai mai 1887, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1888

Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvé par le Ministre de la guerre le 16 novembre 1901, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1902

Règlement de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 juin 1903 (Edition mise à jour le 1er octobre 1907), Paris, Chapelot, 1907

Instruction provisoire sur le service de l'artillerie dans la guerre de siège approuvée par le ministre de la guerre le 20 octobre 1904, Paris, Berger-Levrault, 1905

Règlement de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvé par le ministre de la guerre le 8 juin 1903 (Edition mise à jour le 1er octobre 1907), Paris, Chapelot, 1907

Règlement provisoire de manœuvre de l'artillerie de campagne approuvée par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910, deuxième partie (titre V-VII), Paris, Imprimerie nationale, 1914

Instruction sur le service de l'artillerie dans la guerre de siège approuvée par le ministre de la Guerre le 19 juin 1913, Paris, Imprimerie nationale, 1913

Cavalerie

Instruction pratique sur le service de la cavalerie en campagne. Approuvée par le ministre de la guerre le 17 février 1875, Paris, J. Dumaine, 1875

Instruction sur le service de la cavalerie éclairant une armée approuvée par le ministre de la guerre le 27 juin 1876, Paris, J. Dumaine, 1876

Décret du 17 juillet 1876, portant règlement sur les exercices de la cavalerie, Paris, Imprimerie nationale, 1876

Décret du 31 mai 1882 portant règlement sur les exercices de la cavalerie revisant et complétant le décret du 17 juillet 1876, Paris, Baudoin, 1895

Règlement sur l'instruction du tir des troupes de cavalerie approuvé par le ministre de la guerre le 15 septembre 1894, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1895

Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie, Paris, Imprimerie nationale, 1902, 2 tomes

Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie modifié par la décision présidentielle du 1er septembre 1904, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1904, 3 tomes

Règlement sur les sections de mitrailleuses de cavalerie approuvée par le ministre le 18 janvier 1911, Paris, Imprimerie nationale, 1916

Règlement provisoire sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie approuvé par le Ministre de la guerre le 14 mai 1912, Paris, Nancy, Chapelot, 1912

Instruction sur l'emploi et la conduite du groupe cycliste approuvée par le ministre de la guerre le 7 août 1913, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913

Règlement sur l'instruction du tir de la cavalerie, Paris, Imprimerie nationale, 1913

Génie et fortifications

Instruction sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie approuvée par le ministre de la guerre le 15 novembre 1892, Paris, Chapelot, 1899

Instruction (générale) du 4 février 1899 sur la guerre de siège, Paris, Berger-Levrault, 1899

Instruction pratique provisoire du 8 juin 1897 sur le service du génie en campagne. 2e édition mise à jour jusqu'en juillet 1903, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1903

Instruction pratique provisoire sur le service du génie dans la guerre de siège approuvée par le ministre de la guerre le 11 avril 1906, Paris, Chapelot, 1906

Instruction pratique du 24 octobre 1906 sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1906

Instruction pratique du 24 octobre 1906 (modifiée le 28 octobre 1911) sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie, Paris, L. Fournier, 1915

Instruction (générale) du 30 juillet 1909 sur la guerre de siège, mise à jour conformément au Rectificatif ministériel du 9 août 1913, Paris, L. Fournier, 1914

Arbitrage des grandes manœuvres

Instruction provisoire du 12 juin 1910 sur le service de l'arbitrage aux manœuvres, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1910

Instruction du 26 juillet 1913 sur le service de l'arbitrage aux manœuvres, Paris, Limoges, Charles-Lavauzelle, 1913

Aviation

Instruction sur l'organisation et l'emploi de l'aéronautique en temps de guerre approuvée par le ministre de la guerre le 27 novembre 1912, Paris, Imprimerie nationale, 1912

Archives

SHAT, 1 K 188 : Lettre de Pétain du 30.12.1904

SHAT, 1 N 13 : Rapports d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Rapport du général Brugère, 18 novembre 1898

Rapport d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Rapport d'inspection de 1911 pour le 14e corps d'armée

Rapport d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Observations communes aux 8e, 13e, 14e corps faites par le général Dubail au cours des inspections en 1913

Rapport d'inspection du Conseil supérieur de la guerre 1888-1913, Inspection du 15e corps d'armée en 1913

SHAT, 1 N 14 : Conseil supérieur de la guerre. Inspection des 1er et 8e CA 1914, 1er corps d'armée, dossier d'inspection, rapport d'inspection

Conseil supérieur de la guerre. Inspection des 1er et 8e CA, 2e corps d'armée, dossier d'inspection

SHAT, 1 N 15 : Conseil supérieur de la guerre. Inspection des 11e et 17e CA 1914, 13e corps d'armée, dossier d'inspection, Rapport sur les inspections en 1913 et Appréciation d'ensemble sur le corps d'armée et son haut commandement

SHAT, 1 N 17 : Rapport du colonel Dumézil, président de la Commission d'études pratiques de tir sur l'utilisation des aéroplanes par l'artillerie de campagne, 4 septembre 1911

SHAT, 6 N 42 : Note sur l'emploi tactique des sections de mitrailleuses dans les troupes d'infanterie, 7 novembre 1911

SHAT, 6 N 43 : Au sujet de l'emploi de l'artillerie pendant la Guerre des Balkans

SHAT, 7 N 36 : *Historique de l'organisation du conseil supérieur de la guerre depuis 1870*

SHAT, 7 N 671 : Extrait du rapport du chef de la mission militaire française auprès de l'armée russe en Mandchourie sur l'armée russe

SHAT, 7 N 1152 : Rapport du général Herr commandant l'artillerie du 6e corps d'armée concernant un voyage dans la péninsule des Balkans pendant la guerre de 1912

Rapport no 1 du colonel du génie breveté Piarron de Mondésir, 29 avril 1913

Mémoire de M. le capitaine Bellanger, 29 avril 1913

Complément au Rapport sur le rôle de l'artillerie dans le siège d'Andrinople, 12 mai 1913 (Bellanger)

Note au sujet des hostilités éventuelles entre Bulgares et Serbo-Grecs, 24 mai 1913 (Piarron de Mondésir)

Rapport no 2 du colonel Piarron de Mondésir, 24 mai 1913

Troisième rapport du colonel de Mondésir, 31 mai et 1er juin 1913

Quatrième rapport du colonel Piarron de Mondésir, 21 septembre 1913

Envoi de documents concernant la 2e guerre (Piarron de Mondésir)

SHAT, 7 N 1521 : Rapport no 2518. Sur quelques questions d'armement, 2 janvier 19[…]

SHAT, 7 N 1532 : Observations faites sur l'artillerie dans la guerre russo-japonaise (côté russe), 24 octobre 1905

SHAT, 7 N 1533 : Note pour l'état-major de l'armée, 28 octobre 1907

Note relative aux enseignements de la guerre russo-japonaise, 16 novembre 1907

Lettre du ministre de la guerre au général Silvestre, 2 février 1908

SHAT, 7 N 1568 : Rapport d'ensemble du lieutenant-colonel Fournier sur les opérations de la guerre serbo-bulgare, 10 août 1913, avec annexes no 4, 6, 10, 12, 13

Rapport du lieutenant-colonel Fournier au ministre de la guerre (état-major de l'armée, 2e Bureau), 3 février 1913

Rapport du lieutenant-colonel Fournier au ministre de la guerre (état-major de l'armée, 2e Bureau), 18 février 1914

Rapport du lieutenant-colonel Fournier au ministre de la guerre (état-major de l'armée, 2e Bureau), 22 mars 1914

Rapport du lieutenant-colonel Fournier au ministre de la guerre (état-major de l'armée, 2e Bureau), 23 mars 1914

SHAT, 7 N 1700 : Rapport d'ensemble du colonel Lombard chef de mission, 13 décembre 1905

SHAT, 7 N 1701 : Artillerie. Conclusion du chef de mission, 6 février 1906

SHAT, 7 N 1702 : Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 1. Munitions d'infanterie, décembre 1905

Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 2. Mitrailleuses, décembre 1905

Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 5. Etablissement des liaisons sur le champ de bataille (Emploi du télégraphe et du téléphone), janvier 1906

Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 7. Habillement, janvier 1906

Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 9. Fusil et tir de l'infanterie, février 1906

Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 10. Matériel d'artillerie, février 1906

Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 11. Organisation de l'artillerie, mars 1906

Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 12. Tactique d'artillerie (Choix des positions et exécution des feux), mars 1906

Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 13. Tactique de combat de l'artillerie, avril 1906

Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 14. Munitions d'artillerie, décembre 1906

Enseignements de la guerre russo-japonaise. Note no 16. Les enseignements, mars 1907

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS **2**

INTRODUCTION **4**
1 La pensée militaire et la doctrine de l'armée française dans l'historiographie **5**
2 Comparaison avec l'historiographie des pensées et des doctrines militaires étrangères (Allemagne et Angleterre) **8**
3 Buts de l'étude, méthode et délimitation du sujet **10**
3.1 Définitions 11
3.1.1 La tactique générale ..11
3.1.2 Etat d'esprit, pensée militaire, doctrine et application de la doctrine 13
3.1.3 Problématique 14
4 Sources **15**
5 Plan de l'étude **16**

PREMIERE PARTIE. L'ECOLE SUPERIEURE DE GUERRE ET LA RENAISSANCE DE LA PENSEE MILITAIRE FRANÇAISE (1871-1895). VERS L'UNITÉ DE DOCTRINE **19**
Introduction **20**
Chapitre I. La création de l'Ecole supérieure de guerre **22**
1.1 La défaite française de 1870 et la reconstruction de l'armée française 22
1.1.1 Les causes profondes de la défaite : un problème intellectuel 22
1.1.2 La reconstruction institutionnelle de l'armée française 25
1.2 Le renouveau intellectuel de l'armée française et la création de l'Ecole supérieure de guerre 28
1.2.1 La définition des buts de l'enseignement 30
1.2.2 Les méthodes de travail 32
1.2.2.1 La méthode historique 33
1.2.2.2 La méthode positive 34
1.2.2.3 Les critiques des méthodes de travail de l'Ecole supérieure de guerre 36
1.2.2.3.1 Les mises en garde de Lewal 36
1.2.2.3.2 Les critiques 37
1.2.2.3.2.1 Le dogmatisme 37
1.2.2.3.2.2 La triple réduction de la méthode historique 38
1.2.2.3.2.3 L'absence de méthode de raisonnement 41
1.2.3 La distinction entre stratégie et tactique : un problème de définition 41
Conclusion 47

Chapitre II. L'élaboration de la doctrine de la « manœuvre napoléonienne » : Lewal, Maillard, Bonnal et Cherfils **49**
2.1 Lewal 52
2.1.1 La manœuvre 53
2.1.2 Le feu 54
2.1.3 Le moral 57
2.2 Maillard 58
2.2.1 La suprématie de la manœuvre : le « principe » de l'avant-garde et l'« attaque décisive » 59
2.2.1.1 Le « principe » de l'avant-garde 61
2.2.1.2 L'attaque décisive 62
2.2.2 Le moral 64
2.3 Bonnal 64
2.3.1 La « manœuvre napoléonienne » 65
2.3.2 L'importance du feu 69
2.3.3 Le rôle secondaire du moral 70
2.4 Cherfils 73
2.4.1 La « philosophie de la bataille » et la suprématie du moral 73
2.4.2 La doctrine d'emploi de la cavalerie 75
Conclusion 78
Chapitre III. Les penseurs de la seconde génération : Langlois et Foch **80**
3.1 Langlois 80
3.1.1 Prépondérance de l'artillerie : masse et mobilité 81
3.1.2 La défensive 83
3.1.3 L'influence des nouvelles armes sur la tactique 84
3.2 Foch 86
3.2.1 La méthode et le style 87
3.2.2 La primauté des facteurs moraux 90
3.2.3 La manœuvre et l'attaque 92
Conclusion 93
Chapitre IV. L'école de la « manœuvre napoléonienne » et la doctrine de l'armée française **95**
4.1 Le Décret du 26 octobre 1883 sur le service en campagne 96
4.2 Le Décret du 28 mai 1895 sur le service des armées en campagne 98
Conclusion 105
Chapitre V. La doctrine de l'école de la « manœuvre napoléonienne » après 1905 **107**
5.1 Les particularismes doctrinaux des pères fondateurs (Lewal, Bonnal et Cherfils) et l'évolution de leurs idées jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale 107
5.1.1 Lewal 107
5.1.2 Bonnal 108
5.1.3 Cherfils 110
5.2 L'école de la « manœuvre napoléonienne » après 1905. Les penseurs des deuxième et troisième générations 111
5.2.1 L'attaque décisive 111
5.2.2 L'importance des forces morales, prééminence de la volonté 113
5.2.3 L'avant-garde générale 114
5.2.4 Le rôle du génie 115
Conclusion 115
Conclusion **117**

DEUXIEME PARTIE. LES DEBATS DE LA PENSEE MILITAIRE FRANCAISE (1900-1913). LE FOISONNEMENT INTELLECTUEL ET L'ECLATEMENT DE L'UNITE DE DOCTRINE 120
Introduction 121
Chapitre I. La « nouvelle école » 124
1.1 Les premières études sur les conséquences de l'emploi des poudres sans fumée 124
1.2 Le général de Négrier 126
1.2.1 La primauté des forces morales 128
1.2.2 Le feu 129
1.2.3 La manœuvre 130
1.3 La guerre des Boers 131
1.4 Trois auteurs ambigus : Kessler, Lamiraux, Mayer 133
1.4.1 Kessler 133
1.4.2 Lamiraux 134
1.4.3 Mayer 135
Conclusion 137
Chapitre II. Les conflits contemporains : la guerre russo-japonaise et les guerres balkaniques de 1912-1913 139
2.1 La guerre russo-japonaise 139
2.1.1 L'école de la « manœuvre napoléonienne » 139
2.1.2 Les études officielles de l'armée française 142
2.1.2.1 La mission française auprès de l'armée russe et les rapports du général Moulin 143
2.1.2.2 La mission française auprès de l'armée japonaise 144
2.1.3 Les enseignements tirés du conflit par le 2e Bureau de l'état-major 145
2.1.4 La Commission d'évaluation des rapports du 2e Bureau 148
2.2 Les guerres balkaniques de 1912-1913 148
2.2.1. Fournier 149
2.2.2 La mission Piarron de Mondésir 151
2.2.3 Herr 152
2.2.4 L'analyse des rapports du général Herr et du lieutenant-colonel Fournier 153
Conclusion 154
Chapitre III. Les armes nouvelles 156
3.1 L'aviation 156
3.1.1 Les doctrines aériennes : entre anticipation et réalisme 158
3.1.1.1 L'exploration et la reconnaissance 159
3.1.1.2 L'observation au profit de l'artillerie 160
3.1.1.3 Le bombardement d'objectifs au sol 161
3.1.2 Les conséquences de l'emploi de l'aviation 161
3.1.3 La doctrine aérienne de l'armée française 162
3.2 La mitrailleuse 162
3.2.1 Organisation des unités de mitrailleuses et engagement tactique 164
3.2.2 Les mitrailleuses dans la pensée militaire française 165
3.2.3 Le Règlement du 25 novembre 1912 166
3.3 Les cyclistes 167
3.4 L'artillerie lourde 169
3.4.1 L'obusier de campagne 172
3.4.2 L'artillerie lourde 175
Conclusion 178

Chapitre IV. L'artillerie de campagne 180
4.1 Percin 181
4.1.1 La supériorité des forces morales 182
4.1.2 La liaison infanterie-artillerie 183
4.2 Les polémiques à propos de la doctrine de Percin 185
4.2.1 La liaison 186
4.2.2 Le défilement 187
4.2.3 La concentration 188
4.2.4 La neutralisation 189
4.3 Le Règlement de manœuvre de l'artillerie de campagne du 8 septembre 1910 190
Conclusion 192
Chapitre V. La cavalerie 194
5.1 La doctrine de la cavalerie française jusqu'en 1914 194
5.2 L'armement de la cavalerie 199
5.2.1 La cavalerie de choc 201
5.2.2 La « cavalerie de feu » : cavalerie capable de mener le combat à pied et infanterie montée 202
5.2.3 L'artillerie dans le combat de cavalerie 204
5.3 Les missions de la cavalerie 205
5.3.1 Les raids 205
5.3.2 Le combat de cavalerie 206
5.3.3 L'exploration et la sûreté 209
Conclusion 212
Chapitre VI. La fortification de campagne 215
6.1 La fortification passagère au lendemain de la guerre de 1870 216
6.2 L'enseignement de la fortification à l'Ecole supérieure de guerre 218
6.2.1 De Varaigne à Bloch 218
6.2.2 Piarron de Mondésir et Biais 221
6.3 Le débat à propos de la contre-pente 224
6.4 Les règlements 226
Conclusion 227
Chapitre 7. La trilogie Pétain, Debeney, Maud'huy et les trois penseurs « napoléoniens » Grouard, Camon et Colin 229
7.1 Pétain, Debeney, Maud'huy 229
7.1.1 Originalité des idées de Pétain 230
7.1.2 Les quatre modes d'action tactique et les quinze lois du combat moderne 232
7.2 Grouard, Camon et Colin 236
7.2.1 Grouard 236
7.2.1.1 Une définition claire de la tactique et de la stratégie 238
7.2.1.2 La bataille 238
7.2.2 Camon et le « système napoléonien » 239
7.2.3 Colin 243
Conclusion 245
Conclusion 246

TROISIEME PARTIE. LA DOCTRINE DE L'ARMEE FRANCAISE A LA VEILLE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE 249
Introduction 250
Chapitre I. La doctrine de 1914 dans l'historiographie 252
1.1 L'influence de la pensée militaire allemande et de l'Ecole supérieure de guerre 253

1.2 L'influence des caractéristiques politiques et sociologiques de l'armée 255
1.3 La réaction psychologique face à l'augmentation de la puissance allemande 258
1.4 L'influence des courants philosophiques contemporains 259
Conclusion 260
Chapitre II. Les fondateurs du courant du moral : Ardant du Picq, Cardot, Gilbert et Trochu 262
2.1 Ardant du Picq 263
2.1.1 Ardant du Picq dans le contexte de la pensée militaire française d'avant la Première Guerre mondiale 263
2.1.2 La pensée d'Ardant du Picq 265
2.1.2.1 La primauté des forces morales 266
2.1.2.2 Le feu 268
2.1.2.3 La cavalerie en tant que moyen de manœuvre 269
2.2 Cardot 269
2.2.1 L'article anonyme de 1874 269
2.2.2 La doctrine classique 270
2.2.2.1 La prédominance des forces morales 271
2.2.2.2 La manœuvre : offensive, concentration des forces et rejet des conceptions de l'école de la « manœuvre napoléonienne » 273
2.2.2.3 Le feu 274
2.3 L'influence des deux auteurs sur la pensée d'avant-guerre 275
Conclusion 275
Chapitre III. L'influence de Clausewitz 277
3.1 L'engouement pour Clausewitz 278
3.2 Les différentes interprétations 282
3.2.1 Les penseurs napoléoniens 282
3.2.2 Camon 286
3.3 Les limites de l'engouement 287
Conclusion 290
Chapitre IV. La doctrine de l'« offensive à outrance » 291
4.1 De la « manœuvre napoléonienne » à l'« offensive à outrance » 291
4.1.1 L'augmentation de l'esprit offensif 291
4.1.1.1 Le renouveau du nationalisme 292
4.1.1.2 L'accroissement de l'importance accordée aux forces morales 293
4.1.1.3 Les études historiques 294
4.1.2 L'héritage de la « manœuvre napoléonienne » 294
4.2 Grandmaison et ses disciples 298
4.2.1 Grandmaison 299
4.2.1.1 La doctrine exposée dans les conférences 299
4.2.1.2 Les réactions suscitées par les conférences 302
4.2.1.3 Les interprétations historiographiques des conférences de Grandmaison 305
4.2.2 Les penseurs secondaires 307
4.3 La doctrine de l'armée française à la veille de la Première Guerre mondiale 310
4.3.1 La responsabilité de la doctrine de 1914 dans les échecs des offensives françaises du début de la Première Guerre mondiale 310
4.3.2 Le caractère offensif des règlements 311
4.3.3 Les qualités des nouveaux règlements 313
4.3.3.1 La structure des textes 313
4.3.3.2 Une conception moins schématique et plus réaliste de la bataille 314

4.3.3.3 L'intégration de la modernité 315
4.3.3.4 Le double équilibre offensive/défensive et feu/mouvement 316
Conclusion 317
Chapitre V. Le niveau d'instruction de l'armée française et l'esprit offensif des Troupes 320
5.1 L'application de la doctrine, le niveau de formation et d'instruction des cadres et de la troupe 321
5.2 Les problèmes de structure et d'infrastructure de l'armée française 327
5.3 L'influence des grandes manœuvres sur l'application de la doctrine 331
5.3.1 L'influence du Règlement d'infanterie de 1904 333
5.3.2 L'influence du service d'arbitrage et le problème de la simulation des effets du feu 336
Conclusion 339
Conclusion 341

CONCLUSION 344

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES 352

TABLE DES MATIERES 390